U d'/ of Ottawa
39003000450543

LA

FRANCE COLONIALE

1re SÉRIE GRAND IN-8o

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

PROPRIÉTÉ DES ÉDITEURS

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/lafrancecolonia00goch

Algérie. — Berger kabyle, d'après un tableau d'Eugène Fromentin.

3483

LA

FRANCE COLONIALE

ILLUSTRÉE

L'ALGÉRIE

ET LES AUTRES COLONIES FRANÇAISES

CONSIDÉRÉES

AU POINT DE VUE HISTORIQUE

GÉOGRAPHIQUE, ETHNOGRAPHIQUE ET COMMERCIAL

EXIII
15

PAR ALEXIS-M. G.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE BELGE DE GÉOGRAPHIE DE BRUXELLES
SOCIO CORRESPONSAL DE LA SOCIEDAD GEOGRAFICA DE MADRID, ETC.

NEUVIÈME ÉDITION

REMISE A JOUR ET ORNÉE DE NOMBREUSES GRAVURES ET DE CARTES

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
Université d'Ottawa
BIBLIOTHÈQUES
uOttawa
LIBRARY ANNEX
LIBRARIES
University of Ottawa

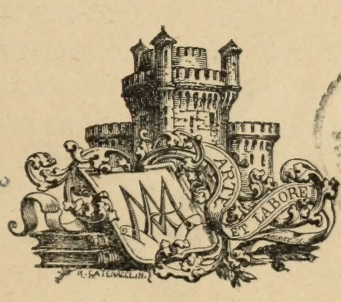

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX
Bibliothèque des Élèves
U. O.

TOURS

MAISON ALFRED MAME ET FILS

MDCCCCX

DU MÊME AUTEUR

La France pittoresque du Nord, grand in-8°, de 368 pages.
La France pittoresque de l'Est, — —
La France pittoresque de l'Ouest, — —
La France pittoresque du Midi, — —
La France illustrée, volume compact, in-8°, de 672 pages.

JV
1827
.G6
1910

EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS

INTRODUCTION

I. — LA CONCURRENCE COLONIALE

Les conquêtes coloniales et la colonisation, c'est-à-dire l'extension de la patrie au dehors, telle a été, après la guerre de 1870-71, la grande question politique suivie et aujourd'hui heureusement résolue.

Beaucoup y avaient vu pour la France un moyen de reprendre sa position prépondérante parmi les nations européennes, en agrandissant son influence commerciale et civilisatrice dans le reste du monde.

D'autres objectaient que les colonies coûtent souvent plus qu'elles ne rapportent; qu'elles n'ont plus aujourd'hui, grâce au libre échange et à la concurrence commerciale, la même valeur qu'autrefois, alors que les nationaux seuls avaient le droit ou le privilège de commercer avec les possessions d'outre-mer.

On répondait qu'une puissance politique de premier ordre, comme la France, a besoin d'une marine de guerre considérable, que les troupes de cette marine se recrutent dans les marines de pêche ou de commerce, et que celles-ci, pour être prospères, doivent être excitées et encouragées par des rapports plus fréquents avec des débouchés nombreux, s'abritant sous le drapeau tricolore.

D'ailleurs, la France, que l'on accuse d'inaptitude à la colonisation, a eu, au XVIIIe siècle, les éléments sérieux d'un empire colonial aux Indes et en Amérique, et, sans les malheureuses guerres soutenues en Europe, peut-être serait-elle aujourd'hui ce qu'est l'Angleterre, maîtresse de 360 millions de sujets, bénéficiant d'un commerce qui compte par milliards, disposant d'une marine marchande dont l'importance est égale à celle de toutes les autres puissances européennes réunies.

Quoi qu'il en soit de cette controverse, on avouera que la perspective d'un nouvel empire d'outre-mer avait de quoi tenter de nouveaux efforts de notre part, alors que, comme bien d'autres nations, nous nous sentions trop à l'étroit dans la vieille Europe.

Aussi avons-nous vu chacune des puissances coloniales non seulement consolider ses possessions, mais les étendre partout où il y a eu possibilité. L'Espagne s'implantait sur la côte du Sahara et attendait l'occasion de s'agrandir au Maroc ; elle a défendu chaleureusement les îles Carolines contre les tentatives allemandes en 1891, et récemment ses belles possessions des Antilles et des Philippines contre la rapacité des Américains, malheureusement sans succès (1898) ; le Portugal conserve de vastes territoires en Afrique ; la Hollande complète ses riches Indes orientales par l'annexion entière de l'île Sumatra ; la Russie avançait à pas de géant au cœur de l'Asie et en Chine, mais elle a été arrêtée par les Anglais au Tibet, en 1903, et par les Japonais en Corée et en Mandchourie, en 1904-1905.

D'autre part, l'Angleterre occupe l'Égypte pour assurer son empire des Indes, et elle se rapproche de la Chine par la conquête de la Birmanie. De 1890 à 1899, elle conclut avec diverses puissances des traités qui lui assignent en Afrique la domination sur la Nigérie, partie du Soudan central, le cours moyen du Zambèze, le Zanguebar septentrional, l'Ouganda et le bassin supérieur du Nil.

L'empire allemand aspire ardemment à devenir grande puissance maritime, et, soucieux du trop-plein de sa population, il ne se contente plus d'envoyer ses enfants dans les possessions d'autrui, aux États-Unis et ailleurs ; voulant des terres à lui, il a su en peu de temps s'établir au Togo, au Cameroun, dans le Sud-Ouest africain, dans le Zanguebar méridional jusqu'aux Grands-Lacs, en Nouvelle-Guinée, donner même le nom de Bismarck à tout un archipel océanien, enfin acheter à l'Espagne les îles Carolines et Mariannes.

L'Italie, dernière venue, s'est implantée dans l'Abyssinie, dont elle possède encore la côte ou l'Érythrée, ainsi que la région orientale du pays des Somalis.

Les Belges eux-mêmes, ou plutôt le roi des Belges, Léopold II, par une initiative et avec un succès sans exemple dans l'histoire, sont parvenus en quelques années, grâce aux découvertes et à l'intelligence de l'explorateur anglais Stanley, à créer de toutes pièces l'immense État du Congo, quatre fois vaste comme la France. La Conférence tenue à Berlin en 1885, par quatorze des principales puissances du monde, en a consacré la neutralité et l'indépendance sous la souveraineté du roi Léopold. Elle a stipulé d'ailleurs la liberté du commerce et de la navigation, non seulement dans tout le bassin du Congo et du Niger, mais encore dans une zone

déterminée à travers l'Afrique centrale entre l'Atlantique et l'océan Indien. En 1908 enfin, les Chambres belges, acceptant la donation

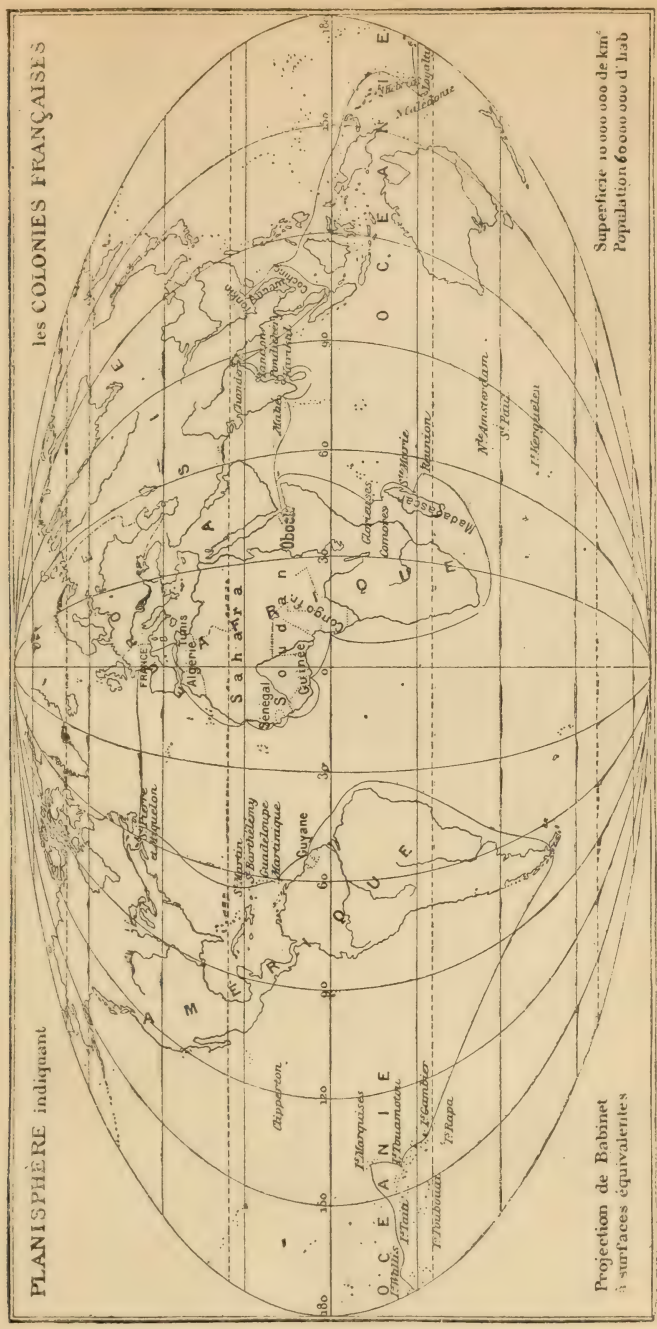

Carte planisphère pour l'ensemble des colonies françaises.

royale, ont voté à une forte majorité l'annexion de l'État comme colonie à la Belgique, qui prend ainsi le cinquième rang parmi les puissances coloniales européennes, à l'exclusion de la Turquie, dont les possessions asiatiques sont partie intégrante de l'empire.

Hâtons-nous de dire que la France n'est pas restée en arrière dans cette *chasse aux colonies,* et que même elle en a pris l'initiative en 1881 par l'annexion de la Tunisie. Depuis lors elle a su profiter d'heureuses circonstances pour s'annexer en Afrique, outre cette contrée, le haut Sénégal, le haut et moyen Niger, la majeure partie du vaste Sahara, une partie de la Guinée, la côte de l'Ivoire, le Dahomey, le Congo occidental jusqu'au delà du Tchad, enfin Madagascar; en Asie, elle a acquis le Tonkin, l'Annam et le Laos oriental, qui, ajoutés à la Cochinchine et au Cambodge agrandi, lui présagent un établissement de premier ordre, avantageusement situé aux portes de l'immense empire chinois.

En somme, c'est la France qui a le plus grandement étendu son domaine colonial dans ces derniers temps. Alors que, en 1880, ses possessions se chiffraient par une population de 5 à 6 millions d'habitants sur un territoire de 1 000 000 de kilomètres carrés, aujourd'hui elle peut prétendre dominer, si elle le veut sérieusement, sur plus de 40 000 000 d'âmes, occupant *un territoire vingt fois plus étendu que le sien propre.*

Ces nombres se passent de commentaires : ils prouvent que la France a su reconquérir dignement la seconde place parmi les puissances coloniales d'Europe, tandis que, il y a trente ans, elle n'obtenait que le sixième rang, après l'Angleterre, la Hollande, la Russie, l'Espagne et le Portugal, sans parler de l'Empire turc.

Le tableau ci-après fait voir l'importance relative, en 1909, des diverses colonies et zones d'influence européennes, sous le triple rap-

COLONIES	POPULATION	SUPERFICIE	COMMERCE
	Habitants.	Kilom. carrés.	Francs.
Anglaises	365 000 000	31 000 000	16 000 000 000
Françaises	42 000 000	10 000 000	2 200 000 000
Hollandaises	40 000 000	1 900 000	1 000 000 000
Russes	25 000 000	17 500 000	500 000 000
Turques (empire)	19 000 000	2 800 000	800 000 000
Congo belge	18 000 000	2 400 000	110 000 000
Allemandes	12 000 000	2 600 000	200 000 000
Portugaises	9 000 000	2 300 000	200 000 000
Italiennes	1 000 000	600 000	30 000 000
Espagnoles	500 000	200 000	50 000 000
Danoises	120 000	300 000	20 000 000
Colonies européennes	534 000 000	72 000 000	21 000 000 000

port de la population, de la superficie et de la valeur du commerce général (importations et exportations réunies).

Si telle est l'importance politique et commerciale des colonies

françaises, il est du devoir de chaque citoyen français, quels que soient son âge et sa position sociale, d'en avoir une notion exacte, raisonnée, basée sur une étude sérieuse. Le dédain ou l'ignorance serait aussi blâmable qu'une forfanterie chauvine, qu'un enthousiasme trompeur et imprudent. En pareille matière, il faut juger sainement des choses, et pour bien juger il faut connaître.

La connaissance des colonies françaises au triple point de vue de l'histoire, de la géographie physique, politique et économique, tel est le but de cet ouvrage, qui s'adresse à tous, spécialement à la jeunesse désireuse de compléter par des lectures agréables et instructives les notions acquises au cours de ses études. C'est en sa faveur que nous avons ajouté aux notions scientifiques, qui forment le fond du travail, une foule de détails des plus intéressants au sujet des beautés physiques des diverses contrées, des productions naturelles, des mœurs des habitants, ainsi que des faits relatifs à l'histoire de la colonisation.

Ces notes descriptives ont été la plupart empruntées textuellement aux récits des voyageurs, aux meilleurs écrivains géographes, aux auteurs les plus compétents dans les diverses matières. En même temps qu'elles apportent des lumières nouvelles pour confirmer ou compléter nos indications, elles donnent l'agrément d'une lecture souvent pittoresque, imagée, partant plus variée et plus attrayante.

Si à ces caractères nous ajoutons les avantages des cartes géographiques et des belles illustrations dont les éditeurs ont tenu à orner cet ouvrage, nous croyons pouvoir espérer que cette nouvelle édition conservera la faveur que le public a bien voulu accorder aux précédentes.

II. — Diverses sortes de colonies

Mais d'abord, *qu'entend-on par colonies?* N'y en a-t-il pas de plusieurs sortes, et quels sont leurs caractères distinctifs?

Un peuple industriel, qui produit plus qu'il ne consomme, de même qu'une population trop nombreuse, qui se trouve à l'étroit dans sa patrie, cherche au dehors un débouché pour ses produits ou une patrie nouvelle pour l'excédent de ses habitants; il fonde des *colonies.*

De tout temps on a colonisé.

Le mot *colonie* s'emploie en plusieurs sens : il s'entend d'un certain nombre d'émigrants qui vont habiter et peupler un pays étranger. Dans ce sens, des colonies grecques se sont formées autrefois

en Italie, en France, en Afrique, et il y a actuellement des colonies et des colons français aux États-Unis, dans l'Argentine, etc.

Mais on désigne plus ordinairement aujourd'hui par colonies les *possessions territoriales* d'une puissance européenne en dehors de l'Europe.

Sous ce rapport, on distingue aujourd'hui les colonies *d'exploitation* et celles *de peuplement*.

1° Les *colonies d'exploitation* sont surtout celles dites *à cultures*, lesquelles ont pour objet les plantations de denrées qui exigent le climat tropical : coton, café, épices; elles demandent de puissants capitaux, et sont exploitées par des colons européens dirigeant le travail des indigènes ou des races propres au climat chaud : telles sont les Antilles, l'Indo-Chine, l'Afrique occidentale, le Congo, Madagascar, Bourbon.

« Il n'est pas nécessaire, dit M. Delaire, que la mère patrie ait à y déverser un excès de population : il suffit qu'elle y envoie des capitaux importants, des marins nombreux et des commerçants qui en reviendront enrichis. Telles sont les possessions des Portugais en Asie et en Afrique, la plupart de celles des Hollandais dans la mer des Indes, toutes les créations des Anglais en Orient, entre autres les trois belles créations d'Aden, de Singapour et de Hong-kong. — Tels furent pour la France, à partir de Richelieu, les premiers établissements de diverses Compagnies sur la côte de Guinée, au Sénégal, à Madagascar, à Ceylan et dans les Indes, où nous conduisit une politique trop avide de gloire et de conquêtes pour être soucieuse des intérêts du trafic. »

2° Les *colonies de peuplement* sont de vastes territoires acquis pour des raisons politiques autant que commerciales. Situées sous un climat supportable pour notre race, elles sont susceptibles d'être peuplées de colons européens, tout en conservant plus ou moins leurs races indigènes; telles l'Algérie et la Tunisie.

On fait, et avec raison, une place à part à l'Algérie, qui est comme un prolongement du territoire français. Toutefois, elle ne doit pas être assimilée à la métropole; car, à part la proximité, nos colonies de Bourbon, des Antilles, de la Nouvelle-Calédonie, peuplées de descendants de Français, ayant même des députés à la Chambre, sont dans le même cas que l'Algérie. L'Algérie est une colonie mixte, susceptible à la fois d'exploitation et de peuplement.

On appelait naguère *sphères d'influence* les vastes territoires que les puissances européennes, afin de s'éviter des conflits fâcheux, se sont partagés en Afrique, en 1890 particulièrement, sans avoir consulté les indigènes et sans que parfois les acquéreurs aient même entrevu les régions acquises.

C'est ainsi que la France a obtenu tout le Sahara occidental, entre l'Algérie et le lac Tchad, et le Soudan central. Aujourd'hui ces sphères d'influence sont en voie de colonisation, et comme telles assimilées aux colonies.

On pourrait se demander si les Européens ont bien *le droit de disposer ainsi* de territoires qui ne leur appartiennent pas, sans même consulter les chefs et les peuples indigènes.

Au point de vue du droit européen de la liberté reconnue entre puissances chrétiennes et civilisées, on répondrait négativement à cette question. Mais, en Afrique, il s'agit, espérons-le, non pas d'enlever aux gouvernements locaux leur liberté en ce qu'elle a de juste et d'humain dans son application, mais bien plutôt de traiter amicalement avec eux tout d'abord; puis de garantir les peuples contre les cruautés des instincts sauvages en pays nègres, et plus encore contre l'oppression des tyrans mahométans qui ont semé tant de ruines dans toute l'Afrique septentrionale, où ils se sont introduits depuis un millier d'années.

Des raisons politiques et commerciales se mêlèrent certainement à ces considérations d'ordre supérieur dans le partage du continent africain et dans la colonisation desdites *sphères d'influence;* mais en cela même les peuplades africaines profiteront, et il faut espérer qu'en somme il résultera plus de bien que de mal de cette ingérence européenne. Bien plus, la religion chrétienne, si nécessaire pour régénérer et civiliser les peuples, se servira, comme elle le fait déjà par ses admirables missionnaires et religieuses, des calculs humains pour régner tôt ou tard dans cette immense région des ténèbres morales et intellectuelles.

III. — UTILITÉ ET NÉCESSITÉ DES COLONIES

Les avantages des colonies sont surtout de développer le commerce, la marine, l'influence politique de la métropole; elles lui procurent des matières premières pour l'industrie, telles que le coton, la soie, les métaux, ainsi que les denrées coloniales que l'Europe ne cultive pas, comme le café, les épices. Les colonies reçoivent en retour de la métropole les produits manufacturés : des tissus, des armes, des machines; elles réagissent ainsi sur l'industrie même de la mère patrie en lui donnant du travail et des bénéfices, par suite un accroissement de la richesse publique.

Les colonies profitent à la marine marchande nationale en utilisant ses vaisseaux, et à la flotte de guerre en lui donnant des points de ravitaillement de munitions et de charbon, des chantiers de construction et de réparation, qui lui permettent de stationner dans les

mers lointaines, d'y combattre l'ennemi, sans être obligée de rentrer intempestivement dans ses ports.

Grâce aux colonies, la métropole porte au loin son nom, sa langue, ses idées, sa civilisation, sa religion, et son influence politique grandit en raison même du développement de ses relations extérieures.

En effet, la considération la plus importante et qui milite en faveur des acquisitions coloniales est celle qui résulte du besoin d'expansion d'une nation au dehors. Voici comment s'exprime à ce sujet un éminent économiste, M. Leroy-Beaulieu, professeur au Collège de France :

« La colonisation est la forme expansive d'un peuple, c'est sa puissance de reproduction ; c'est sa dilatation et sa multiplication à travers les espaces ; c'est la soumission de l'univers ou d'une vaste partie à sa langue, à ses mœurs, à ses idées et à ses lois. Un peuple qui colonise, c'est un peuple qui jette les assises de sa grandeur dans l'avenir et de sa suprématie future. Toutes les forces vives de la nation colonisatrice sont accrues par ce débordement au dehors de son exubérante activité. A quelque point de vue que l'on se place, que l'on se renferme dans la considération de la prospérité et de la puissance matérielle, de l'autorité et de l'influence politique, ou qu'on s'élève à la contemplation de la grandeur intellectuelle, voici un mot d'une incontestable vérité : *le peuple qui colonise le plus est le premier peuple ; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain.*

« Au commencement du xxe siècle, la Russie comptera 120 millions d'habitants occupant des espaces énormes ; près de 60 millions d'Allemands, appuyés sur 30 millions d'Autrichiens, domineront l'Europe centrale ; 120 millions d'Anglo-Saxons occuperont les plus belles contrées du globe et imposeront au monde civilisé leur langue, qui domine déjà sur des territoires habités par plus de 300 millions d'hommes. Joignez à ces grands peuples l'empire chinois, qui alors recouvrera une vie nouvelle, et qui compte à lui seul plus de 300 millions d'âmes.

« A côté de ces géants que sera la France ? Du grand rôle qu'elle a joué dans le monde, de l'influence qu'elle a exercée sur la direction des peuples civilisés, que lui restera-t-il ? Un souvenir s'éteignant de jour en jour.

« Notre pays a un moyen d'échapper à cette irrémédiable déchéance, c'est de coloniser. Si nous ne colonisons pas, dans deux ou trois siècles nous tomberons au-dessous des Espagnols et des Portugais, qui, du moins, ont eu le bonheur d'implanter leur race et leur langue dans les immenses espaces de l'Amérique du Sud, destinés à

nourrir des populations de plusieurs centaines de millions d'âmes.

« La colonisation est pour la France une question de vie ou de mort : ou la France deviendra une grande puissance africaine, ou elle ne sera, dans un siècle ou deux, qu'une puissance européenne secondaire; elle comptera alors dans le monde à peu près comme la Grèce en Europe.

« Ce qui a manqué jusqu'ici à la France, c'est l'esprit de suite dans sa politique coloniale. La colonisation a été reléguée au second plan dans la conscience nationale. Notre politique continentale doit être désormais essentiellement défensive; c'est en dehors de l'Europe que nous pouvons satisfaire nos légitimes instincts d'expansion. Nous devons travailler à la fondation d'un grand empire africain et d'un moindre asiatique.

« C'est la seule grande entreprise qui nous soit avantageuse[1]. »

Comme on l'a vu plus haut, ces désirs d'un grand empire africain sont réalisés largement, quant à l'acquisition politique du territoire.

Malheureusement une chose plus importante encore manque à la France pour coloniser : ce sont les colons.

On sait avec quelle lenteur désespérante s'accroît la population de la France, où beaucoup de départements se dépeuplent même. Au dehors, la race française n'est vraiment prospère qu'au Canada, où elle compte plus d'un million de descendants, magnifique résultat dû surtout à la conservation de la foi et de la simplicité des mœurs des premiers colons, aussi bien qu'au régime de liberté dont ils ont joui. En réunissant tous les représentants de la race française à l'étranger, on arrive au total de 2 à 2 millions 1/2 d'individus, ce qui est bien peu dans la masse des 80 millions de descendants de races européennes, peuplant l'Amérique ou dispersés dans les quatre parties du monde, et parmi lesquels domine le sang anglais, germain, espagnol et portugais.

« Pour réussir dans la colonisation, dit M. Alexis Delaire, ce ne sont ni les qualités personnelles, ni les capitaux qui nous manquent; nous avons toujours de hardis explorateurs et des marins courageux; c'est à notre initiative que sont dues les grandes œuvres d'intérêt commun, telles que le percement de Suez et de Panama, et chaque année la France augmente d'un milliard au moins les 20 à 25 milliards qu'elle a disséminés partout dans l'univers. Ce qui nous manque, ce sont des émigrants actifs et laborieux à déverser sur les colonies agricoles, aussi bien que des maisons stables et durables pour exploiter les colonies de commerce et de plantation...

[1] Leroy-Beaulieu, *De la colonisation chez les peuples modernes.*

« C'est la mauvaise organisation de la famille, c'est le partage forcé des successions, — on commence à le reconnaître sans oser y porter remède, — qui entrave si misérablement l'essor de la population par la stérilité volontaire des mariages; qui détruit les fortunes naissantes par la multiplication des procès; qui arrête enfin l'esprit d'entreprise, par la certitude d'un lambeau d'héritage à disputer. Alors pas de colons nombreux pour les territoires à peupler, pas de maisons durables pour les exploitations lointaines, pas de jeunesse active pour les comptoirs à fonder[1]. »

Ajoutons encore l'opinion exprimée par J. Duval dans son ouvrage sur l'Algérie :

« La France est largement assise sur un beau et vaste territoire de 34000 lieues carrées; elle dispose d'une population de 39 millions d'habitants, d'un revenu de 20 à 22 milliards; elle est armée de tous les instruments et de toutes les ressources du travail; elle se sent pleine d'énergie et d'intelligence. Son territoire occupe une situation exceptionnelle entre l'ancien et le nouveau monde au point précis où le géomètre fixerait le minimum des distances habitées du globe, à l'intersection de toutes les grandes voies commerciales. Que lui manque-t-il pour l'entier accomplissement de ses hautes destinées? Une seule chose : une expansion pacifique plus intense et plus lointaine à travers le monde; car au rayonnement se mesure la grandeur des nations comme celle des astres.

« L'émigration et la colonisation, le commerce et la navigation, les voyages et les missions, sont les méthodes d'expansion et de rayonnement appropriées à notre époque de conquêtes par le travail, par la science et la morale. La liberté en est le ressort.

« Pour l'émigration, la France est en arrière de la race anglo-saxonne et de la race germanique : tandis que depuis un demi-siècle l'une et l'autre ont disséminé des essaims d'un nombre total de 7 à 8 millions d'individus sur toutes les terres, la France, croissant avec une lenteur qui accuse nos lois et nos mœurs, se cantonnant dans ses frontières, s'agglomérant à Paris, n'a envoyé que quelques milliers de ses enfants vers les pays éloignés.

« Aussi la race anglaise, pour ne parler que d'elle, a-t-elle semé partout sa langue, ses habitudes, ses besoins, qui sont des appels à un commerce universel et pour ainsi dire illimité, tandis que les marchandises françaises ne trouvent au dehors qu'un petit nombre de nationaux pour en propager l'usage. Le commerce de la France se ressent de ses timidités.

« Notre infériorité est plus marquée encore pour la navigation.

[1] A. Delaire, *La colonisation et l'avenir de la France. Exploration*, 1882.

« Ces différences à notre désavantage, les voyageurs et missionnaires sont loin de les racheter, malgré tout leur zèle. Tous les chemins de la terre, tous les courants des mers sont parcourus par de nombreux voyageurs anglais et allemands, dont les récits rendent populaire la science géographique et ouvrent des voies nouvelles aux entreprises de leurs concitoyens; les voyageurs français aussi sont aventureux et méritants, mais plus rares. Quant aux missions, les nombreuses sociétés bibliques et évangéliques de l'Angleterre opposent une active propagande à nos missionnaires catholiques, non pas avec plus de succès, mais avec plus de profit pour la consommation des produits anglais, dont les missionnaires protestants répandent le goût et l'usage.

« Dans cette excessive concentration chez soi, dans cette ignorance indifférente des affaires économiques du reste du monde, est la faiblesse, le péril de notre pays. Si nous restions stationnaires pour le nombre, pour les rapports extérieurs, pour les transactions lointaines, pour les fondations commerciales et coloniales, tandis que nos rivaux prennent possession du monde entier, un jour nous serions entourés d'un réseau invincible de supériorités et de résistances.

« L'heure de la décadence française aurait sonné!...

« Que Dieu conjure ce malheur, en inspirant au gouvernement l'amour des expéditions lointaines, du travail et de l'échange; à la nation, l'ambition des victoires pacifiques; aux citoyens, l'esprit des grandes entreprises sur terre et sur mer; aux caractères résolus, la curiosité des pays inconnus; aux âmes religieuses, le dévouement aux races inférieures; à tous, l'amour et le respect de la liberté, mère des progrès!

« La France alors concourra, pour la part que la Providence lui a dévolue, à la connaissance, à l'exploitation et à la colonisation du globe, ce qui est la condition et le complément de la mise en pleine valeur de son propre territoire et de l'élévation morale de sa population.

« Alors *notre pays,* le plus beau du monde après celui du ciel, atteindra l'apogée de la gloire et de la richesse, les deux leviers de la puissance. Alors l'homme du pays, le *paysan,* personnifiera l'union du travail et du patriotisme, de la force et de l'intelligence.

« Qu'il en soit ainsi[1]! »

[1] Jules Duval, *l'Algérie.*

IV. — Aperçu chronologique de la colonisation française

Nous nous proposons de donner, en tête de l'étude de chacune de nos colonies actuelles, un aperçu de son histoire. Il nous suffira de présenter ici un tableau d'ensemble qui résume, dans l'ordre des temps, les tentatives d'exploration et d'établissement à l'étranger de la nation gauloise et française.

Comme pour toute autre nation, la colonisation française remonte aussi haut que l'histoire. Si la Gaule a vu arriver chez elle successivement les Phéniciens, les Grecs, les Romains, les barbares Germains, les Arabes, par contre, les Gaulois émigrants ou conquérants, conduits par Bellovèse, Sigovèse et autres, sont allés ravager ou peupler diverses parties de l'Europe : on en a vu en Angleterre, en Italie, en Bohême, en Hongrie, en Macédoine et en Asie Mineure, où leur souvenir est encore vivant dans les noms de Gallipoli et de Galatie.

C'est de l'histoire ancienne.

Plus tard, après avoir été contenue pendant cinq siècles sous la domination romaine, puis subjuguée par les hordes de Germains, dont une tribu donna à la Gaule son nom actuel, la France réagit de nouveau au dehors, notamment au moyen âge et au temps des croisades, alors qu'elle envoya ses enfants en terre sainte et donna même des souverains à l'Angleterre, au Portugal, à la Hongrie, à Naples, Jérusalem, Constantinople, Chypre, etc.

Jusque-là ce n'était, il est vrai, que des expéditions guerrières, dont le but était politique plutôt que commercial. C'est au XVIe siècle que commencèrent les entreprises coloniales, ayant pour objet le trafic dans des pays nouveaux. A cette époque, où les républiques italiennes et les puissantes communes belges et allemandes du Nord s'enrichissaient par le négoce, l'histoire signale des navigateurs normands de Dieppe et de Rouen explorant, ainsi que les Portugais, les côtes de l'Afrique occidentale jusqu'en Guinée; mais ces premières tentatives furent entravées par les malheurs de la guerre de Cent ans. Au XVIe siècle, après la découverte de l'Amérique, et pendant que les Espagnols et les Portugais, suivis des Hollandais, découvrent et soumettent des mondes nouveaux, les Français, livrés à de stériles guerres d'ambition en Italie et ailleurs, ne jouent qu'un rôle effacé dans les expéditions lointaines. Toutefois nos Basques vont déjà pêcher dans les parages de Terre-Neuve; le marin Denis, de Honfleur, parvient au Brésil en 1503; les frères Parmentier visitent la Malaisie et Madagascar vers 1528; mais ce n'étaient là que des entreprises privées.

Toutefois, François Ier envoie le marin florentin Giovanni Verazzano

prendre possession de Terre-Neuve, qui fut ainsi notre première colonie officielle (1525). En 1535, le malouin Jacques Cartier soumet le Canada; mais de nouvelles guerres européennes éteignent encore l'ardeur des expéditions commerciales. Malgré l'impulsion donnée par l'amiral de Coligny, les tentatives d'établissement de Villegagnon au Brésil (1555), celles de Ribaut et de Laudonnière en Floride, n'eurent pas de succès. En 1560, deux Marseillais exploitent le corail au Bastion, près de la Calle, dans la régence d'Alger.

Le XVIIe siècle ouvre l'ère de nos grands succès coloniaux. Henri IV fait prendre possession de la Guyane, et Champlain fonde Québec en 1608. Richelieu enlève plusieurs Antilles à l'Espagne et crée la *Compagnie française des Indes occidentales;* il dispute l'Orient au Portugal en faisant prendre possession de Madagascar (1642).

Sous Louis XIV, les colons canadiens descendent le Mississipi et fondent la Louisiane (1682); les îles Mascareignes sont annexées et reçoivent le nom d'îles Bourbon et de France; Colbert crée deux nouvelles Compagnies des Indes occidentales et des Indes orientales, qui se partagent les possessions d'outre-mer et leur font faire de grands progrès. Des comptoirs sont établis à Surate (1663), à Ceylan, Pondichéry, Chandernagor, et l'Inde française, sous l'impulsion habile de Colbert, jouit partout d'une grande prospérité.

Mais avec le XVIIIe siècle s'ouvre une première période de revers. Le traité d'Utrecht (1713) cède à l'Angleterre les territoires de la baie d'Hudson, Terre-Neuve et l'Acadie. Toutefois, sous Louis XV, la Louisiane se peuple, la Nouvelle-Orléans est fondée (1717); aux Indes, Dupleix conquiert le Dékan, et l'espoir renaît d'établir un empire franco-indien. Mais, encore cette fois, la guerre de Sept ans renverse tout; le traité de Paris (1763) nous enlève l'Inde, sauf quelques comptoirs; le Canada tout entier, en échange duquel nous obtenons Saint-Pierre et Miquelon; nous perdons la rive gauche du Mississipi, la plupart des Antilles et le Sénégal, enlevés par l'Angleterre; en outre, la Louisiane est cédée à l'Espagne, notre alliée, comme compensation des pertes qu'elle avait subies. C'en était fait de l'empire colonial français, et la suprématie sur mer passait aux Anglais, qui l'ont conservée jusqu'à nos jours.

Sous Louis XVI, la France se venge en aidant la jeune Amérique soulevée contre l'Angleterre; mais c'est sans grand profit pour elle, sauf que le Sénégal et Tabago, aux Antilles, lui sont rendus. Sous la Révolution et l'Empire, nous perdons Saint-Domingue par la révolte des noirs, et l'Angleterre nous enlève successivement toutes les autres colonies, en même temps que l'Égypte, les îles Corfou et de Malte, que nous avions conquises pour quelque temps. En 1800, la Louisiane nous est rendue par l'Espagne; mais le premier consul la

vend trois ans après pour la somme dérisoire de 75 millions, de sorte qu'en 1814 la France ne possède presque plus rien en dehors de l'Europe.

Tout est à recommencer.

Cependant, aux traités de 1815, l'Angleterre nous restitue les comptoirs de l'Inde, Bourbon (mais non l'île de France), le Sénégal, la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe, Saint-Pierre et Miquelon. Avec des droits sur Madagascar, c'était là tout notre actif, soit un ensemble de territoires de 160000 kilomètres carrés environ, avec une population de 3 à 400000 sujets à peine.

Mais la conquête de l'Algérie, à partir de 1830, sous Charles X, ouvre une ère nouvelle, qui se continue en outre vers 1842-43, sous Louis-Philippe, par les acquisitions pacifiques de Grand-Bassam et d'Assinie, du Gabon, de Nossi-Bé et Mayotte, des Marquises et de Taïti.

Napoléon III nous donne la Nouvelle-Calédonie (1853), les îles Touamotou (1859), achève la conquête de l'Algérie (1857), agrandit le Sénégal, achète la côte des Somalis, conquiert la Cochinchine (1862) et soumet le Cambodge à notre protectorat : l'empire des Indes se renouvelle. Notre inventaire colonial donne, en 1870, 1000000 de kilomètres carrés de territoire, avec environ 6000000 de sujets.

La troisième république a plus de chances encore : Saint-Barthélemy des Antilles est rachetée à la Suède (1873); le protectorat de Taïti devient une annexion (1874); la précieuse Tunisie s'ajoute à l'Algérie (1881); le haut et moyen Niger est joint au Sénégal; le Popo et Porto-Novo sont acquis; le Gabon devient le vaste Congo français; la côte des Somalis s'agrandit; l'Annam et le Tonkin nous sont soumis, ainsi que les îles Comores et les îles Wallis, tandis que le protectorat français est établi sur toute l'île de Madagascar (1885), notre ancienne *France orientale,* qui sera annexée dix ans après.

Depuis lors, notre édifice colonial s'est agrandi prodigieusement. En 1890 et 1899, l'accord avec l'Angleterre nous donne le Sahara occidental, le Soudan et le Dahomey. Des traités avec l'Allemagne en 1894 et avec l'Angleterre en 1899 nous accordent, en outre, les territoires compris entre l'Ubanghi, le lac Tchad, le bassin du Bahr-el-Ghazal et les monts du Tibesti. En Asie, la guerre du Siam (1893) agrandit notre Indo-Chine du versant occidental du Mékong moyen, et la guerre sino-japonaise en 1895 nous donne occasion d'obtenir la concession en Chine du port de Kouang-Tchéou et dépendances, avec des droits commerciaux sur les provinces méridionales de cet empire.

En somme, 10000000 de kilomètres carrés de territoire peuplés de 42000000 d'habitants, en chiffres ronds, c'est un domaine digne de la France, d'autant plus que les divers éléments en sont avantageusement distribués dans les quatre parties du monde et dans toutes les

mers, et que plusieurs acquisitions : Tunisie, Soudan, Congo, Madagascar, Indo-Chine, étaient bien les plus précieuses qu'il fût encore possible de faire. Aussi la prudence conseille-t-elle d'arrêter là nos conquêtes, qu'il importe désormais beaucoup moins d'agrandir encore que de développer.

Nos *ports militaires,* appuis de la marine pour la défense des colonies, sont aujourd'hui *Bizerte, Dakar, Diégo-Suarez, Saïgon, Port-Courbet,* près d'Haïphong, *Nouméa* et *Fort-de-France.*

Le tableau statistique ci-après fait voir l'ensemble de nos colonies ; il donne pour chacune l'étendue du territoire, le chiffre de la population et la valeur du commerce général en 1908.

TABLEAU STATISTIQUE DES POSSESSIONS FRANÇAISES

COLONIES	SUPERFICIE	POPULATION	COMMERCE
AFRIQUE	Kilom. carrés.	Habitants.	Francs.
Algérie	200 000	4 786 000	820 000 000
Territoires du Sud	2 700 000	450 000	
Tunisie, protectorat	120 000	2 000 000	220 000 000
Sénégal, Mauritanie	600 000	1 500 000	50 000 000
Haut-Sénégal-Niger, Tre milre.	1 000 000	4 500 000	30 000 000
Guinée	300 000	1 500 000	40 000 000
Côte d'Ivoire	400 000	900 000	25 000 000
Dahomey	200 000	750 000	20 000 000
Congo français	2 000 000	5 000 000	30 000 000
Réunion	1 980	175 000	30 000 000
Nossi-Bé et Comores	2 000	50 000	4 000 000
Madagascar	600 000	3 000 000	60 000 000
Côte des Somalis	130 000	200 000	30 000 000
ASIE			
Territoires indiens	508	280 000	35 000 000
Cochinchine	60 000	3 000 000	430 000 000
Cambodge, protectorat	130 000	1 600 000	
Annam, protectorat	140 000	5 600 000	
Tonkin	120 000	5 800 000	
Laos oriental	200 000	650 000	
Kouang-Tchéou	3 000	180 000	
OCÉANIE			
Nouvelle-Calédonie	20 000	50 000	22 000 000
Taïti, Marquises, etc.	2 355	25 000	6 000 000
AMÉRIQUE			
Guyane	? 100 000	30 000	22 000 000
Martinique	987	160 000	35 000 000
Guadeloupe	1 642	175 000	30 000 000
Saint-Pierre et Miquelon	325	6 000	12 000 000
Totaux, environ.	10 000 000	42 000 000	1 950 000 000

CARTE DU PARTAGE POLITIQUE DE L'AFRIQUE

1° Aux *Français :* l'Algérie et la Tunisie, le Sahara jusqu'au lac Tchad et au Tibesti, le Soudan occidental, le Sénégal, la Guinée avec la côte de l'Ivoire et le Dahomey, le Congo français jusqu'au bassin du Bahr-el-Ghazal, Madagascar, la Côte des Somalis.

2° Aux *Anglais :* la Gambie, Sierra-Leone, la Côte de l'Or, la Nigérie et le Soudan central jusqu'au Tchad, le Cap, la Rhodésie, le Natal, l'Orange et le Transvaal, Zanzibar, le Zanguebar septentrional et le haut Nil, la Somalie du nord, le Soudan nilien et l'occupation de l'Égypte.

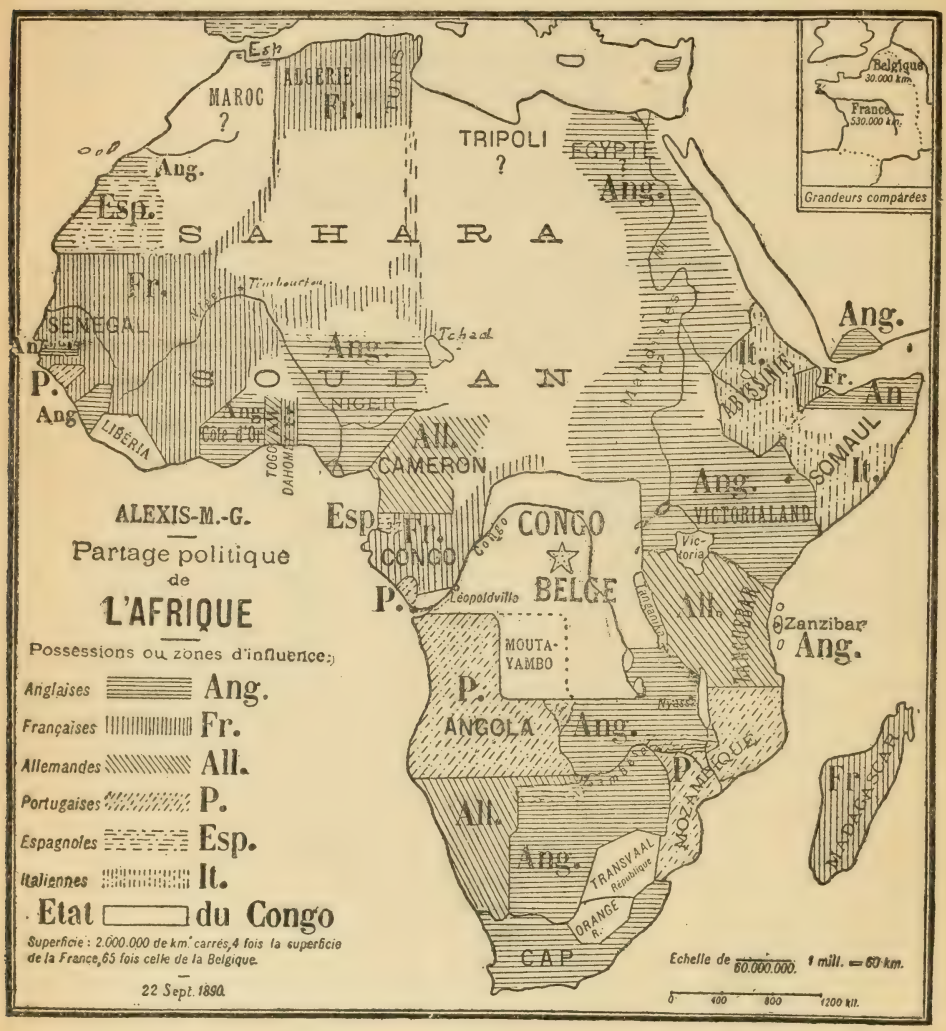

3° Aux *Allemands :* le Togo, le Cameroun, le Sud-Ouest africain, le Zanguebar méridional.

4° Aux *Portugais :* la Guinée portugaise, l'Angola, le Mozambique.

5° Aux *Espagnols :* Ceuta, la côte du Sahara, le Mouni.

6° Aux *Italiens :* la Somalie orientale, l'Érythrée ou côte de l'Abyssinie.

7° Aux *Belges :* le Congo belge.

8° Aux *Turcs :* la Tripolitaine, la suzeraineté nominale de l'Égypte.

9° *Libres :* le Maroc, le Libéria, l'Abyssinie.

V. — La croisade antiesclavagiste

L'Afrique française s'étend aujourd'hui diplomatiquement du rivage de la Méditerranée aux côtes de l'Atlantique, au golfe de Guinée et aux rives du Congo, sur une longueur de 5000 kilomètres de l'est à l'ouest et autant du nord au sud, ce qui fait une surface dix-huit fois plus étendue que celle de la France.

Dans cet immense domaine, à peine entrevu, vivent deux races antagonistes : l'une, la race arabe et musulmane, dominatrice et despotique; l'autre, la race nègre, victime et esclave de la première.

La lutte fratricide de ces deux races, vieille comme l'histoire, s'est aggravée il y a plus de mille ans par l'envahissement des doctrines égoïstes et sensuelles du mahométisme, longtemps combattu par les croisades; et il a fallu arriver jusqu'à notre époque pour voir s'organiser enfin la ligue des peuples chrétiens, non plus pour sauver la Terre Sainte, mais pour délivrer le continent africain.

C'est à la voix de Léon XIII que le cardinal Lavigerie, l'illustre primat d'Afrique, s'est fait l'apôtre de la rédemption des noirs, en prêchant aux peuples et aux gouvernements, à Paris, à Londres, à Bruxelles et à Rome, l'opportunité d'une nouvelle croisade contre l'islamisme.

Dans le congrès antiesclavagiste et international, tenu à Paris du 21 au 24 septembre 1890, il a été donné à l'auteur du présent ouvrage d'expliquer dans une conférence publique, au moyen d'une grande carte par lui dressée, quel est le domaine de la traite en Afrique, et quelles sont les zones d'action dévolues à chacune des puissances coloniales, en vue de la répression de la traite sur terre et sur mer.

Cette question humanitaire et sociale étant de nature à mieux faire comprendre la grandeur de la tâche réservée à la France dans cette croisade africaine, nous reproduirons ici une partie de cette conférence.

« L'Afrique, cet immense continent, est trois fois plus étendue que l'Europe, cinquante-six fois plus que la France. Nous ne nous figurons pas très bien la superficie d'un pays pareil. Pour vous en donner une idée, prenons comme unité de comparaison la surface de la grande île de Madagascar, laquelle, déjà plus grande que la France, serait cependant contenue au moins quatre fois dans l'État du Congo, par exemple. La comparaison frappe plus encore si l'on nous dit que le Congo belge contiendrait plus de quatre-vingts fois la Belgique elle-même, qui le possède par son roi.

« Au point de vue ethnographique, le continent comprend deux grandes divisions de races :

« 1° Les régions sèches du nord et du nord-est sont particulièrement habitées par les races blanche et brune et leurs métis, c'est-à-dire par les Arabes, les Berbères et autres sémites, par les Nubiens, les Gallas, les Somalis et autres Éthiopiens. Ce sont des peuples nomades, guerriers, conquérants, vivant de négoce ou de rapines. Professant l'islamisme, ils s'adonnent particulièrement à la chasse et au trafic des esclaves.

« 2° Plus au sud, dans le Soudan, sont les *nègres* proprement dits et, dans l'Afrique centrale, les *Bantous,* autre variété de la race noire. On aurait tort, en effet, de confondre les noirs en un seul type; ils sont de familles très diverses, de physionomies très variées, et les nuances physiques et morales qu'on observe parmi eux sont aussi distinctes qu'entre l'Européen et le Chinois. En général, ces noirs, groupés en peuplades peu nombreuses, vivent de la culture du sol, sont de mœurs paisibles, simples, naïves, superstitieuses, quoiqu'ils soient très aptes à une culture intellectuelle plus élevée qu'on ne le pense généralement. Malheureusement leur crédulité, exploitée par des féticheurs, les rend souvent cruels, anthropophages même, et leur simplicité de grands enfants les laisse à la merci des tyrans de toute espèce.

« Au point de vue social, politique et religieux, la différence est tout aussi profonde. Les blancs arabes et leurs métis, en introduisant en Afrique les pratiques du mahométisme, ont vu partout chez les noirs fétichistes une proie à saisir, des esclaves à subjuguer, un bétail humain à traiter de toutes façons par le fer et par le feu, tâche dont ils ne s'acquittent, hélas! que trop bien. C'est un demi-million de nègres qu'ils pourchassent annuellement, tuant les uns, emmenant les autres en esclavage, au risque d'en perdre les trois quarts en route.

« *L'aire de la traite* couvre environ la moitié centrale du continent africain. Sa limite coïncide au nord avec celles du Soudan et des peuples nègres; elle se dirige de Médine, en Sénégambie, vers Tombouctou, le lac Tchad et Kartoum, sur le Nil; de là elle traverse l'Abyssinie et la Somalie, longe à courte distance les côtes orientales jusqu'au bassin du Zambèze, dans le pays des Matabélés. Dans l'Afrique australe et occidentale, où les Européens ont plus d'influence, la limite de la traite s'éloigne des côtes, surtout dans le bassin du Congo, qu'elle remonte jusqu'aux Stanley-Falls, à 1500 kilomètres de la mer. De là elle se dirige à travers le Cameroun allemand et la Nigérie anglaise pour aboutir au Dahomey, de triste célébrité, et au pays de Kong, aujourd'hui soumis à la France.

« C'est dans cette immense surface, beaucoup plus grande que l'Europe, que s'exerce la cruelle chasse à l'homme. C'est de là qu'on

enlève chaque année trois cent mille nègres pour l'exportation; et comme, pour un esclave qui arrive à la côte, cinq ou six autres malheureux ont péri dans l'attaque de leurs villages ou sont morts en route de faim et de mauvais traitements, c'est donc, comme je l'ai dit, peut-être un million de victimes faites annuellement par les féroces négriers mahométans! Qu'on juge par là de l'admirable fécondité de cette race nègre, ainsi constamment décimée, et réparant ses pertes pour maintenir son chiffre actuel de population, qu'on évalue en général à quatre-vingts millions d'âmes.

« Quel espoir ne doit-on pas fonder sur cette vitalité elle-même! Arrive le jour de la libération tant souhaitée, vienne la protection efficace des Européens, ces quatre-vingts millions de noirs, régénérés par le christianisme, deviendront dans un siècle trois cents millions et dans deux siècles peut-être un milliard d'êtres humains, que l'Afrique, si féconde, nourrira sûrement sans difficultés. Quelle conquête d'âmes pour le ciel! Quelle belle perspective pour l'œuvre antiesclavagiste du pape Léon XIII et du cardinal Lavigerie!

« Pour la répression de la traite, l'acte de Berlin a établi qu'une surveillance sur terre et sur mer doit s'exercer par les puissances européennes qui se sont partagé les territoires africains. Chacune y est intéressée, surtout dans la zone d'influence qu'elle s'est attribuée par accord avec les puissances voisines.

« Si on fait le tour des côtes africaines, abstraction faite des îles, on peut remarquer qu'elles sont découpées en plus de trente portions appartenant à six puissances européennes : la France, l'Angleterre, l'Allemagne, le Portugal, l'Italie, l'Espagne, outre l'État indépendant du Congo belge, sans parler du Maroc et de l'Abyssinie ni des trois républiques de Libéria, Orange et Transvaal.

« L'État du Congo, quoique jeune encore, représente peut-être le mieux en Afrique le type d'un État chrétien constitué de toutes pièces en moins de dix années.

« Que ce partage africain ait souvent pour mobile les intérêts politiques et commerciaux, rien de plus naturel : ce sont là les petits calculs humains. Pour nous, je crois qu'il est plus consolant d'y voir des desseins providentiels, des vues de la miséricorde divine pour la régénération et la christianisation de nos frères de race noire. Commencer par la suppression de la traite et arriver à l'abolition de l'esclavage, tel est en ce moment le vrai rôle des puissances chrétiennes en Afrique, et, bon gré mal gré, nous sommes forcés de reconnaître la justesse de cette observation que faisait à Saint-Sulpice le vénérable cardinal Lavigerie : *Le doigt de Dieu est là!*

« Frère ALEXIS-MARIE. »

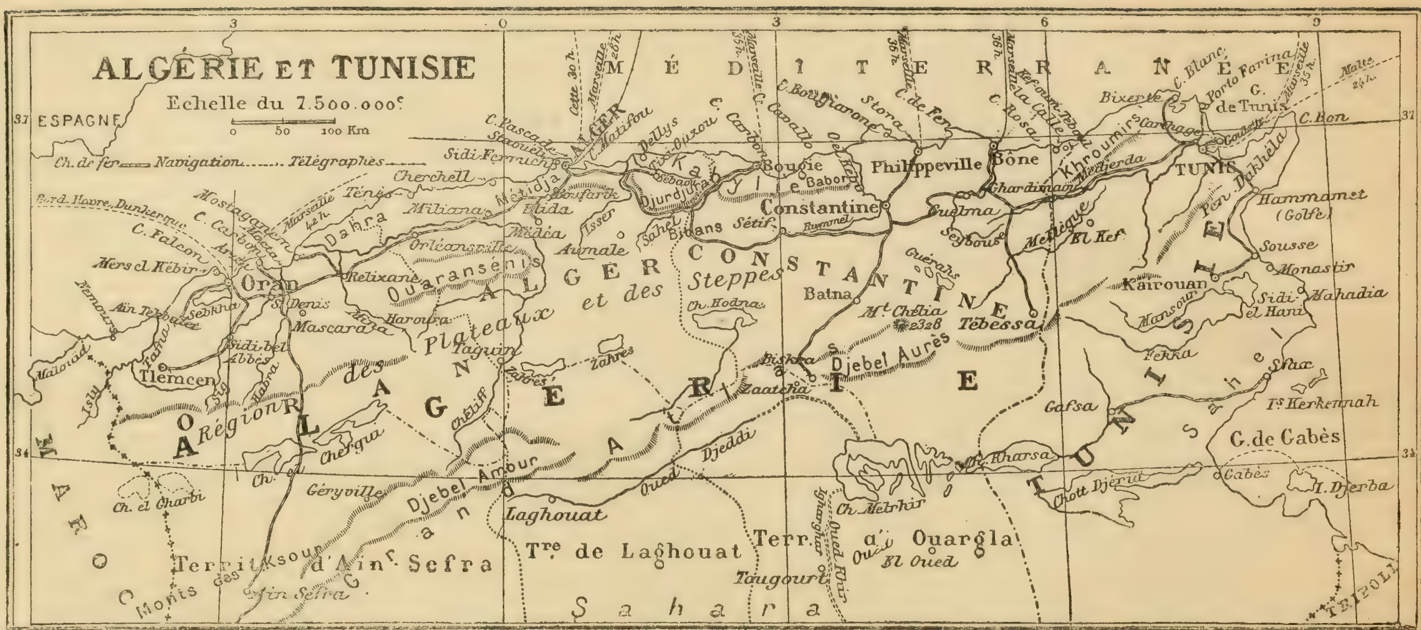

Carte générale de l'Algérie et de la Tunisie.

AFRIQUE

ALGÉRIE

CHAPITRE I. — L'HISTOIRE ET LA CONQUÊTE

ALGÉRIE. — L'Algérie, dont le nom dans sa forme actuelle est tout moderne, est la partie centrale de la contrée que les Anciens appelaient la *Berbérie* ou *Pays barbaresque*, à cause de ses populations berbères, et qui comprend le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Tripolitaine.

Les *Romains* divisaient le nord du continent africain en *Afrique, Numidie* et *Mauritanie*. L'Afrique propre ou proconsulaire (*Ifrikia*) correspondait à la Tunisie et à la Tripolitaine actuelles; la Numidie, au département de Constantine. La Mauritanie s'étendait jusqu'aux colonnes d'Hercule (Gibraltar) et se divisait en Mauritanie sitifienne, avec *Sitifis* (Sétif) pour capitale; Mauritanie césarienne, capitale *Cæsarea* (Cherchell), et Mauritanie tingitane, capitale *Tingis* (Tanger).

Au IXe siècle avant Jésus-Christ, les *Phéniciens* colonisèrent toute la côte; leur capitale, *Carthage*, joua un grand rôle dans l'histoire, et, après une lutte héroïque, fut détruite par les Romains, 146 ans avant Jésus-Christ. Ceux-ci s'établirent d'abord sur les territoires phéniciens de la côte et s'enfoncèrent ensuite dans le pays en subjuguant les populations berbères; ils fondèrent de grandes cités, dont les ruines imposantes se voient encore, notamment à El-Djem (Tunisie), où se trouve le plus grand amphithéâtre connu; à Tébessa, à Lambèse, dans l'Aurès et dans toute la province de Constantine jusqu'à Biskra, où ils eurent des postes militaires; ils s'étendirent moins sur les plateaux des provinces d'Alger et d'Oran. Leur marche conquérante se fit ainsi de l'est à l'ouest, tandis que plus tard les *Vandales*, barbares germains, procédèrent en sens contraire, venant par les rivages de l'Espagne (Ve-VIe siècles). Les *Byzantins* parurent au VIe siècle, mais furent remplacés au VIIe par les *Arabes* musulmans, qui en peu d'années fondèrent l'empire de Kairouan, en Afrique, et le califat de Cordoue, en Espagne. Toute la Berbérie fut désignée par les Arabes sous le nom de Magreb, « Pays du couchant. » Vers le XIe siècle, les *Berbères* reprirent peu à peu leur indépendance; mais au

XVIe, après l'expulsion des Maures de l'Espagne, une anarchie complète sévit dans le pays, et les forbans de la côte infestèrent la Méditerranée.

C'est alors qu'apparurent le fameux corsaire turc de Mitylène, Bab-Aroudj, vulgairement appelé *Barberousse*, et son frère Kaïr-Eddin, qui s'emparèrent d'Alger et, malgré les tentatives de Charles-Quint, soumirent tout le pays à la suzeraineté de la *Porte ottomane* (1516). Leurs successeurs portèrent d'abord le titre d'agha, « chef des troupes, » et prirent dans la suite celui de dey, « oncle ou patron, » et de pacha, « serviteur du chah ou roi. » C'était l'usage, en Europe, de désigner la contrée sous le nom de *régence d'Alger*.

On appelait *odjac* le gouvernement turc d'Alger, composé des ministres de la guerre, de la marine, des finances et de l'intérieur. Comme le dey était élu par la milice, il s'ensuivit que l'agha, son chef, était le personnage le plus influent et que les deys finirent pour la plupart tragiquement.

Cette période, dite turque, est signalée par des pirateries continuelles sur les côtes européennes de la Méditerranée, et les plus puissants royaumes chrétiens subirent jusqu'en 1830 l'humiliation de payer un tribut au chef des brigands d'Alger, pour obtenir une paix relative.

Cependant la France entretint, presque de tout temps, avec l'odjac des relations politiques et commerciales. C'est ainsi que dès 1520 des Provençaux obtinrent à prix d'argent le privilège exclusif de la pêche du corail près du littoral algérien, ainsi que l'exportation des produits de ce pays d'outre-mer; plus tard, des établissements français furent créés au Bastion de France, à la Calle, au cap Rose, à Collo, et à partir de 1581 nous eûmes un consul à Alger. L'odjac n'en laissa pas moins à plusieurs reprises, sous Henri IV et Louis XIII, capturer nos vaisseaux, dévaster nos comptoirs et remplir ses bagnes de prisonniers français. Pour réprimer ces brigandages, Louis XIV fit bombarder Alger par Duquesne en 1682 et 1683, et par d'Estrée en 1688. Il s'ensuivit avec l'ambassadeur algérien, venu à Versailles en 1690, un traité qui maintint la paix pendant le XVIIIe siècle. Les pirateries s'étant renouvelées lors de l'expédition d'Égypte et après notre défaite navale de Trafalgar, Bonaparte prépara contre la Régence une expédition qui n'eut pas lieu; mais en 1815 la flotte anglaise de lord Exmouth, pour exécuter la décision du congrès de Vienne, lança 34000 projectiles sur la capitale du dey et écrasa sa flotte. Le coup était terrible, mais non mortel à cette piraterie, que la France seule devait anéantir en 1830, au profit de la liberté des chrétiens, du commerce maritime et de la tranquillité des populations côtières. Voici les circonstances qui ont amené la conquête.

Un coup d'éventail. — La France payait depuis trois siècles une redevance annuelle pour les concessions d'Afrique. Hussein-Pacha, élu dey en 1818, éleva cette redevance de 90000 à 380000 francs. Le consul

français en promit 300000; mais Louis XVIII, en 1820, ne voulut accorder que 220000 francs. Cette cause de mésintelligence n'était pas la seule ni la plus grave. Deux juifs algériens, du nom de Bacri et Busnach, avaient autrefois fourni une grande quantité de blé au Directoire et à l'armée française d'Égypte. Leurs créances s'élevant à plusieurs millions n'avaient jamais été acquittées, malgré les fréquentes réclamations du dey, qui avait de grands intérêts dans cette affaire, dont les tribunaux étaient saisis. Le 30 avril 1827, notre consul, M. Deval, étant allé le visiter, Hussein se plaignit vivement des lenteurs du procès; il s'ensuivit une altercation qui eut lieu dans les termes suivants, d'après le rapport du consul lui-même au gouvernement français :

« — Pourquoi, lui dit le dey, votre ministre n'a-t-il pas répondu à la lettre que je lui ai écrite?

« — J'ai eu l'honneur de vous en porter la réponse aussitôt que je l'eus reçue.

« — Pourquoi ne m'a-t-il pas répondu directement? Suis-je un manant, un homme de boue, un va-nu-pieds? Mais c'est vous qui êtes la cause que je n'ai pas reçu la réponse de votre ministre, c'est vous qui lui avez insinué de ne pas m'écrire! Vous êtes un méchant, un infidèle, un idolâtre!... »

« Se levant alors de son siège, ajoute M. Deval, il me porta avec le manche de son chasse-mouches trois coups violents sur le corps et me dit de me retirer. »

C'est ce fameux coup de chasse-mouches ou d'éventail qui valut à Hussein la perte de son royaume et à la France la plus importante de ses conquêtes coloniales. Une réparation d'honneur fut exigée; mais Hussein ayant refusé de la donner, M. Deval, rappelé par son gouvernement, quitta Alger avec tous nos nationaux, et les hostilités commencèrent. Nos établissements de la Calle et de Bône étaient livrés au pillage pour la quatrième fois. Par contre, le commandant Collet infligeait peu après une sanglante défaite aux corsaires algériens; mais le dey ne se soumit pas. L'année suivante s'étant passée en escarmouches et en négociations, un dernier accommodement fut proposé en juillet 1829 au dey, qui aux menaces de notre parlementaire répondit fièrement: « J'ai aussi de la poudre et des canons. Nous ne pouvons nous entendre: tu peux te retirer. Le sauf-conduit qui t'a amené protègera ton départ. »

Mais, le lendemain, le vaisseau parlementaire français *la Provence* fut criblé de boulets par les batteries du port. Le dey était-il coupable de ce second méfait? Il protesta que les canonniers avaient agi sans ses ordres. Néanmoins le gouvernement de Charles X ne devait plus balancer: il organisa donc une expédition décisive contre la Régence.

La conquête. — L'année suivante (1830), une flotte de 400 vaisseaux de transport, escortée de 100 vaisseaux de guerre, débarquait à Sidi-

Ferruch, les 15 et 16 juin, une armée de 37000 hommes sous le commandement du général de Bourmont. Le 29 du même mois, après cinq jours de combat, on enlève d'assaut le plateau de Staouéli, défendu par Mustapha-Bou-Mezrag; et, le 4 juillet, la prise du *Sultan-Kalassi*, « Château de l'Empereur, » construit par Charles-Quint, nous assure la possession d'Alger. En effet, le dey, retiré dans la kasbah ou citadelle, demande à capituler et se livre au vainqueur avec son trésor, évalué à 48 millions de francs. Aussitôt le général de Bourmont le fait conduire à Naples avec sa suite; le corps des janissaires est expulsé, l'odjac dissous, et la France reste maîtresse de la position.

Mais ce n'est pas tout de conquérir, il faut consolider; nous ne le pourrons ici qu'à la condition de soumettre les tribus révoltées et de gagner sans cesse du terrain. De là l'occupation d'Oran (1831), de Bône (1832), d'Arzeu, de Mostaganem et de Bougie (1833), opérée sous l'administration successive des généraux de Bourmont, Clauzel, Berthezène, Savary, Voirol et Drouet d'Erlon; celui-ci fut le premier gouverneur général d'Alger, en 1834.

A cette époque, pour établir des rapports avec les indigènes, on organisa le *corps des zouaves* et les *bureaux arabes*. Les zouaves étaient, à l'origine, des bataillons indigènes composés de Kabyles zouaouas de la province de Constantine; il s'y mêla bientôt des aventuriers de toute provenance, dont Lamoricière, le « mâcheur de poudre », au dire des Arabes, fit « un corps d'élite, les vrais soldats d'Afrique, les héros des coups de main difficiles, les fantassins des longues marches, des nuits sans sommeil et des journées sans eau ». Les bureaux arabes étaient formés d'officiers français qui concentraient entre leurs mains la justice, les finances et l'administration. Connaissant les langues du pays, ces officiers s'enquirent par eux-mêmes, sans le secours d'interprètes souvent infidèles, du caractère, des mœurs et des habitudes des indigènes. Le premier chef de bureau arabe fut encore Lamoricière, homme de résolution, rempli de ressources dans l'esprit et animé du désir de bien faire, ce qui lui concilia l'affection de ses subordonnés. Des abus résultants de leurs pouvoirs trop étendus firent supprimer plus tard ces bureaux arabes.

Jusqu'en 1834, l'occupation française avait été restreinte aux villes côtières. Des hésitations, des fautes militaires, des mesures impolitiques, parfois aussi des traitements maladroits appliqués aux indigènes, avaient indisposé ceux-ci contre nous et compromis l'entreprise. C'est alors que parut l'ennemi le plus redoutable qui combattra, souvent avec succès, l'influence française pendant plus de douze ans.

Abd-el-Kader. — Cet homme, ce conquérant, c'est Abd-el-Kader. Fils d'un marabout influent, il avait reçu une éducation soignée, vu l'Orient et l'Égypte, était versé dans l'étude du Coran, et à la science d'un taleb il joignait la vigueur du soldat. Bien fait de corps, élégant dans sa

tenue, habile dans les exercices militaires, doué de bravoure autant que de sens politique, à la fois froid et passionné, souple et violent, d'une activité infatigable et d'un vrai talent d'organisation, Abd-el-Kader était fait pour dominer. Les tribus de la province d'Oran, livrées à l'anarchie, avaient besoin d'un chef et se groupèrent autour de celui qu'elles considéraient « comme envoyé de Dieu ». En 1834, le général Desmichels, commandant d'Oran, le reconnaît comme « prince des croyants » et lui fournit même des secours pour vaincre ses compétiteurs.

Cette politique ayant été désavouée, le général Trézel, qui succéda à Desmichels, attaqua Abd-el-Kader et se fit battre par lui sur la Macta (1835). L'année suivante, le général Bugeaud défit l'émir à la Sikkah; mais il conclut avec lui, en 1837, l'imprudent traité de la *Tafna*, qui livrait au chef arabe les provinces d'Oran, de Titéri et d'Alger, sauf les villes du littoral et la plaine de la Métidja, qui restaient à la France.

Louis Blanc fait de l'entrevue de la Tafna le récit suivant, qui peint bien les personnages en action :

Entrevue de la Tafna. — « A neuf heures du matin, on fit halte dans un vallon du plus riant aspect que baignent les eaux de la Tafna : là était le lieu du rendez-vous. Mais on n'y rencontrait que la solitude, le silence; pas un cavalier arabe ne se dessinait à l'horizon. Le soldat se sentit humilié. Il fallut attendre; et l'on attendit longtemps... A bout de patience, et oubliant la dignité de son rang pour n'obéir qu'aux impétueux conseils de son dépit et de son courage, le général Bugeaud laisse au général Laidet le commandement des troupes, et, suivi de son état-major, il se porte en avant...

« Presque entièrement composé de cavalerie, l'armée d'Abd-el-Kader figurait un immense triangle, dont les angles mouvants s'appuyaient à trois collines. Arrivé au milieu des avant-postes, le général français vit venir à lui un chef de tribu, qui lui montra un coteau sur lequel était l'émir. « Je trouve indécent de la part de ton chef, dit le général Bugeaud « à l'Arabe, de me faire attendre si longtemps et venir de si loin. » Et il s'avança résolument. Alors parut l'escorte de l'émir : jeunes et beaux pour la plupart, les chefs arabes étalaient avec faste leurs riches costumes et montaient des chevaux magnifiques. Bien différente était celle du général Bugeaud, à laquelle s'étaient réunis plusieurs membres de l'administration civile, coiffés de la casquette modèle, et dans une tenue fort peu militaire. Un cavalier sortit des rangs. Il portait un burnous grossier, la corde de chameau; il ne se distinguait point par son costume du dernier des cavaliers ennemis; mais autour de son cheval noir, qu'il enlevait avec beaucoup d'élégance, des Arabes marchaient tenant le mors de bride et les étriers. C'était Abd-el-Kader. Le général français lui ayant tendu la main, il la lui serra par deux fois, sauta rapidement à terre et s'assit. Le général prit place auprès de lui, et l'entretien commença.

« L'émir était de petite taille. Il avait le visage sérieux et pâle, les traits délicats et légèrement altérés, l'œil ardent. Ses mains, qui jouaient avec un chapelet suspendu à son cou, étaient fines et d'une distinction parfaite. Il parlait avec douceur, mais il y avait sur ses lèvres et dans l'expression de sa physionomie une certaine affectation de dédain. La conversation porta naturellement sur la paix qui venait d'être conclue; et Abd-el-Kader parla de la cessation des hostilités avec une mensongère et fastueuse indifférence. Le général français lui faisait observer que le traité ne pourrait être mis à exécution qu'après avoir été approuvé, mais que la trêve était favorable aux Arabes, puisque, tant qu'elle durerait, on ne toucherait pas à leurs moissons : « Tu peux dès à présent les détruire, répon- « dit-il, et je t'en donnerai par écrit, si tu veux, l'autorisation. Les « Arabes ne manquent pas de grains. »

« L'entretien fini, le général Bugeaud s'était levé, et l'émir restait assis. Blessé au vif, le général français le prit alors par la main, et l'attirant à lui d'un mouvement brusque: « Mais relevez-vous donc ! » Les Français furent charmés de cette inspiration d'une âme impérieuse et intrépide, et les Arabes laissèrent percer leur étonnement. Quant à l'émir, saisi d'un trouble involontaire, il se retourna sans proférer une parole, sauta sur son cheval et regagna les siens. En même temps on entendit une puissante clameur que les échos prolongèrent de colline en colline. « Vive le sultan! » criaient avec enthousiasme les tribus. Un violent coup de tonnerre vint ajouter à l'effet de cette étrange scène; et, se glissant dans les gorges des montagnes, les Arabes disparurent. » (Louis Blanc, *Histoire de dix ans.*)

Fier de ce succès diplomatique, qui le grandit énormément aux yeux des peuples arabes, Abd-el-Kader ne tarda pas à agir en souverain. Il se débarrassa bientôt de ses rivaux, vainquit ou écrasa les tribus récalcitrantes, divisa le pays en huit gouvernements, et se créa une armée permanente au lieu des troupes temporaires. « Il avait 10000 réguliers, dont 3000 fantassins, 2000 cavaliers et 240 artilleurs avec une vingtaine de pièces; des poudrières fonctionnaient à Mascara, Miliana, Médéa, Tagdempt; une manufacture d'armes était installée à Miliana, une fonderie de canons à Tlemcen. Sebdou, Saïda, Tagdempt, Boghar, Biskra, formaient de l'ouest à l'est une ligne de places qu'il avait construites ou réparées ; c'étaient autant de forteresses pour mater les tribus, de magasins où s'amassaient les approvisionnements, de retraites en cas de guerre malheureuse. » (Maurice Wahl.)

Telle est l'organisation moyennant laquelle, après deux ans de paix, l'émir tiendra en échec durant huit ans de nombreuses armées françaises.

Pendant ce temps, nos troupes atteignent Constantine, où dominait le bey Ahmed. Après un échec grave en 1836, la ville fut prise d'assaut, en 1837, par le maréchal Valée, qui remplaça le général de Damrémont, tué la veille.

En octobre 1839, les hostilités recommencèrent avec Abd-el-Kader, qui prétendait renfermer les Français dans la Métidja. Ceux-ci en sortirent pour occuper en 1840 Cherchell, Médéa et Miliana, tandis que le capitaine Lelièvre, avec 300 hommes, défendait victorieusement, pendant quatre jours, Mazagran attaqué par une nuée d'Arabes.

L'émir Abd-el-Kader.

Mazagran n'était rien de plus qu'un petit fort élevé à la hâte par les Français, non loin de Mostaganem. Il renfermait la 10e compagnie du bataillon d'Afrique, commandée par le capitaine Lelièvre, lorsque le 1er février quelques éclaireurs arabes vinrent reconnaître les lieux. Le lendemain, les contingents de quatre-vingt-deux tribus, sous les ordres de Mustapha-Ben-Tehamy, calife de Mascara, prirent position devant le

fort. La garnison n'avait pour toutes provisions qu'un baril de poudre, une pièce de canon et 40000 cartouches; mais, en revanche, elle était composée de braves disposés à vendre chèrement leur vie.

« Animé par le fanatisme religieux et par des promesses de récompense, l'ennemi se précipita avec rage contre les murailles, que son artillerie avait entamées, et y planta quatorze de ses drapeaux. Les assiégés reçurent cette attaque et celles qui suivirent par un feu de mousqueterie qui couvrit de cadavres les abords de la brèche. Trois fois le canon abattit le drapeau national, trois fois il fut relevé avec enthousiasme aux cris de : *Vive le roi! Vive la France !*

« Le 3 et le 4, l'acharnement des Arabes redoubla. Ils venaient sur la brèche se faire tuer en se précipitant sur les baïonnettes de nos soldats. Sur le soir, les munitions étaient presque complètement épuisées; le capitaine Lelièvre rassembla ses hommes : « Mes amis, leur dit-il, nous avons « encore un tonneau de poudre presque entier et douze mille cartouches; « nous nous défendrons jusqu'à ce qu'il ne nous en reste plus que douze « ou quinze, puis nous entrerons dans la poudrière pour y mettre le feu, « heureux de mourir pour notre pays. Vive la France! »

« Le cinquième jour, les Arabes, fatigués de cette intrépide résistance, renoncèrent au succès et abandonnèrent la place, emportant des centaines de morts ou de blessés. Lorsque les braves de Mazagran purent se compter, il ne leur manquait que dix-neuf des leurs, trois morts et seize blessés ! » (Comtesse Drohojowska, *Algérie française.*)

Impuissant à s'emparer des places fortes, Abd-el-Kader résolut de tenir la campagne et de harceler ses adversaires. Grâce à cette tactique, plus naturelle pour l'Arabe, la difficulté pour nous était moins de battre l'émir que de l'atteindre. Avec son armée de 10000 hommes seulement, mais intrépide et montée à la légère, on le trouvait partout, sans pouvoir le surprendre nulle part. Aussi fallut-il, en 1841, au nouveau gouverneur le général Bugeaud, 100000 soldats divisés en corps nombreux, pour traquer de toutes parts cet ennemi insaisissable. Bugeaud s'empare de Mascara (1841), de Tlemcen (1842), et soumet la vallée du Chéliff, où il fonde Orléansville. De son côté, le duc d'Aumale surprend, par le brillant fait d'armes de Taguin (1843), la *Smala* ou camp d'Abd-el-Kader et fait 4000 prisonniers avec un riche butin.

Voici à ce sujet quelques détails.

Prise de la Smala. — « Depuis que l'émir n'avait plus de résidence fixe, et que son rôle s'était abaissé aux étroites proportions de chef de bande, sa famille et celles des principaux personnages de sa maison avaient dû partager sa vie nomade et se former en smala. On appelle smala, chez les Arabes, ce que nous nommerions les équipages, la suite; elle comprend la famille, les domestiques, les tentes, les richesses du maître. La smala d'Abd-el-Kader comptait 12 à 15000 personnes. Elle suivait tous

ses mouvements et était l'objet de sa plus grande sollicitude. Le général Bugeaud songea à s'en emparer, et confia l'exécution de cette entreprise difficile au duc d'Aumale.

« Le 10 mai, le jeune prince se mit en marche à la tête de 13000 fantassins et de 600 cavaliers. Le 14, il arriva à Goujilah, où il apprit que la smala était, en ce moment, à quinze lieues au sud-ouest; il prit aussitôt cette direction, et le 16, après vingt-cinq heures d'une marche accablante, dans un pays inculte et sans eau, il aperçut, près de Taguin, une réunion de tentes occupant un espace de près de deux kilomètres. N'écoutant que son ardeur, sans songer à sa faiblesse numérique, l'avant-garde, composée de 500 chevaux seulement, s'élance au galop, conduite par le prince, par le colonel Youssouf et par le lieutenant-colonel Morris. Dire l'effet de cette attaque subite serait impossible. Les femmes épouvantées, les vieillards et les enfants se pressent en tumulte et communiquent leur trouble aux fantassins réguliers, qui résistent à peine. C'est une mêlée, une confusion affreuse; ceux qui purent prendre la fuite se dirigèrent vers le désert; les autres, au nombre de 4000, restèrent nos prisonniers. Le trésor de l'émir, ses tentes, ses drapeaux, tombèrent en notre pouvoir. » (Comtesse Drohojowska.)

Quant à Abd-el-Kader, pressé de toutes parts, il se réfugia au Maroc, où il entraîna le chérif Abd-er-Rhaman dans la « guerre sainte ». Mais le bombardement de Tanger et de Mogador par l'escadre du prince de Joinville, et surtout la *victoire de l'Isly* (14 août 1844), remportée par Bugeaud sur l'armée marocaine, obligent bientôt le sultan à la paix de Tanger (1845), qui fixe notre frontière actuelle du côté de l'ouest. L'année suivante (1846) a lieu la soumission du Dahra, insurgé par les instigations du marabout Bou-Maza, puis celle de l'Aurès, dont la principale ville, Biskra, nous appartenait déjà. En même temps Abd-el-Kader, rentré en Algérie, est poursuivi de tribus en tribus, dont il se voit successivement abandonné et trahi, ainsi que du chérif marocain, qui lui refuse même l'hospitalité.

Aussi se rend-il, le 23 décembre 1847, au colonel de Lamoricière, sous la promesse de pouvoir se retirer librement à Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acre. Lamoricière le présenta au duc d'Aumale, devenu gouverneur, qui ratifia la promesse faite. Mais le gouvernement de Louis-Philippe dirigea l'émir sur Toulon, puis l'interna à Pau et de là à Amboise jusqu'en 1854. Alors Napoléon III lui permit d'aller habiter Damas en Syrie, où, fidèle à sa promesse de ne pas retourner en Afrique, il termina ses jours en 1883.

L'Algérie est dès lors à nous dans la majeure partie du Tell et sur les plateaux; mais il faut encore faire respecter notre autorité par les populations sahariennes et kabyles, toujours prêtes à combattre pour leur indépendance à la voix des marabouts ou de leurs chefs nationaux.

C'est pourquoi une expédition est dirigée contre l'oasis de Zaatcha, en 1849. La ville, prise d'assaut, fut détruite, et sa population anéantie; cette affaire nous coûta 1500 hommes, sans compter les victimes du cho-

léra. En 1852 Laghouat, et en 1854 Tougourt, tombent à leur tour en notre pouvoir, après une résistance également opiniâtre. Ouargla fut reprise en 1860, et le général de Gallifet, avec une colonne légère montée sur des chameaux, surprit en 1872 El-Goléa, qui devint alors le point extrême de nos possessions, à 1100 kilomètres au sud d'Alger.

Dans les mêmes années on avait conduit diverses expéditions en Kabylie, dont nous possédions depuis longtemps les villes maritimes : Bougie, Djidjelli, Collo et Dellys. En 1844-47, Bugeaud avait soumis une partie du pays. Des insurrections presque annuelles furent réprimées jusqu'en 1857 ; enfin le général Randon dut employer 35000 hommes pour vaincre ces intrépides montagnards, mal armés, désunis, mais fiers et indomptables, résignés à subir les guerres les plus atroces.

Mac-Mahon leur infligea la sanglante défaite d'Icheriden, qui les réduisit (1857). Pour dompter ce pays, qui n'avait jamais connu de maîtres, il fallut construire le fort Napoléon, aujourd'hui fort National.

En 1864, d'autres insurrections furent réprimées, notamment celle des Ouled-Sidi-Cheikh, dans le Sud oranais, et celle des Flittas, dans l'Ouaransénis.

A la suite des revers de la France en 1870-1871, les Kabyles des provinces d'Oran et d'Alger se soulevèrent de nouveau, et ce soulèvement eut pour cause des mesures intempestives portées par le gouvervement de la Défense nationale, notamment celle de la naturalisation en masse des juifs algériens, détestés des Kabyles, auxquels ils enlèvent peu à peu toutes leurs propriétés. Les Kabyles, défaits au combat de Djebel-Bou-Thaleb, payèrent des contributions de guerre considérables ; leur autonomie municipale fut supprimée, et une partie de leurs terres affectées à la colonisation.

Le soulèvement de l'Aurès, en 1879, n'eut pas de graves conséquences. Il nous en coûta bien davantage pour étouffer l'insurrection de 1881, laquelle n'était en réalité qu'une suite de la lutte permanente des Ouled-Sidi-Cheikh, mal domptés en 1871. C'est encore un marabout, Bou-Amama, qui, profitant du mécontentement des tribus, les excita à la révolte. De nombreuses colonnes délogèrent successivement les insurgés de leurs ksour et poursuivirent Amama jusqu'à Figuig.

En 1881, la *mission du colonel Flatters,* chargée d'étudier la création d'un chemin de fer transsaharien jusqu'au Soudan, fut massacrée dans le désert au sud-est d'El-Goléa, vers le 23e degré de latitude nord, par les Touareg Hoggar, aidés de la complicité des Chaamba qui étaient dans son escorte. Ce massacre, qui n'a pu être vengé, porta un rude coup à l'influence française dans la région du Sud vers le Soudan. Toutefois 1882 vit l'occupation du Mzab et de Ghardaïa, ce qui nous assura la tranquillité relative du Sahara algérien au nord d'El-Goléa.

Nous parlerons plus loin du projet d'un chemin de fer transsaharien, destiné à dominer le désert jusqu'au Niger et au lac Tchad.

La conquête de la Tunisie, en 1881, compléta notre colonie algérienne vers l'est et garantit sur ce point la paix du pays.

Il n'en est pas de même à l'ouest, où la frontière marocaine, tracée arbitrairement par le traité de Tanger, coupe en deux des régions natu-

Prise de Constantine, d'après Horace Vernet

relles habitées par les mêmes tribus. Le cours de la Malouïa eût été plus rationnellement choisi. Du reste, la conférence internationale d'Algésiras, tenue en 1906 sur les instances de l'empereur d'Allemagne, a convenu d'attribuer à la France et à l'Espagne notamment la police des huit ports marocains. Mais l'année suivante nos troupes eurent à combattre de nom-

breuses attaques marocaines sur la frontière algérienne et aux environs des ports de l'Atlantique, surtout de Casablanca. A Mogador, nos canonnières repoussèrent l'armée de Moulaï-Hafid, révolté contre le sultan Abd-el-Aziz, qu'il a fini par remplacer sur le trône avec l'assentiment des puissances. En même temps mourait le fameux agitateur contre nous, Bou Amama, « l'homme au turban. » On peut donc espérer à bref délai le règne de la paix pour cet empire malade, livré à l'anarchie et au brigandage. De plus, les missionnaires catholiques pourront sans doute y porter la lumière de l'Évangile, que repoussait obstinément le fanatisme musulman. Quant à la France, elle en retirera naturellement son avantage, à commencer par la tranquillité et la prospérité de sa frontière d'Algérie.

Tel est le résumé de cette conquête algérienne, « qui a coûté à la France, dit Élisée Reclus, *six milliards de francs et plusieurs centaines de milliers d'hommes,* soldats ou colons. »

Nous empruntons au même auteur les considérations ci-après sur la situation actuelle et sur l'avenir de cette colonie.

La France algérienne. — « En parlant de l'Algérie, on lui donne souvent le nom de « France nouvelle » ou de « France africaine ». A maints égards cette expression est justifiée. Il est certain que les Français se sont très solidement établis dans le continent africain, apportant leur langue et leurs mœurs. Villes et villages de construction européenne se sont élevés non seulement dans la région du littoral, mais dans toutes les parties du territoire; des routes traversent le pays jusque sur les confins du désert. On a pu comparer l'œuvre accomplie par les Français en un demi-siècle à celle qui fut le résultat de sept siècles d'occupation romaine. Si leur civilisation est encore bien loin d'avoir aussi fortement assimilé la population indigène, si leurs colonies dans la région orientale des plateaux sont encore clairsemées en comparaison de celles des Romains, à d'autres égards ils ont fait davantage.

« Cependant l'Algérie a de grands progrès à faire avant qu'elle puisse être en toute justice comparée à la France, comme une « France nouvelle ». Il faut d'abord que son territoire, presque désert dans une grande partie de son étendue, se peuple ou se repeuple, et que ses immenses ressources minières, agricoles, industrielles, soient utilisées; il faut que le pays, maintenant suspendu dans le vide, pour ainsi dire, puisqu'il confine à des solitudes inexplorées, se rattache par des itinéraires suivis et des recherches scientifiques aux oasis du désert et aux régions populeuses du Sénégal et du Niger; il faut surtout que les éléments ethniques si divers de la contrée se fondent en une population homogène. L'Algérie est encore loin d'avoir constitué son unité morale et politique; non seulement l'assimilation ne s'est point faite entre vainqueurs et vaincus,

mais le monde arabe, en tant que musulman, est encore fermé, et la société kabyle n'a fait que s'entr'ouvrir aux idées modernes. C'est isolément, par individualités distinctes, non par grandes masses, que s'établit l'union. Des deux parts les foules se haïssent ou du moins se regardent encore obliquement, parce qu'elles ne se comprennent point, et l'injure est toujours ressentie doublement quand elle vient d'un étranger. Pourtant, quand on a vu les habitants de la Tunisie, ceux du Djérid, « pays des Palmes, » accepter si facilement la domination de la France, peut-on douter que la principale cause de l'acquiescement passif ou volontaire des indigènes algériens au régime européen augmente ou diminue avec les garanties de justice qu'il leur assure? D'ailleurs n'existe-t-il pas en Algérie des tribus telles que les Douair et les Smela, des environs d'Oran, qui de tout temps, même dans l'infortune, sont restées les fidèles alliées des Français, malgré cette invincible haine dont on a souvent parlé comme devant à jamais séparer les deux races? La conquête des ksour du Sahara, dans les régions presque inabordables aux hommes du Nord, eût-elle même été possible, si les Français n'avaient pas été secondés par des *goum* de diverses tribus?

« Suivant un proverbe arabe, le peuple ne demande que deux choses : « la pluie et la justice. » L'une donne le pain, l'autre assure la paix, le progrès social, l'assimilation graduelle des éléments naguère en lutte, et non pas cette assimilation qui consisterait à penser de la même manière, à ne parler qu'une seule langue, à se conformer aux mœurs et aux usages de la capitale, mais celle qui repose sur le respect mutuel et l'observation du droit à l'égard les uns des autres. Or, qu'on ne l'oublie pas, entre populations entremêlées que séparent les origines, les traditions, les mœurs, l'état social, il n'y a d'autres alternatives que l'assimilation graduelle, l'avilissement par la servitude ou le massacre. » (Élisée Reclus, *Afrique septentrionale.*)

CHAP. II. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

I. — CONFIGURATION GÉNÉRALE

Situations et bornes[1]. — L'Algérie, avec la Tunisie qui lui est adjointe, forme au nord de l'Afrique une vaste contrée située à proximité de la France, dont elle est séparée par moins de 200 lieues de mer, et presque sous les mêmes méridiens.

Les bornes de l'Algérie, sans sa partie désertique, sont : au nord, la Méditerranée; à l'ouest, le Maroc; à l'est, la Tunisie ; au sud, le Sahara algérien.

[1] Un chapitre spécial sera donné plus loin sur le Sahara français. Mais nous conserverons ici, nonobstant certaines répétitions, la rédaction des chapitres de l'Algérie et de la Tunisie, avec leurs parties sahariennes.

Position astronomique. — L'Algérie ainsi comprise s'étend de 30° (Chott-ech-Chergui) à 37° (cap Bougaroni) de latitude septentrionale, et de 4°40′ de longitude ouest à 6°20′ de longitude est. En y ajoutant la Tunisie, on atteint 37°20′ de latitude nord, au cap Blanc, et 9° de longitude est, sur la limite de la Tripolitaine.

Alger se trouve à peu près sous le méridien de Paris, exactement à 0°44′ de longitude est, et Tunis à 7°50′ de même longitude. Alger est en ligne droite à 660 kilomètres de Port-Vendres, 780 de Marseille, 1400 de Paris.

Superficie. — Dans son ensemble, l'Algérie proprement dite affecte la forme d'un rectangle ayant en moyenne 1000 kilomètres de longueur, de l'ouest à l'est, et 200 kilomètres de largeur du nord au sud. Ainsi envisagée, la superficie de l'Algérie est de 200000 kilomètres carrés. Celle de la Tunisie, sans la partie saharienne, étant de 70000 kilomètres carrés, nos possessions de Berbérie, colonisables par les Européens, ont une superficie de 270000 kilomètres carrés, soit la moitié de celle de la France. Quant au *Sahara algérien*, partie septentrionale du Sahara, officiellement « zone d'influence » de l'Algérie, il mesure approximativement 2700000 kilomètres carrés, formant les *Territoires du Sud.*

Le littoral algérien. — Le littoral algérien décrit dans son ensemble un arc très tendu, long de 1100 kilomètres environ, tournant sa convexité au nord vers la mer, et relevant son extrémité orientale à une latitude de deux degrés au-dessus de l'extrémité occidentale.

Le littoral tunisien, plus mouvementé, tourne sa plus grande face vers l'orient.

L'Algérie étant une contrée généralement montueuse jusque sur le littoral, il en résulte que ses côtes sont d'ordinaire élevées, rocheuses, inabordables en dehors des ports; ses baies, peu profondes, mal abritées contre le vent et ensablées, sont peu favorables à la navigation. Ce n'est qu'à plusieurs centaines de mètres du littoral que la profondeur de la Méditerranée atteint 10, 20 mètres et plus; mais elle dépasse bientôt 1000 et même 2500 mètres à 150 kilomètres de la côte d'Alger.

Description des côtes. — A 10 kilomètres de l'embouchure de la Malouïa, fleuve marocain, le chétif torrent du Kis ou Adjeroud est la première borne physique qui sépare l'Algérie du Maroc. Le premier cap français est la pointe Milonia, et le premier port, celui de Nemours; vient ensuite le cap Noé, où la côte prend la direction nord-est; on y remarque plusieurs îlots et caps volcaniques, l'île Rachgoun, en face de l'embouchure de la Tafna, le cap Figalo et les îles Habibas.

Le cap Falcon est suivi de la baie d'Oran ou rade de Mers-el-Kébir, entourée de collines de 600 mètres de hauteur, le meilleur abri de l'Algérie occidentale. Les caps Ferrat et Carbon sont des saillies d'un large pro-

montoire séparant la baie d'Oran de celle d'Arzeu, celle-ci plus large, mais moins bien abritée, et au fond de laquelle se jette la Macta.

A 10 kilomètres de Mostaganem se voit l'embouchure du Chéliff, le plus grand fleuve algérien; puis le cap Ivi, d'où la côte, élevée mais peu échancrée, s'incline vers l'est jusqu'au cap Ténès et de là se prolonge presque droite jusqu'à Cherchel. Elle est marquée faiblement par les pointes des contreforts du massif du Dahra et du petit Atlas algérien plongeant dans la mer.

A l'est de Cherchel, la côte s'infléchit un instant pour remonter ensuite jusqu'à la petite baie de Sidi-Ferruch, où l'armée française débarqua en 1830. Le promontoire de Sidi-Ferruch, terminé par les caps K'nater, Caxine et la pointe Pescade, marque à peu près le milieu de la côte algérienne; il abrite à l'ouest la magnifique baie semi-circulaire d'Alger, large de 15 kilomètres et profonde de 7; le cap Matifou en détermine la partie orientale.

La mer reçoit plus loin les eaux ensablées de l'Isser oriental, puis le Sébaou, près de Dellys, port médiocre, mais marché fréquenté. A partir de cette ville jusqu'à l'oued Sahel, près de l'embouchure duquel est Bougie, le littoral de la Grande-Kabylie est généralement très élevé, sans abri et hérissé d'aiguilles; on y remarque les caps Tedlès, Corbelin, Sigli, puis le cap Carbon oriental, percé d'une voûte naturelle; la côte tourne ensuite au sud pour former la baie semi-elliptique de Bougie, fermée à l'est par le cap Cavallo. Plus au nord-est on trouve la pointe de Djidjelli, près de la ville de même nom; le Seba-Rous (les sept caps), plus connu sous le nom italien de Bougaroun (cap des Fourbes), large promontoire formant l'avancement le plus septentrional de la côte algérienne. A l'est s'ouvre le beau golfe portant le double nom de Stora, port déchu, et de Philippeville, port moderne; il se termine au cap de Fer (Râs Hadid), pointe très saillante de la chaîne de l'Edough, qui s'étend le long du littoral jusqu'au cap de Garde. Celui-ci, avec le cap Rosa, abrite imparfaitement la large baie de Bône, où se jette la Seybouse; à l'est du cap Rosa se dresse, sur un rocher isolé, la Calle, dont le port est fréquenté par les corailleurs. C'est à 15 kilomètres plus loin, au cap Roux, que se terminait, avant l'établissement de notre protectorat sur la Tunisie, l'Afrique française, laquelle s'étend aujourd'hui jusqu'à la Tripolitaine.

II. — LES MONTAGNES ET LES PLATEAUX

Orographie. — L'Algérie, de même que le Maroc et la Tunisie, est traversée de l'ouest à l'est, ou mieux du sud-ouest au nord-est, par le massif montagneux de l'*Atlas*, lequel, de même nature que les Alpes, caractérise toute la Berbérie ou Afrique Mineure. Dans son développement général, depuis l'Atlantique jusqu'au cap Bon, l'Atlas a 2000 kilomètres

de longueur, dont près de 1000 sur le territoire algérien, 800 dans le Maroc et 200 en Tunisie.

C'est dans le Maroc que l'Atlas atteint sa plus grande élévation, aux monts Ajaschi (4500 mètres) et Tamjourt ou Miltsin (4700 mètres), ainsi que sa plus grande largeur, soit 500 kilomètres. De là, il va en se rétrécissant et s'abaissant vers le nord-est pour finir au cap Bon. Il conserve 350 kilomètres de largeur dans les provinces d'Oran et d'Alger, 250 dans celle de Constantine, et en moyenne 150 dans la Tunisie.

L'Atlas n'est pas une simple chaîne de montagnes, mais il comprend deux chaînes plissées encadrant une région de hautes terres. Ces chaînes, très écartées à l'ouest, se rapprochent peu à peu vers l'est, où elles se rejoignent en Tunisie; elles découpent des bandes plus ou moins parallèles à la Méditerranée, de sorte que l'Algérie et ses dépendances se divisent physiquement en quatre régions : l'*Atlas tellien*, les *Hauts-Plateaux*, l'*Atlas saharien* et le *Sahara algérien*.

En effet, si, partant d'Alger ou de tout autre point de la côte, on veut se diriger vers l'intérieur, il faut d'abord franchir une double série de collines et de montagnes, celles-ci élevées de 1500 à 2300 mètres et constituant la première chaîne susdite : ces hauteurs et les plaines qu'elles encadrent forment la zone du Tell. Il faut descendre ensuite sur le plateau en cuvette, moins élevé de moitié que l'arête des montagnes; au delà de ce plateau, on doit escalader la seconde chaîne, dite saharienne, pour descendre le talus méridional conduisant à la plaine du Sahara, dont l'altitude moyenne est de 200 à 300 mètres.

Il était d'usage autrefois de désigner sous les noms de petit Atlas les collines littorales, de moyen Atlas la ligne faîtière de la première chaîne de montagnes, et de grand Atlas la chaîne saharienne; mais une connaissance plus approfondie du relief algérien a fait réunir le petit et le moyen Atlas en une seule région montagneuse que l'on appelle l'Atlas tellien, dont la largeur croissante est de 100 kilomètres dans la province d'Oran, 120 dans celle d'Alger, et 180 dans celle de Constantine.

Au delà du Tell est la zone des Hauts-Plateaux, ou le Plateau par excellence, ayant la forme d'un triangle très allongé dont la base, de 180 kilomètres, s'appuie sur la frontière marocaine, et dont le sommet tronqué atteint la Tunisie au sud-est de Constantine. La seconde série de montagnes ou la bordure méridionale du Plateau est désignée sous le nom d'Atlas saharien, à cause du voisinage du Grand Désert, dont cette chaîne forme la limite septentrionale.

Décrivons successivement ces quatre zones ou régions.

Atlas septentrional ou tellien. — La région tellienne a pour limites : au nord, la mer ; au sud, une ligne menée sensiblement à quelque distance des localités de Daya, Saïda, Tiaret, Boghar, Aumale, Sétif et Souk-Ahras. L'Atlas tellien comprend deux séries de hauteurs: 1° la

chaîne littorale, composée surtout de roches cristallines et volcaniques, encadrant les plaines basses et fertiles d'Oran, de la Macta, du Chélif, de la Métidja, du Sahel, de Bône; 2° en arrière, l'*Atlas tellien* proprement dit, dont les chaînons étagés se composent, soit d'argiles et de marnes profondément entaillées par les torrents, soit de calcaires dont les arêtes vives et les pics aigus dominent d'effrayantes gorges. Ces monts circonscrivent les hautes plaines de Tlemcen, de Sidi-bel-Abbès, de Mascara, de Sétif, de Constantine, de Guelma.

Subdivisions du Tell. — On distingue particulièrement dans la province d'Oran les massifs de Tlemcen et de Saïda, sur la ligne de faîte; les monts Traras, Tessala et de Mascara, vers la côte; — dans la province d'Alger, le puissant massif d'Ouaransénis, ou mieux Ouarsénis, la chaîne côtière du Dahra, le massif du Titéri et le Djurdjura; — dans la province de Constantine, la chaîne des Bibans, le massif de Sétif et de Constantine, les monts du Hodna et de la haute Medjerda.

Le *massif de Tlemcen*, ainsi nommé de la ville célèbre qui en occupe le centre, est circonscrit par la Moulouïa marocaine, la Tafna et le Sig supérieur. Ses points culminants sont : le Toumzaït ou Ras-Asfour, « tête d'oiseau » (1 635 mètres), sur la frontière du Maroc; le Tnouchfi (1 842 mètres), le Nador de Tlemcen, l'Attar et plusieurs autres ayant de 1 500 à 1 800 mètres d'altitude.

On peut y rattacher sur la côte : les monts Traras ou la montagne Carrée (840 mètres) et le Filhaoucen (1 140 mètres), au nord-ouest de la Tafna, ainsi que les monts Tessala (1 020 mètres), qui dominent Sidi-Bel-Abbès au nord-ouest du Sig.

Les principales plaines de cette région sont celle d'Oran et celle de la Macta, rivière formée par le Sig et l'Habra.

Le *massif de Saïda* comprend la ligne de faîte, séparant les bassins de l'Habra et de la Mina de celui du Chott-ech-Chergui, qui fait partie du grand Plateau. Ses points culminants sont : le Tendfelt ou Daya (1 288 mètres), à l'ouest de Saïda, et le Gaada (1 500 mètres) à l'est. Plus au nord, les monts de Mascara séparent l'Habra de l'oued Mina. Le chemin de fer qui, d'Arzeu et de Saïda, se dirige vers le Sahara, traverse cette région.

Le *massif de l'Ouarsénis*, très tourmenté et en partie boisé, est parfaitement délimité par le Chéliff, qui le contourne à l'est et au nord, et par deux de ses affluents, le Nahr-Ouassel et l'oued Mina, qui l'enveloppent au sud et à l'est comme une sorte d'île géante. Son principal sommet, haut de 1 984 mètres, qui domine Orléansville au sud-est, est appelé « l'Œil-du-Monde », parce que, disent les Arabes, « il aperçoit tout, puisqu'on le voit de partout. » Plus au sud, le mont Achéou atteint 1 804 mètres, et les monts du Teniet-el-Hâd, couverts de cèdres superbes, dominent le bourg de Boghar et la grande courbe du Chéliff.

Le nom de *Dahra*, qui signifie « le Nord », est donné à la chaîne située

entre le Chéliff et la mer, au nord-ouest d'Orléansville; haute seulement de 806 mètres, mais fertile et assez peuplée, elle se prolonge vers Miliana par les monts de Zakkar, dont les sommets sont doubles en élévation. C'est à ces chaînes littorales que l'on appliquait proprement le nom de petit Atlas.

Le massif de Blida et de Médéa, autrement dit du *Titéri*, comprend les hautes montagnes situées entre le Chéliff et l'Isser, et dominant au sud les collines d'Alger et la plaine de la Métidja. Le point culminant est le Sidi-Abd-el-Kader (1 640 mètres), qui couronne le Beni-Salah, sur la rive droite de la Chiffa, célèbre par ses gorges; en face, sur la rive gauche, se trouve le pic *Mouzaïa* (1 603 mètres), dominant le col de Mouzaïa, haut de 1 043 mètres, où le duc d'Orléans livra un combat à Abd-el-Kader en 1844. Au nord de ce massif s'étend la plaine de la Métidja, bordée vers la mer et à l'ouest d'Alger par les collines du Sahel ou de « la côte » que le Mazafran coupe en deux parties : le Sahel d'Alger, à l'est, et le Sahel de Koléa, à l'ouest. Hautes de 300 à 400 mètres, ces collines sont couvertes de cultures, ainsi que la fertile plaine de la Métidja.

Dans la Grande-Kabylie, le *Djurdjura*, le *mons Ferratus* des Romains, l'Adrar-bou-Dfel ou « le mont neigeux » des Kabyles, est le massif le plus intéressant peut-être de l'Algérie, tant par l'histoire de ses héroïques habitants que par son élévation, ses sites grandioses et sauvages qui rappellent les Alpes.

Parfaitement circonscrit entre la mer, l'oued Isser à l'ouest et l'oued Sahel à l'est, son point culminant est le Lalla-Khédidja (2 308 mètres), qui porte sur l'un de ses versants le tombeau de la femme vénérée dont il a pris le nom. Sa crête, couverte de neige cinq mois par an, est visible au loin sur mer, ainsi que d'Alger, distant de 100 kilomètres; ses pentes abruptes sont couvertes de chênes et de pins. Le massif est coupé en deux par le Sébaou, et la partie septentrionale forme la chaîne côtière du Tamgoût, haute de 1 270 mètres, située entre Dellys et Bougie.

Au sud du Djurdjura et de la vallée du Sahel, et sur la ligne de partage des eaux, se trouve la série des monts *Bibans* ou des Portes-de-Fer, ainsi nommés d'étroits défilés que l'armée française franchit en 1839. Elle comprend le Dira (1 812 mètres), au sud-ouest d'Aumale, et l'Ouên-Noûgha (1 836 mètres), à l'est de cette ville.

Le *massif de Sétif et de Constantine* comprend plusieurs chaînes situées entre l'oued Sellam et la Seybouse. La haute plaine de Sétif et de la Medjana a 1 000 mètres d'altitude; des pics avoisinant Sétif atteignent 1 896 mètres au mont Takoucht; la chaîne des Babor (1 970 mètres), dans la Petite-Kabylie, est entaillée par une cluse de 7 kilomètres, profonde de 1 600 mètres, le Chabet-el-Akra, ou « défilé de l'Agonie »; l'Edough, connu par ses mines de fer, s'étend sur la côte à l'ouest de Bône, et le djebel Sidi-Mécid (1 906 mètres) domine la vallée du Rummel, qui baigne

le pied du rocher sur lequel est bâtie Constantine, à 550 mètres d'altitude.

Au sud de Sétif, les monts du *Hodna* (1 682 mètres) dominent le chott el-Hodna, et ceux de Batna (2 100 mètres), inclinant vers l'ouest, se rattachent à l'Atlas saharien.

Les monts de la *Medjerda* comprennent en Algérie les montagnes du bassin supérieur de la Medjerda, fleuve algéro-tunisien, savoir : au nord, les monts qui entourent Souk-Ahras (1 400 mètres) et, au sud, une série de montagnes qui relient la région tellienne à la région saharienne par le massif des Némencha.

Hauts-Plateaux. — Compris entre les Atlas tellien et saharien, les Hauts-Plateaux ont une longueur de 180 kilomètres et une altitude de 1 100 mètres dans la province d'Oran ; ils se rétrécissent respectivement à 120 et à 80 kilomètres, en même temps qu'ils s'abaissent à 700 et à 500 mètres dans les provinces d'Alger et de Constantine. Le sol est extraordinairement disloqué ; mais les débris arrachés aux montagnes voisines, non entraînés par les eaux courantes, ont formé d'épaisses couches de déblais qui ont donné à la surface une allure plate et uniforme. Les Hauts-Plateaux se divisent en bassins intérieurs, en cuvettes sans écoulement dont les fonds sont occupés par des nappes lacustres d'eaux saumâtres, appelées chotts, zahrès ou sebkhas. Leur sécheresse en fait une région de steppes, que l'on appelle le « Petit-Désert ».

Atlas méridional ou saharien. — L'Atlas saharien, beaucoup moins compliqué et d'ailleurs moins bien connu, est aussi moins intéressant que la région tellienne. Il est moins large et généralement moins élevé que le précédent, surtout si l'on considère sa hauteur relative. En effet, sa base est établie non au niveau de la mer, mais au niveau de la plaine du Sahara, et celle-ci atteint déjà, au pied de l'Atlas, une altitude assez considérable.

On voit par là que la chaîne saharienne ne méritait nullement le titre de grand Atlas qui lui avait été donné, bien que son point culminant, le Chélia de l'Aurès, dépassât de 20 mètres celui du Djurdjura.

Contrairement aux montagnes telliennes, orientées en tous sens, les montagnes sahariennes affectent la forme de chaînons parallèles, s'alignant du sud-ouest au nord-est. Ordinairement décharnés, sans forêts, souvent sans herbages, ces chaînons de grès fracturés ressemblent au désert qu'ils bordent, surtout ceux de la partie occidentale.

Les divisions principales de l'Atlas saharien sont les monts des Ksour, le djebel Amour, les monts des Oulad Naïl et surtout l'Aurès.

Les montagnes des *Ksour* doivent leur nom aux petits villages arabes bâtis dans leurs ravins, là où un peu d'eau de source permet de vivre. On y remarque les djebels Mektar et Aïssa, sur la frontière marocaine, et le djebel Chegga plus à l'est.

Le *djebel Amour* est le plus important massif du sud de la province d'Oran. Haut de 2000 mètres environ au mont Touïlet, il comprend plusieurs chaînes rocheuses nues et divergentes, d'où descendent les sources peu abondantes du Chéliff vers le nord, du Zergoun et du Djeddi vers le sud et l'est. On y rattache le massif du *Ksel,* qui entoure Géryville et alimente les sources de l'oued Seggueur, rivière saharienne; d'environ 2000 mètres de hauteur, il est en partie couvert d'alfa.

Du djebel Amour à l'Aurès, les chaînes sont plus éparses, moins élevées, et ne forment pas de massifs importants. Habitées par les Oulad Naïl, on y distingue le djebel Senalba (1570 mètres), qui domine Djelfa, et le djebel Bou-Kahil (1500 mètres), qui se rattache à l'est aux monts du Zab, située sur la frontière méridionale de la province de Constantine. La célèbre coupure d'El-Kantara, « le Pont, » sépare ces derniers de l'Aurès.

Le massif de l'*Aurès* est le plus étendu peut-être de l'Algérie, dont il possède le point culminant, le mont Chélia (2328 mètres), souvent couvert de neige. Il est limité à l'ouest par la route de Batna à Biskra, et à l'est par la vallée de l'oued Abiod ou Arab, tributaire du chott Melrhir. Profondément raviné au sud-ouest, ses croupes sont en partie boisées; ses vallées, assez fertiles, sont habitables, ce qui a fait classer l'Aurès par les Arabes dans la région du Tell. C'est l'*Aurasios* de Procope, célèbre par la résistance des Maures contre les Vandales et les Grecs.

Les monts dits des *Nememcha,* du nom d'une tribu arabe, continuent l'Aurès jusqu'à la frontière tunisienne. Ils comprennent le djebel Cherchar, sur la rive gauche de l'Abiod; le djebel Mahmel (1828 mètres), vers le centre, et les monts de Tébessa, sur le haut Mellègue, affluent de la Medjerda.

III. — LES COURS D'EAU ET LES LACS[1]

Hydrographie. — Si les pluies étaient assez abondantes sur le territoire de l'Algérie pour alimenter constamment les cours d'eau, on pourrait, à l'ordinaire, y déterminer une ligne de partage des eaux séparant deux grands versants : au nord, le versant du littoral de la Méditerranée; au sud, le versant saharien, dont les eaux s'écouleraient vers quelque mer intérieure ou dans le golfe de Gabès.

Mais il n'en est pas ainsi. En effet, les pluies sont assez abondantes dans le Tell, mais elles ne tombent qu'en hiver; ailleurs, elles sont beaucoup

[1] Les noms ou qualificatifs arabes *oued, ouâd, ouadi,* au pluriel, et *ouidan* signifient *vallée,* et s'appliquent à toute vallée, qu'elle renferme ou non un fleuve, une rivière, un torrent. Voir aussi, à la fin du chapitre de l'Algérie, le *Vocabulaire arabe et berbère* des noms les plus employés en géographie. Il est bon de s'attendre d'ailleurs à beaucoup de discordance sur l'orthographe adoptée pour les noms étrangers à notre langue.

plus rares, surtout dans le Sahara, où leurs eaux s'infiltrent dans le sable; en outre, l'évaporation est intense en tout temps. Il en résulte que les cours d'eau sont des torrents à crues soudaines et courtes, qui parfois tarissent complètement en été. Ces cours d'eau, appelés *oueds*, ont un cours heurté à travers les chaînons montagneux, qui leur constituent autant de bassins où ils changent souvent de noms. Inutile de dire qu'ils ne sont point navigables.

L'Algérie présente trois divisions hydrographiques :

1° Le versant méditerranéen, au nord de l'Atlas tellien;

2° L'ensemble des bassins fermés des Chotts qui occupent le plateau central entre les deux chaînes de l'Atlas;

3° Le versant saharien, dont les eaux tendent vers le centre du Sahara ou vers le chott Melrhir et le golfe de Gabès.

Versant méditerranéen. — Ce versant septentrional correspond en général à la région tellienne, et, sauf en un point, il a pour ligne de partage la dorsale de l'Atlas tellien, savoir : les monts de Daya, de Saïda, le plateau de Sersou, les monts Dira ou le massif d'Aumale, les Bibans et les monts d'Aïn-Beïda. Cette ceinture est coupée par la vallée du Chélif, qui, par exception, vient de l'Atlas saharien.

Les cours d'eau de ce versant sont : la Malouïa, le Kis, la Tafna, la Macta, le Chéliff, le Mazafran, l'Harrach, l'Isser oriental, le Sébaou, le Sahel, l'oued el-Kébir, le Saf-Saf, la Seybouse et la Medjerda.

La *Malouïa* est un fleuve marocain; mais il intéresse la géographie de l'Algérie, car il reçoit à droite plusieurs affluents qui descendent du plateau algérien. Son embouchure n'est qu'à dix kilomètres de la frontière.

Le *Kis* ou Adjeroud forme la limite extrême entre l'empire du Maroc et l'Algérie.

La *Tafna* (170 kilomètres), qui a donné son nom au traité de 1837, naît sur le plateau de Sebdou, qu'elle laisse à gauche; elle reçoit la Mouila, où se jette l'Isly, célèbre par la bataille de 1844, où le maréchal Bugeaud défit l'armée marocaine; puis elle se grossit de l'Isser occidental, arrose dans son cours inférieur une plaine très fertile et débouche dans la mer en face de l'île Rachgoun.

La *sebkha d'Oran* est un lac salé de 32000 hectares, situé à 10 kilomètres au sud-ouest de cette ville; elle est peu profonde, et l'on se propose de la dessécher.

La *Macta*, plus exactement l'ouâd-el-Mocta, « la rivière du Gué, » n'a que 5 kilomètres de cours; mais elle est formée, au milieu de vastes marécages, par la réunion du Sig (215 kilomètres) et de l'Habra (235 kilomètres). Le Sig, sous le nom de Mékerra, passe à Sidi-bel-Abès, puis à Saint-Denis-du-Sig.

L'*Habra*, l'ouâd-el-Hammam, « rivière des bains chauds, » prend ce nom en se grossissant de plusieurs affluents dans la vallée des Trois-

Rivières; mais, sous d'autres noms, il vient des Hauts-Plateaux à travers des gorges pittoresques et des plaines fertiles. La compagnie Franco-Algérienne y a construit un barrage colossal, qui forme un réservoir pouvant contenir 30 millions de mètres cubes d'eau destinés à l'irrigation.

Le **Chéliff** (650 kilomètres), l'*Asar* des Romains, est le plus grand cours d'eau de l'Algérie. Il a sa source et son embouchure dans la province d'Oran, mais la plus grande partie de son cours appartient à la province d'Alger. Il se forme de deux branches : la plus longue, le Chélif des Steppes (270 kilomètres), naît dans le djebel Amour à plus de 1 000 mètres d'altitude, et passe à Taguin, où fut prise la smala d'Abd-el-Kader, en 1843; la plus abondante, le Nahr-Ouassel (170 kilomètres), « le fleuve naissant, » jaillit aux environs de Tiaret dans un endroit nommé « les Soixante-dix Sources ».

Ces deux branches se réunissent par 685 mètres d'altitude, sur un plateau marécageux, pour former le Chéliff proprement dit, qui passe ensuite près de Boghar, où il entre dans le Tell par de très belles gorges boisées; puis, se recourbant vers l'ouest, il coule entre la chaîne de l'Ouarsénis et celle du Dahra, dans une vallée bordée d'escarpements. Laissant à droite Miliana, il passe à Orléansville, traverse une plaine bien cultivée où il se grossit à gauche de l'Isly oriental, du Riou et de la Mina; il se jette enfin dans la Méditerranée, à 10 kilomètres au nord de Mostaganem.

Le Chéliff roule des eaux boueuses et rares; il est souvent à sec; son cours est de près de 700 kilomètres, ce qui l'égale presque à la Seine; on l'a comparé à la Loire pour sa direction générale et pour les irrégularités du débit de ses eaux.

La *Mina* (200 kilomètres), le principal affluent du Chélif, prend sa source au sud de Tiaret, coule à l'ouest et forme la belle cascade de Hourara, haute de 42 mètres; elle irrigue les champs fertiles de Rélizane.

Le *Mazafran,* « rivière aux eaux jaunes, » arrose la partie occidentale de la Métidja; il est formé de trois torrents, dont le plus abondant, la Chiffa, descend par de belles gorges du djebel Mouzaïa; il coupe la chaîne du Sahel, passe au pied de Koléa et finit à 8 kilomètres au sud de Sidi-Ferruch.

L'*Harrach* traverse du sud au nord la plaine de la Métidja, passe à Maison-Carrée et se jette au sud-est de la baie d'Alger, à 9 kilomètres de cette ville.

L'*Isser oriental* (200 kilomètres), formé de plusieurs torrents, descend du beau plateau des Béni-Séliman, entre Médéa et Aumale ; il coule dans les profondes gorges de Palestro, en formant la frontière occidentale de la Grande-Kabylie; son bassin inférieur est très propre à la colonisation.

Le *Sébaou* (100 kilomètres) traverse de l'ouest à l'est la partie la plus peuplée de la Kabylie; il laisse à gauche le fort National et Tizi-Ouzou, et finit à six kilomètres à l'ouest de Dellys.

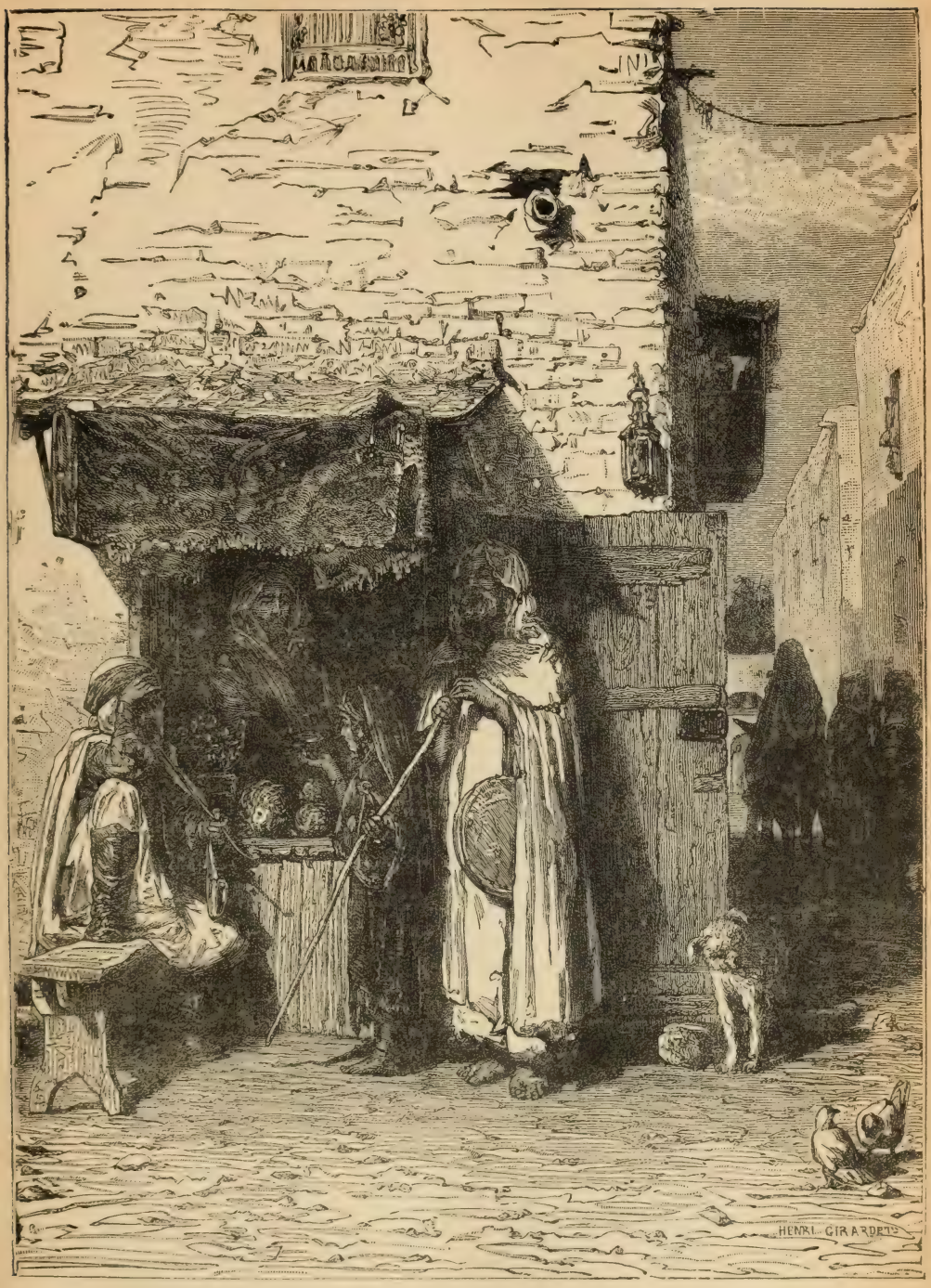

Une place à Biskra, aux confins du Sahara.

Le *Sahel* (210 kilomètres) naît dans le djebel Dira, passe à Aumale, longe au sud et à l'est le Djurdjura, reçoit l'oued Mahrir qui traverse les fameux Bibans ou Portes-de-Fer, puis le Bou-Sellam, coule dans des plaines fertiles et des défilés pittoresques, et tombe dans le golfe de Bougie, à trois kilomètres de cette ville. Le Bou-Sellam, « rivière de l'échelle, » plus long et plus fort que le Sahel supérieur, descend du plateau de Sétif.

L'**Oued el-Kébir**, « la Grande Rivière, » ou le *Roummel,* « rivière des sables, » qui change huit ou dix fois de nom, descend d'un massif de 1 500 mètres d'altitude peu éloigné de Sétif; il traverse d'abord de larges plaines, reçoit le Bou-Merzoug, « rivière abondante, » et s'enfonce dans les gorges profondes qui entourent la ville de Constantine, située sur un rocher escarpé, dans une position formidable; puis, en recevant l'Endja, le Roummel prend le nom d'Oued el-Kébir et va se jeter dans la mer à 30 kilomètres à l'est de Djidjelli.

Le *Saf-Saf,* « rivière des peupliers, » est un petit cours d'eau (100 kilomètres) par la vallée inférieure duquel descend le chemin de fer de Constantine à Philippeville. Entre le cap de Fer et Bône s'étend le lac *Fetzara,* malsain et sans profondeur, dont on a entrepris le desséchement pour le mettre en culture.

La *Seybouse* (230 kilomètres), le *Rubricatus* des Anciens, est formée de plusieurs ruisseaux venant des monts de la Medjerda. L'un d'eux, l'oued Bou-Hamdan, coule dans la magnifique vallée d'Hammam-Meskhoutine, dont les sources thermales atteignent la température de 90 degrés. La Seybouse arrose de ses eaux abondantes la riche plaine de Guelma; elle finit à deux kilomètres de Bône; c'est la seule rivière algérienne qui puisse porter des barques à son embouchure.

La *Medjerda*, le *Bagradas* des Romains, a la majeure partie de son cours en Tunisie. Elle prend sa source au Ras-el-Alia, sur le plateau de Souk-Ahras, coule à l'est et reçoit le Mellègue, venu, ainsi que son affluent, le Meskiana, des environs de Tébessa; elle s'achève dans la baie de Tunis.

Bassins des chotts. — Les eaux pluviales des Hauts-Plateaux et du Sahara, trop peu abondantes pour former des fleuves permanents, s'infiltrent dans les sables de leur lit ou se terminent dans des lacs peu profonds et plus ou moins temporaires. Ces lacs sont désignés, selon les contrées, sous les différents noms de *zahrez, sebkha, guérah* et surtout *chott.*

Les principaux de ces lacs sont les deux grands chotts du Plateau oranais, les deux zahrez du Plateau algérien, le chott el Hodna et les guérahs du Plateau constantinais, enfin le grand chott Melrhir du Sahara.

Les grands *chotts* du plateau oranais, n'ayant pas de noms propres, sont désignés par le nom commun, auquel on ajoute deux qualificatifs qui désignent leur orientation, savoir : le chott el Gharbi ou de l'Ouest et le chott ech Chergui ou de l'Est.

Chacun de ces chotts est double; le plus occidental se divise en chott Méhaïa, qui se trouve sur le territoire marocain, et en chott Hamyane, qui est algérien; un faible détroit rattache seul ces deux parties et marque la frontière politique. Le chott Hamyane doit son nom à la contrée et reçoit au sud l'oued Remada.

Le chott *ech Chergui* est le lac le plus étendu (150 kilomètres de longueur) et le plus élevé (1 000 mètres d'altitude) des plateaux algériens; mais il est divisé en deux sections par un isthme que le chemin de fer de Saïda à Mécheria traverse, ainsi que la pointe de la section occidentale. Ce chott reçoit au nord les oueds Guesmir, Hammam et Fallette; au sud l'oued Cherrafa, qui baigne Géryville, et l'oued Naceur, venant des confins du djebel Amour. Ces deux chotts oranais ont des rives formées d'escarpements rocheux; ils reçoivent peu d'eau et sont coupés de fondrières dangereuses alternant avec des gués de terrain ferme très praticables.

Les deux *Zahrez* ou Zaghez se trouvent sur le plateau algérien; le zahrez Gharbi, ou de l'Ouest, est à 860 mètres d'altitude; l'autre, le zahrez Chergui, ou de l'Est, à 700 mètres. Ce sont deux sebkhas mises à sec en été et n'ayant pas de tributaire considérable. Au nord des Zahrez, les étangs marécageux de Kséria appartiennent au bassin du Chélif.

Le chott *el Hodna* ou *Saïda*, « le lac Heureux, » occupe le fond des plateaux constantinais, à 400 mètres seulement d'altitude. Très peu profonde, souvent à sec, cette sebkha reçoit cependant au nord les oueds Chellal et Ksab et au sud les oueds Melah, Chaïr et Bou-Saâda, celui-ci baignant le bordj de ce nom. Son bassin borne une plaine fertile, qui fut bien cultivée et très populeuse sous les Romains, notamment la belle vallée du Chaïr, descendant du massif de Bou-Kahil.

Les *Guérahs*. A l'est du Hodna, le plateau de Constantine porte une série de chotts d'eau douce, alignés du nord-ouest au sud-est entre Sétif et Aïn-Beïda; ce sont les « guérahs », terme générique analogue à chott. Le principal, comme le premier au sud-est, est le guérah el Tharf, suivi du guérah el Guellif, « lac du Limon, » et du guérah Ank-Djemel, « gorge du Chameau. » Plus au nord, le chott el Mrouri est longé par le chemin de fer de Constantine à Batna, et le chott el Beïda se trouve dans la plaine de la Medjana, au sud-est de Sétif.

Le bassin du Sahara. — Moins encore que les Hauts-Plateaux, la plaine du Sahara n'a d'eau courante en permanence. Les nombreux oueds qui sillonnent le flanc méridional de la haute chaîne saharienne, de même que ceux de la partie basse, sont habituellement à sec, du moins à leur surface, sinon dans leur profondeur, d'où l'on fait jaillir l'eau souterraine par des puits artésiens.

Quelle que soit le peu d'importance de ces oueds, nous signalerons les principaux, en procédant de l'ouest à l'est.

L'oued *Saoura,* qui se dirige vers le Touat, est formé à Igli par la réunion de l'oued *Ghir,* né dans l'Atlas marocain, et de l'oued *Zousfana,* venu de la chaîne des Ksour. L'oued Namous, « rivière des Moustiques, » et l'oued *Kébir* descendent également des Ksour. Les oueds Seggueur et Zergoun viennent des massifs du Ksel et de l'Amour; ils traversent la plaine d'Habilat pour aboutir à la région des dunes de l'Areg occidental.

Au pied de l'Atlas central, coule vers l'est l'oued *Djeddi,* « rivière du Chevreau. » Il descend du djebel Amour, passe à Laghouat, reçoit de nombreux tributaires à gauche, entre autres le Biskra, venu de l'Aurès en arrosant Biskra; il va finir dans le chott Melrhir, qu'il n'atteint toutefois qu'à l'époque des grandes eaux. Long de 500 kilomètres, le Djeddi en parcourt malheureusement 400 dans les sables, ce qui le rend impropre non seulement à la navigation, mais encore à l'irrigation.

Le **chott Melrhir** ou *Melghir* est le plus remarquable de l'Algérie. Ainsi que les chotts tunisiens Rharsa et Djérid, il occupe le fond d'une vaste dépression saharienne orientée de l'ouest à l'est, aboutissant au golfe de Gabès, et que l'on a projetée de transformer en une *Mer saharienne,* comme nous le dirons au chapitre de la Tunisie. Le chott Melrhir est composé de plusieurs flaques d'eau saumâtre portant divers noms : chotts Melrhir au nord, Merouan au sud-ouest, Achichina à l'est. De formes très irrégulières, ces mares sont découpées par des bancs de terrain ferme alternant avec des fondrières dangereuses. Le bassin du chott Melrhir présente une surface blanche, unie et miroitante, saupoudrée de cristaux de magnésie; son étendue est actuellement d'environ 3000 kilomètres carrés; mais elle serait portée au double si sa cuvette naturelle était inondée.

L'*Igharghar,* « l'eau courante, » est le nom improprement donné à une longue et très large vallée du fleuve desséché, qui descend du Mouidir et du Tassili des Azdjer sous le 23e degré de latitude, pour se diriger au nord vers le chott Melhrir. Il traverse ou contourne plusieurs « hamâda », plateaux arides, et des régions de dunes sablonneuses; il en reçoit de nombreux oueds, notamment l'oued Mya, avec lequel il forme, à Touggourt, l'oued *Rhir,* dont le chapelet de lacs communique avec le chott Melrhir.

Sans l'aridité saharienne, l'Igharghar pourrait ainsi former un fleuve magnifique, comparable au Rhin de par ses 1 000 kilomètres de longueur, et en plus les 250 kilomètres de dépression qui le prolongeraient jusqu'au golfe de Gabès.

Quant à l'oued *Mya,* pompeusement appelé « rivière des cent affluents », il descend du plateau de Tadmaït, près d'Insala, passe à l'est d'El-Goléa, traverse la région des Chambaa, arrête ses rares eaux à Ouargla, mais continue sa vallée jusqu'à la dépression de Touggourt; il y rejoint l'Igharghar après avoir reçu à gauche le M'zab, venant de Ghardaïa, et la Nesa, née au pied de l'Atlas, non loin de Laghouat.

IV. — CLIMAT ET PRODUCTIONS

Régions physiques. — Le *Tell*, avec ses montagnes et ses vallées cultivées, son climat tempéré; le *Plateau*, avec ses steppes solitaires, son climat excessif, brûlant ou glacial; le *Sahara*, avec ses plaines sablonneuses, ses montagnes calcinées, ses oasis charmantes et son climat torride, sont les trois régions physiques primordiales de notre grande possession algérienne. Chacune d'elles a son climat caractéristique, ses productions spéciales, d'où résultent pour l'homme de grandes différences dans les mœurs et le caractère.

I. — Le **Tell**, du latin *tellus*, signifie pour les Arabes colline, petite montagne, région cultivable, comme le *tellus* signifiait pour les Romains la terre nourricière : c'était l'un des greniers de Rome.

Nous avons dit que le Tell désigne toute la zone montagneuse du littoral, coupée de petites plaines, de vallées et de ravins, fertile, assez boisée et minière, pouvant nourrir une population nombreuse, sédentaire, industrieuse et commerçante, par conséquent riche, civilisée, apte aux sciences et aux arts. De *climat méditerranéen*, comme l'Europe méridionale, le Tell a des étés chauds et secs, des hivers doux et pluvieux. Le littoral jouit d'une température moyenne de 10° en janvier et de 25° en juillet; les plaines basses ont des chaleurs estivales humides et très déprimantes; dans les montagnes et sur les hautes plaines, un hiver rude et neigeux succède à un très chaud été. Parfois souffle du désert le terrible *sirocco*, vent brûlant et énervant. Charriée par les vents d'ouest, la *pluie* augmente vers l'est : la hauteur annuelle est de 55 centimètres à Oran, 66 centimètres à Alger, 80 centimètres à la Calle. Du reste, elle tombe toute en hiver et par averses d'orages, ce qui est cause du caractère torrentiel des rivières; en été, au contraire, il se passe des mois entiers sans ondée céleste, ce qui met parfois les oueds à sec. Les tremblements de terre, assez fréquents en Algérie, ont plus ou moins ruiné Oran à la fin du XVIIIe siècle, Mascara en 1819, Blida en 1825, Djidjelli en 1856, Mouzaïaville et ses environs en 1867.

Les productions agricoles du Tell sont toutes celles de l'Europe méridionale : céréales, légumes, tabac, lin, vigne, olivier, oranger, figuier. Les forêts de chênes verts, de chênes liège, de pins d'Alep, de cèdres, couvrent beaucoup de montagnes. On y a acclimaté l'eucalyptus. Le bœuf est l'animal tellien. Parmi les animaux sauvages, la panthère devient rare, mais le chat sauvage, l'hyène, le chacal, la vipère et le scorpion sont communs; les sauterelles sont un des fléaux de l'Algérie.

II. — Les **Hauts-Plateaux** sont caractérisés, non seulement par leur élévation et le nivellement de leur surface, mais encore par l'absence de cultures et de forêts, qui sont remplacées par les broussailles et par des

steppes immenses, aux herbages secs, composés de graminées et de légumineuses, que les troupeaux nomades du Sahara viennent brouter pendant l'été.

L'*alfa,* graminée textile assez élevée et ondulant sous la brise, y occupe des espaces tellement considérables qu'on les a qualifiés de « mer d'alfa ». Les lacs salés, les lits desséchés de maigres cours d'eau, les flaques marécageuses persistantes, les touffes de térébinthes, de jujubiers sauvages, les pâturages verts ou roux selon les saisons, ajoutent à cette caractéristique des steppes algériens. Toutefois, pour achever le tableau, il faut y joindre un *climat extrême* ou *continental :* torride en été, où la température monte à 40°; glaciale en hiver, où elle s'abaisse à — 10°; de même, les écarts sont très sensibles entre le jour et la nuit; en outre, des pluies aussi rares que peu abondantes (40 centimètres) et le sirocco ou *simoun,* vent d'une chaleur extrême qui rend le séjour peu agréable. Aussi, bien qu'il renferme, surtout dans le bassin du Hodna, de bonnes terres à blé, le Plateau n'est-il en général qu'une région de pacage de 10 millions d'hectares, qui pourrait nourrir plus de 20 millions de *moutons,* les animaux transhumants par excellence, généralement accompagnés ici de nombreuses chèvres. Le gibier : gazelles, lièvres, perdrix, y est abondant et d'une chair excellente.

Pour ce qui concerne le Sahara, voir pages 129 à 138.

La note descriptive ci-après, sur le simoun, caractérise l'une des principales particularités physiques du climat algérien.

Le sirocco ou **simoun à Alger.** — « Le vent du sud, appelé *corruption* par les écrivains sacrés, *poison* par les Arabes, *chamiel* en Syrie, *khamsin* en Égypte, *simoun* dans le désert, *guebli* à Tunis et *sirocco* en Italie, a trop d'importance à Alger pour que je n'en parle pas un peu.

« C'était vers la fin de septembre. Je feuilletais un livre à la bibliothèque du cercle. Le demi-jour qui filtrait par les lames des persiennes, d'abord très suffisant, baissa peu à peu et finit par devenir tellement obscur, que, n'y voyant plus clair, je me levai pour ouvrir. A peine ai-je tourné l'espagnolette, que les battants de la fenêtre m'échappent des mains et qu'un vent brûlant fond sur moi, m'enveloppe, me repousse. Quelque incendie, pensai-je. J'allais crier au feu. « C'est le sirocco, » dit un membre du cercle. — Je descends l'escalier quatre à quatre, et me voilà dans la rue. Ce n'était plus de l'air qu'on respirait, mais de la poussière, une poussière fine comme du brouillard et chaude comme un bain de vapeur. Les rayons du soleil, engagés dans ce milieu réfractaire, y produisaient un nimbe immense dont le ton rutilant, plus encore que l'éclat, vous abîmait les yeux. Sur la mer, d'un gris roussâtre et d'un horizon raccourci, s'entre-choquaient des vagues énormes, frangées d'écumes jaunes, et paraissant obéir moins à l'impulsion du vent qu'à des caprices

neptuniens. Les collines du Sahel, voilées d'un embrun safrané, semblaient reculées de dix lieues. Quant à l'Atlas, il avait disparu. Sur les places et les quais, la température était stupéfiante. Elle dépassait celle du corps humain. On soufflait dans ses doigts, on relevait le col de son habit, non pour se réchauffer, mais pour conserver sa fraîcheur individuelle. Les Arabes s'enveloppaient de leurs burnous comme en hiver. Les feuilles des platanes se fanaient et rôtissaient à vue d'œil; il semblait qu'on les

Le simoun.

entendit crépiter. Lourde à vous écraser, l'atmosphère était çà et là traversée par des rafales qui vous atterraient. Des nuages, ou plutôt des bancs de sable volant, éclipsèrent bientôt le disque déjà fort obscurci du soleil, et les multiples nuances du jaune cuivre, citron, soufre, nankin, orange, que, suivant sa distance ou son coloris, chaque objet empruntait à la poudre ambiante, se fondirent en un seul ton mixte, neutre, indéfinissable.

« Des passants arrêtés devant un magasin poussaient des exclamations de surprise. Voulant en savoir le motif, je m'approche : c'était un thermomètre. Il marquait 51 degrés à l'ombre !... Bien que les domestiques eussent pris soin de fermer les volets et les fenêtres de ma chambre, le sirocco ne l'avait pas non plus épargnée. Une cendre ténue comme le

pollen des fleurs en saupoudrait le parquet et les meubles. Mes cahiers, mes albums se roulaient, se tordaient, se recroquevillaient... Le vent continua toute la soirée. Tout à coup je me sentis brûler la main. Quelque fumeur distrait, me dis-je : c'était la poignée d'un sabre... Aux premières ombres du crépuscule, l'horizon s'enflamma de clartés rougeâtres. Les pentes de l'Atlas en étaient constellées. On aurait dit des feux de la Saint-Jean. Autant d'incendies, m'apprit-on, quelques-uns allumés par l'incinération des broussailles, mais le plus grand nombre causés par la chaleur de l'air. Le vent tourna pendant la nuit, et le lendemain il ne restait plus du phénomène que le souvenir. » (Ch. Desprez, *l'Hiver à Alger.*)

CHAP. III. — GÉOGRAPHIE POLITIQUE

I. — ETHNOGRAPHIE

Les Algériens. — D'après le recensement de 1906, la population de l'Algérie est de 5.232.000 individus, dont 4786000 pour l'Algérie proprement dite, et 446000 pour le Sahara algérien ou les Territoires du Sud.

La densité de l'Algérie septentrionale est ainsi de 24 habitants par kilomètre carré ; celle du Sahara, de 0,2.

La population algérienne appartient généralement à la race blanche, mais de familles assez variées ; elle se compose de deux éléments bien distincts : les *indigènes,* au nombre de 4500000, et les *Européens,* au nombre de 730000, dont les deux tiers sont des Français, d'origine ou par naturalisation.

Les indigènes comprennent : les Berbères, famille ethnographique spéciale; les Arabes et les Juifs, de la famille sémite; les Turcs, de famille scythique; les Nègres, de race noire.

Les *Berbères,* ou Kabyles, plus exactement Kébaïls, « les confédérés, » au nombre d'environ 2500000, sont les premiers habitants du pays, refoulés par la conquête arabe dans les montagnes du Dahra, du Sahel, de la Kabylie, de l'Ouarsénis et de l'Aurès. On comprend parmi eux les Zibanais, les Mzabites et les Touareg, qui habitent le désert.

Les *Arabes* (1830000), venus de l'Asie, comprennent les Maures ou Arabes sédentaires, dans le Teil et dans les villes, et les Bédouins, ou Arabes nomades, dont les principales tribus sont les Djafra, les Flittas, les Kachem, dans la province d'Oran ; les Oulad-sidi-ech-Cheikh, les Chambaa, dans le Sahara oranais; les Oulad-Naïd, dans le Sahara algérien; les Oulad-Hebla, les Nememcha, dans la province de Constantine.

Les *Juifs* indigènes, au nombre de 65000, s'occupent du négoce et habitent les villes. Ils sont naturalisés français depuis 1870.

Les *Turcs*, anciens dominateurs, sont peu nombreux, et l'on nomme

Koulouglis (20000) leurs descendants nés de femmes arabes. En outre, 30000 Marocains ou Tunisiens.

Les *Nègres* (10000) se trouvent dans les villes comme domestiques, et dans les oasis sahariennes comme esclaves plus ou moins affranchis par la loi de 1848.

Parmi les *Européens*, nous avons dit que les deux tiers sont Français, soit 460000; les étrangers sont des Espagnols, pour un sixième, soit 120000; des Italiens, 35000; des Anglo-Maltais, 16000; des Allemands et autres, 15000. — Les Européens, surtout les Français, habitent principalement les villes et remplissent les postes administratifs. Les Espagnols sont surtout nombreux dans la province d'Oran, les Italiens dans celles d'Alger et de Constantine. — Il faut ajouter l'armée et diverses autres catégories comptées à part, soit environ 75000 Européens et indigènes.

Religions. — Au point de vue de la *religion*, les Européens appartiennent presque tous au culte catholique.

Les indigènes sont des *mahométans* du rite d'El-Maléki, secte des Sunnites, dont le chef est le sultan de Constantinople. Leurs prêtres se nomment *marabouts*, et l'on donne le nom de *santons* à leurs moines, ainsi qu'aux chapelles renfermant leurs tombeaux.

Langues. — Le français est la langue officielle, mais il n'exclut pas l'usage des langues étrangères et indigènes : l'arabe est la plus répandue.

Telle est, d'une manière concise, la situation ethnographique de notre France africaine. Tels sont les éléments de ce peuple qui déjà forme « la nation algérienne », où l'élément français et catholique domine, non par le nombre, mais par le caractère, par la position sociale, par l'influence, et dont la prépondérance s'établira probablement dans l'avenir sur toute l'Afrique septentrionale et occidentale.

Nous donnerons ci-après quelques extraits d'auteurs qui permettront de se faire une idée plus complète des mœurs et usages de ce monde africain.

Les travailleurs en Algérie. — « L'*Arabe* est irrigateur, moissonneur, berger surtout. Le *Berbère* du sud, le *Kabyle* du nord et le *Marocain*, leur cousin, sont de vigoureux manœuvres, terrassiers, maçons, défricheurs, piocheurs, moissonneurs, portefaix. Le *Nègre* est bon à tout; c'est un des meilleurs ouvriers d'Afrique; il est portefaix, vidangeur, blanchisseur de maisons, domestique. Le *Maure* et le *Juif* répugnent au travail de la terre, mais ils se livrent aux petites industries des villes; et les Juifs sont en outre colporteurs, marchands, interprètes, liens de toutes les classes et de toutes les contrées; les *Biskris* (gens de Biskra) sont portefaix, porteurs d'eau et de charbon, commissionnaires.

« Parmi les Européens, les aptitudes sont encore plus diverses et plus étendues. L'*Espagnol*, le *Maltais*, le *Mahonnais* sont excellents pionniers, c'est-à-dire défricheurs, piocheurs, jardiniers, planteurs de tabac. Les

Espagnols viennent principalement de Mahon et de l'Andalousie. Les Mahonnaises, coiffées gracieusement d'un foulard, sont bien connues à Alger, où elles sont domestiques ou nourrices. Les Mahonnais s'adonnent à la culture maraîchère. Le Maltais, parlant l'arabe et baragouinant l'anglais, l'italien et le français, réussit presque toujours dans ses entreprises. Sobre, économe, intelligent, il s'est fait pêcheur, batelier, chevrier, marchand de bestiaux, boucher, cafetier, portefaix surtout. Quelques Maltais ont gagné, à Alger, une grande fortune dans la vente des bestiaux ou dans la boucherie. Le Maltais est très rarement cultivateur; il n'habite guère que les villes. Le Génois est particulièrement jardinier. L'Italien est surtout tailleur de pierres, maçon, briquetier, charpentier, menuisier. Les femmes italiennes et espagnoles fournissent un appoint considérable à la domesticité. Le Suisse est éleveur de bétail, préparateur de fromages. L'Allemand, le Belge, se prêtent à tous les travaux sans spécialité marquée; mais l'Allemand est généralement cultivateur. Le Français fait de même tous les métiers, et gouverne tout ce monde comme piqueur, conducteur, contremaître, chef. » (*Encyclopédie* de Moll.)

Biskri portefaix.

Le jargon sabir. — « Sur les quais des ports, dans les rues des villes, sur les marchés, sur les routes, aux travaux des champs, se rencontrent des Kabyles descendus de leurs montagnes sans balbutier un mot de français, des Arabes dédaigneux d'apprendre la langue du vainqueur, des Français, des Européens qui ne savent ni l'arabe ni le témachek. Les places du marché surtout sont de vrais Babel où l'on essaye de s'entendre au moyen du *sabir*, jargon singulier, discours bref, heurté, gesticulatif, rudimentaire.

« Il se compose de quelques noms, de quelques verbes, de peu d'adjectifs : noms et adjectifs sans déclinaison, verbes sans temps ni mode. Par l'absence de formes, par le néant de la grammaire, c'est un parler « nègre » que ce patois fait de mots arabes, italiens, catalans, espagnols, français : ceux-ci de plus en plus nombreux à mesure que s'étend la langue de France. Andar (aller), vinir (venir), ténir (avoir), mirar (voir, regarder),

trabadjar (travailler), tchapar (voler), toucar (toucher, prendre), bono (bon, bien, utile), carouti (trompeur, carottier), meskine (pauvre), maboul (fou), mercanti (bourgeois), chendât (soldat), casa (maison), carrossa (voiture), cabessa (tête), matrac (bâton), babor (bateau à vapeur), birou (bureau), carta (lettre, écrit, papier), douro (argent), sordi (sou), mouquère (femme), mouchatcho (enfant), yaouled (jeune homme), de l'interpellation arabe : « Ya, ouled ! Hé ! garçon ! », macache (non), bezzef (beaucoup), bibri (à peu près), bitire (peut-être), balek (prends garde), kif kif (comme), sami-sami (ensemble), didou (hé ! ohé ! un tel), c'est notre « dis donc ! », et surtout *fantasia*, le mot universel qui s'applique au plaisir, à la passion, à tous les mouvements expansifs de l'âme, à tout ce qui est agréable, bon, supérieur, étrange..., ces termes et une vingtaine d'autres reviennent à chaque instant dans les phrases du sabir. En attendant le triomphe du français, ce charabia misérable unit l'indigène au colon ; mais le lien principal entre eux et nous, c'est l'appât des « douros » qu'on gagne chez les chrétiens. » (O. Reclus.)

Les juifs en Algérie. — « On les voit accroupis en des tanières immondes, bouffis de graisse, sordides et guettant l'Arabe comme l'araignée guette la mouche. Ils l'appellent, essayent de lui prêter cent sous contre un billet qu'il signera. L'homme sent le danger, hésite, ne veut pas ; mais le besoin le tiraille : cent sous représentent pour lui tant de jouissances ! Il cède enfin, prend la pièce d'argent et signe le papier graisseux. Au bout de six mois il devra dix francs, 20 francs au bout d'un an, 100 francs au bout de trois ans. Alors le juif fait vendre sa terre, s'il en a une, ou si non, son chameau, son cheval, son bourricot, tout ce qu'il possède enfin.

« Le juif est maître de tout le sud de l'Algérie. Il n'est guère d'Arabes, en effet, qui n'aient une dette, car l'Arabe n'aime pas rendre ; il préfère renouveler un billet pour 100 à 200 %; il se croit toujours sauvé quand il gagne du temps. Il faudrait une loi spéciale pour modifier cette déplorable situation. » (Guy de Maupassant, *Au soleil.*)

« Les juifs algériens ont été naturalisés en bloc, par décret ; ils ne l'avaient certes pas mérité, occupés qu'ils étaient de banque, de commerce, de courtage, de colportage et d'usure ; nul d'entre eux ne tient la charrue, n'arrose les jardins et ne taille les vignes ; il y a très peu d'hommes de métiers parmi ces arrière-petits-fils du supplanteur d'Ésaü. Aucun n'avait péri dans nos rangs sous les boulets du Nord, comme ces Berbères, ces Arabes, ces nègres qui furent parmi les héros de Reichshoffen ; et s'ils n'ont point défendu l'Algérie contre nous, de 1830 à 1871, ils ne la défendront pas non plus contre nos ennemis. » (O. Reclus.)

C'est le 24 octobre 1870, pendant les horreurs de la guerre en France, que le gouvernement de la Défense nationale, composé en partie de juifs, se hâta d'émanciper les israélites algériens par le décret suivant :

« Les israélites indigènes des départements de l'Algérie sont déclarés « citoyens français. Toute disposition législative, tout sénatus-consulte, « décret, règlement ou ordonnance contraire, sont abolis.

« Fait à Tours, le 24 octobre 1870.

« A. Crémieux, L. Gambetta.
Glais-Bizoin, L. Fourichon. »

Ce décret, œuvre du juif Crémieux, excita en Algérie une unanime indignation, ainsi que le témoigna l'enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale. « Pour moi, dit l'amiral de Gueydon, le décret d'assimilation a été la cause déterminante de l'insurrection de 1871 ; les musulmans en ont été extrêmement froissés. »

Le Berbère et l'Arabe. — « Les Berbères doivent ce nom aux Romains, qui les appelèrent Barbares, mot qui signifiait alors *étrangers, hétéroglottes;* nous les nommons souvent *Kabyles,* d'un terme arabe qui veut dire *les tribus.* Rameau vigoureux du tronc de l'humanité, ces hommes durs, ces maîtres immémoriaux de l'Atlas, ces vieux Numides, compatriotes de Jugurtha, de Massinissa, de Syphax, l'histoire les a toujours vus fixés dans l'Afrique mineure. Et encore aujourd'hui c'est la race la plus nombreuse de l'Atlantide et du désert. On les retrouve dans toute l'Afrique du nord, de la Méditerranée au Niger, du Sénégal au Nil.

« On a voulu creuser un abîme entre les Berbères et les Arabes.

« Une chose les distingue avant tout : le séjour. Le Berbère, habitant la montagne, a les vertus du montagnard ; l'Arabe est l'homme de la plaine, avec ce que le pays bas, plat, chaud, clément, donne de qualités et de vices. Par cette différence de séjour le Berbère est l'Auvergnat, le Limousin, le Savoisien de l'Afrique ; l'Arabe en est le gentilhomme qui se ruine.

« Pendant que le Berbère pioche la montagne, l'*Arabe* de la plaine et du désert méprise le travail des champs. « Où entre la charrue entre la honte. » Sous la tente, dans les gourbis, huttes misérables, il aime à rêver, tandis que sa femme et son bourricot versent leur sang en sueurs sous les cruels soleils. C'est l'ami des hyperboles, des contes bleus entre la cigarette et la tasse de café noir, l'ami des chansons nasillardes célébrant les belles guerres, l'ami de la chasse, l'ami des combats, l'ami surtout du soleil et de l'ombre selon l'heure et la fantaisie. Nomade par instinct, ce peuple l'est aussi par l'indivision de la propriété dans un grand nombre de tribus; sans droits sur le sol qu'ils cultivent par octroi temporaire, les Arabes l'égratignent à peine. Vaincus, ils se courbent : « C'est, disent-ils, « la volonté de Dieu. » Ils disent aussi : « Baise la main que tu ne peux « couper. »

« Le *Berbère,* lui, travaille bravement, et partout et toujours. Ni rêveur, ni poète, c'est un homme de labour, de métiers, un épargneur,

un avare. Sa race emplit les cités et les champs du Tell : métayers et moissonneurs, colporteurs, ouvriers, ces émigrants gagnent peu; mais de privation en privation ils font fortune au milieu des Roumis (Romains, Européens), si c'est battre monnaie qu'acquérir le prix d'un champ, d'une vache ; alors ils reviennent pour la plupart au village natal, où la propriété est fortement constituée et qu'administrent des djemaa ou municipalités élues au suffrage de tous, communes orageuses que divisent des sofs ou partis éternellement en lutte. Plus assimilables que les Arabes, ils n'ont pas comme eux de vastes champs déserts où nous puissions semer des colons : chez eux pas un pouce de sol ne se perd, et plusieurs de leurs âpres montagnes ont, à surface égale, plus d'habitants que nos collines. » (O. Reclus, *France et colonies.*)

Race conquérante, les **Arabes** sont plus *nomades* que sédentaires. L'Arabe de grande tente, ou Bédouin, mène la vie pastorale et guerrière des premiers patriarches. Un ensemble de tentes forme un *douar*, plusieurs douars obéissent à un *cheikh,* enfin la *tribu* est commandée par un *caïd :* c'est une société aristocratique fortement hiérarchisée. Les Arabes *sédentaires* se construisent des maisons en pisé au toit plat, dont la réunion forme un *ksar* ou village. L'Arabe est brave, hospitalier, mais très fourbe. Agriculteur médiocre, il exerce, par contre, tous les métiers, et cela avec des instruments rudimentaires; mais avec du temps et de la patience il produit des œuvres aussi élégantes que solides : broderies, tissus, tapis, cuirs, poteries, armes et meubles incrustés, cuivres ciselés.

Les **Berbères** de l'Algérie sont tous sédentaires. Refoulés par la conquête arabe dans les montagnes de Kabylie, de l'Aurès et autres, ils s'y sont toujours maintenus, soit contre les Arabes, soit contre les Turcs; c'est seulement en 1857 que le maréchal Randon parvint à les soumettre. Aussi bien les villages kabyles sont perchés au sommet des monts, avec maisons disposées souvent militairement, celles du dehors formant une enceinte crénelée, dont la mosquée est le dernier réduit. Ces maisons, avec leurs toits en tuiles rouges, sont très pittoresques de loin; mais leur intérieur est d'une saleté repoussante, ainsi que les rues. Les Arabes et les Berbères portent le même costume : un vêtement de dessous, la *gandoura,* qui laisse à nu les jambes et les bras, et un vêtement de dessus, le *burnous* de laine, dans lequel ils se drapent. Les uns et les autres sont d'une grande sobriété.

Les Djemaa en Kabylie. — « Les idées de liberté et de justice, égales pour tous, ont, à une époque reculée, provoqué chez les Kabyles l'institution des *djemaa,* assemblées plénières où les intérêts et les droits de chacun étaient publiquement discutés et reconnus. Les Kabyles jouissaient alors de l'expression la plus complète du régime municipal. La commune était tout; aucune autorité supérieure n'était là pour restreindre ses pouvoirs. Chaque village constituait une commune érigée par sa djemaa.

Depuis la réglementation française, la djemaa est à la fois un conseil municipal et une cour de justice : elle se compose d'un *amin,* président; d'un *oukil,* contrôleur des comptes de gestion; d'un certain nombre de *dhouman,* à la fois conseillers de l'amin et officiers de police, et d'*oukal,* simples assesseurs consultatifs. Ces membres sont nommés à l'élection et à la majorité des suffrages de tous les habitants de la fraction. Les séances de ce conseil de village sont publiques ; tous les Kabyles présents peuvent prendre la parole et développer leur avis sur la question discutée.

« La djemaa est là avec sa justice expéditive. Connaissant parfaitement les inculpés, leurs antécédents, leur moralité, la djemaa se trompe rarement sur leur degré de culpabilité, sur le mobile de leurs actes. » (Aug. Cherbonneau, *Revue de Géographie.*)

II. — ADMINISTRATION

Nos possessions algériennes comprennent aujourd'hui une colonie, l'*Algérie,* et des confins militaires, les *Territoires du Sud.*

L'**Algérie** est, depuis 1901, rendue autonome et pourvue d'un budget spécial. A sa tête est un *gouverneur général,* investi d'attributions très étendues et assisté d'un *conseil de gouvernement,* d'un *conseil supérieur* et de trois *délégations financières.*

Le premier de ces conseils, qui a des attributs purement administratifs, se compose des chefs des principaux services de la colonie : armées, justice, finances, enseignement ; le second, composé des mêmes membres et de six conseillers généraux de chaque département, examine avec les délégations financières le budget qui est présenté aux Chambres françaises, l'assiette ou la répartition des impôts ; il émet des vœux sur les questions intéressant l'Algérie.

Les divers services administratifs sont rattachés aux ministères compétents siégeant à Paris. Les citoyens français de la colonie sont représentés au parlement par six députés et trois sénateurs.

L'Algérie est partagée en **trois départements** ou provinces, qui tirent leurs noms de leurs chefs-lieux : Alger, Oran et Constantine.

Chaque département est divisé en deux territoires distincts : le territoire civil et le territoire de commandement. Le *territoire civil,* presque en entier dans le Tell, dépasse 130 000 kilomètres carrés avec 4 560 000 habitants ; il s'agrandit à mesure que se développe la colonisation dans le *territoire de commandement,* lequel ne comprend plus environ que 65000 kilomètres carrés avec 225 000 habitants.

L'administration du territoire civil de chaque département est à peu près la même que celle des départements français. A sa tête est un préfet assisté d'un conseil de préfecture et d'un conseil général, celui-ci composé de membres français élus et de six assesseurs indigènes nommés par le

gouverneur général. Le territoire civil est divisé en arrondissements dont les chefs-lieux sont :

ALGER, préfecture ; *Médéa, Miliana, Orléansville, Tizi-Ouzou,* sous-préfectures ;

ORAN, préfecture ; *Mascara, Mostaganem, Sidi-bel-Abbès, Tlemcen,* sous-préfectures ;

CONSTANTINE, préfecture ; *Batna, Bône, Bougie, Guelma, Philippeville, Sétif,* sous-préfectures.

En général, les arrondissements ne sont pas divisés en cantons ; ils comprennent des communes de plein exercice et des communes mixtes. Les *communes de plein exercice* sont celles qui, comptant un grand nombre de Français, sont assimilées aux communes de la métropole, sauf qu'il y a aussi des conseillers municipaux indigènes. Les *communes mixtes,* souvent plus étendues qu'un arrondissement de France et peuplées de 20000 à 40000 habitants très disséminés, dont peu de Français, ont à leur tête un administrateur assisté d'adjoints, d'un juge de paix et d'une commission municipale.

Le *territoire de commandement* des départements est composé d'une portion des Hauts-Plateaux et surtout habité par des indigènes. On y distingue des *communes mixtes,* administrées comme celles du territoire civil, mais sous l'autorité militaire, et des *communes indigènes,* qui n'ont presque point de Français, embrassent des territoires immenses et sont administrées par des officiers. Le gouverneur a sous sa direction les préfets et les commandants militaires.

L'Algérie compte 267 communes de plein exercice et 75 communes mixtes en territoire civil, 3 communes mixtes et 5 communes indigènes en territoire de commandement.

L'Algérie forme, avec la Tunisie, notre 19e *région de corps d'armée,* dont l'état-major est à Alger. Les chefs-lieux de subdivisions militaires sont : ALGER, *Fort-National, Médéa et Miliana ;* — ORAN, *Mascara* et *Tlemcen ;* — CONSTANTINE, *Batna, Bône* et *Sétif.* A la tête de chaque subdivision est un général de brigade.

L'armée d'occupation de l'Algérie compte environ 60000 hommes. Outre des détachements de la ligne, du train des équipages, de l'artillerie et du génie, elle comprend des corps spéciaux fixés dans le pays : *chasseurs d'Afrique* et *zouaves,* tous français ; *spahis,* cavaliers pour la plupart arabes ; *tirailleurs,* dits autrefois turcos, fantassins kabyles ; bataillons d'*infanterie légère,* dits bataillons d'Afrique, bataillons de discipline ou zéphirs ; *légion étrangère,* composée de volontaires étrangers. En temps de guerre, il y a en outre les *goums,* contingents de cavaliers fournis par les tribus ; enfin l'*armée territoriale* et sa *réserve.*

Pour l'administration de la *justice,* il y a une cour d'appel à Alger, douze tribunaux de 1re instance et des justices de paix. Des sessions d'*as-*

sises se tiennent à Alger, Oran, Constantine et Bône. Les indigènes, pour les contestations entre musulmans et les questions de statut personnel (héritage, mariage, etc.), sont jugés par des *cadis*, sorte de juges de paix-notaires indigènes. Pour les délits et crimes en territoire civil, ils comparaissent devant les tribunaux de 1re instance et les cours d'assises ; en territoire de commandement, devant les commissions disciplinaires de cercle et de division, ainsi que devant les conseils de guerre.

L'Algérie forme une académie (Alger), et l'organisation de l'*instruction publique* y est semblable à celle de la France, avec des écoles d'enseignement supérieur (Alger), secondaire et primaire. On compte aussi 3 médersas, écoles supérieures arabes formant les cadis, et dans les tribus de nombreuses zaouias ou écoles coraniques, foyers de fanatisme.

Pour l'administration de la *religion catholique*, il y a trois diocèses, savoir : l'archevêché d'Alger et les évêchés suffragants d'Oran et de Constantine, avec environ 340 paroisses. Quant aux cultes israélite, protestant et musulman, ils ne sont pas hiérarchisés.

Le **Sahara algérien**, détaché administrativement de l'Algérie en 1905, forme les *Territoires du Sud*, au nombre de quatre, savoir : les Territoires d'*Aïn-Sefra*, des *Oasis*, de *Ghardaïa* et de *Tougourt*. A la tête de chacun de ces Territoires est placé un commandant militaire, qui relève directement du gouverneur général. Des *compagnies sahariennes* sont chargées de la police du désert. Composées d'indigènes montés à méhari, elles ont adopté le genre de vie, essentiellement mobile, des nomades qu'il s'agit d'atteindre. Elles font des reconnaissances incessantes dans un rayon très étendu, en ayant pour base des postes fixes qui communiquent entre eux par télégraphe et même par téléphone.

Les Territoires du Sud ont approximativement une superficie de 270 000 kilomètres carrés. Ils renferment 5 communes mixtes et 7 communes indigènes, peuplées dans les oasis d'environ 450 000 habitants, Berbères, Arabes et Touaregs mahométans, et administrées comme les communes analogues des départements algériens. Au point de vue de l'évangélisation, les Territoires font partie du *vicariat apostolique du Sahara*, érigé en 1893, avec Ghardaïa pour chef-lieu.

Villes et localités. — Dans la revue qui va suivre des principales localités du pays, nous procèderons, règle générale, de l'ouest à l'est, en les groupant autour des chefs-lieux départementaux : Oran, Alger, Constantine[1].

[1] Pour la **population** des villes et communes de l'Algérie, la statistique officielle donne deux chiffres, souvent très différents, surtout pour les communes mixtes, savoir : la population *agglomérée*, ville ou bourg; la population *municipale* ou *totale*, qui comprend en plus celle de nombreux villages dispersés, le tout formant la commune. Pour permettre de les distinguer, dans beaucoup de cas nous donnons les deux chiffres accolés; par exemple, ORLÉANSVILLE, 4-14 000. L'écart est plus grand encore pour les *communes indigènes :* AFLOU, qui n'a que 1 200 hab. *agglomérés*, compte une population totale de 21 000 âmes; aussi nous ne donnons ici ce dernier chiffre que comme exemple. Un seul chiffre, comme pour ORAN, 110 000 hab., indique que les deux nombres sont très approchants.

CHAP. IV. — LES DÉPARTEMENTS, OU LE TERRITOIRE DU NORD.

I. — DÉPARTEMENT D'ORAN

ORAN †, ville de 110 000 habitants, est bâtie en amphithéâtre au fond d'une baie peu profonde, où l'on a creusé un port artificiel. Défendue par une série de forts construits par les Espagnols et qu'il a suffi de réparer, elle forme la position militaire la plus importante et, après Alger, la seconde ville de commerce de l'Algérie. Elle exporte surtout les alfas, les céréales, les minerais et les produits industriels de l'ouest algérien.

Département d'Oran.

« Oran est la place forte de la Mauritanie dont l'histoire a été le plus longtemps associée à celle de l'Europe moderne. Fondée au commencement du xe siècle par des Maures d'Andalousie, sur le territoire d'une tribu berbère, elle grandit bientôt, grâce à l'importance du port de Mers-el-Kébir, que le promontoire du djebel Santon protège des vents du nord-ouest et du nord, les plus dangereux de toute la côte algérienne. Mais ce précieux havre de refuge étant bordé de brusques falaises au pied desquelles une ville d'entrepôt n'aurait point trouvé la place nécessaire, Oran a dû naître au fond du golfe, à l'endroit où les montagnes s'abaissent et où une large ouverture donne accès vers l'intérieur des terres; de là le nom de Ouaran, « le Ravin ou la Coupure, » qui, sous la forme espagnole d'Oran, est resté à la cité.

« Au point de vue militaire, cette brèche du littoral offrait aussi de grands avantages : comme Alger sa rivale, Oran s'appuie à un massif isolé de montagnes, à un Sahel bien limité, que des plaines et une grande lagune séparent du reste de l'Algérie; une forteresse naturelle défend la

ville, décuplant la valeur de ses murailles. Aussi lorsque les Maures eurent été expulsés d'Espagne, les vainqueurs poursuivirent les fugitifs sur le continent africain, et leurs premières conquêtes, en 1505 et en 1509, furent le port de Mers-el-Kébir et la place d'Oran. Les Espagnols les gardèrent près de trois siècles avec un soin jaloux, et, durant cette époque, les Turcs, qui étaient tenus chaque année de livrer une attaque contre la ville ou d'aller marauder dans la campagne, ne parvinrent à reprendre Oran que pendant un espace de vingt-quatre années, de 1708 à 1732. Enfin, en 1790,

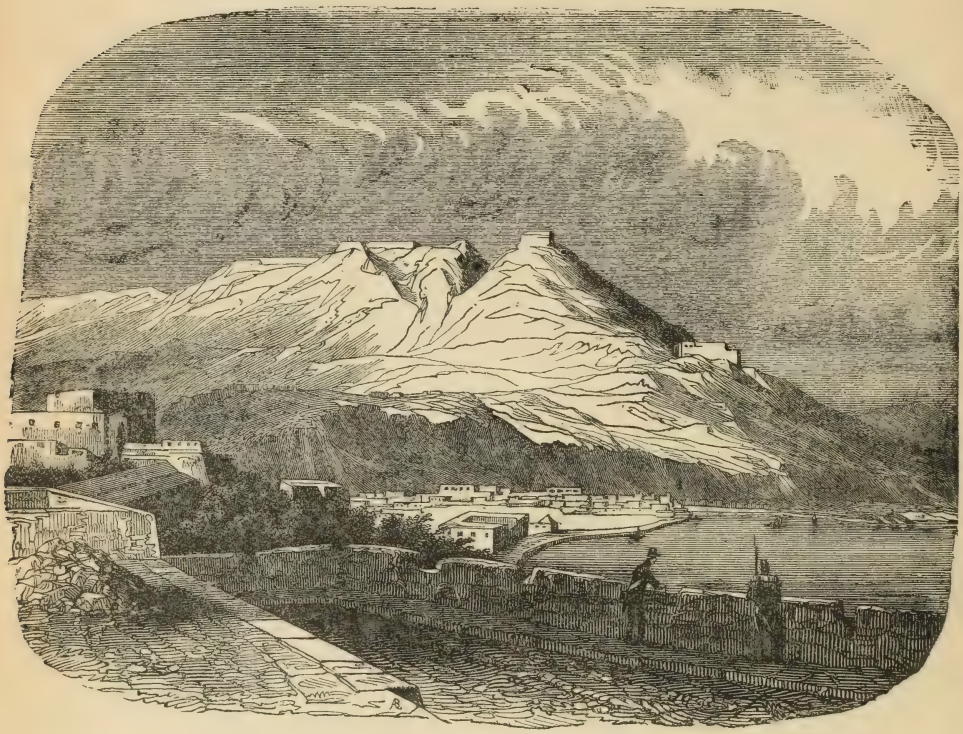

Oran.

un tremblement du sol renversa presque complètement la ville, un incendie dévora le reste, et, de tous les côtés, Turcs et Arabes se précipitèrent à l'attaque des ruines pour en chasser les soldats espagnols, qui finirent par quitter la place en 1792. En 1831, elle fut occupée par les Français, et ceux-ci n'eurent qu'à réparer les forts espagnols dressés sur les pitons et les promontoires pour rendre de nouveau la place inexpugnable. Le grand avantage du port d'Oran est sa proximité de l'Espagne : Carthagène est seulement à 200 kilomètres, distance qu'un bateau à vapeur de bonne vitesse franchit facilement en huit heures. » (É. Reclus, *l'Afrique septentrionale.*)

Mers-el-Kébir, 2700 habitants, est situé à six kilomètres à l'ouest d'Oran, dont il formait naguère encore le port de refuge obligé. Son nom

arabe signifie le « Grand Marché, le Grand Port » ; c'est le *Portus divinus* des Romains. Il y a des pêcheries de corail et de sardines.

Misserghin, 5000 hab., et *Saint-Cloud,* 5600 hab., doivent leur prospérité à leurs cultures maraîchères et à leurs vignobles.

Aïn-el-Turk, 1300 habitants, voisin de Mers-el-Kébir, est un bon mouillage éclairé par le phare du cap Falcon.

Beni-Saf, 3-7300 habitants, non loin de l'embouchure de la Tafna

Tlemcen.

et de l'île Rachgoun, est un port créé récemment par la compagnie qui exploite les minerais de fer dans les environs.

Nemours, 4300 habitants, ville maritime modernisée, fut d'abord l'*Ad fratres* ou « les Frères » des Romains, ainsi nommée de deux rochers de la crique ; puis la *Djemaa-Gazhouat* ou la « Mosquée des Pirates » des Arabes, dont on voit les ruines sur un rocher voisin. C'est le port le plus rapproché du Maroc (34 kilomètres). Dans l'intérieur, à dix kilomètres sud-ouest, la koubba de *Sidi-Brahim* rappelle deux faits historiques : en 1845, 350 chasseurs et 60 hussards luttèrent héroïquement contre Abd-el-Kader et se firent tous tuer, sauf 14; en revanche, en 1847, l'émir dut y rendre son épée au colonel Lamoricière.

Nédroma, 5300 habitants, la *Cabanna* des Romains, est une ville arabe qui fabrique des *guedras,* grandes marmites en terre rouge, en usage dans tout l'Ouest berbère. — *Lalla-Maghrnia,* ou simplement *Maghrnia,* « la Sainte Femme, » 2500 habitants, près de l'Isly, est un poste fortifié et un grand marché sur la frontière marocaine. Son nom vient d'une koubba dédiée à une femme vénérée des Arabes.

Aïn-Temouchent, « la Fontaine du Chacal, » 7 600 habitants, est un centre agricole et un marché arabe très prospère. Aux environs on exploite divers minerais, ainsi que les magnifiques carrières de marbre onyx translucide d'Aïn-Tekbalet.

Tlemcen, « la Ville aux mille sources, la Grenade africaine, » la *Pomaria* des Romains, la *Bab-el-Gharb,* « Porte du couchant, » des Arabes, compte 24-40000 habitants. Elle est assise dans une position superbe, sur un coteau de 800 mètres d'altitude, entouré des rochers à pic du Lalla-Séti. C'est une place forte avec un mur d'enceinte garni de tours carrées et percé de sept portes. La campagne est magnifique, très bien arrosée, couverte d'arbres fruitiers de toute espèce, notamment d'oliviers, dont les fruits fournissent une huile excellente. Il y a des minoteries, des huileries, des chantiers d'alfa, et il s'y tient un marché considérable, qui commerce avec le Maroc. — Tlemcen, fondée par les Vénètes, devint au moyen âge une des plus grandes et des plus florissantes cités de la région et fut la capitale du royaume du Maghreb central. Elle a compté, dit-on, jusqu'à 25000 familles; par son industrie, ses richesses, la culture des sciences et des arts, elle pouvait se comparer aux villes policées de l'Europe. Il lui reste de sa splendeur passée le Méchouar, ancienne résidence royale, aujourd'hui transformée en citadelle, et plusieurs mosquées d'une architecture remarquable.

A deux kilomètres au sud-est de Tlemcen, *Sidi-Bou-Médine,* village arabe, possède une admirable mosquée et une belle *koubba,* où reposent deux Maures andalous honorés comme des « saints » par l'islamisme : Sidi-Bou-Médine, mort en 1197, et Sidi-Abd-es-Selam, un de ses disciples.

En général, les *koubbas,* tombeaux de marabouts ou de santons vénérés, constituent l'ornement caractéristique du paysage algérien. Aux abords des villes, dans les vallées, sur la cime des montagnes, parmi les ombrages d'une forêt, on voit briller par leur blancheur éclatante ces sépultures recouvertes d'un dôme arrondi ou de forme ovoïde, où les maçons kabyles mettent tout leur talent. C'est là que reposent les hommes qui se sont distingués pendant leur vie, soit par la science, soit par les bonnes œuvres, plus souvent par le fanatisme. Les plus remarquables sont les contemplatifs et les ascètes prétendus, dont l'existence s'est écoulée entre le jeûne et la prière.

A trois kilomètres sud-ouest, le village de **Mansoura**, « la Victoire, » remplace l'ancienne ville forte de même nom, construite de 1302 à 1304 par le sultan Abou-Yakoub pendant qu'il faisait le siège de Tlemcen,

equel dura huit ans ; il n'en reste plus aujourd'hui que la vaste enceinte flanquée de tours bastionnées et crénelées, la porte isolée de Bab-el-Khemis, bien conservée et semblable à un arc de triomphe, la mosquée et son minaret haut de 40 mètres, classés parmi les monuments historiques.

Au sud-est de Tlemcen, se voit la belle cascade d'**El-Ourit** par laquelle le Saf-Saf, affluent de l'Isser, lance ses eaux du haut de la montagne. « Qu'on se figure une muraille rocheuse de 80 mètres d'élévation, large de 2 à 300, et disposée circulairement comme dans un cirque. Tout le long des parois de cette muraille, s'élèvent, grimpent, tombent et s'entrelacent des fouillis de plantes et d'arbustes. L'eau se précipite en nappe comme un grand fleuve qui aurait rompu ses digues, et la végétation qui recouvre les parois de ce vaste cirque est tellement épaisse, que ces nappes d'eau filtrent au travers de ce feuillage merveilleux et arrivent en poussière de diamants à la base des rochers. » (GAFFAREL.)

Sidi-bel-Abbès, 29 000 habitants, dont beaucoup d'Espagnols, est l'une des plus riches et des plus jolies villes de l'Algérie; elle est toute moderne, malgré son appellation arabe, qui lui vient d'une koubba des Beni-Amer. Fondée en 1843 dans la fertile plaine de la Mékerra, ses rues sont larges, coupées à angles droits et ombragées par des platanes de haute venue; des eaux vives coulent le long des trottoirs. Elle a des brasseries, des des minoteries, briqueteries et fait un grand commerce de produits agricoles.

Saïda, « la Fortunée, » 10000 habitants, à 860 mètres d'altitude, est un poste militaire fondé en 1854, au débouché de la région des chotts, et aussi un centre commercial pour les grains, l'alfa, les moutons. Le bourg voisin d'*Aïn-el-Hadjar* possède d'immenses chantiers d'alfa sur les Hauts-Plateaux.

Mascara, *El Ma'akser,* « le Camp permanent, » 23 000 habitants, occupe une position importante au-dessus de la fertile plaine d'Eghris. Ancienne capitale d'Ab-el-Kader, prise par les Français en 1835, elle a conservé son cachet militaire. On y fabrique des burnous, de l'huile d'olive et un vin blanc déjà renommé. « Mascara couvre deux collines sur le revers méridional des montagnes des Beni-Chougran (911 mètres), appelée par les Arabes Chareb-el-Rihh ou « la Lèvre du vent ». Quand, disent-ils, Allah créa la terre, il mit les monts dans un sac et les versa sur le sol; lorsque le monde fut couvert de plateaux, de dômes, de bosses, de pitons, il regarda dans le sac et, le voyant encore à demi plein, le vida brusquement sur le pays des Beni-Chougran, des maudits Chougran, comme disaient nos soldats, qui luttèrent souvent contre eux. » (O. RECLUS.)

Saint-Denis-du-Sig, 12000 habitants, fondée en 1845, est un centre agricole important de la plaine du Sig; un double barrage de la rivière assure l'irrigation et la fertilité de cette région. Aux environs, un orphelinat agricole considérable est installé dans la ferme de l'*Union du Sig,* où les phalanstériens firent, en 1846, les essais infructueux de leurs utopies. — *Perrégaux,* 4-10 000 habitants, est un important bourg agricole

au croisement de deux chemins de fer, sur la rive droite de l'Habra, dont la grande digue mesure 37 mètres de haut sur 450 de long.

Arzeu, 3-7000 habitants, le *Portus Magnus* des Romains, est une ville maritime avec une rade excellente, où l'on embarque pour l'Europe une partie de l'alfa des Hauts-Plateaux; elle fait aussi le commerce de céréales et de bœufs. On y admire les beaux sites de la montagne des Lions, qui couvre la presqu'île du cap Carbon.

Mostaganem, 22000 habitants, bâti sur un petit plateau à un kilomètre de la mer, fut occupé par les Français dès 1833; c'est aujourd'hui une jolie ville, avec un port médiocre, au débouché de la vallée du Chéliff. Aux alentours on compte une vingtaine de villages en pleine prospérité, et au sud on admire les charmants paysages de la vallée des Jardins.

Mazagran, 1700 habitants, sur une colline à trois kilomètres sud de Mostaganem, a été immortalisé par le siège héroïque que soutint, en 1840, la compagnie du capitaine Lelièvre contre une nuée d'Arabes. Une colonne rappelle ce glorieux fait d'armes.

Relizane, 9000 habitants, dans la vallée de la Mina, est une ville de fondation récente et déjà très prospère. Son territoire est propre à toutes les cultures, surtout à celle du coton, qui malheureusement a dû être abandonnée, à cause de l'écrasante concurrence des cotons étrangers.

Tagdempt, près de Tiaret, dans l'Ouaransénis, fut pendant cinq ans la place de guerre, l'arsenal et la capitale d'Abd-el-Kader; les Français la ruinèrent en 1843.

Tiaret, « la Résidence, » commune de 24000 habitants, avec d'immenses pâturages, est un poste militaire créé la même année, à 1090 mètres d'altitude, et un marché considérable entre le Tell et les Hauts-Plateaux.

II. — DÉPARTEMENT D'ALGER

ALGER †, grande et belle ville de 155000 habitants, dont plus de la moitié de Français, est la capitale de l'Algérie, à laquelle on a donné son nom. Assise presque en face de Marseille, à une distance de 770 kilomètres, ou de 24 heures par vapeur, elle occupe l'entrée occidentale d'une baie semi-circulaire de 15 kilomètres d'ouverture au milieu même de la côte algérienne. Elle est bâtie au pied et sur le penchant d'une colline escarpée faisant partie du massif de la Bouzaréah, qui atteint 407 mètres d'altitude. Protégée par deux camps retranchés, Alger est divisée en ville basse ou française, aux belles constructions modernes, et en ville haute ou arabe, aux rues étroites et tortueuses, bordées de vieilles maisons; celle-ci est dominée par la kasbah, citadelle bombardée en 1830, et par le fort l'Empereur, élevé au lieu qu'occupait Charles-Quint lors du siège de 1541.

Alger, centre du commerce de la colonie, est la tête de ligne des che-

mins de fer algériens, et son port, en communication journalière avec Marseille particulièrement, est le second port français pour le mouvement et le tonnage des navires, en même temps que sa situation, comme point de relâche, en fait le premier port charbonnier de la Méditerranée tout entière. La ville, qui possède un ensemble à peu près complet de facultés scientifiques, renferme toutes les branches de l'industrie européenne, notamment des filatures de laine, des teintureries, des brasseries et des tanneries ; les indigènes fabriquent des ceintures de soie brochées d'or, des broderies sur cuir en or et en argent pour selles mauresques, des portefeuilles, des pantoufles.

Alger (*El-Djezaïr*, les îlots) fut fondée en 935 par les Arabes près d'un groupe d'îlots, sur l'emplacement de l'*Icosium* romaine. La ville devint au XVIe siècle, sous les Barberousse, un grand centre de piraterie. Inutilement bombardée sous Louis XIV par Dusquesne, en 1682 et 1683, par Tourville en 1684 et d'Estrées en 1688, c'est seulement depuis la conquête française qu'elle a cessé d'être la terreur de la Méditerranée.

« Actuellement Alger est devenue la première ville du continent africain, non par le nombre des habitants, mais par son rôle historique, comme foyer de la civilisation européenne. Elle est aussi la première par le charme et la grandeur imposante de l'aspect : après l'avoir vue de la mer, au détour de la pointe Pescade, nul ne peut oublier le tableau merveilleux qu'il a contemplé. Encore au milieu du dernier siècle, on pouvait la citer comme le type régulier d'une cité bâtie en amphithéâtre triangulaire sur le flanc d'une montagne ; mais elle a grandi, et maintenant elle forme un ensemble beaucoup plus vaste et plus complexe de contours. Vers le haut de la colline, que couronnent les murailles de la kasbah, se montre encore ce qui reste de la vieille Alger, qui ressemble de loin à une carrière de marbre blanc, aux rocs inégaux et mal taillés. Les teintes bleues ou jaunes des parois, le vert des jalousies, ne se discernent pas à distance ; toutes les couleurs sont éteintes par l'éblouissante blancheur de la pierre ; seulement, au matin, la lumière naissante de l'orient s'y brise en rayons roses, et, le soir, le soleil couchant s'y réfléchit en nuances violettes. Jadis la cataracte de maisons descendait jusqu'à la mer ; de nos jours elle s'arrête à mi-côte, limitée et comme endiguée par les masses régulières de maisons françaises qui se prolongent en façade au-dessus des quais. Au sud du triangle de la ville arabe, une autre ville escalade les pentes ; mais, entièrement formée de maisons modernes, elle ne se confond pas en un immense éboulis de roses blanches : on en distingue les murs grisâtres et les toits rouges, contrastant partout avec la verdure foncée des jardins. Au delà, les constructions sont brusquement limitées par une zone verte, celle des remparts herbeux et des talus boisés ; mais en dehors de la cité proprement dite, à Mustapha, la ville recommence, moins compacte que dans l'enceinte des rues, et d'autant plus gracieuse, pressant les maisons de

ses bas quartiers dans chaque ravin, groupant ses villas plus à l'aise sur chaque croupe avancée, et, vers le sommet de la colline, dressant au-dessus des arbres touffus les kiosques et les campaniles de ses palais : c'est là surtout que résident les Anglais et autres étrangers qui viennent passer la saison d'hiver sous le doux climat d'Alger.

« La faible largeur de l'espace compris entre les coteaux et la mer a forcé la ville grandissante à se développer au loin le long de la mer, de chaque côté du noyau primitif de la ville, qui fait face aux quatre îlots des Beni-Mezghanna, devenus maintenant la péninsule de la Darse.

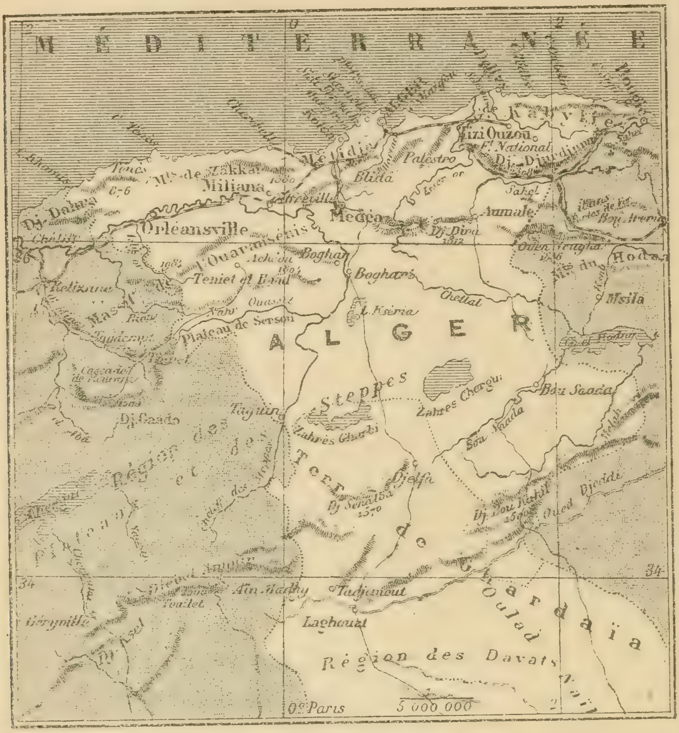

Département d'Alger.

« Vers le nord-ouest, au sortir de Bab-el-Oued, « la Porte du Ruisseau, » plusieurs faubourgs, interrompus par des cimetières, se succèdent jusqu'à l'interminable rue Saint-Eugène ; vers le sud, en dehors de Bab-Azoun, la porte où l'on accrochait les suppliciés, vivants ou morts, Mustapha et Belcourt continuent Alger. Un chemin de manœuvres, un jardin public, semblent devoir limiter la ville ; mais au delà recommencent les rangées de maisons.

« L'ensemble formé par les deux communes d'Alger et de Saint-Eugène se développe sur une étendue d'une dizaine de kilomètres, et pourtant en maints endroits, resserrée entre la colline et la mer, la ville n'a pas même 200 mètres de largeur. Dans une pareille cité, on le comprend, toutes les rues maîtresses sont parallèles au rivage, et de

distance en distance s'ouvrent des places d'où l'on descend au bord de la mer. A la principale, dite « place du Gouvernement », viennent aboutir les rues les plus animées et les escaliers les plus fréquentés du port ; de là partent presque toutes les voitures pour la banlieue d'Alger et les villes de l'intérieur. Une foule multicolore se presse sur la place : si le costume banal, imposé par la mode, l'emporte sur tous les autres accoutrements, pourtant mainte couleur éclatante brille sur le fond sombre ou grisâtre que forme la masse toujours en mouvement des promeneurs et des gens affairés : les bonnets rouges des pêcheurs, les chechia des porte-faix, les gandoura brodées des Biskri se croisent avec les turbans jaunes ou bariolés des vieux juifs, les robes, les écharpes, les chapeaux aux soies éclatantes de leurs femmes et de leurs filles. Quelques personnages arabes,

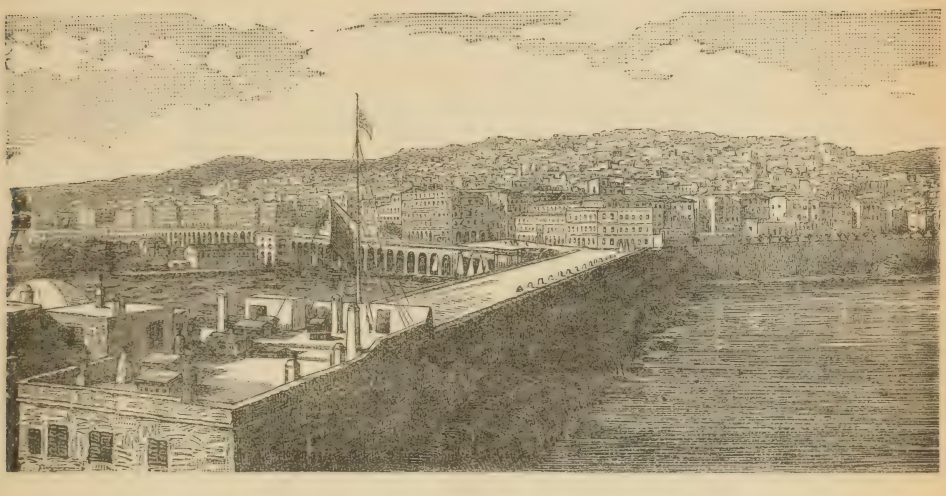

Vue d'Alger et son port.

grands chefs ou se donnant pour tels, se promènent dans leur haïk de pure laine, d'une blancheur immaculée, ou bien, assis devant les cafés, boivent majestueusement quelque liqueur défendue par le Coran. Deux par deux, les femmes mauresques, aux larges pantalons bouffants, glissent d'un pas rapide, ne montrant sous le voile que leurs yeux noirs, entourés d'un cercle bistré. » (É. Reclus, *l'Afrique septentrionale.*)

Mustapha, gros faubourg, a été, en 1904, réuni à Alger. On distingue *Mustapha Inférieur*, qui renferme l'hôtel des facultés savantes, de vastes casernes et un merveilleux jardin d'acclimatation, « dit Jardin d'essai » ; *Mustapha Supérieur*, avec de riches et riantes villas ; l'*Agha*, possédant de nombreux établissements industriels.

El-Biar, 4500 habitants, est à cinq kilomètres d'Alger, sur un plateau salubre.

Sidi-Ferruch donne son nom à une petite presqu'île célèbre par le débarquement des Français en 1830. A trois kilomètres de là est le pla-

teau de **Staouéli**, 800 (2 000) habitants, où les troupes du dey furent défaites le 19 juin 1830. En 1843, le gouvernement a concédé ce champ de bataille aux religieux trappistes, qui l'ont transformé en une ferme-modèle de 1 200 hectares.

Maison-Carrée, 8000 habitants, sur l'Harrach, au croisement de voies ferrées, est un grand marché aux bestiaux, céréales et légumes.

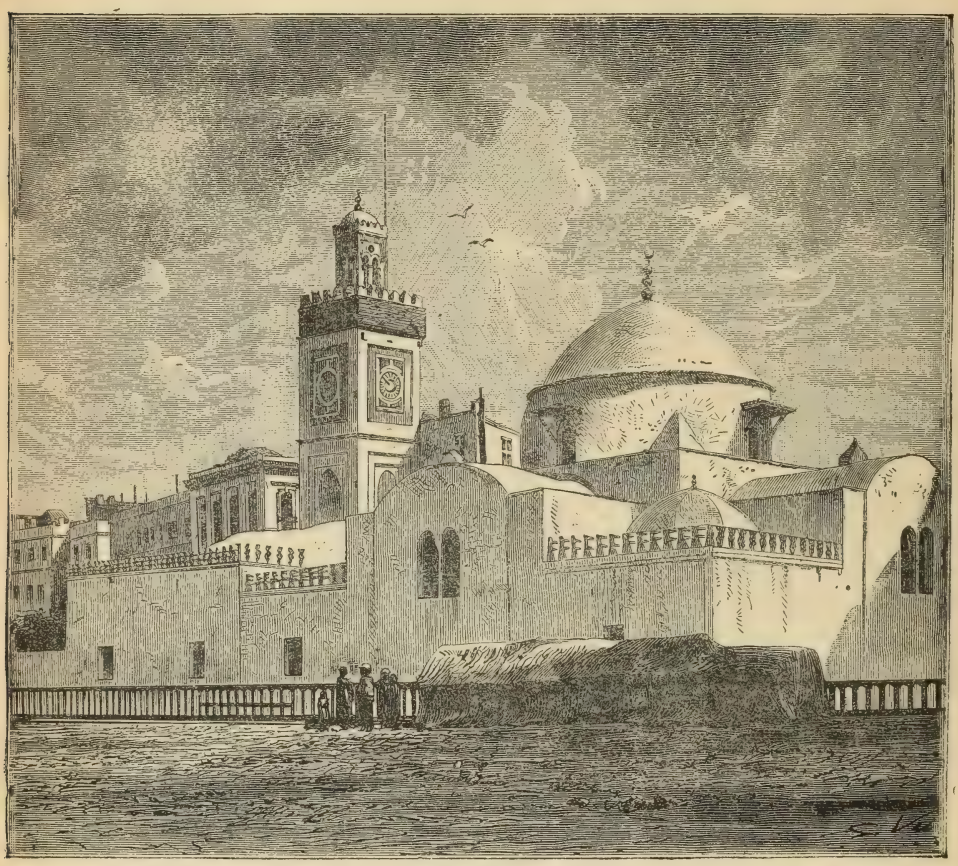

La mosquée neuve à Alger.

Koléa, 7 000 habitants, est proche de la mer sur une colline du Sahel occidental et sur la rive gauche du Mazafran. C'était autrefois une « ville sainte », dont la mosquée est transformée en hôpital militaire. Ses environs sont de véritables jardins.

Le tombeau de la chrétienne. — A mi-chemin entre Koléa et Cherchell, dans la commune de Marengo, auprès du village de Montebello et des ruines phéniciennes de Tipaza, la colline la plus élevée du Sahel porte un antique monument très curieux : c'est le tombeau dit de la Chrétienne, en arabe *Koubba* ou *Kabor-er-Roumia*, sur lequel les archéologues ont beaucoup discuté. Malgré son nom vulgaire, cet énorme édifice

ne renferme point la dépouille mortelle d'une servante du Christ ; c'est plutôt la sépulture d'anciens rois de Mauritanie. On suppose qu'il fut bâti par Juba II sur le modèle du *Medracen*, le tombeau des rois numides qui s'élève dans la province de Constantine.

Le tombeau de la Chrétienne est un édifice conique de 32 mètres de haut, dont le soubassement carré a 63 mètres sur chaque face ; le périmètre de la base du monument est orné de 60 demi-colonnes ioniques engagées ; il est partagé entre quatre parties égales par quatre portes déco-

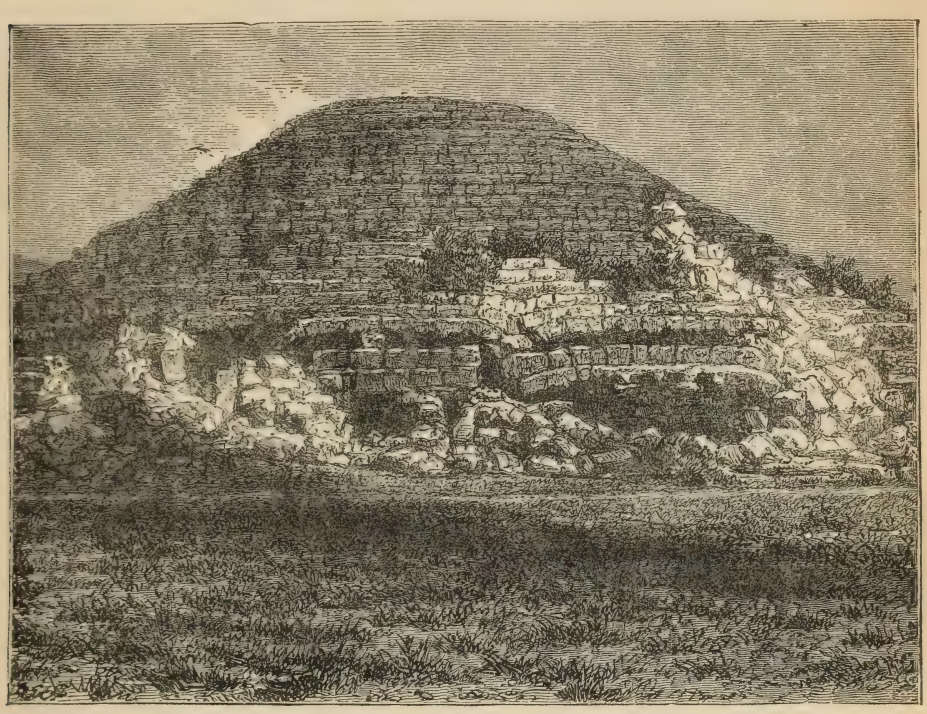

Le tombeau de la Chrétienne (ou des rois de Mauritanie).

ratives d'une hauteur de 6 mètres 20 centimètres. Au-dessus commence une série de 33 degrés hauts chacun de 58 centimètres, qui, en rétrécissant graduellement leur plan circulaire, donne à l'édifice l'apparence d'un cône tronqué. L'intérieur de ce monument est disposé en caveaux reliés par des couloirs et des galeries mesurant 170 mètres de longueur totale.

Cherchel, 5-11 000 habitants, l'*Iol* des Carthaginois, la *Julia Cæsarea* des Romains, devint sous Juba le Jeune la capitale de la Mauritanie césarienne. Aussi y trouve-t-on des ruines d'hippodromes, de théâtres et d'aqueducs romains; ce n'est plus aujourd'hui qu'un port assez médiocre. Il y a aux environs des mines de fer et de lignite, des carrières de beaux marbres et de plâtre, ainsi que d'excellents vignobles.

Orléansville, 4-14 000 habitants, est une jolie petite cité moderne bâtie à 140 mètres d'altitude sur la rive gauche du Chélif, et sur l'em-

placement du *Castellum Tingitanum* des Romains; c'est un marché au blé et aux bestiaux, mais le climat y est peu agréable pour les Européens.

Ténès, 5 000 habitants, l'antique *Cartennæ colonia,* est une petite ville maritime et fortifiée, l'entrepôt naturel de la région du Dahra et d'Orléansville. Tout près, *Montenotte* est l'une des plus agréables colonies algériennes; on y exploite le minerai de fer du djebel Hadid.

Miliana, la *Malliana* romaine, 4-9 000 habitants, est une cité militaire bâtie à 740 mètres sur le flanc méridional du Zaccar, dominant la plaine du Chélif. En 1840, une garnison française de 1 200 hommes, bloquée par Abd-el-Kader, y périt presque entière de privations et de maladie. Ses environs abondent en vignobles et en fruits renommés, en mines de fer, de plomb et en carrières de marbre. Au sud, *Affreville,* 5 000 habitants, lui sert de station du chemin de fer, tandis qu'au nord-est se trouve l'établissement thermal de *Hammam-Rirha,* le plus fréquenté de l'Algérie.

Teniet-el-Hâd, 2-5 000 habitants, est un marché arabe et un poste militaire commandant le massif de l'Ouaransénis.

« Teniet-el-Hâd, « le Col du dimanche, » est ainsi nommé du jour où se tient son marché hebdomadaire; la hauteur du seuil que domine le village est de 1 145 mètres. Les Arabes y sont proportionnellement plus nombreux qu'à Miliana, et une petite colonie nègre occupe près de Teniet deux groupes de masures appelées « Tombouctou » le Supérieur et l'Inférieur. « Le Col du dimanche » est célèbre dans le monde des botanistes par ses admirables forêts de chênes et de cèdres qui recouvrent les deux versants du djebel Endat; des sources ferrugineuses d'une grande richesse jaillissent dans la forêt. Au sud s'étend le plateau du Sersou, jadis couvert de bois et ruisselant de fontaines, maintenant sans verdure et coupé de ravins dans lesquels coulent des eaux sauvages, détruisant au lieu de féconder. Le Sersou est une des régions de l'Algérie où se voient le plus de monuments préhistoriques : tombelles, enceintes, pierres levées; une ancienne ville, à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de Teniet, occupe une surface plus grande que la cité d'Alger. Parmi les monuments étranges de cette région, le plus curieux consiste en alignements de pierres disposées de manière à former un immense lézard de 80 mètres de longueur. On retrouve ainsi dans l'Ancien Monde un exemple de ces monuments symboliques dont les *mound-builders* de l'Ohio aimaient à orner leurs plaines. » (Élisée Reclus.)

Médéa, « la Mare, » 4-16 000 habitants, à 920 mètres sur une croupe du mont Nador, est l'ancienne capitale du beylik de Titeri. Son climat est sain, et son territoire fertile en blé, asperges et vins déjà renommés. Au sud, *Berrouaghia* possède un grand pénitencier agricole.

Boghar, 360-2500 habitants, à 970 mètres, le *Castellum mauritanum*

des Romains, l'un des arsenaux d'Ab-el-Kader, est encore une place forte qui surplombe de 400 mètres le défilé du Chélif moyen et surveille les Hauts-Plateaux. Un grand marché se tient au village de *Boghari*, 800-4500 habitants, situé sur la rive droite du fleuve.

Au nord, se trouve le djebel *Mouzaïa*, surmonté de la koubba d'un « saint » musulman qui, d'après la légende, « fendit d'un coup de hache le défilé où il fit naître la Chiffa pour arroser le pays. » Ce djebel donne son nom au *ténia de la Mouzaïa*, col célèbre par de sanglants combats en 1840-41 ; au village de *Mouzaïa-les-Mines*, qui possède des gisements de cuivre sur le versant sud, et à la commune de *Mouzaïaville*, 1-4000 habitants, sur le versant nord, non loin de Blida.

Blida, 33000 habitants, est la ville la plus gracieuse de l'intérieur, où elle est magnifiquement située au sud de la Métidja et au pied de l'Atlas dans une forêt d'orangers, de mandariniers, de citronniers et d'oliviers. Elle a des minoteries et des distilleries considérables, et fait un commerce très important. A douze kilomètres sud on admire les superbes gorges de la Chiffa, immense déchirure de l'Atlas entre les monts de Mouzaïa et des Béni-Salah.

Boufarik, 6-10000 habitants, dans une position jadis fort insalubre au milieu de la magnifique plaine de la Métidja, possède un marché agricole très fréquenté. Dans la même plaine, beaucoup de villages agricoles florissants portent des noms bien connus. De l'ouest à l'est, signalons *Marengo* et *Montebello*, déjà cités; *Joinville*, station de Blida; *Montpensier*, *Aumale*, *Rovigo*, *Alma*, *Saint-Pierre-Saint-Paul*, près de *Fondouk*, etc.

Dellys, 3-14000 habitants, le *Rusucurrus* des Carthaginois, est un port médiocre sur la côte de Kabylie ; on y a établi l'école des arts et métiers pour les indigènes de l'Algérie.

Tizi-Ouzou, 1500 habitants, en arabe *Fedj-el-Guendoul*, « le Col des genêts épineux, » fut le point le plus avancé de l'occupation romaine et turque dans le Djurdura. Depuis 1858, c'est un poste militaire français, en même temps qu'un centre commercial important.

Fort-National, 400-10000 habitants, primitivement Fort-Napoléon, est une place de guerre construite en 1857, par 916 mètres, au centre de la Kabylie. C'est « une épine plantée dans l'œil de la Grande-Kabylie », comme disent les indigènes, qui tentèrent de s'en emparer en 1871.

Au pied de Fort-National, *Aït-Lhassen* est un village des Béni-Yemsi, qui sont les plus industrieux des Kabyles ; ils fabriquent de jolis bijoux et des fusils à crosse incrustée de corail.

Palestro, 600-5000 habitants, sur l'Isser oriental, rappelle ici, non une victoire comme en Italie, mais un désastre pendant l'insurrection de 1871 : les Kabyles, vaincus au combat de l'Alma, le saccagèrent et l'incendièrent. En aval de ce bourg, « l'Isser s'enfonce dans une gorge où il n'y a place

que pour lui : la route d'Alger à Constantine, qui suit la rivière, a été conquise à la mine dans la dureté du roc, immense paroi crayeuse d'où glissent des cascades. Çà et là, sur les corniches, dans les fissures et les brisures, des herbes s'accrochent, et aussi des broussailles et des arbustes où les singes dégringolent quand ils viennent boire au courant de l'Isser. De ce défilé superbe la rivière passe dans une vallée féconde, pleine de colonies nouvelles. » (O. Reclus.)

Aumale, 2400-6000 habitants, est une ville de guerre fondée en 1846, par 850 mètres, au pied du djebel Dira, sur l'emplacement de l'*Auzia* romaine; elle garde la sortie de la Grande-Kabylie vers le plateau algérien.

Bou-Sâada, « Lieu du Bonheur, » qui compte 7000 habitants, commande le sud du même plateau et forme le centre commercial de la région du Hodna.

Département de Constantine.

V. — DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

CONSTANTINE, †, 58000 habitants, est une ville que sa position rendait jadis presque imprenable. Assise sur un plateau rocheux de 600 mètres d'altitude, elle est aux trois quarts entourée par un abîme profond de 30 à 200 mètres; au fond, le Rummel roule ses eaux jau-

nâtres en passant sous quatre voûtes naturelles et formant de belles cascades ; un « chemin des touristes » en permet aujourd'hui la visite complète.

Constantine répond à l'antique *Cirta*, la capitale de la Numidie sous Massinissa et Jugurtha, puis de la Mauritanie césarienne sous les Romains. Ruinée en 311, cette ville fut rebâtie par Constantin, dont elle prit le nom; plus tard, elle servit successivement de forteresse aux Byzantins, aux Arabes et aux Turcs. Les Français la prirent d'assaut en 1837; ils l'avaient vainement assiégée l'année précédente. On y remarque,

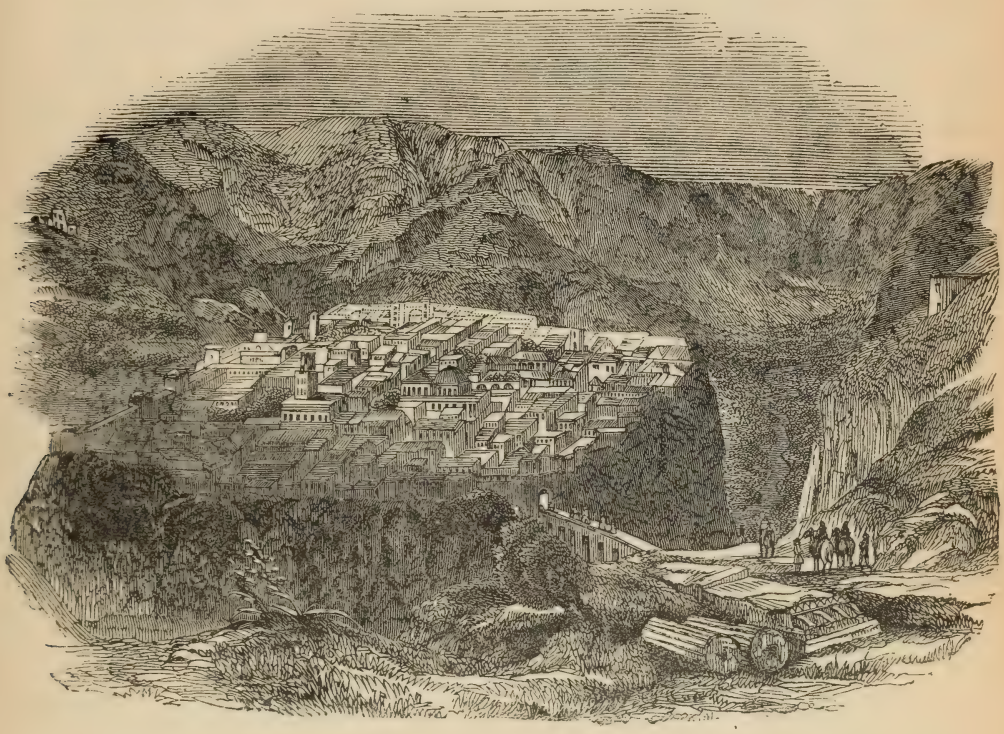

Constantine.

entre autres antiquités, un pont romain, un arc de triomphe et l'ancien palais du bey. Les industries européennes sont la minoterie et la fabrication des pâtes alimentaires; l'industrie indigène consiste surtout dans la tannerie, la sellerie, la cordonnerie et la fabrication des tissus de laine pour haïks, gandouras et burnous. Cette ville, le principal marché aux grains de l'Afrique française, a pour port Philippeville.

« Avant de s'engager dans l'étroite gorge qui a donné sa force militaire à la « cité aérienne », le Rummel, ou « Rivière des Sables », s'est uni au Bou-Merzoug, la « Rivière qui féconde ». Le passage est soudain de la vallée lumineuse à la noire allée de roches. Le torrent, brusquement rétréci, passe à côté d'un établissement thermal niché dans une anfractuosité de la roche, puis sous l'arcade du « pont du Diable », et s'enfuit en

rapides dans la gorge sinueuse. Des bords de l'abîme, on ne voit pas le courant d'eau, caché par le détour du ravin: les assises saillantes des rochers qui se correspondent d'une falaise à l'autre, et que des couloirs verticaux rayent de distance en distance, empêchent le regard de descendre jusqu'au fond du gouffre, où tournoient des hirondelles.

« Cinq ponts unissaient autrefois les deux lèvres de l'abîme : de quatre d'entre eux il ne reste que des fragments informes; le cinquième, bâti à l'angle oriental du rocher de Constantine, a toujours été reconstruit, et sous sa grande arcade de fer, jetée récemment à 105 mètres de hauteur par les ingénieurs français, se superposent des pans de murs de toutes les époques, depuis les temps d'Antonin le Pieux. Immédiatement au-dessous du pont, le Rummel disparaît sous une voûte de rochers; le ravin n'est plus qu'un val déchiré et percé de puisards, du fond desquels monte le murmure des cascades; à 300 mètres plus loin, le torrent émerge de ces noires galeries, et, de part et d'autre, les falaises descendent verticalement jusqu'au fond de la cluse ; seule une arcade isolée, ogive naturelle d'une étonnante régularité de forme, unit encore les deux parois opposées. C'est là que la déchirure du sol offre son caractère le plus grandiose: les murailles, diversement colorées et çà et là surplombantes, se dressent à plus de 200 mètres de hauteur, portant quelques constructions au sommet; là-haut se trouvaient jadis les « trois pierres » placées sur le kef Chekora ou « rocher du Sac », du haut duquel le pacha faisait précipiter, cousus dans un sac, les victimes ou les esclaves dont il voulait se défaire. En bas, le torrent se divise en plusieurs bras entre les pierres, puis, arrivé à l'issue de la gorge, plonge par trois ressauts successifs dans la vallée inférieure, cirque immense de verdure, parsemé de moulins et de maisonnettes et rayé de routes blanches descendant en brusques lacets. Des cascades du Rummel, on peut s'aventurer jusqu'à une certaine distance dans le défilé; mais l'odeur qui s'en échappe est méphitique. La cause en est exprimée par le proverbe souvent cité : « Ailleurs, les cor-« beaux fientent sur les hommes; à Constantine, les hommes fientent sur « les corbeaux, » et c'est ainsi que le ravin a été changé en égout...

« Les maisons se pressent sur le grand bloc de pierre, au-dessus de la gorge profonde et silencieuse du Rummel. Au nord sont les constructions militaires, les casernes, l'hôpital, l'arsenal et la kasbah proprement dite. Au sud de la kasbah s'entrecroisent les rues régulières du quartier européen; les juifs habitent, à l'est, un labyrinthe de rues inégales; vers le centre, se groupent les Mozabites; au sud, dans la ville basse, grouillent les Arabes dans un dédale de ruelles et de cours, où les Européens ne s'aventurent d'ordinaire qu'accompagnés d'un guide. Trop à l'étroit dans leur quartier, les Arabes ont débordé de la ville et couvrent de leurs cabanes pittoresques un talus situé près de la porte occidentale. L'édifice le plus curieux et l'une des demeures mauresques les plus intéressantes

de l'Algérie est le palais du dernier bey, Ahmed, occupé maintenant par l'état-major de la garnison française. Vu du dehors, c'est un ensemble de masures; mais à l'intérieur il a de riches colonnades ornées de sculptures, de faïence, même de fresques, et ses beaux jardins contrastent délicieusement avec le mouvement et le bruit des rues environnantes. » (É. Reclus, *l'Afrique septentrionale.*)

Au nord-ouest, *Mila*, 3-10000 habitants, est la *Mileva* romaine, qui eut pour évêque au IVe siècle l'illustre saint Optat, adversaire des donatistes. — Au sud, *Kroub*, 1200-10000 habitants, est le premier marché aux bestiaux du département.

Sétif, 13-22000 habitants, à 1085 mètres d'altitude, est un centre agricole, sur le chemin de fer d'Alger à Constantine. Cette ville prospère fut fondée par les Français en 1839 sur l'emplacement de la *Sitifis* romaine, capitale de la Mauritanie sitifienne. Ses environs, qui sont fertiles en céréales et élèvent des chevaux, furent incendiés en 1871 par les Kabyles insurgés.

M'Sila, 5000 habitants, dans le Hodna, fut presque entièrement détruit par un tremblement de terre en décembre 1885.

Bordj-Bou-Arréridj, 2-9000 habitants, grand marché dans la haute et fertile plaine de la Medjana, commande le défilé des *Portes de Fer* ou des Bibans, dont les gorges, célèbres par leur profondeur, furent franchies en 1839 par le duc d'Orléans. Ses environs sont peut-être l'endroit du monde le plus riche en menhirs, que l'on appelle Es-Snam ou les Idoles; on en compte par milliers, et l'un d'eux a 16 mètres de hauteur sur 11 d'épaisseur.

Reprenons au nord, le long du département de Constantine.

Bougie, 17500 habitants, au fond occidental du golfe de même nom, à trois kilomètres nord de l'embouchure du Sahel, possède un bon port bien abrité par la presqu'île du mont Gouraya et qui fait un commerce assez important. Cette cité kabyle est entourée d'un nombre considérable d'orangers, de grenadiers et de figuiers. Elle a donné son nom à une sorte de chandelle qu'elle fabrique depuis longtemps.

Bougie, de *Bedjaïa*, nom d'une tribu, la *Saldæ* romaine, fut la capitale d'un royaume vandale, puis berbère, et eut peut-être alors 50000 habitants.

Djidjelli, 8000 habitants, l'*Igilgili* des Carthaginois, qui creusèrent dans le roc des tombeaux que l'on y voit encore, devint colonie romaine, puis ville épiscopale chrétienne. Nid de corsaires au commencement du dernier siècle, française depuis 1839, elle a été régulièrement reconstruite après le tremblement de terre de 1856; son port est peu abrité et d'un accès difficile.

Collo, 3000 habitants, le *Collops magnus* des Romains, est situé au sud-est du large massif des Sébarou-Bougiarone; son port de pêche est

petit, mais sûr; ses environs possèdent des minières et des forêts de chênes liège.

Philippeville, 26000 habitants, fut construite en 1838 par le maréchal Valée au bord de la mer, sur l'emplacement de la *Rusicada* romaine. Son excellent port artificiel en fait l'entrepôt d'une grande partie du commerce avec Constantine et son département.

A quatre kilomètres nord-ouest de Philippeville se trouve la crique de *Stora,* 3000 habitants, qui a été jusqu'à ces derniers temps l'unique port de la baie, quoique peu sûr ; ce n'est plus aujourd'hui qu'un lieu de pêche.

Bône, 43000 habitants, voisine des ruines d'Hippone, illustrée par l'épiscopat de saint Augustin, est l'*Annaba* ou « ville des jujubiers » des Kabyles; elle est située au pied de l'Edough, à deux kilomètres nord de l'embouchure de la Seybouse, sur la côte occidentale d'une large baie. Son port, l'un des meilleurs et le 3e en importance de l'Algérie, exporte activement les produits de la région : huiles, vins, céréales, lièges, minerai de fer d'Aïn-Mokra, ainsi que les phosphates de Tébessa. La ville est entourée d'un mur crénelé et défendue par le fort Génois, qui couronne le cap de Garde.

La Calle, 5000 habitants, sur un rocher isolé et relié au continent par une plage de sable, est le centre d'importantes pêcheries de corail. A l'ouest, se trouvent la tour du *Bastion de France* ou Vieille-Calle, fondée en 1561, et les riches mines de plomb de Kef-oum-Téboul, avec fonderies et hauts fourneaux. On y exploite aussi activement des forêts de chênes liège.

Guelma, 10000 habitants, la *Calama* des Romains, est une petite ville prospère située sur un plateau fertile et boisé, à deux kilomètres sud de la Seybouse. Desservie par la voie ferrée de Bône, c'est un des plus importants marchés pour les bestiaux algériens qui sont exportés en France. On y trouve des ruines romaines.

Les bains des Maudits. — A quinze kilomètres ouest de Guelma, sur les ruines de l'antique *Aquæ Tibilitanæ,* se voient les célèbres sources thermales d'*Hammam-Meskhoutine,* c'est-à-dire des Bains enchantés ou bains des Maudits. Ces sources, jaillissant au milieu de sites pittoresques, donnent par heure 80000 litres d'eau à une température de 80 à 95 degrés.

« ... De loin déjà on reconnaît l'emplacement des eaux aux masses de vapeur qui s'élèvent au-dessus d'elles. Elles surgissent actuellement avec le plus d'abondance à l'extrémité d'un plateau où elles forment dix bouillons, dont l'un s'élève à quelques décimètres au-dessus du sol. Contenant en dissolution des sels calcaires blancs qui se déposent à mesure qu'elles se refroidissent, elles construisent elles-mêmes, en descendant les pentes, la roche sur laquelle elles tombent en cascade. Les formes de ce travertin (c'est le nom que les géologues donnent aux roches constituées ainsi par

les eaux minérales) sont aussi variées qu'élégantes. Leur blancheur éblouissante ou leur couleur d'un brun rougeâtre donne à l'eau qui les baigne tantôt une teinte d'un bleu clair, quand le fond est blanc, tantôt une coloration brune lorsqu'elle repose sur du travertin coloré par l'oxyde de fer ou par des matières tinctoriales employées par les Arabes. Quand la pente n'est pas trop forte, l'eau déposant de tous côtés les sels dont elle est chargée, il en résulte qu'elle se forme à elle-même de petites

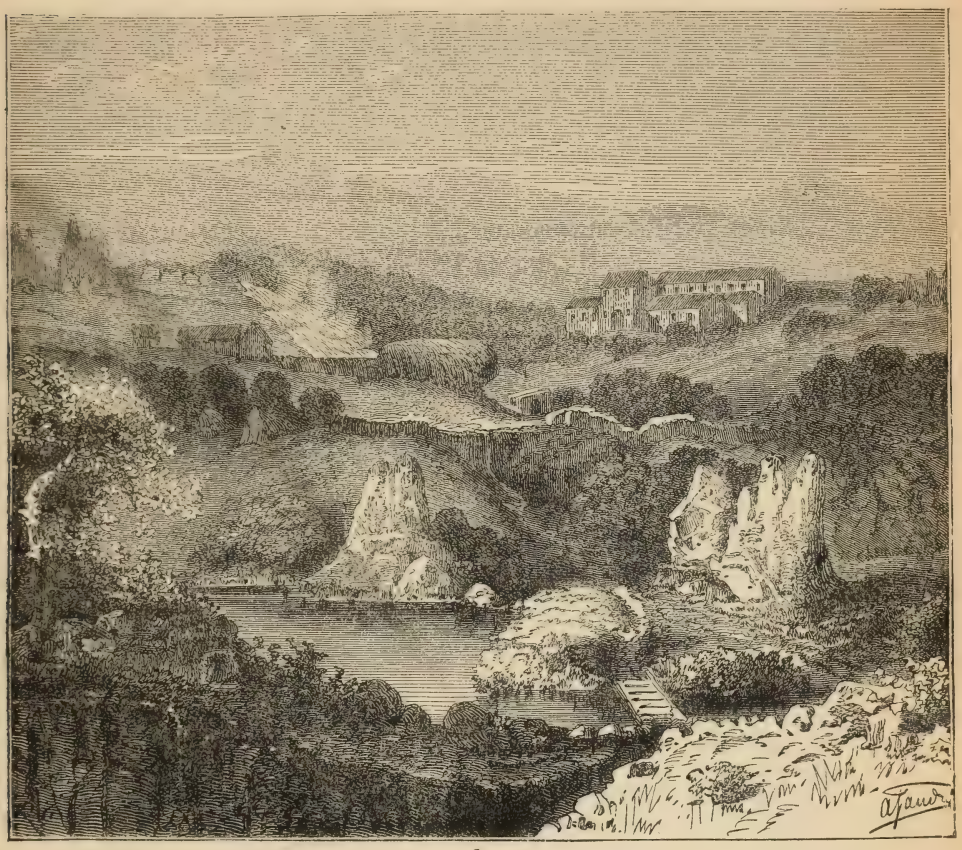

Les bains des Maudits.

digues de quelques centimètres de hauteur. De là des bassins à rebords circulaires plus ou moins ondulés, étagés l'un au-dessus de l'autre; l'eau tombe d'un bassin dans l'autre en faisant autour de petites cascades, ou glissant sur le travertin déjà formé.

« Quand on approche des bains d'Hammam-Meskhoutine, on aperçoit au haut du plateau une surface d'un hectare environ de superficie, sur laquelle s'élèvent plus de cent petits cônes formés par les eaux jaillissantes retombant sur elles-mêmes. Les uns ont une large base, les autres semblent des aiguilles. Il y en a de toutes grandeurs, depuis quelques décimètres jusqu'à quatre à cinq mètres; les uns sont isolés, les autres

disposés par groupes, ou même soudés entre eux deux à deux. La végétation s'est emparée de quelques-uns, et souvent au sommet un petit olivier sauvage ou un pistachier-térébinthe pousse comme dans un pot de fleurs. Rien de plus bizarre et de plus inexplicable au premier abord. Aussi l'imagination superstitieuse des Anciens a cru voir dans ces élévations des personnages fantastiques subitement changés en pierre par une malédiction due à leurs crimes. De là le nom de *bains des Maudits*.

« L'art pourrait, en guidant ces sources, les forcer à élever les constructions les plus compliquées, et même à mouler des vases, des statues, des bas-reliefs, comme on le fait aux eaux de Saint-Allyre, à Clermont en Auvergne. L'abondance de la source africaine est un élément qui manque à celle de l'Europe ; on estime, en effet, son débit à 80000 litres d'eau à l'heure. Il peut se comparer à celui des eaux de Louèche en Suisse, et d'Aix en Savoie. Les Romains n'ont pas plus négligé les richesses thermales de la Numidie que celles de la Gaule et de la Germanie. Actuellement il existe près de ces sources un grand hôpital militaire. »

(X., *Magasin pittoresque*.)

Souk-Ahras, « Marché aux nippes, » 10000 habitants, bâti sur l'emplacement de Thagaste, patrie de saint Augustin, est situé sur le chemin de fer de Constantine à Tunis; superbes sont ses vignobles et ses forêts, très prospère est son commerce.

Aïn-Béida, 8000 habitants, est une ville neuve dans une région qui expédie beaucoup de phosphates.

Tébessa, 7000 habitants, près de la frontière tunisienne, s'élève par 1 100 mètres d'altitude, au milieu des nombreuses ruines de *Theveste*. On y remarque l'arc de triomphe dédié à Septime-Sévère, le temple de Minerve, aujourd'hui église catholique, et les débris d'une basilique. La plupart de ses maisons sont construites en pierres romaines, et la monnaie romaine y avait encore cours à l'arrivée des Français en 1842. Tébessa est un marché important et le centre d'une exploitation active de phosphates.

Batna, 9000 habitants, dont le nom arabe signifie « bivouac », est à 1000 mètres d'altitude une ville militaire qui surveille les pentes nord de l'Aurès ; c'est aussi un centre d'échanges entre le Tell et le Sahara. Elle a des rues larges bordées de platanes, un jardin public, un musée archéologique et, à cinq kilomètres nord-ouest, une belle forêt de cèdres.

Lambèse, 3000 habitants, avec une maison centrale de correction, se trouve à dix kilomètres sud-est de Batna, au milieu des remarquables ruines de *Lambessa* ou *Lambœsis*, la capitale militaire de la Numidie romaine. « On a dans Pompéi la ville enfouie sous les cendres et surprise dans toutes les occupations de la vie; Lambœsis nous montre la ville abandonnée de ses habitants et dont le temps seul a rongé les pierres au milieu d'une imposante solitude. — Découverte de nombreux autels et

tombeaux, de cinq belles mosaïques et d'inscriptions innombrables; *prætorium* long de 28 mètres, large de 20, haut de 15 (c'est là qu'est logé le musée); quatre portes; restes d'un aqueduc conduisant à la colonie la source d'Aïn-Boubena; ruines d'un temple d'Esculape élevé par les ordres de Marc-Aurèle et de Lucius Verus; ruines d'un temple de la Victoire; cirque de 104 mètres de diamètre avec quatorze portes; tombeau de Flavius Maximus, préfet de la troisième légion: monument carré de 6 mètres de haut, terminé en pyramide; rues dallées conservant l'empreinte laissée par les roues des chars, etc.: l'inventaire et la description de ces ruines exceptionnelles demanderaient un volume. » (JOANNE.)

Toutefois, les ruines de *Timgad*, situées à quinze kilomètres à l'est, sont d'une architecture supérieure à celle de Lambèse. C'est que l'ancienne *Thamugas* était probablement le centre agricole et commercial du pays. On y remarque surtout une citadelle grandiose de 114 mètres sur 70, défendue par huit tours; un fort bel arc de triomphe en grès et en marbre blanc, un vaste théâtre, des débris de colonnades du Forum, le Capitole ou temple de Jupiter.

Le **Medracen**, le *Kbor Madrous* ou tombeau de Madrous des Arabes, est un monument analogue au tombeau de la Chrétienne dont on a parlé plus haut; mais il est plus ancien et de moindres proportions. Il se trouve à gauche de la route de Constantine à Batna, sur un plateau mamelonné, triste et nu, non loin du lac salé de Djendeli. Sa ressemblance avec le monument de la Chrétienne nous dispense de le décrire. On le considère comme ayant été bâti pour servir de tombeau à Massinissa, roi des Numides, et à ses descendants.

El-Kantara. « Au sud-ouest de Batna, la route du désert et le chemin de fer se dirigent vers le col d'El-Biar (1090 mètres), c'est-à-dire « des Puits », où commence, d'abord insensible, la descente vers le Sahara; un petit ruisseau, l'oued El-Kantara, qui descend brusquement par une succession de cascatelles d'une hauteur de plus de 300 mètres, coule à côté de la route. A droite, à gauche, se dressent des rochers calcaires, coupés de failles, hérissés de dents, offrant à peine çà et là, dans leurs anfractuosités, un peu de terre végétale où pousse un arbrisseau. Soudain les falaises s'écartent, le ruisseau se précipite en cascade, traversé par un pont romain d'une arche qui a donné à la vallée le nom d'El-Kantara: c'est le « Pont » par excellence, celui qui relie le Tell au Sahara. De tous les sites de l'Algérie, si riche pourtant en beaux paysages, nul n'est plus fameux: là est le contraste le plus net entre les plateaux et les oasis; l'Orient se montre soudain par une « porte d'or ». D'un côté est la région de l'hiver, de l'autre celle de l'été; en haut est le Tell, en bas le Sahara; sur un versant, la montagne est noire et couleur de pluie; sur l'autre, rose et couleur de beau temps. A ses pieds on voit s'ouvrir une vallée où l'eau serpente à l'ombre de palmiers; trois groupes de

maisonnettes, formant ensemble le village d'El-Kantara, se montrent dans les clairières de l'oasis, tout différents de ceux qu'on a vus dans la région septentrionale: les demeures et les jardins, même les troupeaux et les hommes, tout a changé d'aspect, et c'est une autre lumière qui éclaire ces tableaux. Toutefois ce n'est pas d'El-Kantara que l'on peut contempler l'immense horizon du désert: il faut encore dépasser le vaste et fertile bassin d'El-Outaïa, sa montagne de sel et les thermes de Font-Chaude,

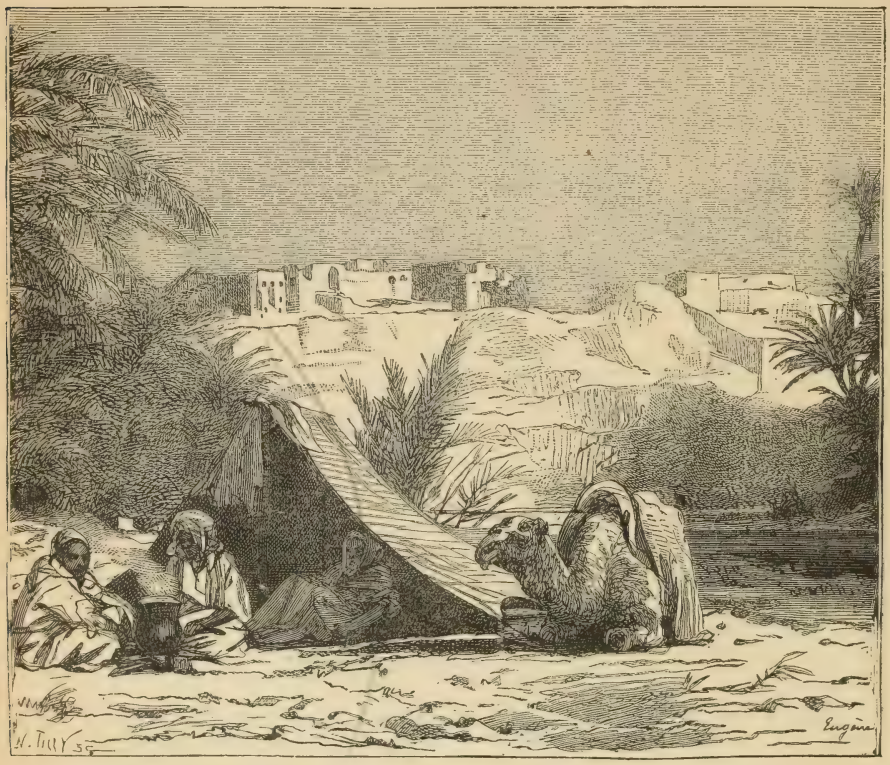

El-Kantara.

appelés Hammam-es-Salehin ou « Bains des Saints » par les indigènes et situés à six kilomètres de Biskra; puis gravir un seuil, le col de Sfa, pour voir s'étendre au sud la mer des sables tachetée des archipels d'oasis: c'est là que s'ouvre la « Porte du Désert », Foum es-Sahara, et que l'on voit la plaine immense se dérouler jusqu'à la ligne rouge ou violette, noire parfois, de l'horizon des sables. L'illusion est complète: cette barre lointaine, on dirait l'Océan! » (É. Reclus, *l'Afrique septentrionale.*)

Biskra, 4-10000 habitants, l'*Ad Piscinam* des Romains, « la Reine » du pays des Ziban ou du Zab, est un poste militaire avec une redoute appelée fort Saint-Germain, au pied méridional de l'Aurès, à l'entrée du Grand Désert; elle a un marché arabe très prospère et l'on y fabrique des

burnous, des haïks et de beaux tapis. L'oasis de Biskra renferme 150000 dattiers, qui ont là plus qu'ailleurs ce qu'ils demandent : « les pieds dans l'eau et la tête dans le feu; » ses 5000 oliviers datent, dit-on, des Romains. Dans la villa Landon, tout près de Biskra, s'épanouissent toutes les merveilles de la végétation tropicale : ficus, bananiers, bambous, cocotiers, caféiers, cannes à sucre, eucalyptus, etc. etc. On y admire en toutes saisons les fleurs les plus belles et les plus rares. Aussi, à côté de la ville indigène, s'est-il élevée une ville européenne devenue une station hivernale, que fréquentent chaque année des milliers de malades et de touristes. Le cardinal Lavigerie y a établi une maison de Sœurs blanches; il se proposait d'y créer la confrérie chevaleresque et religieuse des *Frères du Sahara,* destinés à soutenir militairement les Pères Blancs dans leurs missions périlleuses.

Les *Galaas de l'Aurès.* Les populations montagnardes de l'Aurès, occupant un pays très pauvre, ont coutume d'abandonner leurs villages quand vient l'époque des moissons, afin d'aller louer ailleurs le service de leurs bras. Les « Chaouïa », c'est le nom de ces populations encore toutes primitives, ont imaginé en conséquence de construire par corvées, — dans une partie élevée de leurs rochers, qui n'est souvent accessible que par le moyen d'échelles ou de cordes, — des bâtiments appelés *galaas,* qui leur servent de garde-meubles et de magasins de grains, et dans lesquels chaque membre de la communauté (du village ou fraction de village) a droit à une chambre par famille. Dans cette chambre, le Chaouïa apportera au moment de son départ tout ce qu'il veut mettre en sûreté ; puis, en présence du gardien (*assès*), il en fermera la porte au cadenas et scellera ce cadenas d'un sceau *ad hoc* appelé « taba », littéralement : cachet.

CHAPITRE VI. — LES TERRITOIRES DU SUD

I. Le Territoire d'Aïn-Sefra surveille l'Ouest algérien depuis le département d'Oran jusqu'au Haut-Touat, par delà la vaste région de dunes dite l'*Erg occidental.* — *Aïn-Sefra,* la « source jaune » (3000 habitants), est la résidence du commandant et un poste militaire, situé sur la voie ferrée traversant les chaînons de l'Atlas saharien. Il exploite l'alfa en grand, de même que *Géryville,* marché arabe et poste militaire, bâti au sud du Plateau à 1300 mètres d'altitude, dans une gorge du djebel Ksel. A l'est de ce dernier se voit un monument élevé au colonel Beauprêtre et à sa colonne, massacrés par les Arabes en 1864. On remarque aussi de nombreux mégalithes sur les hauteurs environnantes. — *El-Abiod-Sidi-Cheikh* (2000 habitants), au pied méridional des monts des Ksour, est un pèlerinage fréquenté par les Sahariens à la koubba du marabout Sidi-Abder-Rhaman, qui vivait au XVIIe siècle.

Figuig, près de la frontière du Sahara marocain, est une riche oasis de dix ksour, entourée de murs et peuplée de 12000 habitants très belliqueux, qui jadis inquiétaient nos possessions voisines. L'oasis est traversée par l'oued Sousfana, dont la vallée a toutefois été délaissée par le chemin de fer qui passe à *Zenâga* (4000 habitants), le bourg chef-lieu, et à *Beni-Ounif*, marché important, pour se diriger sur *Béchar* ou Colomb, et de là sans doute atteindre bientôt *Igli*. Ce ksar, qui occupe le confluent des oueds Guir et Sousfana, est d'une grande importance commerciale et militaire, qui en faisait naguère une rivale redoutée de Figuig.

Timimoun, chef-lieu du Gourara, à quelques kilomètres d'une sebkha, est un bourg de 7000 habitants, défendu par une enceinte et une kasba; il s'y tient un marché considérable, et son oasis renferme 250000 palmiers. — *Adrar* ou Adghar, près de l'oued Saoura ou Messaoud, est une ville murée de 7500 habitants, l'une des plus commerçantes du Touat propre, qui forme comme le pays précédent une dépression parsemée de petits chotts salins. Son oasis compte 150000 palmiers. — Au sud, *Tamentit* est une autre ville importante et murée, qui se compose de quatorze quartiers peuplés de 8000 âmes. Elle a un marché actif et une oasis comprenant 280000 palmiers, de belles cultures de coton, de henné, de tabac, de chanvre, de maïs.

II. Le territoire de Ghardaïa, situé au sud de la province d'Alger, est entièrement enveloppé ailleurs par les trois autres territoires : il apparaît ainsi comme la clef de voûte de tout le système de défense. Son chef-lieu est **Laghouat**, « les ravins, » localité de 7000 âmes située par 750 mètres d'altitude au pied de l'Atlas saharien, dans une belle oasis traversée par l'oued Djeddi. C'est un marché considérable, où se fait l'échange des produits du Tell contre ceux du Sahara et du Soudan. C'est également un poste militaire important défendu par deux forts et une enceinte. Bien modifiée depuis sa prise par les Français en 1852, la ville renferme un quartier européen ayant pour centre la place Randon.

Au sud, **Ghardaïa**, 8000 habitants, est la cité principale des Béni-Mzab ou Mzabites, dont les oasis comprennent 200000 palmiers, beaucoup d'autres arbres fruitiers et de belles cultures de légumes. La ville offre la forme d'une pyramide, dont le sommet est couronné d'une mosquée. Elle est défendue principalement par un fort qui communique avec celui de Beauprêtre, sur le chemin d'El-Goléa.

El-Goléa, « la petite forteresse, » à 1100 kilomètres au sud d'Alger, nous appartient depuis que les Français y pénétrèrent, en 1872, sous les ordres du général de Gallifet. C'est un ksar de 2000 habitants, avec fort et garnison de méharistes, cavaliers montés à chameaux pouvant lutter de vitesse avec les pillards nomades Touareg et Chaambas. Point d'eau des plus remarquables du Sahara français, il est aussi maintenant une base

de pénétration vers le Touat, à l'aide des forts Mac-Mahon et Miribel, construits plus au sud.

III. Le TERRITOIRE DE TOUGOURT, dont le rôle est relativement restreint, garde les confins de la Tripolitaine, où se trouve notamment Ghadamès. **Tougourt**, chef-lieu du Territoire, est un bourg de 2000 habitants situé à mi-chemin entre Biskra et Ouargla, qui doivent être réunis bientôt par une voie ferrée. C'est en même temps la capitale politique et militaire de l'Oued-Rhir, dont *Temacin*, localité voisine, est la capitale religieuse,

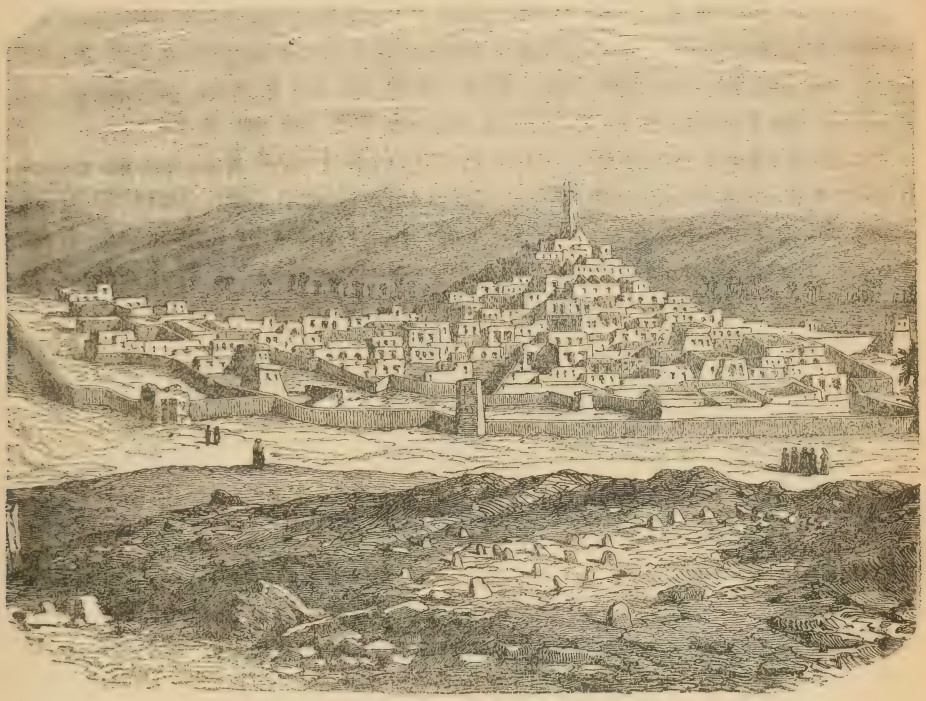

Vue de Ghardaïa.

comme résidence du chef de l'ordre religieux des Tedjini, lequel étend son influence au loin dans le Grand Désert. Tougourt, bâti en briques séchées au soleil, se trouve dans une oasis de 170000 palmiers arrosée par 320 puits artésiens, qui prennent les eaux souterraines des oueds Mya et Igharghar. Tougourt est en effet à l'embranchement de ces deux lignes d'eau, qui sont des plus importantes pour la culture, le commerce et la domination du Sahara; il a donc devant lui un avenir certain. — A l'est, l'*Oued-Souf* est un autre groupe d'oasis de 180000 palmiers, dont les dattes sont recherchées. Les Berbères Souafa sont les indigènes les plus avancés en civilisation du Sahara : en Tunisie, ils ont fondé de grandes maisons de commerce; comme industrie, ils s'adonnent à la fabrication des étoffes de laine, des haïks et des burnous.

Au nord du territoire, l'oasis de *Zaatcha*, dans le Zab, est célèbre par

l'opiniâtre résistance qu'elle fit, en 1849, à une petite armée française commandée par le général Herbillon. Cette résistance, qui dura cinquante-deux jours, ne peut s'expliquer quand on ne connaît pas une oasis, c'est-à-dire une forêt où dominent les palmiers formant des jardins entourés de murs, de ruelles étroites, et au centre desquels se trouve la dachéra. Zaatcha fut enfin prise d'assaut le 26 novembre par trois colonnes sous les ordres des intrépides colonels Canrobert, depuis maréchal de France; de Barral, depuis général, tué en Kabylie (1851), et de Lourmel, qui devint aussi général et périt devant Sébastopol. L'assaut ayant été terrible, nos pertes furent cruelles et la punition sévère. Zaatcha ne s'est pas encore relevée, la défense d'y bâtir n'étant d'ailleurs rapportée que depuis quelques années. — Non loin, *Sidi-Okba* est un lieu de pèlerinage au tombeau du fondateur de Kairouan, tué en 682 par les Berbères.

Ouargla (4000 habitants), dans la vallée de l'oued Mya, est au centre d'oasis qui contiennent 450 000 dattiers avec quatre cents puits. C'est un poste de méharistes, ainsi que les forts Hassi Inifel et Lallemand, créés au sud contre les maraudeurs Touareg et Chaambas. A l'est s'étend la vaste région d'*El Areg* ou des Dunes; c'est le désert dans ce qu'il a de plus aride.

IV. Le TERRITOIRE DES OASIS s'ouvre largement en éventail vers le Sud : il étend son action à de très grandes distances chez tous les Touareg Hoggar et Azdjer; en même temps, il opère la liaison avec le Soudan français. Il embrasse donc tout notre Sahara méridional.

Insalah, chef-lieu du Territoire, ainsi que du Tidikelt, est l'entrepôt du commerce de Tripoli, Ghadamès, Tunis avec Tombouctou. De même que tout le pays, il reconnaît le sultan du Maroc pour chef religieux. Naguère centre de résistance à l'influence française, il est devenu une position d'avant-garde, depuis notre occupation en 1900. Le Tidikelt, situé entre le plateau de Tadmaït et le massif du Mouydir, avait été visité auparavant par Laing en 1826, Rohlfs en 1864, Soleillet en 1873 et 1874. — A l'est, *Temassinine*, sur l'Igharghar, au pied de la hamada de Tinghert, est aussi un poste avancé, défendu par le fort Flatters. — En amont, *Amguid*, à l'extrémité nord du Tassili ou plateau des Azdjer, est une excellente position et l'un des objectifs du chemin de fer transsaharien. — *Idelès* est un important village des Touareg situé à proximité du gradin le plus élevé du massif du Hoggar. C'est à quelque distance au sud-est, à Bir-el-Gharami, que la deuxième mission Flatters fut en partie massacrée en 1881. — *Timissao*, sur le versant nord-ouest du Tassili méridional, est un point de jonction des routes de Ghadamès et du Touat à Tombouctou.

CHAP. VII. — GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Agriculture. — L'Algérie est essentiellement consacrée à l'*agriculture* et à l'*élevage*, déjà bien transformés du reste par les colons. Aussi bien la nature argilo-calcaire ou limoneuse des plaines et des vallées, la température relativement élevée et le sol accidenté du Tell, qui donnent parfois dans la même commune des plantes de pays chaud, tempéré et froid, permettraient-ils d'obtenir toutes les cultures, à part celles des tropiques, si les pluies ne faisaient complètement défaut en été, ou du moins si elles étaient suffisamment suppléées par des *dérivations* et des *barrages-réservoirs*, les deux procédés employés pour l'irrigation algérienne.

Aux produits si variés du Tell, où 3000000 d'hectares sont cultivés, il faut ajouter les ressources spéciales du Sahara et même celles des Hauts-Plateaux, dont on commence une exploitation très productive.

Végétaux. — Les *céréales* sont le principal produit agricole de l'Algérie, aujourd'hui comme du temps où celle-ci était l'un des greniers de Rome. On y récolte plus de 25000000 d'hectolitres de grains divers.

L'*orge*, préférée ici pour les chevaux, au lieu de l'avoine qui serait trop échauffante, est alimentaire même pour l'homme; elle s'exporte en partie pour les pays à bière ; son produit tient le premier rang, avec 10 millions d'hectolitres.

Vient ensuite le *blé dur* (7 millions d'hectolitres), avec lequel on fabrique le couscoussou; puis le blé tendre (2 millions d'hectolitres), importé d'Europe et plus délicat. Le maïs, exigeant un sol humide, est assez peu cultivé ; on le remplace par la variété de sorgho appelée bechna.

Les *légumineuses:* fèves, haricots verts et petits pois, ainsi que les pommes de terre et les artichauts de la plaine d'Alger, les fraises, les cerises, le raisin, les oranges, les mandarines et les amandes du Tell, s'exportent comme primeurs à Paris, Lyon, Marseille et dans les grandes villes du Nord.

La *vigne* est en grand progrès dans les districts d'Alger, Médéa, Miliana, Oran, Bône, pour la fabrication du vin, dont l'usage est interdit par Mahomet ; aussi les indigènes ne la cultivaient-ils jadis que pour le raisin. La production vinicole est d'environ 7000000 d'hectolitres.

L'*olivier* est l'arbre caractéristique du Tell, où il forme de véritables forêts ; viennent ensuite l'oranger, le citronnier, le figuier, très communs. Le *dattier* des oasis, qui veut être cultivé « le pied dans l'eau et la tête dans le feu », donne à lui seul la moitié de la nourriture des habitants du désert, outre que son bois sert à la charpente, ses fibres au tissage des nattes et sa sève à la production du vin dit de palmier. Un hectare de dattiers rapporte dix fois plus qu'un hectare de céréales.

Parmi les plantes industrielles, le *tabac* est en progrès, d'autant plus que sa culture n'est pas soumise à la régie comme en France; le lin croît aussi très bien. Le *coton* prospérait également dans les plaines du Sig et de l'Habra, mais il est actuellement délaissé, ne pouvant soutenir la concurrence étrangère; en revanche, l'*alfa* (*stipa tenacissima*), sorte de graminée haute d'un mètre, croissant en abondance sur les Hauts-Plateaux, est exploité en grand pour la fabrication du papier, des cordages, tresses, sacs, tapisseries et tissus résistants. Avec le sparte et le diss, autres graminées textiles, l'alfa couvre plus de 15 millions d'hectares; les pousses tendres sont mangées par le bétail des nomades. La seule province d'Oran en exporte plus d'un million et demi de quintaux chaque année, presque exclusivement en Angleterre.

Les forêts, bois et broussailles ont une étendue de 3000000 d'hectares et couvrent généralement une partie de chacun des massifs montagneux de l'Atlas tellien, particulièrement l'Aurès. Les principales essences sont le chêne vert et le chêne zéen, le pin parasol et le pin d'Alep, le cèdre et le thuya; l'eucalyptus qui, importé d'Australie, assainit les endroits marécageux; enfin et surtout le chêne liège.

La véritable patrie du *chêne liège* est l'Algérie et la Tunisie, qui en possèdent l'une 465000 hectares, l'autre 116000; toute la zone littorale comprise entre Bougie et Bizerte en renferme à peu près autant que le reste du globe, c'est-à-dire que les autres contrées de la Méditerranée occidentale. Le chêne liège est un arbre au feuillage bronzé, qui peut atteindre une vingtaine de mètres de hauteur. Son écorce comprend deux parties : l'une interne et vivante, appelée tanin; l'autre externe et morte, beaucoup plus épaisse, n'ayant qu'un rôle de protection : c'est le liège, matière élastique, légère et peu perméable, très employée dans l'industrie. Le démasclage se fait en général sur $1^{m},60$ de hauteur, lorsque le liège a atteint environ trois centimètres d'épaisseur, les arbres étant âgés d'au moins cinq ans. Pratiquée comme il faut, l'opération peut se renouveler périodiquement. L'Algérie produit 10000 tonnes et la Tunisie 1500, valant ensemble deux millions de francs; la production de la France est estimée à 12000 tonnes.

Animaux. — L'élevage, l'une des principales richesses de l'Algérie, compte plus de 15000000 de bêtes, qui appartiennent pour la plupart aux indigènes; là aussi les progrès de la colonisation ont amené des transformations notables.

Les *bêtes à cornes* (1300000), petites, mais sobres et robustes, servent en partie au labour; le manque de prairies naturelles est défavorable à leur élevage, qui est limité au Tell. Les *moutons* sont grands et solides, mais ils ne donnent généralement qu'une laine commune; au nombre de 9000000, ils errent dans les steppes des Hauts-Plateaux, qui pourraient en nourrir deux fois plus. Les *chèvres*, relativement nombreuses (3800000),

nuisent trop souvent aux forêts. Les porcs, maudits par le Prophète, commencent à trouver droit de cité depuis l'occupation française.

Les *chevaux* algériens, à peine au nombre de 210000, appartiennent aux races barbe et arabe. La réputation de cette dernière surtout est universelle et méritée: rien n'égale pour la course la valeur de la jument arabe, petite, de membrure fine, souple et vigoureuse, d'une sobriété, d'un courage et d'une douceur extraordinaires. Mais comme le cheval arabe est l'animal de luxe et de guerre des indigènes, son élevage diminue; au contraire, celui du *mulet* augmente; quant au *bourricot*, l'âne de petite taille, dur à la fatigue et aux coups, il est l'auxiliaire indispensable de l'Arabe. Ânes et mulets sont environ 450000. Les *chameaux*, ces « vaisseaux du désert », de l'espèce à une bosse appelée dromadaire, sont au nombre de 270000; ils rendent toutes sortes de services comme bêtes de somme et de selle, à lait et à viande. Le chameau de bât, à forte encolure, porte en moyenne 150 kilogrammes, et le chameau de course ou méhari, haut sur jambes, fait jusqu'à 30 lieues par jour. — La *volaille* est assez nombreuse; les *abeilles* de la Kabylie donnent de bons produits. La *pêche* côtière rapporte pour trois millions de francs de poissons et de corail.

Parmi les *animaux sauvages*, le lion n'existe plus et la panthère devient rare; mais le chat sauvage, l'hyène et surtout le chacal se trouvent en nombre jusque dans le Tell; dans les gorges de la Chiffa, au sud d'Alger et en Kabylie vit une espèce de singes, les magots; le renard fenec, les antilopes, les gazelles et les autruches vivent principalement dans le Sahara. Les reptiles sont nombreux, dont quelques-uns très redoutés: tels les lézards, les vipères et les scorpions, que l'on a peine à distinguer du sol, avec lequel ils ont même couleur.

Industrie. — L'Algérie est beaucoup moins industrielle qu'agricole, ce qui s'explique par l'insuffisance de bras, la facilité d'obtenir d'Europe les produits manufacturés et surtout par le manque d'énergie motrice: la houille fait complètement défaut et les cours d'eau ne fournissent qu'une force par trop intermittente. Aussi les Européens ne traitent-ils que les produits agricoles: vins et eaux-de-vie, huiles d'olive, farines et liège du Tell. L'industrie indigène des lainages, vêtements, tapis, cuirs, armes et couteaux, sparterie, etc., ne peut, avec son outillage primitif, résister à la concurrence étrangère; aussi décline-t-elle de plus en plus.

Quant aux *richesses minérales*, qui sont considérables, leur exploitation par les Européens prend un essor rapide; mais les produits extraits sont exportés bruts pour les mêmes raisons que celles ci-dessus indiquées.

Le *fer* surtout abonde. On exploite du fer magnétique très propre à la fabrication de l'acier, dans le massif de Bône, principalement à Mokta-el-Hadid, aux mines d'Aïn-Mokra, de Bou-Hamra, etc.; de l'hématite rouge à Çouma, près de Boufarik; à Gouraya, dans le Zakkar-Gharbi; dans la montagne des Béni-Saf et près d'Oran. — Les autres mines exploitées sont

celles du djebel Masser (zinc et plomb), de Gar-Rouban (cuivre et plomb argentifère), dans le département d'Oran ; — de Guerrouma, de Sakamondy et de l'Ouaransénis (zinc et plomb), dans le département d'Alger; — d'Hammam N'Baïls (zinc et plomb), de Kef-oum-Teboul (cuivre et plomb argentifère), d'Aïn-Barbar (cuivre, zinc et plomb), de Raz-el-Ma, près de Jemmapes (mercure), de Bir-béni-Salah (plomb et mercure), d'El-Hamine (antimoine), dans le département de Constantine.

Les dépôts de *sel gemme* les plus connus sont : le Rocher de sel, au nord de Djelfa, vers le centre, et le djebel El-Melah, près d'Outaya (Batna). La plupart des chotts algériens contiennent dans leurs eaux une grande quantité de sel, qu'ils déposent sous forme de croûte en se desséchant; tels sont entre autres ceux d'Arzeu et d'Oran, les deux Zahrès, les chotts el Tharf et Guellif (Constantine).

Les principales *carrières* sont celles de *marbre* du Djebel-Chenoua, à l'est de Cherchell; d'Aïn-Tekbalet (marbres onyx translucides), au nord de Tlemcen; du Djebel-Filfila (marbre blanc statuaire), à l'est de Philippeville; les carrières de *phosphates de chaux* des environs de Tébessa et d'Aïn-Béida (Constantine); les carrières de *plâtre* de Cherchell.

L'Algérie possède plus de 140 *sources thermales,* qui, sous le rapport de l'abondance, de la diversité et des propriétés thérapeutiques, ne le cèdent à aucune de celles d'Europe. Les principales sont: les eaux sulfureuses d'Aïn-Medjerda (47°), près de Tlemcen, très fréquentées par les Arabes ; les bains de la Reine, près d'Oran; les hammam (bains) Melouan, dans la vallée de l'Harrach, et Rhira (45°), près de Miliana; les eaux sulfureuses et alcalines (95°) d'Hammam-Meskhoutine, à l'ouest de Guelma, et d'Hammam-es-Salahin, près de Biskra.

Commerce. — Le commerce intérieur échange entre le Tell, le Plateau et le Sahara, non seulement les produits de ces différentes régions, mais encore ceux du dehors. A cet effet, les grandes villes et de nombreuses localités, consacrées par une longue tradition des tribus, possèdent un important *marché hebdomadaire* à jour fixe, où les indigènes viennent de très loin apporter leurs produits et acheter ce qui leur manque.

Comme *voies de transport,* il n'y a aucun canal ni rivière navigable.

En 1830, il n'existait aucune autre route que les sentiers de caravanes; mais l'administration française a depuis lors créé 30000 kilomètres de chemins, dont 3500 kilomètres de routes nationales classées, desservies par des voitures publiques. Non seulement elles relient entre elles les villes du Tell, mais des routes vont d'Alger à Bou-Sâada et à Laghouat, de Constantine à Biskra et Tébessa, etc.

Les *chemins de fer* se construisent activement: plus de 3000 kilomètres de lignes sont exploitées. Ils suivent deux grandes directions, qui se coupent à angles droits : 1° une ligne grossièrement parallèle à la côte

met en communication directe, d'*ouest* en *est*, notamment Tlemcen, Oran, Alger et Constantine, avec prolongement sur Tunis: elle parcourt le Tell, qui est la région la plus peuplée et la plus industrieuse; 2° à cette grande artère longitudinale se rattachent des voies tracées perpendiculairement, du *sud* au *nord*, entre des régions de productions différentes. Ce sont, d'une part, les lignes qui conduisent à divers ports: Perrégaux-Arzeu, Tiaret-Mostaganem, Beni-Mansour-Bougie, Constantine-Philippeville, Duvivier-Bône; et d'autre part, les *lignes de pénétration :* d'Oran, par Saïda, à Aïn-Sefra et Colomb-Béchar, en plein Sahara (712 kilomètres); d'Alger à Médéa et à Laghouat; de Constantine par Batna à Biskra, à l'entrée du Grand Désert; de Souk-Ahras à Tébessa et vers la Tunisie.

Des lignes *télégraphiques* relient toutes les villes d'Algérie, qu'une ligne transsaharienne rattachera bientôt à Tombouctou (Soudan). Elles se raccordent au réseau français par les câbles sous-marins d'Oran, d'Alger et de Bône à Marseille.

Le *commerce extérieur* de l'Algérie comprend le trafic par mer avec l'Europe d'une part, et par terre avec les contrées limitrophes d'autre part. Il est peu considérable avec le Maroc et la Tunisie, dont les produits sont analogues, de même qu'avec le Sahara, dont les caravanes se sont détournées, depuis notre occupation, vers le Maroc et la Tripolitaine. Le commerce par terre consiste dans l'importation de peaux, laines, dattes, gommes, plumes d'autruches et plantes médicinales, troquées contre du sucre, du savon, des tissus, des armes, des articles de quincaillerie et de mercerie.

Le commerce extérieur par mer est, au contraire, en progrès très appréciable. D'une valeur de 94 millions en 1850, il monta en 1870 à 300 millions, en 1896 à 570 millions, en 1906 à 603 millions, dont 331 à l'importation et 282 à l'exportation; enfin, en 1908, à 850 millions.

Les pays avec lesquels l'Algérie fait le plus d'échanges sont: la France, pour les trois quarts; l'Angleterre, l'Espagne, les États barbaresques, la Belgique, l'Italie et les Pays-Bas.

L'importation consiste en tissus de coton, de laine et de soie, vêtements confectionnés, machines, wagons, articles d'ameublement, de quincaillerie, de mercerie; puis viennent les vins, le sucre, le café et le charbon de terre. — L'exportation consiste en produits agricoles: vins, huiles, céréales et farines, légumes et fruits de primeur, oranges, mandarines, figues et dattes, bestiaux, peaux, cuirs et laines, poissons de mer, liège, crin végétal, alfa et autres textiles, minerais de fer, de cuivre, de plomb et de zinc, marbres et phosphates.

Le trafic extérieur se fait presque entièrement par les ports d'Alger, d'Oran, de Bône et de Philippeville. Viennent ensuite, par ordre d'importance, les ports de Bougie, Arzeu, la Calle, Djidjelli, Cherchel, Mostaganem, Nemours, Béni-Saf, qui sont surtout en relations avec Marseille, Cette, Port-Vendres, Bordeaux et autres ports français.

Le mouvement des ports algériens est d'environ de 15000 navires, entrés ou sortis, et jaugeant 10 millions de tonnes; les trois quarts sous pavillon français, un septième est sous pavillon anglais, le reste sous pavillons espagnol, hollandais, allemand, autrichien, italien.

Alger. — Vue du port.

La marine marchande spéciale de la colonie jauge 15000 tonneaux.

Alger communique chaque jour par vapeur avec Marseille, soit directement, soit en faisant escale à Port-Vendres ou à Cette. Oran, Bône et Philippeville sont aussi en relations régulières, principalement avec Marseille.

Ces ports sont desservis par les paquebots des trois compagnies françaises dites Transatlantique, Touache et Messageries maritimes.

ÉTYMOLOGIES DE MOTS ARABES ET BERBÈRES

USITÉS DANS LA GÉOGRAPHIE DU NORD DE L'AFRIQUE [1]

ABD, au pluriel *abid*, serviteur. Ex. : Abd-Allah, serviteur de Dieu.

ABIAD, *Abiod*, blanc ; féminin *Béida :* Oued-el-Abiod, le courant blanc.

ASSIF, *Hassi, Haci*, B., puits.

ADRAR, pluriel *Idraren*, B., montagne.

AGADIR, pluriel *Igadiren*, B., rocher, forteresse.

AHMAR, fém. *Hamra*, rouge.

AÏN, pluriel *Aïoun*, eau, source, fontaine. Ex. : Aïn-Témouchent, source aux chacals.

AÏT, B., descendance, famille, synonyme de *Beni* et *Oulad*, en arabe. Ex. : Aït-Lhassen.

AKHDAR, fém. *Khadra*, vert.

AKBA, montée, coteau.

AKBOU, *Koubba*, coupole, mausolée.

AKHAL, noir.

AKSA, lointain. Ex. : Maghreb-el-Aksa, l'occident lointain (le Maroc).

ALMA, B., prairie.

AMAN, B., eau source ; en arabe, grâce, pardon.

ARAB, *arb, arbi*, les Arabes.

ARBA, le mercredi ou 4e jour : Souk-el-Arba, marché du mercredi.

AREG, *arig*, sing. *arga*, dunes de sable.

ASFAR, fém. *safra, sefra*, jaune.

AZIB, B., cabane, ferme.

AZRAG, *azreg*, fém. *zerga*, bleu.

AZROU, B., roche.

BAB, pluriel *bibân, abouab*, porte, entrée.

BAGDAD, plaine nue.

BAHAR, *Bahr*, mer, lac, marais.

BELAD, *blad, beled, bled*, terre, pays, champ, ville : Beled el-Djérid, le pays des palmes ; Bled es-Soudan, le pays des noirs ; Bled el-Huneb, la ville des jujubiers (Bône) ; Blida, la petite ville.

BEN, pluriel *beni*, fils, tribus berbères : Beni-Mansour, fils du Victorieux.

BEY, gouverneur de province.

BIR, pluriel *biar, abiar*, puits.

BOGHAR, *bou-ghar*, lieu où il y a une caverne.

BORDJ, corruption du latin *burgus*, bourg, château ou fort.

BOU, *abou*, père : Bordj-bou-Arreridj, château du père au plumet ; signifie aussi la position, la possession : Boufarik, l'endroit du blé hâtif ; Oued-bou-merzoug, rivière de la fertilité.

CADI, chef.

CAÏD, juge.

CASBA, forteresse, citadelle.

CHAABA, *chabet, chab*, ravin, gorge.

CHAÏR, orge : Oued-Chaïr, vallée de l'orge.

CHAREB, *cherb*, crête.

CHEBKA, *cherbket*, filet de pêcheur, réseau de montagnes.

CHEIK, chef, vénérable.

CHERCHAR, cascade.

CHERGUI, pl. *cheraga*, oriental : Chott-el-Chergui, le chott de l'est.

CHIFFA, rivière.

CHOTT, pl. *chotts, chotout*, rivage, et, par extension, lac salin qui se dessèche en été : Chott-el-Djérid, le lac des palmes.

DAHRA, nord, opposé à *Guebla*, sud.

DAR, pl. *diar, diour*, maison, station.

DAYA, *dhaya*, prairie humide, bas-fond, mare.

DHAR, *dahr*, dos, versant, cime.

DIRA, synon. d'Adrar.

DJEBEL, montagne : Djebel-Chegga, mont des crevasses.

DJEDI, sable : Oued-Djedi, rivière du sable.

DJELFA, l'entaille.

DJEMA, *Djemâa*, réunion, conseil et, par extension, mosquée (lieu de la réunion), vendredi (jour de réunion dans la mosquée) ; école.

DJEMEL, chameau, joli.

DJER (Oued), la rivière traînante.

DJEZIRA, île, pl. *Djezaïr :* Al-Djezaïr, les îlots (Alger).

DJOUN, baie, golfe.

DJURDJURA, *jurjura*, glou-glou, cascade ?.

DOUAR, groupe de tentes, village.

DRAA, *Dra*, bras, colline allongée : Dra-el-Mizan, bras de la balance.

DRINN, graminée à grains comestibles.

EGHRIS, *Egris*, plaine, de *Gheris*, troupeaux.

EL, article *le, la*. *L* se change en *n, r, t, s*, lorsque le mot suivant commence par l'une de ces lettres : Abd-er-Rhaman.

FAHS, campagne, champ.

FEDJ, pl. *Fedjoudj*, passage, col.

FOGARA, puits à galerie ou canal souterrain.

FONDOUK, caravansérail, auberge. Village près d'Alger.

FOUM, bouche, entrée, défilé.

G. La lettre G, dans les mots berbères surtout, est gutturale et se remplace souvent par R. Ex. : Rhir pour Ghir, Rhadamès pour Ghadamès.

GALAA, *Kalaa*, forteresse : Koléa.

GARA, pl. *Gour*, butte dans la plaine.

GARAA, *Guérah*, bas-fond, étang.

GHAR, pl. *Ghirân*, grotte, caverne.

GHARBI, *rharbi*, occidental : Chott-el-Gharbi.

GHARIA, forteresse.

GHÉDIR, *r'dir*, trou plein d'eau.

GHOURD, dune : Ghourd-es-Sba, la dune du lion.

GOUM, contingent de cavaliers d'une tribu pour expédition.

GUEBLI, méridional.

[1] Cette liste est dressée d'après Malte-Brun, le général Parmentier, H. Duveyrier, A. Cherbonneau (*Revue de Géographie*), Élisée Reclus (*l'Afrique septentrionale*). On y adopte ordinairement l'orthographe des documents officiels sur l'Algérie ; mais il est bon d'observer que l'on n'est pas d'accord sur la manière de transcrire les sons arabes par des syllabes françaises et que de nombreuses variations locales existent. Pour être bref, nous ne donnons ici que les définitions, avec des exemples pour quelques noms seulement : la lecture des chapitres de l'Algérie et de la Tunisie fournit l'occasion d'y trouver des applications nombreuses. La lettre B marque les mots d'origine berbère.

GUERN, *Korn*, pointe, pic.
GUETAR, source lente.
HAAD, dimanche : Teniet-el-Hâad, col du dimanche.
HADJAR, pierre, roche.
HADJ, pl. *Hadjadj*, pèlerin de la Mecque.
HAÏK, ample vêtement.
HALLOUF, sanglier.
HAMADA, plateau rocailleux et désert, causse.
HAMMA, source thermale; pl. *hammam, hammamat*, bain, source, thermes; Hammam-Meskhoutine, bains des Maudits.
HANOUT, pl. *Haounit*, les tombeaux.
HAOUCH, ferme.
HARROUCH, brousse.
HASSI, pl. *Hassian*, puits dans le sable.
HODNA, la brassée, ce qui est contenu dans le bras, plateau encaissé.
ICH, *yich*, B., corne, cime.
IDELÈS, le diss, sorte de graminée : Dellys (?).
IN, B., c'est la prép. dans : In Salah, le pays de Salah.
KALAÂ, forteresse.
KALHIL, noirâtre.
KANTARA, *Gantra, Guentra*, pont.
KAROUBA, caroubier.
KÉBIR, grand : Oued-el-Kébir.
KÉDIM, ancien.
KEF, *kaf*, pl. *kifân*, rocher.
KHALIFA, *calife*, lieutenant, suppléant.
KHAMIS, le 5e jour de la semaine, jeudi.
KHANG, *kheneg*, gorge, col.
KHARBA, *kherba, kroub*, masure.
KHATIR, arcades ou aqueduc.
KHOU, pl. *Khouan*, frère, confrères.
KHOR, tombeau.
KOUBBA, coupole, tombeau élevé à un marabout.
KSAR, pl. *ksour*, château, bourg fortifié, plus ordinairement village entouré de murs.
LALLA ou *lella*, B., dame vénérée, sainte.
MA, pl. *miah, amia*, eau.
MABROUK, béni.
MACTA, *mokta*, carrière, tranchée, gué.
MADER, B., plaine, confluent.
MAFRAG, séparation.
MAGHREB, *Mogreb*, occident; à l'ouest de l'Egypte, pour les Arabes.
MAGROUM, carrefour des chemins.
MAHALLA, campement.
MAÏZ, pl. *maza*, chèvre.
MALÉH, *melah, milh*, sel, salé.
MANSOUR, fém. *mansoura*, victorieux.
MARABOUT, *merbout*, sing. *mérabtine*, dévoué, lié à quelqu'un, sacré.
MARSA, *mersa, mers*, port, havre : Mers-el-Kébir.
MASCAR, *maascar*, le camp : Mascara.
MATMOR, silo, grenier.
MECHERA, chemin de l'abreuvoir, gué.
MECHOUAR, salle du conseil.
MECHTA, quartier d'hiver.
MÉDERSA, école supérieure.
MEDINA, *medinet*, pl. *modon*, ville, et aussi terrier, clapier.
MEDJAZ, gué, passage.
MEHARI, pl. *mehara*, chameau de selle.
MELGHIR, spongieux.
MERDJ, pl. *Moroudj*, pré marécageux, herbage.
MERZOUG, *messaouad, mimoun*, prospère, heureux.
MEZAR, lieu de pèlerinage.
MIA, *miyâ*, cent : Oued-Mia, rivière aux cent bras.
MILIANI, abondante, remplie.
MITIDJA, la Couronnée, l'Entourée (de montagnes?).
MOUZAÏA, enflée, gonflée.
MSID, endroit giboyeux.
MSILA, le torrent.
NAAM, autruche.
NADOR, tour de guet, vigie.
N'HAR, cours d'eau, jour.
NAKHLA, pl. *nakhal*, palmier, palmeraie.
NAMOUS, moustiques.
NEBKA, colline de sable, dune.
NEZAA, *nza*, tumulus, endroit d'un crime.
OGLA, réunion de plusieurs puits.
OUAD, *oued, ouadi*, pl. *ouidan*, rivière, torrent; par extension, lit à sec ou dépression, vallée, fosse.
OULED, *oulad, oualad*, les fils de...
OULDJA, champ du labour.
OUM, *oumm*, mère; en topographie, lieu, même sens que *bou*.
OURTI, B., de *hortus*, jardin.
OUSTH, centre, milieu.
OUTA, *outaya*, la grande plaine.
RAS, *raz*, pl. *rous*, tête, cap, chef : Seba-Rous, les 7 caps.
RIF, pl. *riouf*, rivage, lieux cultivés.
REG, sol plat, formé de sable et de gravier (Sahara).
REMEL, *roumel*, sable.
ROM, *roumi*, fém. *roumia*, les Romains, et, par extension, les Chrétiens.
SAADA, *sada*, fém. *saïdi*, bonheur.
SAFSAF, saule, tremble.
SAGUIA, canal d'irrigation.
SAHARA, plaine vaste et improductive.
SAHEL, rive, littoral.
SEBKHA, dépression ou lac salé.
SENN, dent, cime aiguë.
SERA, *serra*, cime, crête.
SERIR, *seghir*, petit.
SI, sieur; *sidi*, seigneur.
SIF, sabre, crête de dune.
SMALA, réunion de la famille, des serviteurs et des troupeaux.
SOUK, marché, bazar.
SOUF, B., même sens que *oued*; en arabe, laine.
SOUMINA, minaret, tour.
SOUR, rempart, mur d'enceinte.
SUNNITE, de *sunna*, tradition.
TABIA, clos, enclos.
TADRART, B., montagne.
TALA, source, fontaine.
TALEB, pl. *tolba*, lettré.
TARF, extrémité, promontoire.
TAYEB, fém. *taïba*, bon.
TELL, *tel*, de *tellus*, colline, terre productive, par opposition à la plaine déserte.
TENIA, *teniet*, col, défilé.
TESSALA, broussailles.
TIT, B., source.
TIZI, B., col : Tizi-Ouzou, col des genêts.
TRIK, chemin, route.
TOUTA, mûrier.
ZAOUÏA, école, centre religieux.
ZEMLA, dune allongée.
ZERIBA, de *zerb*, haie.
ZERZOUR, étourneau.

TUNISIE

I. — NOTICE HISTORIQUE

Nous ne pourrions mieux résumer l'histoire ancienne de la Tunisie qu'en empruntant les lignes ci-après, dues à l'illustre cardinal Lavigerie, primat d'Afrique, archevêque d'Alger et de Carthage, dont l'Église et l'humanité eurent à déplorer la mort en 1892, et dont l'action politique a le plus aidé pour donner ce pays à la France.

« Le petit royaume de Tunis, dit le savant prélat, appartenait, dès l'origine, à l'ensemble des contrées de l'Afrique du Nord connues sous la dénomination générale de Libye. C'est le nom que leur donnent nos Livres saints, et après eux Hérodote, le père de l'histoire profane. Ces Libyens ou *Laabim* étaient, d'après la Genèse, les descendants de Cham. — Une race préhistorique a laissé des traces de son passage en Tunisie dans les monuments mégalithiques qui se retrouvent, du reste, en grand nombre dans toutes les régions qui s'étendent depuis la Cyrénaïque jusqu'au détroit de Gibraltar.

« D'après les traditions locales recueillies par Salluste, des armées confuses de Perses et de Mèdes se jetèrent plus tard sur le pays, après avoir traversé le nord de l'Arabie et celui de l'Égypte, où les habitants ne leur permirent pas de s'établir.

« D'autres peuplades, chassées de la Palestine et de la Syrie, suivirent la même route qui fut, pendant des siècles, celle des grandes migrations de l'Asie occidentale, et se mêlèrent aux premiers vainqueurs. Enfin, chose très peu remarquée et qui explique néanmoins quelques faits des temps postérieurs et même de l'époque contemporaine, des troupes nombreuses d'Israélites vinrent, toujours en suivant la même voie, à l'époque des désastres de la Judée, habiter un certain nombre des points de l'Afrique, où elles formaient des tribus séparées. Elles ont en partie subsisté jusqu'à nos jours. La ville de Tunis compte en ce moment 40000 juifs indigènes. Il s'en trouve, assure-t-on, plus de 100000 dans la Tunisie, où leur influence s'accroît chaque jour, comme en Algérie, par la puissance de l'or.

« Pendant que l'intérieur se trouvait ainsi occupé par les tribus, les unes sédentaires, les autres nomades, selon leurs diverses origines, le littoral devenait le siège de comptoirs puissants, formés par Tyr et les villes maritimes de ces mêmes régions de l'Asie d'où étaient venues autrefois des populations de l'intérieur. Cela explique comment les nombreux comptoirs phéniciens de la Tunisie : Leptis, Abrotonum, Meninx, Cercinna, Thenæ, Thapsus, Adrumète, Aspis, Neapolis, Nepheris, Tunis, Utique et enfin le plus célèbre de tous, Carthage, ont si facilement trouvé à établir autour d'eux leurs relations commerciales et à se créer des alliés.

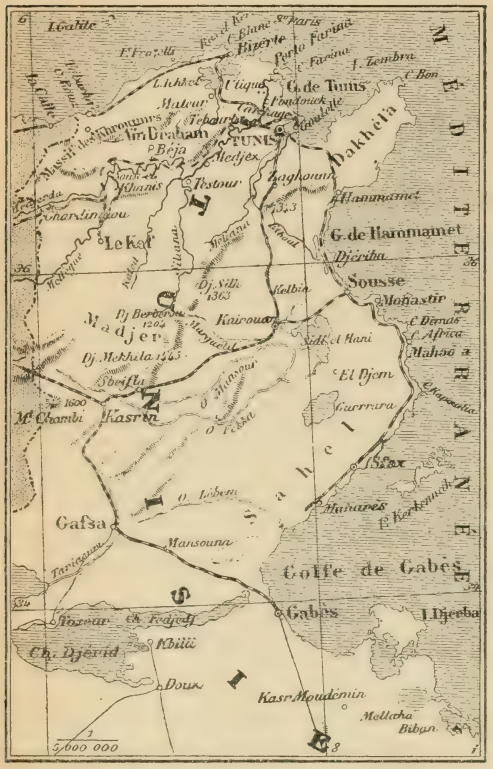

Carte de la Tunisie.

« L'histoire politique de **Carthage** est bien connue. Nos lecteurs savent qu'elle s'assujettit, par son commerce et ses alliances, toutes les côtes et la plus grande partie de la Tunisie actuelle. Inutile de rappeler comment cette république, qui dominait par son admirable situation maritime le reste de l'Afrique et les îles de la Méditerranée, excita la jalousie et les craintes de Rome, comment celle-ci livra à sa rivale le duel gigantesque où elle faillit périr, et qui se termina par les victoires de Scipion et la ruine de la patrie d'Annibal. Je remarquerai seulement que ce travail des siècles avait un but providentiel, et que l'Afrique du Nord se trouva ainsi réunie au monde romain au moment précis où celui-ci allait recevoir l'Évangile et le répandre par les envoyés de Pierre et ses successeurs.

« Tertullien montre, dans les écrits substantiels et forts où il flagelle les erreurs et les vices de son temps, que l'état des croyances et celui des mœurs étaient, à Carthage, comme la résultante des éléments divers que chacune des invasions successives dont j'ai parlé avait portés avec elle. Il y constate tout d'abord l'idée de Dieu, qu'il a, le premier, appelé éloquemment le cri d'une âme naturellement chrétienne. On la retrouve jusque dans les monuments mégalithiques des plus anciens habitants de nos contrées.

« Tyr porta naturellement et maintint à Carthage ses superstitions et

Tunis.

ses dieux. C'étaient ceux-là mêmes dont il est parlé, sous des noms divers, dans les saints Livres, à propos des Phéniciens : Baal ou Moloch, Astarté ou Tanith. Mais rien de cruel comme le culte rendu à ces divinités. On immolait à Moloch, et peut-être aussi à Tanith, des victimes humaines et surtout des enfants.

« Rome, après sa conquête, apporta tous ses dieux avec leurs infamies, qui firent revivre celles de Baal et d'Astarté sous les noms de Saturne et de Vénus. Telle était la situation religieuse de la région de Carthage au Ier siècle de notre ère.

« Une tradition, conservée par de graves écrivains des premiers siècles, veut que saint Pierre lui-même soit venu visiter l'Afrique et y porter les prémices de la foi. Les ménologues grecs y font venir la Samaritaine, en compagnie de son fils Joseph ; ils auraient habité Carthage, y prêchant le Christ. Dès le milieu du second siècle, il se tint dans cette ville un concile où se trouvaient réunis jusqu'à soixante-dix évêques. »

Mgr Lavigerie passe ici en revue l'histoire de l'établissement du christianisme à travers les persécutions des empereurs romains d'abord, puis des Vandales ariens (Ve siècle) et des Arabes musulmans (VIIe siècle). Ensuite il fait à ce propos une énumération des lieux et des faits historiques qui intéressent non seulement la religion, mais qui sont, pour ainsi dire, les antécédents de l'occupation française de cette partie de l'Afrique. C'est pourquoi nous la reproduisons, tout en abrégeant les détails :

« Sur la hauteur de Byrsa, où étaient le palais du proconsul, son prétoire, les prisons publiques, quels souvenirs touchants et incomparables ! C'est là qu'avant la fin du second siècle, furent enfermés et comparurent ces martyrs scillitains qui, les premiers, firent entendre à leurs juges sur la terre d'Afrique le langage de la liberté des âmes. C'est là encore que saint Cyprien comparut une première fois au même tribunal, et fit entendre ces belles paroles : « Je suis chrétien et évêque ; je ne connais point « d'autre Dieu que le seul vrai Dieu qui a créé le ciel, la terre et la « mer, et tout ce qu'ils renferment. » C'est là que Perpétue et Félicité furent enfermées avec leurs compagnons, se montrant au-dessus des faiblesses de la nature.

« Mais je ne parle que de Carthage, alors qu'un si grand nombre d'autres églises réclameraient leur place dans ce tableau.

« Il faut savoir, et ce chiffre montre l'immensité de l'œuvre de réparation qui nous est confiée, qu'il n'y avait pas moins de *trois cent cinquante-trois évêchés*, dont les noms sont encore connus, dans la seule Tunisie actuelle.

« *Hippone-Zaryte*, la Bizerte actuelle, a sa sainte Restitute, dont la légende ressemble à celle de plusieurs saints d'Afrique. *Utique* et sa masse blanche, *Massa Candida :* cette masse de trois cents martyrs dont les corps furent plongés dans la chaux vive. *Tunis*, avec sa sainte Olive,

la vierge palermitaine, ravie de force à sa patrie et martyrisée sous les tyrans qui ne purent ébranler sa foi. *Hadrumète,* la Sousse actuelle, d'où sortirent saint Mavilus, saint Vérule, saint Victorien, avec vingt-deux autres

Tunisienne et son enfant.

martyrs et, les plus illustres de tous, saint Boniface et sainte Thècle. *Ruspe* et l'*île de Cercina,* où saint Fulgens, accablé d'années et de fatigues, voulut se retirer dans la solitude, pour se préparer au dernier combat, ce combat où il ne demandait à Dieu que deux choses : « la patience en ce monde durant les souffrances de son agonie et la miséricorde dans l'autre. » *Gafsa,* patrie des six martyrs Boniface, Rogatus, Libérat, Rusti-

cus, Septimus et Maxime. *Sicca,* le Kef actuel, patrie d'Arnobe, où, par l'ordre d'Hunéric, fut réunie la troupe généreuse des 4966 martyrs, qui furent chassés dans les déserts au milieu des nomades, dans des conditions de cruauté d'une part, d'héroïsme de l'autre, qui ne sauraient être assez célébrées.

« Enfin, dans des temps plus rapprochés de nous, comment oublier deux figures chères au monde, plus chères encore à la France, saint Louis et saint Vincent de Paul : le premier sanctifiant par sa mort les ruines de Carthage, en 1270; le second illustrant par sa captivité et le miracle de sa charité la ville musulmane de Tunis? Saint Louis adressant à Dieu cette parole : « Qui me donnera de voir la foi chrétienne prêchée à Tunis ! » Saint Vincent de Paul convertissant un renégat et le ramenant en France avec lui comme un trophée. » (Card. Lavigerie, *Annales de la Propagation de la foi.*)

Saint Vincent de Paul à Tunis. — Voici comment saint Vincent de Paul lui-même, dans une lettre à M. de Commet, avocat au présidial d'Acqs (Dax), raconte sa prise par les corsaires et sa captivité à Tunis.

« Étant, dit-il, sur le point de partir de Marseille par terre, je fus persuadé par un gentilhomme avec qui j'étais logé de m'embarquer avec lui jusqu'à Narbonne. Le vent nous fut aussi favorable qu'il fallait pour nous rendre ce jour à Narbonne (qui était faire cinquante lieues), si Dieu n'eût permis que trois brigantins turcs qui côtoyaient le golfe de Lyon, pour attraper les barques qui venaient de Beaucaire, où il y avait une foire que l'on estime être des plus belles de la chrétienté, ne nous eussent donné la chasse et attaqués si vivement, que deux ou trois des nôtres étant tués et tout le reste blessé, et même moi qui eus un coup de flèche qui me servira d'horloge tout le reste de ma vie, n'eussions été contraints de nous rendre à ces félons et pires que tigres. Les premiers éclats de leur rage furent de hacher notre pilote en mille pièces, pour avoir perdu un des principaux des leurs, outre quatre ou cinq forçats que les nôtres leur tuèrent. Ce fait, ils nous enchaînèrent après nous avoir grossièrement pansés, et poursuivirent leur pointe, faisant mille voleries, donnant néanmoins liberté à ceux qui se rendaient sans combattre, après les avoir volés. Et enfin, chargés de marchandises, au bout de sept ou huit jours, ils prirent la route de Barbarie, tanière et spélonque de voleurs sans aveu du Grand Turc, où, étant arrivés, ils nous exposèrent en vente, avec procès-verbal de notre capture, qu'ils disaient avoir été faite dans un navire espagnol, parce que, sans ce mensonge, nous aurions été délivrés par le consul que le roi tient là, pour rendre libre le commerce aux Français. Leur procédure à notre vente fut qu'après qu'ils nous eurent dépouillés, ils nous baillèrent à chacun une paire de braies, un hoqueton de lin avec une bonnette, et nous promenèrent par la ville de Tunis, où ils étaient venus pour nous vendre. Nous ayant fait faire cinq ou six tours par la

ville, la chaîne au col, ils nous ramenèrent au bateau, afin que les marchands vinssent voir qui pouvait manger et qui non, et pour montrer que nos plaies n'étaient point mortelles. Ce fait, ils nous ramenèrent à la place où les marchands nous vinrent visiter, tout de même que l'on fait à l'achat d'un cheval ou d'un bœuf, nous faisant ouvrir la bouche pour

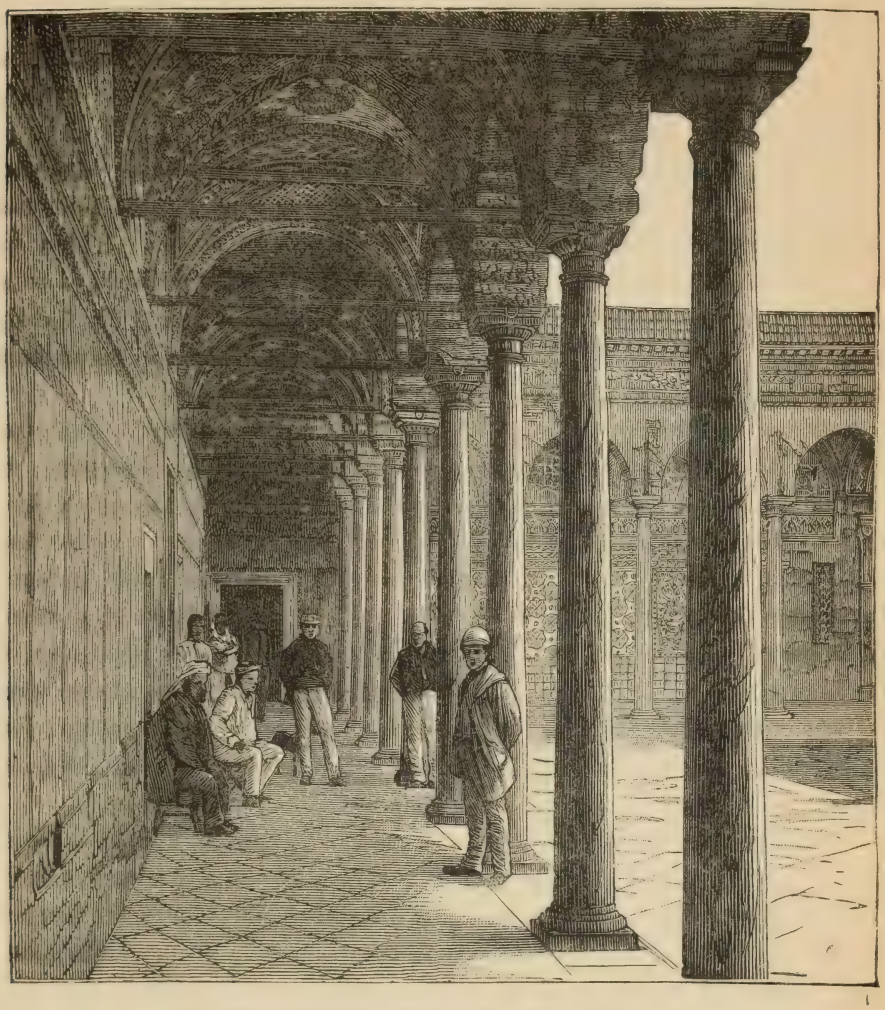

Quartier général français à la Manouba, près Tunis.

voir nos dents, palpant nos côtes, sondant nos plaies et nous faisant cheminer le pas, trotter et courir, puis tenir des fardeaux, et puis lutter pour voir la force d'un chacun, et mille autres sortes de brutalités.

« Je fus vendu à un pêcheur, qui fut contraint de se défaire bientôt de moi, pour n'avoir rien de si contraire que la mer, et depuis, par le pêcheur à un vieillard, médecin spagirique, souverain tireur de quintessences, homme fort humain et traitable, lequel, à ce qu'il me disait, avait travaillé cinquante ans à la recherche de la pierre philosophale.

«... Mon occupation était de tenir le feu à dix ou douze fourneaux; en quoi, Dieu merci, je n'avais plus de peine que de plaisir. Il m'aimait fort et se plaisait de me discourir de l'alchimie et puis de sa foi, à laquelle il faisait tous ses efforts de m'attirer, me promettant force richesses et tout son savoir. Dieu opéra toujours en moi une croyance de délivrance par les assidues prières que je lui faisais, et à la Vierge Marie, par la seule intercession de laquelle je crois fermement avoir été délivré... »

En effet, ce vieillard étant mort, son neveu vendit le saint captif à un renégat, qu'il convertit et avec lequel, sur un petit esquif, il se rendit à Aiguesmortes.

La captivité de saint Vincent de Paul avait duré ainsi près de deux ans, du 26 juillet 1605 au 28 juin 1607. Afin d'honorer une pareille mémoire, Mgr Lavigerie a choisi cet apôtre par excellence de la charité pour en faire le patron de la cathédrale provisoire qu'il a fondée à Tunis, et celui de cette ville elle-même où, pauvre esclave, cet humble enfant des Landes avait jadis porté des fers, et où les chrétiens l'invoquent maintenant comme leur céleste protecteur.

A présent, voyons la suite des événements jusqu'à la conquête française.

Après les Carthaginois, les Romains, les Vandales, les Byzantins, la Tunisie tombe au pouvoir des Arabes, et Okba établit sa capitale à Kairouan (670). Plusieurs dynasties musulmanes se succèdent, et toutes font la guerre aux chrétiens. En 1270, saint Louis vient attaquer Tunis, devenue la capitale du royaume; il campe sur les ruines de Carthage et y meurt de la peste; mais ce qui nous paraît pour lors un désastre est plutôt le premier germe de l'influence française dans le pays, car les Arabes eux-mêmes ont toujours eu notre saint roi en vénération, tellement que lors de l'érection de sa statue sur le plateau de Byrsa, en 1841, les indigènes ont voulu la traîner eux-mêmes jusqu'au sommet de la colline.

En 1390, Charles VI, avec l'aide des Génois, fait contre Tunis une expédition qui échoue. En 1535, Charles-Quint s'en empare; mais bientôt Barberousse la reprend et la soumet, ainsi qu'Alger, aux Turcs, les derniers possesseurs avant nous: c'est en 1574; nous obtenons du bey Mohammed un traité connu sous le nom de *Capitulation*, en vertu duquel les sujets chrétiens peuvent recourir à la protection des consuls français. En 1770, Louis XV fait punir certains actes de piraterie par le bombardement de Bizerte, Porto-Farina et Monastir. En 1816, le bey Mahmoud abolit l'esclavage des chrétiens et, en 1871, la Porte ottomane accorde l'émancipation au bey de Tunis, lequel toutefois doit recevoir l'investiture du sultan et frapper monnaie en son nom. Deux ans après, le bey Mohammed-Sadok signe un traité qui met la Tunisie sous le protectorat anglais; c'en était fait de notre influence dans ce pays, sans le désistement de l'Angleterre, pendant que l'affaire des Kroumirs nous donnait occasion de nous en emparer.

En effet, en 1881, par suite de quelques faits de maraudage des Kroumirs qui infestaient la frontière algérienne, des démêlés s'engagèrent entre la France et le bey. Celui-ci ne voulant ou ne pouvant réprimer les méfaits imputés à ses sujets, une expédition française, sous les ordres du général Forgemol, pénètre dans le pays kroumir, puis se porte sur Tunis, dont le bey, après en avoir appelé en vain aux grandes puissances, doit signer le traité du Bardo, qui met son pays sous le protectorat de la France (12 mai). Toutefois les Arabes des tribus du sud se soulevèrent pour leur indépendance, et il fallut les bombardements de Sousse, de Sfax, la prise de Kairouan et de Gafsa pour les soumettre. L'Europe, y compris l'Angleterre elle-même, accepta les faits accomplis ; la Turquie et l'Italie seules protestèrent, mais vainement.

Par le traité du Bardo, la France garantit au bey de Tunis l'intégrité de son territoire et de son droit de souverain. Le bey s'engage à n'avoir de relations avec les autres puissances que par l'intermédiaire diplomatique de la République française. En 1890, il décrète finalement l'abolition de l'esclavage des nègres en Tunisie.

En 1895, le marquis de Morès entreprend une expédition destinée à relier commercialement la Tunisie avec le Soudan et le lac Tchad; mais il est assassiné avec ses compagnons par son escorte de Chambaas ou Touareg.

II. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

La Tunisie est bornée au nord et à l'est par la Méditerranée, au sud par le Sahara tripolitain et algérien, à l'ouest par l'Algérie. Prolongation de cette dernière, elle occupe une position superbe en face de la Sicile, dont la séparent 140 kilomètres à peine : elle commande le passage du bassin occidental au bassin oriental de la Méditerranée.

Littoral. — Les côtes de la Tunisie, plus mouvementées que celles de l'Algérie, se développent suivant deux directions opposées, Est-Ouest et Nord-Sud, séparées par le cap Bon ; en outre, la baie de Bizerte et les trois larges golfes de Tunis, de Hammamet et de Gabès, avec la presqu'île de Dakhéla, les îles Kerkennah et Djerba, la caractérisent aussi plus avantageusement.

Du cap Roux algérien au cap Ras-el-Abiad ou cap Blanc, c'est la *Côte de Fer,* élevée, rocheuse, bordée d'écueils, continuation de la côte algérienne. On y remarque l'île de Tabarka, surmontée d'un fort; les îles Fratelli ou des Frères et, plus au large, les îles Galite.

Le cap Blanc abrite l'excellent port de Bizerte, dont la baie communique par un étroit chenal avec le lac de Bizerte, enfermé dans les montagnes. La France y a établi un puissant port militaire.

Plus à l'est, entre le cap Sidi-Ali ou Farina d'une part, le cap Bon d'autre part, et au sud des îles Zembra, s'ouvre le beau golfe de Tunis, large de 70 kilomètres et profond de 80.

La Medjerda, le plus abondant cours d'eau de la Tunisie, s'y termine au nord-ouest dans la lagune de Porto-Farina. Le cap Carthage, qui conserve les ruines de l'ancienne rivale de Rome, marque un rétrécissement du golfe, dont la partie avancée prend le nom de « rade de la Goulette ». Celle-ci reçoit la Méliana et communique par un étroit goulet ou chenal avec la lagune au fond de laquelle se trouve Tunis, aujourd'hui accessible aux grands navires; aussi la Goulette n'est-elle plus nécessairement son avant-port.

A l'est de Tunis se dessine la presqu'île rectangulaire et montueuse de Dakhéla, terminée par le cap Bon, ainsi nommé de tout temps par antiphrase : de fait, en s'y heurtant, les courants atmosphériques et marins le rendent fort mauvais. Au delà, commence la côte orientale ou nord-sud, généralement basse, sablonneuse, baignant dans une mer peu profonde. Le large golfe d'Hammamet possède, avec le port de même nom, ceux de Sousse et de Monastir.

Du cap Dimas et du cap Afrika au cap Kapoudiah, la côte est semée d'écueils, puis redevient sablonneuse avec le port de Sfax, accessible aux grands navires ainsi que celui de Sousse, depuis qu'on leur a creusé un chenal et construit des quais. Des îles Kerkennah, situées en face de Sfax, à l'île Djerba, s'ouvre le golfe de Gabès, la *Syrta minor* des Anciens, au fond de laquelle dort la petite ville de Gabès, l'ancienne Tacape. La grande île Djerba, populeuse et fertile, ferme l'entrée d'une lagune formée par deux presqu'îles sablonneuses; viennent ensuite les deux lagunes d'el-Mellaha et d'el-Biban, au delà desquelles commence la côte inhospitalière de la Tripolitaine.

Orographie. — Qui connaît l'Algérie, ses massifs tellien et saharien, son Sahara, ses chotts, ses oueds, rivières sans eau ou mal alimentées, connaît aussi la Tunisie, qui n'est que le prolongement oriental de la région algérienne, sauf qu'elle n'a presque pas de hauts plateaux. Par contre, le Tell, relativement développé, avec de grandes plaines à l'orient, est divisé en deux par l'oued Medjerda. Dans le Tell septentrional se trouvent les *monts de Kroumirie,* avec le djebel Ghorra, haut de 1150 mètres, sur la frontière, les groupes moins élevés des *Nefza,* de *Mogod* et de *Tebourzouk.* Le Tell méridional est un enchevêtrement de plaines, de plateaux et de monts limités par la chaîne plus importante de l'*Atlas saharien.* Prolongement du massif de l'Aurès et des monts Tébessa, cette chaîne, ou plutôt cet ensemble de courts chaînons, traverse la Tunisie du sud-ouest au nord-est, en partie sous le nom de *monts de Zeugitane.* On y remarque notamment le *djebel Chambi,* point culminant de 1600 mètres, les djebels Bireno, Berbérou, 1480 mètres,

Serdj, 1 375 mètres; le Djoukar, au nord de Kairouan; enfin le *Zaghouan*, 1 295 mètres, de tous le plus connu, qui s'élève fier et déchiqueté au-dessus d'une plaine basse. Le relief s'achève par les collines de la presqu'île de Dakhéla.

Au sud des monts de Zeugitane, l'altitude faiblit jusqu'à la *dépression des chotts* Djérid et Rharsa, celui-ci étant même au-dessous du niveau de la mer. Des groupes de collines rocheuses ou sablonneuses s'élèvent au milieu des oueds et des nombreux chotts de cette région, faite de steppes et de parties plus ou moins sahariennes.

Hydrographie. — Les oueds tunisiens se dirigent généralement vers le nord-est. Le versant nord de l'Atlas saharien, bien arrosé, a des rivières permanentes, contrairement au versant sud, ordinairement à sec.

Le *Tin* baigne Mateur et finit dans le lac *Iskeul.*

La *Medjerda,* seul fleuve tunisien à peine digne de ce nom, appartient par son cours supérieur à l'Algérie, où elle naît dans le massif de Souk-Ahras. Passant au sud du massif des Kroumirs, elle arrose la plaine céréalière de Dakla, dont Souk-el-Arba est la principale localité, et y reçoit par sa rive droite l'oued Mellègue. Elle traverse ensuite une gorge étroite, recueille les oueds Khaled et Siliana, près de Testour, et coule franchement au nord-ouest dans une large plaine alluviale, marécageuse même aux environs d'Utique, pour finir dans la lagune de Porto-Farina, après un cours de 375 kilomètres, dont 280 en Tunisie.

L'oued *Mellègue,* affluent de la Medjerda, est plus long (280 kilomètres), mais moins abondant que la partie supérieure du fleuve. Il naît dans le massif des Nememcha, aux confins de l'Aurès, sous le nom d'oued Meskiana; puis il parcourt une contrée remplie de ruines antiques, y reçoit l'Aïn-Safra et baigne à droite le plateau qui porte la petite ville du Kef.

La *Méliana* se jette dans la baie de la Goulette.

Les chotts et leurs bassins. — Au sud de l'Atlas saharien, les oueds n'atteignent la mer qu'une fois environ tous les huit ans; ils se perdent dans les *sebkhas* ou chotts, étangs saumâtres en hiver, dépôts salins en été, qui bordent la côte orientale. Encaissé dans la montagne, leur lit s'élargit démesurément dans la plaine, où il est changé en lac après une pluie d'orage. Citons, du nord au sud : la guérah *Iskeul,* voisine du lac de Bizerte; la sebkha *Sedjoum,* près de Tunis, qu'on se propose d'assécher; le chott *Kelbia,* où débouche l'oued Zeroud, appelé plus haut *Fekka* et qui passe au sud de Kairouan; la sebkha *Sidi-el-Hani;* enfin les grands chotts Djérid et Rharsa, qui barrent au sud la Tunisie proprement dite.

Le chott *Rharsa,* qui continue le chott algérien Melrhir, a un niveau inférieur de 21 mètres à celui de la Méditerranée; il reçoit l'oued Tarfaoui, qui passe à Gafsa. Le chott *el Djérid* ou « des Palmes » est le plus étendu de tous ceux de notre Afrique. Avec le précédent, il fut compris dans le fameux projet de *mer saharienne* du capitaine Roudaire. On aurait,

dans cette mer, amené l'eau de la Méditerranée par un canal de 20 kilomètres, creusé entre le golfe de Gabès et le chott el-Fedjedj, partie orientale du Djérid. En y comprenant les chotts eux-mêmes, la mer saharienne n'aurait pas eu l'immense étendue qu'on supposait d'abord, lorsqu'on croyait qu'une grande partie du Sahara était inondable; elle aurait à peine atteint 12 à 15 milliers de kilomètres carrés, soit la superficie de deux départements français.

Régions physiques. — On ne distingue en Tunisie que deux régions. Au nord, c'est le **Tell**, fait de plaines, de plateaux et de monts, jouissant d'un temps pluvieux, surtout en Kroumirie, d'un climat supportable, quoique chaud, et d'un sol généralement fertile, destiné par conséquent à devenir très productif et peuplé, ainsi qu'il l'était sous les Carthaginois et les Romains.

La partie méridionale, beaucoup plus étendue, faite en général de plaines çà et là parsemées de collines dénudées, est bien moins douée sous le rapport du climat et de la fertilité. Elle se divise en *Steppe* au nord et en *Sahara* au sud. Le Sahara surtout est caractérisé par un climat torride, une sécheresse et une stérilité extraordinaires; toutefois, la proximité de la mer et un accès facile permettent d'espérer dans l'avenir un progrès relatif.

Les *productions* naturelles de la Tunisie sont analogues à ce que nous connaissons de l'Algérie. Sans insister donc ici sur ce point, qu'il nous suffise de renvoyer plus loin à l'article Agriculture et Industrie.

III. — GÉOGRAPHIE POLITIQUE

Ethnographie. — La population de la Tunisie est évaluée à près de 2000000 d'habitants, chiffre relativement plus élevé que celui de l'Algérie.

En effet, la superficie, étant de 125000 kilomètres carrés, donne une densité de 16 habitants par kilomètre carré.

Les Tunisiens sont surtout des *Berbères,* race primitive, et des *Arabes,* race conquérante; ceux-ci, qui dominent dans la plaine, ont imposé leur langue, leur civilisation et leur religion, c'est-à-dire le mahométisme.

Il y a au moins 80000 israélites dans les villes, et le rôle de cette race dans l'administration, les finances, l'accaparement des biens, est le même ici qu'en Algérie et ailleurs. On compte, en outre, 130000 Européens, dont 82000 Italiens, 35000 Français et 10000 Maltais.

Les Italiens, de beaucoup les plus nombreux, sont des Siciliens, qui, ainsi que les Maltais, se livrent pour la plupart à divers métiers comme ouvriers ou manœuvres; les autres sont de petits propriétaires ruraux. Les Français rachètent leur infériorité du nombre par la position sociale : ils sont

fonctionnaires, gros colons ou commerçants. La Tunisie reçoit en moyenne 12000 immigrants chaque année.

Les Tunisiens. — D'une lettre datée de Tunis (1882) nous extrayons la description ethnographique suivante : « J'ai vu tout d'abord des spécimens fort remarquables et fort malpropres de l'armée tunisienne : de l'artillerie de siège en blouse et en pantalon de grosse toile bise ; des offi-

S. Em. le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger et Tunis, primat d'Afrique.

ciers à hausse-col et à la tunique rapée et à ceinture d'or, les pieds nus dans des pantoufles de cuir ; des sentinelles en cafetan de drap noir, en loques, armées de fusils à piston encrassés de rouille ; des marchands accroupis derrière des malles chargées des produits du pays : poulets, pastèques, petits pains sans levain, figues, amandes, gâteaux arabes, sucreries, ceintures, burnous, fez, babouches, pipes, tabac, et que sais-je ! Des hommes superbes, fièrement drapés dans des burnous blancs, le turban blanc correctement entouré de rouge, le yatagan à la ceinture ; des portefaix arabes, maltais ou nègres, pieds nus et en guenilles ; des juives vieilles, jeunes, mégères ou femmes superbes au type biblique, blanches comme

du lait, jaunes comme un coing, ou noires comme la suie... J'ai admiré les petits chevaux du pays, à la fière encolure, aux jarrets de gazelles, aux yeux pleins de feu, d'une élégance complète, conduits par une simple corde attachée au licol, attelés à des charrettes ou montés par des Maures aux membres énormes et à l'abdomen proéminent. J'ai vu des ânes bâtés et chargés à une hauteur dépassant leur taille, et de petits chameaux marchant gravement dans le sable des chemins. Je n'ai fait que traverser tout cela, mais j'ai eu le temps de me débattre contre les surprises du change de la monnaie du pays et d'apprendre, à mes dépens, que le prix demandé équivaut toujours au quart de la valeur et du prix accepté après le débat. » (G. Renaud, *Revue de géographie*, 1882.)

Les Kroumirs. — La notoriété qui s'est attachée un instant au nom de cette peuplade mérite qu'on s'y arrête quelque temps.

« Les Kroumirs et les Ouchetteta, tribus peu industrieuses, mais adonnées à l'élève du bétail, appartiennent à la race autochtone du nord de l'Afrique : ce sont des Berbères, et ils parlent, sauf quelques expressions locales, le dialecte usité parmi les populations de l'Aurès, c'est-à-dire le chaouia. Autant les villages de nos Kabyles du Djurdjura se présentent sous un aspect pittoresque et riant, autant le massif habité par les Kroumirs et les Ouchetteta offre un aspect misérable avec ses cabanes en branchages et ses huttes de pierre et de boue, recouvertes d'une charpente primitive sur lesquelles sont assemblées des plaques de liège. Les chefs seuls possèdent une maison construite en pierres et en mortier de terre ; encore partagent-ils cette demeure avec toute la domesticité animale : l'âne ou le mulet, la vache, la chèvre ou le bouc. L'unique chambre de l'habitation est divisée en parties inégales par un petit mur, qui s'élève à un mètre au-dessus du sol. La portion la plus vaste est réservée à la famille, tandis que l'autre, transformée en écurie, est occupée par les bestiaux. A l'entrée de chaque agglomération (pourrait-on dire village?) est établi une sorte d'édifice public, que l'on appelle *djemaa*, « lieu d'assemblée. » C'est là qu'on se réunit à certaines heures pour discuter les questions d'intérêt commun. » (A. Cherbonneau, *Revue de géographie*.)

Ces détails font comprendre que la conquête tunisienne ne pouvait être ni longue ni difficile. La Tunisie, d'ailleurs, n'a pas eu d'Abd-el-Kader à nous opposer. En tout cas, le pays est autrement gardé aujourd'hui.

Gouvernement. — Bien que soumise à la France depuis 1881, la Tunisie reste une monarchie héréditaire ou *beylik*, que l'on désigne encore sous le nom de *Régence*. — Le souverain ou bey est un prince de la famille des Hassénides, qui occupe le trône depuis environ deux siècles; le bey actuel est Mohammed el Nacer, cousin germain de Sidi Hadi, décédé en 1906.

Or l'hérédité se fait d'après la loi turque, stipulant que la couronne passe à l'aîné de la famille, frère ou fils.

Le bey est assisté de huit ministres, dont six français. Le *résident général,* qui représente la France, est investi de pouvoirs militaires et diplomatiques; il contresigne les lois du bey et contrôle tous les services publics : c'est lui qui est le véritable souverain. Quant aux provinces ou circonscriptions administratives, elles ont de même des contrôleurs *civils* français, installés auprès des *caïds* indigènes.

Ces circonscriptions, au nombre de treize, ont pour chefs-lieux : Tunis, la Goulette, Nebeul, Sousse, Sfax, Houmt-Souk, Tozeur, Kairouan, Maktar, le Kef, Souk-el-Arba, Béja et Bizerte.

« En conservant à la Tunisie son autonomie administrative, ses fonc-

Entrée de l'avant-port de la Goulette.

tionnaires nationaux, son budget, ses ressources propres, non seulement il résulte pour la métropole une économie considérable (évaluée à plus de trente millions), mais on fait acte de bonne politique, et c'est de cette façon que l'Angleterre a pu créer de vastes et florissantes colonies qui ne sont nullement à charge à la métropole. Sinon, à force de s'ingérer maladroitement dans tous les détails d'une administration minutieuse et jalouse, on froisse les intérêts locaux, les mœurs et habitudes nationales, et l'on se crée mille difficultés qui ont été cause jusqu'ici du peu de développement de nos colonies. » (Discours de M. Cambon, résident général à Tunis, 1885.)

La Tunisie forme avec l'Algérie notre 19e région de corps d'armée. Elle est divisée en trois commandements : Tunis, Gabès, Gafsa ; l'armée d'occupation, sous les ordres d'un général de brigade, compte environ 10000 hommes, comprenant les quatrièmes régiments des divers corps d'Afrique. Il y a aussi une garde de la personne du bey. La marine

française possède dans le lac de Bizerte un port de guerre de premier ordre.

Il y a à Tunis un *tribunal de* 1re *instance* et une *justice de paix*, qui relèvent de la cour d'appel d'Alger et connaissent des causes des Européens, ainsi que des crimes des indigènes contre les Européens. Il y a aussi des *tribunaux tunisiens*, dont le cheik-el-Islam, chef de la religion mahométane, est le directeur. Dans les autres villes et dans les tribus, la justice est rendue par les *cadis*.

Pour le culte catholique, la Tunisie forme un diocèse, l'archevêché de Carthage et Tunis, avec une trentaine de paroisses. Ce siège primatial d'Afrique, relevé par le pape Léon XIII en 1884, a pour titulaire actuel l'archevêque d'Alger.

Villes principales. — A part Tunis, la Régence ne renferme pas de ville considérable, et l'on est d'ordinaire peu fixé sur les chiffres de population. Souvent on attribue à une bourgade la totalité des habitants de tout un canton ; il en est ainsi particulièrement dans les oasis, qui renferment plusieurs villages épars, mais régis par une même municipalité.

Tunis, la capitale de la Tunisie, est une grande ville de 230 000 habitants, la troisième de l'Afrique pour la population. C'est l'ancienne *Tunes* ou *Tunesium*, qui dut son importance à la destruction de Carthage par les Arabes au VIIe siècle. Située à 870 kilomètres de Marseille, soit à trente heures par vapeur, elle est assise à seize kilomètres de la Méditerranée, au fond d'une vaste lagune dite *el-Bahira*, qui communique avec la mer par l'étroite passe de la Goulette. Adossée à une ceinture de collines, Tunis, comme les autres villes tunisiennes, est double : arabe et européenne. La *ville arabe*, construite sans aucun plan d'ensemble, avec des rues étroites, tortueuses, malpropres, est pittoresque de loin, grâce à son enceinte, à ses maisons blanches et plates, aux minarets et aux dômes de ses mosquées, à sa citadelle ou kasba ; on y trouve aussi le palais du bey et un grand nombre de *souks* voûtés : boutiques de parfums, d'étoffes, de vêtements, de bijoux, de harnachements, de tapis, etc. La ville indigène compte environ 130 000 habitants, non compris les Juifs, qui occupent un quartier spécial au nombre de 40 000.

La *ville européenne*, située entre l'enceinte et le lac, possède de belles places et avenues, de grands édifices, tels que la cathédrale, la résidence, l'hôtel des postes, la gare ; de beaux magasins, de hautes maisons, des appontements, etc. Elle comprend même un quartier italien, appelé du nom expressif de « Petite Sicile ».

Tunis est par son port le débouché de la région du Tell : céréales, vins, huiles d'olives, essences, fruits, liège, laines, peaux, bestiaux. Ce port, créé récemment, comprend un *avant-port*, constitué devant la Goulette par un chenal en mer flanqué de deux jetées ; un *canal* à travers la Bahira et, à Tunis, un *bassin* de 12 hectares, profond de 6m50, pouvant

contenir largement quinze grands navires. Il semble que Tunis soit appelée à être surtout une ville de commerce et d'études. Quant à son industrie, elle ne possède guère pour l'instant que des ateliers indigènes : tanneries, briqueteries, fabriques de parfums, de lainages, de soieries, de chéchias, de tabac, des usines à glace.

La grande cité s'améliore particulièrement au point de vue de l'hygiène. Déjà elle reçoit assez d'eau pour en enlever ces abominables émanations qui, non moins que les parfums des fleurs, justifient le surnom de Tunis l' « odorante ». Ce sont les monts Zaghouan et Djoukar qui fournissent à Tunis et à sa banlieue l'eau potable en abondance, cela par un aqueduc de 130 kilomètres, œuvre romaine récemment restaurée.

Parmi les bourgs les plus rapprochés, dans cette banlieue, il faut citer le *Bardo,* vaste palais beylical qui tombe en ruines, faute d'entretien ; mais il possède le *musée Alaoui* ou des Antiquités tunisiennes, auquel doivent s'ajouter d'autres musées. Tout près, se trouve le château dit Ksar-Saïd ou l'Heureux castel, fort malheureux pour le bey qui dut y signer le traité de protectorat, en 1881.

La Goulette, en italien « la gorge », est ainsi nommée à cause de sa situation sur le « goulet » qui donne accès dans la lagune de Tunis. Cette ville de 4000 âmes est en décadence, comme lieu de transit, depuis la création du port de Tunis, accessible aux bâtiments de fort tonnage ; mais elle compte se relever comme station de bains de mer et à cause du voisinage de la capitale, à laquelle elle est reliée par un chemin de fer. Il en est de même de *Hamman-Lif,* célèbre aussi par ses bains minéraux-thermaux (48°).

A trois kilomètres nord de la Goulette se voient les restes de l'opulente Carthage.

Carthage. — « On sait, dit le cardinal Lavigerie, que, restaurée 860 ans avant Jésus-Christ, elle devint par la ruine de Tyr la première puissance maritime du monde ; plus tard, détruite par les Romains, puis colonisée par Auguste, elle jeta encore quelque éclat sous le christianisme ; mais enfin, après avoir été la capitale des Vandales en Afrique, elle tomba, vers la fin du VIIe siècle, sous les coups des Arabes pour ne plus se relever.

« Que reste-t-il de l'ancienne Carthage ?

« Cinq villages construits au milieu de ses ruines et avec ses ruines mêmes. La *Marsa*, sur l'emplacement de l'ancienne Mégara, le quartier des grands ; c'est aujourd'hui l'habitation du bey régnant, des princes tunisiens, du résident général français, celle des consuls durant la moitié de l'année. *Sidi-Bou-Saïd,* sur le cap qui porte encore le nom de Carthage. La *Malga,* autour des anciennes citernes d'Adrien, dans l'ancien quartier des Mappales. *Douar-el-Schott,* le « village du lac », à l'extrémité de l'ancienne Tœnia, qui bordait le lac de Tunis et donnait accès

dans la ville. C'est par là que Scipion s'en empara. Enfin *Sidi-Daoud*, sur l'emplacement même de la triple enceinte qui fermait Carthage du côté de la terre. Le reste est parsemé de maisons de plaisance, les unes sur le bord de la mer, les autres sur les collines... »

Aucun souvenir chrétien n'y était en honneur lorsque nous sommes entrés en Tunisie, sauf le monument national de Saint-Louis, construit en 1840 sur un terrain cédé à la France. Sous l'action du zélé prélat, se sont élevés le séminaire diocésain de Carthage et la maison d'études des missionnaires d'Alger, le palais de l'archevêque, une école tenue par les Sœurs, l'hôpital militaire du Kram, également desservi par des religieuses, la superbe cathédrale Notre-Dame d'Afrique et diverses chapelles, deux orphelinats pour enfants des Européens, enfin un couvent de Carmélites françaises, maltaises et italiennes.

Ajoutons que le corps de l'illustre prélat, mort à Alger en novembre 1892, a été ramené triomphalement à Carthage, où le digne successeur de saint Cyprien s'était fait préparer un tombeau dans la cathédrale en construction. Le 29 janvier 1899 a eu lieu, en présence des autorités civiles et militaires et d'une foule énorme, l'inauguration du monument élevé à sa mémoire par la reconnaissance de l'Algérie-Tunisie.

Kairouan, 20000 habitants, au milieu d'une vaste plaine dont une partie est remplie de marais salés, est un grand centre commercial et le rendez-vous général des caravanes du Soudan. C'est la ville sainte des musulmans tunisiens ; l'entrée en était sévèrement interdite aux chrétiens, mais en 1881 elle dut ouvrir ses portes à l'armée française. Fondée en 670 par les Arabes, elle fut longtemps la capitale de l'Afrique septentrionale ; elle est remarquable par ses nombreuses mosquées. Son industrie consiste dans la fabrication des tapis, des articles de sellerie brodée d'or, des babouches d'un travail admirable.

« Kairouan, bien déchue de son ancienne splendeur, est dans une enceinte en briques de 3125 mètres de développement, de 10 mètres de hauteur, avec meurtrières et créneaux, flanquée, de 20 mètres en 20 mètres, de tours rondes ou de tourelles. Cinq portes s'ouvrent dans ce mur, autour duquel Kairouan se prolonge par ses faubourgs de *Kablia* (du sud) et de *Djiblia* (de la montagne), par cinq autres faubourgs, des cimetières, des ruines et des décombres. Des constructions religieuses y abondent. La mosquée principale, qui jouit dans tout le monde musulman d'une célébrité proverbiale, est un bel édifice dont l'origine remonte à la fondation de la ville et qui date dans sa forme actuelle de 827 ; récemment encore aucun *roumi* (chrétien) ne pouvait y pénétrer, et d'ailleurs la ville même était interdite aux non-croyants, si bien que très peu d'Européens, trois ou quatre seulement, y sont entrés avant 1881... »

Un escalier de 129 marches monte à la plate-forme du minaret, d'où l'on découvre un magnifique panorama.

Après avoir donné ces détails sur Tunis, Carthage et Kairouan, passons rapidement en revue les autres lieux remarquables de la Régence, en procédant de l'ouest au nord, à l'est et au sud.

Le Kef, « le Rocher, » 5 000 habitants, est la *Sicca venera* romaine. Bâti à 800 mètres d'altitude, sur un plateau escarpé du bassin du Mellègue, il est relié directement par un chemin de fer au port de Tunis, auquel il expédie les phosphates de la région.

Mosquée de Kairouan.

Souk-el-Arba, 2 500 habitants, dans la fertile plaine de la Dakhla, sur la Medjerda, est l'un des principaux marchés aux grains de la Tunisie.

Au nord de la Medjerda, il faut signaler : *Béja*, 4 000 habitants, la *Vacca* antique, important marché agricole qu'entoure une forte muraille romaine ; — *Aïn-Draham*, poste militaire au centre des tribus kroumires, et probablement le lieu de la Tunisie où il pleut le plus (1^{m},78) ; — *Tabarka*, sur la côte inhospitalière de Kroumirie, en face l'îlot de même nom, avec une rade où débarquèrent les Français en 1881, et qui pourra devenir un port d'expédition du liège et des minerais de la région ; — *Mateur*, 3 000 habitants, fort marché agricole, au sud-ouest de Bizerte.

Bizerte, 12 000 habitants, occupe au nord de la Tunisie une heureuse situation sur un goulet unissant la mer à un lac très poissonneux, précieux

surtout pour l'établissement d'un port militaire. Aussi bien, à côté de la ville arabe, vient-on de construire une nouvelle ville avec un port parfaitement aménagé, appelé à devenir non seulement un second Toulon, la clef de notre Afrique septentrionale, mais encore un port marchand de premier ordre (*Ferryville*), escale des vapeurs allant de l'Atlantique à la mer des Indes et *vice versa*. L'antique *Diarrhitus*, rivalisant ainsi avec Malte, Alger et Gibraltar, va donc acquérir une importance considérable. En attendant, elle exporte des céréales, des raisins blancs, de l'huile d'olive, du corail, des fruits, des poissons et des minerais.

Porto-Farina, sur une baie dont le goulet est obstrué par les alluvions de la Medjerda, a perdu son importance maritime d'autrefois, car il a 1 500 habitants à peine, et de grands édifices, casernes, ports, palais, construits vers 1840, sont en ruines. — De la célèbre *Utique*, ruinée par la même cause, il ne reste que des débris sur une colline.

Au sud de la presqu'île de Dakhéla, fertile en oliviers et figuiers, se trouvent *Nabeul* ou *Nebel*, 6 000 habitants, renommée par ses poteries, et *Hammamet*, la « cité des Pigeons », 5 000 habitants, ville maritime, mais sans port.

Enfidaville, ou *Dar-el-Bey*, 7 000 habitants, est le centre de l'exploitation de l'Enfida, immense domaine de 145 000 hectares appartenant à une compagnie franco-africaine. Marché très fréquenté.

Sousse, 20 000 habitants, est le port de la Tunisie du centre et la gare de départ vers la « ville sainte » de Kairouan. Elle se distingue par les millions d'oliviers de ses jardins et sa grande exportation d'huile pour Marseille. Ville forte d'origine phénicienne, c'est l'*Hadrumetum* des Romains; elle subit de nombreux sièges et fut bombardée en 1881.

Monastir, 9 000 habitants, passe pour la ville la plus propre de la Tunisie; mais elle n'a jamais eu de monastère chrétien, comme son nom semblerait l'indiquer. Son port est commerçant en huiles et savons.

Mahédia, cité du « Mahdi ou guide », 10 000 habitants, est assise sur un rocher en mer, non loin de l'ancienne *Thapsus*, où César écrasa les Pompéiens. Bâtie en 912, elle devint la capitale des califes fatimites et un port actif que les chrétiens appelaient *Africa*. Elle s'adonne surtout à la pêche de la sardine et à la fabrication de l'huile.

A trois lieues au sud-ouest de Mahédia, on visite, près du village d'*El-Djem*, les ruines de *Thysdrus*, comprenant l'un des plus grands et des mieux conservés de tous les amphithéâtres élevés par les Romains. Cet énorme édifice occupe le sommet d'une colline de 185 mètres d'altitude et s'aperçoit de trois lieues à la ronde; de forme elliptique, il mesure à l'intérieur 150 mètres dans son grand axe. Il fut fondé probablement par Gordien l'Ancien, qui avait été proclamé empereur dans la ville de Thysdrus. Nul endroit n'était mieux choisi pour la célébration des fêtes; plusieurs fois aussi cette construction géante servit de forteresse, et la fameuse

prêtresse Kahina s'y défendit contre les envahisseurs arabes en l'an 689. C'est encore dans l'amphithéâtre d'El-Djem que les chefs et les délégués des tribus méridionales de la Tunisie décidèrent, en 1881, le soulèvement général contre les Français.

Sfax, l'ancienne *Taphrura*, est une ville prospère de 50 000 âmes, récemment pourvue d'un excellent port, que l'on a mis en état de défense, vu sa bonne situation au point de vue militaire. C'est le grand port de la Tunisie du Sud : l'exploitation des oliviers et autres arbres fruitiers, de l'alfa, des pêcheries et surtout des phosphates de Gafsa-Metlaoui a accru son trafic dans des proportions telles, qu'il dépasse

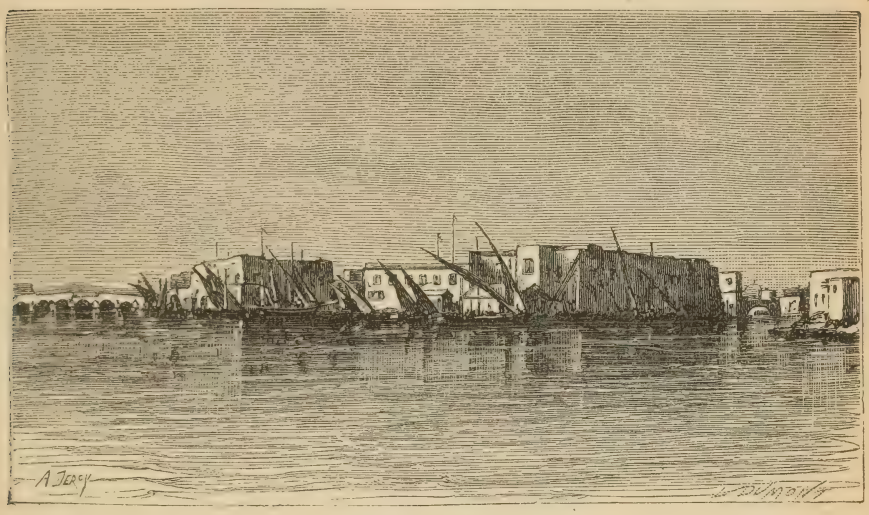

L'ancienne Bizerte.

le chiffre d'affaires de Tunis. Les Français y entrèrent le 16 juillet 1881, après bombardement et assaut. — En face, les îles *Kerkennah* comptent 10 000 habitants.

Gabès, l'ancienne *Tacape*, est située au fond du golfe de ce nom, où aboutit la ligne ferrée de Tébessa-Gafsa. On lui donne 15 000 habitants, mais la ville proprement dite n'en a que 3 000 ; le reste forme un groupe de villages indigènes disséminés au milieu de magnifiques jardins. Sa rade, munie d'un appontement, exporte des dattes, de l'alfa et des éponges. Il est question de créer, un peu au nord, un port en eau profonde qui expédiera les produits miniers de l'intérieur, et servira de point d'arrivée aux caravanes de Tombouctou et de l'Aïr.

Gafsa, sur un tributaire du chott Rharsa, se trouve dans une belle oasis arrosée par deux sources abondantes, et peuplée de 6 000 habitants, dont un nombre croissant d'Européens; elle est située dans le Djérid, fertile en dattes, sur un tributaire du chott Rharsa. Cette ville, qui était considérable sous les Numides et les Romains, est une station importante

des caravanes et une bonne position militaire; mais surtout, depuis peu, elle est, avec *Metlaoui*, le centre d'une exploitation considérable de phosphates.

Nefta et *Tozeur*, entre les chotts Rharsa et Djérid, sont deux groupes de villages de 8 à 10000 habitants, situés dans deux des plus belles oasis du Sahara. Ce sont des centres politiques et religieux, en même temps que les entrepôts des excellentes dattes du Blad-el-Djérid, ou « pays des Palmes ».

Ile Djerba. — L'île *Djerba*, ou *Gerbi*, située au fond du golfe de Gabès, est la plus grande île africaine de la Méditerranée. C'est la légen-

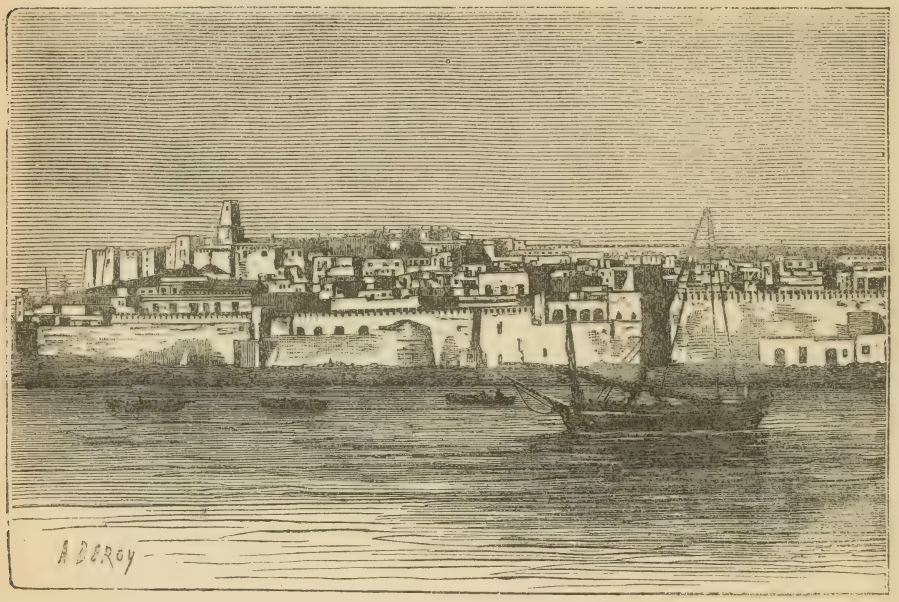

Sousse.

daire *Mennx*, l'île des *Lotophages* ou des mangeurs de lotus, plante qui y croît partout à l'état sauvage. Elle renferme de curieux monuments romains, tels que l'arc de triomphe de Marc-Aurèle, et une bizarre pyramide élevée par les Turcs, où se trouvent les têtes des Espagnols tués dans un combat en 1558. L'île, dont la superficie est de 640 kilomètres carrés, est habitée par 35000 Berbères, qui passent pour les plus industrieux jardiniers, tisserands et pêcheurs de l'Afrique septentrionale.

Géographie économique. — L'établissement de notre protectorat a imprimé un essor merveilleux à toute la Tunisie, tant au point de vue *agricole* que *minier*, grâce surtout à la construction de nombreuses voies ferrées.

Les produits de l'**agriculture**, bien caractérisés selon les régions, sont particulièrement : le *chêne liège*, dans la Kroumirie; l'*alfa*, dans la steppe, au sud; le *blé* et l'*orge*, dans la plaine de la Medjerda; la *vigne*, au

nord-est, ainsi que les cultures *maraîchères* et les *fruits :* oranges, mandarines, citrons, amandes, pêches, abricots ; l'*olive*, dans le Dakhéla, le Sahel de Sousse et de Sfax ; les *dattes* des oasis du Djérid, du Nefzaoua et de Gabès ; les *figues*, qui entrent pour une grande part dans l'alimentation des indigènes.

Le *porc*, le *bœuf*, le *cheval* et le *mulet* sont élevés dans le Tell ; le *mouton*, avec l'*âne* dans le Sahel, avec le *chameau* dans la Steppe. On pêche activement le *poisson*, qui abonde sur le littoral de Bizerte et de Tunis ; le *corail*, vers la côte de Fer ; les *éponges*, dans le golfe de Gabès.

Industrie. — De récentes découvertes ont déjà fait de la Tunisie l'un des grands producteurs miniers du globe. Tout d'abord il faut citer les *phosphates* des environs de Gafsa et du Kef, puis le *fer*, des Nefza et de Nebeur, notamment ; le *zinc* et le *plomb* du Béja et du Dakhéla ; le *manganèse*, entre Gabès et Gafsa. Ajoutons les nombreuses et importantes carrières de *marbres*, particulièrement à Chemtou, de *pierres à bâtir*, de *plâtre*, dans les montagnes du nord ; le *sel* des Chotts, les *sources thermales* ou « hammam », au nord-est, etc.

Mais la Tunisie ne recèle pas de houille et, par suite, elle n'est pas apte à la grande industrie manufacturière. Comme en Algérie, les Européens ne traitent que les produits agricoles : huilerie, savonnerie, minoterie, vinification, distilleries de fleurs pour essences parfumées. Quant aux articles indigènes, impuissants à concurrencer les produits similaires d'Europe, ils sont de moins en moins fabriqués ; néanmoins les poteries de Nabeul et de Djerba, les tapis de Kairouan, les haïks et les burnous de Djerba et de Gafsa conservent leur ancienne renommée.

Voies de communication. — La Tunisie est déjà pourvue d'un bon nombre de routes et de voies ferrées. Celles-ci suivent les vallées Nord-Est, qui sont plus ou moins raccordées par des lignes Nord-Sud. Notons les principales.

Ligne de la Medjerda ou de Tunis à Ghardimaou, près de l'Algérie, avec embranchements sur Bizerte et sur Béja se rejoignant à Mateur.

Ligne de Tunis à Kalaat-Djerda, avec embranchements sur Kairouan et le Kef.

Ligne de Sousse à Kairouan et Kasrin ou Fériana.

Ligne de Sfax à Gafsa.

Ligne de Gabès à Gafsa, avec prolongement sur Kasrin et Tébessa.

Ligne littorale nord-sud de raccordement, de Tunis à Hammamet, Sousse, Sfax.

Ces chemins de fer ont transformé en grands centres maritimes les ports que l'on a créés en divers points et qui sont par ordre d'importance : *Sfax, Tunis, Sousse, Bizerte*, chacun étant le débouché d'un arrière-pays spécial, ainsi qu'on le voit aux paragraphes de ces villes.

De Bizerte partent trois câbles télégraphiques qui se dirigent respecti-

vement vers Bône, Marseille, la Sicile. Un autre câble relie les ports de Sousse, Sfax et Gabès.

Le **commerce**, qui se chiffrait par 23 millions de francs en 1881, atteignit, en 1906, la somme de 173 millions, dont 92 millions à l'*importation* et 81 millions à l'*exportation*. Celle-ci consiste en produits agricoles : céréales, huiles d'olive, vins, fruits et légumes, essences de fleurs, bestiaux, peaux et laines brutes, liège et alfa ; en produits minéraux : *phosphates* (30 millions de fr.), fer, zinc, plomb, marbres ; en produits mari-

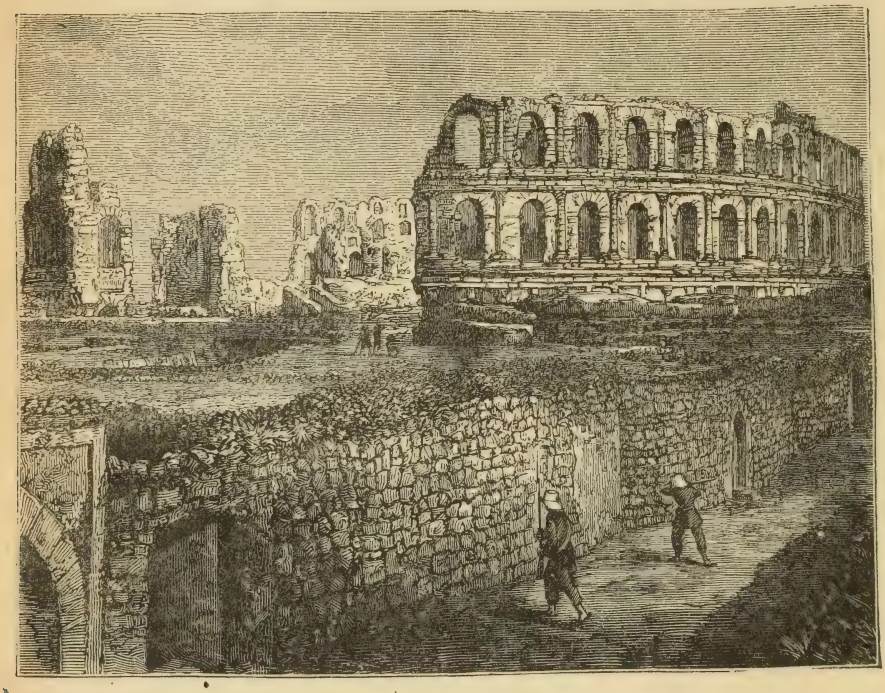

Amphithéâtre d El-Djem.

times : poissons, corail, éponges, poulpes. Les articles importés sont : les farines et semoules, les vins, les denrées coloniales, les soieries et les cotonnades, les machines et wagons, la houille, la verrerie, la quincaillerie, les cuirs et les bois. La plupart des produits tunisiens, sauf l'alfa, le zinc et les phosphates, sont exportés en France, dont la part, avec celle de l'Algérie, égale les deux tiers du commerce général. L'autre tiers du trafic a lieu avec l'Angleterre, directement ou par Malte, puis avec l'Italie, l'Autriche-Hongrie, l'Orient, le Sahara.

« Le protectorat français, conclurons-nous avec M. Fallex, a complètement transformé la Tunisie (matériellement, s'entend). Partout les terres sont défrichées, assainies, irriguées et mises en valeur ; partout s'ouvrent les galeries de mines, et partout de grands travaux s'exécutent : routes, chemins de fer et ports ; les savants fouillent le sol et exhument les anti-

quités carthaginoises, romaines et byzantines ; les écoles de tout ordre répandent la langue française et l'instruction technique ; les finances, obérées jadis, se soldent régulièrement par un excédent notable de recettes. Ces résultats magnifiques sont l'œuvre de la France : elle a lieu

Un bazar à Tunis.

d'en être fière. » Nous ajouterons, ce que chacun devrait penser, à savoir que l'œuvre de la France serait autrement parfaite là, comme dans ses autres colonies, si, avec le progrès économique et scolaire, se développaient en même temps l'enseignement et la pratique de la vraie religion, enseignement le plus nécessaire et le plus important de tous, lequel est cependant proscrit officiellement de partout.

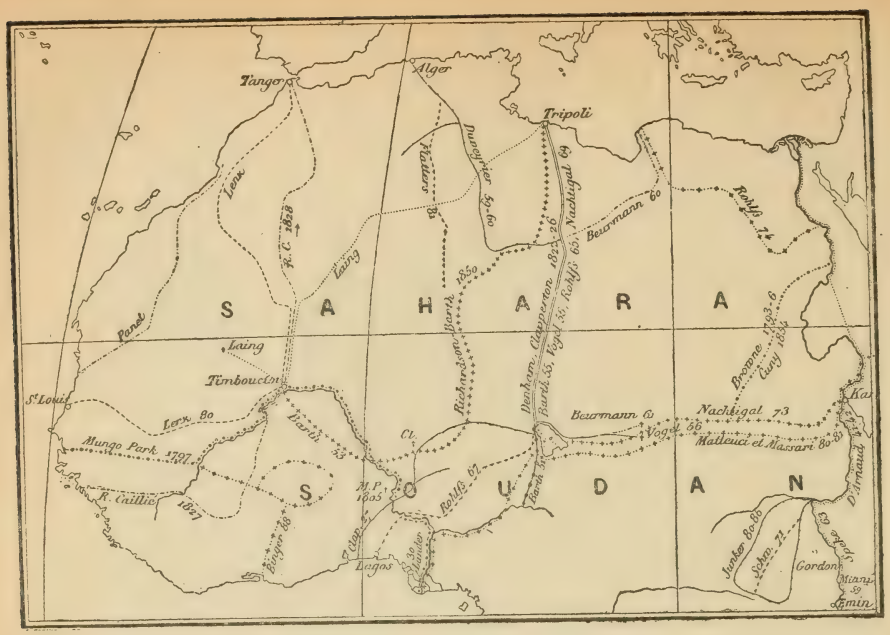

Carte des grandes explorations dans l'Afrique septentrionale, au XIXe siècle.

Carte de l'empire franco-africain au N. et à l'O. : Algérie-Tunisie, Sahara, Soudan, Congo, etc.

SAHARA

I. — NOTICE HISTORIQUE

La convention anglo-française. — La France est aujourd'hui la grande puissance saharienne. Elle l'est devenue évidemment tout d'abord par le fait de ses conquêtes algérienne et tunisienne, prolongées au sud jusque dans le Sahara, ainsi que nous l'avons dit au chapitre spécial de l'Algérie. Mais elle l'est devenue, même *diplomatiquement*, par les traités de 1890, 1898 et 1899, conclus avec l'Angleterre. Celle-ci, en effet, reconnaît à la France le droit d'établir son influence exclusive sur toute la région qui s'étend entre ses colonies d'Algérie-Tunisie, le cap Blanco, le Niger central, le lac Tchad, le bassin du Bahr-el-Ghazal et le versant oriental des monts du Tibesti.

Plus de la moitié du Sahara étant désormais partie intégrante du domaine colonial français, il est nécessaire de jeter d'abord un coup d'œil rétrospectif sur les premières explorations qui nous ont fait connaître cette immense contrée.

Les explorateurs sahariens. — L'histoire du Sahara, peu intéressante dans les temps anciens, malgré les rapports commerciaux que le Soudan eut de tout temps avec la côte méditerranéenne, ne commence pour nous qu'avec les explorations scientifiques entreprises au XIXe siècle.

C'est la société anglaise *African exploration* qui, la première, dès 1822, dirigea des expéditions vers le Soudan, afin d'obtenir des renseignements géographiques et commerciaux.

Voici, par ordre chronologique, les Européens qui se sont signalés par une entreprise au Grand Désert.

1822. Le major anglais *Denham* et son compagnon *Clapperton*, partis de Tripoli, traversent le Fezzan, atteignent le lac Tchad, visitent Kouka, la capitale du Bornou, Kano et Sokoto, dans l'empire des Fellatahs. Un résultat considérable était ainsi obtenu par la première expédition.

En 1825, *Clapperton* revint dans la contrée du bas Niger, où il mourut à Sokoto, en 1828. Ses compagnons, les frères *Lander*, qui rap-

portèrent ses papiers, descendirent le bas Niger jusqu'au golfe de Guinée (1830).

1822-1826. Le major anglais *Laing* traverse le Sahara, de Tripoli à Insalah, et, le premier, il pénètre à Tombouctou; mais il est assassiné peu de temps après par son guide.

1827-1828. *René Caillié*, Français, parti du Sénégal, se rend à Tombouctou et traverse le Sahara occidental pour atteindre au Maroc. Nous en reparlerons au chapitre du Soudan.

1845. *Henri Barth*, Allemand, explore la Tunisie, la Tripolitaine, le Maroc, l'Égypte jusqu'à Assouan.

De 1850 à 1854, envoyé par le gouvernement anglais, il fit, avec le missionnaire *Richardson*, chef de l'expédition, et le hambourgeois *Overweg*, un grand voyage de Tripoli au lac Tchad; il visita le Bornou, le Baghirmi, atteignit la haute Binué, affluent du Niger, traversa ce fleuve dans son cours moyen, et parvint à Tombouctou. De là, il rebroussa chemin vers le Soudan et, par Agadès, regagna Tripoli (1855). Il avait perdu ses deux compagnons, morts en route, et avait rencontré à Kouka le voyageur allemand *Vogel*, qui, venu à sa rencontre par Tripoli, voulut pénétrer au Wadaï, où il fut assassiné en 1856.

1861. Le médecin allemand *Gerhard Rohlfs*, ayant eú la bonne fortune de guérir le shérif ou sultan du Maroc, reçut de lui une mule et une robe blanche, emblème de sainteté chez les mahométans, ce qui lui permit de traverser impunément le Sahara septentrional par le Touât, Ghât, Ghadamès et Tripoli. En 1865, il repartit de cette dernière ville pour le lac Tchad, le bas Niger, d'où il parvint à Lagos, sur la côte de Guinée, ayant ainsi le premier fait la traversée complète de l'Afrique du nord-ouest, de la Méditerranée à l'Atlantique.

1859-1860. *Henri Duveyrier* est le premier des explorateurs français qui ait fait dans le Sahara septentrional un voyage important. Parti de la province de Constantine en mai 1859, il se dirigea d'abord sur le pays des Beni-Mzab. Après plusieurs mois consacrés à l'étude de cette intéressante contrée, il fit une reconnaissance aventureuse sur El-Goléa, ville dans laquelle aucun Européen n'avait encore pénétré; il y fut très mal accueilli. Le reste de l'année fut consacré à des reconnaissances dans les différentes parties du Sahara dépendant des provinces d'Alger et de Constantine, de Laghouat au Souf, et de Biskra à Ouargla.

La première moitié de l'année 1860 fut employée à explorer le Sahara tunisien, le Djérid, le Nefzaoua jusqu'à Gabès, sur la petite Syrte.

De retour à Biskra, Duveyrier reçut les instructions et des subsides du gouvernement, ainsi que de nouveaux instruments, pour entreprendre l'exploration du pays des Touareg. De Ghadamès, il se rendit à Ghât. Là il se trouvait au foyer des ardentes rivalités d'intérêt qui divisent les commerçants de ce grand marché et les Touareg, maîtres des routes qui y

aboutissent; il crut prudent de ne pas s'immiscer à leurs querelles et s'empressa de continuer à explorer le nord du pays des Azdjers. Il se rendit ensuite à Mourzouk et enfin à Tripoli par la route de Sokna. — Duveyrier mourut à Paris en 1892.

Autres voyageurs français. — Après Duveyrier, plusieurs autres Français tentèrent de pénétrer également dans le Sahara.

En 1874, *Soleillet* parvint dans le Touat; mais il lui fut interdit d'en-

Une caravane dans le Sahara.

trer à Insalah. — Il fit plus tard une nouvelle tentative par le Sénégal, et dut s'arrêter à Ségou.

En 1874, *Dournaux-Duperré*, commissaire de la marine française, et l'ingénieur *Joubert* sont massacrés par les Touareg au delà de Ghadamès. Ils avaient projeté le voyage à Tombouctou.

La même année, *Largeau* parvint à Ghadamès, où il conclut une sorte de traité de commerce qui ne reçut pas d'application; il y retourna en 1875, puis en 1876, et pénétra dans le Rhira, mais sans résultat.

Cependant, en 1880, le docteur *Lens*, Autrichien, partant du Maroc, parvenait à Tombouctou, d'où il revint par le Sénégal.

En 1880, trois missionnaires d'Alger, les Pères *Richard*, *Morat* et *Pouplard*, sont assassinés dans le Sahara par les Touareg.

1880-1881. Les expéditions qui eurent à cette époque le plus de retentissement en Europe furent celles du colonel *Flatters,* chargé par le gouvernement français de trouver la direction d'un chemin de fer transsaharien. Le massacre du colonel et de presque toute sa troupe donnant à cette mission un intérêt poignant, nous y reviendrons avec plus de détails après avoir exposé l'état des connaissances actuelles sur cette contrée.

1898-1899. MM. *Foureau* et *Lamy,* marchant sur les traces du colonel Flatters, parvinrent avec une escorte respectable à atteindre le massif de l'Aïr et les rives du lac Tchad, ainsi que nous le verrons plus loin (p. 144).

II. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

Situation. — Considéré dans sa plus grande extension, le *Sahara* est cette immense région sèche et déserte qui occupe à peu près toute l'Afrique septentrionale, et s'étend de l'océan Atlantique à la mer Rouge, des monts Atlas et de la Méditerranée occidentale au Soudan. Le tropique du Cancer le traverse en son milieu.

La *superficie* du Sahara ainsi compris égale le tiers du continent africain, ou l'étendue de l'Europe entière.

Oro-hydrographie. — La géographie physique du Sahara est encore fort incomplètement connue. Toutefois les explorateurs nous ont révélé, au sud d'Idelès, le vaste plateau central de l'*Ahaggar* ou du *Hoggar,* avec des montagnes volcaniques atteignant près de 3000 mètres d'altitude. Il est entouré d'autres plateaux; tels, au nord : le *Tassili des Azdjers,* les *plateaux* du *Mouïdir,* de *Tadmaït,* de *Tinghert* et la vaste *hamada* qui sépare les régions de dunes dites *Erg* (ou *Areg*) *oriental* et *occidental.* Au sud de l'Ahaggar, se trouvent le plateau de l'*Adrar* et le massif de l'*Aïr.* A l'est, les monts *Tummo* se rattachent à la chaîne du *Tibesti,* haute de 2700 mètres, qui s'étend au sud de la Tripolitaine. Au nord-ouest s'allonge le grand *Erg d'Iguidi.*

De vastes *plaines* sablonneuses s'étendent des côtes de l'Atlantique vers le sud de l'Algérie (Insalah, El-Goléa, Touggourt), tandis que d'autres descendent de Touggourt, au sud-est vers Mourzouk, en Tripolitaine, circonscrivant ainsi par le nord le grand plateau central. Enfin, il existe quelques dépressions, telles que le *Djouf,* au sud-ouest, le *Touat* et le *Ghir,* au nord.

Quant à l'*hydrographie* du Sahara, elle a été donnée aux pages 53 et 54.

Caractères et aspect. — Le *Sahara,* dont le nom arabe signifie *terre dure,* est presque partout sablonneux ou pierreux, sans eau et sans végétation, ce qui est dû : 1° à sa situation dans la zone torride; 2° à la pri-

vation de golfes ou d'eaux intérieures, dont l'évaporation rafraîchirait l'atmosphère et formerait des nuages; 3° à l'absence de montagnes assez élevées pour conserver des neiges perpétuelles, ou assez boisées pour retenir les eaux pluviales, circonstances qui donneraient lieu aux rivières permanentes; 4° enfin cette contrée est située dans la *zone des calmes*, où les pluies sont rares ou nulles. Les vents habituels, soufflant du nord-est, traversent le continent asiatico-européen et sont trop secs et trop froids pour amener beaucoup d'humidité atmosphérique, nonobstant même la traversée de la Méditerranée. Aussi est-ce à tort que l'on a longtemps considéré le Sahara comme le fond émergé d'une mer ancienne. Il n'est pas davantage uniformément plat et sablonneux dans toutes ses parties. La vérité est que la plaine unie ou ondulée y domine, plaine ayant d'ailleurs 200 à 300 mètres d'altitude moyenne. De vastes espaces sont recouverts d'un sable ténu, salin et très mouvant, que le vent soulève en nuages ou amasse en *dunes* dans les dépressions et les vallées. Ces régions sont appelées *ergs* ou *aregs*. Il en est que les indigènes nomment une *mer sans eau* : comparaison très juste, car ces dunes à perte de vue ressemblent tout à fait aux vagues d'une mer démontée. C'est bien là le *modelé éolien* par excellence, le vent ayant même détaché et trié les matériaux provenant de la désagrégation des roches. Çà et là quelques parties arrosées par des pluies d'hiver très rares, mais abondantes, se transforment en *steppes* herbeuses. Ailleurs ce sont des plateaux durcis, ou *hamadas*, de 300 à 700 mètres d'altitude, et des masses de roches persistantes appelées *gours*. Le *Sahara central* et *oriental* renferme même des *régions montagneuses*, atteignant de 1 000 à 3000 mètres de hauteur; telles les monts du Hoggar, de l'Aïr et du Tibesti.

Le Sahara est sillonné par des *ouadis*, dépressions ou vallées plus ou moins larges et profondes, formant de véritables bassins; sèches en général, ces vallées sont parfois pourvues de rivières temporaires (*oueds*), plus souvent de mares d'eau saumâtre (*chotts*) et surtout d'*eaux souterraines* alimentées par de rares mais abondantes pluies périodiques. De fortes sources naturelles (*aïn*) ou artificielles coulent en ruisseaux qui servent à l'irrigation du sol, font croître le dattier, cette providence du désert, et donnent lieu aux *oasis*, seules parties cultivées et renfermant des ksour ou villages, des villes ou plutôt des bourgades de quelques milliers d'âmes.

Trois mots arabes caractérisent les trois aspects du désert dans ses parties principales : « *Fiafi*, c'est l'oasis où la vie s'est retirée autour des sources et des puits, sous les palmiers et les arbres fruitiers, à l'abri du soleil et du simoun (vent du sud) : c'est l'habitation des Berbères et des Arabes sédentaires. — *Kifar*, c'est la plaine sablonneuse et aride, qui, fécondée un moment par les pluies d'hiver, se couvre d'herbes au printemps, et où les tribus nomades, quittant l'oasis, viennent alors faire paître

leurs troupeaux. — *Falat*, c'est l'immensité stérile et nue, la mer de sable dont les vagues éternelles, agitées aujourd'hui par le simoun, seront demain amoncelées et immobiles, et que sillonnent lentement ces flottes appelées caravanes. » (Général DAUMAS.)

Les puits sahariens. — Plusieurs centaines de puits artésiens creusés par les Français dans la plaine du Hodna et dans les bas-fonds sahariens, ont multiplié les oasis et les champs fertilisés par l'irrigation de l'eau jaillissante.

« De toute antiquité les Sahariens ont accepté la lutte contre le climat et travaillé à « ressusciter la terre », à faire refleurir le sol aride. Bien avant que l'on ne forât des puits artésiens en Artois, on en creusait dans l'Afrique septentrionale. L'indigène attribue la création des sources jaillissantes au souverain mythique des premiers âges, Dou'l-Korneïn, le prince aux « deux Cornes », que la légende confond souvent avec Alexandre devenu le fils de Jupiter Ammon. Aux premiers âges, Dou'l-Korneïn perçait le roc avec une tarière pour faire surgir les sources nouvelles, car il connaît « la fontaine de la vie »; il est immortel, « toujours vert, » comme l'oasis qu'il a fait naître. Mais il n'apparaît plus aux hommes du désert, et son œuvre ne fut continuée que par les descendants de ses premiers disciples, formant la corporation spéciale des *ghethas* ou plongeurs. Aidés du concours volontaire et gratuit de la tribu, les foreurs de puits choisissent l'endroit où ils prévoient le jaillissement de l'eau souterraine; puis, après avoir fait fumer un peu d'encens aux génies de la mer inférieure, ils creusent la vasque superficielle et le trou cylindrique où s'amassent les eaux corrompues du sous-sol. Attachés à des cordes en fibres de palme, ils se font descendre au fond du puits et remplissent leurs couffins de terre et de sable, de débris rocheux, suivant la nature des assises, et boisent en poutrelles de palmiers les parois éboulueuses; ils arrivent ainsi à une profondeur dépassant 50, 60 et même 75 mètres dans quelques puits, jusqu'à la dernière couche, généralement composée de pierre dure. Si l'eau qu'ils entendent couler au-dessous d'eux brise son couvercle de roche par quelque fissure latérale, ils peuvent être engloutis soudain; mais d'ordinaire ils prévoient le danger et se font remonter à temps, après avoir brisé la pierre d'un dernier coup de pioche ou sous le poids d'une lourde masse qu'ils laissent tomber de haut. Ces noirs fontainiers du Sahara peuvent rester cinq minutes sous l'eau.

« La science a modifié les procédés primitifs, et depuis 1856 les tarières et autres outils européens ont remplacé les couffins des plongeurs. Sans avoir à descendre dans le puits de forage, l'ingénieur français Jus put atteindre, à 60 mètres de profondeur, le Bahhr-Tahtani ou la « Mer inférieure », qui coule sous le lit desséché de l'oued Rhir, et la première fontaine ainsi creusée reçut des marabouts le nom de « Source de la paix », en souvenir du traité d'amitié juré désormais entre les Sahariens

et les Français créateurs des eaux vives; les mères y baignèrent leurs enfants pour leur porter bonheur. Les Français, disaient les indigènes,

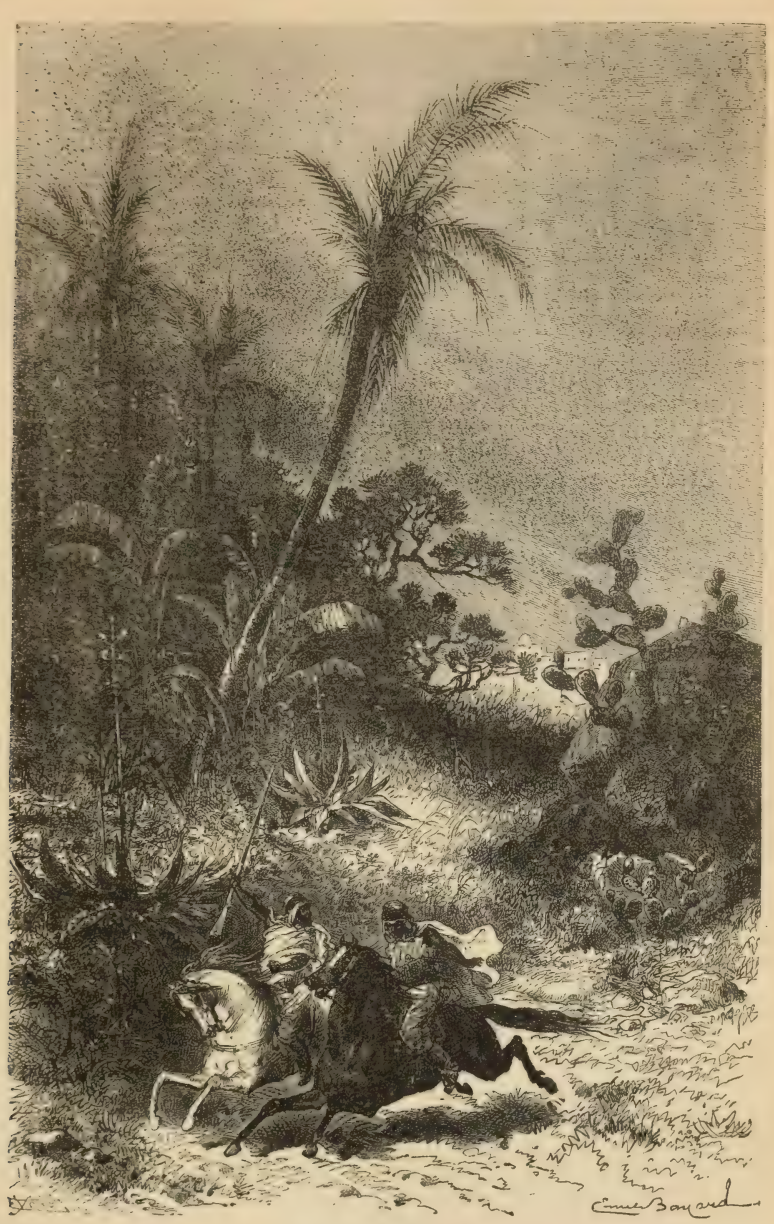

Nuée de sauterelles.

avaient retrouvé la tarière du prince aux deux Cornes, la clef des eaux souterraines cachée par les magiciens. » (É. Reclus.)

Climat. — « Le Sahara présente nettement les caractères du *climat désertique*. La sécheresse est extraordinaire; le ciel, toujours sans nuages, limpide, profond, d'un bleu intense, étincelle, pendant la nuit, des feux

ardents de milliers d'étoiles; dans l'air très calme, la fumée des bivouacs monte tout droit, très haut. Les pluies ne font pas absolument défaut, mais elles sont tout à fait irrégulières et en somme très faibles (Biskra, 20 centimètres); elles tombent par averses très fortes, soudaines et courtes; parfois plusieurs années se passent sans une goutte de pluie. Le Sahara mérite donc bien le nom que lui donnent les indigènes : le pays de la soif, *bled el ateuch*. Cette sécheresse extrême est la cause de grandes variations dans la **température**. Pendant le jour, la chaleur est très forte, et le soleil n'est pas plus tôt levé qu'il darde des rayons ardents; puis, le soir, la terre rayonne : une température de glace succède à une chaleur de feu, et l'on grelotte. Parfois le thermomètre s'abaisse à 10° au-dessous de zéro, et parfois il monte à 50° à l'ombre, à 70° au soleil. Des explorateurs ont dû chausser leurs chiens de sortes de sandales pour les garantir du sable brûlant, ou les faire voyager à dos de chameau. » (Mairey et Fallex, *la France et ses colonies*.)

Productions. — La principale production minérale du Sahara est le *sel*. Il se trouve en dépôts dans les sebkhas desséchées, les lagunes littorales de l'Atlantique et aussi la mine de sel gemme de Taodéni, à l'ouest.

En dehors des oasis (voir page 138), le Sahara n'a qu'une végétation très maigre, de nature et de mœurs particulières. Le *retem* et l'*acacia gommier* constituent des maquis broussailleux; ce dernier se rencontre aussi dans les ouadis humides, de même que le *pistachier* et le *tamaris;* mais c'est au sud, vers le Sénégal et le moyen Niger, qu'il abonde. Parmi les graminées, le *drinn* est très précieux pour l'alimentation des hommes et des animaux : c'est lui surtout qui constitue la steppe du désert, pâture des troupeaux de la gent nomade et aussi des animaux sauvages : gazelles, antilopes, lièvres, sangliers, autruches, proie des lions, des panthères et des léopards. Ajoutons, pour la faune saharienne, les chacals, renards, singes, les vipères, scorpions, etc., sans oublier les sauterelles dévastatrices des récoltes.

Les sauterelles du Sahara. — « 26 juillet 1877. — Ce soir, des cris de détresse retentissent de toutes parts. Je bondis sur ma terrasse, armé de mes jumelles, et je sonde toutes les parties de l'horizon. Rien. Les cris de détresse redoublent... J'interroge les profondeurs du firmament... Un nuage gris, semé de points brillants comme des myriades de petites étoiles, cache à ma vue l'azur du ciel. Ce nuage vient du sud, et il s'avance lentement vers le nord. Et les cris de détresse partant des terrasses, des rues, des jardins, s'unissent en une clameur qui n'a plus rien d'humain. Des foules d'hommes, de femmes, d'enfants, sortent de la ville, se précipitent dans l'oasis, armés de marmites, de vieilles casseroles, de morceaux de cuirs secs. Bientôt, de tous côtés, c'est un vacarme indescriptible, un infernal charivari; aux cris de la multitude se mêle le fracas de tous ces instruments improvisés, sur lesquels on frappe à tour de bras.

« Ce nuage gris, ce sont des sauterelles; ces points brillants, ce sont des orthoptères dont les rayons obliques du soleil couchant illuminent les ailes, et qui se détachent de la masse pour s'abattre sur l'oasis; les sauterelles qui tombent sont celles de la partie basse du nuage; saisies par le vent des régions basses, elles ne peuvent suivre le gros de l'armée, et elles tombent comme les grosses gouttes d'une pluie d'orage, après les

1. Palmier-doum. 2. Palmier-dattier. 3. Alfa.

chaudes journées d'été. Toute la nuit des cris de détresse ont retenti, et toute la nuit il a plu des sauterelles. Le sol en est couvert, l'air en est encombré.

« Le lendemain, à midi, le nuage s'éclaircit et livre enfin passage aux rayons du soleil. Le soir, plus de sauterelles, et l'on comprend l'étendue du désastre en voyant les pétioles des palmiers, dépouillés de leurs feuilles et allégés de leur poids, se redresser librement vers le ciel comme les branches des arbres de nos climats après qu'elles ont été effeuillées par le vent d'automne. Des régimes pendent encore çà et là, au-dessous des palmes dénudées : c'est tout ce qui reste d'une récolte sur laquelle reposait l'espoir de tant de malheureuses familles.

« Le désespoir se lit sur tous les visages des nègres de l'oasis, tandis que les nomades, dont la paresse et l'orgueil ont créé des déserts, font retentir de leurs cris de joie les plaines d'alentour. Que leur importent les plantations? Ils n'en ont pas! La sauterelle, qu'ils mangent, est pour eux une bonne fortune; elle leur apporte un surcroît de provisions inattendu. Aussi voit-on leurs femmes, leurs enfants, leurs esclaves, courir sus aux sauterelles, emplissant des sacs, des tellis, des paniers, des burnous, etc. La chasse terminée, on fait bouillir les insectes dans l'eau salée, on les fait sécher au soleil et on les entasse dans des sacs en peau de bouc, où l'on puisera plus tard au fur et à mesure des besoins. » (Largeau, *le Pays de Rirha.*)

Le dattier dans l'oasis. — « Otez le dattier, qu'est-ce que l'oasis? Un pâtis solitaire avec une maigre végétation, qui, sans l'ombre rafraîchissante que lui procure l'arbre tutélaire, se verrait, après une courte existence, dépérir hâtivement dans ses germes. C'est au Sahara surtout que la précieuse essence joue un rôle important : consolation des malheureux, elle est pour tous l'assistance et le salut. Plongeant toujours, à ce qu'il semble, jusqu'à la couche d'eau, elle n'a besoin, pour atteindre à son plein épanouissement, d'aucun arrosage artificiel; elle constitue l'unique bienfait de l'avare nature en cette région déshéritée de la terre. Mais aussi quelle largesse dans le don! Bien qu'en ce pays les céréales soient la base principale d'alimentation, il y a nombre de gens aux yeux desquels le fruit du dattier occupe une place encore supérieure, et la plupart le mettent, à ce point de vue, au même rang que le blé. Toutes les parties de l'arbre ont, du reste, une valeur inestimable. Le tronc, qu'on appelle par excellence « bois de construction », fournit les solives des maisons, des piliers et poteaux, des charpentes de puits, des ais de portes et de fenêtres, et remplace, de toutes les façons, les bois d'œuvre des pays les plus favorisés. Du branchage, « djerid, » pris dans ses divers éléments, on fait des huttes, des haies de clôture, des bâtons de voyage, des sandales, des corbeilles, et même on tire de quoi suppléer au manque de charbon. Avec le tissu fibreux que donnent les pétioles, on fabrique les cordes les plus solides ; enfin la sève abondante livre à l'amateur le doux nectar ou, au choix, le breuvage capiteux, le *lakbi.*

« Les dattiers se plantent d'ordinaire en scions, à l'automne, plutôt qu'en pépins... Vers l'âge de trois ou de cinq ans, selon la qualité du terrain, le rejeton est assez avancé dans son développement pour pouvoir être fécondé. La récolte des dattes se fait à l'automne, plus ou moins tôt, vu les nombreuses variétés de l'essence. Celles qui sont destinées, par exemple, à emplir les magasins se cueillent avant la pleine maturité, et on les étend au soleil pour qu'elles achèvent de mûrir en séchant.

« La datte constitue un aliment qui passe pour être extraordinairement sain ; seulement, pris à l'exclusion de tout autre, il ne suffit pas à nourrir

l'homme. Le pauvre même a besoin d'y joindre un peu de céréale, et le nomade, de temps à autre, de la viande ou du lait de chameau. » (G. Nachtigal, *Sahara et Soudan.*)

III. — GÉOGRAPHIE POLITIQUE

Ethnographie. — Notre population saharienne, dispersée dans l'immense étendue désertique, se rapporte à trois principaux groupes, d'ailleurs fort peu nombreux : les Touareg, au centre ; les Maures, à l'ouest, et les Tibbous, à l'est.

Les Berbères Touareg[1], de race blanche, mais bronzés par le soleil, grands et secs, très bien musclés, occupent à eux seuls la moitié de notre Sahara, soit la zone comprise entre le sud de l'Algérie-Tunisie et le nord du Soudan central. A peine 100 000, ils se divisent en quatre confédérations principales, formées d'une foule de tribus. Ce sont les Hoggar, au nord-ouest, et les Azdjer, au nord-est du massif central du Hoggar, les Aouélimiden, au sud-ouest, et les Aïr, au sud-est. Les premiers, dits Touareg du Nord, sont compris dans le Sahara algérien ; les seconds, appelés Touareg du Sud, sont englobés dans le territoire du Niger.

Les nobles et les hommes libres, montés sur leurs méharis, hauts et rapides, sont constamment occupés de guerre, de rapines et de pillages ; ils abandonnent la culture et les travaux inférieurs aux serfs et aux esclaves. Chaudement costumés, afin de se préserver des brusques variations de température, les Touareg ont de plus un voile noir, — appelé *litham* par les Arabes, — qu'ils ramènent sur la bouche et le nez, et qu'ils ne quittent jamais, pas même pour manger.

Les Maures, dans le Sahara occidental, comprennent des tribus mélangées de sang berbère, arabe et nègre, dans des proportions telles, qu'il est souvent très difficile de distinguer à laquelle des deux races, berbère ou arabe, elles appartiennent; toutefois, le fond est vraisemblablement berbère. Ils habitent le territoire civil de la Mauritanie.

Les Tibbous, à l'est, principalement dans le Tibesti, constituent un groupe parfaitement homogène, lequel se rattache très probablement par l'origine aux populations nigritiennes. D'une existence misérable dans un pays de peu de ressources, ils ne seraient que 30 000, répartis dans des vallées ayant chacune ses princes ou « dardaï », ses nobles ou « maïna » et ses gens du peuple.

Ces peuples sont généralement pasteurs et nomades, pillards, ignorants, demi-barbares. Ils vivent en tribus, habitant sous la tente ou construi-

[1] *Touareg* est le pluriel de *Targui* ; d'ailleurs, dans l'orthographe des noms de peuples indigènes, on se dispense souvent de l'*s* finale, marque du pluriel.

sant des huttes en terre ou en pierre (gourbis). Partout le *gouvernement* est despotique ou de forme patriarcale. La *langue* est généralement une sorte d'idiome berbère ou arabe ; la *religion* est l'islamisme, qui compte beaucoup d'indifférents et passablement de fanatiques.

Quant au chiffre de la population, il est probablement à peine d'un million d'habitants, en y comprenant le Sahara algérien et tunisien, soit un individu sur quatre ou cinq kilomètres carrés.

La vie nomade. — « La richesse des nomades consiste dans leurs troupeaux ; il faut qu'ils leur trouvent de la nourriture et de l'eau ; de là les migrations régulières du sud au nord et du nord au sud, concordant avec le mouvement des saisons. Aux approches de l'été, les caravanes se mettent en route vers le Tell ; elles y arriveront après la moisson faite ; les bêtes trouveront encore leur pâturage dans les champs dépouillés. A l'automne, quand tombent les premières pluies, on revient sur les Hauts-Plateaux et dans le Sahara. C'est un curieux spectacle que celui d'une tribu en marche : les chameaux s'avancent gravement, en file, portant les provisions, les tentes, les ustensiles de ménage ; puis viennent quelques bœufs ou vaches maigres, les chèvres et la masse serrée des moutons qu'entoure un nuage de poussière ; les femmes, leurs enfants sur le dos, cheminent à pied ; seules les grandes dames du désert prennent place dans l'*attatouch,* le palanquin installé sur le chameau. Les hommes, le fusil au poing, sont en avant pour éclairer la route ou en arrière pour la protéger ; d'autres courent sur les flancs de la longue colonne, surveillant les bêtes, les empêchant de s'égarer ou d'être volées. Le soir, on s'arrête et l'on campe.

« La demeure du nomade, c'est la tente : un grand poteau et deux perches, quelques pieux fichés en terre supportent ou assujettissent la grande pièce d'étoffe formée de *felidj* cousus ensemble. Le *felidj* est une longue bande de laine et de poil de chameau, que les femmes tissent dans les journées où l'on n'est pas en marche. La tente, si belle qu'elle soit, est un médiocre abri ; elle défend mal ses habitants contre le soleil, la pluie, la neige, mais elle est portative et légère. Elle leur suffit, et ils l'aiment. Le nomade repose mal sous un toit ; il a horreur de nos maisons de pierre. Un jour, un général en tournée dans le sud engagea quelques chefs à se construire des maisons : ils obéirent à un conseil qu'ils considéraient comme un ordre ; quand le général passa de nouveau, les maisons étaient bâties, mais leurs propriétaires campaient à côté.

« L'ameublement d'une tente est d'une simplicité rudimentaire : deux pierres pour former le foyer, des tellis où sont les provisions, des peaux de boucs goudronnées pour l'eau, une marmite en terre, quelques plats en bois ou en alfa, des nattes grossières, et chez les riches un tapis. On a vu des caïds s'offrir le luxe d'une table avec des couverts, mais chez les nomades on peut compter ces sybarites. La nourriture habituelle est le *couscous,* sorte de gruau que les femmes fabriquent elles-mêmes avec de

la farine d'orge ou de froment. Cuit dans un vase en terre percé de trous, au-dessus d'une sorte de pot-au-feu, il est ensuite assaisonné d'une sauce très pimentée et servi dans un grand plat où chacun puise avec sa cuiller. Des galettes légères, assez semblables à nos crêpes, tiennent lieu de pain. Le lait, le miel et les dattes figurent pour une grande part dans l'alimentation. Rarement on mange de la viande; il faut pour cela une grande occasion, une fête religieuse, une cérémonie familiale, une diffa offerte à des étrangers. Alors on égorge un mouton, on le dépouille, on le traverse d'une sorte de broche, et on le fait tourner doucement devant un feu de broussailles en l'arrosant de beurre fondu : c'est le mets le plus succulent de la cuisine indigène.

« Les nomades cultivent peu, l'élevage est leur grande affaire ; le mouton leur donne de la viande ; la chèvre, la vache, la chamelle leur fournissent du lait. Avec la laine ou le poil de ces animaux, ils ont la matière première de leurs vêtements et de leurs tentes. Le commerce leur est aussi de quelque secours ; ils échangent des dattes récoltées dans les oasis du sud contre les céréales du Tell ; ils vendent pour l'exportation une partie de leurs troupeaux : ils n'achètent guère que des grains, quelques armes et des bijoux pour leurs femmes. En somme, ils ont peu de besoins et savent presque toujours y suffire eux-mêmes. » (M. Wahl, *l'Algérie.*)

Divisions et villes. — Le Sahara peut se diviser en autant de parties qu'il y a de puissances limitrophes agissant sur son territoire, soit par leur administration plus ou moins directe, soit seulement par influence politique.

C'est ainsi que l'on distingue :

1° A l'ouest, le Sahara espagnol, ou *Rio de Oro,* sur l'Atlantique, entre les caps Blanco et Bojador ;

2° Le Sahara marocain, s'étendant nominalement jusqu'au fleuve Draha ;

3° A l'est, le Sahara turc ou tripolitain, c'est-à-dire la Tripolitaine presque entière, avec les villes de *Ghadamès, Ghât, Mourzouk* et *Tummo,* dans lesquelles les Turcs tiennent garnison ;

4° Le Sahara égyptien, ou le désert de Libye, dont la séparation avec le précédent n'est pas bien déterminée, même au nord, dans le Barka, et qui physiquement s'avance vers l'est en Nubie, jusqu'au delà du Nil, et atteint les bords de la mer Rouge ;

5° Au centre, le Sahara algérien, ou les *Territoires du Sud,* et le Sahara tunisien, au sud du port de Gabès. Ces deux parties se confondent aujourd'hui avec le Sahara français, qui comprend aussi à l'ouest le Territoire civil de la *Mauritanie*, au sud une partie du Territoire militaire du *Niger.* (Pour les localités se rapporter à chacune de ces divisions.)

Limites du Sahara français. — En tirant sur la carte d'Afrique

une ligne droite de Figuig sur Saint-Louis du Sénégal, une autre de Gabès sur le Darfour, une troisième du Darfour à l'embouchure du Sénégal, enfin une quatrième de Figuig à Gabès, au sud de l'Algérie-Tunisie, on obtient un vaste trapèze, dont le petit côté, au nord, mesure 1 100 kilomètres de longueur, le grand côté, au sud, 4500 kilomètres, et les deux autres, à l'ouest et à l'est, 2 500 kilomètres en moyenne.

La *superficie* de cet immense trapèze est d'environ 6 000 000 de kilomètres carrés, soit onze fois la surface de la France : tel est le vaste territoire franco-saharien, qui au sud se joint au vaste territoire franco-soudanien et congolais, pour constituer l'une des plus immenses possessions qui existent.

Industrie. — Les habitants du désert ont une industrie plus variée qu'on pourrait le penser, et qui satisfait aux besoins de la vie domestique et nomade. Il y a parmi eux des tisserands, des tanneurs, des forgerons, des armuriers, des orfèvres, etc. Des indigènes recueillent le sel pour le commerce, surtout dans les sebkhas desséchées du Bilma et d'Amadghor, vers l'est ; d'Idjil et de Taodéni, vers l'ouest, ce dernier point ayant aussi des mines de sel gemme ; enfin dans les lagunes littorales de l'Atlantique. Dans les oasis se cultivent les palmiers-dattiers principalement et, à leur ombre, plusieurs étages de végétation : d'abord les *arbres fruitiers :* oliviers, figuiers, citronniers, orangers, grenadiers, abricotiers, pêchers, pommiers, pruniers, vigne ; puis, au ras du sol, des *céréales :* blé dur, orge, mil, sorgho, et des *légumes :* haricots, pois, melons, pastèques, navets, etc. ; enfin le tabac, le henné, le coton et le chanvre, le trèfle et la luzerne.

Les *troupeaux* de moutons et de chèvres, les chevaux et surtout les chameaux, ces animaux sahariens par excellence, constituent la principale richesse du désert. Ils sont conduits alternativement, au temps des pluies, en hiver, dans les steppes et les parties les plus chaudes, et en été, la saison sèche, sur les plateaux, où la chaleur est moins accablante : d'où la nécessité de la vie nomade et ses conséquences.

Commerce. — Le nomade troque ses troupeaux contre le grain et les dattes du sédentaire de l'oasis. Quant au commerce extérieur, il consiste dans l'*exportation* vers l'Europe des gommes, plumes d'autruche, ivoire, laines, peaux, cire, dattes, poudre d'or, etc., provenant du Sahara ou du Soudan ; — dans l'*importation* des marchandises européennes, surtout anglaises : cotonnades, calicots, verroterie, quincaillerie, armes et munitions, couteaux, fil, papier, blé et farines, sucre, café, liqueurs, etc., et leur *réexportation* vers le Soudan, qui reçoit en outre beaucoup de sel saharien ; en retour, celui-ci fournissait jadis notamment des *esclaves* nègres, qui restaient dans le désert ou étaient vendus pour les pays musulmans.

Les transports dans le Sahara se font par de nombreuses caravanes de chameaux, qui suivent des directions régulières plus ou moins tracées

par les ravins ou les ouadis et les puits, et se rendent d'une bourgade à l'autre.

Les *principales routes de caravanes* sont : à l'ouest, celles qui se rendent de Tombouctou à Insalah, puis à Figuig et Fez, ou à Tougourt et Tunis.

Tougourt.

Au centre, celles de Sokoto et de Kano à Agadès, Ghât, Ghadamès et Tunis ou Tripoli ;

Celle de Kouka à Mourzouk et Tripoli : c'est la plus suivie ;

Celle du Darfour à Kartoum et Souakin ;

Au nord, la route des pèlerins qui, du Maghreb, se dirigent par Insalah et Ghadamès vers le Caire et la Mecque.

IV. — LA FRANCE DANS LE SAHARA

I. — **Expéditions du colonel Flatters.** — Le 7 novembre 1879, une décision du ministre des travaux publics chargea le lieutenant-colonel Flatters, ancien commandant du cercle de Laghouat, de diriger une opération ayant pour but « la recherche et l'étude d'un tracé de chemin de fer qui devait partir de notre territoire algérien pour aller aboutir dans le Soudan, entre le Niger et le lac Tchad ».

Il s'agissait donc de traverser le Sahara dans toute sa profondeur, au milieu de peuplades barbares, aguerries, hostiles à tout progrès, dans les régions les plus arides du monde entier.

Sans entrer dans aucun détail au sujet de cette première mission, disons que le personnel et le matériel étant réunis à Biskra, on partit de là le 7 février 1880 pour se diriger vers le sud. Le 25, la mission entrait à Ouargla et, un mois plus tard, à El-Biod, d'où elle gagna, dans le pays des Touareg-Azdjer, le lac Mengough : c'était le 16 avril. Là, l'hostilité des indigènes l'empêcha d'aller plus loin, de sorte que, reprenant à peu près le même chemin par lequel elle était venue, la pacifique expédition rentrait à Laghouat le 3 juin.

Seconde expédition. — Bientôt après, la commission supérieure des travaux publics chargeait le colonel Flatters de chercher une direction plus centrale, en passant par Amguid et le Hoggar.

En conséquence, une seconde mission quitte Ouargla le 4 décembre 1880. Elle a pour guides cinq Touareg Ifoghas, qui ont apporté au colonel une lettre d'Ikhenoukhen, l'un des plus grands chefs du désert. Du 4 au 16 décembre, elle marche au sud-ouest et suit le cours de l'oued Mya (la rivière aux cent sources), en le remontant. Comme il n'a pas plu depuis deux ans, la caravane ne trouve d'eau qu'une fois sur deux environ, à l'étape.

Le 19, la mission quitte la vallée de l'oued Mya et suit celle de son principal affluent, l'oued Insokki. Le 25, on campe à l'Hassi-Insokki, et le 1er janvier 1881, à l'Hassi-Messeguem. Ce sont deux puits des plus importants de la route; Gérard Rohlfs est passé au dernier en 1864, en se rendant d'In-Salah à Ghadamès.

Le 7 janvier, la mission reprend la direction du sud pour se rendre à l'oued Igharghar, qu'elle atteint à *Amguid* le 18. On y trouve pour la première fois de l'eau vive dans un ravin à parois escarpées, qui forme tranchée dans le massif du Tassili. On est alors à 917 kilomètres d'Ouargla.

Le 3 février, on arrive à la sebkha d'*Amadghor;* c'est une cuvette de

[1] D'après le capitaine Brosselard, *les deux Missions Flatters.*

deux à trois kilomètres de largeur, dans laquelle le sel se trouve en bancs épais, blancs et rougeâtres. On remarque les traces d'une caravane qui, quelques jours auparavant, a pris du sel et a fait route ensuite vers e Soudan.

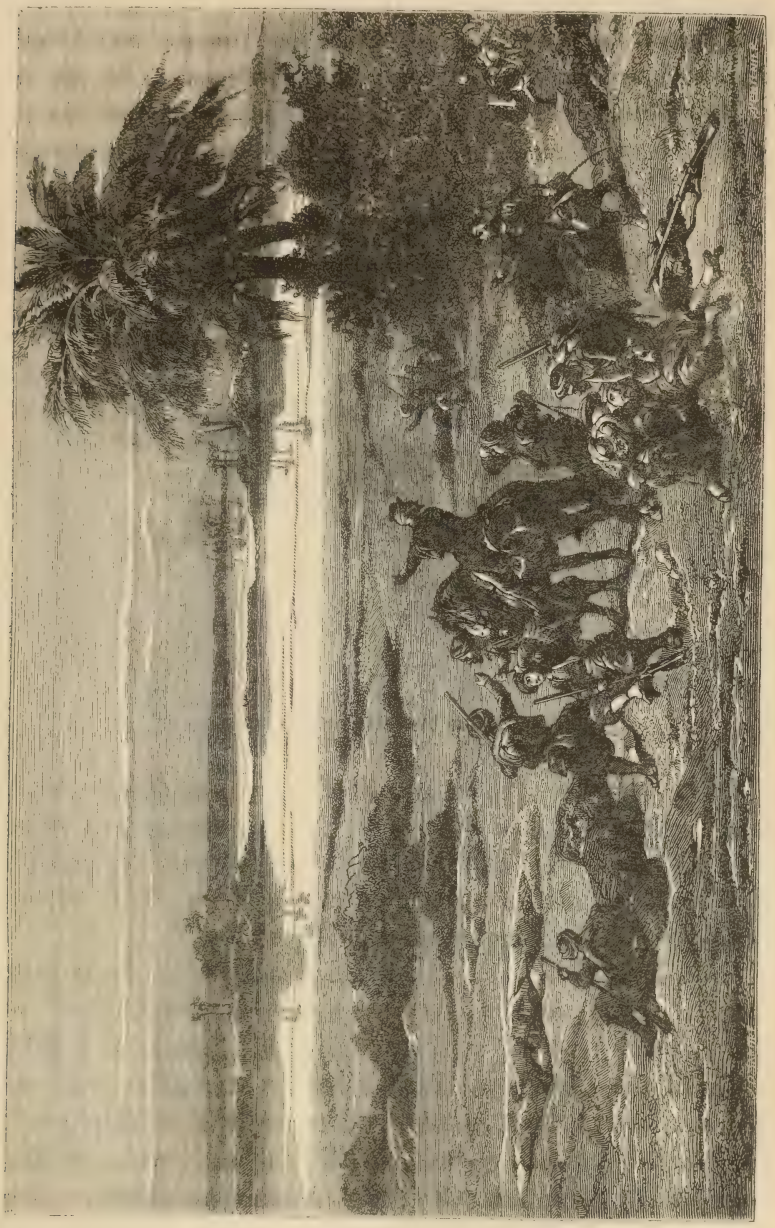

Les chotts algériens ou sahariens.

Le 16 février, vers dix heures du matin, les guides indiquent à M. Flatters un puits qui serait au nord-ouest dans la montagne. De plus, deux Touareg, nouvellement arrivés, viennent lui dire que leurs compatriotes désirent avoir une entrevue avec lui au puits, et que de là ils reviendront ensemble au camp. Le colonel se laisse persuader et part avec le capitaine

Masson, MM. Béringer, Roche et Guiard. Les quatre guides touareg et Sghir ben Cheik le précèdent à cinquante pas. Enfin on arrive, à environ 15 kilomètres du camp, au puits de Tadjenout, dans l'ouad Iohadene.

Tout à coup de grands cris se font entendre dans le lit de la rivière, vers le nord : trois ou quatre cents Touareg arrivent au grand trot des mehara. « Sortez des rangs, sortez! crient ces Touareg aux Chambaa; nous n'en voulons pas à vous, mais aux chrétiens. » Et, au même moment, MM. Béringer, Roche et Guiard sont massacrés par les guides Touareg. Les quinze ou vingt hommes qui travaillent aux puits prennent

Désert du Sahara. — Camp de Touareg.

la fuite. Abandonnés et trahis, le colonel et le capitaine *Masson*, un revolver à chaque main, font face à l'ennemi; mais ils succombent bientôt à leur tour, ainsi que le maréchal des logis *Dennery*, qui était accouru au bruit de la fusillade. Le soir, outre les cinq membres de la mission, il manquait une trentaine d'hommes tués ou disparus.

Après ce désastre, le lieutenant de Dianous prend le commandement de la caravane, composée de cinquante-six hommes, mais n'ayant plus de chameaux, et l'on se dispose à regagner Ouargla, distant de 1 400 kilomètres... Le 10 mars, on arrive à Amguid, où les Touareg livrent un combat dans lequel sont tués *M. de Dianous* et les soldats français *Brame* et *Marjolet*, en même temps que disparaît pour toujours l'ingénieur *Santin*, resté en arrière. La petite colonne réduite, à trente-trois hommes, a pour chef le brave maréchal des logis *Pobeguin*, le seul Français survivant. Mais bientôt la famine devient telle, que l'on doit manger des insectes, des lézards et de l'herbe. Une sorte d'affolement règne dans le camp, et ces malheureux se battent et se tuent entre eux; les victimes sont ensuite mangées par leurs camarades : triste sort, que subit le brave Pobeguin lui-même, le 31 mars. Enfin, les douze derniers survivants arrivent le

2 avril à l'Hassi-Messeguem, où les recueille une colonne de secours envoyée par l'autorité militaire d'Ouargla ; le 28, ils rentraient dans cette dernière localité.

Le gouvernement y a fait élever un monument sur lequel sont gravés les noms des membres de la mission.

Nonobstant son funèbre dénouement, l'expédition n'aura pas été inutile. A mesure qu'il avançait, le colonel Flatters envoyait en France le résultat des travaux accomplis et des observations faites.

Désert du Sahara. — Guerriers touareg.

Traversée du Sahara par Foureau. — M. Foureau, après plusieurs tentatives de pénétration au Sahara sud-algérien, reprit enfin le projet Flatters d'arriver au Soudan à travers le Grand Désert. Il était appuyé par une forte colonne militaire sous les ordres du commandant Lamy : au total 310 hommes et 1 100 chameaux avec deux canons de montagne. La mission parvint à Temassinine le 19 novembre 1898 et y établit un poste, destiné à servir de base au ravitaillement dirigé par le capitaine Pein, chef du poste d'Ouargla, et par le lieutenant de Thézillet. Suivant un itinéraire situé à l'est de celui de Flatters, la mission traversa le Tassili des Azdjer, puis les monts de l'Anahef ; là, de Tadent, les commandants Foureau et Lamy, avec une escorte, se rendirent sur le lieu du massacre de l'expédition Flatters, qu'ils trouvèrent être, non le bir el Gharama, mais le puits de Tadjenout, dans l'ouad Iohadene. Le 2 février 1899, après une traversée très pénible depuis Tadent, la mission atteignit le bir Assiou (In-Azaoua), point d'eau important où fut construit le fort Flatters. De là, elle parvint dans l'Aïr, région très montagneuse, où elle entra sans

coup férir dans la capitale, Agadès. A Zinder, elle rejoignit la mission du Sénégal, d'abord dirigée par Voulet et Chanoine ; puis, avec celle-ci, elle atteignit le lac Tchad et, le 21 avril 1900, opéra, à Koussouri, dans le Baghirmi, sa jonction avec la mission Gentil, venue du Congo.

Toutes trois ensemble attaquèrent et défirent le fameux Rabah, sultan du Ouadaï, qui fut pris et décapité. Malheureusement, le commandant Lamy périt dans la lutte, ainsi que le capitaine Cointet. Quoi qu'il en soit, la mission Foureau-Lamy avait atteint son but, sans avoir eu à livrer d'autres combats; elle n'avait perdu presque personne, mais, par contre, tous ses chameaux moururent : on les remplaça par des ânes et des bœufs.

D'autres traversées françaises du Sahara sont à signaler. En 1903, le capitaine Laperrine alla du Tidikelt dans l'Adrar, où il rencontra le lieutenant Théveniaut venant, en sens inverse, du Niger central. Le capitaine Villatte, passant à peu près par les mêmes contrées, se rendit à Tombouctou. En 1905, M. Gautier parvint à travers le Sahara, comme en se promenant, du Touat à Gao ou Gogo, bien en aval de Tombouctou; en 1907, le capitaine Arnaux, parti du sud oranais, à la tête d'une compagnie de méharistes, traversa non moins paisiblement le Sahara occidental, de même que le Soudan, et parvint à la côte du Dahomey.

II. — **Le chemin de fer transsaharien.** — L'idée de traverser le Sahara par un chemin de fer date d'une trentaine d'années; elle eut pour partisan principal, vers 1878, l'ingénieur Duponchel. Pour satisfaire l'opinion publique, le gouvernement institua une commission et commanda les reconnaissances tentées par le colonel Flatters. Après la catastrophe et pendant dix ans la question n'avança guère; M. G. Rolland, ingénieur de la commission transsaharienne, et le général Philebert, auteur d'un ouvrage intitulé : CONQUÊTE PACIFIQUE DU SAHARA, ont repris le problème à son double point de vue économique et militaire.

« Le programme à remplir, a dit M. Rolland, se résume en ces mots: *Faire un tout de l'Algérie, du Sénégal et du Congo, par un chemin de fer traversant le Sahara touareg et le Soudan central et occidental.* »

Comme base d'opération commerciale, nos quatre provinces de la côte méditerranéenne nous offrent des ressources qu'il serait déplorable de ne pas utiliser pour tirer parti de la force de production du Soudan. Les colons algériens sont aptes à devenir les agents les plus actifs de l'exploitation commerciale du Soudan, et c'est à la mère patrie à leur frayer le chemin.

Mais ces considérations et autres en faveur du Transsaharien sont bien contre-balancées par le fait de la grande pénurie des produits de l'immense Désert qui sépare l'Algérie-Tunisie du Soudan français. D'ailleurs, les

communications de ce dernier territoire avec la mère-patrie s'opèreront naturellement par le Niger, le Sénégal et surtout les voies ferrées partant de la côte occidentale. Il est donc peu probable que, par raison d'économie, le chemin de fer transsaharien soit jamais entièrement exécuté.

L'Afrique française du Nord et de l'Ouest, avec ses enclaves.

Bien plus urgente est la pose d'une *ligne télégraphique transsaharienne,* entre In-Salah et Tombouctou (1 450 kilomètres); les travaux s'en poursuivent activement. Signalons, toutefois, les trois tracés proposés concernant le Transsaharien; ce sont :

Le tracé *occidental,* partant de la province d'Oran et passant par l'oued Massaoura et le Touât;

Le tracé *central,* partant de la province d'Alger et passant par El-Goléa;

Le tracé *oriental,* partant de la province de Constantine et passant par Ouargla, l'Igharghar et Amguid.

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL

L'Afrique occidentale française est l'immense territoire d'environ 4000000 de kilomètres carrés, qui, du Sahara dont il comprend la partie méridionale, s'étend jusqu'au golfe de Guinée, ainsi que du cap Vert au lac Tchad et au Tibesti. Dans cet ensemble se trouvent enclavées des possessions anglaises, allemandes, portugaises et la république nègre de Libéria. Physiquement, cette contrée se compose au nord de plaines sablonneuses et stériles, ailleurs de plaines fertiles, de collines et, au sud-ouest, de monts dépassant 2000 mètres; deux grands fleuves l'arrosent, le Sénégal et le Niger, qui sont assez navigables. Région intertropicale soumise aux moussons, elle a deux saisons, l'une sèche, l'autre pluvieuse, et un climat généralement trop chaud pour nos nationaux, qui ne peuvent guère que diriger les travaux ou les transactions. De grandes forêts de bois de construction et d'ébénisterie se trouvent vers la côte; les minerais de fer, de cuivre et d'or semblent riches en différentes régions. Les animaux domestiques sont à peu près les mêmes que ceux d'Europe, sauf les chameaux du Sahara. Les indigènes s'adonnent surtout à l'élevage et à la culture des plantes nécessaires à leur alimentation ou à leur habillement rudimentaire: telles que mil, riz, manioc, arachides, cotonnier, indigotier. Leur industrie est à l'avenant : extraction et travail des métaux, tissage du coton, vannerie, tannerie, poterie.

Ces indigènes, au nombre d'environ 10 millions, sont des blancs, au nord, mais surtout des noirs et des bruns plus ou moins mélangés, qui pratiquent le fétichisme ou le mahométisme. Notre domination, bien que toute récente, a déjà supprimé en grande partie l'esclavage, l'anthropophagie et les guerres intestines; en un mot, elle a apporté la paix publique, nécessaire au progrès matériel, qui s'affirme de plus en plus, comme en témoignent les statistiques. Quant à la vraie religion, base de la morale et chemin de la félicité éternelle, qui doit être le but suprême de toute vie humaine, l'apostolat en est confié aux missionnaires africains de Lyon, aux missionnaires de Notre-Dame d'Alger et à ceux du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, secondés autant que possible par des religieuses dans les hôpitaux, les classes enfantines, etc.

Du reste, les travaux économiques se poursuivent activement; tels sont des essais de culture rationnelle du coton, sur le moyen Niger et au Dahomey; plus encore la construction des voies ferrées, dont une ligne relie le Sénégal au Niger.

Le *commerce*, qui se fait en grande partie avec la France, atteint 160 millions de francs, dont 105 à l'importation, qui consiste principalement en cotonnades, quincaillerie, malheureusement aussi en alcool; l'exportation (55 millions) comprend les arachides et les noix de palme, le caoutchouc, la gomme, les bois, le beurre de karité, en attendant les autres produits tropicaux.

L'Afrique occidentale française, conquise presque entièrement dans la deuxième moitié du XIXe siècle, a été délimitée par la convention franco-anglaise de 1890, remaniée en 1904. Elle constitue un *gouvernement général*, ayant pour capitale *Dakar* et qui comprend cinq colonies, dites *Bas-Sénégal*, *Haut-Sénégal et Niger*, *Guinée française*, *Côte de l'Ivoire* et *Dahomey*; en outre, le territoire civil de la *Mauritanie* et le territoire militaire du *Niger*. Le gouverneur général a sous ses ordres les lieutenants-gouverneurs des cinq colonies, le commissaire du territoire civil et le commandant du territoire militaire.

Comme nous le disions dans nos précédentes éditions, « l'objectif de la politique française devait être de relier un jour la colonie du Sénégal à celle de l'Algérie, par l'établissement de rapports commerciaux, peut-être même par la construction d'un chemin de fer transsaharien qui assurerait notre influence sur toute l'Afrique du nord-ouest. En agissant avec prudence et ténacité, en utilisant toutes les forces que donnent le commerce et la religion, par les négociants et les missionnaires, peut-être qu'avant un demi-siècle l'influence française dominerait sans conteste sur toutes les parties occidentales du Soudan et du Sahara. Jointes à l'Algérie et à la Tunisie, elles nous donneraient ainsi un empire colonial franco-africain aussi vaste que la moitié de l'Europe. »

On le voit, cette prévision s'est en partie réalisée.

SÉNÉGAL

I. — NOTICE HISTORIQUE

Le **Sénégal** est la plus ancienne de nos colonies.

A ce titre nous croyons intéressant d'emprunter à M. Gaffarel quelques détails concernant les explorations des Normands français sur les côtes occidentales d'Afrique, à partir du XIVe siècle.

« En novembre 1364, les Dieppois équipèrent deux navires, du port d'environ cent tonnes chacun, qui firent voile vers les Canaries, arrivèrent vers Noël au cap Vert et mouillèrent à *Rio Fresca,* devant la baie qui conserve encore le nom de *Baie de France.*

« Les noirs de la côte, auxquels les blancs étaient restés jusqu'alors inconnus, accouraient pour les voir, mais ne voulaient pas entrer dans les vaisseaux. Lorsqu'enfin ils s'aperçurent que nos compatriotes ne demandaient qu'à ouvrir avec eux des relations amicales et leur montraient quantité d'objets inconnus qu'ils semblaient disposés à échanger, peu à peu ils renoncèrent à leurs défiances, et apportèrent de l'ivoire, de l'ambre gris et du poivre, qu'ils troquèrent contre les bagatelles dieppoises dont la vue les avait tentés.

« Les Dieppois, poussant plus avant, découvrirent ensuite le *cap Vert,* auquel ils donnèrent ce nom à cause de l'éternelle verdure qui l'ombrage, et arrivèrent à *Boulaubel,* ou *Sierra-Leone,* comme le nommèrent depuis les Portugais. Ils s'arrêtèrent à l'embouchure d'un fleuve (la Gambie?), auprès duquel ils trouvèrent un village d'indigènes qu'ils nommèrent le *Petit-Dieppe,* à cause de la ressemblance du port et du village, situé entre deux coteaux, avec le Dieppe français. Ils achevèrent d'y charger leurs navires d'ivoire et de poivre, et, à la fin de mai 1365, après six mois de voyage, ils étaient de retour en France avec une riche et précieuse cargaison.

« Les profits du voyage et l'espoir de les augmenter encore excitèrent l'émulation des Normands. En septembre 1365, quelques marchands de Rouen s'associèrent avec ceux de Dieppe et, au lieu de deux vaisseaux, en firent partir quatre. Les deux premiers avaient mission d'explorer les

côtes depuis le cap Vert jusqu'au Petit-Dieppe et d'y charger des marchandises. Les deux autres devaient pousser plus avant et découvrir de nouveaux pays à explorer. Ce second voyage fut également heureux... »

Nous y reviendrons à propos de la Guinée.

Quoi qu'il en soit de ces faits, trop éloignés de nous pour avoir une certitude absolue, notre histoire au Sénégal ne remonte qu'à 1626, où une compagnie de marchands de Dieppe et de Rouen se forma pour créer ou pour soutenir des comptoirs français établis sur le littoral de la Guinée. Ces établissements passèrent, en 1674, à la *Compagnie des Indes occidentales,* fondée par Colbert, puis à diverses associations commerciales, et enfin à la *Compagnie des Indes,* qui seule eut quelque prospérité.

De 1697 à 1723, André Brüe, directeur et commandant général pour la *Compagnie du Sénégal et d'Afrique,* rendit la prospérité au commerce, négligé par ses prédécesseurs, gagna le respect et l'amitié des indigènes, fit construire le fort d'Arguin, et fonda plusieurs comptoirs à Portendik, Albréda, etc. — Gorée, Rufisque, Portudal et Joal, sur la côte sud du cap Vert, furent enlevés à la Hollande en 1677, et le fort de Podor, sur le Sénégal, fut construit en 1743. Les Anglais occupèrent deux fois la colonie de 1758 à 1783, et de 1809 à 1817.

La frégate *la Méduse,* qui échoua sur le banc d'Arguin, portait les fonctionnaires et les soldats destinés à la réoccupation française. En 1818, le jeune Gaspard Mollien, amené par ce navire, partit de Saint-Louis et, à l'aide d'un interprète marabout, remonta le Sénégal jusqu'au Bondou, visita les montagnes du Taugue, la ville de Timbo, découvrit les sources de la Gambie et du Rio-Grande, d'où il revint à Gorée l'année suivante.

Sous la Restauration, des essais de culture du coton et de l'indigo restèrent infructueux. D'autre part, les Maures de la rive droite du fleuve razzièrent les Noirs de la rive gauche et les soumirent. La colonie était en souffrance. L'œuvre de sa rénovation ne commença qu'en 1854, sous l'administration vigoureuse et intelligente du commandant, plus tard général *Faidherbe.* Après avoir refoulé chez eux les Maures Trarzas, il vainquit le terrible El-Hadj Omar, fanatique musulman, fondateur de l'empire de Ségou-Sikoro, sur le Niger, lequel assiégea même le fort de Médine. Ces guerres durèrent plusieurs années. D'autres expéditions eurent lieu en divers pays, que l'on annexa par des traités; tels sont, entre autres, le Brakna, le Cayor, le Dimar, le Toro, le Fouta, le Saloum, la Casamance. Des postes-comptoirs s'élevèrent notamment sur le Sénégal pour en assurer la navigation et compléter le système commercial; de nouvelles cultures furent encouragées. Des officiers instruits parcoururent les contrées voisines pour effectuer des reconnaissances géographiques et fortifier nos bons rapports avec les chefs indigènes. Il faut citer les voyages de Vincent, Mage et Quintin, Pascal, Lambert, Alioun-Sal et autres, après ceux de Panet en 1850, et surtout de René Caillié en 1828; de même, vers

le Niger, les expéditions Galliéni, Borgnis-Desbordes, Archinard, et aussi celle de Bonnier à Tombouctou, dont nous reparlerons au sujet du Soudan.

Un des principaux successeurs de Faidherbe fut le colonel Brière de l'Isle, à qui l'on doit en partie le chemin de fer de Saint-Louis à Dakar, terminé en 1886. Alors aussi était commencée la construction de la voie ferrée qui relie le haut Sénégal et le haut Niger. Aujourd'hui, le Sénégal est entré dans la voie des progrès dont la science contemporaine dote chaque jour l'Europe, de sorte que la France pourra enfin tirer des fruits, toujours plus grands, espérons-le, des immenses sacrifices que lui a coûtés cette colonie. L'organisation administrative se développe également; mais il reste à imprimer une marche analogue au progrès intellectuel et moral des indigènes.

II. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

Situation. — La colonie du *Sénégal,* ainsi appelée du fleuve principal qui l'arrose, est située entre la Mauritanie au nord, le Haut-Sénégal-et-Niger à l'est, la Guinée française et portugaise au sud, l'Atlantique à l'ouest. Son territoire de 200000 kilomètres carrés englobe la Gambie anglaise.

Le littoral. — Le littoral présente un développement de plus de 700 kilomètres: le cap Vert le divise en deux parties d'égale longueur, mais de caractères bien différents.

De Portendik jusqu'à Saint-Louis, même jusqu'au cap Vert, c'est la côte saharienne, basse, bordée de dunes, d'étangs ou lagunes; elle est généralement droite, sans échancrure, sans port, sauf le chenal du Sénégal, d'un accès rendu très difficile par une double ligne de brisants et de bancs de sable qui borde tout le littoral, ainsi que par les raz de marée de la saison sèche.

Par environ 15° de latitude, la côte se relève pour former le superbe promontoire basaltique du cap Vert (*cabo Verde* en portugais), le plus occidental de l'Afrique: il termine une remarquable presqu'île de même nature et de forme triangulaire, qui abrite le port de Dakar, la baie et l'îlot de Gorée.

Au sud du cap Vert, la côte sénégalienne est échancrée par la baie du Saloum et l'estuaire de la Casamance, tous deux navigables.

Orographie. — La région montagneuse du sud-est dépend du massif du *Fouta-Djalon,* en Guinée française, d'où descendent notamment le Sénégal, ou mieux le Bafing, branche-mère principale, et la Gambie franco-anglaise.

Les plaines, plus ou moins fertiles et boisées, dominent sur le littoral et s'étendent sur toute la partie nord-ouest, entre les cours inférieurs de la Gambie et du Sénégal. Au nord de ce dernier fleuve jusqu'au Niger, c'est la plaine subdésertique, marquant la transition entre le Sahara et le Soudan.

Hydrographie. — La colonie est arrosée par deux fleuves, le Sénégal et la Gambie, et deux riviérettes côtières, le Saloum et la Casamance.

Le **Sénégal** est formé à Bafoulabé de deux grands affluents: le Bafing ou « rivière Noire » et le Bakoï ou « rivière Blanche ». Le *Bafing,* qui paraît être la branche principale, descend du Fouta-Djalon, passe près de

Le poste de Médine.

Timbo, et parcourt une vallée bordée d'escarpements à l'ouest, plus plate à l'est. Le *Bakoï* naît au pays peu élevé de Manding, à quelques lieues seulement de Bammako et du Niger; il coule vers le nord-ouest en recevant plusieurs affluents du Jallonka, du Fouladougou, du pays de Kita, et rejoint le Bafing à Bafoulabé.

En aval de ce confluent, le Sénégal forme dans le Bambouk une série de chutes dont la première est le saut de Guina, et la dernière la chute du Felou, haute de 20 mètres et large de plus de 400. Il ne devient navigable qu'à Médine ou plutôt à Kayes; plus bas, il reçoit à droite la *Falémé,* son principal affluent, qui sépare le Bambouk du Bondou et baigne Bakel, où il s'étend en une belle nappe de 600 mètres de largeur ; puis, sur la limite du Fouta et du Toro, le fleuve traverse une vaste plaine où il baigne Matam, Saldé et Podor ; il s'y divise en de nombreux bras ou marigots, qui enveloppent de longues îles boisées, dont la

principale est l'Ile à Morfil, « l'île de l'ivoire, » où les indigènes chassaient autrefois l'éléphant.

En aval de Podor, après avoir formé de nombreux méandres, le fleuve communique avec deux lacs, le *Cayar* au nord, et le *Guier* au sud, qu'il remplit de ses eaux dans la saison des pluies, et qu'il draine, au contraire, au temps de la sécheresse. Dans la plaine marécageuse et boisée du Oualo, il passe à Richardtoll et se divise à nouveau en de nombreux marigots ou bras de deltas, dont les plus septentrionaux, arrêtés aujourd'hui par la barre sablonneuse du littoral, courent vers le sud. Le bras principal, qui baigne l'île de Saint-Louis, atteint une lagune dirigée du nord au sud et s'en échappe à travers la dune par une coupure qui, variant de position, se trouve actuellement à 15 kilomètres au sud de la capitale.

La longueur du Sénégal est évaluée à 1800 kilomètres depuis les sources du Bafing, et à 1250 kilomètres depuis Bafoulabé. Son altitude est de plus de 1000 mètres à sa source, de 143 mètres au confluent du Bafing et du Bakoï, à Bafoulabé, et de 50 à Médine.

Le Sénégal est navigable jusqu'à Kayes (1000 kilomètres) pendant les cinq mois de grandes eaux; puis, suivant que le courant s'est amaigri, les navires s'arrêtent soit à Bakel, soit à dix-huit lieues au-dessus de Podor (325 kilomètres). Il forme ainsi la voie commerciale naturelle entre la côte et le bassin du Niger, malgré la barre sablonneuse de son embouchure, les chutes de sa partie supérieure et son faible tirant d'eau pendant la saison sèche; aussi bien n'est-il praticable en tout temps qu'aux bâtiments calant moins d'un mètre. La marée s'y fait sentir jusqu'à Podor.

Le *Saloum* n'est qu'un ruisseau arrosant un petit royaume; il se jette dans un vaste estuaire navigable et rempli d'îles, pouvant abriter un port.

La *Gambie,* moins longue que le Sénégal (900 kilomètres), a une embouchure en estuaire plus large (5 à 10 kilomètres) et plus navigable. Elle naît dans le massif du Fouta-Djalon et coule en territoire français, d'abord au nord jusqu'à Badon, puis vers l'ouest. Anglaise depuis Yarbatenda, à 400 kilomètres de la côte, elle traverse une large et fertile vallée en arrosant divers comptoirs et surtout, à son embouchure, Sainte-Marie-de-Bathurst, chef-lieu de la colonie de la Gambie.

La *Casamance* n'a de valeur que par son estuaire, lequel baigne les postes de Sedhiou et Carabane; son bassin est riche en caoutchouc.

Climat. — Comme celui des autres régions intertropicales, le climat du Sénégal est caractérisé par deux saisons distinctes, l'une sèche, l'autre pluvieuse. La première, pendant laquelle il ne tombe presque aucune goutte d'eau, dure du commencement de décembre à fin mai; les nuits sont fraîches, mais dans la journée le thermomètre marque à l'ombre de

12° à 25° et monte jusqu'à 42° lorsque souffle le vent du désert appelé harmattan, ce qui est fréquent; toutefois la chaleur est moins forte sur la côte, longée par un courant froid marin. Cette saison est la plus favorable. L'autre, qui dure de juin à novembre, est appelée *hivernage*, bien que l'été y soit compris; du reste, la température générale s'élève encore alors; elle se maintient en effet entre 27° et 37°, malgré les pluies tor-

Baobab au Sénégal.

rentielles qui font déborder rivières et marigots sur le littoral; ces averses sont souvent accompagnées de *tornades*, sortes de cyclones qui produisent des raz de marée si redoutables. Durant cette saison très pernicieuse, l'air est lourd, humide, et les fièvres paludéennes guettent l'Européen. La fièvre jaune a sévi plusieurs fois dans la contrée.

Aussi le Sénégal est-il une colonie d'exploitation, non de peuplement, où la métropole n'est représentée que par des fonctionnaires, des troupes et un petit nombre de colons ou commerçants qui n'y séjournent généralement que peu d'années. Là l'Européen se borne à diriger le travail des naturels et les échanges de produits. Dans les forces militaires, une large place est faite à l'élément indigène, auquel nos compatriotes fournissent surtout des cadres.

III. — GÉOGRAPHIE POLITIQUE

Ethnographie. — La population comprend, outre 3 000 Européens, environ 900 000 noirs et autres indigènes, diversement administrés et vivant soit sédentaires, soit nomades.

On distingue les Européens, les Maures, les Noirs et leurs métis.

Parmi les *Européens,* la plupart Français, on compte 1 200 colons ou commerçants, résidant à Saint-Louis, à Dakar ou à Gorée; les autres sont des employés civils et militaires, qui ne séjournent qu'un temps assez court à cause de l'insalubrité du climat.

Les *Maures,* musulmans fanatiques de race berbère, sont les Trarzas, les Braknas, les Douaïchs et les Ouled-Embarek, pasteurs et guerriers nomades de la rive droite du fleuve, qu'ils n'ont que trop souvent traversé pour faire des razzias au milieu des peuplades noires de la rive gauche.

Parmi les *Noirs* et dérivés, on classe les *Peuls,* les *Ouolofs,* les *Mandingues,* les *Toucouleurs,* etc.

Les *Peuls*, appelés aussi Foulahs, Foulbés ou Fellatahs, sont d'un brun rougeâtre et de race libyenne. Industrieux et pasteurs, mahométans et conquérants, venus de l'est, ils habitent le Fouta du bas Sénégal, le massif du Fouta-Djalon, etc.

Les *Ouolofs,* Yolofs ou Djolofs, sont de vrais nègres, au teint noir, au nez épaté, aux lèvres épaisses, mais de belle stature ; ils habitent la plaine au sud de Saint-Louis, ainsi que les *Sérères.*

Parmi les Mandingues, on distingue les *Bambaras,* élancés, intelligents et cultivateurs, fournissant les meilleurs tirailleurs sénégalais ; les *Kassonkés* et les *Malinkés,* cultivateurs restés fétichistes ; les *Soninkés* ou *Sarracolets,* très aptes au commerce.

On appelle *Toucouleurs* les métis de Peuls et de nègres. Musulmans fanatiques, rusés et turbulents, ils ont créé souvent de grands embarras à la colonisation du pays.

Les indigènes sont en général groupés en villages, ayant chacun un chef élu et réunis parfois en un petit royaume.

Les peuplades du Sénégal. — « Quoique depuis bien des années en contact avec les Européens, les indigènes du Sénégal ont jusqu'à présent conservé leurs mœurs et leurs coutumes primitives, avec leurs dialectes différant tous les uns des autres. Toutefois certains usages, tels que l'esclavage, qui étaient d'une façon trop évidente en contradiction avec les mœurs européennes, ont été peu à peu réprimés ou interdits.

« Les noirs vivent dans des cases groupées en village, grossièrement faites, basses et sans la moindre aération; leurs formes sont cylindriques, surmontées d'un toit en cône ; quelques-unes dans le bas fleuve, presque toutes chez les Sarracolets et les Kassonkais, ont la partie cylindrique

formée de pieux et de branches recouvertes de terre argileuse ; tout le reste est en paille. Là dedans grouillent hommes, femmes, enfants, voire même certains animaux domestiques ; on y couche, on y fait la cuisine, on y mange, tout cela dans un espace restreint et non aéré; les odeurs s'y accumulent, s'y concentrent ; du poisson, de la viande séchée, ramassée quelquefois dans un coin, contribuent encore à rendre l'accès d'une case insupportable pour tout Européen.

« Leurs costumes sont primitifs ; ils se composent d'un pantalon ou *toubé*, dont la ceinture est à coulisse, descendant à peu près jusqu'au genou, et d'un *boubou*, morceau d'étoffe qui va jusqu'aux chevilles, au milieu duquel on ménage un trou pour passer la tête ; cousu de chaque côté, il laisse des ouvertures pour les bras... Les Yolofs et les Toucouleurs portent la tête complètement rasée ; un couteau, un morceau de bouteille cassée, leur suffit pour cette opération. Même ainsi, sans avoir rien sur la tête qui les garantisse, ils affrontent les plus forts rayons du soleil. Les Sarracolets et les Kassonkais portent les cheveux sensiblement de la même manière, séparés en plusieurs mèches tressées ; ils apportent un grand soin à leur coiffure ; mais, une fois installés, ils restent quinze jours ou trois semaines sans y toucher.

« Les femmes n'y mettent pas moins d'amour-propre, et si les coiffeurs ont besoin de patience, la personne qu'on coiffe ne doit pas en manquer. Lorsqu'une femme se fait coiffer, elle s'étend par terre tout de son long, la face contre le sol ; la coiffeuse s'assied à la hauteur de la tête et commence le démêlage avec un outil que, sans exagérer, on peut appeler un râteau ; pour faciliter l'opération et rendre les cheveux plus souples, on les enduit soit d'huile, soit de beurre ; ce travail terminé, — et il ne dure pas moins de plusieurs heures, — les cheveux sont séparés en petites mèches, enroulées successivement chacune autour d'une paille ; toutes ces pailles sont ensuite ramenées derrière la tête et liées ensemble. Là s'arrête la première séance, et ce n'est qu'un jour ou deux après, lorsque les cheveux ont pu assez prendre le pli, qu'on enlève les pailles pour donner le dernier lissage... » (Muiron d'Arcenat.)

Administration. — La colonie du Sénégal est administrée par un lieutenant-gouverneur résidant à Saint-Louis. Un préfet apostolique en dirige le culte dans les paroisses et les missions catholiques. Il y a aussi un directeur de l'intérieur, équivalant à l'un de nos préfets; un chef du service administratif, pour ce qui concerne les troupes et la marine; un chef du service judiciaire, dont dépendent une cour d'appel et les autres tribunaux. La colonie élit un conseil général et nomme un député à la Chambre. Ajoutons qu'elle compte de nombreuses écoles primaires.

Le Sénégal comprend trois sortes de territoires, respectivement possédés, annexés et protégés. La colonie proprement dite se compose des deux premières catégories de territoires, avec une population d'environ 110 000 habi-

tants ; les autres pays comptent environ 800 000 indigènes soumis, groupés en villages et formant parfois de petites souverainetés.

Les *pays possédés* sont les territoires des quatre communes constituées : Saint-Louis, Dakar, Gorée et Rufisque, qui sont en même temps des paroisses catholiques.

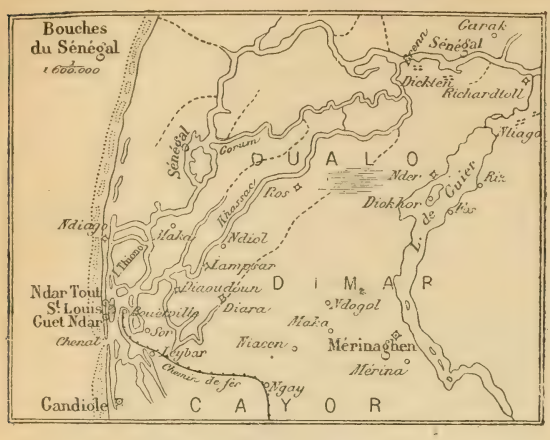

Carte du delta du Sénégal.

Les *territoires annexés* ou d'administration directe sont divisés en « cercles » et subdivisés en cantons et villages. Tels sont les cercles de Bakel, Matam, Podor, Dagana, Louga, Cayor, Dakar-Thiès, Siné-Saloum, et le district de Casamance.

Les *territoires protégés* sont ceux où s'exerce efficacement l'autorité française, d'après les traités conclus avec les chefs de ces pays. L'administrateur de chacun des cercles précités a la surveillance d'un ou de plusieurs cercles protégés. Ces derniers cercles sont l'extension des précédents dont ils portent les noms, sauf les cercles de Kaédi, Nioro, Niali-Ouli, Sedhiou et Carabane. Les chefs protégés doivent naturellement être agréés par le gouvernement colonial.

Saint-Louis, chef-lieu de la colonie, est une belle ville de 25000 habitants, la plus grande de notre Afrique occidentale. Elle est bâtie sur un îlot sablonneux du fleuve Sénégal, à 15 kilomètres de son embouchure, mais à 500 mètres à peine de la mer, dont elle n'est séparée que par le petit bras du fleuve et une langue de terre appelée côte de Barbarie. Saint-Louis a été fondée en 1626 par la Compagnie française patronnée par le cardinal de Richelieu. Longtemps elle se composa de simples cases de paille, qui sont aujourd'hui presque entièrement remplacées par des maisons à galerie et terrasse, bordant des rues bien alignées et bien entretenues ; de plus, la ville possède quelques beaux édifices publics : église catholique, hôtel du gouverneur, hôpital militaire, casernes. Un pont de bateau, long de 560 mètres, traverse le grand bras du fleuve pour atteindre à *Bouët-ville* la gare du chemin de fer de Dakar ; deux autres ponts sont jetés sur le petit bras, pour rattacher les deux faubourgs de *Guet-Ndar* (en ouolof, Parc de Saint-Louis) et de *Ndar-Tout* (Petit-Saint-Louis), bâtis sur la langue sablonneuse de Barbarie et peuplés principalement de pêcheurs.

Saint-Louis fait un commerce actif par le fleuve, principalement en tissus, guinées, armes, riz, matériaux de construction. Aussi l'extension de

la colonie vers le Niger lui ménage-t-il un avenir florissant, surtout si l'on exécute le projet d'un avant-port en face de la ville pour éviter le détour de l'embouchure. Malgré les difficultés de la barre, les navires y viennent débarquer, bord à quai, les marchandises européennes et en rapportent les gommes à destination de Bordeaux, les peaux, les cuirs et autres articles entreposés par les maisons de commerce. La banlieue, dont la population égale celle de la ville, contient le village de *Gandiole*, ayant des salines, ceux de *Ndago, Mérinaghen, Lampsar, Ross;* une vingtaine de forts sont établis sur la route de Dakar et sur le bas fleuve.

Richard-Toll et *Dagana,* entourés de riches plantations ; *Podor,* le point le plus chaud de la colonie ; *Saldé, Matam* et *Bakel,* sur le Sénégal, sont des chefs-lieux de cercles, avec postes militaires et entrepôts de produits indigènes et européens.

Dakar, fondée en 1857 pour suppléer à l'insuffisance du port de Gorée, est aujourd'hui une belle ville de 20 000 âmes, siège du Gouvernement général de l'Afrique occidentale, en remplacement de Saint-Louis, à laquelle la relie un chemin de fer. Par sa situation au sud de la presqu'île du Cap-Vert, à l'extrémité occidentale du continent, elle était désignée naturellement pour devenir l'escale des lignes de navigation qui desservent l'Afrique et aussi l'Amérique du Sud. C'est actuellement le premier port d'importation de la colonie ; de grands travaux en feront un port marchand considérable et un point d'appui pour notre marine militaire ; un avenir brillant lui est donc réservé.

Gorée, dont le nom rappelle celui d'une île de la Hollande, paraît avoir été connu au XIVe siècle des négociants dieppois. Bâti sur un îlot de 36 hectares de superficie, situé à l'entrée de la baie de ce nom, il est défendu par un castel qui domine la ville à 60 mètres de hauteur. Gorée a eu son époque d'importance et fut l'objet de plusieurs attaques navales ; détrôné aujourd'hui par Dakar, sa population est tombée de 4000 à 2000 habitants.

Rufisque, du portugais Rio Fresca, « rivière Fraîche, » est une ville de 12 000 habitants, bien bâtie, non loin de Dakar, sur la côte et la voie ferrée qu'avoisinent malheureusement des marais insalubres ; aussi est-elle déserte pendant l'hivernage. C'est le marché des arachides du Cayor et le principal port d'exportation sénégalais. — *Portudal* et *Joal,* 2 500 habitants, sur la côte de Sine, sont de petites localités maritimes qui paraissent avoir, comme Rufisque, une origine portugaise.

Sedhiou, 6 000 habitants, à 120 kilomètres de la mer, sur la Casamance, est un chef-lieu de cercle, un poste militaire et le siège principal des maisons de commerce de la contrée. C'est une jolie ville aux avenues plantées d'arbres magnifiques, avec une église et une école française desservies par les missionnaires du Saint-Esprit.

Carabane, à l'embouchure du fleuve, est aussi un chef-lieu administratif, avec poste et marché.

Productions naturelles et agriculture. — Le Sénégal est surtout un pays agricole, d'ailleurs en voie de prospérité satisfaisante. Les indigènes cultivent principalement le *mil* ou sorgho, base de leur alimentation avec le riz, le maïs et le manioc ; puis les *arachides*, qui donnent des graines oléagineuses, exportées en quantités croissantes à Marseille, Bordeaux, Dunkerque. Vient ensuite la *gomme arabique*, fournie par les acacias. Le pays récolte aussi du caoutchouc, de l'indigo, des noix de palme et des graines de sésame, du coton, de soie un peu courte. Citons encore, parmi les végétaux, l'énorme baobab, le tamarinier, le cocotier, le bombar ou fromager, le karité ou arbre à beurre, dont le produit est recherché des Européens, de beaux bois d'ébénisterie et de construction.

La faune, aussi riche et variée que la flore, comprend les mêmes *espèces domestiques* que celles d'Europe, avec le chameau en plus pour les Maures, et, parmi les *animaux sauvages*, le singe chimpanzé, le lion sans crinière, le léopard, la girafe, l'hippopotame, l'éléphant, devenu rare, le serpent python, les antilopes, les perroquets, l'autruche, le marabout ou cigogne à sac. Le fleuve, très poissonneux, nourrit aussi des crocodiles, que les indigènes distinguent, comme ils disent, « en ceux que nous mangeons et ceux qui nous mangent. » En fait d'insectes, à côté des abeilles sauvages, utiles par leur miel et leur cire, on ne saurait oublier les moustiques, qui sont le fléau de la colonie, non plus que les fourmis blanches ou termites et les sauterelles.

L'or, l'argent, le fer, le cuivre, le sel sont assez répandus dans le sol.

Industrie. — Les Sénégalais exploitent les minéraux précités, notamment l'or du Bambouk. Bien qu'ils n'aient pas d'établissements industriels proprement dits, ils exercent divers métiers répondant aux besoins locaux, parfois même des Européens. Les artisans les plus nombreux sont les tisserands, qui tissent le coton en bandelettes, pour la confection des rudimentaires vêtements indigènes. Ou les étoffes sont tissées en fils de coton blanc et teintes ensuite avec l'indigo sénégalais, ou elles sont en fils de différentes couleurs, formant souvent des dessins d'une régularité parfaite. Après les tisserands viennent les forgerons, les potiers, les fabricants d'objets usuels, de bijoux, même artistement travaillés. Or, les outillages sont des plus primitifs.

Les forgerons, notamment les individus de race lawbé, confectionnent les poignards, les fers de lance et le *hilaire*, le seul outil agricole employé. Le hilaire a la forme d'un croissant à bords tranchants et à cornes arrondies et rentrantes.

Les cordonniers font non seulement les chaussures, babouches et bottes en cuir rouge ou jaune, mais encore les fourreaux de sabres, de poignards, les housses de selles, etc.

Commerce. — Le commerce intérieur se fait différemment selon les régions : sur le haut fleuve, on troque les produits du pays contre des

guinées ou tissus de coton, des fusils, du tabac, etc. Dans le Cayor, les arachides sont échangées contre espèces sonnantes ou contre du fer de Suède en barres ; dans le Serrère, on troque contre de l'eau-de-vie.

Le commerce de la colonie se développe. Outre l'amélioration des ports, le chemin de fer de Saint-Louis à Rufisque et Dakar, long de 263 kilomètres, rend de grands services. Une autre ligne, à voie étroite, commencée en 1882, remonte le haut Sénégal depuis Kayes, où finit la navigation régulière, jusqu'à Bafoulabé, et de là se rend à Bammako et Koulikoro, sur le Niger. Ces deux lignes seront reliées ensemble par la voie ferrée en construction de Thiès à Kayes.

Depuis quelques années le Ministère des Colonies évalue le commerce du Sénégal avec celui du Haut-Sénégal-et-Niger. En 1905, cette valeur était de 78 millions de francs, dont 53 millions à l'importation et 25 millions à l'exportation. Les deux tiers du commerce se font avec la métropole, surtout pour l'exportation. D'ailleurs presque toutes les maisons de commerce de la colonie sont françaises; à cet égard, celle-ci tient le record parmi toutes ses sœurs africaines et autres, dont elle est l'aînée.

Les articles importés sont notamment des denrées alimentaires et des vins français, des armes, des tissus (guinées), de la quincaillerie, des cotonnades teintes en bleu, dites guinées, d'origine belge et anglaise, des eaux-de-vie de Hambourg, du fer de Suède et du tabac d'Amérique.

Les exportations comprennent surtout les *arachides*, à destination de Marseille; la *gomme arabique*, dirigée sur Bordeaux, l'or, le caoutchouc, le sésame, la cire, les peaux, les oiseaux vivants, les plumes d'autruches, le riz de la Casamance.

Le mouvement de la navigation a lieu particulièrement avec les ports de Marseille, Bordeaux, Londres, Liverpool, Cardiff, Hambourg et Boston.

Des *services réguliers* de paquebots sont établis avec Marseille, Bordeaux, Liverpool. De même, deux câbles sous-marins font communiquer le Sénégal, l'un avec Bordeaux par Lisbonne, l'autre avec Pernambouc, au Brésil ; ces câbles prolongent les lignes télégraphiques qui traversent la colonie et se rattachent à celles des colonies voisines.

TERRITOIRE CIVIL DE LA MAURITANIE

Au nord de la colonie du Sénégal, se trouve le *territoire civil de la Mauritanie*. Ce territoire, qu'administre un commissaire relevant du gouverneur général, comprend le Sahara occidental, sauf la possession espagnole du Rio de Oro et le Sahara marocain, au nord. Sa superficie est évaluée approximativement à 900 000 kilomètres carrés. Cette région, toute saharienne en général, se compose de plaines sablonneuses, de pla-

teaux rocheux et de collines plus ou moins élevées. La côte, basse, bordée de dunes ou de lagunes, est presque droite et sans échancrure, sauf la baie du Lévrier, formée par la presqu'île du cap Blanco; puis la baie et l'île d'Arguin, avec le banc poissonneux de ce nom; la baie Saint-Jean, formée par le cap Mirik.

Environ 600000 Maures ou Arabes berbérisés parcourent le pays en nomades, vivant des produits du sol : mil, blé, dattes et légumes des oasis, ou de leurs troupeaux de bœufs zébus, de chameaux et de moutons. La zone voisine du Sénégal est la plus favorable sous ce double rapport, sans compter qu'elle renferme des forêts d'acacias gommiers, à l'est, entre Tichit et Nioro.

En outre, on distingue particulièrement deux régions. D'abord, au sud-est, le Tagant ou Taganet, oasis dont le chef-lieu est *Tichit,* ville de 6000 âmes qui est un des principaux marchés du Sahara occidental : on y trafique surtout du sel exploité dans la sebkha d'Idjil, au nord-ouest.

L'autre région est l'Adrar, au nord, que les Espagnols voulaient naguère annexer. C'est un canton montueux, comme l'indique son nom berbère, qui signifie « montagne ». *Tinghetti,* bourgade de 4000 habitants, en est devenue la capitale depuis que Ouadan est en décadence. C'est aussi un centre d'échanges des produits mauritaniens, notamment du sel d'Idjil, contre les denrées européennes venues par le Sénégal.

Quant aux anciens établissements français de Portendik et d'Arguin, créés sur la côte vers 1680, ils sont disparus. Mais une réoccupation se fera sûrement au Nouveau-Portendik (*Marsa*), ainsi qu'à l'île d'Arguin pour l'exploitation du banc poissonneux voisin, abandonné jusqu'à ce jour aux pêcheurs canariens.

La Mauritanie a été encore peu explorée. Panet en 1850, et Vincent en 1860, la traversèrent du sud-ouest au nord, par l'Adrar. Mage en 1859, et Alioun-Sal en 1860, voyagèrent dans le sud-est. En 1887-1888, Camille Douls fit deux excursions dans le nord et y fut assassiné. En 1907, un détachement de troupes fut aussi massacré dans l'intérieur. Par contre, on sait que les Maures du sud apportent depuis longtemps leurs gommes et autres produits agricoles aux escales du Sénégal; ce qui donne l'espoir de bons rapports dans l'avenir avec les autres tribus de la Mauritanie.

HAUT-SÉNÉGAL-ET-NIGER

ET

TERRITOIRE MILITAIRE DU NIGER

I. — LES PREMIÈRES EXPLORATIONS

Les décrets. — Comme nous l'avons vu au chapitre du Sahara, l'accord anglo-français du 5 août 1890 avait réservé à l'influence de la France les territoires soudaniens situés à l'ouest de la ville de Say, sur le Niger. En conséquence, par le décret du 18 août suivant, l'administration du Soudan occidental français était détachée du Sénégal.

Les explorations et les expéditions qui eurent lieu ensuite amenèrent la convention franco-anglaise de 1904, laquelle délimita de nouveau notre zone d'influence concernant notamment les territoires d'accès au lac Tchad.

C'est donc l'histoire et la géographie de cette immense région qui s'étend du haut Sénégal au lac Tchad, et de Grand-Bassam à Tombouctou, que nous avons à faire dans ce chapitre, bien entendu autant que le permettent les données actuelles.

Les explorateurs. — Les détails rétrospectifs sur l'histoire de cette colonisation comprendront ici les explorations de Mungo Park, René Caillié, Mage et Quintin, Paul Soleillet, Zweifell et Moustier, Galliéni, Caron, Binger, Monteil, Hourst et autres.

Mungo Park. — L'Écossais de ce nom est le premier voyageur européen qui ait ouvert la route du Soudan, par l'ouest, et exploré le grand fleuve de l'intérieur, le Djoliba ou Niger.

Envoyé par l'*African Association* de Londres, il fit, de 1795 à 1806, trois expéditions sur le fleuve : les deux premières à Bammako et Ségou, la troisième de Sansanding à Boussa, descendant le Niger en bateau à voiles sur une longueur de 2000 kilomètres, sans mettre pied à terre. Les Touareg attaquèrent l'expédition à plusieurs reprises. A la hauteur de Yaouri, Mungo Park fit remettre au chef d'un village, bâti sur la rive du fleuve, des présents pour lui et pour son suzerain, le roi de Yaouri. Le chef garda tout. Le roi, furieux de ne pas recevoir l'hommage du voyageur blanc, envoya une armée contre lui. Elle s'embusqua à Boussa, point où le Niger, encaissé entre des rochers, est très rapide, et, quand les

Anglais parurent, elle les accabla sous une grêle de traits. Mungo Park, voyant tomber ses compagnons et ses esclaves noirs les uns après les autres, et ne pouvant plus gouverner son bateau, essaya de gagner la rive à la nage. Il se noya dans les rapides.

Tels sont les détails que Barth recueillit, en 1854, à Boussa, de la bouche d'un vieux Targui qui avait assisté au combat.

Nous avons parlé au chapitre du Sahara du major *Laing*, qui, le premier, parvint à Tombouctou, mais périt en sortant de cette ville, en 1826.

René Caillié. — Le Français René Caillié est le premier Européen qui atteignit heureusement le but qu'il s'était proposé et revint sain et sauf de son exploration à Tombouctou.

Caillié naquit à Mauzé, petit bourg des Deux-Sèvres, en l'an 1799. Il était fils d'un pauvre boulanger, qui ne put lui faire donner qu'une instruction très incomplète. Dès son enfance, des récits de voyages l'avaient enflammé et avaient fait naître chez lui un ardent désir de découvrir des pays nouveaux. Il mit d'ailleurs à accomplir ce projet une opiniâtreté et une énergie remarquables.

A l'âge de seize ans, il partit pour le Sénégal à bord de la gabare *la Loire*, qui faisait partie de la même expédition que la *Méduse*, mais n'eut pas le triste sort de cette frégate.

Atteint de la fièvre dans une expédition au Bondou, Caillié dut momentanément quitter la colonie en 1824, où il revint. L'année suivante, il se rendit chez les Braknas, où, durant un an, il apprit la langue, les mœurs, les coutumes arabes et les pratiques de la religion musulmane. N'ayant pu ensuite trouver l'appui qu'il espérait, il résolut d'exécuter le voyage qu'il avait projeté avec les seules ressources dont il disposait. Celles-ci étaient vraiment bien minces ; elles se composaient à peine de 2 000 francs économisés sou à sou depuis cinq ou six années. Sur cette somme, 1 700 francs furent employés à acheter divers articles destinés aux indigènes, le tout pesant à peine cent livres. Caillié emporta également deux petites boussoles de poche, les feuillets d'un Coran et une petite pharmacie de voyage, dont quelques colons de Sierra-Leone, ses amis, lui avaient fait cadeau.

Il partit de Freetown, le 22 mars 1827, vêtu d'un costume arabe, et se fit conduire à Kakondy, sur le Nunez. Le 19 avril suivant, il se mit en route pour le Fouta-Djalon avec cinq Mandingues, auxquels il se donna comme musulman.

En quittant ce pays, le 30 mai, Caillié se dirigea au sud-est vers le Niger, qu'il atteignit près de Kouroussa, puis il se joignit à une caravane qui allait à Kankan. Il resta plus d'un mois dans ce village, attendant l'occasion de pouvoir traverser en toute sûreté les forêts du Ouassoulou, qu'on disait infestées de brigands. Enfin, le 16 juillet, il put se mettre en route, gagna Sambatilika, et arriva le 3 août au joli village de

Timé, où les fatigues endurées depuis le départ, les pluies persistantes, les privations de toute nature, lui donnèrent un violent scorbut. Soigné avec un réel dévouement par une vieille négresse, mère de son hôte, Caillié ne put reprendre le cours de son voyage que cinq mois plus tard.

Il partit de Timé le 9 janvier 1828, avec une caravane de Mandingues qui allait vendre des noix de kola, les uns à Sansanding, les autres à Djenné, où ils les échangeaient contre du sel en barre. Le 11 mars, il entrait dans cette dernière localité, dont la population était alors de 9 à 10 000 habitants ; et, le 19 avril, un an juste après son départ de Kakondy, il arrivait en vue de Kabara, misérable village, port de la ville de Tombouctou.

Le lendemain, 20 avril, Caillié arrivait à **Tombouctou**, après trois heures de marche. « En entrant, dit-il, dans cette cité mystérieuse, objet des recherches des nations civilisées de l'Europe, je fus saisi d'un sentiment inexprimable de satisfaction ; je n'avais jamais éprouvé une sensation pareille, et ma joie était extrême... Revenu de mon enthousiasme, je trouvai que le spectacle ne répondait pas à mon attente. » La ville n'avait alors, d'après l'estimation de Caillié, que 10 à 12 000 habitants environ, et n'était qu'un amas de vilaines masures construites en terre.

Caillié ne resta que quatorze jours à Tombouctou. Le 4 mai, il quittait la ville avec une caravane de plus de 600 chameaux qui se dirigeait vers le Maroc. Cette caravane fut rejointe en route par plusieurs autres, et compta bientôt plus de 1 400 chameaux. On mit trois mois à franchir le Sahara ; on traversa successivement le Tadjakant, l'el Draah, le Tafilet, et, le 12 août, Caillié entrait à Fez. Le 7 septembre, il se présentait au consul de France à Tanger, qui lui donnait les moyens de gagner Toulon. Arrivé à Paris, Caillié fut reçu par la Société de géographie, qui lui décerna son grand prix annuel.

Ce n'est toutefois qu'un quart de siècle plus tard que les assertions de Caillié furent confirmées d'une façon éclatante par un autre explorateur, le Hambourgeois Barth, qui parvint, lui aussi, à Tombouctou (1858), et put vérifier ainsi l'exactitude absolue du récit de notre compatriote. Malheureusement, lorsque cette réhabilitation eut lieu, René Caillié n'était plus. Profondément atteint, autant par les souffrances de son voyage que par les attaques dont il avait été l'objet à son retour, il était mort à l'âge de trente-neuf ans.

Une colonne commémorative lui a été élevée, par ordre du général Faidherbe, sur les rives du Nunez, à Boké, non loin du point de départ de son exploration. En France, son buste surmonte le pont du village qui l'a vu naître.

Mage et **Quintin**. — C'est en 1863 qu'apparaît nettement l'idée de relier le haut fleuve au Niger, et c'est dans le courant de cette même année que le général Faidherbe, gouverneur du Sénégal, chargeait deux officiers de la marine française d'explorer la ligne qui reliait nos établis-

sements du bassin supérieur du Sénégal au bassin supérieur du Niger, en se dirigeant de préférence sur Bammako.

« Le but, disait la lettre du gouverneur, serait d'arriver, quand on jugera à propos d'en donner l'ordre, à créer une ligne de postes distants d'une trentaine de lieues entre Médine et Bammako, ou tout autre point voisin qui paraîtrait plus convenable, pour y créer un point commercial sur le fleuve. » En même temps, cette lettre donnait aux voyageurs l'ordre de pousser jusqu'à Ségou et de s'y mettre en relations avec El-Hadj-Omar.

Les officiers choisis pour cette expédition, le lieutenant de vaisseau Mage et le chirurgien Quintin, partirent de Médine le 25 novembre 1863, accompagnés d'une dizaine de noirs, laptots de la marine locale ou tirailleurs sénégalais. Ils remontèrent le Sénégal jusqu'à Bafoulabé, dont ils firent un levé topographique, passèrent à Koundian, et, après avoir traversé le Bafing, prirent la direction de l'est.

Le 15 janvier 1864, ils arrivaient à Kita, qu'ils désignèrent comme propice à l'établissement d'un poste, à cause de sa situation privilégiée. C'est là, en effet, que se croisent les routes qui mènent du Sénégal au Niger et du Bouré à Nioro. Quelques jours plus tard, ils franchissaient le Baoulé, que Mage appelle Bakhoï, et pénétraient dans la magnifique forêt de roniers du Marcounah. Le 22 février ils étaient à Yamina, où ils s'embarquaient sur des pirogues, et le 28 ils arrivaient en vue de Ségou.

Mis en rapport avec Ahmadou, qui représentait son père El-Hadj-Omar, parti en expédition dans le Macina, Mage et Quintin, malgré leurs instances, ne purent refranchir les murailles de la ville, soit pour pousser jusqu'à l'endroit où l'on disait que se trouvait le prophète, soit pour retourner à Saint-Louis.

Ils restèrent ainsi à Ségou jusqu'au 6 mai 1866, et finalement ne purent voir El-Hadj, qui avait péri au siège d'El-Hamda-Lillahi, à quelque distance de Bandiagara. Enfin, craignant de s'attirer des désagréments avec le général Faidherbe, gouverneur du Sénégal, qui lui envoyait courrier sur courrier, Ahmadou se décida à donner la liberté à ses deux « hôtes ».

Mage et Quintin, en revenant, suivirent une route différente de la première. A Yamina ils prirent la direction du Kaarta, visitèrent Nioro, passèrent par Koniakary, et arrivèrent à Médine le 28 mai suivant, après une absence de trente mois et trois jours.

Paul Soleillet. — Quinze ans après, Paul Soleillet, accompagné d'un interprète sénégalais, entreprenait le même voyage, avec l'intention d'étudier une voie de communication entre le Sénégal et l'Algérie. Parti de Saint-Louis le 10 avril 1878, il arrivait le 1er octobre à Ségou, où Ahmadou lui témoigna toujours beaucoup d'égards, mais en s'opposant formellement à ce qu'il allât plus loin, ce qui obligea le voyageur de revenir sur ses pas. Il rentrait à Bakel le 2 mars 1879.

Zweifell et Moustier. — Ces deux voyageurs, l'un suisse, l'autre

français, attachés depuis dix ans aux comptoirs de la maison Verminck, reçurent pour mission, à la fois géographique et commerciale, d'aller à la recherche des sources du Niger. Partis de Falaba, sur la Rokelle, le 28 août 1879, ils traversèrent successivement le pays des Timnés, des

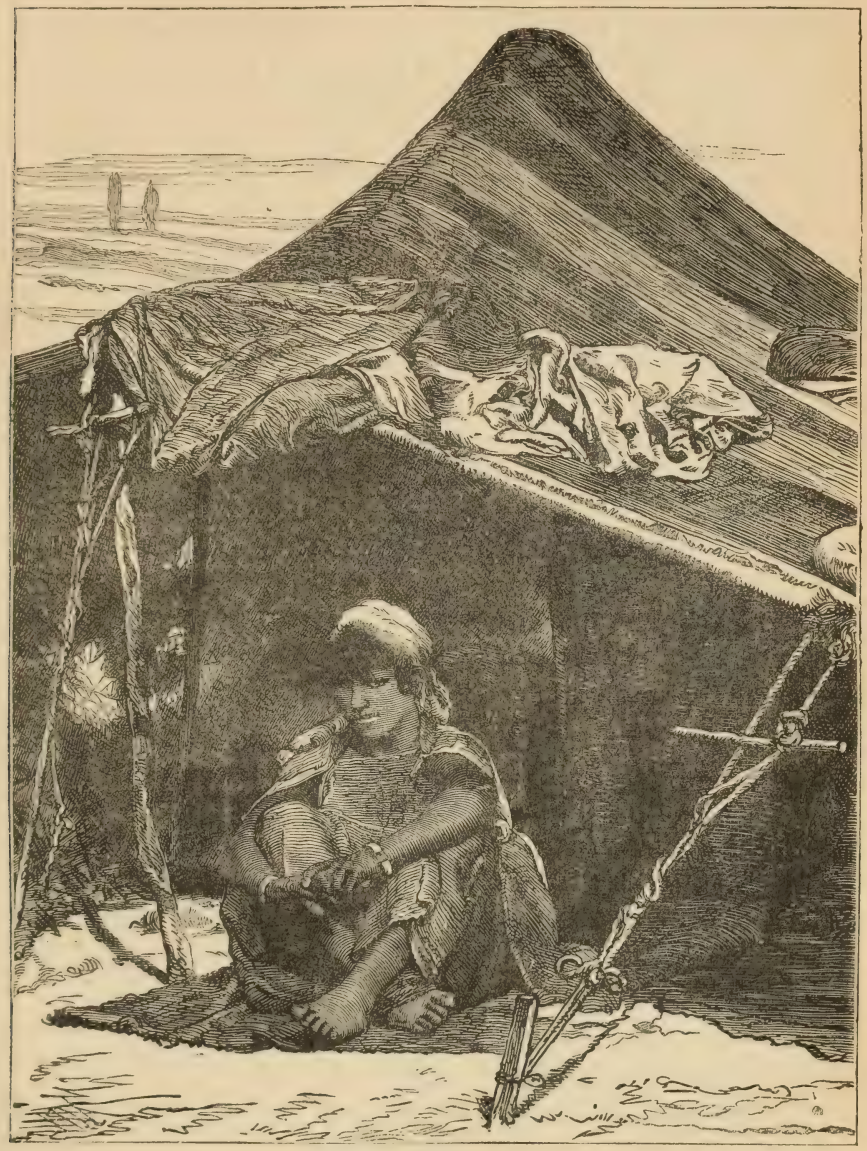

Tente arabe.

Limbas et des Kourankos. C'est près de Floria que le hasard les mit en présence du petit filet d'eau qui n'était autre que le Niger sortant du mont Tembi-Kounda. Ayant quitté cet endroit le 4 octobre, ils rentraient le 8 novembre à Rotombo, à l'embouchure de la Rokelle (Sierra-Leone).

Mission Galliéni. — Le capitaine Galliéni avait pour mission d'étu-

dier le pays entre Médine et un point situé sur le Niger, d'y reconnaître un tracé provisoire du chemin de fer, d'examiner les ressources de la région et de conclure avec les chefs indigènes des traités permettant le passage de la voie ferrée.

Le 20 avril 1880, la mission arrivait en vue de la montagne de Kita, et, le 25, M. Galliéni signait avec le chef Tokonta un traité qui plaçait tout le pays sous le protectorat de la France. Du 6 au 11 mai les indigènes des régions parcourues se montrèrent hostiles, et dans un combat la mission subit même de grandes pertes.

A Bammako, sur le Niger, où l'on arriva le 12, M. Galliéni ne fut pas reçu comme il l'espérait; c'est pourquoi il fit marcher sur Nafadié, d'où l'on se dirigea vers Ségou, capitale du roi Ahmadou. Mais celui-ci refusa pendant dix mois de laisser approcher la mission, qui fut obligée de rester tout ce temps à Nango, situé à 40 kilomètres à l'ouest de Ségou. Ce fut seulement alors qu'apprenant la prise de Kita et de Koubango par le colonel Borgnis-Desbordes, Ahmadou se décida à signer un traité d'alliance avec le capitaine Galliéni. L'expédition reprit ensuite le chemin de Saint-Louis, où elle rentrait le 12 mai 1881, après une absence de dix-sept mois.

II. — EXPÉDITIONS MILITAIRES. — LA CONQUÊTE

I. — **Campagnes du colonel Borgnis-Desbordes** (1880-1883). — Le but de *la première campagne* de cet officier était d'assurer l'occupation du pays entre Médine et Kita, d'y faire construire des postes et de procéder aux premières études relatives à l'établissement d'une voie ferrée.

Le colonel partit de Médine le 9 janvier 1881 à la tête de 830 hommes, dont 420 combattants, marcha sur Kita, dont il prit possession le 7 février, puis s'empara du village de Koubango, qui se montrait hostile envers lui, comme il l'avait déjà été envers la mission Galliéni. Le 7 juin, on repartait pour Médine, après avoir laissé à Kita un fort suffisamment achevé, avec 135 hommes, 4 canons et d'abondantes munitions.

La deuxième campagne eut pour fin de ravitailler les forts de Bafoulabé et Kita et de construire un ou deux postes entre ces points. En conséquence, après avoir achevé le fort de Kita et construit celui de Badoumbé, le colonel Borgnis-Desbordes rentrait à Kayes le 14 juin 1882, non sans avoir aussi poussé une pointe dans le Ouassoulou, pour venger une insulte de Samory.

La troisième campagne, en 1883, avait pour programme de s'établir à Bammako et de relier ce point à Kita. Le colonel, à la tête de 542 combattants, marcha donc sur le Niger, en détruisant sur sa route le village hostile de Mourgoula et en s'emparant de Daba, également indisposé contre nous. Le 1er février, il arrivait à Bammako, où fut aussitôt construit un fort;

puis il se porta à la rencontre des troupes de Samory, qui se dirigeaient vers la même ville, leur infligea plusieurs défaites, et reprit le chemin de Médine, où il rentra au commencement de mai.

L'année 1884 fut marquée par la construction du fort de Koundou, entre Kita et Bammako. Au commencement de 1885, le commandant Combes éleva celui de Niagassola et s'empara du Boundé, que Samory avait abandonné; mais celui-ci ayant repris l'offensive, la colonne lui livra une dizaine de combats, après lesquels elle rentra à Médine le 29 juillet.

L'année suivante, le lieutenant-colonel Frey eut aussi à combattre Samory, qui demanda enfin la paix; puis le prophète sarracolet *Mahmadou-Lamine*, qui, après avoir été notre ami, du moins en apparence, avait soulevé le pays contre nous.

De 1886 à 1888, M. **Galliéni**, nommé commandant supérieur du Soudan français, donna une impulsion nouvelle aux travaux de la voie ferrée du haut Sénégal; il termina la guerre contre Mahmadou-Lamine et, par des traités, plaça sous le protectorat français les pays situés entre le Bondou et la Gambie, ainsi que les États d'Ahmadou et d'autres plus au nord.

Nos possessions du haut fleuve furent alors divisées en deux sections : le Soudan français proprement dit, réparti en un certain nombre de cercles administrés par des officiers, et les États de protectorat. En même temps, autour de chaque poste, furent fondés des villages dits *de liberté*, où les esclaves pouvaient s'établir en toute sécurité et recouvrer leur indépendance par le fait même de cet établissement.

II. — **Campagnes du colonel Archinard** (1888-1891). — Le commandant Archinard, successeur du colonel Galliéni, combattit successivement les sultans Ahmadou, de Ségou; Samory, de Bissandougou, et Aguibou, de Dinguiray. Thiéba, sultan de Sikasso, fut son allié contre Samory.

Au début de ces trois campagnes, il enleva la forteresse toucouleure de *Koundian*, qui, avec Bafoulabé, achevait de couper toute communication entre Nioro, où se trouvait alors le sultan Ahmadou, et le Dinguiray, où commandait son frère Aguibou.

Ahmadou, peu belliqueux de sa nature, laissait cependant ses sofas et talibés ravager nos territoires anciens ou nouveaux. Le commandant, après l'avoir inutilement averti, marcha contre sa capitale, *Ségou-Sikoro*, qui ouvrit ses portes après un feu de canonnade contre ses tours et ses remparts.

Après cette conquête, qui eut un prodigieux retentissement parmi les populations bambaras et celles du Markadougou, le commandant marcha sur le *tata* d'*Ouossébougou*, forteresse avancée d'Ahmadou sur les limites du Kaarta et du Bélédougou. C'était la place d'armes et le refuge de bandes pillardes qui rançonnaient le pays d'alentour. Il fallut non seulement franchir le mur d'enceinte, mais s'emparer de chaque maison après une lutte corps à corps. Le chef des assiégés, Bandiougou-Diara, un

héros noir, couronna cette défense à la Saragosse en se faisant sauter avec une partie du château ou *diomfoutou*.

Par la prise de Ségou et d'Ouossébougou, le sultan voyait ses États réduits au Kaarta, et, pour l'y resserrer plus étroitement, le commandant s'empara de la forteresse de Koniakary.

Alors Ahmadou, réunissant ses notables guerriers, leur dit : « Je ne suis plus rien ; j'ai perdu ma famille, la maison de mon père... Hier j'ai défendu aux *griots* de continuer à chanter mes louanges et à m'appeler le *Casseur de têtes*. Je ne suis plus qu'un musulman comme vous. Je ferai ce que vous déciderez. » Ils décidèrent qu'on tâcherait de reprendre Koniakary, mais ils échouèrent, puis ils furent battus au combat d'Oualia, en décembre 1890.

A ce moment, M. Archinard, qui revenait de France avec le titre de lieutenant-colonel, reprit la direction des opérations. L'objectif était la *prise de Nioro*, capitale du Kaarta, où nos troupes entrèrent le 1er janvier 1891. Dès lors la destruction de l'empire musulman fondé par El-Hadj-Omar était complète. Presque partout, dans ces nouveaux États vassaux de la France, le pouvoir fut rendu aux héritiers des anciennes dynasties de race bambara et de religion fétichiste.

Cette même année 1891, le colonel Archinard tourna ses armes contre Samory. Cet almamy, qui régnait à *Bissandougou*, avait autour du pays d'Ouassoulou constitué un vaste empire, qui ne subsistait que par les razzias et les enlèvements d'esclaves dans les villages incendiés. L'almamy, après tant de luttes contre nous, comprenait fort bien que notre domination et nos principes étaient incompatibles avec les siens. Trois fois il avait signé des traités reconnaissant notre protectorat sur ses territoires de la rive gauche du Niger, et cependant il laissait ses sofas enlever des captifs sur lesdits territoires, et travaillait à soulever contre nous Ahmadou, Aguibou son frère, et les almamys du Fouta-Djalon.

Le colonel pénétra dans ses États et s'empara de Kankan, puis de Bissandougou, sa capitale, simple village de noirs que les sofas avaient déjà en partie détruit.

Pendant ces campagnes, on fit une connaissance plus particulière du sultan Aguibou, dont le petit État de Dinguiray fut annexé au Soudan français.

Quant à Thiéba, roi du Kénédougou, qui était lui-même en guerre contre Samory, le colonel lui envoya des secours en hommes et en munitions, avec le capitaine Quiquandon. Celui-ci était chargé de le diriger dans ses opérations militaires; autrement dit, d'exercer à son égard les droits et les devoirs du protectorat.

Le roi Thiéba, très brave de sa personne, reçut au siège de Loutana sa dix-septième blessure. Sous Kinian, il pointa lui-même notre unique canon, et quand le premier obus tomba au milieu du village, il eut « une

joie d'enfant ». Il a fait des conquêtes, entassé des ruines; mais quand un village est conquis, il se borne à en transplanter les habitants dans sa capitale de Sikasso, qui a, de cette façon, atteint une population de 7 à 8000 âmes. Il disait au capitaine Quiquandon : « Tes conseils seront toujours suivis; si j'ai demandé au colonel de m'envoyer des blancs, c'est pour apprendre d'eux à être vraiment un grand roi. » Quand le capitaine

Titi, chef de Bammako, et Dionké, chef de Ségou-Sikoro.

prit congé de lui, le 25 mars 1891, il lui donna sa propre lance de guerre et lui fit des adieux touchants : « Salue bien le colonel, lui dit-il; salue les vieux bonshommes de France. »

En résumé, le colonel Archinard, aidé du colonel Humbert, a détruit l'empire d'Ahmadou, soumis son frère Aguibou et conquis le Macina; il s'est fait un allié de Thiéba, mais n'a pu vaincre Samory, contre lequel une expédition qui s'organisa en 1895, sous la direction du colonel Monteil, n'eut même aucun succès.

Samory ne fut capturé qu'en 1898 dans la région de Kong, ainsi qu'on le verra.

III. — **Descente du Niger par Caron.** — Voyage de la canonnière

le Niger à Koriumé, port de Tombouctou, d'après une lettre du lieutenant-colonel Galliéni.

C'est le lieutenant de vaisseau Caron, commandant de la canonnière *le Niger*, qui, par une exploration de trois mois, a gagné à la science géographique la vallée du haut Niger, qu'aucun voyageur, depuis Mungo Park, n'avait parcourue sur une aussi grande distance.

L'expédition quitta son mouillage de Manambougou, à 50 kilomètres en aval de Bammako, le 1er juillet 1887. La canonnière remorquait un canot Scharpee et un chaland de 10 tonneaux, appelé le *Manambougou*, du point où il avait été construit. Ce chaland servait de logement à MM. Jouenne, médecin de 2e classe de la marine, et Lefort, sous-lieutenant de l'infanterie de marine, que Galliéni avait adjoints au chef de la mission.

L'équipage comprenait six Européens pour le service général et pour celui de la machine, et huit laptots et chauffeurs indigènes.

La machine marchait au bois, et c'est à grand'peine que l'on avait pu expédier au commandant Caron 8 tonnes de charbon, transportées à dos de mulet et qui ne devaient servir que pour les cas d'extrême urgence. Aussi la question de combustible fut-elle la constante préoccupation du chef de l'expédition. Le *Niger* ne consomma pas moins de 400 tonnes de bois, dont la moitié au moins fut coupée, chemin faisant, par les quelques hommes de l'équipage.

La mission était à Sansanding le 11 juillet, et deux jours après à Diafarabé, au confluent du marigot de Diaka. Jusqu'à ce point, les populations bambaras ne lui avaient pas ménagé leurs marques de sympathie; mais à partir de Diafarabé elle entrait dans l'inconnu, et en même temps dans les États de Tidiani, le chef du Macina.

De Mopti, le commandant se rendit à Bandiagara, la capitale du pays. L'accueil de Tidiani fut en tout semblable à celui que son parent Ahmadou avait fait jadis à Galliéni. Il pourvut abondamment à la subsistance de nos compatriotes; mais il les fit surveiller de près et les tint, pour ainsi dire, au secret dans les cases qui leur servaient d'habitation. Il voulut bien admettre les ouvertures que fit le commandant Caron pour établir avec lui des relations de commerce; mais il mettait de telles entraves aux opérations de nos commerçants et traitants, que celles-ci devenaient absolument impossibles.

Bandiagara est, dans le Macina, le centre le plus important du fanatisme musulman. La ville ressemble à un vaste couvent, où l'on n'entend que les cris de muezzins et où l'on ne voit que des gens en prière. Pure hypocrisie, car les Toucouleurs, sous ces dehors austères, ne sont rien moins que rigides dans leurs mœurs.

Le 9 août, la canonnière entrait dans le lac *Dibbie*, en aval duquel le Niger, appelé *Issa-Bara*, est garni de villages populeux, surtout sur la rive droite.

Le 15, on était parvenu au point de rencontre des deux branches du Niger et l'on pénétrait dans l'Issa-Bara, en dehors des États de Tidiani.

Un indigène consentit à aller porter à Rhiaia, chef de Tombouctou, la nouvelle de l'arrivée de la canonnière et l'assurance de nos intentions pacifiques. Le *Niger* arrivait dans les eaux de Tombouctou; mais la hauteur insuffisante du fleuve le força à prendre le mouillage de *Koriumé*, où se trouve l'entrée du petit canal artificiel menant à Kabara et à Tombouctou, celui-ci éloigné de 15 kilomètres. L'eau n'arrive guère à Kabara que vers la fin de septembre. Dans les grandes crues, les pirogues peuvent monter jusqu'à Tombouctou.

En attendant la réponse à son message, le commandant Caron prit toutes les précautions nécessaires pour éviter un guet-apens, car on voyait dans la plaine de nombreux détachements de Touareg armés de lances, et le village de Koriumé se remplissait de gens à cheval et à chameau.

Le commandant fut bientôt fixé par les renseignements que lui apporta un Marocain, avec la réponse de Rhiaia. Celui-ci, à l'instigation des Maures commerçants, prétendait que son pays n'était pas libre et que les Français n'avaient rien à y faire. Des pourparlers directs, entamés avec Liouarlish, le chef touareg, n'eurent pas plus de succès.

M. Caron reprit donc la route du retour... Des résultats importants étaient obtenus : une canonnière aux couleurs françaises, méprisant les obstacles semés sur sa route, avait parcouru le Niger, portant à tous les paroles de paix et d'amitié que nous adressons aux populations; elle avait mouillé à quelques kilomètres de Tombouctou, affirmé sa présence, observé et vu ce qu'elle désirait voir, puis elle était rentrée tranquillement à son point de départ, le 6 octobre, sans autres difficultés que celles suscitées par les éléments, le manque de combustible, etc.

Dès lors, la voie de Tombouctou était connue. Bientôt après eut lieu une seconde expédition des canonnières *le Niger* et *le Mage*, sous les ordres du lieutenant Jaime (1890).

III. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET ÉCONOMIQUE

Comme son nom l'indique, la colonie du **Haut-Sénégal et Niger** comprend, du moins en partie, le bassin supérieur du Sénégal et le bassin moyen du Niger. Avec le *territoire militaire du Niger*, que nous y rattacherons, elle s'étend à l'est jusqu'au lac Tchad, empiète au nord sur le Sahara et confine au sud aux colonies guinéo-soudaniennes; ce qui donne des étendues respectivement égales à une fois et demie ou à quatre fois celle de la France.

Orographie. — Le relief du sol accuse un immense *plateau* de 300 à 500 mètres d'altitude, plus élevé et accidenté au sud et à l'ouest, s'abais-

sant en général vers le nord et l'est, où il se confond plus ou moins avec les plaines sahariennes. Dans l'état des renseignements actuels, on admet que dans l'est de la « Boucle », formée par le versant intérieur du Niger, des plissements verticaux courent du sud vers le centre; là, ils se rattachent peut-être à l'ondulation sensiblement dirigée de l'est à l'ouest, entre Say et Bandiagara, ondulation qui dépasse parfois 800 mètres d'altitude, comme dans le Hombori. Au sud de cette longue arête, on signale l'important massif du *Mina*, à peine élevé de 1 000 mètres, mais d'une étendue de 20 000 kilomètres carrés. Au sud du Mossi, plateau de 900 mètres, se trouve un sommet d'élévation double. Quant à la partie septentrionale de la Boucle, ce sont des plaines sablonneuses, plus sahariennes que soudaniennes, comme celles qui s'étendent au nord et à l'est du Niger jusqu'au Tchad. Mais, au nord de ce dernier, il en est tout autrement dans l'Aïr et surtout le Tibesti, plateaux montueux dominés respectivement par des altitudes de 1 500 mètres au Timgué et de 2 700 mètres au Toussidé, dans le nœud du Tarso. « La ligne de confusion des deux systèmes, l'un saharien, l'autre soudanien, semble indiquer, dit le capitaine Ballière, la limite où s'arrêtait à une époque relativement récente la grande mer intérieure, dont les mines de sel gemme et les huîtres du Niger sont des témoins irrécusables. »

Hydrographie. — Le **Niger,** « fleuve des Noirs, » est l'artère maîtresse du Soudan ou de la Nigritie, « pays des Noirs. » Il semble être le troisième fleuve africain par sa longueur et le second par le volume de ses eaux. Excepté sa partie inférieure, qui est anglaise, plus des trois quarts de son cours, avec le bassin correspondant, appartiennent au Soudan français. Dans son développement de 4 000 kilomètres, il décrit une immense courbe nord-est sud-est pour aboutir au golfe de Guinée, dont il semblait d'abord vouloir s'éloigner pour toujours; aussi n'y a-t-il entre sa source et son embouchure qu'une distance à vol d'oiseau de 1 800 kilomètres.

Le Niger naît par 800 mètres d'altitude au mont Tembicoundo, près du mont Daro, sur les frontières du Sierra-Leone et du Libéria. Appelé Djoliba, « Grande Eau, » dans tout son cours supérieur, il baigne, non loin des sources du Sénégal, le bourg d'avenir de Kouroussa, où commence la petite batellerie et où aboutit le chemin de fer de Konakry; puis il se rend à Siguiri, poste important en amont duquel confluent le *Milo*, rivière de Kankan, et le *Tinkisso*, venu du Fouta-Djalon : tout ce haut bassin nigérien fait partie de la Guinée française. A Kangabara, arrive du sud le *Sankarani;* puis le fleuve atteint Bammako, chef-lieu de la colonie : c'est là qu'il se trouve relié par voie ferrée au Sénégal navigable. Toutefois, c'est seulement à Koulikoro que le Niger devient praticable à la grande batellerie. Il arrose ensuite Nyamina, Ségou-Sikoro, Sansanding et, dans le Macina, Diafarabé, à l'origine de l'immense cuvette qui s'étend jusqu'aux approches de Tombouctou. Alors il forme de grandes îles appelées « borgou », du

nom indigène de l'herbe particulière et abondante qui recouvre les rives du moyen Niger ou « Issi-Bara ». A Mopti, le bras majeur est rejoint par un affluent qui lui est presque égal en ampleur, le *Bani* ou Mayel-Balevel, baignant Djenné et qui, descendu des collines de Kong, s'appelle *Bagoé* dans son cours supérieur. Les eaux du Niger se réunissent dans le lac *Débo,* pour en sortir par deux bras ou marigots principaux, qui se rejoignent au milieu des lacs de la région. Ces lacs, dont le plus étendu est le *Faguibine,* occupent comme les « deltas soudaniens » du fleuve la vaste dépression ci-dessus mentionnée, laquelle est entièrement inondée à l'époque des hautes eaux; celles-ci, en se retirant, ont donné lieu à ces formations lacustres, précieux réservoirs pour la navigation pendant la saison sèche; de là aussi, grâce aux dépôts limoneux, la fertilité du pays, qui en lui-même n'est qu'un lambeau du Sahara.

A Korioumé, port de Tombouctou, ainsi que Kabara, le Niger incline davantage vers l'est, où se trouvent Rhergo et Bamba, points septentrionaux de son parcours. A Bouroum, par 17°45′ de latitude nord, il prend sa seconde grande direction, le sud-est, en continuant de longer les dunes sahariennes. Il arrive ainsi à Gao ou Gogo, autrefois capitale d'empire. Le fleuve, coulant dans une vallée souvent marécageuse, se divise en de nombreux petits bras. A l'île d'Ansongo, près de Bouré, commence une série de rapides et d'écueils formant à la navigation une véritable barrière de 900 kilomètres : barrière que Toutée et Hourst franchirent cependant, mais au prix d'efforts aussi pénibles que dangereux! Et pourtant jusqu'à Say le pays est beau, peuplé et bien cultivé. Signalons entre autres localités : Zinder ou Sinder, Malo et Garou, très rapprochées; Sansan-Aoussa, capitale d'un nouveau royaume; Say, diplomatiquement célèbre et compris actuellement dans la colonie du Dahomey. De Tombouctou à Say, le Niger ne reçoit aucun affluent sur sa rive gauche ou saharienne; en revanche, d'assez nombreuses rivières lui arrivent de la Boucle, entre autres le *Gorindé,* le *Yali* et le *Chirba.* Enfin, le grand fleuve, appelé « Kouara » dans son cours inférieur, quitte le Soudan français pour entrer dans la Nigérie anglaise.

Là, ayant recueilli la *Sokoto,* qui baigne le royaume et la ville de ce nom, il va former les effrayants rapides de Boussa, où périt, en 1805, le voyageur écossais Mungo Park. Bientôt le fleuve, libre d'obstacles, arrive à Badjibo, enclave et poste commercial français, où s'arrête la navigation maritime. A Lokodja, le Niger, qui a pris la direction sud, s'adjoint l'importante *Binoué,* venue par Yola du Cameroun allemand; après quoi, il débouche dans les baies guinéennes de Benin et de Biafra, par un immense delta dont les bouches navigables sont celles de Bonny, d'Akassa ou de Brass et de Benin.

Les autres cours d'eau remarquables de la colonie sénégalo-nigérienne sont : à l'ouest, le *Bakoï,* grossi du Baoulé, et le *Bafing,* qui se réunissent

à Bafoulabé pour former le Sénégal; au sud, deux tributaires du golfe de Guinée, ou du moins leur cours supérieur : le *Comoé*, qui sort des monts Mina et va traverser le pays de Kong; la *Volta*, ou mieux ses deux composantes : la *Volta blanche* ou orientale, qui draine le Yatenga et le Mossi; la *Volta noire* ou occidentale, en partie française, en partie servant de frontière avec la colonie anglaise de la Côte de l'Or.

Pour la région saharienne, on sait qu'elle n'a que des cours d'eau temporaires appelés *oueds*.

Climat. — Situé comme le Sénégal dans la zone tropicale du nord, le Soudan a le même climat chaud, partagé en deux saisons : la *saison sèche* ou l'hivernage, qui est celle des grandes chaleurs et dure de novembre à mai : c'est la plus saine; la *saison des pluies*, de juin à octobre, où l'eau du ciel tombe par averses accompagnées de terribles orages : les rivières débordent, et de vastes nappes lacustres recouvrent le pays, qui en est fertilisé et reverdit de toutes parts.

La batellerie profite également de cette surabondance de l'élément liquide. Le moyen Niger conserve du 1er août au 15 juin, soit durant dix mois et demi, un niveau convenable pour la navigation à vapeur, cela grâce à ses « deltas », qui ralentissent l'évolution de la crue, et aux nombreux lacs régionaux, qui constituent autant de réservoirs. Or la portion nigérienne ainsi navigable mesure 1 700 kilomètres depuis Koulikoro, en aval de Bammako, jusqu'aux rapides d'Ansongo. En amont de Bammako, le Niger est praticable à la moyenne batellerie une partie de l'année, et à la petite batellerie d'une façon constante depuis Kouroussa, soit sur environ 500 kilomètres.

Aspect général. — Au point de vue de la végétation, la zone mi-saharienne mi-soudanaise du nord, à saison de pluies faibles, ne produit guère que des steppes ou pâturages temporaires. Au sud se trouvent des pays plus fertilisables, mais qui ont été pour la plupart ruinés par les guerres. Il en résulte que certains endroits sont verdoyants et peuplés, tandis que d'autres ressemblent à des déserts, faute de travailleurs. Toutefois, on reconnaît facilement une diminution graduelle de la fertilité à mesure qu'on avance vers le nord. Il faut excepter la vallée du Niger occidental, qui est partout fertile; du reste, les bords des cours d'eau sont, en général, fort luxuriants en végétation naturelle ou en cultures. Le Mossi est, dans la Boucle, le pays qui paraît le plus verdoyant et le mieux cultivé.

Productions naturelles. — Les constatations géologiques encore peu nombreuses indiquent des gisements d'*or* dans l'Ouest et le Sud, du *cuivre* dans le Kaarta et le Moyen-Niger, de la *houille* dans le Mossi; le *fer* est très commun, ainsi que l'argile à briques et à poterie.

Les *essences forestières* sont à peu près les mêmes que celles du Bas-Sénégal. Nous citerons cependant le citronnier, aux fruits relativement

petits; le tamarinier, qui donne une boisson rafraîchissante; le cailcédrat, bois de construction et d'ébénisterie; le rônier, à tronc élancé et droit, qui se conserve indéfiniment dans l'eau et peut servir à construire des ponts; les *acacias gommiers* et les *lianes à caoutchouc*, qui sont appelés à alimenter un commerce important; enfin le précieux arbre à beurre ou *karité* (*Bassia Parkirii*), dont les fruits donnent une huile grasse constamment employée par les indigènes dans l'alimentation, l'éclairage et comme cosmétique pour la chevelure des femmes; de plus, cet arbre résineux fournirait de la véritable gutta-percha.

Les autres productions du sol, plus ou moins cultivées, sont principalement : le *coton*, qui, espère-t-on, sera satisfaisant par la culture rationnelle, qu'on lui applique déjà entre Ségou et Tombouctou; puis viennent les plantes tinctoriales, surtout l'indigotier; les plantes à tanin, les plantes fibreuses, telles que chanvre, jute, raphia; le *mil*, base de l'alimentation des naturels; l'*arachide*, qui donne de l'huile et, chose rare ici, de la paille fourragère; le *riz* aquatique, dont la culture se développe énormément, comme celle de l'arachide; le tabac; le manioc et la patate ou igname, sortes de fécules; le miel, très abondant et avidement utilisé, alors que la cire est délaissée; la *soie* des bombyx vivant sur les tamariniers et les jujubiers; enfin tous les légumes des jardins d'Europe, cultivables partout où il y a de l'eau. Une graminée appelée bourgou constitue des pâturages excellents dans les terrains inondés de la vallée nigérienne.

Les espèces d'*animaux sauvages* du Soudan sont les mêmes que celles du Sénégal. Les *animaux domestiques* sont nombreux surtout dans le Sahel, au nord-ouest, et dans les verdoyants bassins du haut Sénégal et du haut Niger, où les habitants sont pasteurs. Le *cheval* présente trois types, ceux du Sahel, du Macina et du Béloudougou : les Noirs ont la passion du cheval, qui est pour eux l'insigne de la richesse et du commandement. L'âne, le bœuf à bosse ou zébu et, au nord, le chameau sont très répandus comme animaux de bât; les bœufs de boucherie, les moutons et les chèvres sont également bien représentés. Chaque année, les Maures et les Peuls viennent de novembre à mai le long du Sénégal et du Niger faire paître leurs troupeaux, qu'ils ramènent dans le Sahel dès le début de l'hivernage. Le gibier d'eau et les perdrix, les pintades, pigeons, poules et canards pullulent.

Industrie. — Avec l'élevage, l'*agriculture* est le principal souci des indigènes. Depuis notre occupation, les étendues cultivées ont considérablement augmenté, par suite de la sécurité apportée aux populations, jadis sans cesse exposées aux razzias et aux guerres. Les travaux champêtres commencent après les premières pluies, vers la mi-juin. La terre est bêchée à une faible profondeur avec une sorte de piochon à manche court; puis les grains sont semés à la volée. Les récoltes se font de sep-

tembre à novembre; elles sont conservées dans de petits greniers cylindriques en paille, reposant sur des pierres, qui les mettent à l'abri des insectes, surtout des termites.

L'*industrie locale* proprement dite est rudimentaire; on trouve quelques ouvriers ayant une certaine habileté manuelle, mais qui, ne possédant pas d'outils perfectionnés, ne peuvent obtenir de bons résultats; ce sont des forgerons, des vanniers, des potiers, des tisserands; ces derniers teignent eux-mêmes les étoffes qu'ils fabriquent. Le tissage du coton est, du reste, la seule industrie un peu répandue : sur la place de chaque village, un certain nombre d'arbres soutiennent des métiers de grandes dimensions, que des hommes actionnent à l'aide de leurs pieds et de leurs mains. Le coton, préparé et filé au préalable par les femmes, sert à tisser des bandes de toile de dix centimètres environ de largeur. Avec ces étoffes, qui sont excessivement solides, on confectionne des boubous et des pagnes, vêtements indigènes; on fabrique aussi des couvertures en bourre de laine à deux faces, l'une noire, l'autre coloriée. Notons encore les exploitations aurifères, relativement importantes; elles se composent généralement de petits puits cylindriques, souvent reliés par des galeries souterraines; le minerai est traité par simple lavage. De même, le minerai de fer est traité primitivement dans des fourneaux munis de soufflets mus à la main.

L'*industrie européenne* n'est encore représentée que par quelques établissements officiels : fours à chaux, briqueteries, moulins à huiles, fabriques de glace et de viandes de conserves, scieries à vapeur, meuneries. Ces établissements et autres se multiplieront avec le temps et les colons, ceux-ci ne pouvant guère, sous un pareil climat, que diriger le travail des indigènes. Aussi bien l'activité industrielle devra-t-elle en général porter d'abord sur la production agricole et l'exploitation des mines.

Commerce. — Ainsi qu'il a été dit pour le Bas-Sénégal, la statistique officielle confond le commerce de cette colonie avec celui du Haut-Sénégal-et-Niger. En 1905, la valeur totale a été de 78 millions de francs, dont 53 millions pour les importations. Les *articles importés* sont d'abord les cotonnades teintes en bleu, dites « guinées », les mousselines, les toiles, les indiennes, le « shandora », de provenance française, anglaise et belge; puis le sel, si recherché des indigènes, qui préfèrent le sel en barre des Maures, parce qu'il se conserve mieux en vrac; ce sel vient des mines sahariennes de Taodéni, de Tichit et du Bilma. Les autres denrées alimentaires sont surtout les conserves, les vins et spiritueux, le sucre, envoyés généralement de France. Ajoutons les vêtements, les articles de bimbeloterie et de verroterie, de quincaillerie, de coutellerie et de chaudronnerie; les épices et les drogues, les armes et munitions, qui sont des produits anglais, allemands, américains, mais surtout français; enfin le tabac fourni par le Touat, la noix de kola importée de la Guinée, les moutons venus des frontières sahariennes.

Les *articles exportés* vers l'Europe sont surtout le caoutchouc et les arachides, l'or, la gomme, les plumes d'autruche et autres, les peaux et laines, la cire, l'ivoire, le beurre de karité. Vers le Sénégal sont dirigés les chevaux et les bestiaux, le mil et le maïs, les cuirs; enfin vers les contrées sahariennes ou barbaresques, la Guinée et le Soudan central, les divers produits du sol et de l'industrie indigène.

Le *commerce extérieur* de la colonie a cinq grandes voies principales : le fleuve Sénégal, diversement praticable, les routes du Sahel, celles du

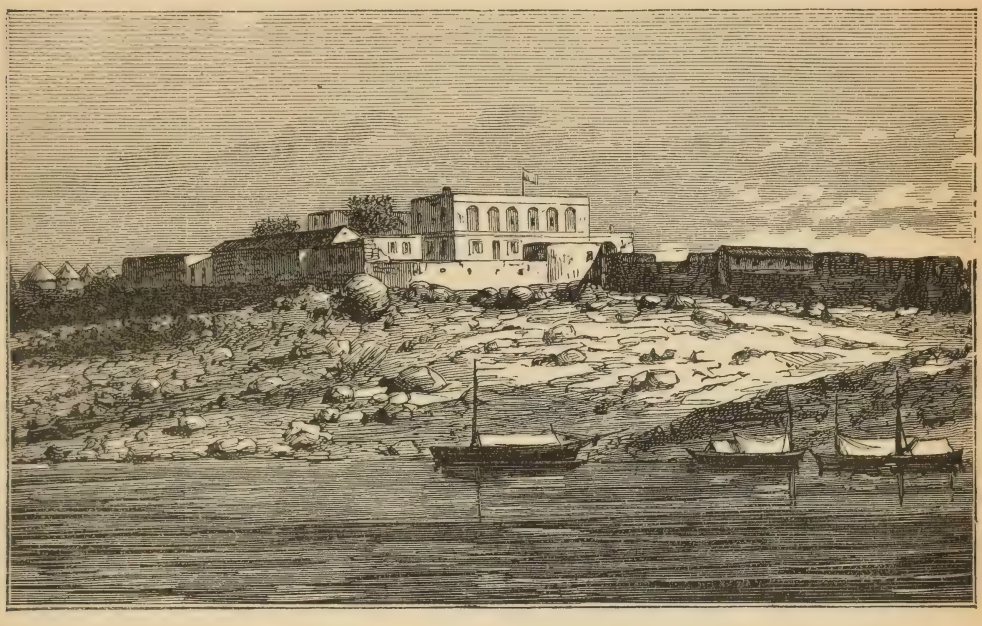

Le fort de Bakel, sur la rive gauche du Sénégal.

Sahara, notamment entre le Maroc et Tombouctou, les routes du Mossi et de la Guinée française. Il faut y ajouter, comme ayant une importance exceptionnelle pour le développement économique de la colonie, le chemin de fer qui réunit le haut Sénégal et le haut Niger, entre Kayes et Bammako; il atteint même déjà Koulikoro, sur ce dernier fleuve, qui forme par la navigation à vapeur une autre voie commerciale également précieuse.

La navigation sur le Niger. — Après l'étude précise et les travaux de balisage et de dérochement du fleuve, le principal résultat obtenu est l'organisation d'un service régulier de navigation entre Koulikoro et Tombouctou (900 kilomètres). C'est en janvier 1904 que fut décidée la création du service de navigation. Le fonctionnement en a commencé le 1er juillet 1905. Le service a transporté en une année 772 voyageurs, réalisant ainsi une recette de 50925 francs. Mais le transport des marchandises a donné lieu à de nombreuses réclamations. On comprend que

l'établissement d'un tarif de fret soulève bien des difficultés, que seule l'expérience permettra de vaincre. Jusqu'ici les transports de denrées ont été peu considérables. Ce résultat est dû, tant à l'insuffisance actuelle du matériel qu'à l'élévation des tarifs et à la mauvaise classification des marchandises.

Et pourtant le commerce prend, dans la région nigérienne, une extension que rien ne faisait prévoir. Le Soudan produit en abondance des grains, des peaux, des laines, du riz, des arachides, en attendant le coton et le karité.

Or, de l'élévation exagérée des tarifs, il est résulté que les grosses maisons de commerce se sont constitué une flottille de chalands, et non seulement elles transportent leurs propres marchandises, mais elles font une concurrence victorieuse au service de navigation. D'où, pour celui-ci, un déficit des recettes (82 688 francs) sur les dépenses (260 940 francs). Dans l'abaissement des tarifs, il faudrait appliquer à la houille le tarif réduit de faveur. L'importation du charbon doit être encouragée énergiquement, car la mission hydrographique a constaté que le Niger s'appauvrissait de jour en jour par le fait de la déforestation.

En attendant le reboisement, il faudrait au moins pouvoir protéger les arbres, en défendant absolument leur destruction.

Quant au *commerce intérieur*, il est très actif : la plupart des régions ne produisant pas les objets et les denrées indispensables à la vie des indigènes, les échanges sont permanents. A toute époque de l'année, les Dioulas parcourent les routes, dirigeant des convois qui approvisionnent les marchés locaux. Ces marchés sont très animés, car les Noirs, les Sarracolets surtout, ont les plus grandes aptitudes pour le commerce : astucieux, persuasifs, tenaces, ils aiment à marchander. Les marchés, avons-nous dit, sont des échanges; cependant il existe des monnaies : le cauri, cette coquille univalve des mers de l'Inde, et le gros d'or, du poids de 3,8 grammes. D'après ce qui précède, on connaît quelles sont les denrées figurant sur ces marchés : ajoutons seulement qu'il n'y est plus question de l'odieux trafic des esclaves.

Ethnographie. — La population de la colonie se partage entre les races blanche, rougeâtre et noire.

La race *blanche*, de beaucoup la moins nombreuse, comprend les *Touareg*, qui ont leur habitat et leurs terrains de parcours dans les zones semi-désertiques situées au nord et à l'est du moyen Niger.

D'origine berbère et musulmans, ils offrent bon nombre de types d'une beauté remarquable; mais leur aspect est sauvage et, d'autre part, leur cruauté et leur rapacité sont bien connues. Cependant un des derniers voyageurs, M. Th. Gautier, assure qu'ils gagnent à être vus de près, et pour lui il n'est pas douteux qu'ils se civiliseront à notre contact.

Les Tibous, ou mieux *Toubous*, dans le Tibesti, forment une population

très homogène, mais d'origine incertaine. Ils se distinguent par leur proverbiale agilité, ainsi que par leur extrême endurance de la faim, ce qui convient très bien dans un pays aussi pauvre que le Tibesti.

Les autres peuplades de couleur sont à peu près les mêmes que celles du Sénégal; néanmoins, en raison de leur nombre, nous ajouterons quelques détails ethnographiques à ceux déjà donnés.

La race *rougeâtre* ou cuivrée comprend les *Peuls*, appelés aussi Foulbés, Foulas, Fellas ou Fellatas, lesquels habitent la Boucle du Niger, en particulier le Macina et le Ségou. Leur berceau serait la Libye égyptienne, où l'on rencontre des individus qui portent leur nom, les Fellas, et qui ont avec eux une grande similitude de traits et de costumes. Sveltes, intelligents, leur religion est le mahométisme, dont ils ont été peut-être les plus grands propagateurs dans notre Soudan; de plus, leur langue, que l'on dit fort belle, y est la plus répandue. Les Peuls sont des pasteurs à peu près nomades, mais aussi de braves guerriers, car c'est en conquérants qu'ils sont venus de l'est. Cette race est la plus remarquable du Soudan.

Les *Toucouleurs* sont des métis de Peuls et ils habitent les mêmes contrées : guerriers courageux, diplomates fourbes et avisés, musulmans très fanatiques, ils ont causé de grands embarras à notre colonisation. Actuellement ils nous rendent déjà de grands services personnels et nous procurent chevaux, bestiaux, grains pour notre œuvre soudanaise.

La race *noire* ou nègre a son foyer principal dans le Soudan. On sait que, en plus de la couleur, le nègre se distingue encore par ses formes robustes, ses cheveux laineux, ses lèvres épaisses; moins intelligent et moins actif que les autres types de l'humanité, il est resté généralement sauvage, ignorant, superstitieux, adorateur des fétiches. Les nègres de la colonie sont très mélangés de blancs vers le Sahara, et ailleurs avec les autres gens de couleur, bruns ou cuivrés.

Les principales familles de noirs sont les *Mandingues* et les *Soninkés* ou Sarracolets. Ces derniers, que l'on trouve partout entre Kayes et Ségou, ont un instinct commercial très prononcé, qui semble les destiner à être nos agents coloniaux les plus actifs. Par leur travail et leur économie, beaucoup achètent deux ou trois ânes, des étoffes et une pacotille pour se faire « dioulas » ou marchands ambulants; ils se rendent chez les Maures, et de là aux marchés les plus reculés du Soudan. Ils professent l'islamisme, mais font peu de prosélytisme, surtout depuis que leur faux prophète Mahmadou-Lamine trouva la défaite et la mort dans son insurrection de 1886-1888.

Les Mandingues, qui couvrent les vastes bassins du haut Sénégal et du haut Niger, se divisent en *Mandingues* proprement dits, *Malinkés* et *Bambaras*. Fortement charpentés, mais généralement très laids, fétichistes et portés à l'ivrognerie, ils sont aussi aptes au négoce et à la guerre, mais

s'adonnent surtout à l'agriculture et à l'élevage, travaillent assez bien le fer et savent extraire l'or (du bassin de la Falémé), qu'ils mettent en lingots. On les dit plus que tous autres susceptibles de soumission et de perfection.

Divisions administratives. — Les indigènes sont généralement groupés en villages avec un chef élu; leurs villes ou grosses bourgades sont peu nombreuses et sans forte population, principalement à cause des guerres si fréquentes avant notre occupation. Ils formaient alors ou forment encore des souverainetés ou royaumes assez considérables; tels que ceux du Kaarta, capitale Nioro; du Macina, capitale Bandiagara; du Ségou, capitale Ségou-Sikoro; du Kénédougou, capitale Sikasso; du Mossi, capitale Ouagadougou, la plupart situés dans la Boucle du Niger.

Au point de vue de l'administration française, la *colonie* est divisée en *cercles*, ayant à leur tête des fonctionnaires civils. La forme administrative est celle du protectorat; les fonctionnaires ou résidents n'exercent qu'un contrôle sur les chefs indigènes en ce qui concerne l'organisation politique ou sociale, les juridictions pénale ou civile, etc.; seule la partie financière : perception globale des impôts, payement du personnel et des travaux, est directement assurée par des agents européens.

Le commandement du *territoire militaire* est exercé par un colonel qui réside à Niamey, près Say, sur le Niger oriental : ledit territoire est partagé en trois régions ayant pour chefs-lieux Niamey, Tombouctou, Zinder, et qui sont placées chacune sous la direction d'un officier supérieur.

Principales localités. — Les chefs-lieux de cercles sont des localités indigènes ayant chacune un fort et diverses constructions européennes, notamment pour l'administration et les transactions commerciales. Souvent à proximité se trouve un *village de liberté*, composé d'esclaves délivrés ou fugitifs, d'enfants abandonnés ou rachetés, etc., ainsi qu'on le dira ci-après.

Bammako, chef-lieu de la colonie du Niger, est bâti à un kilomètre du fleuve, au point d'arrivée du chemin de fer partant de Kayes. Dans un avenir prochain la ville redeviendra, et bien au delà ce qu'elle était jadis, un centre commercial. Cependant, à cause d'un barrage de rochers, la grande batellerie à vapeur ne commence qu'à 65 kilomètres en aval, à *Koulikoro*, où aboutit actuellement la voie ferrée; cette localité est donc aussi appelée à devenir importante. — *Nyamina*, ruinée par les guerres, redeviendra probablement une ville considérable et un port actif.

Ségou-Sikoro, ancienne capitale des États d'Ahmadou, se compose en réalité de plusieurs villes qui se suivent au bord du fleuve et compteraient 30 000 âmes : sur ce nombre, 10 000 appartiennent au chef-lieu, formé de maisons en terrasses et entouré d'une haute muraille. En aval se trouvent *Sansanding*, autre ville de 10 000 âmes; *Mopti*, centre de commerce important au confluent du Bani ou Mayel-Balevel : c'est le port de *Bandiagara*, capitale du Macina, pays d'élevage de chevaux, bœufs et moutons.

Djenné s'élève dans une sorte d'île formée par quelques-uns des innombrables marigots unissant le Bani au Niger. Centre d'immenses cultures de mil, riz, coton, manioc, indigo, dans une région très fertile et régulièrement inondée, cette ville de 6000 âmes est aussi un centre actif d'affaires; elle exporte surtout des grains vers Tombouctou, qu'elle surpasse par ses constructions, son industrie, sa civilisation.

Sikasso, sur un affluent du Bani, dans le Kénédougou, est une ville de

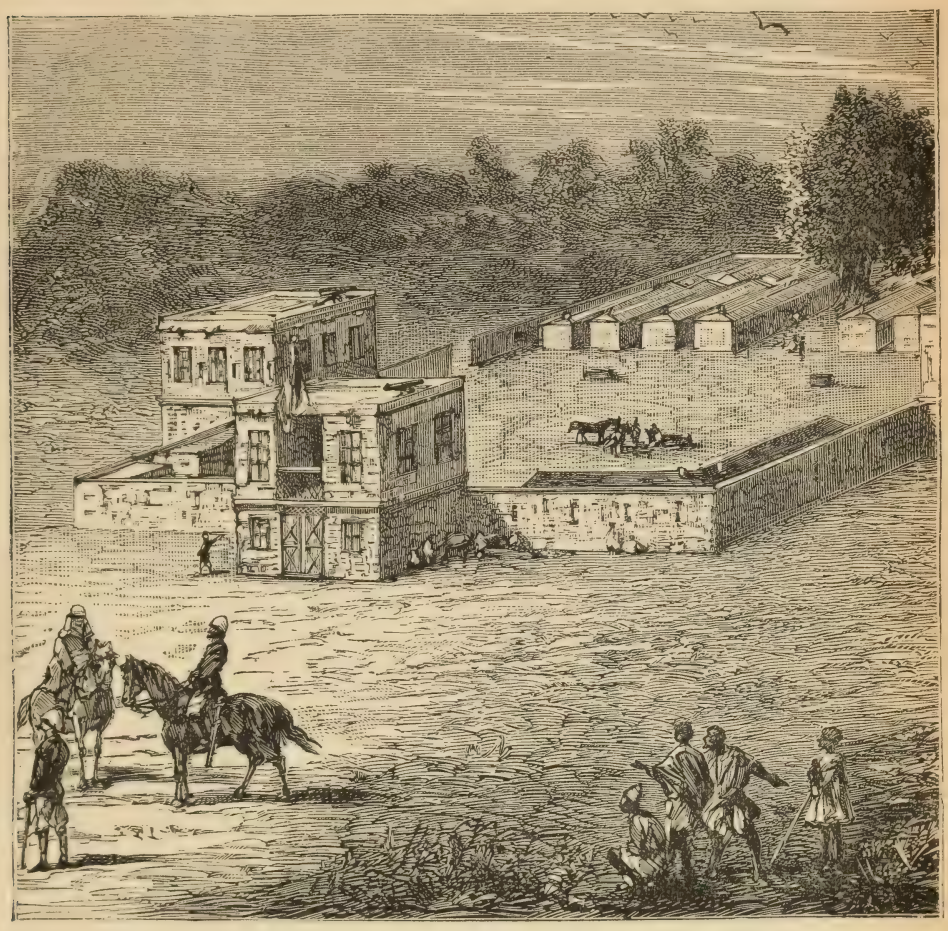

Le fort de Bammako, construit en 1883 par le colonel Borgnis-Desbordes.

12000 habitants, relativement bien bâtie et commerçante, défendue par deux *tatas* ou enceintes très solides. Elle comprend deux villages, dont l'un renferme le *dioumfouta* ou palais fortifié de feu notre ami Thiéba. Son frère et successeur Temba s'étant au contraire montré hostile envers nous, le colonel Audéoud s'empara de la place en 1898 après un sanglant assaut. — *Ouagadougou,* située entre les deux branches-mères de la Volta, est une localité de 5000 habitants, industrieuse et commerçante. Visitée successivement par Binger, Crozat, Monteil, elle fut occupée par nos soldats en

1896, malgré une vive résistance de l'armée du « naba » ou roi du Mossi. Devenue chef-lieu de cercle, cette ancienne capitale, rendez-vous de nombreuses caravanes, est considérée comme appelée à un grand avenir.

En dehors de la Boucle, la colonie renferme *Kita,* sur le plateau et la voie ferrée d'entre Sénégal et Niger, au croisement de roûtes de caravanes. C'est un chef-lieu de cercle, un camp retranché et un lieu d'échanges importants. — *Bafoulabé* est un autre chef-lieu de cercle qui se développe rapidement, grâce à la fertilité du pays et à son excellente position au point de contact du chemin de fer nigérien avec le Sénégal, lequel s'y forme par là réunion du Bafing et du Bakoï, larges chacun de 500 mètres. — En aval, *Médine,* fortifié en 1855 par Faidherbe, a soutenu glorieusement, deux ans après, un siège contre El-Hadj-Omar, souverain du Ségou. La fondation de Kayes a comprimé son essor. — En effet, *Kayes,* simple village de 300 indigènes en 1880, compte aujourd'hui plus de 12000 habitants. Il fut même pendant plusieurs années le chef-lieu du Soudan français. Sa prospérité continue à s'accroître, de par sa situation à l'origine de la navigation du Sénégal et de la voie ferrée qui aboutit au Niger. On y distingue la ville militaire, la ville commerçante, aux constructions européennes, et le village nègre, avec ses cabanes coniques dominées par le tata du chef. — *Nioro,* dans le Kaarta, riche en gommiers, est un chef-lieu de cercle depuis sa prise sur Ahmadou par le colonel Archinard en 1891.

Dans le Territoire militaire du Niger, signalons d'abord, sur le moyen fleuve, les villes de *Tombouctou* (voir page 191), *Gogo* ou Gao-Gao, ancienne capitale, fort déchue, de l'empire des Songhaïs; *Zinder,* que l'on écrit « Sinder » pour ne pas la confondre avec son homonyme ci-après; *Garou* et *Malo,* très rapprochées; *Sansan-Aoussa,* résidence d'un sultan; *Niamey,* siège d'un commandement militaire, ainsi que *Zinder,* importante place fortifiée et commerçante, située à l'est sur la route du Tchad. — *Barroua,* tout près de ce lac, n'est au contraire qu'une misérable bourgade, mais qui marque presque l'extrémité de la ligne Niger-Tchad, séparant notre possession de la Nigérie anglaise.

Au nord de Tombouctou, *Araouan,* bâti en pleine dune, est un village ayant de nombreux puits; d'où l'obligation d'y stationner pour les caravanes qui se rendent dans l'antique métropole du désert. — A l'est, *Agadès* est une ville de 15 à 20 milliers d'habitants, la principale de la grande et montagneuse oasis d'Aïr ou Asben.

Garou est le chef-lieu du Bilma, partie méridionale de l'oasis du Kaouâr; le Bilma est riche en sel, ce qui lui donne une grande importance.

Quant au Tibesti, pays montagneux, peu fertile et très peu habité, il ne contient aucune localité considérable, au dire de Nachtigal, qui l'a parcouru en 1870.

L'esclavage et les villages de liberté. — Jusqu'à notre époque, l'Afrique centrale est restée la terre de l'esclavage, de la traite et de l'anthropophagie, plaies hideuses qui disparaissent devant les lois européennes, poursuivant et punissant sévèrement leurs auteurs. Partout où s'exerce notre protectorat, il n'y a donc plus notamment ces ventes de « marchandise humaine », comme il s'en faisait dans les marchés publics; surtout il n'y a plus la chasse à l'homme organisée par bandes armées, de même que ces guerres si fréquentes entraînant chez les vaincus des razzias de toute espèce. Mais il existe d'autres sortes d'esclavages, plus voilés, moins barbares si l'on veut. Un indigène, par exemple, est obligé d'emprunter: il laissera en gage un de ses enfants jusqu'au remboursement de la somme prêtée, et, s'il est insolvable, l' « engagé » restera le captif véritable du prêteur. Dès lors, avec la corruption des mœurs, généralement plus grande même chez les musulmans que chez les fétichistes, l'enfant acceptera, si c'est le cas, la religion de Mahomet, ce qui l'éloignera davantage de la France et de notre sainte religion. Au Soudan, la famine règne assez souvent ici ou là; les nègres, pour se procurer la nourriture, en arriveront à vendre leurs enfants et leurs femmes, qui deviennent les esclaves de l'acheteur, en attendant que celui-ci les ait écoulés sur des territoires où l'influence européenne n'est pas encore établie.

Heureusement nos officiers ont souvent la bonne fortune d'arrêter ces funèbres convois. Les esclaves ainsi libérés, de même que les fugitifs, sont recueillis dans les *villages de liberté*, créés à proximité de nos postes par le gouvernement colonial. Au bout de quelque temps, pendant lequel on les a un peu éduqués, ils peuvent à leur gré prendre la clef des champs; car ils sont, de par l'autorité française, déclarés libres vis-à-vis de leurs anciens possesseurs.

En 1902, la Société antiesclavagiste de France, à son tour, a définitivement adopté ce système, et trois ans après, grâce aux dons envoyés par elle, nos missionnaires comptaient vingt-cinq de ces villages dans l'Afrique occidentale, notamment à Kita, sur le plateau interfluvial, aux environs de Ségou, sur le Niger, et au Mossi. Ces derniers villages sont dirigés par les Pères Blancs, qui évangélisent le Soudan, où ils sont aidés, auprès des malades et des enfants, par les Sœurs Blanches de Notre-Dame d'Afrique : ces deux congrégations ont été, comme on sait, fondées par le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger.

Dans leurs « villages de liberté », les missionnaires recueillent, en outre des esclaves achetés par eux, les captifs libérés qui leur sont confiés par les autorités, des fugitifs en quête d'un asile, des vieillards, des malingres et des malades rejetés par leurs maîtres ou leurs parents, des enfants qu'ils instruisent dans leurs écoles.

Là, les noirs libérés font l'apprentissage de la liberté, dont ils connaissent si peu le prix que beaucoup persisteraient à retourner à leur

ancien état, si misérable pourtant. De plus, ils y trouvent un champ à cultiver et des outils agricoles, ou quelque métier à exercer, et, en s'occupant ainsi, deviennent leurs propres maîtres. Ils comprennent peu à peu la dignité et la nécessité du travail, qu'ils regardaient comme l'apanage des seuls esclaves; progressivement ils arrivent à y prendre goût, d'autant plus que le bénéfice est pour eux; enfin ils apprennent pratiquement ce qu'est la famille, car de jeunes ménages se forment constamment au village : tout cela grâce à l'influence moralisatrice de la vraie religion, qui apprend aux noirs comme aux blancs à vivre dans la paix et à obtenir le bonheur éternel, mérités par le divin Rédempteur à tout homme de bonne volonté. Honneur donc aux missionnaires! Ce sont d'admirables apôtres, qui certes méritent à tous égards le beau titre de « pionniers de la civilisation ».

Civilisation et colonisation.— De fait, pour civiliser les indigènes des colonies, — qu'ils soient rouges, jaunes ou noirs, — il faut d'abord, condition *sine quâ non*, leur vouloir du bien et le leur prouver par une charité patiente, accompagnée d'une conduite qui soit un exemple profitable à tous : qualités que sont loin d'avoir, hélas! trop de petits-maîtres sans foi ni loi, par qui la civilisation est généralement représentée dans les colonies; dès lors rien d'étonnant si les nègres leurs pupilles ne font que peu de progrès. Et cependant, pour bien coloniser, il faut civiliser.

« Aussi, dirons-nous avec le commandant Benito Sylvain (Conférence aux sociétaires antiesclavagistes de France), la prospérité durable des colonies ne peut s'étayer que sur un régime pacifique, largement équitable et humain, où l'indigène soit considéré, non plus comme un succédané du « serf taillable et corvéable à merci », mais comme l'auxiliaire indispensable qu'il est en réalité pour le colon. De cette combinaison harmonique de deux forces complémentaires, dont l'antagonisme ne se conçoit à aucun point de vue, résultera la transformation graduelle du monde colonial pour le plus grand bien de l'humanité en général et de chaque métropole en particulier. Pénétré de la grandeur de son rôle de civilisateur, le colon vraiment digne dirigera l'évolution de l'indigène, au lieu de la contrecarrer; comme le Christ à son disciple, il lui dira : « Ami, montez plus haut! » L'indigène, de son côté, heureux et fier de fournir un effort dont il percevra clairement le but et le profit, se dévouera corps et âme à son bienfaiteur en s'employant avec ardeur à la tâche qui lui est dévolue.

« Lorsque les malheureux Africains, si injustement traités en parias, seront en mesure d'accroître à leur tour l'avoir commun de l'humanité; lorsque l'immense continent noir sera définitivement entré dans une ère de progrès matériel et moral, dont l'Europe bénéficiera nécessairement dans la plus large mesure, on se souviendra peut-être de nos efforts et de nos luttes, et l'on rendra hommage, non pas à nous-mêmes, mais aux sublimes principes de vérité, de justice et de fraternité chrétienne, dont nous aurons été les humbles mais très fervents propagateurs. »

V. — SUITE DES OPÉRATIONS AU SOUDAN

I. — **Le docteur Crozat dans le Mossi.** — Le docteur Crozat, chargé principalement de nouer des relations amicales avec le souverain du Mossi, quitta Sikasso, résidence du roi Thiéba, le 1er août 1890. Six semaines plus tard il entrait à Ouagadougou, capitale du *nabaouho*, le « roi des rois » du Mossi.

Le 19 septembre, dans une très courte audience, il remit des présents à ce prince, mais ne put lui parler d'affaires. Les marabouts, d'accord avec les féticheurs, travaillaient l'esprit du roi.

Une seconde audience fut aussi brève : le roi était couvert de *gris-gris* et d'amulettes, et un féticheur, placé tout près de l'envoyé, ne cessait d'en agiter. Le 29 septembre eut lieu l'audience de congé, et le jour même un émissaire du roi vint dire au docteur : « Le naba déclare faire alliance et amitié avec les Français. Ta venue à Ouagadougou lui a fait plaisir ; avec plaisir également il verra d'autres Français venir ici, à condition qu'ils ne soient pas trop nombreux. De même le naba enverra des gens du Mossi dans vos possessions. Surtout n'oublie pas que le naba aime beaucoup l'argent. » Ce fut sous cette forme un peu sommaire, mais parfaitement valable au point de vue du droit européen en Afrique, que fut conclu le traité d'amitié, d'alliance et de commerce entre la République française et le « roi des rois » du Mossi.

II. — **Le capitaine Binger dans le pays de Kong.** — De tous les voyages accomplis en Afrique par nos compatriotes, aucun n'a eu plus d'importance pour l'étendue des pays neufs parcourus, et surtout pour ses conséquences politiques, que celui du capitaine de marine Binger.

Ce brillant officier est né à Strasbourg, et il avait à peine trente-cinq ans lors de sa grande exploration, qui dénote en lui une intelligence d'élite et un caractère d'une merveilleuse énergie.

Il était officier d'ordonnance du général Faidherbe, lorsque celui-ci le chargea d'une mission dans le bassin du haut Niger. « C'est, dit-il, l'appui et la bienveillance du général Faidherbe qui m'ont permis de mener à bien les travaux que l'on m'a confiés, et je suis heureux de rendre ici cet hommage à la mémoire du glorieux patriote. »

Avant Binger l'immense région comprise entre les branches ascendantes et transcendantes du Niger n'avait encore été visitée que par deux voyageurs : un Français, René Caillié, en 1827 ; un Allemand, le docteur Henri Barth, en 1854.

La caravane du capitaine Binger se composait de neuf nègres, dont huit qu'il avait achetés étant esclaves, et qu'il s'était empressé d'affranchir le jour même en se les attachant comme domestiques, et de dix-huit ânes

servant à porter 900 kilogrammes des marchandises les plus hétéroclites. Tout son armement se composait de deux fusils Gras, de quelques fusils de chasse et de quatre pistolets à pierre.

Parti de Bammako en juin 1887, le capitaine dut rebrousser chemin une première fois à cause de l'hostilité de plusieurs chefs ennemis du roi Samory, qui assiégeait la ville de Sikasso, capitale des États du roi Thiéba, autre prince puissant.

Le capitaine Binger nous trace un tableau émouvant des horreurs de ces guerres, que se livrent continuellement ces petits potentats africains. La guerre et la famine avaient changé toute cette région en un véritable « charnier », selon l'énergique expression du capitaine; partout des cadavres et des moribonds : les rives des fleuves, cours d'eau généralement aussi larges, sinon davantage, que la Seine à Paris, en étaient encombrées.

Après de longues semaines écoulées auprès de Samory, Binger put poursuivre son voyage ; mais à Tengréla il fut encore une fois obligé de rebrousser chemin, sous peine d'être assassiné. Le bruit de sa mort, colporté par les noirs, courut même au Sénégal.

Binger prit la direction du sud-est et, en janvier 1888, arrivait sans incidents à Niélé, où il tomba malade d'une hématurie bilieuse, causée par les tracas et les ennuis de longs mois de pourparlers et de déceptions. Le chef de Niélé l'accueillit à merveille, et ce fut grâce à lui qu'il put pénétrer dans ce mystérieux pays de Kong, où jamais Européen n'était allé, et qu'il tenait à visiter.

La ville et le pays de Kong. — « La chaîne des montagnes de Kong, telle qu'elle s'étale sur les cartes, dit Binger, n'a jamais existé que dans l'imagination de quelques voyageurs mal renseignés. Sabana me montra bientôt, à un kilomètre dans le sud, une ligne de bombax et de dattiers épars, dans les éclaircies desquels j'aperçus les minarets de quelques mosquées et le sommet de quelques toits plats : c'était Kong.

« Un an, jour pour jour, après mon départ de Bordeaux, le 20 février 1888, je fis mon entrée dans la ville, monté sur un modeste bœuf porteur, au milieu d'une population qui paraissait n'être ni bienveillante ni hostile, mais avide de voir un Européen. Les toits, les rues, les arbres, les carrefours étaient pleins de gens qui se battaient pour se trouver sur mon passage. Ce n'est que grâce à une douzaine de vigoureux gaillards, esclaves du chef du village, armés de fouets et rossant tous ceux qui encombraient les ruelles trop étroites par lesquelles je devais passer, que je parvins à gagner une petite place où l'on fit arrêter mon convoi.

« Sous deux grands arbres de la place du marché étaient assis sur des chaises, à droite, le roi Caramokho-Oulé et ses amis ; à gauche, Diarawary, le chef de la ville, entouré de ses créatures. Cette réception revêtait le caractère grandiose auquel se prêtent si bien et le costume oriental et les faces noires à barbes blanches ; c'était une véritable réunion de patriarches.

« Le lendemain, je fus invité par le roi et les notables (tous musulmans lettrés) *à expliquer en public* les motifs qui m'avaient amené à Kong.

« Depuis fort longtemps, leur dis-je, les Français connaissent de nom

Le capitaine Binger. — Son entrée a Kong (Soudan).

« la ville de Kong; nous savons aussi que les habitants sont paisibles, « actifs et commerçants, et que ce sont eux qui drainent dans toute la « boucle du Niger les produits européens. Ce sont vos qualités qui ont « décidé mon gouvernement à vous envoyer quelqu'un afin de lier des « relations plus étroites avec vous... »

« Diarawary, le chef de la ville, répondit : « Tu peux considérer Kong « comme la ville de ton père, et tu y resteras tant que tu voudras ; quand « tu voudras nous quitter, je te ferai remettre un sauf-conduit qui te « permettra de circuler partout avec notre recommandation. »

« Cependant j'avoue que je n'ai ressenti, en voyant Kong, que j'étais le premier à visiter, aucune de ces émotions qu'avaient éprouvées certains voyageurs en apercevant le Niger ou Tombouctou.

« *Kong* ou *Pon* était bien ce que je me représentais : une grande ville ouverte, à constructions en pisé, à toits plats. Elle est irrégulièrement bâtie ; ses ruelles étroites et tortueuses rayonnent autour d'une grande place de 200 mètres de côté, servant de marché. La ville, dont la population est de 12 000 à 15 000 habitants, tous musulmans, comprend cinq grandes mosquées à minarets et plusieurs autres de plus petite dimension.

« Ces musulmans estiment qu'il y a trois religions qu'ils appellent *chemins :* le chemin de Moïse, celui de Jésus et celui de Mahomet...

« Au lieu de porter le costume sommaire des nègres des pays voisins, les indigènes de Kong sont vêtus d'une façon très complète : turban, burnous, larges culottes, babouches. L'industrie et le commerce sont très florissants. On fabrique à Kong des étoffes d'un dessin merveilleux, exportées jusqu'à Tombouctou ; on y compte cent cinquante puits à teinture constamment en activité. La monnaie courante, ce sont les *cauris*, coquillages univalves dont il faut une quantité fantastique pour faire une somme de vingt francs. »

Après un long séjour à Kong, Binger explora une grande partie du bassin supérieur de la Volta, et, en juillet 1888, pénétra dans le Mossi, région encore inconnue. Il redescendit à Salaga, au sud, revint à l'ouest, vers le pays de Kong, où un employé de comptoir de Grand-Bassam, Treich-Laplène, était venu au-devant de lui. Ils mirent plusieurs mois à atteindre la côte. Chemin faisant, Binger signa des traités d'alliance avec deux chefs puissants, ceux de Dakhara et de Groumania.

Bref, pendant ce voyage de vingt-huit mois, le capitaine Binger avait parcouru 4 000 kilomètres, relevé plus de 50 000 kilomètres par les renseignements obtenus, révélé à la science géographique plus de 70 peuples différents.

Quant aux résultats au point de vue commercial, ils sont considérables. Binger dit que nos colonies prospèreraient aisément si on ne les noyait pas de fonctionnaires. Il ajoute que les bases d'un empire soudanien français sont jetées, et que plus tard peut-être nos enfants nous seront reconnaissants de leur avoir légué un aussi beau patrimoine.

III. — **Voyage du capitaine Monteil, du Sénégal au Tchad et à Tripoli.** — La traversée de l'Afrique par le capitaine Monteil peut compter parmi les plus considérables du siècle dernier, bien que les pays visités par lui fussent déjà généralement connus. En vingt-six mois, du

9 octobre 1890 au 10 décembre 1892, il parcourut plus de 6 000 kilomètres de chemin à travers le Soudan et le Sahara.

Cet intrépide voyageur avait pour mission officielle la reconnaissance des pays conquis dans la boucle du Niger et de la ligne encore indécise qui, de Say, sur le Niger, à Barroua, sur le Tchad, devait pour le moment limiter cette action mal déterminée encore qu'on venait d'appeler une zone d'influence. En outre, Monteil reçut les instructions nécessaires

Le commandant Monteil.

pour conclure des traités, au moins commerciaux, et pour se renseigner sur la valeur des pays traversés au point de vue de leurs productions.

Voici quelques extraits du récit de ce magnifique voyage accompli à travers toute l'Afrique septentrionale par le hardi explorateur.

« C'est le 9 octobre 1890 que nous avons quitté Saint-Louis du Sénégal, mon compagnon Badaire et moi. Le 20 décembre, nous étions à Ségu-Sikoro, à la limite de notre occupation effective dans le Soudan.

« Le 21 avril 1891, je parvins dans le Mossi à Wagadugu, point extrême atteint par Binger et Crozat. C'est à partir de ce moment que mon voyage acquiert une véritable importance. Jusque-là je n'étais guère sorti de notre champ d'action soudanais.

« A **Wagadugu**, l'accueil fut assez froid. Sans m'inquiéter des objections, je repartis vers Djemmare ou Dori, capitale du Liptako, pays alors

ravagé par la guerre civile. C'est sur ce chemin que mon convoi fut désorganisé par cette terrible peste bovine qui a fait des ravages incalculables dans toute l'Afrique centrale.

« Contrairement à mon attente, j'ai reçu à Dori un accueil presque triomphal. J'y ai conclu un traité. Après avoir traversé une région déserte de 70 kilomètres, nous pénétrons dans le Yagha. Je fus retenu 45 jours dans la capitale, Lebba, dont j'ai gardé encore plus mauvais souvenir que Barth. J'ai été là près de mourir et j'ai subi le dernier degré de la misère. Cependant j'ai encore fait signer un traité.

« Enfin, le 19 juillet, nous quittons Lebba, accompagnés des vœux de la population, meilleure pour nous que ses princes. Nous traversâmes le Torrodi et sa capitale, Madiango, pour arriver à Uro-Gueladjio, ville de 3 000 habitants où règne Ibrahima, suzerain de tous les petits rois voisins. Ce puissant potentat, contre l'avis de ses conseillers, me fit l'accueil le plus bienveillant. Le 12 août je signai avec lui un traité qui a une importance particulière, et le 18 nous reprenions notre voyage.

Arrivée à Say, le 19 août. « En raison des chaudes recommandations d'Ibrahima, même accueil du roi, signature du même traité. A partir de ce point, ainsi définitivement acquis à la France, j'avais pour règle d'étudier autant que possible la délimitation équitable qui devait être la conséquence de la convention anglo-française. Nous nous dirigeâmes à travers une région qui m'avait été signalée comme dangereuse, qui le fut en effet à l'extrême. Nous traversâmes le Djerma, l'Arewa, le Kabbi.

« Le 18 octobre, nous arrivons à Sokoto et en décembre à Kano, le plus grand marché de la région. Le 3 mars 1892, nous pénétrions au Bornu. J'ai eu à vaincre dès ce moment peut-être les plus grandes difficultés de mon voyage. Tout un parti, à Kuka, voulait qu'on m'éloignât et obtenait en tout cas qu'on m'imposât des délais, la force d'inertie.

« Cependant, quand je fus arrivé dans cette capitale, le cheick Achem me fit bon accueil, me disant de me considérer au Bornu comme chez moi. Je lui remis une lettre qui m'accréditait auprès de lui de la part du *roi* Carnot, — on n'aurait pas compris un autre terme, — et du *vizir* Étienne, avec un exemplaire des *Mille et une Nuits* en arabe, objet ardemment désiré par le cheick.

« Le 15 août, je pus enfin partir, profitant d'une maigre caravane. Le 22, nous parvenions à *Barua*, repère de la limite actuelle de la zone d'influence française. A partir de ce moment la route a été effroyablement pénible. Il nous a fallu faire des marches forcées incessantes pour atteindre d'abord les oasis de Bilma et de Kauar, puis Mourzouk, capitale du Fezzan. Je suis arrivé à *Tripoli* le 18 décembre 1892. Dix jours après j'étais à Paris. »

VI. — CONQUÊTE DE TOMBOUCTOU

Tombouctou est, comme chacun sait, la ville la plus renommée du centre de l'Afrique du nord-ouest. Situé à 15 kilomètres de la rive septentrionale du Niger, au point où ce grand fleuve tourne sa convexité vers le nord, cette ville de 10 000 âmes environ s'élève sur la limite des déserts du Sahara et des plateaux ou plaines plus fertiles du Soudan. Elle est au carrefour des routes de caravanes qui se dirigent au nord vers le

Vue de Tombouctou.

Maroc, l'Algérie, la Tunisie et Tripoli, tandis que la voie fluviale du Niger la met en relation avec le Sénégal à l'ouest, le Soudan central à l'est, et la Guinée au sud. De là son importance commerciale, politique et religieuse, qui fut considérable autrefois, et qui lui reviendra, suivant la prévision du voyageur Lenz (1879), lorsqu'une des puissances européennes y aura ramené la sécurité des transactions. »

Fondée vers le XIIe siècle, Tombouctou passa successivement sous la domination des États voisins arabe, mandingue, toucouleur et même sous celle du Maroc, qui la considérait naguère encore comme lui appartenant. Peu de voyageurs européens y sont parvenus, car l'intolérance de l'esprit musulman en défendit jusqu'ici les abords aux chrétiens. En 1824, la Société de Géographie de Paris promit un prix de 10 000 francs à celui qui y parviendrait et en donnerait une bonne description. Le major anglais *Laing* y arriva par la voie de Tripoli en 1826 ; mais il fut mas-

sacré à sa sortie de la ville, et ses papiers furent perdus. En 1828, le Français *René Caillié* y accéda par le Sénégal, avec une caravane et sous le costume musulman. Il y séjourna quatorze jours et put revenir par le Maroc. En 1853, le docteur allemand *Barth*, et en 1879, le voyageur autrichien *Lenz*, y arrivèrent également et nous en donnèrent d'exactes descriptions. En dernier lieu, deux marins français, les commandants *Caron* (1887) et *Jaime* (1890), amenèrent leurs canonnières dans les eaux de Kabara et de Koriumé, les deux ports de Tombouctou, sans pouvoir entrer dans la ville. Cet avantage était réservé à l'une des compagnies du colonel Bonnier, celle que commandait le lieutenant de vaisseau Boiteux, le premier officier français qui pénétra l'épée à la main dans la cité mystérieuse. Du reste, cette entrée fut plutôt une *surprise* qu'une prise militaire ; c'était un heureux coup de main favorisé par l'état d'anarchie qui régnait dans la ville, où la *djemaa* luttait contre l'ingérence des Touareg du désert.

Voici comment l'enseigne de vaisseau Aube raconte les incidents de la prise de Kabara, suivie de l'occupation de Tombouctou.

Prise de Kabara et de Tombouctou. — « Le 10 décembre 1893, nous étions arrivés à Kabara. Tandis, hélas ! que je restais à bord à deux kilomètres du village, le commandant (lieutenant Boiteux) avec dix hommes, — vous entendez : *dix hommes*, — se dirigeait vers ledit village. En approchant, il était reçu à coups de fusil ; chaque coup me frappait au cœur, me voyant inutile.

« Heureusement qu'à un moment donné j'aperçus des cavaliers touareg, arrivant au galop. A tout hasard je fis tirer les canons, et je pus, en envoyant à cette distance quelques obus, contribuer à la retraite de l'ennemi. Mon rôle, vous le voyez, a été peu brillant ; mais j'ai fait ce que je pouvais, le devoir m'empêchant de faire autre chose.

« Kabara était pris par ce brillant coup de main. Donc tout l'honneur revient au commandant, qui a soutenu pendant une heure le feu de 100 à 150 combattants avec une poignée d'hommes. Vous pensez si j'attendais son retour avec impatience, et quelle joie fut la mienne quand, après deux mortelles heures d'attente, je le vis rentrer, n'ayant qu'un homme blessé au bras !

« Deux jours après, nous sommes partis pour Tombouctou, où l'on ne peut accéder par eau. J'étais au premier rang cette fois ; mais MM. les Touareg, étonnés (dans le vieux sens du mot : frappés de stupeur) du joli coup de Kabara, avaient filé, et nous sommes entrés dans la cité mystérieuse, n'ayant eu à tirer que quelques coups de canon sur des groupes de cavaliers fuyant dans le lointain sans essayer la plus légère résistance, les triples niais !

« Depuis lors, gardant Tombouctou contre un retour offensif, le commandant m'a envoyé dans les pays environnants pour recevoir les sou-

missions des chefs de village, ce que j'ai fait dans le chaland, m'arrêtant deçà, delà, pour palabrer avec les indigènes.

« Dans cette excursion, une seule aventure : une attaque, par une troupe de cavaliers, reçue comme il convenait. Pauvres diables ! Il y en a eu deux de tués ; les autres en fuite.

« C'est là la civilisation que nous apportons avec nous ! Qu'elle s'impose, c'est mon vœu ; mais toute ma sympathie va aux Touareg, à ces fiers cavaliers qui tiennent sous leurs pieds tous ces nègres pusillanimes, et qui au

Le colonel Bonnier.

nombre de trois, — pas un de plus, — dictent leurs volontés à des villages ayant parfois plus de mille habitants ! Pillards, disons-nous. Oui, pillards ; mais la lâcheté des Soudanais n'est-elle pas pour eux une sorte d'encouragement et d'excitation ?

« Rions, pour finir gaiement. Dans ce même village, les Touareg avaient laissé un cheval. Ne pouvant l'emmener, ne voulant pas le laisser, je rassemblai mon infanterie (sept hommes), composée de quelques matelots noirs et de mes domestiques (nous faisons flèche de tout bois), et je leur dis : « Il faut tuer ce cheval. » La pauvre bête était à quarante mètres à peine. Pan ! le cheval lève la tête et nous regarde. Pan ! il se met à brouter. Pan ! il va boire... C'était tout à fait risible. Nous y serions encore si, désireux de ne point brûler nos cartouches inutilement, je n'avais pris un fusil et n'avais étendu cette cible complaisante, le corps

traversé en long d'une balle. Vous voyez que mon infanterie est brillante et que je puis, en un combat, rééditer la scène d'opéra où il n'y a ni morts ni blessés. Heureusement que mon chaland porte un canon, et que j'ai bon œil... avec mon lorgnon. »

« C'est long tout ça,... mais je recommencerai. » (Léon Aube.)

Quelques jours après, cet officier, fils de l'amiral Aube, était tué hors de la ville par les Touareg, et le colonel Bonnier lui-même subit un pareil sort dans une reconnaissance.

Massacre de la colonne Bonnier. — Le capitaine Philippe, commandant le poste de Tombouctou, écrit : « La colonne du colonel Bonnier arriva ici le 10 janvier (1894). Une fraction de la colonne est partie en reconnaissance vers un campement de Touareg, le 12 au matin, sous le commandement du colonel, avec le commandant Hugueny, tout l'état-major, la 5e compagnie et un peloton de la 11e. La colonne a été surprise, endormie, au campement de Dougoï, à deux heures au nord de Goundam, lequel est situé au sud-ouest de Tombouctou, à environ 50 kilomètres en amont de cette ville, sur un marigot communiquant avec le Niger.

« Des Touareg, montés et suivis de fantassins armés de lances et de couteaux, sont entrés par plusieurs côtés, culbutant la ligne des faisceaux en avant des tirailleurs, qui ne purent prendre leurs fusils.

« Le capitaine Nigotte, blessé à la tête, a pu s'échapper et rejoindre un peloton laissé à plusieurs kilomètres en arrière, gardant les troupeaux de prise sous le commandement du sous-lieutenant Sarda. Il est entré ici le 17, rapportant la nouvelle, et ramenant un peloton composé d'hommes des 5e et 11e compagnies. Neuf officiers et deux sergents européens ont disparu, ainsi qu'un interprète, un sergent, six caporaux et soixante et un tirailleurs indigènes. »

Bientôt le colonel Joffre arrivait à Tombouctou, qu'il se hâta de mettre en état de défense.

Aujourd'hui les couleurs françaises flottent fièrement au sommet des plus hautes tours de la métropole du *désert*. En 1904, celui-ci a vu s'opérer au nord-est de la cité la jonction de deux expéditions françaises : celle du commandant Laperrine, partie de l'Algérie, et celle du capitaine Théveniaut, venue du Sénégal. Alors déjà la croix du Rédempteur du monde avait pénétré à son tour dans cette ville musulmane, grâce aux Pères Blancs, qui, sous la direction du R. P. Hacquard, trouvèrent les circonstances favorables pour y apporter l'Évangile du Christ.

Descente du Niger par le lieutenant Hourst. — De 1894 à 1896, diverses expéditions françaises parties de Carnotville, au nord du Dahomey, sous les ordres des officiers Decœur, Toutée, Baud, Ballot, avaient reconnu l'interland jusqu'au Niger, de Badjibo à Say.

Mais, pendant ce temps, les Allemands partis du Togo et les Anglais

de la Compagnie du Niger faisaient à peu près les mêmes reconnaissances; tous signaient des traités avec les chefs indigènes. L'embarras est donc de bien établir la priorité et la valeur de ces traités, que les chefs cupides ne dédaignent pas de conclure à la légère successivement avec les représentants des diverses puissances.

Enfin l'acte principal de cette course au clocher, et celui qui assure le mieux à la France la possession du bassin du Niger, au moins jusqu'à mi-chemin de Say à Badjibo, c'est la glorieuse descente du fleuve par le lieutenant de marine Hourst, à l'aide de trois chaloupes canonnières.

Lieutenant de vaisseau Hourst, explorateur du Niger.

Préparée en 1893, la mission Hourst fut suspendue par les événements de 1894, et c'est au mois d'août 1895 seulement que la reprise en fut décidée. Son chef, le lieutenant de vaisseau Hourst, est un Soudanais déjà connu par ses études hydrographiques dans le Tankisso et le haut Niger. Les quatre collaborateurs dont il a su s'entourer lui ont rendu les plus grands services : l'enseigne de vaisseau Baudry, le lieutenant Bluzet, le docteur médecin Taburet, enfin le R. P. Hacquard, des Pères Blancs de Tombouctou, très versé dans la connaissance des choses et des langues africaines.

Toute la mission était réunie le 10 novembre à Koulikoro, après avoir réparé le chaland démontable *le Jules-Davoust* et les chalands *l'Enseigne-Aube* et *Le Dantec*. Arrivée le 12 novembre à Kabara, la mission en repartit le 23 janvier. Alors commença la périlleuse descente du Niger, faite à travers des eaux inconnues, au milieu de populations dont les dis-

positions étaient ignorées. A partir de Rheiga, la mission rencontra partout une opposition due surtout au fanatisme des marabouts, qui la dépeignaient comme l'avant-garde d'une colonne nombreuse. A Tosaye, le 27, la situation changea, grâce à la recommandation suivante donnée au commandant à Tombouctou: « Dis à tous que tu es le fils d'Abd-Ul-Kerim (Henri Barth). » On sait que l'illustre voyageur allemand a laissé des souvenirs vivaces partout où il a passé. En effet, l'hostilité se dissipa dès que M. Hourst, qui lui-même avait pris le nom arabe d' « Abd-el-Kader », plus intelligible pour ces populations, se fut présenté comme le neveu de Barth.

On passa le 1er mars devant Bouroum, et les Tadmekket, qui n'avaient cessé de suivre la mission, furent remplacés dans cette surveillance par les Tinger Egedeche, qui manifestèrent des dispositions plus agressives. Le commandant dut même faire tirer par-dessus leurs têtes, et comme « pour leur gouverne », un obus Hotchkiss, qui produisit une vive impression; peut-être malgré les efforts du Père Hacquard, qui comprenait la nécessité d'éviter toute effusion de sang avant d'entrer chez les Aoullimiden, allait-on engager le combat, quand par enchantement toute cette bande fanatisée se dissipa par l'intervention d'un chef.

La mission Hourst arriva le 4 mars à Gao, où elle engagea les premières relations avec Madidou, chef des Aoullimiden. Le 8, elle était à Ansongo, village occupé par les Kel-Es-Souk, et rencontra en ce point les premières grandes difficultés de navigation: les rochers, les écueils, joints à un orage violent, firent échouer plusieurs fois l'*Enseigne-Aube*.

Le 14 mars, à un coude brusque du fleuve, on se trouva tout à coup devant une longue ligne de brisants, que le *Jules-Davoust* ne put traverser sans recevoir une large déchirure; un des chalands se mit en travers du passage, ce qui obligea l'*Enseigne-Aube* à mouiller en plein rapide. La mission arriva à Say le 7 avril au matin, et y resta cinq mois et demi.

Le village de Say nous est déjà connu par les récits des récents explorateurs français qui y ont passé. Il est situé sur la rive droite; mais, aux hautes eaux, un marigot le sépare de la terre ferme. Pendant le séjour de M. Hourst, il comptait une population d'environ 2000 habitants. Le commandant alla s'établir à un campement situé à six kilomètres en aval de Say, dans une petite île où il construisit un fortin auquel il donna le nom de fort Archinard. C'est là qu'il resta jusqu'au 15 septembre, et, comme la voie fluviale était la seule ouverte, ce fut celle qu'il prit.

La mission passa, le 24, à Giris, port d'Ilo, dont le chef vint le lendemain voir le commandant et lui demander... du champagne! Le 2 octobre, elle arrivait à Boussa, où périt par trahison en 1806, au milieu des rapides, le courageux docteur écossais Mungo Park, le découvreur du Niger, qu'il descendit depuis la Sénégambie.

Le 10 octobre, le commandant Hourst rencontra le premier poste anglais à Leaba. Le lendemain, la mission passa à Badjibo devant le fort

construit par le commandant Toutée; le poste d'Arenberg, que les Anglais ont occupé et qu'ils appellent fort Taubman-Goldie. Elle arriva le

Capture de Samory par la troupe du capitaine Gouraud.

13 octobre à Akassa, après un voyage de 2200 kilomètres, accompli en neuf mois. Elle a dressé la carte hydrographique au 50000e de Tombouc-

tou à Boussa, d'après des points astronomiques. Grâce aux travaux de MM. Caron, Lefort et Hourst, nous avons donc actuellement une carte complète du Niger sur 3000 kilomètres. Aussi bien les trois quarts du bassin de ce fleuve sont devenus possession exclusive de la France, depuis le traité de délimitation conclu avec l'Angleterre en juin 1898.

Capture de Samory. — Samory, surnommé le « Napoléon noir » et « l'Abd-el-Kader du Soudan », fut pendant vingt ans le plus redoutable ennemi de la France dans les régions du haut Niger.

Longtemps le colonel Borgnis-Desbordes, puis le colonel Archinard le pourchassèrent sans pouvoir l'atteindre. En 1894, l'expédition du colonel Monteil, qui lui infligea d'abord de sanglants échecs, ne put lui enlever la ville de Kong, dont il s'était emparé. Enfin, en 1898, les mesures prises par le colonel de Trentinian, gouverneur du Soudan, eurent plus de succès.

Au lieu de lancer contre lui une forte colonne qu'il eût pu éviter, le colonel Audéoud forma une série de petites colonnes commandées par le lieutenant-colonel Bertin, les commandants Pineau et de Lartigue, qui pourchassèrent sans retard Samory et ses bandes. Surpris par la rapidité de ces attaques multiples, Samory dut s'enfuir sur les territoires de la république de Libéria. Mais il ne pouvait y tenir longtemps, et bientôt il dut tenter de reprendre l'offensive. A la vérité, il essaya à ce moment d'obtenir la paix, sans doute pour gagner du temps. Mais ses propositions ne furent pas acceptées, et, le 9 septembre 1898, une petite colonne, commandée par le lieutenant Wœlffel, surprenait les sofas au moment où ils allaient traverser le fleuve Cavally, près de Nzô. Accueilli à coups de fusil, Wœlffel les attaqua et les rejeta dans un marigot profond; 2000 déposèrent les armes. Le même jour, Sara N'Keni Mory, fils de Samory, cherchait à surprendre nos troupes; mais il fut repoussé. Après cette victoire, 30000 hommes firent leur soumission.

Samory était démoralisé; nos troupes, au contraire, excitées par la victoire, ne demandaient qu'à en finir avec lui. Profitant du succès du lieutenant Wœlffel, une petite colonne, commandée par le capitaine Gouraud, parvint à surprendre dans les premiers jours d'octobre le campement de Samory et à s'emparer de l'almamy, de toute sa famille, de ses chefs de bande et de ses sofas. Ainsi finissait heureusement, en 1898, la longue série des campagnes militaires du Soudan, commencées par Faidherbe en 1857 au Sénégal.

L'ère des conquêtes est donc close dans ces régions, et doit faire place à celle de l'occupation pacifique et civilisatrice.

GUINÉE FRANÇAISE

Historique. — Nul doute que les négociants français de Dieppe et de Rouen, en même temps que les Portugais, n'aient fréquenté les côtes de Guinée, aussi bien que celles du Sénégal, dès le XIVe siècle.

Ainsi que le dit M. Gaffarel, « en septembre 1365, quelques marchands de Rouen s'associèrent avec ceux de Dieppe et firent partir quatre vaisseaux. Les deux premiers avaient mission d'explorer les côtes depuis le cap Vert jusqu'au Petit-Dieppe et d'y charger des marchandises. Les deux autres devaient pousser plus avant et découvrir de nouveaux pays à explorer. Ce second voyage fut également heureux. Au bout de sept mois, les deux premiers navires étaient de retour à Dieppe avec beaucoup de cuirs, de poivre et d'ivoire. Des deux autres navires chargés d'explorer de nouveaux pays, le premier s'arrêta sur la côte qu'on nomme aujourd'hui *Côte du Poivre,* et dans un village appelé *Grand-Sestre,* auquel les matelots donnèrent le nom de *Paris.* Ce navire ramassa si vite une telle quantité de cette précieuse denrée, qu'il ne voulut pas s'exposer à compromettre une aussi riche cargaison en poursuivant son voyage, et revint à Dieppe. Le quatrième navire longea la *Côte des Dents* et arriva à celle de *l'Or.* L'or était en poudre. Les indigènes en ramassent encore de nos jours dans les cours d'eau qui descendent des monts Kongs.

« La nouvelle de ces découvertes, la facilité des échanges, la certitude de s'enrichir à peu de frais, excitèrent les Dieppois. En peu de temps, de véritables comptoirs, des *loges,* comme nous dirions aujourd'hui, s'élevèrent sur toute la côte de Guinée. Les indigènes, attirés vers nos compatriotes par la facilité de leurs mœurs, par leur entrain sympathique, par leur absence de morgue, apportaient en abondance à ces loges l'ivoire, la poudre d'or, le poivre, les plumes d'autruche, les peaux de bêtes féroces, que les Normands vendaient en France à des prix exorbitants. Peu à peu des relations régulières s'établissaient. Les indigènes apprenaient même notre langue, et accueillaient avec empressement tous ceux de nos compatriotes qui n'hésitaient pas à s'enfoncer dans l'intérieur du pays...

« En 1380, quelques armateurs de Dieppe et de Rouen, voyant que la concurrence diminuait leurs profits, résolurent un nouveau voyage d'exploration. En décembre, le navire qui portait le beau nom de *Notre-Dame*

de Bon-Voyage était déjà sur la Côte de l'Or ; neuf mois après il était de retour à Dieppe, chargé de poudre d'or. La voie était ouverte. Il ne restait qu'à s'y engager résolument.

On s'y lança, en effet, et cela avec un tel profit que des comptoirs permanents y furent établis presque dès l'abord. Mais les guerres civiles et étrangères du XVe au XVIIe siècle entravèrent singulièrement ces fructueux voyages de nos compatriotes, voyages qui tombèrent même dans

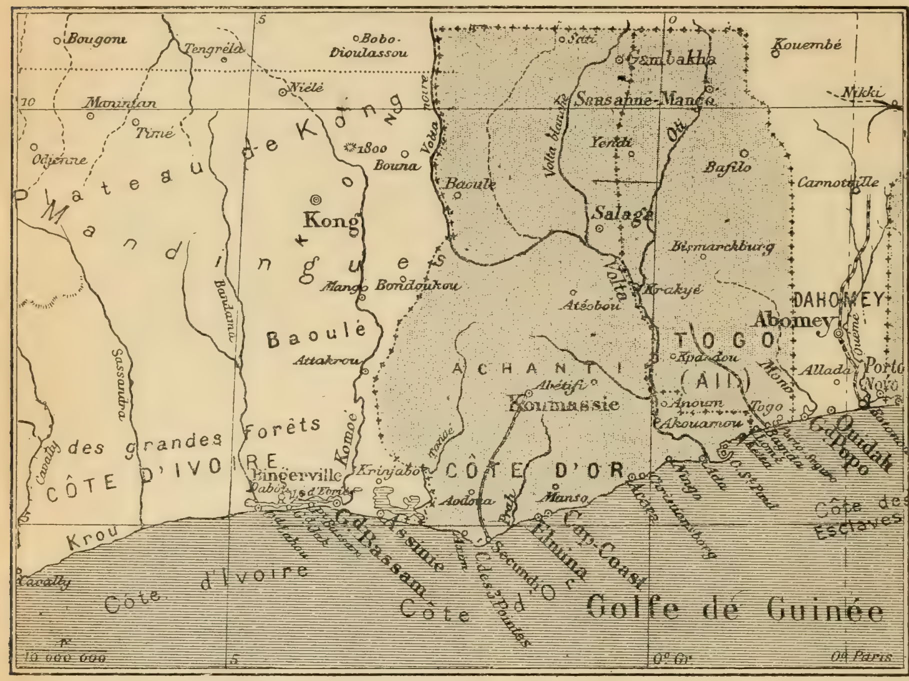

Carte des côtes de Guinée.

l'oubli au grand avantage des Portugais. Ceux-ci s'avancèrent jusqu'au fleuve Orange, donnant à toute la côte africaine ce nom de *Guinée* (Ginera), qui désignait d'abord le pays des Bambaras du Moyen-Niger. Il est aujourd'hui porté politiquement par la colonie portugaise du Rio Grande et par notre ancien district sénégalais des Rivières du Sud, avec ses annexes du Fouta-Djalon et du Haut-Niger.

Notre colonisation guinéenne ne reprit vie qu'en 1685 par la création de la Compagnie de la Guinée, qui disparut à son tour en 1720. Le commerce fut continué néanmoins par les négociants de Bordeaux et de Rouen ; mais, chose triste à dire pour notre pays et pour d'autres, le principal article d'exportation africain était les esclaves nègres, que l'on transportait dans les colonies d'Amérique pour y travailler aux plantations. Enfin, sous la Révolution et l'Empire, presque tous nos comptoirs guinéens furent abandonnés.

Ce résumé historique s'applique en général à toute la côte située au sud du Sénégal et dont plusieurs fractions sont dénommées, d'après les produits qui caractérisaient jadis leur commerce: Côte du Poivre, Côte de l'Or, Côte de l'Ivoire, Côte des Esclaves. Ajoutons quelques détails exclusivement relatifs à notre colonie de la Guinée. Son littoral était à peine occupé par les Portugais au commencement du siècle dernier; jusque-là les Européens s'étaient contentés de naviguer sur les marigots sans pénétrer dans l'intérieur, sauf quelques rares voyageurs qui osèrent s'aventurer jusqu'au Fouta-Djalon, sans aucun résultat, du reste, pour le commerce. Jusqu'en 1880, il y eut encore peu d'explorateurs qui visitèrent l'intérieur; tels sont Mollien en 1818, René Caillié en 1827, Hecquard en 1850, Lambert en 1860, Zweifel et Moustiers, qui, en 1879, découvrirent les sources du Niger. C'est pendant le dernier quart de siècle qu'ont eu lieu des explorations nombreuses, entre autres celles de Bayol et Noirot, Plat, Beckmann, Madrolle, Paroisse, Briquelet; c'est surtout grâce à ces explorations ou expéditions militaires, que la Guinée française est aujourd'hui connue et occupée.

Comme résultat politique, des traités de protectorat conclus à diverses époques, depuis 1865, avec les « rois » indigènes, ont dûment assuré la suzeraineté française sur toute la région occidentale, dite des Rivières du Sud. Cette dénomination était donnée jadis par les marins et les traitants à l'ensemble des estuaires qui s'ouvraient sur la côte au « Sud » de la Gambie, alors qu'on ne savait pas encore si ces estuaires étaient des embouchures de cours d'eau ou de simples bras de mer. Administrativement, elle ne s'applique depuis 1883 qu'aux territoires français s'étendant entre la Guinée portugaise et le Sierra Leone anglais; la Casamance, qui faisait partie desdites Rivières ou « rios », est restée unie au Sénégal.

Quant à la région centrale de la colonie, le Fouta-Djalon, où les Foulahs mahométans dominent depuis plus d'un siècle, comme les Mandingues dominent à l'ouest, il était sous notre protectorat nominal depuis 1881 ou, suivant une autre version, depuis 1888; il n'est entré effectivement sous notre suzeraineté qu'en 1896 par le traité définitif signé à Timbo avec l'almamy, ou chef politico-religieux. C'est aussi à cette époque que ledit Fouta-Djalon et, à l'est, le Haut-Niger, d'où venait d'être chassé notre ennemi Samory, ont été réunis aux Rivières du Sud pour ne former qu'une seule et même colonie, la *Guinée française*.

Géographie physique. — La Guinée française comprend trois parties distinctes: les Rivières du Sud, le massif du Fouta-Djalon, d'où descendent le Sénégal et la Gambie, et le bassin du Haut-Niger. Approximativement, elle dessine une surface rectangulaire, rétrécie vers le milieu, qui est occupé par Timbo; elle mesure environ 800 kilomètres de l'est à l'ouest, et 400 kilomètres du nord au sud. Comme limites, à l'ouest l'Atlantique et la Guinée portugaise, au sud le Sierra Leone anglais et le

Libéria, au nord et à l'est nos colonies du Sénégal, du Haut-Sénégal-et-Niger, de la Côte de l'Ivoire.

La *côte* se dirige du nord-ouest au sud-est, en décrivant une légère courbe d'environ 300 kilomètres de développement. Elle est déchiquetée par un grand nombre de petites baies et d'estuaires, séparés par des pointes souvent escarpées : indentations qui correspondent, en général, aux vallées et contreforts occidentaux du massif fouta-djalonnais. De plus, la côte est bordée d'îles d'alluvions, dont l'une contient même le chef-lieu de la colonie, Conacry, et a pour voisines les îles *Los*, cédées en 1904 par l'Angleterre.

La région bordière de ce littoral est composée de terres basses et marécageuses, sillonnées d'un réseau inextricable de fleuves et marigots, aux rives couvertes de palétuviers. Mais à mesure qu'on pénètre dans l'intérieur du pays, les sites charmants se multiplient. Le sol se relève d'abord en pente douce, puis en gradins successifs jusqu'au sommet du Fouta-Djalon, et cela dans la parure de la plus admirable végétation tropicale.

Le **Fouta-Djalon** est l'une des régions les plus importantes de l'Afrique occidentale, à cause de sa grande fertilité et de ses richesses minérales, de son beau climat, de sa structure qui en fait une position stratégique de premier ordre, enfin parce qu'il est comme le cœur de cette vaste région par ses sommets, qui aspirent l'eau du ciel et la refoulent en tous sens dans ses vallées. Le massif en lui-même est surtout composé de *baôoual*, plateaux peu accidentés dont l'altitude moyenne est de 1200 mètres, et l'altitude suprême de 1340 mètres au mont Daro. Les érosions météorologiques en ont fait une sorte de chaîne de 300 kilomètres, s'allongeant du sud au nord et dont le versant occidental, nous l'avons vu, s'abaisse doucement, tout en étant profondément sillonné par les cours d'eau qui descendent à la mer, tandis que le versant oriental tombe presque à pic sur la haute Gambie et le haut Sénégal. Géologiquement, il est formé de roches cristallines, granit, gneiss, grès primaires, qu'entourent des roches plus récentes.

Le bassin du haut Niger est aussi une succession de plateaux peu élevés, coupés de nombreuses vallées très fertiles, saines et boisées. Les massifs les plus élevés sont, au sud-est, ceux de *Kouranko* et de *Konian*, qui dépassent 2000 mètres.

Presque tous les **cours d'eau** de la Guinée française descendent du massif du Fouta-Djalon; mais aucun d'eux n'est une bonne artère navigable, à cause des nombreux rapides et cascades, ou encore, pour les rivières du Sud, à cause de la barre qui sévit sur la côte. Citons, parmi ces dernières, les *Rios Compony* ou Cogon, *Nunez* et *Pongo ;* la *Mellacorée* n'est qu'un médiocre estuaire. La *Grande-Scarcie* a son cours supérieur seul entièrement français, puis elle sert de frontière avec le Sierra-Leone, où elle pénètre. A l'est du Fouta-Djalon, naissent la *Gambie*, le *Bafing*, branche

maîtresse du Sénégal, qui circonscrit les environs de Timbo; le *Tinkisso*, qui se jette dans le NIGER en amont de Siguiri. Le grand « fleuve des Noirs » jaillit lui-même, par 350 mètres d'altitude, sur les confins de la Guinée, où il coule d'abord vers le nord jusqu'en aval de Farana, chef-lieu de cercle; puis il tourne brusquement à l'est et, à Kouroussa (300 mètres), où commence la petite batellerie, il s'engage dans son long voyage au nord-est.

Dans la région maritime, humide autant que chaude, le **climat** est malsain et débilitant, surtout dans la saison pluvieuse. Le Fouta-Djalon, au contraire, grâce à son altitude élevée, jouit d'un climat tempéré et relativement très sain. Le thermomètre y dépasse rarement 30° et se tient le plus souvent entre 20° et 28°. C'est, à ce point de vue, la partie de notre Afrique occidentale la plus favorable à la colonisation. Le Haut-Niger a aussi un bon climat, mais plus chaud.

Productions et commerce. — Les *minéraux* de la Guinée ne sont pas bien connus; on présume cependant que le Fouta-Djalon et le Haut-Niger renferment de nombreuses mines de fer et même des mines d'or. On peut y joindre les sources thermales (32° à 45°) sulfatées calciques des environs de Kadé, bourgade du Fouta.

La *flore* forestière, très belle, comprend, comme celle du Sénégal, beaucoup d'essences de construction et d'ébénisterie; mais elle ne se développe qu'au delà de la zone côtière des mangliers, arbres si curieux par leurs racines aériennes. Les forêts sont, avec les autres produits agricoles, la véritable richesse du pays. Parmi les principales récoltes se trouvent le caoutchouc, la gomme copale, les huiles d'arachide, de sésame et de palme, le café dit du Rio Nunez, estimé presque à l'égal du moka, la noix de kola, le coton, la canne à sucre, l'indigo, la banane, l'ananas et autres fruits; le mil, le riz, le maïs, la patate douce. La vigne croît à l'état sauvage. Le sol si fécond pourrait se prêter à une culture très rémunératrice des plus précieux de ces produits.

Les *animaux sauvages* sont de mêmes espèces qu'au Sénégal: nombreux singes dans les forêts, hippopotames et crocodiles dans les cours d'eau côtiers, serpents venimeux ou inoffensifs, oiseaux au plumage éclatant et varié, etc. En fait d'*animaux domestiques*, le bœuf domine, principalement au Fouta-Djalon, pays d'élevage; puis ce sont le mouton, la chèvre et le porc; le cheval, qui s'acclimate très difficilement, pourrait être remplacé avantageusement par l'âne.

Le *commerce* consiste surtout dans l'échange des produits indigènes avec les marchandises européennes. Jusqu'à présent les caravanes seules apportaient les produits de l'intérieur aux factoreries de la côte. Ce moyen de transport, dispendieux et lent, est aujourd'hui en partie suppléé par le chemin de fer qui, de Conacry, atteindra sous peu le Niger à Kouroussa, où commence la batellerie. Aussi les transactions, qui étaient à peine de 10 millions de francs en 1896, ont-elles plus que triplé en dix

ans. La France n'entre que pour un quart dans ce trafic, qui comprend à l'*importation* des cotonnades anglaises, des denrées de consommation, des objets d'ameublement, de la houille, et à l'*exportation* du caoutchouc, de la gomme, des huiles et fruits oléagineux, des noix de kola, des peaux de bœufs, des animaux vivants.

Ethnographie. — On estime très approximativement à 500000 les habitants des Rivières du Sud ; à 600000 ceux du Fouta-Djalon et peut-être à 400000 les naturels du Haut-Niger. Dans la partie occidentale dominent les *Mandingues Soussous;* jadis tous idolâtres, ils sont devenus musulmans, sauf la branche des Bambas, mais n'en continuent pas moins à adorer les astres et les animaux. Les *Foulahs* ou Peuls, à qui appartient la suprématie du Fouta-Djalon, sont plus civilisés que les tribus sous-soues qu'ils ont dépouillées. Ils sont également disciples de Mahomet, comme aussi, sans doute, les *Malinkés* et les *Djalonkés* du Haut-Niger. Naturellement les dialectes soussou et foulah sont les plus répandus.

L'organisation politique indigène du Fouta-Djalon est la plus remarquable. Cet État se compose de pays tributaires et de 10 provinces ou *diouale,* dirigées chacune par un *alpha,* relevant de l'*almamy,* ou chef suprême, et de son conseil. Il dispose de 25000 guerriers armés de fusils à pierre. Le chef-lieu est *Timbo,* jadis plus important, et la ville sainte, *Fougoumba,* qui en est voisine.

Pour ce qui concerne notre administration, la Guinée française est divisée en *cercles,* ayant chacun un administrateur qui relève du lieutenant-gouverneur résidant à Conacry. Au point de vue de l'évangélisation, le territoire actuel est réparti entre les Pères du Saint-Esprit, qui en ont la très grande part, les Pères Blancs et les missionnaires africains de Lyon.

Conacry, ou *Konacry,* dans l'île côtière de Toumba, est la principale localité de la colonie, dont elle est le chef-lieu. C'est une ville maritime très prospère qui, surgie de terre en 1888, compte déjà environ 20000 indigènes et quelques centaines de blancs. On pourra y établir un excellent port. Elle est reliée au continent par un pont métallique, tête de ligne d'une route carrossable et surtout de la voie ferrée qui la reliera au Niger navigable. C'est le poste le plus sain de la côte et une importante position stratégique. On y remarque une église catholique, le palais du gouverneur, l'hôtel du télégraphe, l'hôpital, les maisons de nombreux agents commerciaux. Un faubourg appelé Newtown est peuplé d'Anglais.

Les autres centres commerçants de la côte sont, du sud au nord : *Benty,* où, en raison de la proximité du Sierra-Leone, on parle surtout l'anglais; — *Dubréka,* avec des factoreries françaises, anglaises, allemandes; — *Boffa,* qui renferme une mission catholique; — *Boké,* qui possède le monument de René Caillié, en souvenir de son départ pour la traversée du Soudan et du Sahara. — A l'intérieur, se trouvent diverses localités. *Timbo,* entre les sources du Bafing et le massif du Fouta-

Djalon, est la résidence de l'almamy et de l'administrateur français de ce pays. Dépeuplé depuis notre occupation, il est resté toutefois un centre commercial et, comme tel, sera réuni par un embranchement à la grande ligne ferrée de Konacry au Niger. — *Dinguiray,* non loin du Tinkisso, est une ancienne capitale qui compte plus de 3000 habitants. — *Kouroussa,* sur le Niger, est appelé à devenir important comme terminus du ci-devant chemin de fer et point de départ de la navigation fluviale. Il est protégé par un fort, ainsi que *Siguiri,* en aval, au confluent du Milo, et, sur cette rivière, *Kankan,* devenu chef-lieu de cercle, après avoir été complètement détruit par Samory. — Au sud, *Bissandougou* fut quelque temps la capitale de ce fameux guerrier noir; nos troupes s'en emparèrent en 1891.

COTE DE L'IVOIRE

Historique. — Cette colonie s'étend sur la partie du littoral guinéen appelée autrefois *Côte des Dents,* à cause de son produit principal, l'ivoire, dans les anciens trafics. Rappelons que vers 1365 les marins dieppois fondèrent sur cette côte des comptoirs florissants, puis que les relations cessèrent jusqu'au XVIIe siècle, où le commerce des esclaves vint se mêler avec celui de l'ivoire et de l'or. Les premiers droits d'occupation officielle de la France remontent à 1842, époque où le commandant Bouët-Willaumez signa des traités avec le roi Amatifou, qui nous céda le territoire d'Assinie, et le roi Piter, qui nous accorda celui de Grand-Bassam et le droit d'établir un poste à Dabou, sur la lagune d'Ébrié. Évacués après 1870, pour être remis à un négociant rochellois, les postes furent réoccupés en 1883. Mais c'est de 1888 que date véritablement la colonie, à la suite du remarquable voyage opéré par le capitaine Binger dans le pays inexploré de Kong, d'où il gagna Grand-Bassam en descendant le Comoé. Binger devint peu après le gouverneur de la colonie qu'il avait fondée, mais dont nous étions loin d'avoir pris effectivement possession, surtout dans le pays de Kong lui-même, ravagé par les sofas de Samory. L'expédition du colonel Monteil, dirigée en 1893 contre l'almamy, n'eut aucun résultat : ainsi qu'on l'a vu, cinq ans de guerre devaient encore se passer avant la capture de l'Abd-el-Kader du Soudan.

Géographie physique. — Située sur la partie nord-ouest du golfe de Guinée, entre 3° et 7°30′ de longitude occidentale, la Côte de l'Ivoire est bornée à l'est par la Côte de l'Or, à l'ouest par le Libéria, au nord par nos colonies de la Guinée et du Haut-Sénégal-et-Niger. La superficie peut être évaluée à 330 000 kilomètres carrés. Le *littoral,* partout bas, décrit une courbe régulière entre ses deux rivières limitrophes, le Tanoé

à l'est et le Cavally à l'ouest. Il est formé dans sa moitié orientale par un étroit cordon séparé du continent par un long système de *lagunes* (Lahou, Ébrié, Aby), où se jettent généralement les cours d'eau et qui communiquent avec l'Océan par des passes ou *graus*. L'accès de la côte est partout assez difficile, à cause du phénomène de la *houle* ou barre. Sur le littoral même commence l'épaisse forêt guinéenne, formant une zone de 300 kilomètres de largeur, laquelle s'élève par terrasses vers l'intérieur. Au delà s'étend la région découverte de la *brousse*, c'est-à-dire des hautes herbes; c'est un ensemble de plateaux contenant bon nombre de massifs isolés et de chaînes de collines : à l'est, les monts Komono atteignent 1 450 mètres, et les collines de Kong 1 800; à l'ouest, le mont Nimbo aurait 2 000 mètres.

Tous les *fleuves* de la colonie ont une direction générale du nord au sud. Les principaux sont, de l'est à l'ouest : le *Comoé*, qui traverse le pays de Kong et finit à Grand-Bassam, étant navigable en chaloupe depuis Attacrou, sur 200 kilomètres; le *Bandama*, qui passe à Tiassalé, important marché de caoutchouc où s'arrête la navigation (90 kilomètres), et finit au Grand-Lahou; — le *Sassandra*, ou rivière de Saint-André, coupé de chutes et néanmoins bordé de nombreux villages; — le *Cavally*, navigable pour un petit vapeur sur 80 kilomètres.

La colonie, dont le littoral est bas et insalubre, a deux saisons sèches, les plus favorables quoique les plus chaudes, et deux saisons pluvieuses, en mars-juillet et octobre-novembre, produisant l'anémie et la fièvre chez l'Européen. Dans la forêt épaisse et sombre, l'air sursaturé rend la respiration pénible; mais sur les plateaux découverts, l'air est pur et la fraîcheur relative des nuits permet un repos réparateur.

Productions naturelles. — D'après le colonel Marchand, « on peut dire que le Baoulé est un placer. » Les pluies, en désagrégeant les cailloux de quartz aurifère, entraînent l'or dans les rivières, où les indigènes le ramassent.

La *végétation* est très puissante. Les bois de construction et d'ébénisterie sont nombreux dans la forêt; mais la difficulté du transport et de la main-d'œuvre forme un grand obstacle à leur utilisation. Parmi les plantes alimentaires, citons l'ananas, la banane, la canne à sucre, le palmier-élaïs, qui fournit non seulement l'huile à manger, à brûler, à oindre les cheveux et la peau, mais encore des feuilles pour faire les nattes, et la sève ou vin de palme. Les plus importantes cultures indigènes sont le riz, le maïs, l'igname et la patate. Mais le caféier, le poivrier, le vanillier viennent aussi très bien, et les lianes à caoutchouc sont répandues partout, de même que le cotonnier; toutefois les nègres tissent peu le coton, qu'ils remplacent par l'écorce du ficus pour la confection de leurs pagnes.

Les *animaux sauvages* sont les mêmes qu'au Sénégal, sauf qu'on n'y trouve pas le lion, la girafe, l'âne et quelques autres. Il est très difficile

d'acclimater le cheval, alors que le bœuf, la chèvre et le mouton sont communs. Les basses-cours ne contiennent que des poules.

Ethnographie. — On estime la population de la colonie à 900 000 individus. Dans la forêt, les indigènes sont indolents, autant par le fait du climat que parce qu'ils y trouvent presque sans travail ce dont ils ont besoin : ils sont grossiers fétichistes et pratiquent même les sacrifices humains. Dans la brousse, le peuple est aussi foncièrement fétichiste, bien que travaillé depuis longtemps par la propagande musulmane des colporteurs dioulas. Mais ici les indigènes sont industrieux; ils cultivent

Poste français d'Assinie.

fort bien le sol, élèvent des constructions en pisé et vivent en communautés presque policées. En fait d'esclavage, ce qui existe surtout dans la contrée c'est la captivité domestique, comparable à l'état des serfs du moyen âge. L'administration française ne saurait supprimer tout d'un coup cet état de choses; elle ne peut non plus que réglementer le portage à dos d'hommes, où trop souvent les coups de fouets sont distribués aux porteurs. De son côté, la charité chrétienne interviendra utilement pour rendre le maître plus bienveillant et le serviteur plus docile; mais, hélas! combien lentement! Ainsi il n'y a que deux missionnaires catholiques à Coroco, à six cents kilomètres de toute autre station. Enfin notons diverses tribus plus connues du littoral : à l'est, les *Agnis,* les intelligents *Jacks-Jacks,* qui servent d'intermédiaires entre les Européens et les indigènes de l'intérieur; à l'ouest, les *Kroumen,* laborieux et doux, qui sont à peu près les seuls chez qui n'existe pas l'esclavage.

Administration. — La colonie de la Côte de l'Ivoire est administrée

par un lieutenant-gouverneur, résidant à *Bingerville*, sur la rive nord de la lagune d'Ébrié. Elle se divise en cercles, dont chacun égale au moins dix de nos départements et que dirige un commissaire centralisant des fonctions multiples, mais qui en fait, on le comprend, a peu d'influence. Un exemple : les lagunes et le bas des cours d'eau sont presque impraticables aux petits vapeurs, parce qu'ils sont encombrés par les barrages de pêche des indigènes, lesquels ne veulent pas entendre raison à ce sujet.

Au point de vue catholique, l'évangélisation de la colonie est confiée aux missionnaires africains de Lyon.

Commerce. — Et d'abord comme établissements industriels, il n'y avait encore en 1905 qu'une briqueterie, propriété de la mission catholique située à Mossou, près de Grand-Bassam, et une scierie d'outillage moderne installée à Abidjean. Près Dabou, est la pépinière de la Société coloniale française. Malheureusement, pour toute entreprise la main-d'œuvre fait défaut.

Depuis notre occupation, les factoreries échelonnées tout le long de la côte trouvent dans les principaux fleuves, qui sont peu navigables, du moins de longues percées à travers l'inextricable forêt, pour aller provoquer le commerce dans le Soudan. Mais ce moyen est lent et coûteux. Aussi construit-on une ligne ferrée qui part d'Abidjean et se dirige par le Baoulé vers Kong et le Haut-Niger.

Le *commerce extérieur* de la colonie s'est élevé en 1905 à vingt-deux millions de francs, dont quatorze millions à l'importation, où dominaient le sel, les liqueurs, le tabac, le savon, la poudre. A l'exportation, figuraient le caoutchouc, les huiles et amandes de palme, l'or en poudre, le bois d'acajou et, surtout pour la France, le café, dont les plantations se multiplient. Les principaux centres commerciaux sont, dans l'intérieur : la ville de **Kong**, peuplée de 15000 habitants, et qui a été décrite plus haut; sur la côte : *Assinie, Grand-Bassam, Jacqueville, Grand-Lahou;* mais celui qui est appelé au plus bel avenir est *Abidjean,* tête du chemin de fer sur la lagune d'Ébrié, en face de *Port-Bouet,* l'ex-Petit-Bassam.

DAHOMEY

La colonie du Dahomey s'étend, d'une part, entre 2°20′ de long. O. et 1°30′ de long. E. de Paris; d'autre part, entre 6° et 13° de latitude nord. Elle est bornée au sud par le golfe de Guinée ou mieux la baie de Benin, à l'ouest par le Togo allemand, à l'est par la Nigérie anglaise, au nord par la colonie du Niger. C'est un territoire d'environ 750 kilomètres de long sur 120 à 300 de large, soit une superficie de 170000 kilomètres carrés.

Historique. — Sous le roi Gléglé, nous acquîmes les territoires de Cotonou, de Ouidah et de Grand-Popo, dits ci-devant « établissements de Benin ». Quant au royaume de Porto-Novo, qui releva également du Dahomey, il se mit sous notre protectorat en 1863; mais ce n'est qu'après l'Acte de Berlin, en 1885, que nos troupes occupèrent ces territoires. Enfin, par accord avec l'Allemagne et l'Angleterre, le Dahomey, d'abord réclamé

Guerre du Dahomey. — Combat de Cotonou.

par le Portugal, fut reconnu sphère d'influence française. Or, les méfaits des Dahoméens dans nos possessions côtières nous obligèrent en 1890 à entrer une première fois en lutte avec eux. Grâce à l'héroïque Père Dorgère, de la Congrégation du Saint-Esprit, lequel se rendit auprès du roi, les sujets français prisonniers furent délivrés et un traité de paix eut lieu. Mais bientôt Behanzin, successeur de Gléglé, ayant recommencé les hostilités, une expédition commandée par le colonel Dodds, en 1892, lui infligea plusieurs défaites et s'empara d'Abomey, sa capitale. Déclaré déchu du trône, Behanzin fut transféré à la Martinique, où il est mort. Le pays, devenu colonie, a servi de point de départ à une série de reconnaissances poussées vers le nord, concurremment avec celles des Allemands

et des Anglais. Par la création de nombreux postes fortifiés et la conclusion de traités avec les chefs indigènes, il en résulta l'établissement de notre protectorat sur le Borgou, le Gando, le Gourma, en un mot la jonction de notre possession du Dahomey avec la vallée du Niger.

Géographie physique. — Le Dahomey se divise en deux zones principales. La zone maritime comprend un système presque continu de lagunes, avec au sud un cordon littoral, au nord des plaines basses couvertes de marécages, d'herbes géantes et de forêts. Au delà de la dépression de *Lama* ou des *marais de Cô,* se terminant au plateau d'Abomey, commence la région des collines, qui s'élèvent de plus en plus jusque dans le Borgou soudanais, où les monts d'*Atacora* atteignent environ 1 200 mètres.

Au point de vue hydrographique, le nord du pays appartient au bassin du *Niger,* même par une section de ce fleuve, et le sud aux bassins côtiers du *Mono,* du *Coufo,* rivière qui forme le beau lac d'Ahémé, et surtout de l'*Ouémé,* qui se jette dans les lagunes de Nokoué et de Porto-Novo.

Il y a au Dahomey *quatre saisons,* dont une de grande sécheresse, de décembre à la mi-mars, suivie de la saison des grandes pluies jusqu'en juillet. Au sud du 7e parallèle ou d'Abomey, le climat est insalubre, la région étant très marécageuse; au nord, région de collines et de plateaux, il est relativement sain. La température moyenne de février, mois le plus chaud, n'est pas moins de 30°.

Géographie économique. — Au Dahomey proprement dit, le *fer* seul est commun; le calcaire fait défaut, de sorte que les murs des cases, palais et forteresses, sont en pisé d'humus gras ou de terre rouge. La principale richesse végétale est le palmier à huile (*elæis guineensis*), ne croissant qu'au sud. Le coton est cultivé dans le nord, où il sert au tissage d'étoffes. Comme particularités de la faune, peu variée, on rencontre beaucoup de requins sur la côte et de nombreux insectes phosphorescents; la volaille est très abondante, mais les troupeaux de vaches, de chèvres et de moutons n'existent que dans la région soudanaise, où s'élèvent aussi l'âne et le cheval, en même temps que les cultures y sont développées. L'industrie indigène, fort primitive, n'a trait qu'aux besoins des nègres.

Quant au *commerce,* il a plus que triplé depuis 1890; il s'élève à trente millions de francs, dont un quart avec la France, qui exporte surtout des tissus, des alcools et importe des huiles, des amandes de palme, des noix de cocos. Cette prospérité s'accroîtra plus rapidement encore avec la voie ferrée, déjà bien avancée, qui reliera la côte au Niger.

Géographie politique. — La population de la colonie est évaluée à 750 000 habitants. Les nègres du Dahomey, entre autres les guerriers *Fons,* sont généralement grands et vigoureux, mais aussi très astucieux et hypocrites. Les noirs *Baribas,* sans doute de race haoussa, forment la principale tribu soudanaise de l'Arrière-Dahomey.

Les villes ou bourgades sont notamment sur ou près de la côte : *Porto-*

Novo (40000 habitants), capitale du royaume de ce nom, résidence du lieutenant-gouverneur et centre commercial actif; — *Cotonou* (20000 habitants), principal établissement européen, tête de la voie ferrée et premier port de la colonie; — *Ouidah* (20000 habitants), autrefois le plus grand marché d'esclaves; — *Grand-Popo, Jacquin, Agoué,* siège d'une mission catholique. Dans l'intérieur, *Abomey*, cité de 20000 âmes, est la capitale d'un nouveau royaume, après l'avoir été du Dahomey. Aux environs, *Cana* était jadis la ville sainte où étaient sacrés les rois, dont *Daho,* village voisin, était le berceau familial. — *Carnotville* est un poste impor-

Le colonel Dodds, vainqueur de Behanzin.

tant sur le confin du Borgou, dont l'un des chefs-lieux est *Nikki*. Ajoutons, en Nigérie anglaise, le poste de commerce à bail de *Badjibo,* sur le Niger, en aval de Boussa, et celui de *Forcados*, à l'une des embouchures du fleuve.

La colonie est administrée par un lieutenant-gouverneur, subordonné au gouverneur général de l'Afrique occidentale. Elle comprend : 1° les territoires *annexés* de Cotonou, Ouidah et Grand-Popo, formant trois cercles; 2° les territoires *protégés,* restés sous l'autorité nominale de rois ou de chefs indigènes, mais surveillés par autant de résidents français.

Aussi l'état social des Dahoméens tend-il à se modifier rapidement sous notre influence. Leur vie et leurs biens ne sont plus comme autrefois à la merci de rois tyranniques; de même, ont disparu les horribles sacri-

fices humains jadis en usage parmi eux, ainsi qu'on le verra ci-après. Les missionnaires africains de Lyon travaillent sans contredit le plus efficacement à cette civilisation, dans la mesure du possible, par l'évangélisation qui leur est confiée de ce champ inculte et sauvage du divin Père de famille.

Les anciens rois dahoméens. — « Le roi de Dahomey (écrivait M. Déhérain avant la dernière guerre) a maintenant vue sur la mer; bien plus, il a une côte à lui, qui tire son nom de la marchandise qui s'y vend : c'est la *Côte des Esclaves*. Assuré desormais d'un débouché, il multiplia naturellement ses expéditions au delà de ses frontières. Rapporter beaucoup d'esclaves et les vendre très cher à Ouidah devint son but. Ce qu'il se commit de cruautés dans ce pays jusqu'au moment où les nations européennes prirent de sévères mesures pour réprimer la traite, c'est inimaginable!

« On peut aisément supposer que, devenu le fournisseur en titre des marchands de *bois d'ébène,* le roi de Dahomey fut obligé de se pourvoir d'institutions bien appropriées à ce genre de commerce. Pour ces chasses à l'homme, entreprises par toute la nation à des époques déterminées, que lui fallait-il? un pouvoir absolu et une armée, comme l'on dit, bien dans la main.

« L'autorité du roi de Dahomey est indiscutée. Tous les voyageurs s'accordent pour dire que les marques d'idolâtrie rendues par les Dahoméens à leurs souverains sont difficiles à dépasser. Génuflexions, prosternations jusqu'au sol, le sujet n'omet aucun signe d'adoration quand il est en présence de son roi. Il n'est même pas nécessaire que le roi soit là en personne; sa canne, portée par un de ses serviteurs, est l'objet des mêmes hommages. Comme dans tout gouvernement absolu, l'autorité centrale est bien constituée. Un premier ministre, le *méhou,* s'occupe en particulier du commerce et des impôts; le *minghan* est le chef de la police et des hautes œuvres (mission qui n'est pas une sinécure dans ce pays); enfin le premier ministre, ou *tolonou,* cumule les fonctions de chef du palais et celles de porte-paroles du roi.

« Le pouvoir discrétionnaire du souverain se révèle encore dans le sans-gêne avec lequel il s'empare du bien de ses sujets. En effet, quand les ressources qu'il tire des péages ou des douanes établis sur les routes ou à l'entrée des villages sont épuisées, le roi envoie quelques-uns de ses gens lever un impôt extraordinaire sur les plus riches. Toute résistance serait inutile, car la fortune de ses sujets lui appartient au même titre que leur vie. Ce roi de pillards, qui a élevé sa fortune sur l'exploitation cynique de l'homme, a une armée aussi bien appropriée que ses institutions civiles au caractère de son État. Tous les hommes valides sont soldats. A l'appel royal, les cabécères (gouverneurs de villages) de chaque province amènent leur contingent. L'armée permanente, cantonnée à Abomey, est ainsi considérablement augmentée par ce qu'on pourrait

appeler les réserves. Peu brillantes dans un combat régulier, ces troupes sont excellentes dans la guerre de rapines et de surprises qu'elles pra-

Behanzin, ex-roi de Dahomey.

tiquent habituellement. « Le caractère belliqueux de ce pays, — et ce n'en est pas une des moindres singularités, — apparaît en particulier

dans cette garde royale formée du fameux corps des *Amazones*. Incorporer jusqu'à des femmes, c'est bien pousser le militarisme jusqu'à ses dernières limites. Régies par une sévère discipline militaire et morale, elles ont étonné par leur intrépidité les étrangers qui ont assisté à leurs simulacres de combat : elles foulaient de leurs pieds nus, des tas d'épines.

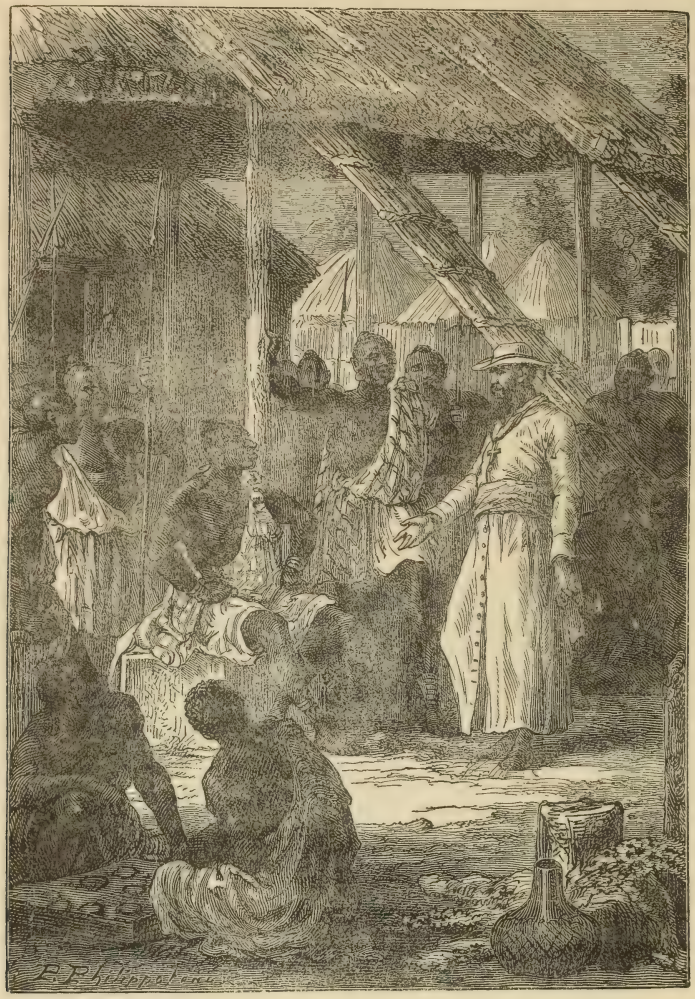

L'évangélisation des noirs.

Sacrifices humains. — « A vrai dire, il semble bien exister simultanément deux religions au Dahomey : l'une, le fétichisme, qui consiste dans l'adoration d'une foule de petites divinités et à laquelle il faut rapporter vraisemblablement le culte des serpents, en l'honneur de Ouidah ; l'autre, qui est la religion des morts. Celle-ci semble reposer sur l'idée que l'homme a les mêmes besoins après la mort que pendant la vie. On honore les parents trépassés par d'horribles sacrifices humains. Les *grandes coutumes* durent plusieurs jours, parfois plusieurs semaines. C'est surtout

à la mort d'un roi qu'elles sont célébrées dans toute leur atrocité; il faut donner au monarque défunt un entourage digne du haut rang qu'il occupe.

« On lui immole des femmes, des guerriers et des serviteurs. Comme on est persuadé que tous ces malheureux vont aller retrouver le défunt, on leur fait des recommandations, et on les charge de présents qu'ils devront remettre à leur arrivée. Les sacrifices s'accomplissent solennelle-

Mission d'Afrique. — Les Sœurs françaises et leurs élèves nègres.

ment et devant un grand concours de peuple. Certaines victimes sont décapitées; d'autres, emmaillottées dans des corbeilles, dont la tête seule dépasse, sont jetées du haut d'une plate-forme et déchirées par la foule. Pendant les deux dernières nuits, il était tombé plus de cinq cents têtes. On les sortait du palais à pleins paniers, accompagnés de grandes calebasses, dans lesquelles on avait recueilli le sang pour en arroser la tombe du roi défunt. » « Il est certain, dit Bazile Feris, que pendant mon année de séjour dans cette région, le cruel monarque du Dahomey a fait répandre le sang de plusieurs centaines d'individus (on en a évalué le nombre à plus de mille), à propos du deuxième ou troisième anniversaire des funérailles de sa mère. » (H. Déhérain, dans *la Nature*.)

Action civilisatrice et patriotique des missionnaires. — Nous profitons de l'occasion de la conduite héroïque du Père Dorgère pour citer le témoignage que rend de nos missionnaires catholiques en général

un officier supérieur qui, lui aussi, s'est dépensé pour servir sa patrie, qu'il aurait voulu rendre héritière de cette belle contrée du bas Niger et du Soudan central, devenue anglaise.

Le commandant Mattéi fut pendant cinq ans agent général de la Compagnie française de l'Afrique équatoriale. Il avait créé, sur les rives du bas Niger et de la Binué, un grand nombre de stations de commerce, au milieu des stations similaires anglaises, lorsque malheureusement cette Société dont il était l'agent, mal secondée par le pouvoir français, dut vendre ses droits à la Compagnie britannique du Niger.

La France perdait ainsi, malgré les avertissements du commandant Mattéi, une occasion unique d'agrandir son patrimoine colonial de l'une des plus fertiles contrées africaines.

Quoi qu'il en soit, cet officier avait vu à l'œuvre les missionnaires catholiques, et dans son livre intitulé *le Bas-Niger, la Binué et le Dahomey*, il leur consacre un chapitre dont nous extrayons les pages suivantes :

« Des hommes malveillants, par esprit de secte, dit-il, reprochent à nos missionnaires leur manque de patriotisme. Ceux qui parlent ainsi n'ont jamais voyagé, ou bien ils sont les ennemis de l'Évangile; ils voudraient que les missionnaires fussent des agents politiques.

« Ils voudraient les voir abandonner leur sainte mission, qui plane radieusement au-dessus de toutes les gloires, de toutes les ambitions, et prendre parti pour telle ou telle forme de gouvernement. Leur rôle est plus élevé, et la réserve à laquelle ils sont tenus n'implique pas qu'ils agissent contre l'intérêt de leur pays.

« Les missionnaires avec lesquels nous avons vécu ont toujours été très corrects dans leur rôle spirituel, et nous ne les avons jamais vus s'immiscer dans les affaires politiques. Il est regrettable que, dans notre pays, on soit si peu juste envers nos missionnaires, qui exposent et perdent souvent leur vie dans des contrées où ils sont les premiers à porter la liberté, l'égalité et la fraternité.

« Tous ces vaillants et modestes pionniers de la civilisation travaillent sans bruit au milieu des sauvages. Nous avons été témoin de leurs efforts pour bannir l'esclavage et extirper les coutumes barbares que pratiquent ces malheureuses populations. Les ayant vus à l'œuvre, vivant de privations et cultivant la terre en même temps que les âmes, nous nous découvrons devant ces héros, que nous sommes très fier d'avoir servis.

« Nous les saluons les premiers parmi les premiers champions de la civilisation, parce qu'ils devancent souvent le drapeau de la France, pour laquelle ils savent mourir sans bruit et simplement par devoir. Ils sont les vrais précurseurs de la civilisation, dont l'Arabe est l'antithèse.

« C'est l'histoire en main, et libre de préjugés, qu'il faut apprendre à

connaître cette vaillante milice. Pour nous, si nous lisons les annales de tous les pays, nous voyons dans tous la bonne influence des missionnaires. N'est-ce pas à eux, en effet, que l'Europe doit d'être civilisée, et n'est-ce pas par eux encore que l'Afrique sera régénérée?

« Ces sentiments sont ceux de tous les grands voyageurs. Les explorateurs, les officiers de marine sont unanimes à reconnaître que c'est à l'influence des missionnaires que nous devons le bon accueil des populations. Si la politique les consultait plus souvent et suivait leurs conseils, elle verrait le succès couronner ses entreprises lointaines.

« *C'est par la religion et le travail* qu'il faut *moraliser le sauvage;* il ne suffit pas de lui apporter les produits de notre industrie, il faut encore lui apprendre à mettre en œuvre les ressources dont abonde son pays, à se servir de son intelligence et de ses bras, en un mot lui montrer qu'il est un homme. Seuls les missionnaires ont le secret d'accomplir cette grande œuvre.

« Toutes leurs missions ont des écoles pour instruire la jeunesse, des ateliers pour la familiariser avec les travaux utiles; les garçons apprennent la culture des champs, le jardinage, la maçonnerie, la cordonnerie, etc.; les jeunes filles, sous la conduite des Sœurs, apprennent la couture et ce qui est nécessaire à une femme de ménage.

« Quand ces enfants, ainsi formés, sont en âge d'être mariés, on choisit un petit coin de terre où bientôt s'élève une case, puis deux, puis trois; les champs sont défrichés, et voilà un village à la fois chrétien et civilisé.

« Or, ce que nous relatons ici se fait non seulement en Afrique, mais dans toutes les parties du globe.

« C'est avec les missionnaires du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie que M. de Brazza a accompli ses grands travaux du Congo; c'est aux Pères des Missions africaines de Lyon qu'il aurait fallu s'adresser pour la pacification du Dahomey. C'est aux enfants de Son Éminence le cardinal Lavigerie que l'on doit en grande partie la solution des problèmes des Grands Lacs. Seuls ils connaissent ces différents pays, car ils sont plus à même que les explorateurs d'étudier les mœurs et les caractères des populations avec lesquelles ils vivent continuellement. »

Le commandant Mattéi passe ensuite en revue les diverses missions fondées par les Pères du Saint-Esprit en Guinée et sur le bas Niger, à Ouidah, Porto-Novo, Lagos, Abéokuta, Oyo, Quitta, Brass, Bida, Onitcha, Lokodja, etc.; puis il ajoute, dans un langage de soldat croyant :

« Je termine ce chapitre en unissant dans un même respect et les enfants du cardinal Lavigerie et toutes les familles religieuses qui se dévouent à l'évangélisation de ces pays barbares. Les servir a été ma gloire, les respecter sera mon honneur. » (Commandant Mattéi.)

CONGO FRANÇAIS

I. — NOTICE HISTORIQUE

En 1842, l'escadre française, évoluant dans le golfe de Guinée pour surveiller, d'accord avec l'escadre anglaise, la traite des nègres, choisit comme lieu de refuge et de ravitaillement l'estuaire du **Gabon,** qui avait été acheté précédemment à deux petits rois riverains appelés Denis et Louis. La prise de possession eut lieu en 1842, par la construction d'un blockhaus et l'établissement d'une mission catholique. Le premier village de nègres libérés fut fondé en 1849 et reçut le nom de *Libreville,* par traduction de celui de *Freetown,* donné par les Anglais à la ville bâtie dans le même but.

En 1862, on s'empara du cap Lopez et du delta de l'Ogooué, révélé par le voyageur américain du Chaillu. Ce fleuve fut ensuite exploré dans son cours inférieur, successivement par les lieutenants de marine Serval et Aymès; ce dernier dépassa le confluent du Ngounié. Toutefois notre commerce profitait peu de cette colonie, qui fut même abandonnée en 1871.

Mais bientôt les explorateurs *Marche* et *de Compiègne,* remontant à leur tour l'Ogooué, parviennent jusqu'au confluent de l'Ivindo, où ils sont arrêtés par les Ossyébas, qui les obligent à rebrousser chemin (1874).

En 1877, **Pierre Savorgnan de Brazza,** Italien de naissance, lieutenant de marine au service de la France, part en compagnie de MM. Marche et Ballay; il atteint le plateau des sources de ce fleuve, puis il y découvre en 1878 l'Alima et la Licona, qu'il soupçonne être des affluents du Congo; mais, repoussé par les indigènes, il est obligé de retourner sur ses pas sans apercevoir le fleuve lui-même, que, un an auparavant, l'explorateur anglais Stanley avait descendu en entier, depuis Nyangoué jusqu'au golfe de Guinée. En récompense de son exploration géographique, de Brazza reçut du roi Léopold II une première somme de vingt mille francs.

Pour comprendre la suite des événements, il est bon de rappeler que déjà, en 1876, le roi des Belges, Léopold II, avait fondé avec les représentants des grandes puissances une Association internationale pour la civili-

sation de l'Afrique centrale, en vue surtout d'éteindre la traite des nègres et de faire profiter le commerce de toutes les nations. Des stations scientifiques et hospitalières furent d'abord échelonnées sur la route du Zanguebar au grand lac Tanganika, dans la région orientale. Apprenant la traversée de Stanley, le roi le fit venir à Bruxelles, puis le chargea de retourner sur le Congo, qu'il venait de découvrir, avec mission d'y établir des stations et d'ouvrir d'abord une communication vers l'intérieur par la

Carte du Gabon et du moyen Congo.

côte occidentale ; car il s'agissait de suppléer par un chemin de voiture au défaut de navigabilité du fleuve, qu'interrompent les cataractes échelonnées de Vivi au lac Stanley (Stanley pool). Ainsi furent établis successivement, de 1879 à 1882, une série de postes, notamment ceux de Boma, Vivi-Matadi, Manyanga et Léopoldville.

Pendant ce temps, encouragé par une nouvelle subvention du roi Léopold, de Brazza, dans un second voyage, remonte de nouveau l'Ogooué et fonde *Franceville* sur le plateau central. Parvenu sur le Congo, il obtient de Makoko, chef des Batékés, un traité par lequel celui-ci se met sous le protectorat français et cède le territoire de N'Couna (*Brazzaville*), où l'explorateur plante le drapeau tricolore sur la rive droite du Stanley

pool, en face de Léopoldville. De Brazza regagne ensuite la côte par la vallée du Congo et revient en France. Bientôt après le gouvernement de la République, par la loi du 30 novembre 1882, ratifiant le traité conclu avec le roi Makoko, se fait remettre par le comité français de l'Association internationale les deux stations fondées de Franceville et de Brazzaville.

Dans un troisième voyage accompli de 1883 à 1885, cette fois avec le titre de « Commissaire du gouvernement de la République française », de Brazza s'empara de plusieurs points du littoral, notamment de Ponta-Negra et de Loango, pendant que l'Association africaine établissait plusieurs stations dans la vallée du Kouilou-Niari; puis, remontant encore une fois l'Ogooué, il vint retrouver le roi Makoko pour lui faire la remise de la ratification des traités susdits (1884).

Remise du traité à Makoko. — « Le 27 mars 1884, dit M. de Brazza, j'arrivai à Nganchouno. M. Ballay y était parfaitement installé et dans les meilleurs termes avec les chefs environnants, vassaux de Makoko. Je me retrouvais en pays connu : c'est là que, trois ans auparavant, je m'étais embarqué pour aller prendre possession des territoires cédés à N'Couna, auquel la Société de géographie a voulu donner le nom de Brazzaville.

« Makoko, prévenu de mon arrivée, m'avait envoyé saluer par une ambassade. En grande hâte nous réunissions les présents destinés à récompenser sa loyauté, et une marche de nuit nous conduisit aux abords de sa résidence. Makoko me reçut avec une pompe peu usitée et des démonstrations de joie excessives. Tout d'abord, dans une chanson improvisée en mon honneur et faisant allusion aux faux bruits qui avaient couru sur mon compte, aussi bien en Afrique qu'en Europe, il disait au peuple présent : « En vérité, en vérité, vous tous qui êtes là, voyez. Voilà celui qu'on disait mort : il est revenu. Voilà celui qu'on disait pauvre : voyez ses présents. » Et il désignait, en parlant ainsi, un magnifique tapis et un coussin de velours que nous avions placés sur ses peaux de lion.

« Puis, suivant le cérémonial admis, se levant en même temps que moi et faisant le même nombre de pas, Makoko me donnait une vigoureuse accolade, ne se lassant pas de sourire à son ancien ami. Je le priai de faire prévenir ses premiers vassaux, afin que la remise des traités pût se faire en séance solennelle. Au jour dit, tous les chefs et leurs plus notables sujets répondirent à la convocation. Le palabre se tint sous un velum de laine rouge semblable à celui sous lequel avait eu lieu notre première réception.

« C'était un spectacle bien étrange que cette nombreuse réunion, foule compacte accroupie, où dans la bigarrure des étoffes à couleurs vives, le mouvement d'une lance ou le déplacement d'un fusil faisait passer des

éclairs. Makoko trônait sur ses peaux de lion, négligemment accoudé sur des coussins, entouré de ses femmes et de ses favoris. En face, à quelques pas de lui, M'pohontaba, l'un de ses premiers vassaux, et les autres chefs, assis à terre sur des peaux de léopard, attendaient que le souverain donnât le signal du palabre. Nous étions entre les groupes, un peu sur le côté. Makoko, sans se lever, souhaita la bienvenue à tout son monde; il expliqua en quelques mots le but de la réunion; puis chaque chef, M'pohontaba en tête, vint à genoux protester de sa fidélité à Makoko, seul vrai chef, disaient-ils, seul propriétaire et souverain de tous les territoires Batékés.

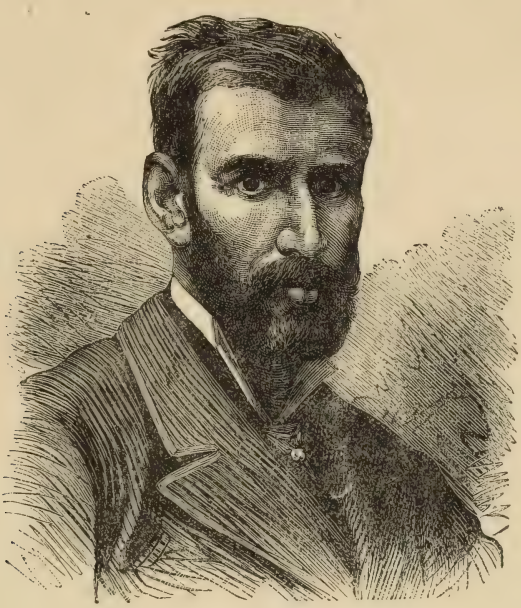

Pierre Savorgnan de Brazza.

« A mon tour, je rappelai le passé en quelques mots; mes hommes présentaient les armes, on sonna aux champs, et je fis à Makoko la remise des traités au nom de la France. Procès-verbal de la cérémonie fut dressé et signé, et l'on se rendit sous le « hall » improvisé, où se trouvaient exposés à l'admiration de tous les présents destinés à chacun et étiquetés à son nom. Les cris de surprise, les marques de joie, les remerciements, jetèrent leur note bruyante et gaie dans le va-et-vient d'une foule curieuse; puis, chacun emportant ses nouvelles richesses, on se dit gaiement : « Au revoir. »

Congrès de Berlin. — Mais, de cette prise de possession, il s'ensuivit avec l'Association des difficultés qui s'accrurent encore avec les prétentions du Portugal, revendiquant au nom de ses droits historiques la possession du Bas-Congo. En effet, on attribue généralement la découverte de l'embouchure du Congo-Zaïre au Portugais Diego Cam, en 1484, et le

Portugal fut longtemps en relation d'affaires avec l'ancien royaume du Congo ou de San Salvador; mais depuis trois siècles il n'avait rien établi à l'intérieur, et le Congo lui-même resta inconnu jusqu'au jour où Stanley révéla au monde étonné ce fleuve géant.

Pour aplanir les différends politiques, il ne fallut rien moins qu'une conférence internationale, laquelle fut convoquée par le prince de Bismarck au nom de l'empire allemand, et s'ouvrit à Berlin le 15 novembre 1884. Les quatorze puissances qui y furent représentées sont : l'Allemagne, la France, l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie, la Russie, l'Italie, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Espagne, le Danemark, la Suède-Norvège, la Turquie et les États-Unis d'Amérique.

Il résulta de cette conférence un Acte général, signé le 25 février 1885, qui consacre les principes suivants :

1° La liberté du commerce et de la navigation dans le bassin *conventionnel* du Congo, lequel comprend non seulement le bassin *hydrographique* du fleuve et de ses affluents, mais encore : à l'ouest, celui du Kouilou et de toute la côte depuis Setté-Kama (2° 30' de latitude nord) jusqu'au fleuve Logué, près d'Ambriz; à l'est, la zone libre prolongée comprenant la région des Grands Lacs et tout le littoral de l'océan Indien, depuis la Somalie (5° latitude nord) jusqu'aux bouches du Zambèze.

Cette vaste zone commerciale reste ainsi libre pour tous les pavillons, quelles que soient les puissances qui possèdent ou posséderont les territoires y inclus.

2° La neutralité, en cas de guerre, desdits territoires de la zone libre : les États possesseurs, fussent-ils belligérants, ne peuvent les attaquer ni s'en servir comme base d'opérations militaires, pour ne pas nuire aux droits des neutres et pour éviter tout conflit avec les indigènes;

3° La suppression de la traite des esclaves, la protection des indigènes, des missionnaires et des voyageurs, ainsi que la liberté religieuse; en un mot, la plus complète égalité de tous les individus indigènes ou européens séjournant dans le pays;

4° Enfin l'assimilation du bassin entier du Niger à celui du Congo pour les mêmes conditions de liberté commerciale.

Pendant les négociations, la France, le Portugal et le roi des Belges ont pu se mettre d'accord pour le partage des territoires contestés.

Il fut convenu que la France restait maîtresse du bassin du Kouilou et d'une grande partie de la rive droite du Congo, tandis que le Portugal obtenait la rive gauche du fleuve vers son embouchure, outre le petit territoire de Cabinda, situé plus au nord.

L'Allemagne, de son côté, s'annexait le Zanguebar méridional, devenu l'Est africain allemand.

L'État libre. — Ces revendications satisfaites et les autres puissances contractantes n'exigeant pas de part spéciale de territoire, le roi Léo-

pold II, qui seul pendant six ans avait supporté les frais énormes des entreprises dirigées par Stanley, fut reconnu légitime possesseur de la plus grande partie du bassin du Congo, dont les limites furent fixées sur une étendue de plus de deux millions de kilomètres carrés, comprenant le cours supérieur et moyen du fleuve, avec une bande de territoire donnant

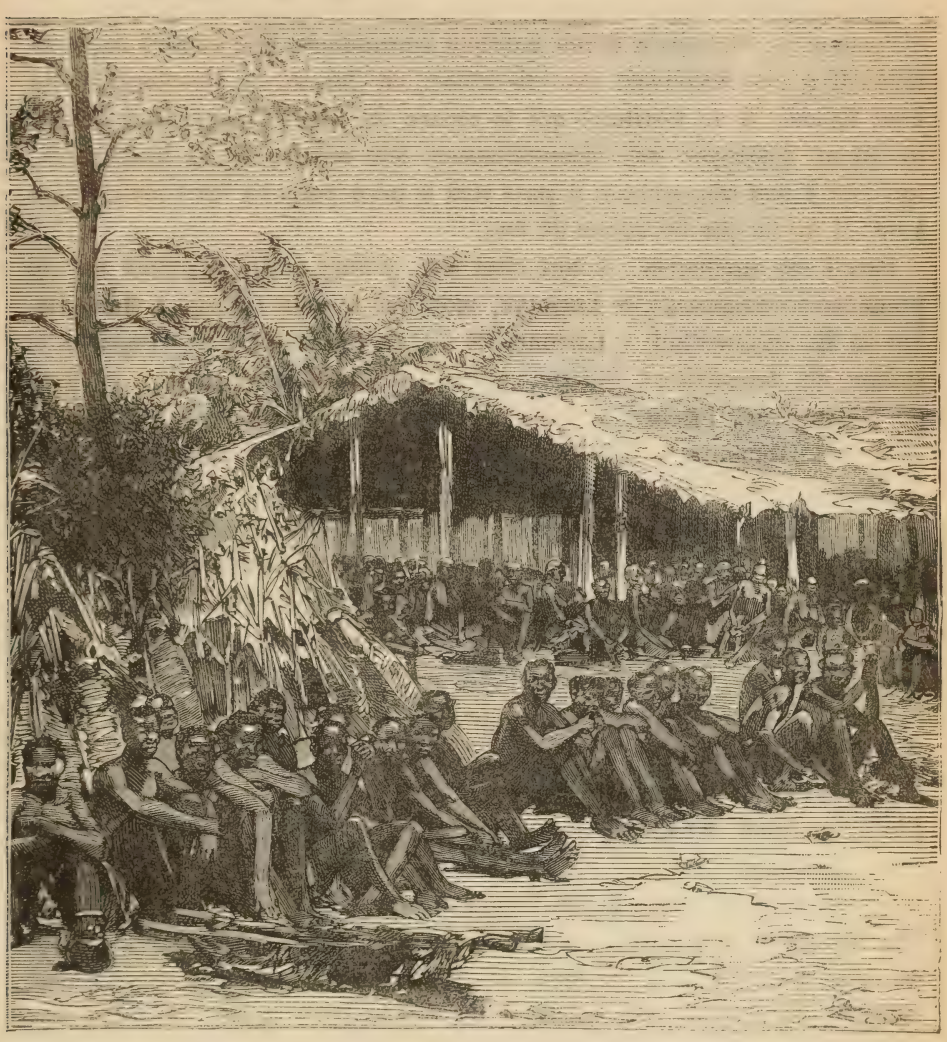

Types de Batékés, entre Franceville et l'Alima. — Réunion ou palabre.

accès à la côte occidentale. Ainsi fut créé l'État indépendant du Congo, avec Léopold II pour souverain.

Une clause importante de la convention de 1884 avec le roi Léopold, renouvelée par le traité franco-belge de 1894, est celle par laquelle *la France avait droit de préemption,* ou de préférence, pour acheter le Congo indépendant, au cas où le roi Léopold et la Belgique consentiraient à s'en dessaisir. Mais, en 1908, celle-ci a fait l'acquisition de cet État, devenu la colonie belge du Congo.

Revenons maintenant au « Congo français », car tel est le nom que, le premier peut-être, nous avons donné à ces territoires, désignés sous l'appellation trop peu précise d' « Ouest africain ».

Les collaborateurs de M. de Brazza. — M. de Brazza, qui fut aussi gouverneur du Congo français, aura le mérite d'avoir donné à la France une importante colonie; mais en cela il a agi plutôt comme administrateur et diplomate d'une habileté consommée que comme explorateur. Il a peu découvert par lui-même, en dehors de l'exploration du haut Ogooué et du territoire qui le sépare du Stanley pool. Mais il a eu le talent d'envoyer en reconnaissance des collaborateurs intelligents, qui peu à peu remontèrent le pays vers le nord jusqu'au lac Tchad; quant à lui, il ne fit que les suivre de loin.

Parmi ses auxiliaires, il faut citer MM. *Ballay* et *Mizon,* deux de ses premiers compagnons; *de Lastours,* mort sur le haut Ogooué à Madiville, qui se dit aujourd'hui « Lastourville »; *de Chavannes*, qui organisa la station de Brazzaville; *Dolizie,* autre organisateur, et surtout le frère du gouverneur, l'Italien *Jacques de Brazza,* qui, avec son compatriote M. Pécile, remonta la *Likuala,* dont la Licona est un affluent. Jacques de Brazza mourut des fièvres dans ce pays en 1886.

En 1888, **Paul Crampel,** jeune artiste de vingt-trois ans, secrétaire de M. de Brazza, entreprit une expédition pour tourner la position que l'Espagne occupe sur le Mouni, au nord du Gabon. Seul Européen, avec deux laptots, tirailleurs sénégalais, et quelques indigènes loangos de la côte, il partit de Lastourville le 12 août 1888 pour son aventureuse exploration.

Bientôt aux prises avec les plus grandes difficultés, il pénétra chez les M'Fans, où il rencontra une race de pygmées, les Bagayas, sur lesquels il donna d'intéressants renseignements; puis, arrivé à la limite nord de nos possessions, il se dirigea vers l'ouest en longeant la limite du Cameroun allemand.

Quelques jours après, à 250 kilomètres de la côte, Crampel est attaqué par les Pahouins; deux de ses hommes sont tués, lui-même est atteint de deux coups de feu; il faut battre en retraite. Alors commence une marche dramatique vers l'ouest à travers la forêt et les marais; mais, malgré les souffrances que lui causent ses blessures, le courageux explorateur parvient à relever le moral de son escorte et à la sauver. Enfin il atteint le poste français de Batah, situé sur la côte à 200 kilomètres au nord du Gabon; c'était le 3 mars 1889. Nous reverrons cet explorateur plus loin.

Le traité conclu avec l'Allemagne en 1890 fixait au parallèle 2° 20' la limite du Cameroun, depuis le Rio-Campo et la mer jusqu'à 15° de longitude est, où elle s'arrêtait brusquement. Elle ménageait à la France un large passage vers les régions du Soudan central et du lac Tchad, but essentiel à atteindre.

C'était à qui, des Français ou des Allemands, exploreraient les premiers ces pays sans maîtres européens, et s'en empareraient officiellement, selon l'article 4 du Congrès de Berlin. Les Allemands organisèrent diverses expéditions pour rattacher le Cameroun à la voie fluviale de l'Oubangui-Congo; mais ils furent arrêtés par les attaques des indigènes.

Dès 1890, les Français s'avancent dans cette direction, en profitant de la grande rivière *Sanga*. M. **Cholet** s'embarque le 30 mars sur cette rivière, large parfois de plus d'un kilomètre, encombrée d'îles et peuplée d'hippopotames. Il rencontre de nombreux villages d'Apfourous, de Pahouins et de Bassangas.

Vers le parallèle 2°20', la Sanga reçoit à l'ouest un affluent, la *Ngoko,* qui descend d'un massif montagneux; mais les voyageurs trouvèrent cette rivière elle-même encombrée de bancs de sable : on était à la saison des basses eaux, où la navigation est impossible. En conséquence, le 15 mai, l'expédition redescend vers le Congo et Brazzaville. Elle avait trouvé la voie véritable vers les régions du lac Tchad.

L'année suivante (1891), MM. **Fourneau** et **Gaillard** sont chargés de reprendre l'exploration de la haute Sanga. Le premier, avec une escorte considérable, part à pied, tandis que le second, à bord du *Ballay,* le suit pour soutenir sa marche. Le 9 avril, les deux explorateurs se rejoignent sur la haute Sanga, au village de Donga, point plus septentrional que celui atteint par M. Cholet.

Pendant que le *Ballay* remonte un affluent et se trouve bientôt arrêté par les rapides, M. Fourneau poursuit plus au nord. Le 1er mai, sur la rivière *Sadi,* il est attaqué par les indigènes, armés d'arcs et de sagaies : il y a plusieurs morts. C'est pis encore le 17 mai, au village de *N'zaouré,* où a lieu « une véritable boucherie ». C'est un combat corps à corps. M. Thiriet meurt de deux coups de sagaie et d'un coup de casse-tête, qui lui fracasse la tempe droite; M. Blom tombe gravement blessé, et M. Fourneau lui-même reçoit sur l'arcade sourcilière un coup de lance qui provoque une forte hémorragie. Dix Sénégalais sont tués, et une trentaine d'autres blessés. Les cannibales dévorent les morts et les mourants laissés en arrière. Pour conjurer ce triste sort, il faut brûler le corps de M. Thiriet et ceux de plusieurs laptots sur un bûcher fait avec toutes les marchandises, les effets et les tentes qu'on ne peut plus porter, faute de bras; puis on met, par représailles, le feu au village, qui bientôt n'est plus qu'un immense brasier. Force est de battre en retraite à la hâte et de redescendre la Sanga.

Comme nous le verrons plus loin, les expéditions Crampel (la deuxième), Dibowsky, Mizon, Maistre (1890 à 1893), surtout celles de Gentil et de Marchand (1897-1898), ont réparé cet échec relatif et ouvert largement la voie qui conduit aux bassins du lac Tchad et du haut Oubangui. (§ IV).

II. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

Situation. — Le Congo français, partie occidentale de l'Afrique équatoriale, est un vaste ensemble de territoires qui s'étend astronomiquement entre 5° de latitude sud et 16° de latitude nord, 6° et 25° de longitude orientale. Physiquement et politiquement il est borné : à l'ouest, par le Cabinda portugais, l'Atlantique, la Guinée espagnole, le Cameroun allemand, le cours inférieur du Chari; au nord, par nos possessions subdésertiques habitées par les Toubbous ; à l'est, par la ligne de partage du bassin du Bahr el Ghazal, formée par les monts Marcona et autres ; au sud, par le Congo belge, séparé du Congo français par de grands cours d'eau : le Mbomo, l'Oubangui et le bas Congo jusque Manianga, enfin le haut Tchiloango.

La superficie de ces territoires est évaluée à 2 200 000 kilomètres carrés, soit quatre fois celle de la France. Aussi comprend-on qu'ils diffèrent aux points de vue du sol, de l'hydrographie, du climat, des produits naturels et des populations.

Le littoral. — La partie nord de la côte, dirigée au sud-ouest, est fortement échancrée entre les caps *Saint-Jean*, *Esteiras*, *Pongara* et *Lopez*, par la *baie de Corisco*, l'*estuaire du Gabon* et la *baie du cap Lopez*. De ce cap jusqu'au Cabinda, la côte se dirige au sud-est, sensiblement droite et bordée de lagunes, dont les principales sont celles de *Nkomi*, de *Ngové* et de *Setté-Cama*.

Orographie. — Le Congo français est un plateau ancien, qui offre toutefois deux zones différentes : l'une, de dépression relative, comprend les bassins du Tchad et du Congo, séparés par un simple seuil ; l'autre, de relèvement, forme une sorte de rempart très épais entre l'Atlantique et la Sanga. Ce bourrelet granitique, désigné sous le nom de *monts de Cristal*, présente une grande régularité de saillies parallèles au littoral, s'échelonnant les unes au-dessus des autres en forme de terrasses, d'où les fleuves se précipitent en cascades. Beaucoup moins élevés que les monts du Cameroun (4000 mètres), qu'ils prolongent, leur altitude n'atteint même pas 1 500 mètres et, en général, ne dépasse guère 1 000 mètres.

Hydrographie. — Le territoire du Congo français écoule ses eaux par trois versants : d'abord celui de l'Atlantique : Gabon, Ogooué, Kouilou, Tchiloango ; ensuite celui des affluents droits du Congo : Oubangui, Sanga, Likouala, Alima, Léfini ; enfin celui du Chari, tributaire du Tchad.

Le *Gabon* n'est pas l'embouchure d'un fleuve. Contrairement à ce que l'on croyait, c'est un estuaire de 70 kilomètres de long, rappelant par ses « becs » et ses contours notre Gironde, avec un peu plus de largeur et de profondeur; mais son bassin, très peu étendu, ne comprend que deux infimes tributaires, la *Como* et le *Remboé*. Son nom, altération du

portugais *gabao*, qui signifie caban ou capuchon, vient de sa forme même.

L'**Ogooué** est de beaucoup le fleuve côtier le plus important. Son cours, d'environ 750 kilomètres, imite celui du Congo en décrivant une grande

Chasse à l'éléphant en Afrique.

courbe d'abord vers le nord, mais sans couper l'équateur qu'il longe, puis dans la direction du sud-ouest. Né par 450 mètres d'altitude au sud du plateau de Franceville, il parcourt la région haute et boisée des monts de Cristal, au sortir de laquelle il traverse une plaine marécageuse et lacustre, pour se terminer par un delta dans les baies du cap Lopez et de Nazareth. Laissant Franceville un peu à droite, l'Ogooué baigne dans son cours

moyen les postes ou stations de Lastourville, Booué, Lopé, Ndjolé, Lambaréné.

Ses deux principaux affluents sont : au nord, l'*Ivindo*, qui descend des frontières du Cameroun ; au sud, le *Ngounié*, qui s'achève en amont de Lambaréné. Coupé de rapides et de chutes dans son cours supérieur et moyen, l'Ogooué est praticable aux bateaux calant un mètre depuis Ndjolé, éloigné de la mer d'environ 330 kilomètres.

Le *Kouilou*, appelé Niadi ou Niari dans son cours supérieur, est le second cours d'eau pour sa longueur (450 km). Il prend sa source non loin du Congo et traverse une contrée fertile pour finir au nord de Loango. Il baigne de nombreux postes, mais son cours est aussi barré de chutes. La vallée sert toutefois de voie commerciale entre la côte et Brazzaville.

Le *Tchiloango* effectue la première moitié de sa course sur les frontières française et belge ; ensuite il arrose le territoire de Cabinda, appartenant au Portugal, dont le souverain porte les titres de « roi de Cabinda », de « seigneur de Guinée » et d' « empereur d'Afrique ».

Bassin du Congo. — Le Congo est l'un des plus grands fleuves du monde, tant par sa longueur, qui dépasse 4000 kilomètres, que par l'étendue de son bassin et le volume de ses eaux. Dans son cours supérieur, découvert par Livingstone (1869), il s'appelle *Luapula*. Sorti du lac Banguéolo, il s'unit au *Lualaba* et reçoit le trop-plein du lac *Tanganika*. De Nyangoué jusqu'à la mer, il a été parcouru en canot par Henri Stanley dans une exploration mémorable (1875-1877). Sous l'équateur, il présente une première série de sept cataractes ou chutes, dites les *Stanley Falls*. De là il tourne au nord-ouest, pour former une courbe immense qui le ramène de nouveau sous la ligne équatoriale, et continue du nord au sud-ouest jusqu'au Stanley pool, sorte de lac formé par un élargissement du fleuve. Entre le Stanley pool et Matadi, il franchit une seconde série de trente-deux cataractes, dites de Livingstone, échelonnées sur une longueur de 275 kilomètres et d'une hauteur totale de plus de 255 mètres ; il va finir dans le golfe de Guinée par un estuaire large de 11 kilomètres.

Dans son cours moyen, entre les deux séries de cataractes, sur une longueur de 1 700 kilomètres, le Congo traverse une immense plaine où son lit s'élargit jusqu'à atteindre 25 kilomètres et renferme d'innombrables îles boisées. Il y reçoit d'énormes affluents : du nord, l'*Oubangui*, dont la rive droite est française ; du sud, le *Lomami* et le *Kassaï*. Les bâtiments de mer remontent le Congo jusqu'à Matadi, station belge au pied des cataractes. Au delà, à partir de Brazzaville et de Léopoldville, sur le Stanley pool, la navigation, déjà très active, ne rencontre plus d'obstacles jusqu'aux Stanley Falls.

La rive droite du fleuve géant est française sur environ 600 kilomètres, depuis le confluent de l'Oubangui jusqu'à la station belge de Manianga.

Dans cet espace, elle reçoit l'*Oubangui*, la *Sanga*, venant du nord, la *Likouala*, l'*Alima* et la *Léfini*, qui descendent du plateau gabonais.

L'*Oubangui*, rivière colossale de 2500 kilomètres de longueur et d'un à plusieurs kilomètres de largeur, a été reconnu par Schweinfurth et Junker dans son cours supérieur, dit *Ouellé;* puis remonté par Van Gèle et autres agents belges dans son cours inférieur et moyen. Des postes belges et français y sont échelonnés, comme sur le Congo et le Mbomo, avec lesquels il forme la frontière franco-belge. Né sur les confins du bassin nilotique du Bahr el Ghazal, le *Mbomo* constitue une voie navigable de

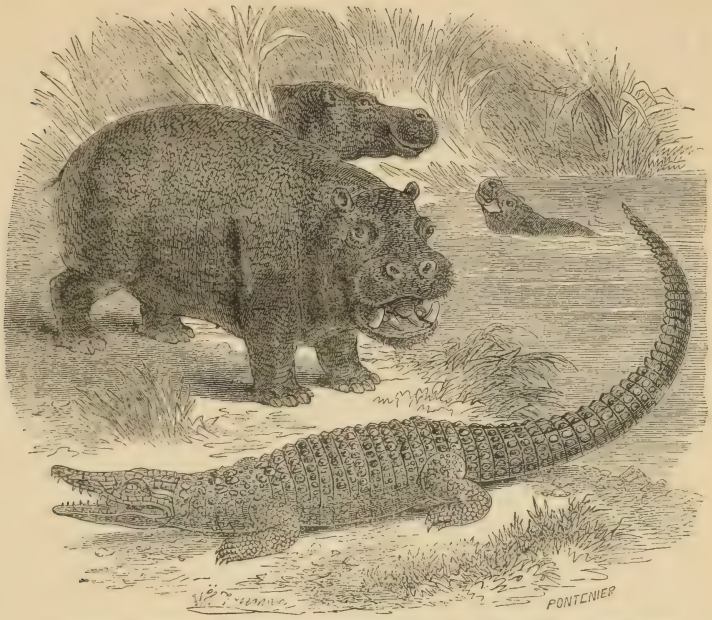

L'hippopotame et le crocodile, amphibies de l'Afrique équatoriale.

500 kilomètres; mais son cours inférieur est barré de chutes et de rapides. Il se dirige vers l'ouest, puis au sud-ouest jusqu'à sa rencontre avec l'Ouellé, aux Abiras.

Ainsi formé, l'Oubangui court au nord-ouest et recueille le *Kotto*, son principal affluent français, le *Kangu* et la *Kemo;* tournant alors brusquement au sud-ouest, il baigne peu après le poste chef-lieu de Bangui et va se réunir au Congo en aval de Liranza. Oubangui et Congo forment une magnifique artère navigable, malheureusement séparée de la mer par une longue série de chutes infranchissables.

La *Sanga* est une rivière navigable qui arrose le pays situé entre l'Oubangui et le Cameroun. Appelée Mambéré jusqu'au poste de Carnot, elle naît dans la colonie allemande, ainsi que ses affluents, le *Kadeï* et la *Ngoko*.

La *Likouala*, grossie de la Licona, a été explorée par Jacques de Brazza en 1885; elle a sa source sur les confins du Gabon, ainsi que l'*Alima* et la *Léfini*, celle-ci tout près de l'origine de l'Ogooué.

Le **Tchad** est un lac d'eau douce, bien que sans écoulement, situé par environ 260 mètres d'altitude, au centre de la région soudano-saharienne. Sa superficie, comme sa forme, varie beaucoup suivant les années et les saisons : elle est en moyenne de 25 000 kilomètres carrés. Très peu profond, il se dessèche particulièrement à l'est, où il est rempli d'îles habitées, tandis qu'il recule sa rive occidentale. Il reçoit sur cette rive le *Waubé,* qui draine le Bornou et s'achève non loin de Baroua ; mais son principal tributaire est le **Chari,** qui lui arrive au sud. Né au sud-est dans une région de fortes pluies périodiques, ce fleuve magnifique, navigable en toutes saisons, recueille le *Gribingui,* le *Bahr Sara* et, sur la frontière du Cameroun, le *Logone;* après quoi, il se déverse par un delta fangeux dans le Tchad, qu'il a le plus contribué à former, et qui n'est pour ainsi dire que sa propre extension. Comme le Chari coule dans un pays de plaines basses, ses crues inondent des espaces immenses, en même temps qu'elles multiplient la superficie du lac. Néanmoins, comme ce dernier, il est peu profond et, par suite, il n'est apte qu'à porter des bateaux plats.

Climat. — Le climat du Congo français comprend du nord au sud trois régions : 1° la région *subdésertique,* à l'est du Tchad, annonce la sécheresse du Sahara ; 2° la région *tropicale,* correspondant au bassin du Chari et du haut Oubangui, a une saison sèche et une saison pluvieuse, cette dernière produite par les vents alizés du nord-est ; 3° la région *équatoriale* a deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses ; celles-ci correspondent aux deux passages du soleil sur l'équateur ; alors se déchaînent de violents orages, les rivières gonflent et débordent. Dans la basse et marécageuse zone côtière, la moyenne annuelle de la température est de 26°, et celle de la hauteur des pluies, de deux mètres : le climat y est particulièrement fiévreux, débilitant pour les Européens, qui ont à se prémunir contre les insolations et les miasmes. Aussi ne peuvent-ils en général y faire que des séjours de deux ou trois ans, coupés par des retours en Europe.

Productions naturelles. — Aucun gisement de houille n'a encore été signalé ; mais on a constaté que le *fer* existe en abondance dans la Gabonie et jusqu'au fleuve Congo ; viennent ensuite les gisements de cuivre, plomb, zinc, manganèse ; l'or n'est connu qu'en petite quantité dans le bassin de la rivière Nyanza. Jusqu'à présent il n'a pu être question d'exploiter ces richesses minières, à peine découvertes.

La **végétation,** exubérante en général, comprend quatre zones distinctes. La *zone côtière* présente des formations de cocotiers sur les plages sablonneuses et de palétuviers dans les marécages. Plus à l'est, la *forêt équatoriale* couvre en partie les bassins de l'Ogooué et du Congo : elle renferme des arbres d'une hauteur extraordinaire, et son feuillage est si épais que le soleil ne peut y pénétrer. Signalons de très beaux bois d'ébénisterie, tels que le cèdre, le santal, l'acajou, l'ébène noir ou vert ; puis les bois de construction, les lianes à gomme et à caoutchouc, le copal et

autres arbres résineux, les palmiers à huile et le kolatier, qui donnent lieu à une exploitation de plus en plus active. Les *noix de kola,* graines du kolatier grosses comme des marrons, renferment quand elles sont fraîches un principe actif caractéristique, la *kolatine,* auquel elles doivent des propriétés toniques qui la font rechercher des indigènes, aussi bien que de la thérapeutique moderne.

La *brousse,* aux grandes herbes de quatre mètres de haut, occupe particulièrement le bassin du Chari. Chaque année, les indigènes y mettent le feu pour l'extermination des animaux malfaisants, la chasse à l'affût et la culture du sol.

Enfin la région *subdésertique,* avoisinant le Sahara, ne comprend que des steppes de mimosées et des acacias gommiers.

Relativement aux *plantes comestibles,* cultivées ou non, citons le bananier, l'ananas, le manioc, base du pain indigène, ou « chikwangue », la patate et l'igname, le riz, le maïs, le millet. Les caféiers et les cacaoyers viennent très bien, de même que le vanillier, le poivrier, la canne à sucre, sans oublier les légumes d'Europe. Le cotonnier est très répandu. Ajoutons que les fleurs les plus belles et les plus variées charment partout le regard. Évidemment plusieurs de ces produits donneront lieu à de grandes cultures très rémunératrices, déjà même commencées.

La **faune** n'est pas moins bien représentée que la flore. Les grandes espèces sauvages sont : les singes, qui peuplent les forêts : tels le gorille du Gabon, le chimpanzé à figure presque humaine et le troglodyte chauve, qui sont de la plus forte taille ; le lion, le léopard, l'hyène et la panthère, carnivores ; l'éléphant, la girafe, le buffle, le zèbre, le sanglier, les antilopes et gazelles, herbivores ; les hippopotames et crocodiles, amphibies; enfin l'immense boa et, dans la région subdésertique, l'autruche, le plus gros des oiseaux, de l'ordre des coureurs.

Les fourmis géantes, les termites, les moustiques, les cousins, les araignées, la chique, qui introduit ses œufs dans les pieds, et de nombreux reptiles, la plupart venimeux, pullulent et sont des plus incommodes.

Le gibier ailé foisonne également : pintade, faisan, perdrix rouge, etc., ainsi que les oiseaux de plumage superbe : perroquets vert ou gris à queue rouge, bengali, colibri, crysococcyx doré aux reflets d'émeraude ; enfin les poissons, ordinairement électriques, dans les rivières.

Quant aux animaux domestiques, ce sont les mêmes que plusieurs d'Europe, différant tant soit peu pour la forme et les dimensions : les chèvres, moutons, porcs et volailles sont en quantité. On essaye d'acclimater le gros bétail, et l'on espère pouvoir importer le cheval ; l'âne est rare.

III. — GÉOGRAPHIE POLITIQUE

Population. — Vu l'absence de statistique quelque peu sûre, — les évaluations variant de 5 à 15 millions d'indigènes, — il semble raisonnable d'admettre une densité d'au moins cinq habitants par kilomètre carré, ce qui donne pour le vaste Congo français un total de 11 millions de nègres, subissant déjà plus ou moins notre influence par les relations commerciales et par le régime administratif de nos postes, si rares encore, surtout au centre et à l'est. Trois ou quatre races paraissent se partager la population.

Dans les bassins de l'Ogooué et du Congo, vivent de nombreuses tribus nègres de race BANTOUE : Pongos, Bakalais, Adoumas, Okandas, les conquérants Pahouins ou Fâns et les Ossyébas, qui en sont une branche, au nord de l'Ogooué; Baloumbos, Mayombés, Otandos, Abongos, au sud; Boubanguis et Boudjos, riverains de l'Oubangui; Apfourous et Batékés, de l'Alima; Gounguis, Pomos, Mzimous et peuplades naines de la Sanga; Azandés ou Niams-Niams, du Mbomo.

Ces nègres sont ignorants, superstitieux, fétichistes ou idolâtres; à peine si quelques milliers sont convertis au catholicisme par de rares missionnaires français.

Chaque village ou groupe de villages est gouverné par un chef, soit héréditaire, soit électif; mais le plus souvent c'est le plus riche ou le plus influent qui s'impose et prend le titre de roi. Tel était le soi-disant roi Makoko, chef des nègres Batékés, mort inopinément vers 1907.

Les coutumes barbares, la polygamie, l'esclavage, l'anthropophagie même, existent parmi eux. Le travail est réservé aux femmes, ainsi qu'aux esclaves faits prisonniers à la guerre. Se nourrissant de légumes, de fruits, de volaille, de poisson, vêtus à peine d'un pagne en cotonnade ou de quelque tissu grossier, parfois d'herbes sèches, mal logés dans des cases en bambou, ces pauvres noirs abusent d'une vie rendue trop facile par la fainéantise, qui conduit à tous les vices.

Dans la brousse du Soudan central, les *Peuls* ou Foulbés, pasteurs musulmans, avaient subjugué les nègres et formé de puissants États : le pillard et esclavagiste Rabah, qui s'en était rendu maître en dernier lieu, fut vaincu et tué en 1900 par les expéditions réunies de Foureau-Lamy, Joalland et Gentil. Les indigènes de cette région sont relativement intelligents et civilisés; qu'ils soient paisibles ou belliqueux, ils s'adonnent à l'élevage, aux cultures ou à diverses industries, telles que le tissage et la poterie.

Enfin, la zone semi-saharienne du nord est parcourue par les nomades *Tibbous* et *Slimans*, à la fois pasteurs et guerriers.

Administration. — Depuis 1906, le Congo français forme un vaste gouvernement général, divisé en trois colonies, qui sont, de l'ouest à l'est :

la colonie du **Gabon**, chef-lieu *Libreville;* la colonie du **Moyen-Congo**, chef-lieu *Brazzaville;* la colonie de l'**Oubangui-Chari**, chef-lieu *Bangui;* en outre, le territoire militaire du **Tchad**, chef-lieu *Fort-Lamy,* et comprenant le Baghirmi, le Ouadaï et le Kanem.

Le Moyen-Congo est administré directement par le gouverneur général du Congo français, lequel réside à Brazzaville ; chacune des deux autres colonies est administrée par un lieutenant-gouverneur, et le territoire militaire par le commandant des troupes de cette région. Ces colonies sont

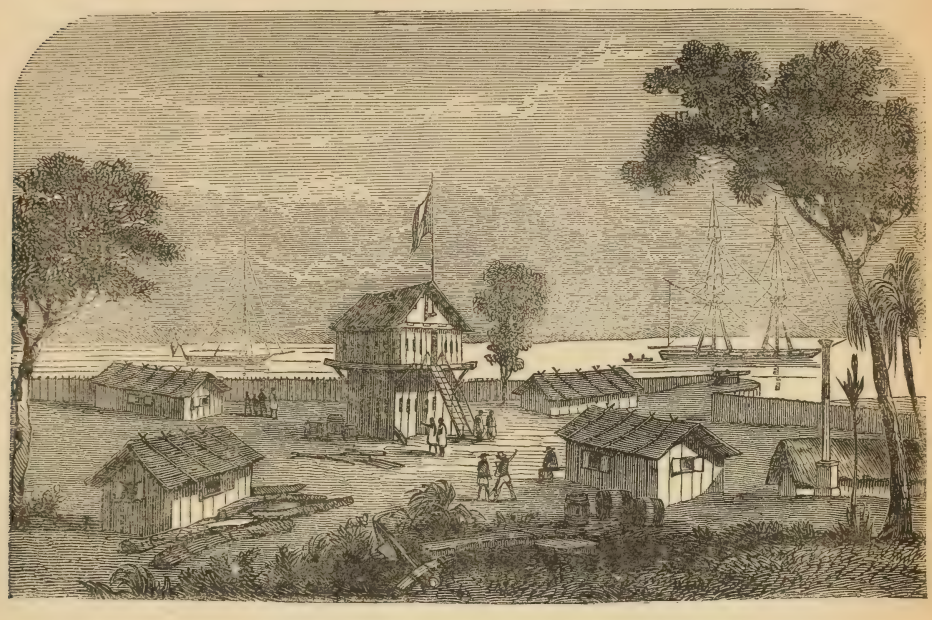

Les débuts de Libreville, poste du Gabon, en 1842.

divisées en districts, dont les administrateurs ont sous leurs ordres des chefs de postes ou de stations. Au point de vue des missions *catholiques,* le Congo français est confié aux Pères du Saint-Esprit et forme trois vicariats apostoliques.

Localités. — **Libreville,** assis sur un plateau au nord de l'estuaire du Gabon, est le chef-lieu de la colonie du Gabon et le siège d'un vicariat apostolique. Avec les faubourgs de Baraka et de Glass, il compte 300 Européens et 3 000 noirs. Les cases de ces derniers occupent une grande étendue. Outre les bâtiments des autorités civiles et religieuses, on y remarque l'église, l'établissement des Sœurs de l'Immaculée-Conception, le tribunal, l'hôpital, la station navale, les ateliers et magasins de la marine, le bureau central des postes et télégraphes, de nombreuses maisons de commerce. La rade, non obstruée par une barre, constitue un bon mouillage, et le port, abrité par une jetée, n'a pas son pareil sur la côte. Libreville doit son importance à sa position de tête de ligne vers le Congo.

Vallée de l'Ogooué. — La station de l'île *Nandji* ou du *cap Lopez* est gardée par quarante hommes. On y trouve, avec des maisons d'habitation, des magasins, une poudrière, un observatoire météorologique, un sanatorium, un jardin d'essais, des cases pour les Kroumens, etc. C'est l'entrepôt général de l'Ogooué. — *Lambaréné,* en aval du confluent du Ngounié, est le poste militaire et le point commercial le plus important du moyen fleuve. Il y a une mission catholique, avec un « village de liberté » pour l'éducation professionnelle d'anciens esclaves. — *Ndjolé,* près des îles de ce nom, est le chef-lieu du district du Bas-Ogooué. — *Booué,* au pied d'une haute chute fluviale, a reçu un poste qui protège le transbordement des marchandises contre les entreprises des Ossyébas du voisinage. — *Lastourville* est le poste d'occupation dans le pays des Adoumas. Son nom lui vient du voyageur français qui y mourut, après l'avoir baptisé Madiville, à cause de ses nombreux palmiers à huile. C'est aussi un centre de construction de pirogues et un point de départ des flottilles. — En amont, *Doumé* est un groupe de villages d'environ 3 000 âmes, avec une mission des Pères du Saint-Esprit. — *Franceville,* chef-lieu du district Passa-Alima, est une station fondée en 1880 par de Brazza près du haut Ogooué. Malgré son altitude, ce séjour est assez malsain, à cause des marécages qui l'avoisinent. Il y a un vaste dépôt d'approvisionnements, d'où les marchandises sont transportées à dos d'hommes dans le bassin congolais et *vice versâ.* A côté de la station se trouve le village de liberté de Sainte-Thérèse.

Côte et Kouilou. — Au sud du cap Lopez, *Setté-Cama,* chef-lieu de district, *Nyanga* et *Mayoumba* ont des factoreries françaises ou étrangères, ainsi que *Bas-Kouilou, Loango* et *Pointe-Noire* ou Ponta Negra. Ces deux dernières localités étaient anciennement aux Portugais. Loango, la plus importante, est le chef-lieu régional et une station maritime assez active, où l'on débarque pour se rendre à Brazzaville par le Kouilou. Elle est aussi reliée à cette dernière station par un sentier de caravanes et une ligne télégraphique.

Bouenza, sur le Niari ou le haut Kouilou, est une station importante à la jonction du fleuve navigable et de la route de Brazzaville, destinée à être suppléée par un chemin de fer. — *Loudima,* au confluent de la rivière de ce nom, est une station modèle doublée d'un poste et comprenant des maisons d'habitation, des magasins, des étables, des ateliers divers, des plantations et un jardin d'essais. — *Ngotou* est un poste installé au lieu dit « porte de Ngotou », où le fleuve est étranglé entre deux hautes murailles de basalte.

Bassin du Congo. — **Brazzaville,** sur le grand fleuve qui, sortant du Stanley pool, va commencer aussitôt ses chutes, est le siège du gouvernement général du Congo français et le chef-lieu de la colonie du Moyen-Congo. C'est aussi le centre du commerce entre le bassin congolais, dont

il est la tête de ligne navigable, et la côte par l'Ogooué, le Kouilou et, pour les importations, surtout par le Congo inférieur et le chemin de fer belge des Cataractes, aboutissant en face de Brazzaville. Cette station centrale a été ainsi nommée en l'honneur de Savorgnan de Brazza, qui la fonda en 1880. Magnifiquement située à 40 mètres au-dessus du Stanley pool, le regard y embrasse, dans toute son étendue, ce lac rempli d'îles boisées et bordé de montagnes sur la rive belge. Le pays est fertile, l'air salubre, et la brise constante d'ouest y apporte la fraîcheur relative des plateaux qu'elle a traversés. — *Linzolo-Saint-Pierre,* sorte de faubourg, est le siège d'un vicariat apostolique. — En amont, vers le confluent du Kassaï, *Ngantchou* est le port du petit royaume de feu Makoko, dont la capitale est *Mbé.*

Léketi, sur le haut Alima, est un poste-entrepôt, en relation avec Franceville sur le haut Ogooué. — *Carnot,* sur la haute Sanga, est le chef-lieu de la région, dont les autres postes sont : *Bania, Nola,* au confluent du Kadeï, et *Ouesso,* près du confluent de la Ngoko. Il est question de rattacher ce dernier point à Libreville par une voie ferrée, qui traverserait tout le sud-ouest de notre vaste possession congolaise.

Sémio, Rafaï et *Bangasso,* sur le Mbomo, sont des résidences sultaniennes, que les Belges avaient d'abord occupées et qu'ils nous ont cédées par la convention franco-congolaise de 1894. Des postes français y sont établis. — En aval, celui des *Abiras* est au confluent de l'Ouellé, dans un pays plat inondé pendant la saison des pluies. — A *Mobaye,* le fleuve se resserre et forme des rapides dangereux, où le petit vapeur *le Ballay* sombra en 1892. — Plus bas, le grand coude de l'Oubangui est marqué, au point de vue de la civilisation, par la mission catholique de la Sainte-Famille, le village de liberté de Saint-Henri et le fort de Possel.

Après ce coude et une série de rapides, vient Bangui, chef-lieu de la colonie de l'Oubangui-Chari ; c'est une des rares stations de vapeurs avec poste sur l'Oubangui inférieur : telle est *Liranga,* près de l'embouchure de cette puissante rivière dans le Congo.

Chari et Tchad. — Le *fort Crampel,* sur le Gribingui, rappelle le massacre, en 1891, d'une expédition française se dirigeant vers le Tchad. — En aval, le *fort Archambault* s'élève sur le Chari, qui recueille plus bas le Bahr-Sara. — **Fort-Lamy**, sur le Chari inférieur, en face du confluent du Logone, est la résidence du commandant du territoire militaire du Tchad; son nom lui vient de l'un des chefs de l'expédition transsaharienne, lequel périt dans le combat où le fameux Rabah, maître du pays, perdit ses États avec la vie (1900). — *Laï,* sur le Logone, est une ville de 10 000 âmes, où trône le sultan des Gabéris. — *Tchechna,* sur une dérivation du Chari, a remplacé, comme capitale du Baghirmi, Massénia, incendiée par son propre souverain, obligé de fuir devant Rabah. — *Boukkas* ou Donass est la résidence du sultan du Dar Rounga, grande contrée du bassin orien-

tal du Chari, naguère vassale du Ouadaï. — Au nord, *Abechr* est le chef-lieu de ce dernier pays; fondée il y a soixante ans, c'est une ville de 20 000 âmes ayant une certaine importance comme centre militaire et foyer de mahométisme. Le voyageur allemand Vogel y fut assassiné en 1856. Plus heureux, son compatriote Nachtigal put y séjourner et traverser impunément la contrée en 1873. — *Mao*, capitale du Kanem, est un village de 4 000 âmes situé entre deux forts, à 60 km de la rive orientale du Tchad. L'explorateur allemand Beurmann fut massacré aux environs en 1862.

Les **postes français** sont établis aux termes de traités passés par nos agents avec les chefs indigènes. Ceux-ci, d'après les conventions stipulées, conservent l'entière propriété de leurs terres; ils peuvent les louer ou les vendre, ou percevoir des redevances sous la forme et dans les conditions consacrées par les usages du pays. Mais le territoire reste sous la suzeraineté de la France. La liberté du commerce est reconnue, et les chefs se sont engagés à user de leur autorité pour prohiber, dans les terres soumises à leur juridiction, la traite des esclaves.

Ces stations ne sont pas seulement des camps retranchés qui protègent les grandes voies; chacune d'elles forme comme un noyau de colonisation et un centre civilisateur. De là partira notre influence, qui s'étendra peu à peu et gagnera jusqu'aux régions les plus reculées de l'intérieur.

IV. — GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

A cause de son climat, le Congo français, pourtant si vaste, ne peut être qu'une *colonie d'exploitation*. « Jusqu'en 1898, dit M. Fallex, son peu de prospérité contrastait avec l'essor rapide du Congo belge, dont les conditions physiques sont pourtant semblables, et c'étaient des étrangers, des Anglais, des Allemands, des Hollandais et des Belges, qui réalisaient chez nous les profits les plus nets. Cet état de choses commença à se modifier lorsque le gouvernement octroya de *grandes concessions territoriales* à des sociétés financières; celles-ci furent d'abord très éprouvées, mais elles triomphèrent de la crise des débuts, et aujourd'hui elles réalisent de très beaux bénéfices. Les étrangers ont été évincés : en sept ans le commerce a triplé, et alors que la part de la France était en 1898 de 25 0/0, elle s'est élevée en 1904 à 53 0/0 pour les importations et à 90 0/0 pour les exportations. Cette situation ne peut que s'améliorer encore, grâce à d'intelligentes initiatives. »

Comme nous l'avons vu précédemment, la mise en valeur de la colonie consiste pour le moment dans l'exploitation des bois d'ébénisterie, tout aussi beaux que ceux de l'Amérique centrale, des arbres et lianes à caoutchouc, des gommiers, des palmiers à huile et autres essences forestières; puis ce sont les plantations de caféiers, cacaoyers, ananas, vanilliers, cannes

à sucre, riz, cotonniers; par contre, on n'a pas encore attaqué les mines métalliques, d'ailleurs à peine connues.

En 1905, le **commerce** congolais s'élevait à plus de 24 millions de francs, dont 10 380 000 à l'importation et 13 930 000 à l'exportation. Celle-ci consiste surtout en caoutchouc, huiles et noix de palme, ivoire, acajou, ébène, santal; celle-là en cotonnades peintes ou guinées, boissons, denrées alimentaires, objets en métal, verres et poteries. Ce trafic a lieu par les lignes françaises, anglaises, belges et allemandes, qui relient les ports de Marseille, le Havre, Liverpool, Anvers et Hambourg avec ceux de Libreville, Loango, Banana et Boma.

« Pour assurer au Congo son plein développement économique, une administration sage et juste devra procurer aux Européens une sécurité complète, — celle-ci est encore trop précaire; — elle devra le doter aussi de l'outillage dont on n'a pas su le pourvoir. Il importe d'aménager le *réseau navigable*, — déjà 45 navires à vapeur, battant pavillon français, circulent sur le Congo, l'Oubangui et autres rivières; — d'aménager encore les routes et les chemins de fer qui font absolument défaut. Actuellement, c'est le chemin de fer belge de Matadi à Léopoldville que la France est obligée d'emprunter pour l'exploitation de ses concessions et le ravitaillement de ses postes. » (Falleix, *la France et ses colonies*.)

Un roi au Congo.

En revanche, la région du Tchad sera moins facile à exploiter : d'abord parce qu'on ne peut l'atteindre qu'au prix d'un immense détour au sud et au nord des possessions anglaises et allemandes; ensuite à cause des ravages et de la dépopulation infligés par des conquérants barbares. Toutefois, les salutaires effets déjà produits par la mort de Rabah et l'occu-

pation française font espérer les résultats qu'on est en droit d'attendre, là comme ailleurs, des sacrifices accomplis.

Après ces données générales sur le commerce, arrêtons-nous un instant sur un article particulier : il s'agit de l'importation des « vieux habits » au Congo. Il y a là tout à la fois matière commerciale et étude ethnographique intéressante.

Les vieux habits. — « A quatre heures du soir, dit Stanley, nous retournâmes à notre camp, pour conférer avec les chefs de Vivi. Entourés d'environ une quarantaine d'hommes armés, ces chefs me furent amenés par le souriant Massala, qui me les présenta tour à tour par ordre d'importance. D'abord le doyen des seigneurs de Vivi, s'appelant Vivi-Mavoungou, de Banza-Vivi, fils d'un père qui portait exactement le même nom. C'est un petit homme trapu et affligé d'un pied bot. Il nous regarde de travers, d'un air de truculente bravade, qui voudrait être un air aimable et obséquieux. Il porte une livrée bleue de domestique, un bonnet phrygien en tricot multicolore et un caleçon de nuance criarde.

« Vient ensuite Ngoufou-Mpanda, de Banza-Sombo, vigoureux vieillard à cheveux gris, véritable Oncle Tom, vêtu d'une tunique rouge de soldat anglais, avec un chapeau de feutre brun, un caleçon à carreaux, un collier en poils d'éléphant enfilé de quelques reliques de fétiches, en guise de porte-bonheur. Des anneaux en fil de laiton ornent les chevilles de ce personnage. Il porte la main à son chapeau, se courbe pour me faire une révérence qui ne manque pas de grâce, et, à l'aide d'une jambe, il se gratte l'autre, comme les matelots.

... « Les hommes d'armes n'avaient pas mauvaise tournure. Les profits du commerce leur avaient fourni les moyens de s'affubler d'habillements convenables, en calicot à dessins ou en calicot écru. Presque tous étaient coiffés d'une casquette de toile rayée, ayant la forme d'un prétentieux bonnet phrygien ; quelques-uns portaient de préférence le feutre anglais ou le chapeau de paille. Comme armes, des fusils à pierre portant la marque « Tower ».

« Si peu nombreuse que fût cette assemblée d'aborigènes de Vivi, elle me faisait espérer un brillant avenir pour l'Afrique, en supposant que, par un miracle de bonne fortune, je pusse parvenir à décider les millions de nègres de l'intérieur à se dépouiller de leur accoutrement d'herbes sèches, pour adopter des vêtements d'occasion européens, tels qu'on en porte à White-Chapel, par exemple. Quel débouché il y aurait là pour les vieux habits ! Les anciens uniformes des héros militaires de l'Europe, les livrées des laquais de clubs et de la valetaille attachée aux Pharaons modernes, les vieilles robes d'avocats, les habits usés des Rothschild, les sévères redingotes de mes éditeurs eux-mêmes serviraient à parer les chefs du Congo, qui s'y pavaneraient avec joie, les jours où ils auraient à se mettre en grande tenue, pour faire des visites de cérémonie.

« Depuis, l'expérience a entièrement confirmé mes premières prévisions : j'ai rencontré par milliers de noirs enfants de l'Afrique qui ne croient pas déroger en utilisant les vieux habits des pâles enfants de l'Europe, mais, au contraire, se donnent beaucoup de mal pour réunir de quoi acheter ces vêtements et en devenir les fiers propriétaires. »

IV. — COLONIE DE L'OUBANGUI-CHARI ET TERRITOIRE DU TCHAD.

(SUITE DES EXPLORATIONS)

Les traités de 1894. — Pendant les années 1890 à 1894, les explorations françaises de Crampel, Dibowsky, Mizon et Maistre avaient reculé les limites de nos conquêtes vers le nord, jusque dans le bassin du Chari, affluent du Tchad. Il était urgent de fixer les bornes des possessions allemandes et belges dans ces régions; ce qui, après des négociations laborieuses, fut heureusement terminé en 1894.

1° Le *traité franco-allemand* du 4 février 1894 détermine pour limite orientale du Cameroun allemand la ligne qui, partant de la Sanga, suit en général le 15e degré de longitude E. de Greenwich, en faisant toutefois une pointe en dedans, puis une en dehors, celle-ci sur le 10e degré de latitude, pour rejoindre le cours inférieur du Chari jusqu'au lac Tchad, rive méridionale. Le traité de 1907 a modifié un peu cette limite.

2° Le *traité franco-belge* du 14 août 1894 porte comme limite septentrionale du Congo belge le cours de l'Oubangui jusqu'au Mbomo, puis le Mbomo jusqu'à la ligne de partage du bassin du Nil, ensuite le 30° de longitude E. de Greenwich et le 5° 30′ de latitude nord jusqu'au Nil.

Le versant nord de l'Oubangui et le bassin oriental et septentrional du Tchad, explorés surtout par nos compatriotes, ont donné lieu à la formation de la colonie de l'*Oubangui-Chari* et du territoire militaire du *Tchad*. Ce dernier est le résultat de l'expédition Marchand, suivie de l'accord franco-anglais de 1899.

Les territoires de trois nations aboutissent donc au lac Tchad : la Nigérie anglaise, sur la rive sud-occidentale; le Cameroun allemand, sur la rive méridionale, et le Congo français, sur les rives orientale et septentrionale.

Voyons par quelle série d'expéditions la France est parvenue à ce glorieux résultat.

I. — **Missions Crampel et Dibowsky** (1890). — *Paul Crampel*, deux ans après son expédition vers l'ouest, dont nous avons parlé, entreprit un second voyage qui avait pour but de gagner le lac Tchad par le Chari, puis de traverser le Sahara, et ainsi d'opérer la réunion de nos possessions d'Algérie-Tunisie avec celles du Soudan et du Congo.

Crampel était accompagné de quatre compatriotes et de plusieurs

interprètes; sa caravane comprenait en outre une escorte de laptots et de tirailleurs, 95 indigènes gabonais ou loangos, et 128 porteurs noirs. Parti de Brazzaville le 16 août 1890, il arrivait le 25 septembre à Bangui, dernière station française, au coude de l'Oubangui. Après avoir pacifié cette région, dont le chef de poste avait été tué et mangé quelques mois auparavant, le voyageur s'enfonçait dans l'inconnu avec une caravane déjà réduite et affaiblie par des épreuves de tout genre. Sa dernière lettre, datée du 19 janvier 1891, marquait l'espoir. Mais bientôt on apprit l'échec complet de l'expédition, le massacre de son

Le lieutenant Mizon, explorateur du Soudan central.

chef et d'une partie de ses gens, massacre qui eut lieu vers le 9 avril, au delà du Gribingui. L'arrière-garde, sous la conduite de M. Nebout, battit en retraite pour rentrer à Brazzaville au mois de juillet.

Pendant ce temps, *M. Dibowsky*, avec des renforts et un matériel importants, s'était porté sur les traces de Crampel pour le soutenir; mais, le désastre connu, on lui assigna pour but de rechercher les débris de la mission et de la venger : ce qu'il fit. De plus, il poursuivit au nord jusqu'à 7°27′ de latitude, où la maladie l'obligea à rétrograder.

II. — **Mission Mizon.** — Au moment de la convention anglo-française du mois d'août 1890, le lieutenant de vaisseau Mizon, ancien compagnon d'exploration de Brazza dans le Congo français, fut chargé d'une mission ayant pour but de se rendre au lac Tchad, à partir de l'embouchure du Niger. Ce fut seulement au mois de septembre 1891, après des

dangers et des difficultés de toute sorte, qu'il parvint à Yola, dans l'Adamaoua, où il reçut du sultan de ce pays le meilleur accueil.

De là, par suite des troubles qui régnaient dans le Bornou, Mizon dut se rabattre vers nos possessions congolaises du sud-est. Le 7 avril, il y rencontrait M. de Brazza à Comaça, au confluent de la Sanga et du Kadeï, après avoir parcouru 700 kilomètres à travers des régions complètement inconnues. Le résultat de cette exploration a été de faire connaître la ligne de partage Binué-Congo et de ranger sous notre influence

M. Maistre, explorateur du Soudan central.

une partie de l'Adamaoua, autrement dit de la région comprise entre Yola et la Sanga.

Le lieutenant Mizon, qui avait si bien mérité par sa conduite dans l'Afrique centrale, est allé mourir prématurément en 1899 à Djibouti, où il avait accepté une charge honoraire.

III. — **Mission Maistre.** — Parti de Bordeaux, le 10 janvier 1892, avec quatre compagnons européens, M. Maistre parvint en juin au poste de la Kemo, fondé par Dibowsky sur un affluent de l'Oubangui.

Le 29 juin 1892, toute l'expédition, composée de 180 personnes, s'engagea dans une région inexplorée. Après avoir passé par la tribu des Ndris, elle traversa pendant neuf jours un pays inhabité; chez les Mandjia, elle eut à soutenir leurs hostilités pendant un mois. L'expédition continua ensuite sa marche vers le nord et, le 2 septembre, arriva sur le Gribingui, l'une des branches du Chari, qu'elle dut traverser sur des radeaux; sur la rive droite se trouve un pays marécageux, habité par les Akounga, peuplade douce et intelligente.

Après avoir traversé le Bahr-Sara, tributaire du Chari, elle tourna

vers l'ouest, n'ayant pas de marchandises suffisantes pour se rendre au Baghirmi. Elle arriva le 21 novembre à Laï, ville de 10000 habitants sur le Logone et résidence du sultan des Gabéri. Elle franchit ensuite les plateaux formant la ligne de partage entre les eaux du bassin du Tchad et celles de la Binué. Enfin de Yola, avec l'aide de la « Royal Niger Company », l'expédition parvenait, le 23 mars 1893, à Akassa, à l'embouchure du Niger. Elle avait accompli en sens inverse et sur une circonférence plus développée le trajet suivi par Mizon.

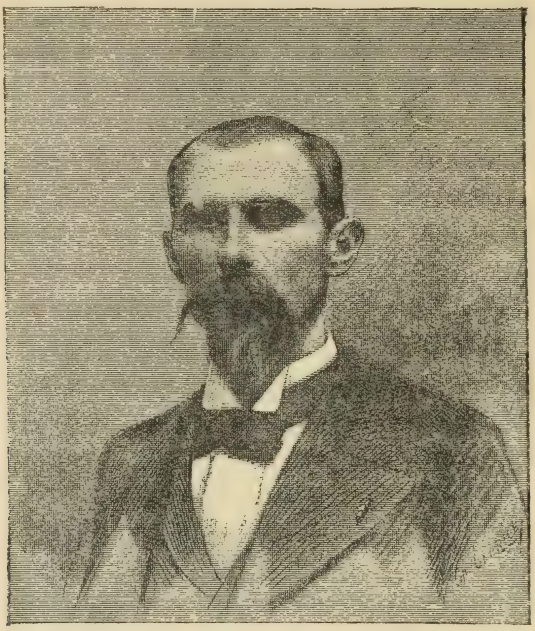

M. Gentil, explorateur du lac Tchad.

IV. — **Mission Gentil.** — M. Gentil, l'un des plus anciens explorateurs du Congo français, et dont M. Stanley parlait déjà avec éloge, accomplit heureusement, en 1897, l'exploration du Chari et la reconnaissance du Tchad.

En juillet, il était parvenu à trouver sur le Gribingui, affluent du Chari, un point navigable, à y transporter son matériel et à y remonter les pièces d'une chaloupe canonnière, le *Léon-Blot*.

La navigation sur le Gribingui, d'abord gênée par les arbres de la rive, n'offre ensuite d'autres difficultés qu'une série de trois rapides, situés par 8°30′ et franchissables aux hautes eaux. Les rives paraissaient inhabitées, quoique la population soit assez dense : c'est que les gens s'éloignent de la rivière, dont ils redoutent les inondations.

Le 20 août, la mission quittait le Gribingui et débouchait dans une rivière de 180 mètres de largeur, appelée par les indigènes Bamingi : c'était le Chari, fleuve à rives élevées et d'une navigation sûre.

Le 3 septembre, après avoir traversé une zone d'îles où le fleuve a 4000 mètres de largeur, elle arriva chez les Niellims, population directement soumise au Baghirmi, auquel elle paye un tribut. Le sentiment dominant était la méfiance. Par 9° 40′ on trouva les Bousso, d'origine païenne, mais musulmanisés. C'était vraiment le Baghirmi qui commençait. Un message fut envoyé au sultan, à Massénya.

Au bout de onze jours, la réponse du sultan arriva : il envoyait en

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Séance de réception de M. E. GENTIL

Le 18 *novembre* 1893.

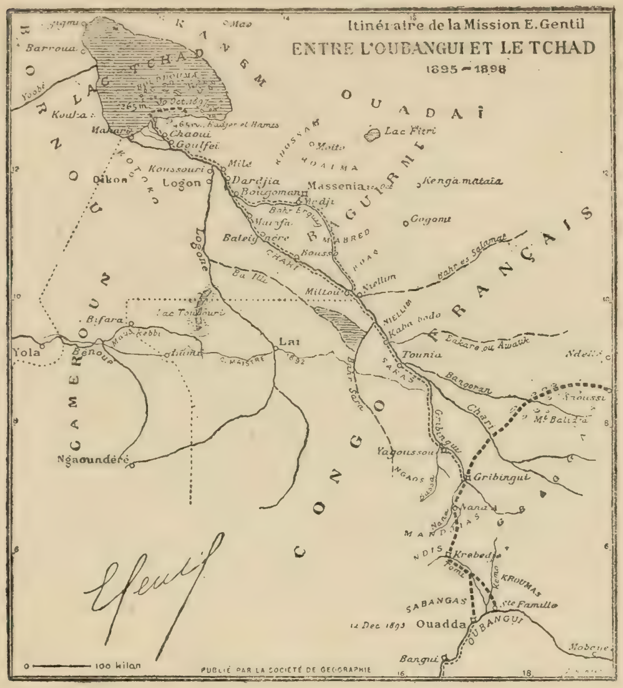

cadeaux des chèvres et bœufs de belle taille ; mais, sans doute par méfiance, il priait M. Gentil de regagner Bousso avec ses gens et de venir seul à Massénya.

L'explorateur répondit qu'il allait s'y rendre par le Bahr el Guir, affluent du Chari, et il se mit en route accompagné de l'envoyé Mahamed Fezzani. Sur le parcours, il trouva des villages peuplés, palissadés ou fortifiés, avec des maisons en pisé et couvertes de toits ronds en paille.

C'est avec une escorte de cavaliers envoyée par le sultan que M. Gentil et plusieurs Sénégalais, également à cheval, arrivèrent devant les murs de Massénya, détruit en 1870 par les Wadaïens. Ce qui reste de la ville montre quelle devait être son importance. L'infanterie sultanienne était devant ; elle reçut la mission aux cris de : « Mohammed raçoul

Allah! » Ce fut une entrée triomphale au milieu des acclamations et des fantasias.

Après avoir noué des relations commerciales avec le sultan, l'expédition se remit en route le 20 octobre; bientôt elle quitta le Baghirmi, mais pour tomber, hélas! dans le pays soumis à Rabah. Elle arriva le 27 au confluent du Logone, rivière superbe, à fort courant. Un peu en aval, le Chari se divise en trois branches importantes, dont la branche de Makaré et la branche de Goulfeï. Le fleuve, lui, se compose d'une série de canaux entourant des îles nombreuses. Le 30 octobre, *on arrivait au Tchad!*

L'impression produite par le lac sur la mission fut profonde. C'est, à cet endroit, une magnifique étendue d'eau douce qui va à perte de vue; elle paraissait comme un mirage aux voyageurs venus du Congo.

Après avoir séjourné trois jours dans la région, la mission, vu l'hostilité de Rabah, prit le chemin du retour.

M. Gentil rentra en France, où il fut reçu avec les honneurs dus à ses grands services dans la cause coloniale. Grâce à lui, la possession du Tchad n'était plus contestable, et les communications s'établissaient entre le Sahara et le Congo français. Aussi le gouvernement l'a-t-il investi de la charge d'administrateur de la région qu'il a découverte.

V. — L'EXPLORATION DU BAHR-EL-GHAZAL

V. — **Le capitaine Marchand va du Congo au Nil.** — Le commandant de l'intrépide colonne française qui, partie du Congo en 1896, a occupé Fachoda sur le Nil en 1898, et dont l'héroïsme et les glorieux efforts ont occupé justement l'opinion publique, le commandant d'infanterie de marine, Jean Marchand, était âgé de trente-quatre ans seulement. Ses états de service portaient déjà sept campagnes africaines et trois blessures.

La présente expédition devait, dans la pensée du gouvernement français, occuper la vaste province du Bahr-el-Ghazal, dans le bassin du Nil, atteindre ce fleuve et rejoindre l'Abyssinie et Djibouti, de façon à couper aux Anglais la communication de l'Égypte avec l'Ouganda sur le Haut-Nil.

Pour comprendre la raison des événements de cette époque, il est bon de remonter de quelques années en arrière.

En effet, de 1892 à 1894, les officiers belges Van Kerkhoven, Milz, Delangle, Nilis, de la Kéthulle, au service de l'État indépendant du Congo, combattirent les Arabes esclavagistes d'abord sur le haut Oubangui; ensuite ils les poursuivirent jusqu'au Nil à l'est (1892) et jusqu'aux rives du Bahr-el-Ghazal au nord. C'était un territoire ci-devant égyptien; mais l'Angleterre avait sans doute été consultée; car pour régulariser la situation politique, cette puissance signait le 24 mai 1894, avec le roi des

Belges, une convention qui accordait à celui-ci, pour sa vie durant, le droit d'occuper la province du Bahr-el-Ghazal, depuis le 25e degré de longitude orientale jusqu'au Nil, à l'est, et jusqu'au 10e degré de latitude nord, y compris le poste de Fachoda sur le Nil.

En conséquence, les Belges occupèrent bientôt la plus grande partie de la province, traitant avec les sultans de Bangasso, Rafaï, Semoï et autres. Ils prirent possession de Dem-Ziber, ancienne résidence du mal-

Le commandant Marchand.

heureux Lupton-bey, qui y avait été massacré; et le capitaine Hanolet poussa dans le bassin du Chari jusqu'aux confins du Darfour, pays d'origine du nouveau mahdi Abdullah.

Mais pendant ce temps, la France, qui contestait à l'Angleterre le droit de céder même à bail un territoire qu'elle n'occupait pas par ses troupes, s'opposa à l'établissement des Belges dans le bassin du Nil, et, après un an de pénibles négociations, un traité fut signé le 14 août 1894, d'après lequel les Belges se retirèrent, en remettant au commissaire français Liotard, secondé par les capitaines Vermot, Ditte, Hassinger, les postes de Dem-Ziber, Rafaï, Tamboura et autres (février 1896).

Ici intervient la mission Marchand, qui débarquait à Loango le 23 juillet 1896, un mois après son départ de Paris.

Outre son chef, elle se composait des capitaines *Baratier*, *Germain*,

Mangin, des officiers Largeau, Morin, Dyé, de 12 sous-officiers et de 150 laptots ou tirailleurs sénégalais.

Grâce au chemin de fer belge de Matadi à Léopoldville et aux steamers du Congo, huit mois après, la colonne se trouvait à *Bangui*, au coude de l'Oubangui. C'est de là que le commandant a cherché à atteindre Fachoda par trois étapes successives : de Bangui à *Semio*, de Semio à *Tamboura*, de Tamboura à *Meschra-el-Rek* et Fachoda.

La plus grande difficulté était le transport des lourds et nombreux bagages de la mission.

En dehors du matériel ordinaire, celle-ci devait transporter à dos d'hommes deux canonnières démontables, le *Faidherbe* et le *Duc-d'Uzès*, de 18 mètres de long, plus trois chalands en aluminium : le *Pleigneur*, le *Crampel* et le *Lauzières*, longs de 15 mètres; en tout près de 7000 charges de 30 à 35 kilos.

Ce n'est que le 13 avril 1897, que le dernier convoi quittait Bangui à destination de Gango, à 550 kilomètres. Le 17 juin, l'avant-garde de la mission arrivait à Semio, et le 27 août 1897 les pièces du *Faidherbe* étaient à Tamboura, où la mission se déploya en éventail pour opérer des reconnaissances.

Il quitta ce dernier point sur la fin de janvier 1898, et tandis que l'administrateur Liotard occupait Dem-Ziber le 1er juin, il se dirigea sur Roumbek et Meschra-el-Rek, vers Fachoda. Dans le Bahr-el-Ghazal, le commandant établit une série de postes, notamment sur les rives du Sueh et au Fort-Desaix.

De ce dernier point il écrivait : « Je pourrais facilement nourrir ici, et jusqu'à Fachoda, *deux mille hommes* si je les avais, hélas! ce qui ne serait pas de trop pour résister aux efforts de quarante mille qui s'avancent par les deux extrémités du Nil.

« *Cent cinquante* hommes contre *quarante mille!*... Si ce n'est pas *tordant!* C'est avec cela qu'il a fallu traverser l'Afrique, en *occupant* le Bahr-el-Ghazal et le Nil bientôt, après avoir pacifié le Congo, apporté sept mille charges, charrié une flottille!

« On ne doute de rien en France; et il faut croire tout de même qu'on doit avoir une dose de confiance dans les officiers auxquels on confie une tâche de ce calibre! C'est inouï... mais flatteur! ... »

C'est le 10 juillet que notre héros fit son entrée à Fachoda, petite bourgade de la rive occidentale du Nil; il s'y installa comme chez lui, après avoir hissé le drapeau tricolore.

Mais, quelques semaines après, arrivait en canonnière à vapeur le général Kitchener, sirdar ou généralissime de l'armée anglo-égyptienne, qui venait, par la victoire mémorable d'Omdurman, près Khartoum, d'anéantir complètement l'armée des Mahdistes, insurgés depuis 1881 contre le pouvoir égyptien.

Suivant les ordres qui lui avaient été donnés, le sirdar planta les drapeaux anglais et égyptien non loin du drapeau français.

Ce dut être là pour les deux braves officiers un moment d'anxiété patriotique; mais l'un et l'autre avaient fait strictement leur devoir. Personnellement ils se traitèrent avec estime et courtoisie, remettant à leur gouvernement respectif la tâche difficile de régler la situation politique.

Traité de 1899. — On sait ce qui est advenu. L'Angleterre revendiqua le Bahr-el-Ghazal au nom de l'Égypte, dont elle a pris la tutelle depuis 1881.

La France, malgré ses droits de premier occupant d'un pays qu'elle considérait comme abandonné par ses anciens maîtres, crut plus sage

Carte de la mission Marchand.

de donner l'ordre au commandant Marchand d'évacuer Fachoda, dont la possession ne valait d'ailleurs pas les risques d'une guerre effroyable.

L'expédition, s'embarquant sur le *Faidherbe,* prit la route de l'Abyssinie par la rivière Sobat, arriva dans la capitale de Ménélik, qui la combla d'honneurs, puis à Djibouti d'où, à bord du *d'Assas,* elle rentra en France, où elle fut reçue avec enthousiasme (mai 1899).

D'ailleurs, ses efforts ne furent pas perdus. Une convention intervint et fut signée le 21 mars 1899, par laquelle l'Angleterre, qui retenait sous son influence le Bahr-el-Ghazal, le Darfour et le désert de la Libye, accordait à l'influence française toute la région située entre le Darfour et le lac Tchad, c'est-à-dire le Baghirmi, où Gentil venait de se signaler, le Ouadaï, sultanat important, et au nord-est du Tchad, le Kanem, le Borkou et le Bilma jusqu'aux montagnes du Tibesti.

ILE DE LA RÉUNION

Historique. — Avec les îles Maurice et Rodrigues, la Réunion forme le groupe des Mascareignes, ainsi appelées de *Mascareñhas,* navigateur portugais, qui les aurait découvertes vers 1508; la Réunion fut d'abord appelée *Santa Apollonia.* Après que la France en eut pris possession en 1638, elle reçut le nom d'île *Bourbon.* Louis XIV la concéda à la Compagnie des Indes orientales, qui, en 1665, établit à Saint-Paul le premier gouverneur. En 1721, l'île Maurice devint aussi nôtre et s'appela *île de France.* Toutes deux prospérèrent par la culture de la canne à sucre, sous les gouverneurs Daumas, La Bourdonnais et Poivre; mais, en 1810, elles tombèrent au pouvoir des Anglais. Bourbon nous fut rendue cinq ans après, mais non sa sœur, qui est restée britannique. La Révolution lui donna, en 1794, le nom d'île de la *Réunion;* l'Empire, en 1806, celui d'île *Bonaparte;* puis elle reprit, comme à tour de rôle, ceux de Bourbon (1815) et de la Réunion (1848).

« Ce nom de Réunion ne veut rien dire, ajouterons-nous avec M. Onésime Reclus. L'île s'appelait Bourbon quand on la colonisa : réellement elle s'appelle encore ainsi. Flagornerie pour les heureux, insulte aux vaincus, enthousiasmes naïfs, foi dans des « éternités » qui vieillissent, mépris du vrai, offense à l'histoire, il y a de tout cela dans les changements de nom qui bouleversent la carte du monde. »

Description physique. — L'île Bourbon est située dans l'océan Indien, par 21° de latitude sud et 53° de longitude E., à 660 kilomètres de la côte orientale de Madagascar. De forme elliptique, son grand axe mesure 71 kilomètres de la pointe des Galets, au nord-ouest, à celle de la Table, au sud-est. Sa superficie est de 1980 kilomètres carrés.

Le littoral a un développement de 207 kilomètres. Faiblement découpé en baies évasées et non abritées, il n'a point de port naturel, mais seulement quelques mauvaises rades foraines exposées aux violents ouragans de cette région. Il est en général rocheux, sauf à l'embouchure des torrents; ceux-ci en effet y accumulent des deltas de galets et d'alluvions, où l'on peut creuser des ports artificiels. Vue de la mer, l'île apparaît comme un cône immense ou plutôt comme deux cônes juxtaposés, couverts de verdure ou de forêts. La nature de son sol, la disposition de ses plateaux

en gradins, attestent que l'île est le produit d'éruptions volcaniques, dont les deux centres principaux sont marqués par les sommets du piton des Neiges et du piton de la Fournaise.

Le *piton des Neiges,* haut de 3069 mètres, et le *Grand-Bénard,* qui en a 2892, sont entourés de trois cirques ou anciens cratères, appelés cirques de Salazie, de Mafate et de Cilaos. Ces cirques se sont formés par l'effondrement des parois volcaniques et leur enlèvement par les eaux torrentielles qui se sont ouvert des passages vers la mer. Au sud-est de l'île, le *piton de la Fournaise* ou le Grand-Brûlé, haut de 2625 mètres,

Carte de l'île de la Réunion.

est le seul volcan en activité; mais il ne se réveille plus que par intervalles de 15 à 20 ans. Ses coulées de laves ont formé l'Enclos, dit aussi Grand-Brûlé, cirque grandiose de 45 kilomètres de pourtour, qui s'étend jusqu'à la côte, et dont les parois ont jusqu'à 300 mètres de hauteur.

Entre les deux cônes volcaniques s'étendent des plateaux élevés de 1600 mètres d'altitude moyenne et désignés sous les noms de Plaines des Salazes, des Cafres, des Palmistes et autres. De ces « plaines » on descend par degrés vers la côte, et la plupart des habitations et des cultures se sont groupées sur les pentes inférieures ainsi que dans les véritables petites plaines du littoral.

Le massif de l'île est sillonné d'une multitude de ravines profondes, creusées par les torrents qui se rendent directement des plateaux à la mer comme autant de rayons d'une circonférence. Les plus considérables sont les rivières du Mât, des Galets et de Saint-Étienne, qui sortent des trois cirques de Salazie, de Mafate et de Cilaos; celles des Marsouins et de l'Est. Ces torrents, loin de servir à la navigation, ont peine à porter

leurs eaux jusqu'à la mer, et leur encaissement les rend peu propres même à l'irrigation ; toutefois un canal arrose la commune de Saint-Pierre. L'île a quelques étangs dans l'intérieur et sur la côte, notamment celui de Saint-Paul (16 hectares); les cirques de Salazie et de Cilaos renferment des sources thermales.

La Réunion, grâce à son relief, jouit d'un climat varié et salubre : on n'y connaissait aucune maladie avant l'introduction des travailleurs indiens. La température moyenne sur le rivage est de 24°, mais elle est moindre sur les plateaux, et les sommets se couvrent même de neiges temporaires. Les pluies, très abondantes, donnent 180 centimètres d'eau en moyenne par an; beaucoup moins toutefois au sud, qu'au nord-est-ouest, exposé au vent et où Saint-Benoît en reçoit plus de quatre mètres. C'est pendant l'été austral, ou l' « hivernage », de novembre à avril, caractérisé par la chaleur et les grandes pluies, qu'ont lieu les funestes ouragans ou cyclones et les raz de marée si redoutés des habitants et des marins : le cyclone de 1829 détruisit vingt navires, ainsi que tous les caféiers qui faisaient la principale richesse de l'île. L'hiver, de mai à octobre, est la saison sèche et rafraîchissante, alors que soufflent les alizés du sud-est.

Sauf un peu de fer magnétique, extrait des sables de la plage, l'île a peu ou point de minéraux. Les animaux, même domestiques, sont aussi très rares. En revanche, la végétation est riche en fruits et en légumes ; mais les forêts ont été en grande partie détruites par un défrichement inconsidéré.

Voici quelques détails sur les volcans de la Réunion et sur le cyclone de 1879.

Les volcans de Bourbon. — « ... Bien que les feux souterrains ait singulièrement diminué d'intensité, et que l'un des deux volcans aient cessé depuis plusieurs siècles d'être dangereux, partout on retrouve des traces de la force ignée. Ici des sources thermales qui jaillissent : à 872 mètres d'altitude, la source de *Salazie,* qui contient de l'acide carbonique; à 682 mètres, celle de *Mafate,* sulfureuse et ferrugineuse; celle de *Cilaos,* dans le *Bras-Rouge,* dont la température s'élève à 48°, et qui est alcaline, acidule et ferrugineuse; là, des champs de lave, et, à l'extrémité orientale de l'île, le piton de Fournaise, sombre cratère qui, de temps à autre, allume ses incendies sur l'horizon. Par bonheur, ses éruptions ne sont jamais accompagnées de tremblements de terre, ce qui indique le facile dégagement des gaz et peut-être aussi l'apaisement du foyer comburant. Le volcan semble les annoncer par un bruit sourd et continu. Bientôt une lave enflammée déborde du cratère et tombe dans la plaine, où elle continue de brûler; par bonheur, le fleuve de feu se dirige toujours du côté de la mer, c'est-à-dire vers le seul côté où une issue lui soit ouverte. De temps à autre il s'arrête, parce que la lave se refroidit; mais de nouveaux flots de bitume ou de métal arrivent pour l'alimenter, et il con-

tinue sa marche avec un bruit assourdissant. Quand il arrive sur la côte, on entend comme le frissonnement de l'eau froide qu'on laisse tomber sur du fer rouge : c'est la lave qui tombe dans l'Océan en cascades étincelantes.

« La Réunion continue donc à être le théâtre de phénomènes volcaniques, mais qui ne présentent plus aucun danger pour la sécurité de ses habitants. Pourtant, le 29 novembre 1875, un grand malheur a frappé notre colonie. Une partie du piton des Neiges et du Gros-Morne s'est écroulée dans le cirque de Salazie, ensevelissant sous ses débris le village du Grand-Sable, situé sur les bords du torrent des Fleurs-Jaunes. Plus de 150 hectares ont été ainsi recouverts par des milliers de mètres cubes de rochers et de terre, qui forment, dans tout cet espace, comme un manteau d'une épaisseur de 40 à 60 mètres. Près de 120 victimes ont été ensevelies sous ces débris, sans qu'il fût possible de songer à retrouver leurs cadavres. »

Le cyclone de 1879. — « Le cyclone a éclaté sur l'île, dans la nuit du 20 au 21 mars 1879, avec une violence excessive qui n'a pris fin que dans la matinée du 22. Le baromètre est descendu, le 21 à midi et demi, jusqu'à 727, l'une des plus fortes baisses observées depuis un grand nombre d'années.

« Dès le 20 au matin, il était déjà arrivé à 759 : la mer grossissait d'heure en heure; mais l'on espérait que le cyclone passerait au large. Vingt et un navires (dont neuf à Saint-Denis) se trouvaient alors sur les différentes rades. A midi, l'ordre était donné aux capitaines de rallier leur bord; à une heure et demie, le signal d'appareillage leur était fait. Cette mesure, due à l'initiative du capitaine du port, a préservé ces navires, qui eussent été perdus s'ils avaient conservé le mouillage. Les navires déradés ont été obligés de tenir la mer pendant plusieurs jours; mais ils sont tous successivement rentrés, après avoir subi des avaries plus ou moins considérables.

« Le navire anglais *China* est venu se perdre sur le littoral de Saint-André, à l'embouchure de la rivière du Mât; ses neuf hommes d'équipage ont été sauvés. Les navires autrichien *Volunteer* et anglais *Margaret-Wilkie,* rentrés à Saint-Paul le 27 mars, ont recueilli, le premier, l'équipage du navire anglais *Revival of Cardigan,* et le second celui du navire italien *Gloria,* tous deux déradés de Maurice, où le cyclone a sévi, mais avec bien moins de vigueur qu'à la Réunion. Aucun bâtiment de l'État ne se trouvait dans l'île. Trente-cinq personnes ont péri, tuées sous les débris de leurs maisons ou noyées. On compte de nombreux blessés. La plupart des édifices publics et des propriétés particulières, dans les villes comme dans les communes rurales, sont plus ou moins endommagés et réclament de coûteuses réparations. » (*Journal officiel* de la République française. Avril 1879.)

Géographie politique. — La population de l'île, après avoir compté 210000 habitants en 1867, est tombée à 162000 en 1887, pour remonter à 175000 en 1906.

La superficie étant de 1980 kilomètres carrés, la densité de la population est de 87 habitants par kilomètre carré, ou 1/6 plus forte qu'en France. La population comprend 130000 nationaux français : blancs ou créoles, noirs affranchis, fonctionnaires, soldats de la marine et de la garnison, auxquels sont venus se joindre 28000 Hindous, 7000 Malgaches, 10000 Africains, engagés comme travailleurs aux cultures, et quelques centaines de Chinois négociants.

Les blancs sont principalement des créoles issus d'anciennes familles françaises, plus ou moins alliées aux Malgaches.

Toute la population indigène parle le français ou le créole, mélange de vieux français et de malgache. Elle est catholique; l'évêché de Saint-Denis, créé en 1851, relève de l'archevêché de Bordeaux.

Les travailleurs immigrants sont païens; car leur séjour dans l'île n'étant que temporaire, il est difficile de les christianiser.

La Réunion est administrée par un gouverneur civil, assisté d'un conseil privé et d'un conseil général. Elle envoie au parlement français un sénateur et deux députés. Elle se divise en deux *arrondissements*, dont la circonscription est déterminée à peu près par la ligne de partage des eaux, allant du nord-ouest au sud-est.

L'*arrondissement* DU VENT, au nord, comprend neuf communes, savoir : Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-André, Salazie, Bras-Panon, Saint-Benoît, Plaine-des-Palmistes et Sainte-Rose.

L'*arrondissement* SOUS-LE-VENT, au sud, est composé de sept communes : Saint-Paul, Saint-Leu, Saint-Louis, Saint-Pierre, Entre-Deux, Saint-Joseph et Saint-Philippe.

Le territoire de ces communes s'étend généralement depuis la côte jusqu'au sommet des montagnes, de sorte que la population indiquée pour les chefs-lieux, situés presque tous sur le littoral, comprend aussi celle des villages de la campagne.

Les seize communes de la Réunion renferment trois villes : Saint-Denis, Saint-Pierre et Saint-Paul, avec cinquante-trois bourgs ou villages.

SAINT-DENIS, située au nord de l'île, est le chef-lieu de la colonie et de l'arrondissement du Vent, ainsi que le siège d'une cour d'appel et d'un évêché. Cette ville de 33000 habitants est agréable et prospère; mais elle n'a de port que celui de la pointe des Galets, à 17 kilomètres au sud-ouest. Elle a érigé des statues aux anciens gouverneurs de la colonie, La Bourdonnais et Poivre.

Saint-Benoît, bourg de 10000 habitants, à l'est et à l'embouchure de la rivière des Marsouins, a donné naissance à l'amiral Bouvet, le premier des enfants de l'île qui fut appelé à la gouverner.

Saint-Pierre, bâtie en amphithéâtre sur la côte sud-ouest, est une ville de 24000 habitants, chef-lieu de l'arrondissement Sous-le-Vent, avec un port artificiel assez commode, bien qu'insuffisant.

Saint-Paul est une cité de 25000 âmes qui s'élève au nord-ouest, resserrée entre la côte et un étang de 16 hectares. C'est là que les premiers colons s'établirent en 1655. Sur son territoire se trouve le port militaire et

Paillotes ou cabanes abritant les Malabares des sucreries, à Bourbon.

marchand de la pointe des Galets, dont la construction, en 1886, a coûté la somme de 60 millions de francs.

Industrie et **Commerce**. — Le café, qui faisait jadis la réputation de Bourbon, est en complète décadence. Les arbustes à épices : girofliers, muscadiers, poivriers, ont plus ou moins disparu. Les vanilliers se sont au contraire multipliés; mais la principale culture est celle de la canne à sucre, qui occupe environ 35000 hectares. C'est pour elle qu'il a fallu, depuis l'émancipation des esclaves en 1848, recourir aux travailleurs libres de l'Inde, ou « coolies », appelés ici « malabares », et aux

nègres des côtes d'Afrique. Il s'ensuit que l'industrie sucrière, c'est-à-dire la fabrication du sucre et du rhum, est presque la seule de la Réunion. Elle semblait un moment remplacer toutes les autres; mais, ne pouvant lutter contre la concurrence du sucre de betteraves, beaucoup d'usines ont dû cesser le travail. D'autre part, l'insuffisance de l'élevage (5000 bœufs, 6000 moutons et chèvres, 5000 chevaux et mulets) et une industrie manufacturière presque nulle font recourir à l'étranger pour les approvisionnements de toute espèce. Quant aux forêts, à bois de construction et d'ébénisterie, elles occupent environ 55000 hectares de collines; sur les hauts plateaux se cultivent les céréales.

« Dans ce pays ruiné, dit M. Dupontès, le capital qui serait nécessaire pour reconstituer l'industrie sur des procédés plus modernes fait complètement défaut. Il permettrait aussi de s'occuper de nouvelles cultures ou exploitations, de manière que le sucre et ses dérivés ne soient pas les seuls produits autour desquels gravite l'activité économique de la Réunion. »

Le commerce intérieur dispose notamment d'une route faisant le tour de l'île et d'un chemin de fer à voie étroite qui suit également le littoral, mais ne va que de Saint-Benoît à Saint-Pierre par Saint-Denis et Saint-Paul. Le commerce extérieur, qui était de 111 millions de francs en 1861, est tombé par la crise sucrière à 30 millions. Il se fait pour la moitié avec la France, le reste avec Maurice, Madagascar, l'Inde anglaise et française.

Les exportations, qui comprennent les deux cinquièmes, consistent surtout en sucre, pour environ 12 millions de francs, en rhum, vanille, tapioca, café, clous de girofle, et les importations, en vins, huiles et farines, tissus, meubles et machines de France et d'ailleurs, en riz de l'Inde, bétail de Madagascar.

Les villes de commerce sont surtout Saint-Denis et Saint-Pierre. Les Messageries maritimes font communiquer chaque mois Saint-Denis avec le Havre, Marseille et Saint-Nazaire par le canal de Suez ou le Cap.

Un câble sous-marin réunit Saint-Denis à Tamatave; il se relie par celui de Majunga à Mozambique à la ligne qui fait le service des correspondances avec l'Europe.

ILES KERGUÉLEN, SAINT-PAUL ET AMSTERDAM

Ile Kerguélen. — A 800 lieues au sud-est de la Réunion, dans la mer des Indes, par 49° de latitude sud et 67° de longitude est, se trouve la terre inhabitée de Kerguélen, que le navigateur français de même nom découvrit en 1772, et dont il prit possession au nom du roi. Cette prise de possession ne paraît pas avoir été ratifiée alors officiellement ni suivie d'aucune tentative d'occupation. En 1776, le célèbre capitaine

Cook y séjourna et en fit la description, sous le nom de « terre de la Désolation ». En effet, cette terre, dont l'étendue est d'environ 4000 kilomètres carrés, n'est qu'un amas de presqu'îles rocheuses et volcaniques, hautes de 1860 mètres au mont Ross, déchiquetées extraordinairement en d'innombrables golfes et baies, entourées de 300 îlots et écueils, qui en rendent les abords d'autant plus difficiles que la mer y est très mauvaise, les vents violents, les pluies ou la neige continuelles.

Toutefois, au siècle dernier, les Anglais ont relevé la carte de ces parages et les ont fréquentés pour la pêche à la baleine et la chasse aux phoques, qui y abondent en même temps que d'innombrables oiseaux de mer. Cette analogie avec les îles Malouines, situées sous la même latitude, fait espérer que Kerguélen, malgré son climat quasi polaire, pourrait nourrir des troupeaux de moutons comme ces dernières îles, aujourd'hui exploitées activement par des éleveurs anglais.

Enfin, en janvier 1893, le transport *l'Eure* fut chargé officiellement d'arborer sur ces îles le drapeau français.

En outre, l'État fait concession à M. Boissière du droit de les exploiter pendant une durée de cinquante années. Toutefois, la pêche maritime reste libre pour tous nos nationaux.

Iles Saint-Paul et Amsterdam. — Les deux îlots rocheux et inhabités de Saint-Paul et de la Nouvelle-Amsterdam sont situés à 375 lieues au nord-est de Kerguélen, par 38° de latitude et 75° de longitude est.

Saint-Paul fut découvert en 1522 par Sébastien Cano, ramenant l'expédition de Magellan, et la *Nouvelle-Amsterdam* par le navigateur hollandais Van Flaming, en 1696. On les attribua à la France, à cause de l'essai d'établissement d'une pêcherie française en 1842. Les astronomes français s'y installèrent en 1874 pour observer le passage de Vénus sur le soleil, pendant que les observateurs anglais, allemands et américains étaient campés sur l'île de Kerguélen. C'est même cette circonstance qui a rappelé le souvenir de ces terres australes, délaissées bien qu'avantageusement placées sur la route du Cap en Australie.

Considérant enfin que ces îles pourraient servir de dépôt de charbon et de point d'attache pour un câble reliant l'Australie à Madagascar, la France en fit prendre possession en octobre 1892.

MADAGASCAR

I. — NOTICE HISTORIQUE

Découverte par les Portugais, que ce soit en 1500 par l'un des lieutenants de Cabral, ou en 1506 par Lorenzo d'Alméida, qui lui aurait donné le nom de son patron, *Saint-Laurent,* Madagascar, après des tentatives infructueuses de colonisation portugaise, vit arriver les navigateurs normands plus d'un siècle après. En 1642, Richelieu, voulant doter la France d'établissements d'outre-mer, créa la *Compagnie de l'Orient,* dont les agents reçurent mission de se rendre à Madagascar, « pour y ériger colonies et commerce et en prendre possession au nom de Sa Majesté très chrétienne. »

A partir de 1643, les Français, conduits par Pronis, s'établirent successivement sur la côte orientale, à l'île Sainte-Marie et dans la baie d'Antongil, à la baie Sainte-Luce, puis à Fort-Dauphin, à Tamatave, à Fénérive et à Foulepointe. Malheureusement l'insalubrité de la côte, jointe à la mauvaise administration et aux cruautés de Pronis et de ses compagnons, qui pratiquèrent même la traite, capturant et vendant les indigènes qui approvisionnaient Fort-Dauphin, firent échouer ces entreprises et attirèrent sur les blancs la haine des pauvres Malgaches, qui les avaient cependant reçus avec joie.

Toutefois, vers 1650, de Flacourt fut d'abord plus heureux et releva Fort-Dauphin; mais bientôt ses cruautés suscitèrent de nouvelles guerres avec les indigènes.

En 1664, sous Louis XIV, la « Compagnie des Indes orientales », fondée par Colbert, succédant à la « Société de l'Orient », obtint pour siège principal d'exploitation Madagascar, qui prit officiellement les noms d'*île Dauphine* et de *France orientale.* Les tentatives de colonisation recommencèrent, mais échouèrent pour les mêmes causes que les précédentes : les derniers colons, expulsés par les indigènes, se réfugièrent à l'île Bourbon (1672), et la Grande-Terre, bien que « réunie au domaine de la couronne », continua pendant un siècle à être la proie des pirates et des négriers.

En 1720, sous le ministère de Choiseul, la petite île Sainte-Marie fut achetée aux chefs de la côte. En 1773, Louis XV envoya 300 hommes conduits par le Hongrois Benyowski; celui-ci s'établit dans la baie d'Antongil et acquit une grande influence sur les Malgaches de la côte, qui le proclamèrent leur roi; il fit d'incroyables efforts pour annexer l'île à la

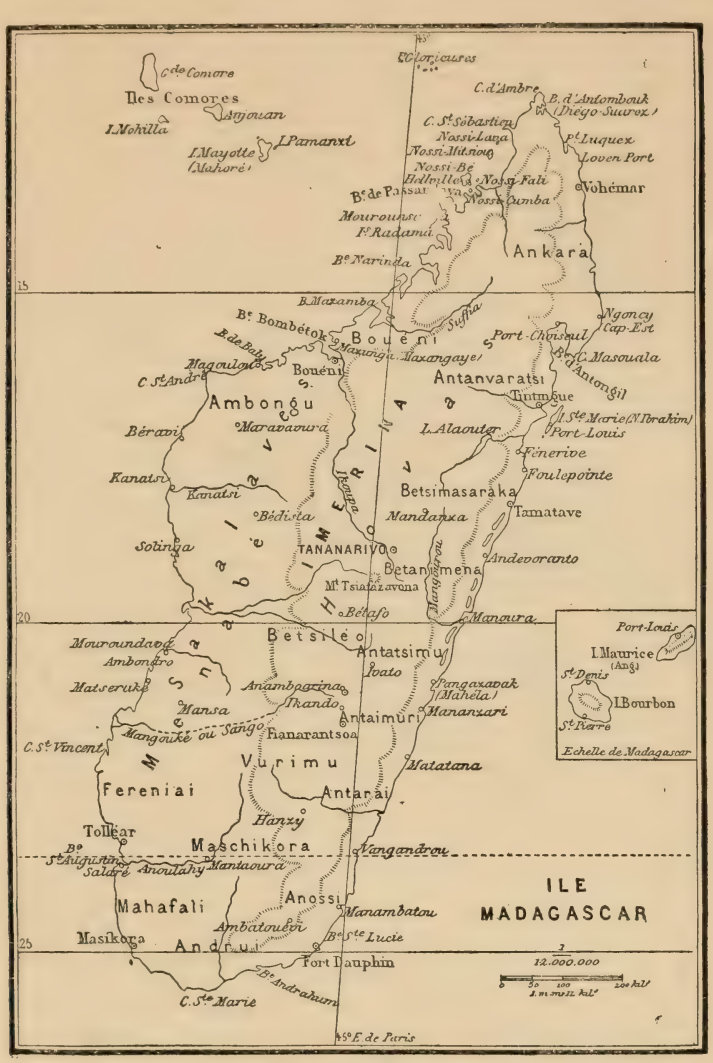

Carte de l'île Madagascar.

France, et revint même à Paris pour faire agréer son projet. Le gouvernement commit une grande faute en ne profitant pas de ses offres. Bien plus, cet homme extraordinaire, rentré dans l'île, fut en butte à l'opposition jalouse des colons de Bourbon et de l'île de France ou Maurice, qui le firent assassiner en 1786.

Sous la Révolution et l'Empire, d'autres essais furent également infructueux, et en 1811 tous les postes français tombèrent au pouvoir des

Anglais, qui depuis plusieurs années déjà aidaient les Hovas de l'intérieur à s'organiser en peuple conquérant.

Le traité de 1814, en rendant à la France plusieurs de ses colonies, notamment Bourbon, ne stipula rien pour Madagascar, tandis que l'article 8 déclarait la cession à l'Angleterre de l'île Maurice « et de ses dépendances ». Cette formule pouvait prêter à équivoque, si l'on considérait les droits sur Madagascar comme « dépendances de la possession de Maurice ».

Types hovas de Madagascar.

Quoi qu'il en soit, tandis que nous continuions à influencer les chefs de la côte et à obtenir d'eux des concessions territoriales, le gouverneur anglais de Maurice, sir Furquhar, sut agir contre nous en aidant le jeune roi des Hovas, Radama Ier, à se rendre peu à peu maître de toute l'île. En 1817, ce prince, doué d'une intelligence remarquable pour sa race, et désireux de doter ses peuples d'une civilisation à l'européenne, conclut avec les Anglais un traité par lequel il se déclarait leur allié et supprimait la traite des esclaves dans son royaume. Il accueillit les missionnaires méthodistes de Londres, et ceux-ci, après avoir créé des écoles à Tananarive et ailleurs, finirent par acquérir une grande influence sur l'esprit de la cour.

En 1825, Radama fit expulser les Français de Fort-Dauphin et de Foulepointe. Après sa mort, arrivée en 1828, sa veuve Ranavalo lui succéda;

mais, subjuguée par le vieux parti hova et par les prêtres des idoles, son long règne se signala par des cruautés sur ses propres sujets et par une réaction contre les étrangers, qui furent souvent malmenés, malgré plusieurs interventions des navires de guerre anglais et français. Toutefois un de nos compatriotes, du nom de Laborde, avec l'approbation de la reine, sut créer près de Tananarive un vaste établissement industriel comprenant forges, fonderie de canons, verrerie, tuilerie, ateliers de menuiserie et de charronnage. Un autre Français, M. Lambert, exerça une certaine influence sur l'esprit même de Ranavalo et de son fils Radama II, qui, lui ayant

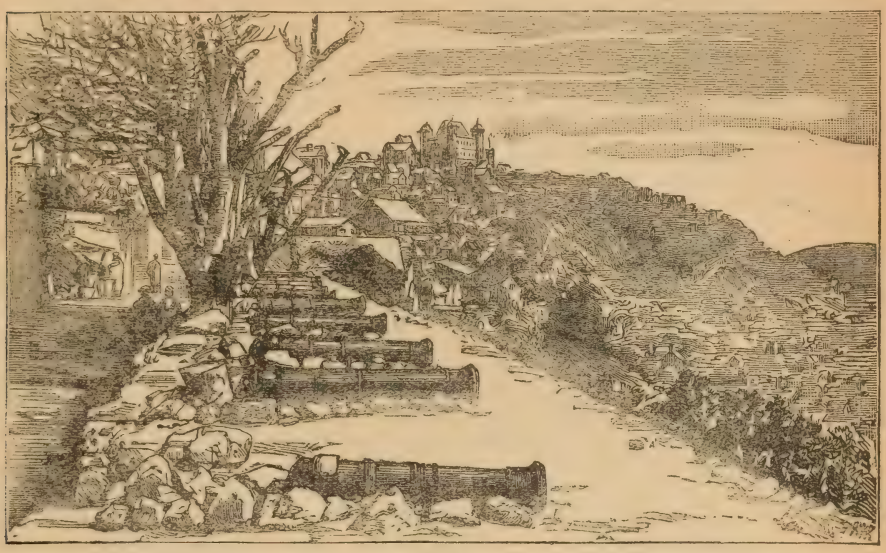

Tananarive. — Une batterie de canons, au temps jadis, et l'ancien palais royal.

succédé en 1861, conclut avec Napoléon III un traité où celui-ci le reconnaissait comme « roi de Madagascar ». Radama accordait les plus grandes faveurs aux Français; mais bientôt après, étranglé par les réactionnaires hovas, il fut remplacé en 1865 par sa veuve Rasoaherina, et en 1869 par sa nièce Ranavalo II. Celle-ci, ayant épousé son premier ministre, se convertit au protestantisme, et subit dès lors l'ascendant des méthodistes anglais.

Cependant la paix se maintenait à l'intérieur, et les missions catholiques françaises elles-mêmes étaient très florissantes dans l'île, lorsqu'en 1883 les réclamations du gouvernement français au sujet de quelques faits peu marquants n'ayant pas abouti, l'amiral Pierre vint bombarder et occuper Majunga, sur la côte nord-ouest, Vohémar, Tamatave, Foulepointe, sur la côte orientale. La guerre, menée peu vigoureusement par notre expédition, qui pendant deux ans se contenta de bloquer l'île et d'inquiéter les côtes, aboutit néanmoins au traité signé le 17 décembre 1885.

Ce traité reconnaissait la reine des Hovas comme souveraine de l'île

entière et lui rendait tous les postes occupés par nos troupes, sauf la baie de Diégo-Suarez. La France abandonnait ainsi ses droits particuliers de protection sur les peuples malgaches de la côte nord-ouest et nord-est. Les étrangers ne pouvaient pas acquérir de biens dans l'île, mais seulement les affermer pour un temps renouvelable. Par contre, une indemnité de 10 millions était accordée par le gouvernement hova aux nationaux français et étrangers pour les pertes subies pendant les hostilités; les douanes du port de Tamatave restèrent entre nos mains jusqu'au paye-

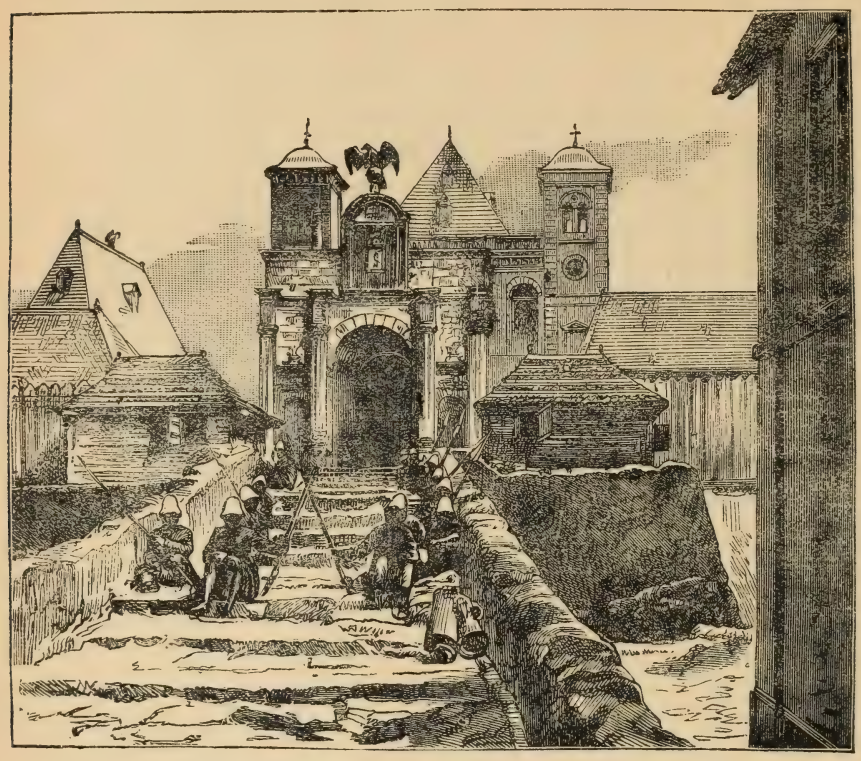

Tananarive. — Ancienne entrée du palais.

ment intégral de cette indemnité. De plus, la France acquérait le droit de construire dans la baie de Diégo-Suarez des établissements militaires à sa convenance, ce qui lui permit d'en faire une position maritime de premier ordre. Le point capital, c'est que la reine des Hovas subissait la présence à Tananarive d'un résident officiel français, ayant en mains toutes les relations diplomatiques avec les puissances étrangères, sans « toutefois s'immiscer dans l'administration intérieure des États de Sa Majesté ».

C'était là une sorte de « protectorat » déguisé; et, bien que le mot n'eût pas été introduit, il suffisait d'agir avec prudence et fermeté pour en amener tous les effets. Du reste, par le traité du 5 août 1890, l'Angle-

terre nous abandonna ses droits sur Madagascar : diplomatiquement, l'avenir nous appartenait.

Malheureusement les relations ne furent jamais cordiales avec le gouvernement hova, jaloux de ses droits, et cherchant à éluder ceux de la France. En janvier 1895, les choses en vinrent à ce point que les étrangers quittèrent l'île et qu'une expédition militaire considérable se prépara à faire la conquête du pays.

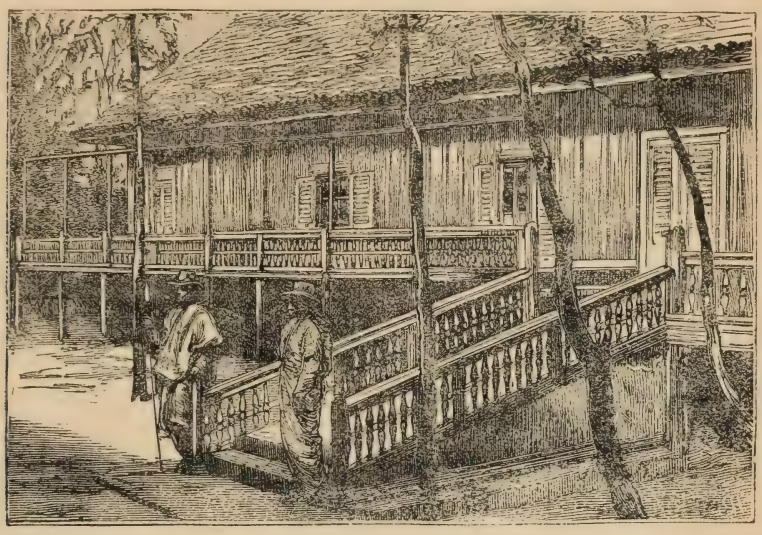

Tananarive. — Cour intérieure de l'ex-palais royal.

La guerre de 1895. — En effet, la reine Ranavalo, ou plutôt son mari et premier ministre, Rinilaiarivony, ayant refusé l'ultimatum du gouvernement français, qui réclamait l'exécution du traité de 1885, les relations diplomatiques furent rompues le 27 octobre 1894. Le résident, M. Le Myre de Vilers, et tous les Français, négociants et militaires, évacuèrent l'île sans entrave. Les Chambres votèrent 65 millions pour l'envoi de 15000 hommes, sous les ordres du général Duchesne, secondé par les généraux Metzinger, Voiron et Torcy.

Le 12 décembre 1894, le port de Tamatave est occupé par les marins, et Majunga le 16 janvier 1895. Les premières troupes débarquent en avril à Majunga, où le général Duchesne arrive le 6 mai. Elles s'échelonnent en remontant les vallées de la Betsiboka et de l'Ikopa, qui conduisent à Tananarive, situé à 1400 mètres sur le plateau d'Émyrne. On est, le 23, à Ambato, le 9 juin à Suberbieville (centre des exploitations de mines d'or, dirigées par M. Suberbie). Mais déjà les fièvres paludéennes font des ravages parmi les troupes mal approvisionnées, trop nombreuses sur un espace restreint, obligées de séjourner trois mois par défaut de ravitaillement. Des milliers de soldats meurent ou sont évacués

malades vers la côte pour être rapatriés; beaucoup d'entre eux succombent en route.

Pressé d'en finir, le général Duchesne organise une colonne volante, qui arrive le 22 août à Andriba, à mi-chemin de la capitale, passe le défilé d'Isinainondry le 17 septembre, les monts Ambohinena le 19, les monts Ankaratra le 23. Jamais on ne rencontre de résistance sérieuse de la part des Hovas, qui fuient désorganisés. L'armée française, réduite à 3000 hommes, arrive en vue de Tananarive le 29; le lendemain commençaient le bombardement et l'attaque de la ville par six colonnes, lorsque la reine Ranavalo demande à capituler. Le 1er octobre, les généraux font leur entrée dans la capitale, et la reine signe le traité de paix, se soumettant au protectorat français et à toutes ses conséquences. Le 10, la forteresse de Tarafatra, près de Tamatave, se rend à l'amiral Bienaimé.

La prise de Tananarive n'a coûté que 7 hommes tués et 50 blessés. La résistance des Hovas n'était donc pas aussi redoutable qu'on le supposait : que peuvent des troupes indigènes d'un peuple semi-barbare contre les armées européennes? Le grand ennemi fut le climat débilitant et fiévreux, l'insuffisance des ambulances et des approvisionnements, et surtout la lenteur de la marche. Plus de la moitié des troupes fut ainsi mise hors de combat, et 6000 hommes au moins moururent dans l'île ou sur mer pendant leur rapatriement.

Quoi qu'il en soit, Madagascar appartenait dès lors à la France. On conservait le gouvernement de la reine, qui commandait à quatre-vingts gouverneurs de provinces et qui jouissait d'un grand prestige sur les peuples de l'île. Il eût suffi d'en corriger les abus et d'améliorer les rouages administratifs, en s'appuyant surtout sur l'influence acquise par les missions catholiques. On sait que la cour était convertie depuis longtemps au méthodisme anglais; mais elle respectait les œuvres catholiques.

L'année suivante, la paix s'évanouit de nouveau. « Jamais Madagascar n'a été aussi troublée que depuis la présence de nos troupes, » disait le *Journal des Débats*. Il est vrai que la faute en fut moins à l'armée d'occupation qu'à l'administration du résident, M. Laroche, dont l'impéritie amena la destitution, et dont l'esprit protestant était, ce semble, plus favorable à l'influence des méthodistes anglais qu'à celle des missionnaires français eux-mêmes. Toujours est-il que depuis plus d'un an régnait la guerre civile, menée par les révoltés fahavalos et fomentée, paraît-il, par de hauts fonctionnaires hovas, avec l'approbation de la reine. De nombreux villages furent incendiés et les abords des villes, même de la capitale, interceptés.

Enfin le gouvernement français envoya le général Galliéni, un ancien du Sénégal, avec pouvoir discrétionnaire, et celui-ci débuta par le renvoi des ministres de la reine et l'exécution à mort de plusieurs princes du

sang. Le calme parut se rétablir dans cette colonie importante, où l'on parla de créer bientôt un chemin de fer qui relierait Tananarive à Tamatave, peut-être aussi à Majunga.

Pont de bois et porteur à Madagascar.

Annexion. — Enfin, en 1897, la royauté de Madagascar disparut, et la grande île devint simple colonie.

C'est le 27 février que le général Galliéni, pour mettre fin aux intrigues de la cour et désespérer les patriotes hovas, fit signifier sa déchéance à la reine Ranavalo. Malgré les sanglots de la pauvre femme, le lendemain ses nombreux serviteurs la transportaient en filanzane jusqu'à Tamatave,

et le *Lapérouse* la conduisit à la Réunion, d'où elle fut transférée en Algérie. Là une modeste pension de 25000 francs est servie à cette reine qui commandait à trois millions de sujets. Telle est la vanité des grandeurs de la terre!

Toujours est-il que la France comptait une colonie de plus.

Le drapeau tricolore fut en même temps arboré sur les trois îlots madréporiques : *Juan da Nova, Europa* et *Bassas da India,* situés dans le canal de Mozambique; ces humbles satellites de Madagascar complètent la couronne formée autour de la « Grande Ile » par les *Comores,* les *Glorieuses* et la *Réunion* elle-même.

II. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

L'île Madagascar, vestige d'un continent effondré, s'étend entre 12° et 25°30′ de latitude sud, 41°20′ et 48° de longitude E., dans l'océan Indien, au sud-est de l'Afrique, dont la sépare le canal de Mozambique, large de 400 kilomètres.

Sa forme ovale, qui rappelle assez bien celle de la Corse, est allongée du sud-ouest au nord-est; elle présente 1585 kilomètres dans son grand axe et une moyenne de 450 kilomètres dans son petit axe. Sa superficie, évaluée à 592000 kilomètres carrés, dépasse celle de la France; c'est la plus grande île du Globe, après le Groenland, la Nouvelle-Guinée et Bornéo.

Comme l'Afrique, Madagascar a des formes massives : la côte orientale est rectiligne et basse; en arrière de cordons sablonneux, s'y étale une longue série de lagunes; elle n'offre que quelques ports médiocres : *Fort-Dauphin* possède la meilleure rade; *Tamatave* est exposé aux vents; la baie d'*Antongil* est remplie de coraux. La côte nord et nord-ouest, élevée et calcaire, présente au contraire de nombreuses échancrures bien abritées, libres et profondes; telles sont notamment la baie de *Diégo-Suarez,* hors pair, celles de *Passandava* et de Bombetok ou *Majunga.* La côte d'ouest présente de grands espaces de sables et de vases d'un abord difficile. Enfin la côte sud-ouest, faite de falaises calcaires, mais bordée de récifs, n'a qu'un port, *Tuléar,* sur la baie de Saint-Augustin.

Notons les remarquables caps : d'Ambre, au nord; Saint-André, à l'ouest; Sainte-Marie, au sud; Ngoncy ou cap Est. Les principales îles côtières sont l'île *Sainte-Marie,* au nord-est, et *Nossi-Bé,* au nord-ouest.

Le **relief du sol** présente une série de chaînes de montagnes plus ou moins parallèles et allongées dans le sens de l'île; mais son caractère principal est l'immense Plateau central, de 800 à 1400 mètres d'altitude et d'aspect fort tourmenté, qui occupe les deux tiers de la contrée. Le puissant massif d'*Ankaratra,* au centre, est surmonté de sommets de plus de 2000 mètres; le plus haut mesure 2660 mètres : c'est le mont *Tsiafaja-*

vona, au sud de Tananarive. On accordait autrefois plus d'élévation aux monts *Amboitismènes,* nom sous lequel on désignait l'ensemble du système de Madagascar.

Le Plateau malgache tombe en falaises escarpées sur l'étroite plaine littorale de l'est et sur la plaine plus étendue de l'ouest, faite de roches sédimentaires et ridée de collines ou tables calcaires de 400 mètres d'altitude. La partie méridionale de l'île est moins élevée et plus déserte que les parties centrale et septentrionale, celle-ci ayant pour point culminant la montagne d'*Ambre* (1 360 mètres).

Les volcans y sont aussi moins nombreux et, comme tous d'ailleurs, sont éteints. Les tremblements de terre agitent fréquemment l'île, au point que les indigènes croient qu'elle repose sur le dos d'une baleine.

Madagascar a deux **versants hydrographiques** d'inégale largeur, arrosés par une multitude de rivières, dont plusieurs d'une réelle importance. Le versant oriental renferme les fleuves les plus courts, mais aussi les plus abondants : tels le *Maningory,* qui sert de débouché au lac Alaotra; le *Mangoro,* qui parcourt une vallée longitudinale du grand plateau, et le *Mananara.*

Le versant occidental, soumis à une sécheresse de six mois, renferme la *Sofia,* venue de l'est; le *Mahajamba,* le *Betsiboka,* grossi de l'*Ikopa,* rivière de Tananarive, et le *Tsiribihina,* qui descendent du plateau d'Imérina; le *Mangoky* et l'*Onilahy,* qui parcourent les plaines du sud-ouest. Plusieurs de ces fleuves sont navigables, du moins pour de moyennes embarcations. Le Betsiboka, le plus grand de tous, a environ 500 kilomètres, y compris l'une de ses deux branches-mères, qui se réunissent à une soixantaine de kilomètres de son embouchure, sise à Majunga.

Comme eaux dormantes, outre le lac *Alaotra,* signalons l'*Itasy,* au sud-ouest de Tananarive, le *Kinkony,* au nord-ouest, et la longue série de lagunes qui bordent la côte orientale.

Climat. — Madagascar est traversée dans sa partie méridionale par le tropique du Capricorne : l'île appartient à la zone des vents alizés; mais le relief, la latitude et l'orientation y déterminent quatre **régions climatériques.**

La *côte orientale* a en tout temps un climat torride et très pluvieux, malsain et débilitant, ce qui l'a fait surnommer le « cimetière des Européens »; ajoutons que les cyclones y sont assez fréquents et terribles. La *côte nord-ouest* a deux saisons bien tranchées : l'une sèche et de fraîcheur relative, de mai à septembre, le temps de l'hiver austral; l'autre, chaude et pluvieuse, d'octobre à avril : c'est l'époque estivale ou l' « hivernage ». La *côte sud-ouest,* de climat subdésertique, a sept mois doux et très secs, cinq mois très chauds et assez pluvieux. Enfin les *plateaux* ont un climat tempéré et salubre, qui convient aux Européens.

Richesses naturelles. — Madagascar possède des **mines métal-**

liques très variées, notamment le fer, le cuivre, l'étain, le plomb, l'or, les pierres précieuses et la houille. Sa **flore** est très riche, surtout par son étrangeté, ce qui a fait surnommer l'île le « paradis des botanistes ». Toutefois, les régions végétales sont diverses comme celles du climat. Dans l'EST, croît la *Forêt* exubérante en bois de construction et d'ébénisterie : teck, ébène, palissandre, acajou, ainsi qu'en lianes à caoutchouc. On remarque aussi le cocotier, le pandanus, le ravinala, dit l'arbre du voyageur, parce que dans les aisselles de ses immenses feuilles se trouve une eau rafraîchissante. Les plaines de l'OUEST sont occupées par la *Savane,* dont les hautes herbes sont parsemées de bouquets d'arbres : le raphia est un palmier dont les fibres textiles sont activement exploitées et dont la sève fournit une boisson aigrelette très goûtée des indigènes. Dans le SUD-OUEST, règne la *Brousse* d'herbes rigides parsemée d'arbres souffreteux à écorce dure et épineuse ou à racines bulbeuses : cactus, baobabs, euphorbiacées. Quant au PLATEAU, recouvert d'une argile compacte et stérile, la latérite, il n'a qu'une *maigre végétation* herbacée, où l'œil ne découvre à perte de vue que des solitudes désolées. C'est le pays des Hovas, les gens qui « vivent sous le ciel », tandis que les gens des plaines « vivent sous les bambous ». Ses seules parties fertiles occupent le fond des cuvettes alluviales, hautes plaines marécageuses cultivées en rizières.

L'île est propre à toutes les autres cultures tropicales ou subtropicales : manioc, café, coton, canne à sucre, cacao, épices, tabac, etc.

La **faune** malgache possédait autrefois l'épiornis, oiseau géant de deux mètres de hauteur, dont les œufs égalaient six œufs d'autruche ou 148 œufs de poule; elle est caractérisée encore par de nombreux makis ou *lémurs,* singes à museau de renard et à queue touffue; l'aye-aye, singe rongeur; les chats sauvages, les sangliers, les tenrecs, les bœufs zébus à garrot de graisse, les moutons à grosse queue, les onagres ou ânes sauvages. Les crocodiles foisonnent dans la plupart des rivières; de nombreux oiseaux, reptiles et insectes sont propres à l'île, qui est très favorable au ver à soie; mais il n'y a ni lions, ni éléphants, ni gazelles, aucune de ces grandes espèces de carnassiers, de pachydermes et de ruminants si communs sur le continent voisin : preuve que Madagascar n'y a pas été rattachée dans les temps même préhistoriques.

III. — GÉOGRAPHIE POLITIQUE

Ethnographie. — La population de Madagascar n'atteint pas même trois millions d'habitants, cinq par kilomètre carré. Plus de la moitié sont établis sur le Plateau central, dans l'Imérina et le Betsiléo.

On distingue plusieurs races plus ou moins mêlées, dont le fond est généralement nègre. Citons les principales.

Les *Hovas*, de race malaise ou brune, auraient été transportés de la Malaisie à Madagascar par le hasard de la navigation et des courants marins. Intelligents, énergiques, rusés, ces Hovas habitent le plateau de l'intérieur, d'où ils dominaient jadis une grande partie de l'île. De tous les Malgaches, ce sont les mieux doués : ils ont autant d'aptitudes pour le travail de la terre que pour le commerce. On y distingue trois castes : les *Andriana*, ou nobles, sont les conquérants ; les *Hovas* proprement dits descendent des anciens chefs du pays ; le *Peuple* est divisé en catégories de professions. Les *Betsiléos* forment le second rang, du moins pour l'intelligence ; ils cultivent les vallées des plateaux, élèvent des bœufs, tissent de jolis « lambas » de soie. Les *Sakalaves*, à l'ouest, négligent en général toute culture et vivent de fruits, des produits de la chasse, de la pêche et de leurs troupeaux. Ils ont subi l'influence arabe. Jadis surtout ils étaient fort adonnés aux razzias, soit de village à village, soit chez les Hovas, qui usaient de réciprocité. Et pourtant une longue et large zone déserte forme comme un État tampon entre les deux races ennemies. Dans le sud, des tribus de pasteurs pillards parcourent la brousse.

Ces populations sont généralement ignorantes, païennes, superstitieuses, exploitées par des « sikydis » et des « ombiènes » ou sorciers ; toutefois les missions catholiques comptent 400 000 indigènes convertis, dans des centaines de stations ou villages. Les écoles catholiques, tenues par des Sœurs et des Frères français, renferment environ 250 000 élèves. Il existe aussi des missions et des écoles protestantes.

Voici un témoignage non suspect de partialité, rendu au succès des écoles catholiques par le journal *le Temps*, il y a déjà une vingtaine d'années :

« Les examens des écoles françaises ont eu lieu le 23 octobre 1888 pour les filles et le lendemain pour les garçons. Pour la première fois, depuis la guerre, cette fête était célébrée avec quelque solennité; elle était présidée par Mgr Cazet, évêque de Madagascar, assisté de M. Larrouy, résident général intérimaire, de M. Daumas, résident de France, du ministre de l'instruction publique et de quelques agents supérieurs du gouvernement malgache. Les questions ont porté exclusivement sur la langue française, que les enfants des deux sexes étudient maintenant dès leur entrée dans les écoles. Les progrès, satisfaisants chez les jeunes filles, sont remarquables à l'école des Frères des Écoles chrétiennes, où les élèves de deuxième année parlent assez bien le français pour raisonner dans cette langue les problèmes d'arithmétique et de système métrique qu'ils ont eus à résoudre. Pendant la fête, la musique des élèves des Frères, qui est devenue excellente, nous a fait entendre ses meilleurs morceaux. On ne peut donc que féliciter les Sœurs et les Frères du soin qu'ils apportent dans l'éducation des jeunes Malgaches et de la direction des études. Aussi le nombre de leurs élèves augmente-t-il de jour en jour; sept des petits-fils

du premier ministre et plusieurs enfants appartenant aux premières familles du pays, qui sont protestantes, suivent les cours des écoles françaises ; cela vous dira en quelle estime sont tenus nos modestes instituteurs. »

Le code civil et criminel malgache est très rigoureux, même barbare ; les épreuves judiciaires par l'eau, le feu, le fer, le poison, sont ou plutôt étaient jadis en usage. La justice est rendue dans des assemblées populaires appelées « kabar ».

État social des Malgaches. — « Bien que la fusion entre les diverses races qui peuplent Madagascar soit loin d'être achevée, dit M. Vivien de Saint-Martin, le climat, des rapports continuels, une organisation politique peu différente, surtout l'usage d'une même langue dans tout le pays, ont donné aux habitudes, aux mœurs et aux coutumes de tous les Malgaches un caractère de similitude si prononcé, qu'il est possible de tracer à cet égard un tableau qui leur soit commun.

« Ainsi on peut dire que, sauf quelques exceptions, les Malgaches, comme tous les peuples dans l'enfance, sont curieux, superficiels, vantards, superstitieux, vindicatifs, sensuels, crédules, prodigues. Leur aversion pour tout exercice, soit corporel, soit intellectuel, est assez prononcée. Ils sont paresseux, et s'ils travaillent, ce n'est que par force ; leur jeunesse se passe dans l'oisiveté et les divertissements ; leur vieillesse s'écoule dans l'indolence. Vivant au jour le jour, le présent est tout pour eux. La dissimulation, la fourberie, loin d'être considérées par les Hovas comme des vices, sont les objets de leur naïve admiration. Dans leur opinion, la mauvaise foi et la ruse sont des signes de capacité, d'habileté, de talent. La sensualité est générale à Madagascar. La polygamie est usitée dans toute l'île ; le moindre chef de village possède d'ordinaire plusieurs femmes. Cependant, depuis l'adoption de la religion chrétienne comme religion d'État chez les Hovas, ceux-ci n'en prennent plus qu'une. L'ivrognerie n'a aucune borne chez la plupart des tribus, excepté dans l'Imérina ; et la passion des Malgaches pour les boissons alcooliques dépasse toute idée.

« Mais, à côté de ces défauts, les Malgaches ont des qualités précieuses. Ils sont bons, affectueux, complaisants, hospitaliers. Les liens de la famille et de l'amitié sont très respectés parmi eux ; l'animadversion publique vengerait l'oubli dans lequel un parent ou un ami laisserait son parent ou son ami malheureux, et le *fatidra,* ou serment du sang, est scrupuleusement tenu. L'amour des mères malgaches pour leurs enfants est extraordinaire, et la vénération des Malgaches pour les tombeaux est profonde. A la mort, comme à la naissance, il y a des prières et des sacrifices de bœufs ou de taureaux ; ces usages sont cependant tombés en désuétude chez les Hovas. Comme tous les peuples indolents et sensuels, les Malgaches aiment passionnément la poésie et la musique. Tous les

voyageurs parlent de leur éloquence. L'art oratoire est très cultivé chez eux, et leur langue s'y prête admirablement.

« Les coutumes superstitieuses sont très nombreuses à Madagascar; mais il est impossible de les connaître toutes, parce que les indigènes se cachent ordinairement des étrangers pour les accomplir. Partout l'on trouve des individus qui, outre le métier de médecin, exercent aussi celui de devin. Ces prétendus sorciers ont la plus grande influence sur l'esprit des indigènes, et il n'est guère d'affaires qu'on entreprenne sans les consulter.

Indigène de la côte de Madagascar vendant du charbon.

Les Malgaches font aussi un grand usage d'amulettes ou talismans; ils leur attribuent toutes sortes de vertus, même celle de faire connaître ce qui doit arriver.

« Le costume national des Malgaches se compose de deux pièces d'étoffe blanche, dont l'une, le *sadika*, entoure les reins, revient entre les jambes et fait l'office d'un caleçon, et dont l'autre, le *simbo*, drape largement le corps, les épaules et les bras. Dans les jours de fête, le simbo est remplacé par le *lamba*, qui est plus riche et plus beau. La tête, les jambes et les pieds sont ordinairement nus. Les Malgaches des castes guerrières de l'intérieur ont le corps couvert de cicatrices artificielles qui représentent diverses figures. Elles sont le résultat de tatouages qu'on leur fait dans leur enfance. Jadis, dans l'entourage de la reine, à la cour, les nobles et les officiers avaient adopté le costume européen.

« Le riz, dans l'est et dans le centre; le maïs ou le manioc, dans l'ouest, forment la base de la nourriture chez les Malgaches. Ils y joignent des légumes, des fruits, de la volaille, et parfois de la viande de bœuf.

« Les habitations sont, en général, des cases hautes d'environ deux mètres, espèces de chaumières composées d'une carcasse en charpente, couverte soit de feuilles de ravinala sur la côte est, soit en joncs ou en pisé dans l'intérieur, soit en roseaux dans l'ouest. Une natte étendue sur le sol, une tente ou panier carré pour serrer leurs objets les plus précieux, une calebasse et une marmite, voilà à peu près tout le mobilier. La case du chef, excepté chez les Hovas, est absolument semblable à celle des autres habitants, et ne s'en distingue que par une perche à l'extrémité de laquelle est attaché un lambeau d'étoffe comme signe d'autorité. » (Vivien de Saint-Martin, *Dictionnaire géographique.*)

Superstitions des Malgaches[1]. — I. Métamorphoses. — « Ayant lu dans une revue que, d'après certains écrivains, Madagascar posséderait encore le « singe prototype de l'homme », j'ai pensé qu'on pourrait bien y trouver aussi la légende du « merveilleux changement ». J'ai donc consulté les archives locales, et voici ce que j'ai découvert; je livre ce travail sans prétention et le recommande aux philosophes modernes.

« C'est à tort que certains savants (darwinistes) s'attribuent celle du « singe devenu homme ». Bien avant la mise au jour de leurs fausses déductions, il y avait à Madagascar des castes et des familles revendiquant l'honneur de descendre de ces colons velus de la forêt, et, plus logiques que nos docteurs, ces gens tiraient des conséquences pratiques de leur opinion, en honorant leurs prétendus ancêtres durant leur vie et en les ensevelissant après leur trépas.

« La légende rapporte qu'un condamné à mort fuyait à travers champs devant son exécuteur armé d'un long coutelas. D'aventure il parvient dans la forêt et se jette au milieu des broussailles au pied d'un arbre. Le bourreau arrive aussi et cherche. Il regarde et scrute chaque fourré; mais, à sa grande surprise, il ne voit qu'un singe grimaçant sur la branche, au lieu d'un homme qu'il s'attendait à trouver au pied de l'arbre, blotti et glacé de peur. C'est fort étrange, se dit-il, je poursuis un homme, et le voilà qui devient singe en un clin d'œil! Il devait assurément être innocent. Là-dessus il se retire, et l'homme-singe s'enfonce dans la forêt; il s'y allie avec ceux de son espèce et s'y crée une famille.

« Or, — on ne sait par quel procédé la chose s'opéra, — mais la légende ajoute qu'au bout d'un court espace de temps les petits-fils naquirent hommes, des pieds jusqu'à la tête. A l'inverse de leur grand-père, ils montèrent au lieu de descendre, et eurent le bon sens de regagner le côté le plus noble. Leurs fils, dont on trouve les familles sur la lisière de la forêt,

[1] D'après le R. P. Abinal, missionnaire catholique. Cette étude ethnographique et psychologique, du plus haut intérêt, nous paraît mériter sa place ici. Nous la citons en l'abrégeant.

au versant oriental de l'île, respectent le babakoto, qui est sacré pour eux...

« Plusieurs tribus, sur tous les points de l'île, se donnent une généalogie plus forte, mais moins agile : leur première source serait le caïman. A les en croire, un beau jour les caïmans et les hommes furent fort étonnés, les premiers en se voyant devenir hommes, et ceux-ci de ne plus voir de caïmans. Malheureusement la métamorphose fut partielle, et beaucoup de sujets conservèrent les goûts et les appétits des caïmans. La descendance bipède, furieuse de passer ainsi sous la dent de frères impla-

Femme de Madagascar.

cables, menaça d'user de représailles. On discuta de part et d'autre, et à la fin on pactisa.

« Il n'est peut-être pas, dans toute l'île, une classe d'animaux ou d'oiseaux qui n'ait eu sa métamorphose en homme. Toutes ces castes se targuent de leur origine, et chacune respecte l'opinion de l'autre. Ces gens ont plus de foi dans ces fables qu'à la lumière du soleil, tant il est vrai que le diable ravale et fait perdre de vue l'origine divine, afin de couper le chemin du retour à Dieu... »

II. Métempsycose. — « La foi en la métempsycose, comme croyance subjective, est universelle à Madagascar. Tous, à quelques exceptions près, admettent que l'âme de certains individus, de quelques peuplades mêmes, émigre à la mort pour aller résider dans le corps des bêtes. Cependant l'âme du Betsiléo mourant n'entre point indistinctement dans un corps

quelconque, car le premier venu n'est pas toujours digne de loger un tel hôte. Chacun sait d'avance chez qui il ira, attendu que son animal-domicile lui est marqué par son sang ou son origine. Aux nobles, le *boa;* aux roturiers, le *caïman* ou le crocodile; à la lie populaire, le toua, *anguille* assez semblable au thon de mer. Le menu fretin du peuple, dont l'âme passe chez les anguilles, use du procédé suivant pour faciliter et hâter la transmigration. Après le dernier soupir, on ouvre le cadavre, on en retire toutes les parties internes, on les jette dans le lac sacré; l'anguille qui en goûte devient le domicile de l'âme avalée avec la première bouchée. Le Betsiléo ne mange point de cette anguille.

« Quand un noble passe de vie à trépas, sa demeure est mise en état de siège et interdite à tout mortel, excepté à la famille, aux esclaves et aux amis, afin de le laisser tranquille opérer le travail de sa permutation. Son corps, enveloppé de tissus de soie, est sanglé verticalement le long du pilier central de sa case. Sous ses pieds repose une gamelle d'argent, à son défaut, un vase de porcelaine, afin de recevoir la matière liquide, résultat de la décomposition, à travers les étoffes. Au bout d'un certain temps, le liquide du bassin fourmille d'insectes ou vers grouillants et grossissant dans cette matière putride, qui devient boueuse. Ce n'est point là le résultat attendu; on veille donc encore, et on s'enivre pour tuer le temps. Enfin paraît une grosse larve à tête noire qui dévore tous ses compagnons, vers et insectes. C'est lui, le noble, qui a terminé son travail. Le voilà en germe de vipère; bientôt, du train où il va, il sera couleuvre et enfin boa.

« Le boa est sacré dans ces pays; tout Betsiléo lui fait la révérence, genou en terre, le front courbé entre ses mains, comme à son seigneur vivant. Jamais une main téméraire ne lui ravit la vie : on croit que celui qui en aurait la criminelle audace mourrait sur le coup, victime de sa barbare témérité. Pour ma part, j'en ai occis deux, et, chose plus merveilleuse encore, je ne m'en porte pas plus mal. Mon premier exploit faillit bouleverser la province. Mes amis, après m'avoir en vain supplié de ne point me suicider de propos délibéré, prirent le large au moment du coup, afin qu'on vît bien que j'allais mourir victime uniquement de mon opiniâtreté. Dire tout ce que j'entendis de malédictions tomber sur moi, pendant que j'enlevais la peau de mon boa, est impossible : deux mille bouches étaient occupées à les faire pleuvoir. Le soir, on savait à dix lieues à la ronde que j'étais mort sur le carreau, et, huit jours après, la nouvelle de ma fin tragique, portée par la renommée, arrivait à la capitale; on la publiait à la cour, c'est-à-dire à cent lieues du théâtre de l'événement. Je paraissais au bazar, et les yeux de dix mille personnes s'obstinaient à ne voir que mon ombre!

« Qu'on ne m'attribue ni l'invention ni même la broderie, car j'ai été témoin et acteur; j'ai tout cliché sur place et fidèlement reproduit sur

l'original; je ne donne que la copie exacte, dans le but de glaner quelques prières à l'intention de ces pauvres aveugles et des missionnaires qui les instruisent. » (R. P. Abinal. Extrait des *Missions catholiques,* 1880.)

Administrations. — Madagascar est administrée par un gouverneur général civil et divisée en provinces civiles et en cercles militaires. Ces divisions territoriales, à la tête desquelles sont aussi des Français, correspondent aux différentes peuplades ou régions ethnographiques. Parmi ces régions, signalons, au centre : l'*Imérina* ou Émyrne, habité par les Hovas : c'est la province la plus importante de l'île; le *Betsiléo,* qui vient au second rang; le *Vurimu,* le *Maschikora;* — à la pointe septentrionale, l'*Ankara,* ou pays des Antankares; — sur la côte orientale, l'*Antavaratsi,* le *Betsimisaraka,* le *Betanimena,* l'*Antatsimu,* l'*Antaimuri,* l'*Antarai,* l'*Anossi,* pays des Antonosses; — sur la côte occidentale, le *Bouéni,* l'*Ambongou,* le *Ménabé,* trois provinces de Sakalaves; au sud, le *Fereniani,* le *Mahafali* et l'*Andrui,* qui sont des régions désertes et sauvages.

Quant aux autres branches administratives, telles que la justice, l'instruction publique, les finances et autres, elles ont reçu une organisation modelée autant que possible sur celle de la métropole, et fonctionnent aussi dans les différentes régions.

Pour l'administration des missions catholiques, l'île est partagée en trois *vicariats apostoliques :* 1° *Madagascar-Nord,* ayant pour chef-lieu Majunga et confié aux Pères du Saint-Esprit; — 2° *Madagascar-Centre,* ou plateau de Tananarive, le plus important, administré par les Pères Jésuites; — 3° *Madagascar-Sud,* confié aux Pères Lazaristes, avec Fort-Dauphin pour résidence principale.

Villes. — **Tananarive,** ou mieux *Antanarivo,* située à 1400 mètres d'altitude sur le plateau de l'Émyrne, près de l'Ikopa naissant, est la capitale de l'île peuplée de 65000 âmes, dont plusieurs milliers de Français et autres Européens. Elle est bâtie sur la pente et au sommet d'une colline de granit, d'où l'on jouit d'un immense et magnifique panorama, bien que le pays soit déboisé. De loin, elle a un aspect grandiose et original; on ne voit d'abord que le grand palais de couleur grise qui domine tout; peu à peu les autres palais de la cime se dégagent, ainsi que les clochers de la cathédrale catholique et des temples méthodistes. Sur les flancs sont des aspérités et des anfractuosités irrégulières, avec des cases de toutes formes entassées les unes sur les autres.

Depuis l'occupation française, des travaux de voirie très importants ont été faits, notamment les trois grandes artères bâties à l'européenne qui aboutissent à la place Jean-Laborde, située dans le haut de la cité. Aux abords de cette place s'élèvent la plupart des édifices publics. Outre les églises, avec la résidence du vicaire apostolique de Madagascar-Centre, notons la mairie, le quartier général et l'état-major, l'hôtel des postes et télégraphes, le comptoir national, le cercle français; l'ancien palais du

premier ministre est transformé en caserne; le palais royal est occupé par une école normale et par le musée commercial; un autre palais renferme le musée historique; enfin, dans le même quartier, s'élèvent les tombeaux des rois hovas, dont les corps se trouvaient autrefois dans la ville sainte d'Ambohimanga, et une école professionnelle avec ateliers de tannerie, poterie, horlogerie, ébénisterie, menuiserie et autres. Le palais du gouverneur général est vers le bas de la colline, non loin du quartier commerçant qui renferme les magasins européens. La gare s'élève près de là, aux environs de la place Richelieu.

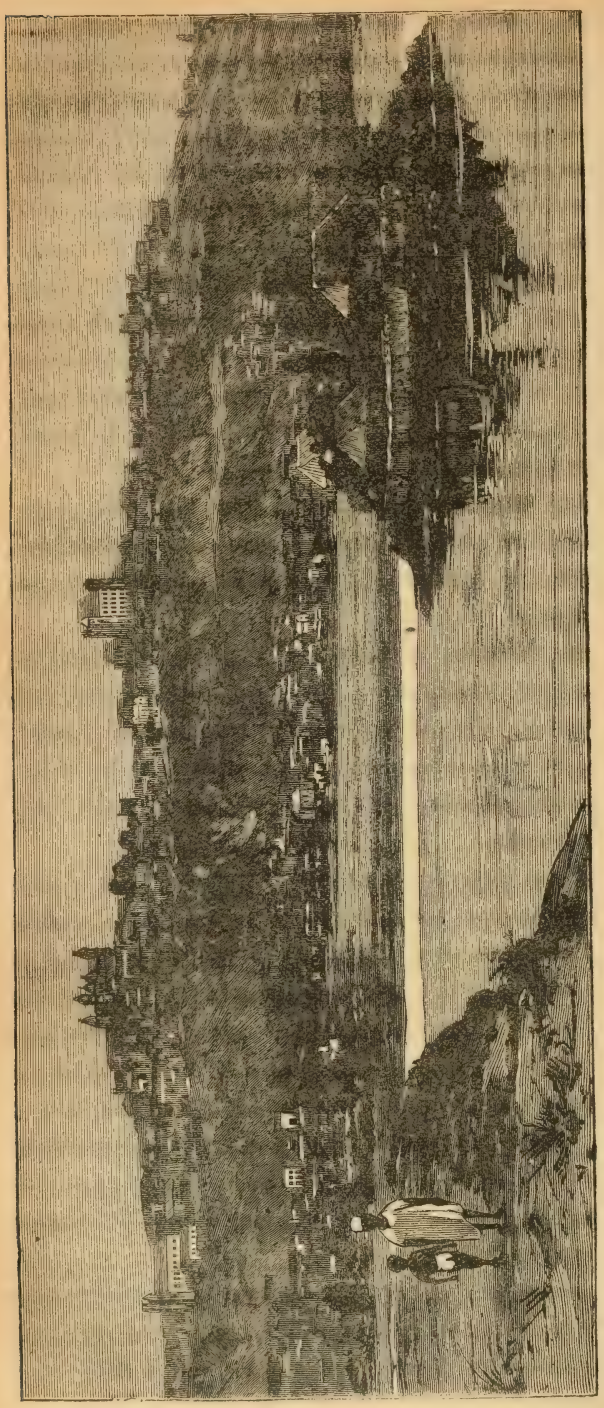

Vue de Tananarive.

Tananarive possède de nombreuses écoles et plusieurs imprimeries, dont une aux Pères Jésuites, qui dirigent aussi l'observatoire, situé à l'est de la ville. Au nord de celle-ci se trouvent l'hôpital et un jardin d'essais des cultures tropicales. Signalons encore la route circulaire de 17 kilomètres qui entoure la colline de la capitale, ainsi que les digues et les canaux destinés au desséchement et surtout à

la culture en rizières des grands marais voisins. Pas n'est besoin de dire que l'assainissement, l'embellissement et la prospérité de Tananarive s'accroissent sans cesse, en attendant que le chemin de fer y contribue à son tour.

Au sud de Tananarive, *Fianarantsoa,* avec 6 000 habitants, est la capitale des Betsiléos et la seconde agglomération de l'intérieur de l'île. Bâtie à 1 150 mètres d'altitude, elle possède une forte garnison, une importante mission des Jésuites, avec une grande église, une communauté des Frères des Écoles chrétiennes, et aussi plusieurs missions protestantes avec école normale. Les rizières de Fianarantsoa rivalisent avec celles de Tananarive, et ces deux villes sont reliées par une route d'environ 300 kilomètres.

Sur la côte orientale, se trouvent du nord au sud : *Vohémar,* chef-lieu d'une province et port assez actif qui expédie aux Mascareignes les beaux bœufs des Antankares; — *Fénérife,* assez bon mouillage, dont les environs produisent le meilleur riz de la côte; — *Foulepointe,* bourg de 1 500 habitants, maritime et commerçant, qui fut l'un de nos premiers établissements dans l'île.

Tamatave est la troisième ville malgache par sa population de 12 000 âmes, dont 1 500 Européens, la plupart Français. C'est le port actuellement de beaucoup le plus important, grâce aux ouvrages qui abritent les navires contre les raz de marée et permettent en tout temps, malgré la houle, leurs chargements et déchargements bord à quai. Le chemin de fer en construction vers Tananarive achèvera de donner à Tamatave son développement commercial, d'autant plus que l'état sanitaire de la ville s'est amélioré par le comblement des marais voisins. Du reste, la cité elle-même se reconstruit à l'européenne près de son ancien emplacement. Ses fortifications, dont nos soldats s'emparèrent par surprise en 1895, ont été aussi démolies à cette fin. En un mot, Tamatave est en complète transformation. En relation avec Maurice, Bourbon et l'Europe, il sert d'entrepôt pour les maisons de commerce françaises et étrangères de la côte et du plateau central. Des consuls européens et américains y résident.

De Tamatave à la baie Sainte-Lucie, au sud-sud-est de l'île, on ne trouve plus de rade sûre ni de bon mouillage.

Andevoranto (3000 habitants), ancienne capitale betsimisaraka, est néanmoins un poste assez commerçant, à cause de sa situation à la tête de la route la plus courte entre la côte et Tananarive. De plus, le canal navigable des Palanganes, utilisant des lagunes, la relie à Tamatave. — *Vatomandry,* formé d'une avenue de 1 500 mètres, a vu son trafic progresser beaucoup par l'adjonction des comptoirs de Mahanoro. — La baie Sainte-Luce, ou Sainte-Lucie, reçut en 1644 notre premier établissement à Madagascar, lequel fut ensuite transféré non loin au lieu appelé depuis *Fort-Dauphin.* Située dans une bonne et saine position, cette place fut de 1648 à 1672 le chef-lieu de notre « France orientale »; elle tomba

au pouvoir des Anglais, pendant la Révolution, puis des Hovas soutenus par eux en 1825. Résidence d'un administrateur français et du vicaire apostolique de Madagascar-Sud, elle est aussi le débouché d'une contrée riche en caoutchouc.

En remontant la côte occidentale, peuplée de Sakalaves, mais peu hospitalière, on y rencontre, sur la baie de Saint-Augustin, le port de *Tuléar,* protégé du large par un récif de 22 kilomètres et qui, tourné vers l'Afrique australe anglaise, y expédie les produits du sud-ouest : bœufs, caoutchouc, pois, tortues. — *Majunga,* le port du nord-ouest, appelé à un avenir prospère, s'élève sur l'une des plus belles rades de l'île, où débouche la Betsiboka, qui recueille la rivière de Tananarive. Aussi a-t-il été choisi en

Soldat hova.

1895 comme base d'opération de l'armée française vers la capitale hova. Cette ville de 6000 habitants est toute différente des autres villes malgaches, tant par son aspect indo-arabe que par sa population composée surtout d'Européens, d'Arabes, d'Hindous et de Comoriens. Elle est le siège du vicariat apostolique de Madagascar-Nord. — Plus au nord, la baie de *Passandava,* fermée par l'île Nossi-Bé, est d'une grande importance par ses mines de charbon.

Diégo-Suarez. — Enfin, tout au nord de l'île, la magnifique baie de *Diégo-Suarez,* dont le site est comparable à la célèbre baie de Rio-de-Janeiro, et que déjà en 1826 l'Anglais Owen surnommait « la citadelle de l'océan Indien », est devenue, entre les mains de la France, une station navale de premier ordre. Subdivisée en plusieurs baies et criques, avec mouillages profonds; entourée de presqu'îles rocheuses fortifiées et de forêts exploitables pour les constructions navales; dotée de bassins de

radoub et de cales de carénage, capable enfin de contenir les plus grandes flottes de guerre et de commerce, Diégo-Suarez, ou plutôt la ville nouvelle d'**Antsirane**, sur la côte sud de la baie, est notre « Aden » de la mer des Indes, admirablement située pour commander les routes de l'Europe et de l'Afrique vers l'Asie et l'Océanie. Aussi la dite Antsirane possède déjà, avec une garnison de 1 200 hommes, une population civile de 15 000 habitants, la plupart Malgaches, Comoriens et Mauriciens. Son commerce est non moins prospère.

Géographie économique. — Par la diversité de son relief et de son climat, Madagascar est à la fois une colonie de peuplement, d'exploitation et de commerce.

Le grand PLATEAU de l'intérieur, qui occupe les deux tiers de l'île, semble voué à la stérilité par son manteau de latérite. Toutefois les Hovas et les Betsiléos y cultivent habilement de grandes rizières, soit dans les fonds d'alluvions, anciennes plaines marécageuses, drainées et endiguées, soit sur les pentes volcaniques, où les rizières sont disposées en terrasses, qui reçoivent successivement l'eau amenée parfois de très loin en canaux. Le service d'agriculture s'efforce d'y acclimater le mûrier et le caféier.

La RÉGION ORIENTALE a des *forêts*, où l'on commence à exploiter les bois d'ébénisterie, grâce au percement des routes. Les planteurs y ont développé la canne à sucre, le cacaoyer, les lianes à caoutchouc, le cocotier, le vanillier, le giroflier. Le maïs, le manioc, le tabac, les arbres fruitiers des contrées tropicales, tempérées et chaudes: bananiers, manguiers, ananas, orangers, citronniers, grenadiers, etc., ainsi que les légumes d'Europe croissent partout. Il en est de même du cotonnier, jusqu'ici très négligé.

La RÉGION DU SUD se prête surtout à l'élevage du bétail : moutons, porcs, chèvres, *bœufs à bosse* surtout, qui se multiplient. La sériciculture est aussi très prospère à Madagascar; le ver à soie appelé *landibé* donne un produit très solide et imperméable. Par contre, la production chevaline semble ne pouvoir réussir, faute de bons pâturages.

Au point de vue des *exploitations minières*, les colons se portent vers l'*or* plutôt que vers le fer, le cuivre, le plomb, l'étain, qui cependant abondent. L'or est depuis longtemps extrait des alluvions des rivières; de nos jours, on exploite aussi les quartz aurifères. En 1905, la production a été de sept millions de francs; Diégo-Suarez a d'importantes *salines*. Les industries européennes : distillerie, tuilerie, fabrique de conserves, décorticage du riz, etc., sont encore à l'état embryonnaire. Il en est autrement des *industries indigènes :* guidées et encouragées par de nombreuses écoles professionnelles, les produits en sont très beaux, dénotant une grande habileté de main et un certain goût : tresses et nattes, chapeaux de panama en paille de riz très fine, petits bibelots en bois, tissus en fil de raphia, dentelles, broderies sur soie, etc.

Pour le développement commercial, le besoin le plus urgent de la colonie est la création des moyens de transport, réduits jusqu'à présent à une certaine navigation et surtout au portage à dos d'hommes, vu que l'indigène est un excellent et vigoureux porteur. Non seulement des *routes carrossables* se construisent de tous côtés, mais un *chemin de fer* fera bientôt communiquer Tamatave, le port de l'est, avec Tananarive, en attendant qu'il se continue à travers l'île centrale jusqu'à Majunga, le port du nord-ouest. Ces villes sont reliées télégraphiquement entre elles et, par câbles, d'une part avec Saint-Denis de la Réunion, de l'autre avec Mozambique et le réseau sous-marin international. Enfin les *ports* sont approfondis, pourvus d'appontements et de phares.

Aussi, malgré un arrêt passager, le COMMERCE est-il en progrès; en 1908 sa valeur a été de 53 millions de francs, dont 30 à l'importation et 23 à l'exportation. Il se fait surtout avec la France, grâce, il est vrai, à un tarif protecteur qui frappe de droits considérables les produits étrangers; puis avec l'Angleterre et l'Allemagne. Les articles exportés sont : les bœufs pour Maurice, Bourbon, le Mozambique et la Sud-Afrique; les peaux et cuirs, le raphia, l'*or*, le caoutchouc, la cire, la vanille et le girofle, les bois d'ébénisterie, les légumes secs. Les importations comprennent : les *cotonnades*, les *boissons*, les ouvrages en métaux, les machines, les denrées alimentaires, les articles de verrerie et de faïence.

Le port principal est *Tamatave*, qui a des correspondances régulières avec les terres voisines et avec l'Europe; viennent ensuite les ports de Diégo-Suarez et de Majunga.

Tamatave est à un mois de Marseille par les Messageries maritimes, qui font aussi le service de la Réunion et de nos possessions voisines de Madagascar : Sainte-Marie, Nossi-Bé, les Comores, etc.

LES SATELLITES DE MADAGASCAR

Les choses de ce monde n'ont jamais qu'une valeur relative. Naguère, dans l'énumération des colonies françaises, on citait avec un certain orgueil *Sainte-Marie de Madagascar, Nossi-Bé, Nossi-Mitsiou, Nossi-Fali,* îlots rocheux plus ou moins stériles. Aujourd'hui que nous possédons la « grande terre » et ses nombreuses richesses d'avenir, les modestes satellites de cette planète principale perdent beaucoup de leur intérêt. L'île Bourbon elle-même, l'une de nos plus anciennes provinces d'outre-mer, semble s'amoindrir en face du colosse, surtout lorqu'on se souvient que

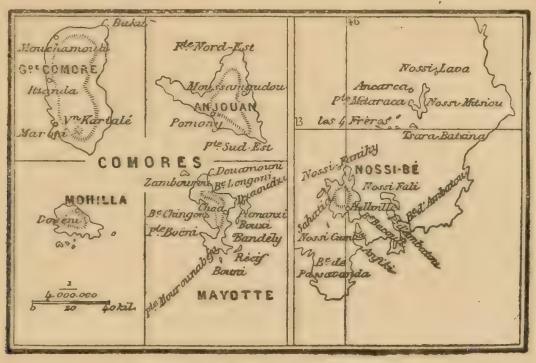

Nossi-Bé et les îles Comores.

Bourbon elle-même n'a été que le pis aller des tentatives coloniales françaises dans ces régions aux XVIIe et XVIIIe siècles. En effet, Bourbon doit surtout sa colonisation aux Français chassés de Madagascar, et dont les descendants n'attendent que l'occasion pour aller reprendre leur place dans cette « France orientale » qui leur était destinée.

Cela dit, jetons un coup d'œil sur les satellites de Madagascar.

I. — **Sainte-Marie de Madagascar.** — Cette île, nommée « Nossi-Bahara » par les indigènes et « Nossi-Ibrahim » par les Arabes, est une petite île rocheuse de 165 kilomètres carrés, de forme très allongée, et séparée de Madagascar par un canal de 5 à 10 kilomètres de largeur. Vendue au roi de France en 1750 par la reine Béti, qui avait épousé un caporal français, elle est occupée militairement depuis 1821, et nous donne l'excellente rade de *Port-Louis,* ou *Sainte-Marie,* qui sert de refuge aux navires contre les cyclones; mais son climat humide, chaud et très malsain, est trop funeste aux Européens pour lui donner un avenir assuré. Sa population est de 6000 Malgaches et d'une trentaine d'Européens. Son commerce consiste dans le cabotage de denrées alimentaires pour une somme de 200000 francs.

II. — **Nossi-Bé.** — Nossi-Bé et les îlots annexes sont situés sur la côte nord-ouest de Madagascar. Ce sont des îles volcaniques, dont le

côtes sont creusées de bons ports; elles sont peuplées de 10000 Sakalaves et Antankares; mais leur climat, chaud et humide, est contraire aux Européens. Elles ont été cédées à la France en 1840 par la reine Tsimeco.

Nossi-Bé, en sakalave « l'île grande », a 293 kilomètres carrés et forme une commune. Son chef-lieu, *Hellville,* bâti sur une magnifique rade, est défendu par un fortin; c'est une agglomération composée d'un millier d'indigènes, de créoles bourbonnais, de fonctionnaires et soldats français. Autour de l'île, qui s'adonne surtout à l'élevage des bœufs, se trouvent les îlots de *Nossi-Cumba, Nossi-Fali, Nossi-Mitsiou,* dont l'importance

Mayotte.

coloniale est nulle. Il en est de même des îles *Glorieuses,* situées à 200 kilomètres au N.-O. et cédées à la France en 1892.

III. — **Les Comores.** — L'archipel des Comores s'étend au nord-ouest de Madagascar sur une longueur de 250 kilomètres. Il forme comme les piles d'un pont qui relierait la grande île au continent africain à l'entrée nord du canal de Mozambique. Il comprend quatre îles principales : *Mayotte, Anjouan, Mohéli* et *Grande-Comore,* d'environ 2220 kilomètres de superficie. Ce sont des terres volcaniques, montagneuses, dont les côtes, souvent abruptes, sont bordées de coraux dangereux. La température chaude des tropiques et les fortes pluies de mousson entretiennent une végétation exubérante, mais rendent le climat malsain pour les quelques centaines de blancs, planteurs, industriels, négociants ou fonctionnaires qui y résident. La véritable population se compose d'environ 95000 individus de races arabe et nègre mélangées, professant le mahométisme et parlant le *kisouahéli,* langue commerciale mi-bantoue, mi-arabe, dont le domaine s'étend de Zanzibar à Aden et à Bombay.

Mayotte, dont le nom indigène est Mahoré ou Moueté, est la plus orientale du groupe des Comores, que découvrit en 1527 le Portugais Ribero. Longtemps délaissée et presque inhabitée, le commandant d'un navire français y reconnut en 1840 la magnifique rade de Dzaoudzi, et traita pour l'acquisition de l'île avec le chef sakalave Adrian Souli, expulsé de Madagascar par les Hovas. Louis-Philippe accorda à ce chef une pension de 3000 francs et fit prendre possession de l'île en 1843. — Mayotte, d'environ 600 mètres d'altitude, a une population de 10000 habitants. *Dzaoudzi*, résidence du gouverneur, a sa rade fermée par l'îlot *Pamanzi*. — A l'ouest, *Msapéré* est le centre commercial de l'île, qui, étant la plus ancienne colonie française du groupe comorien, en est aussi la plus active économiquement.

Les autres Comores, protégées depuis 1886, sont devenues possession française en 1896.

La **Grande-Comore**, la première au nord-ouest du groupe, est la plus considérable en étendue et en élévation, comme en population. Ses montagnes atteignent 2600 mètres au volcan actif du *Kartal* ou *Karadalla*, « la Marmite de feu. » Le sol, toujours sec, quoique très arrosé, est fort salubre. Les côtes ne sont abordables que sur trois points, aux villages de Mouchamouli, Itzanda et Maroni. Ce dernier est la résidence du sultan principal, auquel sont soumis les autres chefs de l'île. — 25000 habitants.

L'île Mohéli, la plus petite et la moins élevée, compte deux villages principaux : *Fomboni*, résidence du sultan, et *Numa-Choa*, plus favorisé comme mouillage et comme position stratégique, — 6000 habitants.

Anjouan, que les Anglais appellent *Johanna*, est remarquable par sa forme triangulaire ; son point culminant s'élève à 1578 mètres. Elle renferme deux villes murées, *Pomosy* et *Msamoudou* : cette dernière est la capitale de l'île et la relâche habituelle des navires qui fréquentent ces parages. — 15000 âmes.

Les deux grandes productions végétales des Comores sont la *canne à sucre* et la *vanille*, puis viennent le café, le cocotier, les bois d'ébénisterie et de construction, sans parler des autres cultures ou végétaux des tropiques.

L'industrie, aux mains des étrangers, consiste principalement dans la fabrication du sucre et du rhum, ainsi que la préparation de la vanille, utilisée dans la chocolaterie, la confiserie, la pâtisserie et la liquoristerie.

Le *commerce* de ces îles s'est élevé en 1906 à 3870000 francs, dont plus de 3 millions à l'exportation. Il se fait surtout avec la France, la Réunion et Madagascar. Il consiste dans l'exportation du sucre, du rhum, de la vanille, du café, et dans l'importation de produits manufacturés européens, de vins, de riz et de bestiaux. Le transport et le service postal des Comores et de Nossi-Bé se font régulièrement chaque mois par un paquebot des Messageries maritimes ou par steamer anglais.

COTE DES SOMALIS

Naguère on désignait sous le nom d'*Obock* les territoires possédés par la France autour de la baie de Tadjoura, sur la côte orientale d'Afrique. Ils sont constitués depuis 1895 en une colonie dite : *Protectorat de la côte française des Somalis,* avec Djibouti pour chef-lieu. L'importance de cette possession tient à sa position à l'entrée de la mer Rouge et de l'océan Indien, ce qui en fait aussi un lieu favorable de transactions avec l'Abyssinie.

L'acquisition de ces territoires remonte à peu d'années. En 1857, un agent consulaire français à Aden, M. Lambert, avait noué des relations avec un chef de Tadjoura, qui sollicita la protection de la France. M. Lambert ayant été assassiné deux ans après, le gouvernement français intervint. Profitant de l'occasion, alors que se creusait le canal de Suez, et voulant s'assurer quelques postes sur le passage aux Indes, la France acheta au sultan de Zeila, en 1862, le petit territoire d'Obock, situé à l'ouest du golfe d'Aden. En 1882, elle acquit de même le village de Sagallo, et, en 1884, elle s'annexa toute la baie de Tadjoura et la côte septentrionale jusqu'à l'entrée du détroit de Bab-el-Mandeb. La colonie présente ainsi un développement de 200 kilomètres de côtes sur une profondeur variable. Le littoral forme au sud la baie de Tadjoura, qui pénètre très avant dans les terres jusqu'au bassin circulaire du Gubbet-Kharra ; il remonte au nord-est jusqu'au delà du cap Séjarn, vis-à-vis de l'île anglaise de Périm, à l'entrée du Bab-el-Mandeb, y compris les îlots des Sept-Frères.

En 1888, l'Angleterre a cédé à la France les *îles Mosha,* qui ferment la baie de Tadjoura, et il est convenu qu'une ligne partant du Raz-Djibouti, au sud de ces îles, et aboutissant à Harar, sépare la zone d'influence des deux nations. La surface du territoire français est évaluée à 120 000 kilomètres carrés.

L'intérieur est montagneux et atteint 1 665 mètres d'altitude au mont Goda ; le Bahr-Assal, situé à l'ouest, est un chott ou lac salé.

Le sol, de nature argileuse et calcaire, joint à un climat sec et torride, rend généralement le pays aride et désert, sauf dans les vallées arrosées ; en somme, le pays ne se prête qu'à l'élevage.

La population soumise à la France est d'environ 200 000 Danakils et Somalis, de races arabe et abyssine mélangées.

Djibouti, sur la côte sud de la baie de Tadjoura, est le chef-lieu de

notre possession de la côte des Somalis. Fondé en 1880 et déjà peuplé de 10 000 âmes, il a pris un développement rapide, grâce à sa situation géographique et à son excellent port. C'est une importante escale de nos lignes de navigation et un point d'appui pour notre flotte de guerre sur la route de Madagascar et de l'Australie, des Indes et de l'Extrême-Orient : les navires y trouvent un dépôt de charbon et, ce que ne possède pas Aden, de l'eau douce et des vivres frais, viande et légumes. C'est en même temps le débouché de l'Abyssinie méridionale. Une ligne ferrée, traversant le désert, atteint à *Diré Daouah,* pour se continuer bientôt par Harar jusqu'à *Addis-Abéba.*

Quant à *Obock,* l'ancien chef-lieu, sur la côte nord de la baie, il est presque entièrement délaissé. Entre les deux, *Tadjoura,* accessible pour des bateaux à fond plat, est un bourg de 1 500 Danakils, où les Français occupent, ainsi qu'à *Sagallo,* un ancien fortin.

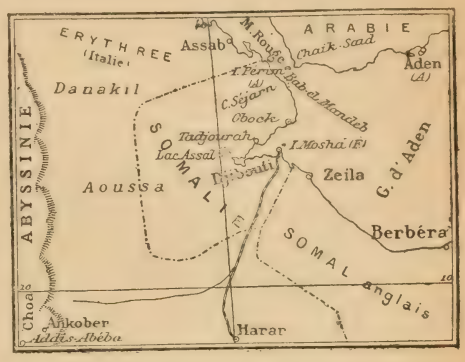

La Somalie française.

Le *commerce* de la côte française des Somalis s'opère presque entièrement par Djibouti, qui exporte surtout des produits d'Abyssinie : or, encens, ivoire, cire, gomme, peau, café, bestiaux ; en retour, il lui expédie des tissus de coton, de soie, de laine et autres articles manufacturés d'Europe ou des Indes. En 1905, ce trafic était de 30 millions de francs, dont les trois cinquièmes à l'exportation.

Le territoire de *Cheik-Saïd,* formant la pointe sud-ouest de l'Arabie sur le détroit de Bab-el-Mandeb, a été vendu en 1868 par le cheik Tabatt à deux négociants de la maison Rabaud, de Marseille. Le sultan de Constantinople protesta plus tard contre cette vente, et, depuis 1885, une garnison turque de 250 fantassins et 50 artilleurs occupe la forteresse construite sur le sommet principal. Il est regrettable que le gouvernement français n'ait pas encore pris cette position stratégique de premier ordre, qui compléterait admirablement notre possession de Djibouti. En effet, une colline de 240 mètres y domine complètement l'îlot fortifié de Périm, haut seulement de 70 mètres, lequel serait facilement réduit à l'impuissance. Cheik-Saïd, ainsi nommé d'un marabout, est un territoire de 1650 kilomètres carrés, comprenant un groupe de hauteurs volcaniques et, en arrière, une plaine sablonneuse.

ASIE

INDE FRANÇAISE

Historique. — L'Inde asiatique passe pour le plus beau, le plus fertile, le plus riche pays de la Terre. Tous les grands caractères physiques et ethnographiques du globe y sont représentés : hautes montagnes, fleuves abondants, vallées pittoresques, plaines luxuriantes, climat varié, population dense, civilisée depuis les origines de l'histoire. Tout cela fait de l'Inde un pays envié, que tous les grands conquérants ont tour à tour envahi ou convoité. « La nation qui possède l'Inde est la première du monde, » a dit Napoléon.

Aussi voyons-nous successivement Sésostris, Darius, Alexandre le Grand se diriger vers cette merveilleuse contrée, qu'envahissent ensuite les Grecs, les Musulmans (xe siècle), les Afghans, les Mongols avec Tamerlan, dont un descendant, Baber, fonda l'empire mogol de Delhi, qui subsista du xve au xviiie siècle.

D'un autre côté, surviennent les Portugais, qui, les premiers avec Vasco de Gama, doublent le cap de Bonne-Espérance et arrivent à Calicut, le 17 mai 1498 ; puis les Hollandais, qui se contentent, comme les Portugais, de commercer sur les côtes (xvie-xviie siècles) ; les Anglais, qui établissent leur première compagnie des Indes en 1599, au temps d'Élisabeth, et les Français, qui fondent la leur en 1604, sous Henri IV, puis la réorganisent plus sérieusement sous Colbert et Louis XIV, en 1664.

Pendant le xviiie siècle, une rivalité s'établit entre ces derniers : les Anglais se fortifient dans le Bengale, sur le Gange et à Madras, les Français dans le Dékan, à Pondichéry et sur la côte méridionale. Un instant, de 1745 à 1756, les efforts de La Bourdonnais et de Dupleix, soutenus par les Mahrattes, semblèrent devoir nous donner l'empire du Dékan et de l'Inde entière ; mais la conduite impolitique du gouvernement de Louis XV, jointe malheureusement à des sentiments de mutuelle jalousie entre ces deux grands hommes, fit échouer l'entreprise.

Mahé de La Bourdonnais était gouverneur de l'île Bourbon et de l'île de France, comme Dupleix l'était des Indes pour la Compagnie française. Celui-ci « avait entrepris de donner à la Compagnie, par négociation et par conquête, la domination totale de la grande péninsule asiatique. Pour

réaliser ce projet, il lui fallait des guerres, des alliances et surtout une politique hardie, décidée, qui ne reculât pas devant les sacrifices d'hommes et d'argent. Malheureusement on lui refusa des secours, tout en lui laissant poursuivre ses projets. »

De son côté, « La Bourdonnais, qui n'avait pu obtenir non plus des secours du gouvernement, construisit lui-même des navires, arma des bâtiments de commerce, et se forma une escadre avec laquelle il affronta les Anglais et vint les assiéger jusque dans Madras, centre de leurs possessions asiatiques. Après quelques jours de tranchée, la ville capitule et obtient la liberté de se racheter moyennant dix millions. Dupleix refuse de ratifier la convention et garde la place; et, comme son rival, soutenu par l'armée et par l'escadre, veut maintenir la parole donnée, Dupleix le renvoie en France, où il dénonce comme traître un guerrier plein d'activité et de courage, un administrateur plein de zèle et de lumière.

« Après plusieurs tentatives pour recouvrer Madras, les Anglais dirigèrent toutes leurs forces contre Pondichéry, chef-lieu de nos possessions asiatiques. Dupleix, avec huit cents Français et trois mille Indiens, déploya dans cette circonstance des ressources inépuisables de génie, de courage et d'habileté. A la fois administrateur, munitionnaire, artilleur et général, il pourvut à tout; et, après cinquante-six jours de tranchée ouverte et plusieurs assauts, les Anglais furent réduits à lever le siège. »

Mais le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) rendit Madras à l'Angleterre, et Dupleix fut rappelé de l'Inde, ce qui fut une faute.

Quelques années plus tard la guerre recommençait (1758). « Lord Clive se présentait devant Chandernagor, l'enlevait en cinq jours, et nous expulsait du Bengale. Il cherchait aussi à nous supplanter au Coromandel, lorsque l'arrivée du comte de Lally-Tolendal avec l'escadre du comte d'Aché arrêta un moment ses progrès.

« Toute ma politique est dans ces cinq mots, dit Lally : *Plus d'Anglais dans les Indes;* » et pour commencer il leur enlève Gondelour, Saint-David, Arkôt, ainsi que les cinq forts qui couvrent le Karnatic. En moins de quatre semaines, tout le sud du Coromandel se trouve dégagé des Anglais. Mais quand il forme le projet d'assiéger Madras, centre de la puissance britannique, l'amiral d'Aché lui refuse le secours de ses vaisseaux. Contraint de renoncer à son projet, Lally marche contre le rajah de Tanjaour, allié des Anglais; pendant ce temps ceux-ci s'emparent de Mazulipatam et menacent Pondichéry. Lally revient sur ses pas, dégage la ville et, quoique privé de la flotte, il va investir Madras.

« En quelques jours le quartier indien est emporté; mais la garnison a le temps, grâce à l'insubordination des assaillants, de se retirer dans le fort Saint-Georges, et Lally, bientôt abandonné de ses lieutenants, est forcé de battre en retraite. Investi à son tour dans Pondichéry par le général Eyre-Coote, avec vingt-deux mille hommes appuyés de quatorze

vaisseaux, il fait, pendant dix mois, des prodiges de bravoure et d'héroïsme. Enfin, trahi par ceux qui l'entourent, malade et couvert de blessures, n'ayant plus que sept cents soldats et quatre onces de riz par jour à distribuer par ration, il laisse aux habitants la liberté d'ouvrir les portes à l'ennemi (1761). Lally, ramené prisonnier en Angleterre, obtient la permission de rentrer en France, où, attaqué par la Compagnie des Indes et condamné, il périt bientôt après sur l'échafaud.

« Ainsi tomba le dernier débris de l'édifice colonial élevé par Dupleix ;

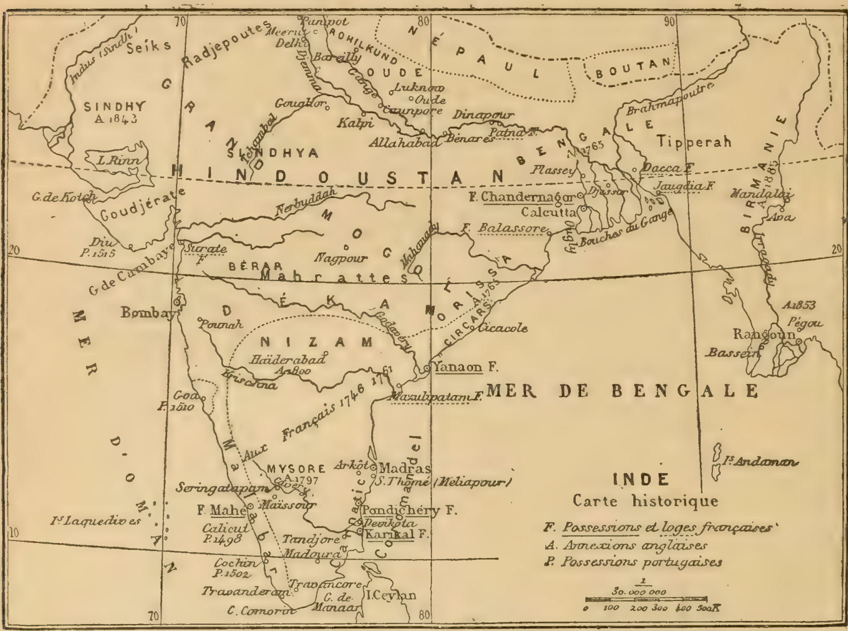

Carte pour servir à l'histoire des conquêtes dans l'Inde.

le monde indien, un moment promis à la France, se trouvait désormais perdu pour elle. » (F. Agohard, *Histoire de France.*)

Toutefois, la paix de 1763 rendit à la France Pondichéry, Karikal, Chandernagor et des comptoirs au Bengale ; mais la Compagnie française céda ses droits à la couronne en 1770 et fut supprimée elle-même en 1790.

Les Anglais, étendant leurs conquêtes, détruisirent plus tard le royaume de Mysore, dont les chefs, Haïder-Ali et Tippo-Saïb, furent nos alliés, et dont le dernier périt même sous les ruines de Séringapatam, en 1799 ; puis l'empire des Mahrattes, qui finit en 1818, laissant l'Angleterre maîtresse d'acquérir peu à peu, pacifiquement ou par les armes, le reste des territoires qui forment aujourd'hui l'empire indo-britannique, plus de huit fois vaste comme la France et peuplé de 310 millions d'âmes.

Le traité de 1814 nous avait rendu quelques chétifs lambeaux de terrain, qu'il fut alors même question de céder aux Anglais au lieu de l'île de France, et qu'il nous est défendu de fortifier.

Géographie. — L'*Inde française* actuelle comprend les cinq territoires ou établissements de PONDICHÉRY, KARIKAL, YANAON, MAHÉ, CHANDERNAGOR, dispersés notamment sur la côte de Coromandel à l'est, celle de Malabar à l'ouest, et dans le Bengale, au nord-est.

Le sol y est généralement bas et sablonneux, mais très fertile; le climat est chaud et humide; les moussons, vents réguliers, soufflent du nord en

Mort de Tippo-Saïb au siège de Séringapatam.

hiver et du sud en été; leur renversement provoque de terribles ouragans, ou cyclones, et de redoutables raz de marée.

Ces cinq territoires ont une superficie totale de 508 kilomètres carrés, soit le dixième d'un département français, et une population de 290 000 habitants, la plupart Hindous musulmans. Les Européens, qui n'atteignent pas le millier, sont presque tous Français ou descendants de Français.

L'administration s'exerce par un gouverneur général résidant à Pondichéry.

Pondichéry, le « Poudoutchéry » des indigènes, chef-lieu des établissements français de l'Inde, est une ville de 50 000 âmes située sur la côte de Coromandel, à 143 kilomètres sud de Madras, dans le delta bas et marécageux du Pannar. Elle se divise en deux parties : la « ville blanche », bâtie à l'européenne, et la « ville noire », toute composée de cases indiennes. Pondichéry possède une cour d'appel et une importante fabrique de guinées ou cotonnades bleues; elle n'a qu'une rade foraine et un pont-débarcadère, mais on y projette le creusement d'un bassin.

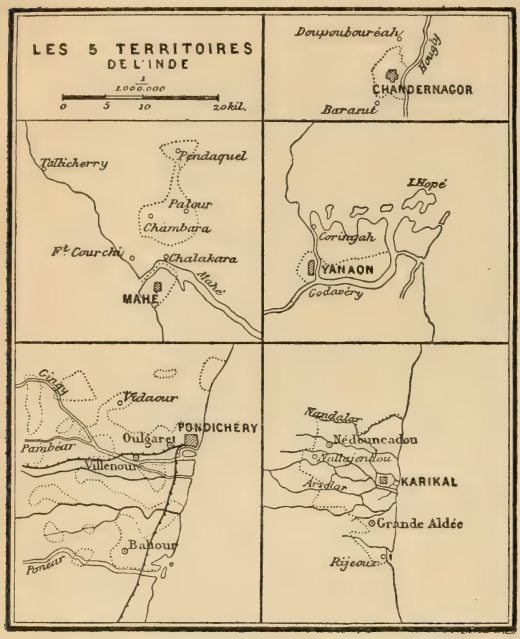

Les territoires français de l'Hindoustan.

Le territoire de Pondichéry, extrêmement morcelé par des enclaves anglaises, comprend quatre communes : *Pondichéry*, *Oulgaret*, *Villenour* et *Bahour*, avec 234 « aldées » ou villages d'Hindous. Sa population est de 188 000 habitants, répandus sur une superficie de 29 000 hectares.

Karikal est situé à 100 kilomètres sud de Pondichéry, sur la côte de Coromandel et au milieu de l'immense delta du Cavéry.

Son territoire de 13 000 hectares se divise en trois communes : *Karikal*, *Nédouncadou* et la *Grande-Aldée*, comprenant 110 villages avec 60 000 habitants. Son commerce est assez important.

Yanaon, dans le delta du Godavéry, à 800 kilomètres nord-est de Pondichéry, n'est qu'un comptoir entouré d'un terrain de 1 400 hectares, avec une population de 5 000 habitants. Son commerce est nul.

Mahé, « Maïhi » des indigènes, est situé à l'embouchure de la rivière Mahé, sur la côte de Malabar, à 400 kilomètres ouest de Pondichéry. C'est une jolie petite ville, mais son port est presque inactif. Son territoire de 6 000 hectares comprend, outre la ville, quelques aldées avec une population totale de 9 000 habitants.

Chandernagor, la « Tchandranagor » ou « ville de la lune » des Hindous, est située dans le Bengale, sur la rive droite de l'Hougly, bras du Gange, à 28 kilomètres en amont de Calcutta et à 1 600 kilomètres au nord de Pondichéry. C'est une ville bien bâtie, peuplée de 24 000 habitants, dont 300 Français, sur un territoire de 940 hectares seulement. Son trafic,

presque nul, à cause de l'ensablement du fleuve, se fait avec la capitale indo-britannique.

Outre ces cinq établissements, la France possède, en vertu des traités, dans sept des villes anglaises, des COMPTOIRS ou LOGES, composés souvent d'une seule maison avec terrain avoisinant et quelques cases indiennes.

Ces loges françaises se trouvent à Balassore, Dacca, Patna et Jaugdia, dans le Bengale ; à Mazulipatam, au sud de Yanaon ; à Calicut, au sud de Mahé, et à Surate, grande ville au nord de Bombay.

Industrie et Commerce. — L'industrie de l'Inde française consiste dans les cultures de riz, légumes, ananas, etc., et la fabrication des tissus de coton bleus ou guinées, à Pondichéry. On a découvert de riches mines de lignite à Bahour.

Le commerce intérieur dispose des canaux naturels, des chemins de fer, postes et télégraphes de l'Inde anglaise.

Le commerce extérieur s'est élevé en 1905 à 34 millions de francs, dont les quatre cinquièmes pour l'exportation. Il se fait pour la plus grande partie avec les autres ports de l'Inde et par vaisseaux anglais ; puis avec la Réunion, Maurice, Marseille et Anvers, par vaisseaux étrangers plutôt que français.

Les produits exportés sont : les arachides, pour 16 millions ; les guinées, destinées aux nègres d'Afrique et du Sénégal ; l'indigo, l'huile de coco, le riz. Les articles importés sont : les cotonnades indiennes ou anglaises, les soieries, vins et liqueurs de France.

Pondichéry, port franc, et Karikal concentrent presque tout le commerce, qui est à peu près nul dans les autres territoires.

En somme, le commerce de la France dans l'Inde s'exerce beaucoup plus avec les ports anglais qu'avec nos propres établissements. Ceux-ci conservent toutefois une certaine importance politique, bien que, en vertu des traités, il nous soit même interdit de les fortifier et de les transformer au besoin en positions stratégiques.

INDO-CHINE FRANÇAISE

I. — HISTOIRE DES CONQUÊTES SUCCESSIVES

Si la France peut regretter la perte de ses possessions dans l'Hindoustan, elle retrouve depuis un demi-siècle de belles occasions de se créer un nouvel empire asiatique. L'Indo-Chine française, par sa population qui s'élève à 16 millions d'habitants (1909), par ses richesses végétales et minérales, par son excellente position aux portes de la Chine, si peuplée et si industrieuse, au milieu des empires anglais de l'Inde et de l'Australie, et des riches colonies hollandaises et américaines de la Malaisie, est appelée à un brillant avenir, si l'on sait en profiter par une administration habile, sage et chrétienne, jointe au concours actif du commerce et de la marine marchande de la métropole.

I. — **Annam**. — L'histoire de notre établissement dans ce pays remonte à 1787, époque où un évêque-missionnaire catholique français, Mgr Pineaux de Behaine, évêque d'Adran, emmena en Europe le fils du roi annamite Gia-Long, dépossédé par une révolution de palais. Louis XVI promit à ce prince un secours militaire et en obtint en retour la cession de la baie de Tourane et des îles Poulo-Condor. Bien que la promesse du roi ne fût pas tenue, Gia-Long, rétabli sur le trône d'Annam en 1802, introduisit l'influence française dans son pays, et se servit d'officiers français pour l'organisation de son armée et la fortification de ses villes ; mais ses successeurs, notamment Tu-Duc, subissant l'influence des mandarins chinois, chassèrent les Français et renouvelèrent les persécutions contre les chrétiens jusqu'à ce qu'en 1858 une escadre franco-espagnole, commandée par l'amiral Rigault de Genouilly, s'emparât de Tourane, qui fut évacuée peu de temps après, et de la ville de Saïgon, que la France conserva nonobstant les réclamations de Tu-Duc (1859).

II. — **Cochinchine**. — Les hostilités se rouvrirent en 1861 avec un corps de 4000 Français, et bientôt le traité de 1862 nous assura l'acquisition des trois provinces cochinchinoises de Saïgon, Mytho et Bien-Hoa. En 1867, pour mettre fin à de nouveaux troubles qui se renouvelaient

chaque année, l'amiral La Grandière s'empara sans coup férir des provinces de Vinh-Long, Chaudoc et Ha-Tien.

En 1863, le royaume de Cambodge, objet de dispute entre le Siam et l'Annam, s'était soumis à notre protectorat.

Le désir de commercer avec les provinces chinoises occidentales détermina l'exploration du Mékong par le capitaine Doudart de Lagrée et son lieutenant Francis Garnier, qui remontèrent ce fleuve jusqu'en Chine (1866-1868); mais ils le déclarèrent innavigable. Plus tard, dans le même but, le négociant Dupuis et Francis Garnier explorèrent le Song-Koï ou fleuve Rouge du Tonkin, ce qui excita la défiance des Annamites, amena la prise de Hanoï par le lieutenant Garnier, et une nouvelle guerre en 1873. L'année suivante, Tu-Duc dut signer un traité par lequel il reconnaissait nos dernières acquisitions en Cochinchine et soumettait son royaume d'Annam au protectorat de la France, nonobstant les droits d'investiture que la Chine exerçait depuis des siècles sur les rois d'Annam.

La France obtenait en outre le droit de garnison et le prélèvement des droits de douane dans plusieurs villes du Tonkin, ce qui amena peu à peu des complications et la guerre, d'abord avec les « Pavillons-Noirs », ensuite avec l'Annam, le Tonkin (1883) et même la Chine (1885).

III. — **Guerre du Tonkin**. — Rappelons les faits les plus importants.

En mai 1883, faisant une sortie du fort d'Hanoï, assiégé par les Pavillons-Noirs, bandes de pillards mi-chinoises mi-annamites, le commandant français Rivière est battu et tué, et sa tête portée en triomphe dans le pays. Aussitôt des renforts sont envoyés de France, et sur la fin de juillet on s'empare de Hué, dont le jeune roi, successeur de Tu-Duc, est rendu responsable de la guerre et obligé de se soumettre au protectorat français. La Chine en prend ombrage; elle adresse aux puissances une protestation pour maintenir ses droits de suzeraineté, et fait soutenir par ses troupes les hostilités des Tonkinois. Mais la prise de Sontay et de Bac-Ninh par les Français conduit à la convention de Tien-Tsin, du 11 mai 1884, par laquelle la Chine reconnaît notre protectorat sur le Tonkin. Toutefois la guerre se continue, sans être ouvertement déclarée, et se porte même en territoire chinois.

En juillet, l'amiral Lespès occupe Ke-Lung, dans l'île Formose, et l'amiral Courbet s'illustre en détruisant la flotte chinoise près de Fou-Tchéou, l'un des ports de la Chine; mais au Tonkin il faudra, à notre armée de 40 000 hommes, du temps et des sacrifices pour amener le triomphe. En mars 1885, la prise de Langson est suivie d'un échec sensible, au moment où la Chine proposait de mettre fin à une guerre ruineuse pour les deux partis.

Le traité du 9 juin 1885 consacre la convention de Tien-Tsin et stipule que chaque belligérant retirera ses troupes des territoires envahis, sans

prétendre à aucune indemnité de guerre. Toutefois les Annamites ne désarment pas, et la déposition intempestive du jeune roi Ham-Nghi, exilé à Alger par les Français, excite un soulèvement général qui cause le massacre de plusieurs missionnaires européens, de plus de 40 000 chrétiens indigènes, considérés comme favorables aux étrangers, et la destruction de nombreuses églises et missions. En automne 1885, la situation paraît tellement grave, que l'opinion publique en France se prononce pour l'évacuation de ce pays, qui nous cause tant d'embarras, et que la Chambre ne vote la continuation de l'occupation qu'à une majorité douteuse de deux ou trois voix, obtenue par le gouvernement grâce à certaines manœuvres. Notre avenir et notre prestige en Orient n'ont donc tenu qu'à un vote plus ou moins inconsidéré.

Aujourd'hui les rébellions locales n'ont lieu quelquefois que dans le Haut-Tonkin, habité par des demi-sauvages, de sorte que notre grande presqu'île indo-chinoise peut être considérée comme bien pacifiée.

Toutefois nous donnerons les détails ci-après, faisant voir le caractère des guerres annamites, et la solidarité qui existe entre les intérêts de la France et ceux du catholicisme dans l'Extrême-Orient, solidarité que malheureusement les politiciens ne comprennent pas toujours, tant s'en faut. Nous transcrivons la lettre d'un missionnaire.

Le massacre des chrétiens. — « Saïgon, le 8 août 1885. — La mission de Cochinchine orientale est à peu près anéantie. Le télégramme que je vous ai envoyé aujourd'hui au nom de Mgr van Camelbeke ne marque que cinq missionnaires et dix mille chrétiens massacrés, c'est le chiffre dont nous sommes absolument sûrs ; mais très probablement le nombre des victimes aura été plus considérable dans notre mission.

« C'est au Quân-Ngaï qu'ont commencé les massacres et les incendies. Les lettrés, qui y sont très nombreux et très turbulents, y étaient surexcités depuis déjà deux mois, quand survint la prise de la capitale. Naturellement la prise de Hué accrut leur fureur contre les Européens. Ils se soulevèrent, organisèrent une révolte et s'emparèrent de la citadelle du Quân-Ngaï, le 13 juillet dernier. Le lendemain 14, ils commençaient à incendier les chrétientés et à massacrer les chrétiens. Van-Bân et Ban-Goï succombèrent l'une le 14, l'autre le 15 juillet. Le Père Poirier fut tué dans cette dernière chrétienté avec à peu près deux cent cinquante chrétiens. Il y eut, après ce massacre, des jours d'interruption. Les mandarins de Binh-Dinh et le mandarin chargé de garder les sauvages au Quân-Ngaï se réunirent soi-disant pour étouffer la rébellion. Ils prirent la citadelle et firent semblant de décapiter une quinzaine de rebelles. Tous les jours ils expédiaient des ordres aux chefs de cantons et aux maires de villages, leur enjoignant de veiller à ce que l'ordre ne fût pas troublé. Du Quâng-Ngaï, cette politique passa au Binh-Dinh, au Phu-Yen et ailleurs. Aussi qu'entendait-on partout de la bouche des mandarins? Des protestations de paix, des

plaintes même contre les chrétiens, parce qu'ils avaient peur. « Nous vous « certifions, disaient-ils, qu'il ne vous arrivera aucun mal; restez en paix « chez vous, l'ordre ne sera pas troublé. »

« Au grand jour, c'était leur manière de procéder; mais, en dessous, ils organisaient les lettrés pour une plus sûre et plus prompte exécution de leurs complots contre les chrétiens. « Ce n'est, disaient-ils dans leur « langage figuré, qu'après avoir exterminé les Français de terre (les chré- « tiens indigènes) que nous parviendrons à chasser les Français de mer. »

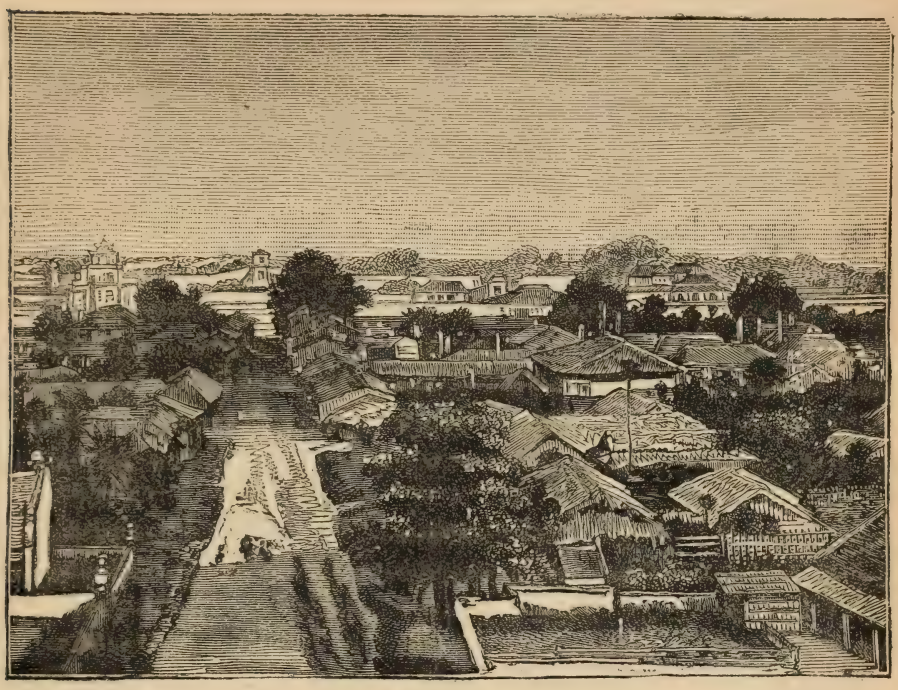

Hanoï. — La citadelle ou « ville royale », il y a quarante ans.

« Voilà la politique des Annamites, je l'ai clairement vu bien avant l'attaque de Binh-Dinh, et j'ai tâché d'en informer l'administration française, espérant qu'elle viendrait à notre secours aussitôt qu'elle connaîtrait le véritable état des choses; mais elle n'en fit rien...

« Saïgon, 15 août 1885. — Nous n'entrerons pas dans de nouveaux détails sur cette catastrophe. Nous vous dirons seulement que, pour trouver dans l'histoire un désastre comparable au nôtre, il faudrait remonter plus haut que les Vêpres siciliennes, jusqu'aux actes de vandalisme des hordes barbares qui envahirent une à une les provinces du vaste empire romain...

« C'est principalement à cause de la France que nos chrétiens ont été persécutés et tués. Nos catholiques passent, aux yeux des païens, pour être et sont, en effet, les seuls amis des Français. Les païens, par le guet-apens du 5 juillet à Hué, ont essayé leurs forces tout d'abord contre

les Français. Ne pouvant réussir selon leur gré, ils viennent de tomber, en masses innombrables et organisées, sur nos pauvres chrétiens pris à l'improviste et sans armes. Car la population catholique se compose, dans sa presque totalité, d'agriculteurs paisibles, peu mêlés aux affaires et aux fonctions publiques, et ainsi elle n'a pas à se reprocher d'avoir, par des excitations turbulentes et brouillonnes, suscité des haines et des représailles.

« Tous les officiers, soldats et voyageurs, la plupart étrangers, et quelquefois indifférents à toutes les questions de missions, ont vu de leurs propres yeux, et avec une vive émotion, la grandeur de nos désastres. Ils ont vu également, parqués sur le sable de la plage, autour de la concession française, nos 8 000 chrétiens des environs échappés à la mort, qui s'étaient réfugiés à l'ombre du drapeau français. » (*Les Missions catholiques,* 1885.)

IV. **Guerre de Siam**, en 1893. — Le Siam est un royaume plus étendu que la France, mais peuplé d'à peine 6 millions d'habitants. Situé au centre de la presqu'île indo-chinoise, il sépare les possessions de l'Angleterre et de la France, dont il subit la double influence politique. Avant 1893, il comprenait, outre le bassin du Ménam, tout le bassin central du grand fleuve Mékong, c'est-à-dire la vaste contrée appelée Laos.

Or, en 1893, un commerçant français, établi sur ce dernier fleuve, fut tué dans un guet-apens par quelques soldats siamois. La France se hâta de réclamer réparation au gouvernement, et comme celui-ci ne s'exécutait pas de bonne grâce, les hostilités ne tardèrent pas à s'ouvrir. Alors des troupes françaises et annamites s'avancèrent vers le fleuve, pendant que deux vaisseaux de guerre français, remontant le Ménam, s'approchèrent de Bangkok ; mais ceux-ci furent canonnés par le fort qui défend le passage. Un ultimatum fut envoyé au roi de Siam pour connaître sa réponse touchant les réparations que nous exigions.

A la suite des négociations, le 1er octobre 1893, le roi de Siam signait le traité par lequel il accordait à la France tout le territoire de la rive gauche du Mékong moyen, ou le Laos oriental.

En 1896, un accord anglo-français a établi le haut Mékong pour limite entre la Birmanie et le ci-devant Laos, ainsi que la *neutralité* du royaume de Siam, réduit au bassin du Ménam ; ce qui nous donnait en plus le versant occidental du Mékong central, ou le Laos siamois. Mais ce dernier a été restitué en 1907 au Siam, qui nous a cédé en retour les trois provinces cambodgiennes de Battambang, Siem-reap et Sisophon.

II. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

Situation, nom, étendue. — L'Indo-Chine française désigne l'ensemble de nos cinq grandes possessions de l'Extrême-Orient : la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam, le Tonkin et le Laos. Elle comprend la partie orientale de l'Indo-Chine, appelée aussi la « Presqu'île transgangétique » et que, par une réminiscence de l'antiquité classique, on a encore

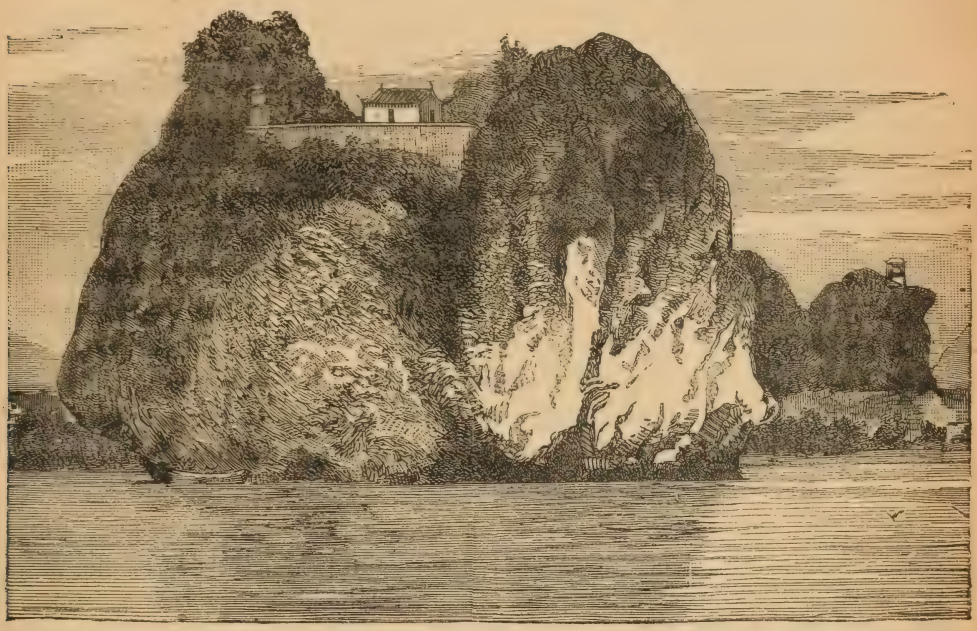

Le rocher-citadelle de Ninh-Binh.

désignée sous le nom peu géographique d' « Inde au delà du Gange ». L'appellation récente d'*Indo-Chine* vient, non pas tant de la situation du pays entre les deux vastes contrées de l'ouest et du nord, l'Inde et la Chine, ni de sa participation à leur nature physique, que par ce qu'il a reçu d'elles sa double organisation sociale et religieuse.

Notre magnifique colonie indo-chinoise, destinée apparemment à un brillant avenir, est bornée au nord par l'Empire chinois, à l'est et au sud-est par la mer de Chine méridionale, au sud-ouest et à l'ouest par le golfe et le royaume de Siam, au nord-ouest par la Birmanie anglaise.

L'Indo-Chine française est comprise approximativement entre 8°40′ et 23° de latitude nord, et entre 98° et 107° de longitude Est du méridien de Paris. Sa plus grande longueur, du sud au nord, est de 14°20′ ou 1 600 kilomètres, tandis que sa largeur, très variable, est de 200 à 700 kilomètres. La superficie totale est ainsi estimée à 700 000 kilomètres carrés; elle dépasse de plus d'un tiers celle de la France.

Littoral. — Notre littoral indo-chinois est formé surtout par la mer de Chine méridionale. Relativement très étendu, ce qui est avantageux au point de vue des relations extérieures, il présente un développement d'environ 3 000 kilomètres, dont 400 pour le Cambodge, 700 pour la Cochinchine, 1 400 pour l'Annam et 350 pour le Tonkin.

Dans son ensemble, le littoral dessine une S majuscule, dont la boucle supérieure ou rentrante est tracée par le golfe du Tonkin, et la boucle inférieure ou saillante par l'Annam méridional, la péninsule cochinchinoise et le Cambodge. Bas et marécageux dans les deltas, il est découpé et rocheux partout ailleurs.

Le grand *golfe de Siam,* fermé au sud-ouest par la longue presqu'île de *Malacca,* projette au nord la baie de *Bangkok,* où débouche le fleuve Ménam. Sur les côtes élevées du Cambodge, il renferme plusieurs îles du nom générique de *Koh,* dont la plus grande, *Koh-Kon* ou *Phu-Quoc,* est un poste militaire; il y forme les baies de *Kompong-Som* et de *Kampot;* puis, dans le Bassac cochinchinois, celles de Hatien et de *Rach-Gia,* séparées par le cap de la Table, et celle de *Camau,* fermée au sud par la longue pointe sablonneuse de même nom.

De cette pointe au cap *Saint-Jacques,* la côte, basse et marécageuse, est indentée par les nombreuses bouches du Mékong et du Donnaï, fleuves dont les atterrissements ont formé le vaste delta péninsulaire de la basse Cochinchine.

La baie de *Ganh-Ray,* qui donne entrée dans la rivière de Saïgon, est commandée par le cap Saint-Jacques, haut de 150 mètres, très fortifié et point d'attache des câbles sous-marins qui relient Saïgon à Hué et Haïphong, à Hong-kong, à Singapore et la France.

A partir du cap *Baké,* qui marque la limite cochinchinoise, la côte de l'Annam, généralement montueuse, présente dans son ensemble une double courbure successivement convexe et concave; elle est déchiquetée par une multitude de petites échancrures : baies, lagunes et canaux littoraux, entremêlés d'îlots, de presqu'îles, de caps, bordés de récifs et de bancs de sable qui rendent peu accessible à la navigation cette côte, d'ailleurs battue par une mer furieuse.

Nous signalerons, du sud au nord, le cap *Padaran,* les baies *Camranh* et *Hon-Kohé,* le cap *Varella,* le plus oriental de l'Annam; puis la baie de *Qui-Nhon,* le cap et la baie de *Tourane,* la baie de *Thuan-an* communiquant avec la rivière de Hué; enfin le cap *Vung-Chua,* qui marquait la limite du Tonkin, reculée aujourd'hui au 20e parallèle, vers l'entrée du grand *golfe* baignant ce pays.

Le littoral tonkinois est bas et marécageux dans sa partie sud, où il présente les nombreuses embouchures du *Song-Koï,* ou fleuve Rouge, et du *Thaï-Binh,* découpant une multitude d'îles basses et populeuses : c'est le Delta, avec ses ports de Haï-Phong et Courbet. Au nord, le littoral est

montueux et bordé d'îles et d'îlots peu habités, notamment les îles *Cac-Ba*, de la *Table* et *Kébao*. La baie d'*Along* est célèbre par ses roches d'aspect féerique, mais elle n'est pas sans danger : en 1904, le cuirassé français *le Sully* s'y est empalé sur un écueil sous-marin. Au delà de la frontière chinoise, le golfe du Tonkin est fermé au nord par la province du Kouang-toun, à l'est par la presqu'île de Laï-Tchéou et la grande île Haïnan.

Relief. — Sauf les deltas du Song-Koï et du Mékong, ainsi que les plaines occidentales, tout le pays est disposé en plateaux de 500 à 1 000 mètres, que surmontent des chaînes montagneuses atteignant 2 500 mètres et plus. On peut le considérer sommairement comme une longue chaîne qui, détachée du haut plateau tibétain, s'avance vers le sud par le Yunnan chinois, pour séparer le bassin fluvial du Mékong des bassins du Song-Koï et des rivières côtières ; elle forme à la fois, d'une manière générale, la ligne de partage des eaux et la limite de l'Annam et du Laos oriental. On distingue plusieurs régions.

Au nord, le *Haut-Laos* et le *Haut-Tonkin* sont formés d'un vaste plateau sillonné de chaînes orientées au sud-est ou au sud-ouest et encaissant de profondes vallées; les pics *Lan* et *Loï*, qui atteignent 2 750 et 2 500 mètres, en sont les points culminants. Comme dans les régions calcaires, ici ce ne sont partout que cirques encadrés de hautes falaises, gouffres vertigineux, grottes à stalactites, crevasses où disparaissent les rivières.

La *Cordillère annamitique* suit de très près la côte centrale, où elle projette des contreforts abrupts, tandis qu'à l'ouest elle s'épanouit en larges plateaux, tels que ceux des Boloven et de Langbiane, lesquels s'abaissent vers les plaines alluviales des bords du Mékong. Cette chaîne est dominée, au sud de Hué, par le mont *Koa*, 3 000 mètres, et les monts *Atouat* et *Copra*, chacun de 2500 mètres. Par contre, elle est coupée, au nord-ouest de cette ville, par deux cols très bas : celui d'*Aï-lo*, ou la « porte du Laos » (360 mètres), et celui de *Mu-dia* (250 mètres); ce dernier, du moins, est destiné à devenir par la voie ferrée un grand chemin commercial entre le Mékong et la côte.

Les *plaines* sont celles du *Bas-Laos* et du *Cambodge*, le grand *delta du Mékong*, ou la Basse-Cochinchine, et le *delta du fleuve Rouge*, ou le Bas-Tonkin. Elles sont formées des alluvions fluviales et, dans les deltas, sillonnées de nombreux cours d'eau.

Hydrographie. — Les fleuves et les rivières ont un « régime tropical », c'est-à-dire des crues estivales, que la mousson pluvieuse porte jusqu'à douze mètres, et des basses eaux en hiver, lors de la mousson sèche. Ils sont en outre coupés de rapides, qui gênent la navigation.

Les principaux cours d'eau sont : le Mékong, qui parcourt toute l'Indo-Chine ; les Vaïco, le Donnaï, en Cochinchine; le Song-Ca et le Song-Ma, dans l'Annam; le Song-Koï, au Tonkin.

Le **Mékong**, exploré presque entièrement par les Français, est l'un des plus grands fleuves du monde, de par ses 4 000 kilomètres de cours. Né par 5 000 mètres d'altitude dans le Tibet, il traverse le Yunnan et

Indo-Chine française.

sépare d'abord notre Laos de la Birmanie. Jusqu'à Louang-Prabang, c'est un torrent considérable rempli de rapides, de blocs rocheux ou de troncs d'arbres, parmi lesquels radeaux et pirogues peuvent seuls s'aventurer. De Louang au Cambodge, le fleuve coule en majeure partie sur la limite du Laos siamois; il compte trois principaux biefs navigables séparés par de forts rapides : le bief de Louang aux rapides de Vien-tiane, le bief de Vien-tiane aux rapides de Kemmarat, le bief de Bassac aux *chutes* de

Khon, où le niveau descend de 25 mètres. Depuis Bassac le fleuve s'élargit considérablement et se remplit d'îles, dont la plus grande est celle qui s'étend entre les rapides de Préapatang et ceux de Sambor.

Dans son cours inférieur, qui commence au Cambodge, le Mékong a comblé de ses alluvions l'ancien golfe de la Cochinchine, dont il a isolé le fond et en a fait le lac *Tonlé-Sap*. A Pnom-Penh, la capitale cambodgienne, se forme ce qu'on appelle *les quatre bras* du Mékong : le bras du nord-est n'est autre que la partie inférieure du fleuve; le second communique au nord-ouest, sous le nom de *Tonlé-Sap,* avec le lac de même nom; les deux autres, formant la fourche du delta, sont deux défluents, qui coulent vers le sud-est et pénètrent dans la basse Cochinchine sous les noms de *Thiang-Giang,* ou fleuve antérieur, et de *Han-Giang*, ou fleuve postérieur.

Ce dernier, le plus occidental, baigne Chaudoc, Long-Xuyen, Cantho, Traon; il forme plusieurs îles et se jette dans la mer de Chine par la double embouchure dite du Bassac. — Le fleuve antérieur passe à Canlo, à Sadec et à Vinh-Long, où il se divise en plusieurs branches, dont l'une passe à Bentré, une autre à Mytho.

En somme, le Mékong est navigable aux vapeurs pendant la saison des hautes eaux jusqu'à Louang-Prabang, avec un seul transbordement par voie ferrée à Khône, et lors des basses eaux jusqu'à Vien-tiane avec deux transbordements de plus.

Parmi ses affluents, il faut citer, sur la rive droite ou siamoise, le *Sémoun*, grossi du *Namsi;* sur la rive gauche ou française, le *Nam-Hon*, le *Sé-Bang* et le *Sékong,* grossi du *Sé-San.*

A l'est du Mékong, et parallèlement à son cours inférieur, coulent les deux Vaïco, anciens bras du fleuve, la rivière de Saïgon et le Donnaï, qui concourent avec lui à la formation du delta.

Le *Vaïco occidental* traverse la plaine des Joncs, vaste marais qu'il draine en partie, passe à Tan-An et se jette dans le *Vaïco oriental,* qui arrose Ben-Keu, Ben-Luc et finit dans le Soirap.

Le *Donnaï,* ou mieux *Dong-Naï,* « plaine des cerfs, » qui descend du plateau annamite de Lang-biane, haut de 1 500 mètres, absorbe le Song-Bé à Trian, passe à Bien-Hoa, reçoit le Saïgon, le Vaïco, et se termine par la large embouchure navigable dite du *Soirap*. La rivière de *Saïgon* a également sa source dans le royaume d'Annam; elle coule du nord au sud, passe à Thudaumot et arrive à Saïgon, où elle a une largeur de 400 mètres.

Le Saïgon et le Donnaï, en se réunissant, confondent leurs cours inférieurs, qui sont censés se croiser, de telle sorte que l'embouchure du Donnaï passerait au sud sous le nom de Soirap, et celle du Saïgon se terminerait au nord dans la baie de Ganh-Ray, entre les caps Cangio et Saint-Jacques.

Tous ces fleuves ou rivières sont mis en communication entre eux par une multitude de canaux naturels appelés *arroyos*, qui se croisent dans tous les sens et dans lesquels la marée pénètre, aussi bien que dans les fleuves qu'ils unissent. Les arroyos sont les routes de la Cochinchine et servent aux transports; ils sont couverts de barques de toutes dimensions qui, partant ensemble au moment où la marée leur est favorable, donnent de la vie et du mouvement au pays : des centaines d'embarcations, déployant leurs voiles de formes et de dimensions variées, et s'étalant sur toute la surface du fleuve ou du canal, présentent alors un spectacle des plus gais et des plus animés.

Rivières de l'Annam-Tonkin. — Le versant annamitain de la mer de Chine a trop peu de profondeur pour présenter des cours d'eau d'une certaine étendue. Ce sont de nombreux torrents qui descendent en cascades du plateau intérieur, traversent des vallées pittoresques et aboutissent aux baies et ports cités plus haut.

Vers le Tonkin, la ligne de partage s'éloigne et les fleuves côtiers ont plus d'étendue. Du cap Vung-Chua à Ninh-Binh, on signale une douzaine d'embouchures reliées entre elles par des canaux parallèles à la côte. Les rivières principales sont : le *Song-Ca*, qui passe à Vinh, et le *Song-Ma*, dont l'importance n'est dépassée que par celle du fleuve Rouge.

Le **Song-Koï** ou **fleuve Rouge** caractérise le bas Tonkin par son delta, comme le Mékong caractérise par le sien la basse Cochinchine; ces deltas forment les parties riches et peuplées desdits pays. Le Song-Koï, qui mesure environ 1 500 kilomètres, vient du Yunnan chinois sous le nom de Hong-Kiang. Il naît à 2500 mètres d'altitude et ravine d'abord des plateaux argileux, dont les boues ferrugineuses rougissent ses eaux. Coulant au sud-est, il pénètre dans le Tonkin à Lao-Kay et descend rapidement de bassin en bassin par d'étroites gorges; il arrose ensuite Hung-Hoa, Sontay, Hanoï, Hong-Yen et va finir en ligne droite sous le nom de Koua-Balat.

En amont de Sontay, le fleuve Rouge reçoit deux affluents considérables, venant aussi du Yunnan : à droite, la « rivière Noire », ou *Da-Giang*, qui fait au sud un grand coude; à gauche, la « rivière Claire », ou *Lo-Giang*, qui passe à Tuyen-Quang.

En aval de Sontay, au sortir des montagnes, commencent les ramifications de son delta, un ancien golfe qu'il a comblé de ses alluvions. Telles sont : au sud, le *Day*, bras navigable qui passe à Ninh-Binh et débouche par le *Koua-Day;* au milieu, le *Balat* ou vrai Song-Koï; au nord, entre autres branches, les canaux des Rapides et des Bambous, qui s'unissent au *Thaï-Binh* ou *Song-Kau*, fleuve qui passe à Thaï-Nguyen et à Bac-Ninh. Ces branches, entremêlées et dédoublées, forment un lacis d'arroyos qui baignent au nord-est les villes de Haï-Duong, Quang-Yen et

Haï-Phong, cette dernière ayant un port maritime, accessible surtout par le *Koua-Cam*.

Enfin, sur la frontière septentrionale du Tonkin, les villes de Lang-Son et de Cao-Bang sont situées dans le bassin du Si-Kiang, fleuve chinois des provinces du Kouang-Si et du Kouang-Toung.

Régions physiques. — A part les montagnes neigeuses, l'Indo-Chine française réunit une superbe variété de régions physiques : vastes plateaux montagneux s'abaissant vers l'intérieur sur le Mékong; près des côtes annamitiques, régions de collines pittoresques et agréables, nombreuses vallées arrosées débouchant sur la mer, entre deux fleuves géants formant deux deltas de premier ordre : le delta du Mékong ou la basse Cochinchine, populeuse et civilisée; le delta du Tonkin, plus anciennement civilisé et plus fortement peuplé encore.

Dans ces deux deltas, comme toujours d'un niveau horizontal, une foule de canaux naturels, appelés arroyos (d'après un mot espagnol), se croisent en tous sens et découpent en une foule d'îles le sol bas et marécageux, formé par les atterrissements ou dépôts du limon charrié par les fleuves. Comme les polders hollandais des deltas du Rhin et de la Meuse, les îles deltaïques du Tonkin ont leur niveau parfois inférieur de 4 à 6 mètres à celui des hautes marées; elles sont maintenues à l'abri des inondations par des digues ou levées de terre construites par les habitants. Ces digues servent en même temps d'assises à la plupart des lieux habités, et de routes qui, avec les canaux, relient ces localités entre elles.

C'est surtout dans le fond inondable de ces îles que se cultive le *riz*, la principale denrée alimentaire du pays.

En Cochinchine, les digues construites jusqu'à ce jour sont peu considérables ou nulles; mais, à l'avenir, par suite de l'affaissement graduel du sol boueux du delta, il sera probablement nécessaire d'en construire pour s'opposer aux inondations qui détruiraient les cultures.

Quant au Cambodge, son trait caractéristique le plus remarquable est le grand réservoir du Mékong, ou le lac Tonlé-Sap. Resserré dans sa partie inférieure, il est divisé en *Grand-Lac* au nord-ouest et *Petit-Lac* au sud-est; il communique par un large canal avec le Mékong, et reçoit de ce fleuve, au temps des crues, une énorme quantité d'eau qui, envahissant les terres basses, lui font une surface de 3 000 kilomètres carrés, avec une longueur de 120 kilomètres sur 25 de largeur moyenne. Au contraire, en été, il se vide aux 5/6 par le même canal, et alors d'innombrables poissons accumulés dans ses bas-fonds donnent lieu à une pêche extraordinairement abondante, dont le produit s'élève jusqu'à 6 millions de francs.

Climat. — Située entre l'équateur et le tropique du Cancer, l'Indo-Chine est tout entière soumise au *climat des moussons*, vents réguliers qui divisent l'année en deux saisons. D'avril à septembre, la mousson du

sud-ouest apporte les orages et les pluies : c'est l'été, dont la chaleur humide, lourde, est souvent aussi insupportable la nuit que le jour, car elle reste entre 26° et 34° centigrades. D'octobre à mars, la mousson du nord-est ramène la sécheresse, en même temps que la température baisse d'une façon notable, sinon en Cochinchine, du moins déjà dans l'Annam central et surtout au Tonkin, où l'on compte sept « bons mois » par an : c'est l'hiver qui, dans ce dernier pays, est réellement réconfortant.

Le climat de l'Indo-Chine est donc un obstacle à la colonisation véritable de ce pays si riche. Toutefois, par les différents moyens d'assainissement qui seront pratiqués, le climat local pourra être bien amélioré, notamment dans les régions élevées. En outre, moyennant un séjour assez court et diverses précautions, telles que : un travail modéré, le soin d'éviter les excès, l'abstention même de tout alcool, comme de sortir pendant les fortes chaleurs, et la préservation de l'humidité des nuits, un Européen peut assez aisément se mettre à l'abri des fièvres, de la dysenterie, des insolations et autres maladies du pays, qui ont fait jadis plus de mal à nos soldats que les balles de l'ennemi.

Ajoutons que le passage d'une mousson à l'autre provoque les terribles ouragans appelés typhons ou cyclones qui, dans notre colonie, portent leurs ravages surtout dans le centre, moins dans le nord, presque jamais au sud.

Productions naturelles. — Le granit, le calcaire rouge, dit pierre de Bien-Hoa, le sel marin, tels sont les rares minéraux de la Cochinchine.

Par contre, dans l'Annam et le haut Tonkin, la *houille,* extraite activement, le kaolin, le fer, le cuivre, le plomb, l'étain, même l'or et l'argent, sont assez communs et plus ou moins exploités.

Quant aux richesses végétales et animales, ce sont les mêmes que celles de l'Inde, lesquelles sont passées en proverbe. Qu'il nous suffise de citer parmi les premières : les palmiers cocotier, latanier et aréquier; le bananier, le manguier, le mangoustanier, l'oranger, le citronnier, l'arbre à pain; les *végétaux à cultures:* **riz** principalement, maïs, canne à sucre, cacaoyer, thé, caféier, poivrier, cannellier, mûrier, cotonnier, jute, sésame, ricin, arachides, indigotier, tabac; les innombrables *essences de bois de construction,* d'*ébénisterie* et autres qui constituent la JUNGLE, forme réduite de la forêt vierge ; or, la jungle se développe partout où l'homme n'a pas défriché le sol.

Ici, il faut d'abord citer le *bambou,* car il sert à une foule d'usages : on en fait des maisons, des radeaux, des mâts de jonques, des piquets, des seaux, des bouteilles, des gaines de couteau, des pipes, des chapeaux, des torches, des cordes, de la salade, etc.; en un mot, cet arbre fournit en partie à l'indigène son habitation, son vêtement, ses instruments et sa nourriture. Notons ensuite le *teck* et les *bois de fer,* qui, par leur extrême dureté, conviennent parfaitement aux constructions navales; le *bois d'aigle,*

brûlé dans les palais et les temples pour son parfum délicieux ; les arbres à *huile* et à *vernis*, les lianes à *caoutchouc*, les palétuviers exploités pour le chauffage.

La **faune** est non moins variée que la flore. Les jungles abritent le *tigre*, très redouté, dont la tête est mise à prix ; le léopard, la panthère, le sanglier, le rhinocéros, l'*éléphant*, domestiqué au Laos et au Cambodge. Dans les branches grimpent les singes gibbons, perchent les perroquets et des myriades de petits oiseaux multicolores ; dans le sous-bois pullulent les papillons splendides, les fourmis, les moustiques et autres insectes, les scorpions et les serpents. Citons encore les roussettes, grosses chauves-souris comestibles ; le caïman, dans les rivières et aussi élevé en parc pour être mangé ; les tortues, de grands lézards, l'iguane, le cerf dit con-nai ou con-mang, l'abeille et les *vers à soie ;* le *buffle*, par excellence la bête de labour des rizières ; le bœuf à bosse, employé aussi aux transports et au labour. Bœufs et buffles ne sont toutefois pas nombreux, non plus que la chèvre et le porc ; le cheval l'est encore moins, et le mouton n'existe pas. Par contre, la *volaille* est abondante. Le *poisson* aussi foisonne sur la côte, dans les cours d'eau, les fosses de desséchement et le Tonlé-Sap. Or le porc, la volaille et surtout le poisson, forment avec le riz le fond de l'alimentation nationale.

III. — GÉOGRAPHIE POLITIQUE

Mœurs et coutumes des Annamites. — Avant d'entrer dans les particularités relatives à chacune des cinq parties de notre Indo-Chine, nous empruntons au Père Legrand de la Lyraye, qui a vécu si longtemps parmi les Annamites et les connaissait si bien, quelques passages intéressants, qui nous feront connaître les principales circonstances de la vie des peuples indo-chinois.

Les habitations. — « Les maisons sont, pour la plupart, des constructions de peu d'importance et d'une apparence très misérable...

« Les maisons des gens riches ont d'assez belles colonnes de beau bois ; un péristyle de trois ou quatre pieds de large fait le tour de la maison, et la colonnade, qui forme proprement la construction, se repose sur la colonnade extérieure du péristyle par des bouts de poutres, d'ordinaire sculptés en tête de dragon, qui ressortent un peu en dehors. Les cloisons alors sont de planches par derrière et, par devant, de chaux battue avec du papier ; elles sont peintes souvent de différents sujets de la vie champêtre.

« Dans les maisons riches, outre la salle de réception, on remarque un petit salon pour boire le thé (nha-che), fumer et converser à l'aise. Au fond de ce petit salon est une ouverture à coulisse qui donne sur un petit bosquet ou sur un petit monticule, fait avec art, de pierres venues

du littoral de la mer. Devant se trouve le réservoir où se jouent de petits poissons, et l'on remarque quelquefois autour une allée pavée de coquillages.

La vie de famille. — Nous voici arrivés à l'examen de la vie de

Habitation populaire annamite.

famille proprement dite, cette vie de famille où les rapports de mari et femme, de parents et enfants, et réciproquement, m'ont paru très raisonnables et d'un grand bon sens, sauf quelques formes provenant de la législation chinoise; cependant j'affirmerai que la femme annamite n'est point esclave, qu'elle jouit, au contraire, d'une grande autorité dans le

ménage et qu'elle y est toujours honorée quand elle se conduit bien; j'affirmerai aussi que les enfants sont élevés comme il faut chez un peuple aussi pauvre et aussi nombreux. Une grande preuve de ce que j'avance, c'est que la vieillesse des vieux parents (père aussi bien que mère) est heureuse et prospère, et qu'on leur rend, je crois, avec plus d'affection et de dévouement que chez aucun peuple, sur le retour de leur âge, ce qu'ils ont dépensé de peine et de sueurs pour l'éducation de leurs enfants.

« Les femmes, au Tonkin et en Cochinchine, ne sont pas à petits pieds et retenues, comme en Chine, à la maison. Elles vont aux champs, dont elles font en grande partie la culture, les hommes étant dérangés par le service de la milice et les corvées du roi, des mandarins et de la commune. La vie extérieure qu'elles mènent leur donne une habitude de réflexion, de retenue et de force de caractère qui relève ordinairement leurs brillantes qualités de l'esprit et du cœur.

L'instruction. — « L'éducation chinoise étant imposée aux Annamites, comme la législation et les principales coutumes, on ne pense pas à cultiver la langue qu'on parle au foyer domestique et dans les marchés. Aussi la langue annamite n'a point de livres ni de littérateurs. Toute composition en langue vulgaire est traitée de doctrine grossière et de mauvais goût.

Les mariages. — « Quand deux jeunes gens pensent à s'unir ensemble, c'est la bouchée de bétel, comme en toute autre circonstance, qui est choisie pour les premiers frais d'entrevue et pour le signe d'honneur dans la demande et l'acceptation. Quelques présents étant reçus et la bouchée de bétel acceptée, le jeune homme est regardé comme serviteur de la maison; il doit venir travailler aux semailles et à la moisson.

La sépulture. — « Les Annamites n'ont pas de cimetière, car chacun tient à être enterré sur sa propriété, ou dans les lieux indiqués par leur position et leur configuration comme prospères à l'avenir des familles.

La religion. — « Je distinguerai de la façon suivante les quatre religions qui sont connues ou tolérées par le gouvernement, et qui sont établies partout et d'ordinaire pratiquées confusément ensemble :

« 1° Celle qui ressort des livres de Confucius, interprétés comme ils le sont à présent; elle consiste à adorer le ciel et la terre au printemps et à l'automne, sans doute pour avoir des moissons; les premiers empereurs de Chine, pour avoir un bon gouvernement; Confucius, pour avoir sa science infuse et devenir un grand lettré; enfin les ancêtres, pour avoir une grande prospérité. 2° Celle du Phat ou Fo, qui est le bouddhisme, mais dont on retrouve chez les Annamites la plupart des croyances, des pratiques et toutes les abstinences. 3° Celle des esprits, hommes, animaux ou choses reconnus pour merveilleux : c'est l'idolâtrie proprement dite. 4° Enfin celle des sorciers, qui fait brûler du papier-monnaie, qui fait

des évocations, des sortilèges, et qui fait de l'astrologie pour le choix de terrains convenables aux habitations et aux tombeaux, qui fait enfin de la bonne aventure pour le choix de noms heureux, pour la direction de rencontres ou de sentiers propices, etc.

Le théâtre. — « La comédie se joue dans toutes les grandes communes aux époques solennelles de l'année. Il y a des troupes de comédiens qui sont appelées à cet effet et pour lesquelles on fait d'énormes contributions, vu la pauvreté des habitants.

Les jeux. — « Un autre délassement des Annamites est le jeu des cartes chinoises, qui est une des grandes plaies de la population.

« Il y a une espèce de jeu appelé *co* (*ludus latruncolorum*), qui ressemble à notre jeu d'échecs, mais qui se joue différemment : c'est le même que celui des Chinois. Dans les grands jours de fête, au premier de l'an surtout, il se joue vivant, si je puis parler ainsi, c'est-à-dire que deux communes jouent ensemble, l'une devant fournir des jeunes filles et l'autre des garçons. Ces jeunes filles et ces garçons se placent dans une campagne comme les pièces d'un échiquier, et les chefs des deux localités, assis sur des estrades, indiquent devant toute la population des environs alors réunie les diverses mutations du jeu, qui est d'ordinaire très brillant, très goûté et très joyeux.

Ambassadeur annamite.

« Citons également les courses de chars et de pirogues, enfin les combats de coqs, très suivis surtout en Cochinchine, et le jeu innocent du cerf-volant au Tonkin.

Les médecins. — « Les livres chinois traitant de la médecine et de l'histoire naturelle des plantes ne sont enseignés officiellement par personne et ne donnent lieu à aucun cours public. Le fils étudie avec son père, le neveu avec son oncle, et quelques sujets chinois avec le praticien qui s'est fait la plus grande réputation dans l'endroit. Est médecin et docteur, de même que maître d'école, quiconque prétend en faire son métier. Les médecins ne sont payés qu'après la guérison du malade, et

sa mort les prive de toute rétribution; c'est la coutume, et c'est une garantie de ses soins et de son savoir. » (Extrait des *Notices coloniales*.) Voir page 316.

Ethnographie. — L'Indo-Chine française a une population de 16 500 000 habitants pour une superficie de 700 000 kilomètres carrés, soit une densité de 23 habitants par kilomètre carré. Très clairsemée sur les plateaux de l'intérieur (10 hab. par km²), la population est plus dense sur la côte et extrêmement compacte dans les deltas, surtout celui du Bas-Tonkin, qui a une densité de 200 habitants. Elle comprend les Annamites, les Cambodgiens, les Thaïs, les Moïs, des Chinois et des Français.

Les **Annamites** sont d'origine tibétaine, mais de religion et de civilisation chinoises, ayant été longtemps dominés par les disciples de Confucius. Habitants des plaines, ils se massent sur les côtes et surtout dans les deltas, n'occupant guère que le cinquième de la superficie de notre Indo-Chine, mais constituant plus des trois quarts de sa population totale.

Les **Cambodgiens**, d'origine hindoue et de religion bouddhiste, peuplent le Cambodge et le Bas-Laos. Les **Thaïs**, « hommes libres, » d'origine tibétaine, comprennent les *Laotiens* dans le bassin du moyen Mékong; les *Chans*, ou Laotiens birmans, dans le Laos septentrional; les *Thos* ou Muongs, dans le haut Tonkin, à l'est du fleuve Rouge.

Les **Moïs** ou *Khas*, c'est-à-dire les « Sauvages », forment la population primitive, refoulée par les envahisseurs sur les plateaux de la Cordillère annamitique.

Les **Chinois**, qui s'insinuent partout, sont les intermédiaires obligés du commerce entre les indigènes et les Européens. La grande ville de Cholon, en Cochinchine, est entièrement chinoise.

Enfin les **Français** sont au nombre de 15 000, dont beaucoup moins de colons industriels et négociants que de fonctionnaires et de soldats.

Administration. — C'est en 1887 principalement que l'Union indochinoise a été organisée. Elle comprend deux colonies : la *Cochinchine* et le *Tonkin*; trois pays de protectorat : l'empire d'*Annam*, le royaume de *Cambodge* et le *Laos;* en outre, le territoire de *Kouang-tchéou*. Un gouverneur général, résidant à Hanoï, a sous ses ordres le lieutenant-gouverneur de la Cochinchine et les quatre résidents supérieurs du Tonkin, de l'Annam, du Laos et du Cambodge. Il est assisté d'un conseil supérieur et d'un conseil de défense, composés des résidents, de deux hauts mandarins indigènes et des chefs des services généraux. Ceux-ci comprennent, outre le cabinet du gouverneur, qui centralise toutes les affaires, les services militaire et maritime, la direction des affaires civiles, dont relèvent aussi les établissements d'instruction; le service judiciaire, comprenant une Cour d'appel; la direction des douanes et régies, le service des travaux

publics, la direction de l'agriculture et du commerce, l'administration des chemins de fer, des postes et télégraphes.

L'organisation *financière* comporte un budget général de l'Indo-Chine et des budgets particuliers de chacun des pays de l'Union. Ce système, élaboré en 1897, joint au développement économique, a eu pour conséquence sur toute la ligne de faire succéder aux déficits un excédent des recettes sur les dépenses, « excédent qui, dans un temps très court, doit devenir considérable, » dit M. Doumer, ancien gouverneur de l'Indo-Chine.

Le gouvernement colonial agit par l'intermédiaire d'agents locaux sur l'administration indigène, qui a conservé ses divisions avec leurs chefs ou mandarins de divers degrés : préfets, sous-préfets, chefs de canton, de même que les vieilles institutions chinoises, celles par exemple concernant la justice, rendue toutefois plus probe et plus humaine. Les communes annamites sont autonomes pour leurs propres affaires.

Au point de vue *catholique,* l'Indo-Chine française forme *onze vicariats apostoliques,* dont trois sont confiés aux Dominicains espagnols dans le Tonkin, et huit aux prêtres des Missions Étrangères de Paris, savoir : deux au Tonkin, trois en Annam, un dans chacune des trois autres divisions. Ces vicariats possèdent de nombreuses églises et chapelles, des séminaires pour la formation des prêtres indigènes, des couvents de religieuses européennes et annamites, de nombreux catéchistes, des milliers d'écoles et des hôpitaux.

Les missionnaires, introduits dans le pays au XVIIe siècle, ne s'y sont maintenus et n'y ont développé la religion qu'à force de prudence et grâce à un courage héroïque, surhumain; beaucoup ont souffert le martyre pour la foi chrétienne, avec un grand nombre de leurs ouailles, et ont été béatifiés par le Saint-Siège en 1900 et 1909. Actuellement l'on compte en Indo-Chine environ 800 000 catholiques, presque tous des Annamites. Ils sont, sans contredit, les meilleurs auxiliaires, pour ne pas dire les seuls vrais amis de la France en ces régions, comme ils l'ont prouvé pendant les guerres franco-annamites; aussi l'ennemi en a-t-il massacré des milliers, en même temps qu'il incendiait leurs villages.

COCHINCHINE

La **Cochinchine**, formée par le delta du Mékong, est la partie la plus méridionale et la plus basse de l'Indo-Chine française. Elle a 60000 kilomètres carrés et 3000000 d'habitants. Du reste, la population est très inégalement répartie; car, tandis qu'elle compte de 110 à 160 individus au

La Cochinchine et les territoires avoisinants.

kilomètre dans le centre ouest, elle est très clairsemée au nord et surtout au sud, où l'arrondissement de Rach-Gia n'a qu'une densité de trois personnes.

Aux Annamites, qui composent presque toute la population, s'ajoutent 200000 Cambodgiens, les véritables autochtones de la basse Cochinchine; 40000 Tsiams et 10000 Moïs, aborigènes du haut pays; 160000 Chinois, immigrants adonnés au commerce, à l'agriculture ou à un métier, surtout dans les arrondissements de Cholon et de Saïgon; enfin 5000 Européens, presque tous Français, parmi lesquels, sur 20 militaires ou fonctionnaires, se trouve à peine un colon exerçant le négoce ou un métier; la plupart sont concentrés à Saïgon et environs.

Administration. — La colonie est administrée par un *lieutenant-*

gouverneur, assisté d'un conseil privé et d'un conseil colonial, composés de membres français et annamites. Les colons français élisent un député à la Chambre. La Cochinchine est divisée en quatre *circonscriptions* et subdivisée en inspections ou arrondissements (*huyen*), cantons (*tong*) et communes. L'administrateur de chaque arrondissement est assisté d'un conseil nommé par les notables indigènes.

Les circonscriptions et arrondissements sont, d'abord au nord du Delta :

1° La circonscription de Saïgon, avec les cinq arrondissements de Saïgon ou Gia-Dinh, Tay-Ninh, Thudaumot, Bien-Hoa et Baria.

2° La circonscription de Mytho, formant quatre arrondissements : Mytho, Tan-An, Gocong et Cholon ;

3° La circonscription de Vinh-Long, ou le Delta propre, qui forme quatre arrondissements : Vinh-Long, Bentré, Tra-Vinh et Sadec;

4° La circonscription de Bassac, au sud-ouest du fleuve, divisée en sept arrondissements : Chaudoc, Hatien, Long-Xuyen, Rach-Gia, Cantho, Soctrang et Bac-Lieu.

Au point de vue *catholique*, la Cochinchine forme un vicariat apostolique, dont le siège est à Saïgon; en outre, la circonscription de Bassac et l'arrondissement de Sadec dépendent du vicariat du Cambodge. Il en résulte que la colonie possède une centaine de prêtres indigènes, autant de prêtres des Missions Étrangères et environ 80 000 catholiques. Les Frères des Écoles chrétiennes, les Carmélites, les Sœurs de Saint-Paul de Chartres et des laïques européens y font la classe, en même temps que de nombreux instituteurs indigènes, ceux-ci en grande partie aux frais de la Mission catholique. L'annamite y est enseigné en caractères latins, ainsi que le français et les éléments des connaissances. On distingue des écoles rurales, cantonales et d'arrondissement. L'enseignement secondaire compte plusieurs collèges, deux petits séminaires et, pour la formation des prêtres indigènes, un grand séminaire établi à Saïgon. Cette ville est enfin le siège d'une Cour d'appel, à laquelle ressortit toute l'Indo-Chine; un tribunal de première instance fonctionne au chef-lieu de chaque arrondissement.

Villes. — **Saïgon**, capitale de la Cochinchine, mais non plus de l'Indo-Chine française, est bâtie en plaine sur les bords de la rivière de son nom, dans un carré complété par des arroyos ou canaux. C'est une ville de 50 000 âmes, transformée à l'européenne, avec des boulevards, des rues larges et régulières, des squares, des parcs éclairés à l'électricité. Le palais de l'ex-gouverneur a coûté 12 millions; la cathédrale est plus modeste, et devant, sur la place, s'élève le monument de l'évêque d'Adran, dont le tombeau se vénère à quatre kilomètres de là. Le quartier des Européens, d'un niveau plus élevé que le reste de la ville, est vaste et salubre; il est entouré de nombreux faubourgs ou villages indigènes. Le port, très bien aménagé, est accessible aux plus grands bâti-

ments par le Donnaï ou Soirap; aussi fait-il presque tout le commerce extérieur, bien que son éloignement de la mer (55 kilomètres) oblige souvent les paquebots rapides à passer en vue des côtes sans s'y arrêter. C'est, de plus, le port militaire de notre Indo-Chine.

Ce port est complété par la nouvelle ville française du *Cap-Saint-Jacques,* admirablement située sur une haute presqu'île dominant la baie des Cocotiers et l'embouchure de la rivière de Saïgon. On y compte une vingtaine de batteries, disséminées sur les hauteurs, et 2000 hommes de troupe.

Un sémaphore en Indo-Chine.

Cholon est une ville chinoise de 165000 habitants, située à cinq kilomètres à l'ouest de la capitale. C'est le principal entrepôt de la colonie pour les produits indigènes et chinois, surtout pour le riz, et il y a plusieurs usines pour le décorticage et le blanchissage de cette précieuse denrée. La ville doit son origine à une colonie chinoise qui s'y établit au XVIIIe siècle.

Bien-Hoa, avec ses carrières de calcaire rouge, sur le Donnaï; *Mytho* bâtie à moitié sur pilotis au bord du fleuve antérieur; *Gocong,* célèbre par sa lutte contre nous en 1862; *Vinh-Long,* « le jardin de la Cochinchine, » à une bifurcation du fleuve; *Chaudoc,* sur le fleuve postérieur, et *Hatien,* port, tous deux à la frontière du Cambodge : tels sont les centres et les marchés les plus importants de la colonie.

Les autres chefs-lieux d'arrondissements, quoique moins populeux, sont florissants; la plupart ne datent que de la conquête.

En général, les villes indo-chinoises, composée de cases ou paillotes de facile construction, deviennent vite populeuses dès qu'un marché s'y établit pour attirer le commerce.

A 100 kilomètres de la côte, les *Poulo-Condor*, « îles des Calebasses, » peuplées d'un millier d'habitants, constituent une station navale précieuse et possèdent une colonie pénitentiaire pour nos sujets asiatiques.

Industrie et commerce. — Le Cochinchinois est presque exclusivement agriculteur. Les trois quarts des cultures sont des *rizières,* lesquelles ont sextuplé depuis vingt ans. La production approche d'un million de tonnes de riz, dont un tiers est consommé dans le pays. Pour les autres cultures, les exploitations agricoles et minérales, l'élevage des animaux domestiques, on en trouvera le détail à l'énoncé des productions naturelles, page 302.

Parmi les industries importées par les Européens, la principale consiste dans le blanchissage et le *décorticage* du riz, qui occupe à Cholon et à Saïgon une dizaine d'usines à vapeur, dont plusieurs appartiennent aux Chinois. Ces usines, qui tendent à augmenter, remplacent de plus en plus les nombreux décortiqueurs se servant de moulins à bras. Une industrie indigène également répandue, c'est la distillation de l'*alcool de riz;* puis viennent l'extraction du sucre de canne et celle de l'huile, la fabrication des tissus légers et la sparterie.

Le *commerce intérieur* dispose d'une multitude de cours d'eau et de canaux naturels ou arroyos, que sillonnent les barques indigènes; des lignes de vapeurs des « Messageries fluviales », d'un imposant réseau de bonnes routes, de tramways nombreux, enfin de voies ferrées qui relient Saïgon, d'une part avec Cholon et Mytho, de l'autre avec le réseau annamitain.

L'*exportation* particulière de la Cochinchine consiste pour les quatre cinquièmes en *riz,* expédié sur la Chine, l'Hindoustan, Java et l'Europe; puis viennent le *poisson* séché ou salé, le coton, la soie, pour l'Extrême-Orient; le copra et le poivre, pour l'Europe.

L'*importation* comprend les *cotonnades* anglaises et françaises, les soieries, les boissons et comestibles de France, les métaux, machines et wagons belges et français, les charbons anglais, français et tonkinois, le pétrole russe et américain, des denrées coloniales de consommation.

Les échanges se font moins avec la France et l'Europe qu'avec la Chine, e Japon et l'Hindoustan, par l'intermédiaire de Hong-kong, Changhaï, Singapore. Les transports ont lieu surtout par les navires français, anglais, allemands, hollandais et japonais.

Le commerce extérieur se fait presque entièrement sur les places de Saïgon pour l'importation et de Cholon pour l'exportation; celle-ci est

surtout entre les mains des Chinois. — Les Messageries maritimes et autres Compagnies françaises, ainsi que les paquebots anglais, font plusieurs services par mois; la durée du voyage de France à Saïgon est de quatre ou de trois semaines, selon qu'on passe ou non à Bombay.

Le réseau télégraphique de la colonie se soude aux câbles sous-marins qui relient Saïgon, par le cap Saint-Jacques, avec Hué et Haïphong, Hong-kong, Pontianak, Singapore et la France.

Depuis 1901 il n'est plus dressé de statistiques séparées du commerce de nos colonies indo-chinoises. On ne peut donc donner que la valeur totale de ce dernier. En 1906, elle était de 457 millions de francs, dont 261 millions à l'importation et 196 millions à l'exportation. La moyenne quinquennale de 1899 à 1903 était de 341 millions de francs. Donc augmentation de 106 millions, ce qui est un magnifique résultat, donnant en outre de belles espérances pour l'avenir économique de notre grande possession d'Extrême-Orient. De fait, en 1908, le commerce chiffrait 526 millions.

CAMBODGE

Historique. — Le **Cambodge** occupe une partie de l'antique royaume des *Kmers*, dont la puissance et la civilisation, aux dix premiers siècles de l'ère chrétienne, sont attestées par les grandioses ruines d'Angkor. Les Portugais y arrivèrent au XVIe siècle, suivis par les Hollandais en 1635. En 1750 les Annamites et en 1810 les Siamois y établirent leur suprématie; mais leur rivalité donna occasion aux Français d'intervenir, pacifiquement toutefois, car ce fut par les pourparlers de l'amiral de la Grandière.

C'est ainsi qu'en 1863 le roi du Cambodge, Norodom, accepta le protectorat de la France. Il continua à gouverner par lui-même ses États jusqu'en 1884, où l'administration suprême lui fut enlevée pour être remise aux mains d'un *résident supérieur* français; ce qui amena une longue guerre de partisans. Aujourd'hui le pays est pacifié; il a pour roi le frère cadet de Norodom.

Géographie. — Le Cambodge est borné au nord par le Laos siamois et le Laos protégé, à l'est par l'Annam, au sud-est par la Cochinchine, au sud-ouest et à l'ouest par le golfe et le royaume de Siam. Sa superficie est évaluée à 120000 kilomètres carrés, et sa population à 1500000 habitants. Les rives du Mékong et du Grand-Lac sont seules populeuses.

D'origine hindoue, les *Cambodgiens* sont d'un caractère doux et indolent; ils se laissaient naguère dominer par les Annamites, les Chinois et les Malais qui se sont introduits dans le pays. Chez eux, le bouddhisme,

religion officiellement reconnue, est superposé au culte des dieux brahmaniques et surtout des « esprits », dont ils semblent vouloir toujours conjurer l'action malfaisante par leurs pratiques superstitieuses. En somme, il y a autant de religions que de pagodes ou temples et même que de bonzes ou prêtres, lesquels sont légion. Au point de vue de l'évangélisation, le pays forme avec la Cochinchine occidentale un *vicariat apostolique*, dont le centre est à Culao-Gieng, où se trouve un séminaire. Il n'y a encore que peu d'écoles organisées.

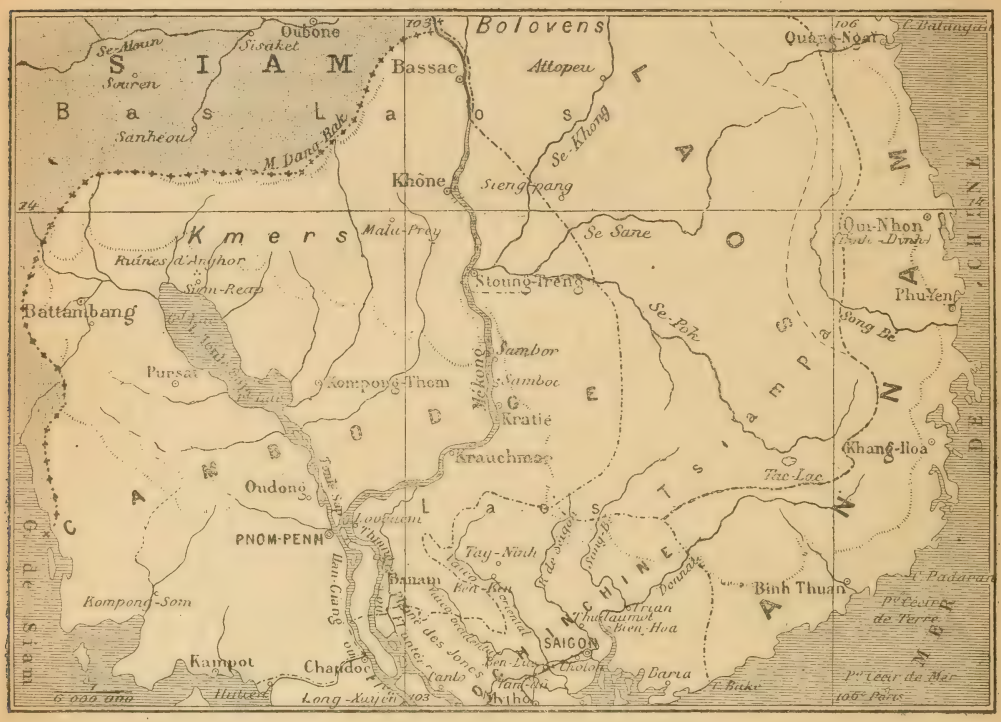

Le Cambodge, avec la partie sud du Laos et de l'Annam.

Le royaume est divisé en dix *résidences*, ayant chacune un résident français et un tribunal. Ce sont celles de Pnom-Penh, la plus peuplée; Kampot, la seule province maritime; Kratié, Pursat, Kompong-Tom, Khong, Bassac, Battambang, Sisophon et Siem-réap, ces trois dernières rétrocédées au Cambodge par le Siam en 1907.

Pnom-Penh (pron. Phnome-Pène), la capitale du Cambodge, est une ville de 50 000 âmes, située à la bifurcation du Mékong, dans une position commerciale excellente autant que pittoresque. Les maisons ne sont généralement que des paillotes, ou cases en paille, au milieu desquelles s'élèvent le palais du roi, en style kmer, les maisons en briques des Chinois et les édifices plus importants récemment bâtis pour les administrations françaises. — *Oudong*, située un peu en amont, est l'ancienne capitale qui se dépeuple.

Battembang, sur un affluent et à l'ouest du Tonlé-Sap, est, par contre, une ville de 50 000 âmes et un important marché, en relation par vapeurs avec Pnom-Penh et Saïgon. On y remarque, outre la citadelle, de nombreuses pagodes, un hôtel des monnaies, la résidence de la mission catholique française et l'établissement des Frères des Écoles chrétiennes.

C'est à 8 kilomètres sud de *Siem-reap*, situé près de la rive occidentale du Tonlé-Sap, que l'on admire les célèbres **ruines d'Angkor.** Les monuments des Kmers, en forme de rectangle allongé, sont entourés chacun d'une muraille percée de portes et souvent défendue par de larges fossés. A l'intérieur de l'enceinte sont enfermées des constructions, qui se retrouvent les mêmes partout : terrasses, escaliers, portiques, galeries, édicules et bassins. Les matériaux employés sont le calcaire ou le grès de Bien-Hoa pour les grands édifices, la brique pour les moins importants et le bois pour les plafonds, portes et autres détails. Ce qui distingue l'architecture kmer, c'est sa netteté, c'est-à-dire la correction du plan, l'harmonie des parties, l'élégance de l'ornementation.

Industrie et commerce. — Les Cambodgiens cultivent surtout le *riz*, base de leur alimentation, et qu'ils distillent en partie. Ils fabriquent du sucre de canne, provenant de leurs plantations, et élèvent des vers à soie en vue de la confection de leurs vêtements; ils cultivent aussi le coton et le *poivrier*, savent extraire et travailler le fer, mais produisent des objets moins artistiques que les Annamites. Une de leurs principales industries est la pêche du poisson, qui abonde surtout dans le lac Tonlé-Sap.

Par le fait de sa situation géographique sur les bords du Mékong, en amont de la Cochinchine, le Cambodge, au point de vue commercial, dépend entièrement de ce pays, qui possède les ports d'entrée et de sortie des marchandises. Les transports se font par jonques et par vapeurs sur les nombreux canaux qui, par le Tonlé-Sap et le Mékong, se relient avec les ports cochinchinois.

Les produits *exportés* sont : le poisson et le *riz*, pour la Chine et Java; le poivre, pour la France; le coton, les haricots, pour Singapore; les peaux, les nattes, le cardamome, pour la Chine.

Les produits *importés* consistent en sel, provenant de la Cochinchine et destiné aux salaisons de poissons, en vins et spiritueux de France, sucre, objets d'ameublement, tissus anglais et français.

ANNAM

L'ancien empire ou royaume « d'Annam », dont le nom chinois signifie le « Sud paisible », était une extension méridionale de l'Empire du Milieu, dont il était vassal. Il forme aujourd'hui les trois parties principales de notre colonie indo-chinoise : la Cochinchine, au sud; l'Annam, au centre,

et le Tonkin, au nord; aussi bien sont-elles habitées presque entièrement par des Annamites. C'est pourquoi nous compléterons ici ce qui concerne ce peuple si intéressant.

Les **Annamites** sont petits (1 m. 58 en moyenne); ils ont le corps grêle, mais bien pris et souple, la tête brachycéphale ou ronde, les pommettes saillantes, les yeux plus ou moins bridés, le teint brun ou cuivré, la barbe rare, les doigts effilés et les pieds très souples, notamment le gros orteil, dont l'écartement leur a fait donner le nom de *Giaotchi* par les Chinois.

Tous, hommes et femmes, relèvent leurs cheveux en chignon et se noircissent les dents en mâchant le bétel ou en les passant au vernis noir. Tous aussi fument le tabac et portent le même costume : un large pantalon, une longue tunique fendue sur les côtés, un turban surmonté d'un grand chapeau en feuilles de palmier, des chaussures recourbées à la chinoise. De tempérament gai, doux et docile, les Annamites sont courageux, intelligents et actifs; ce sont de bons soldats, et ils soignent admirablement leurs rizières pour leur faire produire le maximum; les artisans fabriquent des bijoux remarquables et témoignent d'un goût réel de la décoration.

Il existe *deux langues* chez ce peuple : l'annamite, qui est la langue parlée, et le chinois, qui est la langue écrite, enseignée dans toutes les écoles indigènes; les deux idiomes s'écrivent toutefois et avec des caractères chinois, sauf en Cochinchine, où l'on se sert de caractères latins; ils sont monosyllabiques, mais de syntaxe toute différente. Dans la langue annamite surtout, les différents tons jouent un rôle très important : chaque mot est une note; changer le ton, c'est changer le sens.

Dans l'Annam-Tonkin, la *famille* et le *village* constituent la véritable base de l'**organisme social** : la famille, par le triple pouvoir paternel, sacerdotal et juridique de son chef; le village, parce qu'il est entièrement *autonome* en ce qui concerne les affaires locales. On distingue deux catégories d'habitants : les *inscrits*, propriétaires, qui payent l'impôt et gèrent seuls les intérêts communaux; les *non-inscrits*, qui ne possèdent pas et sont dix fois plus nombreux.

Tous les citoyens sont *égaux*, et les charges de l'État leur sont accessibles au concours. Mais, en pratique, dans les villes on rencontre deux autres classes d'individus, qui pèsent assez lourdement sur le peuple : ce sont les marchands et les lettrés; parmi les derniers se recrutent les administrateurs ou mandarins des divers degrés. Or ces prétendus lettrés, même du plus haut grade, ignorent ce que nous appelons sciences mathématiques, physiques et naturelles, pour ne parler que de ces branches. Quant aux écoles de villages, on n'y enseigne que les caractères chinois, avec la morale païenne du pays. Depuis notre occupation, des écoles ont été créées, surtout en Cochinchine, soit pour les Européens, soit pour les indigènes, — celles-

ci dirigées notamment par les congréganistes, — sans compter les nombreuses écoles qui existent depuis longtemps dans les missions catholiques. En général, l'enseignement se calque peu sur celui de la métropole.

L'**Annam** est réduit à la partie la plus montagneuse et la moins riche de son ancien territoire, c'est-à-dire à celle qui s'étend, d'une part, entre le Tonkin au nord, la Cochinchine et le Cambodge au sud; de l'autre, entre la mer de Chine à l'est et la Cordillère annamitique à l'ouest. C'est une longue bande recourbée en forme d'S majuscule, mesurant 1 400 kilomètres de longueur sur 100 à peine de largeur moyenne, soit une superficie de 140 000 kilomètres carrés.

La région centrale de l'Annam et du Laos.

La *population* est de 5 600 000 habitants, avec une densité de 40 au kilomètre carré. Presque tous sont païens, car on compte à peine 200 000 chrétiens, répartis en trois vicariats apostoliques. Sur le plateau de la Cordillère, vivent les Moïs « sauvages », qui ont été refoulés par les envahisseurs.

Administration. — L'empereur ou roi d'Annam, « fils du Ciel, » est vis-à-vis de ses sujets un monarque absolu, mais soumis à des usages selon les lois de Confucius : il est aidé notamment par six ministres. Depuis 1885, que l'Annam est placé sous notre protectorat, son gouvernement est soumis au contrôle d'un *résident supérieur* de la République française, siégeant auprès de la cour à Hué, et duquel relèvent les affaires étrangères, la police, les douanes, etc. De même, dans les chefs-lieux administratifs, des agents français surveillent les mandarins des divers degrés.

L'Annam comprend douze provinces, désignées généralement par le nom de leurs chefs-lieux. Ce sont, du sud au nord : Nia-Trang, Phu-Yen, Binh-Dinh, Binh-Phou (chef-lieu Koui-Nhon), Kouan-Ngaï, Kuang-Nam, Thua-Thien (chef-lieu Hué), Kouang-Tri (chef-lieu Dong-Hoï), Kouang-

binh, Ha-tinh, Vinh ou Nghé-an (chef-lieu Vinh) et Than-hoa; en outre, la concession française de Tourane.

Ces provinces ou préfectures (*phou*) sont subdivisées en arrondissements, cantons et communes, chaque division ayant sa double administration indigène et française.

Boutiques de marchands à Hué.

Villes. — **Hué**, capitale du royaume, fut bâtie au XVIIe siècle à trois lieues de la mer, sur une petite rivière, au milieu d'un triple cercle de montagnes qui lui donnent un aspect riant et pittoresque. Peuplée de 50 000 âmes, elle comprend deux villes : la citadelle ou « ville royale », immense quadrilatère de 2 600 mètres de côté, à front bastionné, habité par la cour, les fonctionnaires et les soldats; la ville marchande, bâtie sur le canal et composée de cases ou paillotes.

Tourane, au sud de Hué, est le port de cette capitale, à laquelle la relie un chemin de fer. Ce fut le premier gage donné à la France par Gia-

Long en 1790 et la première ville prise par elle en 1858. Érigée en commune française en 1888, elle se développe rapidement, en même temps que son port se transforme et prend une activité toujours plus grande, à cause principalement des houillères en exploitation de Nong-Son, situées non loin de là.

Koui-Nhon, sur la côte sud-est, dans l'importante province de Binh-Phou, est un port qui fut ouvert aux Européens dès 1874. Cette ville a, comme Hué, une citadelle du système Vauban, bâtie par les ingénieurs français au commencement du siècle dernier.

La *géographie économique* de l'Annam sera traitée en même temps que celle du Tonkin.

TONKIN

Le **Tonkin** est le *Bac-Hy* ou « Pays du Nord » des Annamites; son nom est une corruption du mot chinois Dong-King, « Cour de l'Est. » Il est borné au nord par les provinces chinoises du Yunnan, du Kouang-si et du Kouang-toung, à l'est par le golfe du Tonkin, au sud par l'Annam et à l'ouest par le Laos.

Sa superficie est d'environ 120 000 kilomètres carrés, dont 15 000 seulement pour le Delta, et sa population évaluée à près de 6 millions d'habitants, soit une densité kilométrique de 60 Tonkinois. Mais ici, comme en Cochinchine, la majorité se masse dans le Delta, qui en possède les deux tiers; puis vient la région des collines, qui comprend l'autre tiers presque en entier.

Or, la population de ces deux régions peu étendues, mais fertiles et bien cultivées, ne comprend guère que des Annamites. Dans la seconde cependant, on trouve environ 200 000 indigènes, de tribus moins civilisées, dont une partie peuple le haut Tonkin; ce sont les Mans, les Méos, les Thos, les Muongs. 40 000 Chinois occupent surtout le Delta et la zone frontière de leur patrie. Parmi tous ces païens, 500 000 catholiques sont disséminés dans les cinq vicariats qui se partagent le pays.

Administration. — Le Tonkin est une colonie administrée par un résident supérieur siégeant à Hanoï. Il comprend vingt *provinces,* ayant les mêmes divisions que celles de l'Annam, avec une administration analogue. Ce sont : au nord, Bac-ninh, Thaï-nguyen, Lang-son et Kao-bang; à l'est, Kouang-yen, Haïphong et Thaï-binh; au centre, Hanoï, Hong-yen et Haï-dzouong; au sud, Ninh-binh, Ha-nam et Nam-dinh; à l'ouest, Hong-hoa, Sontay, Vinh-yen, Muong, Tuyen-kouang, Van-bou et Laokay.

Ces provinces portent le nom de leur chef-lieu, sauf Ha-nam, chef-

lieu Phou-ly; Muong, chef-lieu Cho-bo; Vinh-yen, chef-lieu Houong-kanh, et Thaï-Binh, chef-lieu Kien-xuong.

Localités. — Au Tonkin, comme en Chine, les *villes* sont essentiellement composées d'une citadelle et d'un marché plus ou moins important, autour desquels se sont groupés les cases en bois et paille des indigènes, des magasins, des habitations à un ou deux étages et d'un confort variable, etc. Généralement chaque nationalité a son quartier.

Le Tonkin, avec la partie nord de l'Annam et du Laos.

Quant aux *villages*, ils sont composés de hameaux indépendants les uns des autres, très nombreux dans les rizières, et entourés de végétation. Chaque habitation, en torchis et couverte de chaume, est séparée de sa voisine par des haies de cactus et des ruisseaux d'eau croupissante. Dans les hameaux, situés le long d'une route ou sur les bords d'un cours d'eau, on rencontre parfois un rudiment de rue quand il s'est établi un marché dans la localité.

Hanoï, la nouvelle capitale de l'Indo-Chine française et le chef-lieu du Tonkin, est une grande ville de 150 000 âmes, située dans le Delta, sur le Song-koï ou fleuve Rouge. Elle se compose de nombreux villages indigènes; mais l'occupation française l'a en grande partie transformée, et le quartier européen a vraiment grand air. On remarque notamment la

cathédrale, le palais du gouverneur et les demeures d'autres autorités administratives; les casernes, remplaçant la citadelle démolie; les promenades, les boulevards éclairés à l'électricité, les magasins bien achalandés, le Jardin botanique, le grand viaduc du chemin de fer sur le fleuve, qui est pourvu d'une digue. Hanoï possède un port toujours accessible, en relations journalières avec Haïphong; mais il est surtout le centre de plusieurs voies ferrées. Les industries indigènes des meubles incrustés, de la soie, de la chaudronnerie, de la bijouterie sont renommées; mais les industries européennes s'y développent également : papeterie, filatures de coton et de soie, fabriques d'allumettes et de glace artificielle, distilleries, ateliers de construction. En un mot, Hanoï, commune française, est bien le « grand marché », la grande ville de commerce et d'industrie du pays; aussi les Chinois y font-ils les affaires en gros.

Nam-dinh, 30 000 habitants, port fluvial et place forte dans le Delta, est la seconde ville du Tonkin; c'en est le principal marché de riz et un entrepôt pour le coton et la soie; c'est en outre la cité des examens; on y trouve, entre autres fabriques, une albuminerie française.

Haïphong, nouvellement créé à l'embouchure du Koua-cam, est une ville de 20 000 âmes d'aspect européen et formant une commune française. Son port, pourvu d'appontements, de docks, de chantiers des « Correspondances fluviales », est le principal du Tonkin, dont il forme l'entrepôt ainsi que celui de l'étranger. Aussi les industries européennes y sont-elles déjà nombreuses : ateliers métallurgiques, fabriques d'albumine, de savon, de poterie, etc.; un câble sous-marin le relie à Saïgon, une voie ferrée et une ligne de chaloupes à vapeur le font communiquer avec Hanoï.

Au nord, *Hongay*, sur une baie communiquant avec celle d'Along, exploite les charbonnages d'une société française occupant plusieurs milliers d'indigènes. C'est une station navale destinée à devenir le port de guerre tonkinois. — L'île *Kébao*, près de la côte chinoise, est aussi le centre d'une exploitation houillère.

Haï-duong, sur le Taï-binh, est une jolie petite cité qui exporte surtout du paddy, riz non décortiqué. — *Sontai*, sur le Song-koï à la tête du Delta, possède une belle et solide citadelle, prise en 1883 par l'amiral Courbet. Située à l'entrée de la région forestière, cette ville est principalement un grand entrepôt de bois. — *Bac-ninh*, près du Song-Ca, est une ville bien propre et jadis rendue très forte par sa citadelle à la Vauban. Elle fut prise par le général Millot en 1884. Il y a aujourd'hui un important atelier pour le fer et le cuivre, avec fonderie. — *Langson* et *Laokay*, près des frontières nord et ouest, sont des localités en partie chinoises, sur les deux voies ferrées de pénétration dans le Céleste Empire.

Industrie et commerce. — Comme en Cochinchine notamment, l'agriculture est la principale occupation du Tonkin et de l'Annam. Les produits végétaux sont les mêmes, à commencer par le *riz*, cultivé sur-

tout dans le Delta tonkinois, mais beaucoup moins en Annam. Il en est ains également des animaux domestiques, de la volaille, du poisson. La production de la soie est d'environ un million de kilogrammes; elle pourra être triplée, mais on devra en améliorer les procédés de fabrication, pour lui donner plus de valeur.

Quant à la **culture du riz**, elle demande des soins plus minutieux qu'on pourrait le croire. Les opérations commencent vers la fin d'avril. La rizière est labourée légèrement au moyen d'une charrue primitive traînée par un buffle, immergé jusqu'au ventre. Les hommes travaillent eux aussi plongés dans l'eau jusqu'aux genoux. On *sème* d'abord très serré; puis, au bout de quatre ou six semaines, on *repique* les tiges assez hautes pour émerger. L'eau s'évapore peu à peu, de sorte qu'au moment de la *récolte,* il ne reste qu'un fond boueux. Nos deltas indo-chinois sont exclusivement occupés par les rizières, grâce à un système de digues très compliqué, qui permet de retenir ou d'évacuer l'eau selon les besoins. Au Tonkin, comme en Annam, on fait généralement deux récoltes par an, d'un produit total notablement supérieur à la récolte, unique pour l'ordinaire, de la Cochinchine, qui présente pourtant des conditions plus favorables d'humidité abondante et de chaleur constante.

Les *minéraux* s'exploitent assez activement, surtout la *houille,* dans les gisements de Kebao et Hongay, au Tonkin; de Nong-son, près de Tourane, en Annam.

L'*industrie indigène* produit les objets d'utilité : tissus, nattes, poteries, outils, meubles, et les ouvrages de luxe : travaux d'ébénisterie, bijoux, ivoires sculptés. L'extraction de l'huile de baniane est une des industries nationales du Tonkin. L'*industrie moderne,* qui emploie les machines et la vapeur, se développe de plus en plus, surtout dans les centres de Hanoï et de Haïphong, ainsi que dans les exploitations houillères.

Le *commerce* est en grand progrès, surtout avec la France. Les *exportations* consistent notamment en riz, houille, soie grège, coton, nattes en jonc, huiles, laques, gommes et caoutchouc; les *importations,* en filés et tissus de coton, minéraux et métaux, rails, machines et ouvrages en métal, boissons et denrées alimentaires destinées particulièrement aux colons européens. La valeur de ce commerce est confondue dans celui de l'Indo-Chine française en général, comme il a été dit page 312.

Aux moyens primitifs de transport : gens, bêtes et jonques, s'ajoutent de plus en plus victorieusement les chaloupes à vapeur, sur le fleuve Rouge et ses branches, surtout les *chemins de fer,* qui ont un but à la fois économique et politique. Un emprunt de 200 millions a été émis en 1898 pour la construction de 1 600 kilomètres de voies ferrées. Il s'agit : 1° de relier le Tonkin à la Cochinchine par l'Annam au moyen d'un grand *Transindochinois;* 2° de pénétrer la Chine méridionale. Quelques tronçons seulement sont terminés, entre autres les lignes de *Hanoï* à *Langson* et à

Laokay, celles de *Hanoï* à *Haïphong* et à *Vinh*, enfin celle de *Hué* à *Tourane*. En même temps, les tramways se multiplient. D'autre part, le cabotage entre le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine suit une progression constante. Quant au commerce extérieur, notamment avec la Chine, le Japon, les Indes anglaises et l'Europe, il se fait surtout par navires français, anglais, allemands, norvégiens et japonais.

Or les principales transactions sont aux mains des Chinois depuis plusieurs siècles. Ce sont eux, en grande partie, qui traitent avec les négociants européens et qui introduisent les produits étrangers; les articles anglais et les cotonnades de Manchester et de Bombay pénètrent non seulement par les vaisseaux venus de Hong-kong et de Singapour, mais encore en transit par la frontière chinoise.

Le présent et l'avenir du Tonkin. — « Beaucoup de personnes en France s'imaginent encore aujourd'hui que le Tonkin est un pays neuf au point de vue des relations commerciales avec l'Europe, et elles en concluent que, le pays étant maintenant sous notre domination, nos produits vont y trouver des débouchés faciles et immédiats. C'est là un point qu'il importe d'examiner.

« Il faut se rappeler que le port d'Haïphong n'est ouvert au commerce européen que depuis trente-cinq ans, et savoir que de temps immémorial les Chinois sont établis au Tonkin. Depuis de longues années ils y importent, surtout par Canton, des produits européens et américains. Ce sont les articles anglais et en particulier les filés de coton, les cotonnades de Manchester et de Bombay, qui depuis longtemps forment la grande majorité des produits étrangers introduits dans le pays.

« . . . Il est indispensable d'amener nos industriels à modifier leur outillage et, imitant l'industrie anglaise, à fabriquer spécialement pour l'étranger, à produire des tissus conformes aux usages et aux habitudes du pays auquel ils sont destinés, de qualité moyenne et à bon marché. S'ils peuvent arriver à ce résultat, nous pouvons leur garantir des débouchés certains dans l'Extrême-Orient et la possession au Tonkin d'un marché qui pourra rivaliser avec Singapore et Hong-kong.

« Le Tonkin n'est pas une nouvelle Californie, comme beaucoup de personnes se l'imaginent encore; mais ce n'est pas non plus un pays sans ressources. Il ne faut pas venir ici avec l'espoir d'y faire une fortune rapide, on se préparerait de grandes déceptions; il faut arriver avec l'idée de s'y établir pendant plusieurs années et de travailler avec persévérance à l'œuvre que l'on entreprendra. Il y a certainement à faire pour les chercheurs laborieux qui disposent de quelques capitaux. » (*Notices coloniales.*)

LAOS

Le **Laos** oriental, soumis à notre protectorat en 1893, est l'ancien Laos annamitain et tonkinois. Il forme une longue et étroite bande qui s'étend du nord au sud entre le Mékong et la Cordillère annamitique. Physiquement, il se divise en haut Laos, au nord, et en bas Laos, au sud. Sa superficie est d'environ 140000 kilomètres carrés, et sa population, très clairsemée, d'un demi-million d'habitants à peine. Les *Laotiens* proprement dits habitent la plaine; les *Moïs* ou *Khas,* « sauvages » prétendus, occupent la région élevée de l'est, et les *Chans* ou Laotiens birmans, le haut Laos du nord. Les montagnards sont relativement actifs et s'adonnent beaucoup à la chasse, tandis que les Laotiens sont d'une paresse notoire, qu'il leur faudra secouer. Les uns et les autres cultivent le riz et élèvent des bœufs, en partie pour l'exportation, et des éléphants, qui leur sont indispensables pour circuler dans la forêt touffue. L'industrie est très négligée, de même que l'agriculture; par suite, le commerce est presque nul. Du reste, les Européens commencent seulement à s'installer dans la contrée, qui présente le même climat et les mêmes productions naturelles que ses voisines.

En attendant la construction des chemins de fer, quelques routes rattachent le pays au Tonkin et à la côte d'Annam; mais le principal moyen de transport est la grande artère du Mékong, que les bateaux des Messageries fluviales de Cochinchine remontent jusqu'à Louang-Prabang, dans le Laos septentrional; les principaux affluents sont utilisés surtout par les barques indigènes.

Les Laotiens sont de mœurs douces et paisibles, mais paresseux; leur langage ressemble au gazouillement des oiseaux; leur culte, qu'administrent de nombreux bonzes, est un bouddhisme mêlé d'une foule de superstitions. Les missionnaires catholiques auront donc là, comme dans le reste de l'Indo-Chine, à s'armer de courage et de patience pour aider à la conversion du Laos, lequel a été érigé en 1900 en vicariat apostolique.

Le Laos est administré par un résident supérieur, siégeant à Vien-tiane; il est divisé en districts, chacun étant administré par un commissaire du gouvernement et comprenant, soit d'anciennes provinces ou « muongs », soit des tribus de Moïs et de Chans.

Vien-tiane (en tchandapouri, Cité de la Lune), sur le haut Mékong, est le chef-lieu de tout le Laos protégé et une escale, en toute saison, des vapeurs des Messageries fluviales. Ce village redeviendra sans doute ce qu'il était jadis, une ville considérable, que les Siamois détruisirent il y a

près d'un siècle. — En amont, *Louang-Prabang* est une ville ou plutôt un ensemble de villages d'environ 20000 âmes, capitale d'un royaume indigène et résidence d'un commissaire français du haut Laos. Depuis son annexion, la localité tend à reprendre son rang de marché important, admirablement situé à l'entrecroisement des routes du Tonkin, de la Birmanie, du Siam et du Laos. C'est actuellement l'escale terminus des Messageries fluviales, qui y accèdent à l'époque des hautes eaux.

KOUANG-TCHÉOU

La baie et le territoire de Kouang-tchéou sont situés au nord-est de la presqu'île chinoise de Leï-tchéou, qui, avec la grande île Haïnan, ferme au nord-ouest le golfe du Tonkin. Ils ont été cédés à la France pour un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans, par la convention d'avril 1898.

La rade, qui offre un excellent mouillage, est aussi vaste que celle de Brest, avec des profondeurs de 16 à 24 mètres; elle est bien abritée des vents et des moussons; enfin elle est facile à garder : ses deux entrées sont étroites, et, entre elles, l'île de Naou-tchéou s'élève à une hauteur de 83 mètres. Une importante rivière y débouche au nord et facilitera la pénétration dans la province du Kouang-toung. Le territoire côtier qui nous est échu mesure un millier de kilomètres carrés et possède une population de 180000 âmes, avec la petite ville de Ou-tchouan. Kouang-tchéou est un port franc qui date à peine de dix ans, mais qui fait déjà quinze millions d'affaires avec Hong-kong.

Rappelons qu'en 1898 également d'autres puissances européennes ont obtenu des concessions chinoises analogues. L'Allemagne a pris possession de Kiao-tchéou; l'Angleterre, de Weï-haï-Weï; la Russie, de Port-Arthur et de Talien-wan, que le Japon lui a enlevés en 1905. A ces concessions de territoires littoraux, s'ajoutent celles plus importantes encore de chemins de fer vers l'intérieur de l'Empire du Milieu.

OCÉANIE

NOUVELLE-CALÉDONIE
ET DÉPENDANCES

Historique. — La Nouvelle-Calédonie fut découverte en 1774 par le capitaine Cook, qui lui donna le nom primitif (Calédonie) de son pays natal (l'Écosse). L'amiral d'Entrecasteaux en releva les côtes en 1791. Des Anglais y exploitaient le bois de santal, et des missionnaires français s'y étaient établis dès 1843, lorsqu'en 1851 quelques-uns de nos marins de l'*Alcmène* furent massacrés par les indigènes de Balade, au nord-est de l'île. Par représailles, Napoléon III fit prendre possession de la Nouvelle-Calédonie en 1853, dans le but d'en faire une colonie pénitentiaire destinée à remplacer celle de la Guyane, reconnue trop insalubre. Les condamnés y arrivèrent dès 1864, et 1871 y vit déporter 4000 communards parisiens, dont les déprédations causèrent une sérieuse révolte des Canaques en 1878; mais il n'y a plus de nouveaux arrivants, depuis la suppression de la déportation en 1896.

Le groupe néo-calédonien comprend, outre la Grande-Terre, les îles Loyalty, annexées en 1864, l'île des Pins et de nombreux îlots côtiers.

Géographie physique. — La Nouvelle-Calédonie est une île de l'hémisphère austral, orientée du nord-ouest au sud-est, entre 20° et 22°24′ de latitude, 161°40′ et 164°40′ de longitude orientale de Paris, c'est-à-dire presque aux antipodes de la France.

Les grandes terres les plus voisines sont : l'Australie, située à 1 500 kilomètres à l'ouest; la Nouvelle-Guinée au nord-ouest, et la Nouvelle-Zélande au sud-est. Notre île, de forme allongée et étroite, mesure 370 kilomètres de longueur sur 50 de largeur moyenne, soit une superficie de 18 000, et avec les annexes, de 20 000 kilomètres carrés, l'équivalence de trois départements. Son littoral, très découpé, présente souvent de hautes falaises rocheuses, avec au nord les îles Paaba et Balabio; au nord-est, la baie de Kanala; au sud-est, le cap de la Reine-Charlotte; au sud-ouest, la baie d'Ouaraïl, celle de Saint-Vincent avec l'île Ducos; celle de Nouméa, fermée par l'île Nou et la presqu'île Ducos.

L'île est entourée de récifs présentant un assez grand nombre de passes.

Ces récifs, formés d'immenses bancs de coraux, brisent la mer à une certaine distance; ils laissent entre eux et le rivage un canal d'eaux tranquilles, d'une grande ressource pour mettre en communication les différents points de la colonie, et d'une navigation sûre pour les caboteurs à voiles et à vapeur.

L'intérieur est montagneux et formé de terrains anciens et volcaniques, principalement de serpentines, roches souvent arides, qui donnent à l'île un aspect général assez triste. Une double chaîne, aux flancs abrupts,

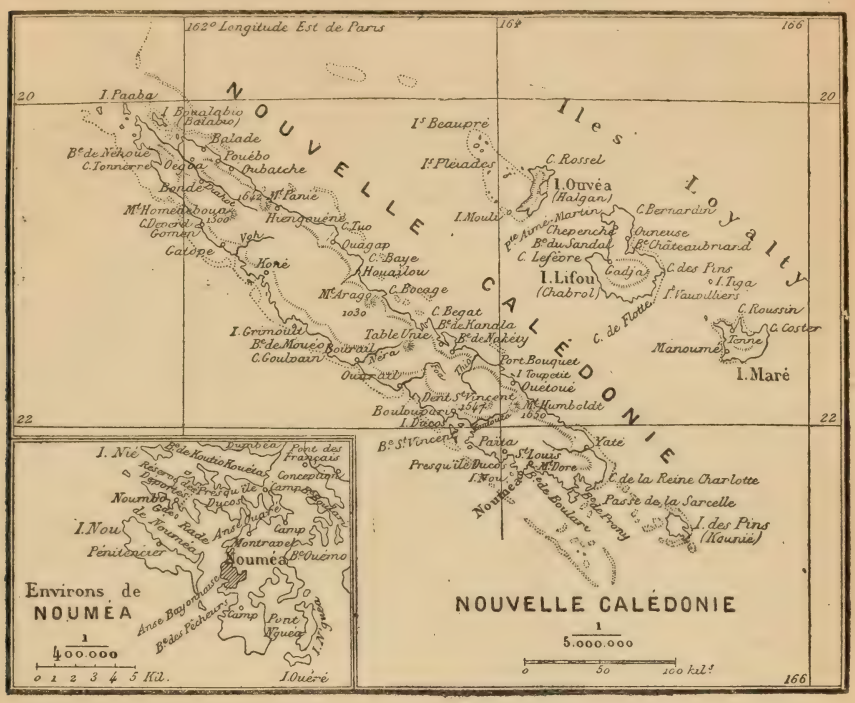

Carte de la Nouvelle-Calédonie.

s'allonge non loin des côtes et présente de nombreux sommets de plus de 1 200 mètres. A citer, au sud-est, le mont Humboldt, 1 650 mètres, point culminant, et la Dent-de-Saint-Vincent, 1 547 mètres; au centre, le mont Arago, 1 030 mètres, et la Table-Unie, visible en mer des deux côtés de l'île; au nord, le mont Panié, 1 642 mètres, et le mont Homedebua, 1 300 mètres. Dans le sud-est, le sol forme le plateau des Lacs.

Les deux versants côtiers sont parcourus par des rivières fort courtes en général, qui bondissent en cascades avec une allure et un régime de torrents au fond de ravines étranglées. La principale est, au nord-ouest, le *Diahot*, qui dépasse 80 kilomètres, dont 50 navigables; mais aussi c'est la seule qui coule dans le sens de la longueur de l'île. Plusieurs rivières sont en partie souterraines.

Le climat est tropical, mais tempéré par les brises de mer ou vents

alizés du sud-est. La température, qui est de 12° à 20° pendant la belle saison (mai-novembre), monte rarement à 32° pendant l'hivernage (décembre-avril), qui est la saison des pluies et des ouragans; ceux-ci sont le fléau de la colonie. En résumé, le climat est très salubre, ce qui est dû au peu de largeur de l'île, constamment balayée par les vents maritimes, et à son sol découvert, produisant même un arbre fébrifuge, le *niaouli*, qui est également excellent pour l'ébénisterie et la construction.

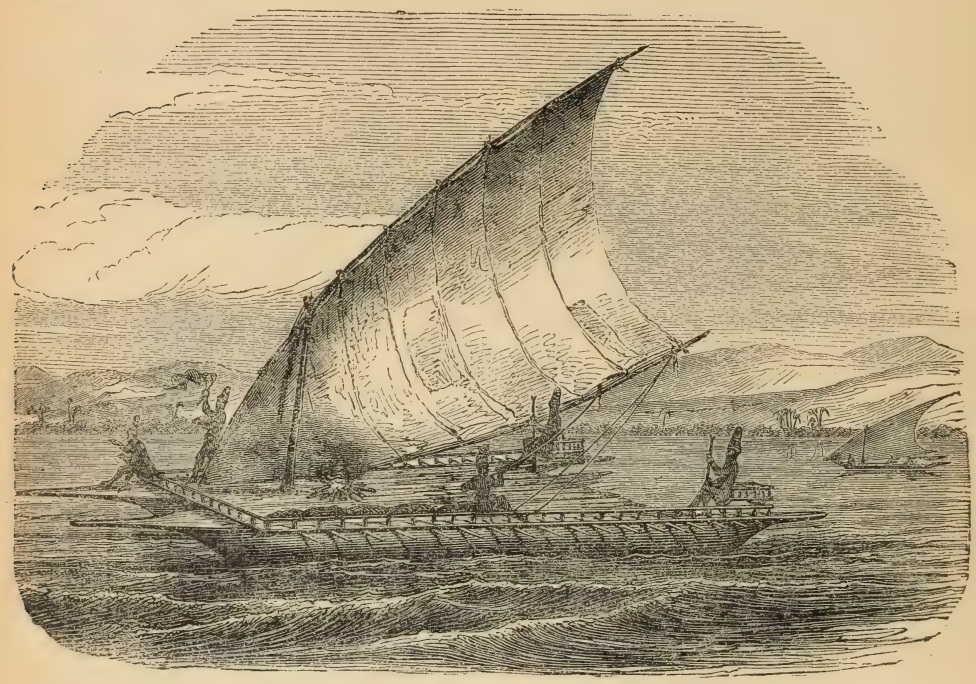

Pirogue de la Nouvelle-Calédonie.

Le règne *minéral*, très riche, offre l'or, le nickel, le fer, le cuivre, le chrome, le cobalt, l'antimoine, le plomb, la houille, le kaolin. Mais le règne *végétal* n'est pas très luxuriant, car la plus grande partie du sol, toute en hauts plateaux, est recouverte par la stérile latérite produisant la *brousse;* en outre, des sécheresses prolongées se produisent fréquemment. Toutefois la végétation est variée, comprenant blé, maïs, riz, canne à sucre, cotonnier, vigne, mûrier, tabac, caféier, bananier, patates, ignames, taros, etc. La zone côtière se caractérise par les palétuviers et les cocotiers; de superbes forêts occupent les vallées, où, entre autres essences, domine le précieux *niaouli*, si caractéristique de la flore néo-calédonienne. Enfin les plaines ont des prairies assez étendues, mais de qualité médiocre, ne pouvant nourrir qu'un nombre restreint de bœufs.

Sauf le requin et le trépang, dans les mers; la sauterelle, très nuisible, et des oiseaux assez nombreux, il y a peu d'animaux sauvages; par

contre, les espèces domestiques importées d'Europe s'y multiplient aisément.

Géographie politique. — La population du groupe néo-calédonien était, en 1906, de 52 600 habitants, se décomposant comme suit : 28 000 indigènes, dont 12 000 dans les îles Loyalty; 13 000 individus de la population libre : colons, fonctionnaires, employés et militaires; enfin 7 000 condamnés, internés ou simplement surveillés. Parmi les étrangers, on compte 600 Anglo-Australiens.

Cases de la Nouvelle-Calédonie.

Les indigènes sont, les uns de race brune ou malaise, de taille assez grande, à cheveux longs et raides; les autres, de race noire, plus petits, à cheveux crépus. On leur donne à tous le nom de *Canaques* ou Néo-Calédoniens. La plupart sont encore sauvages et idolâtres, parfois anthropophages; ils vivent par tribus, sous un même chef. Jaloux de leur indépendance, les Canaques ont longuement combattu les Français, notamment par l'insurrection sanglante de 1878; ils refusent de se mêler aux blancs et de travailler pour eux. L'État les a parqués dans des réserves dont il leur garantit la jouissance collective. Décimés par la guerre et par les maladies introduites par les Européens, leur nombre a décru de plus de moitié depuis la prise de possession. Les missionnaires catholiques et protestants en ont converti 15 000.

Le Néo-Calédonien. — « Au moral, le noir calédonien, si l'impression de ceux qui ont pu l'observer n'est pas outrée, se range parmi les plus insociables de l'Océanie. « Je suis encore à chercher en lui une « vertu, dit M. Bourgarel. Il est intelligent, c'est incontestable; mais il « est paresseux, fourbe, cruel et orgueilleux au delà de toute expression. « La cruauté, la férocité de ce peuple se révèle par l'existence trop sou- « vent constatée de l'anthropophagie, par l'usage de mettre les têtes des « ennemis mangés comme un trophée au-dessus des maisons, de mas- « sacrer sans pitié les naufragés, etc. »

« D'autres voyageurs, d'autres auteurs sont plus indulgents pour les Néo-Calédoniens; ils reconnaissent les défauts signalés plus haut, mais ils insistent sur certaines de leurs qualités, notamment sur leur intelligence très réelle; ils admirent l'heureuse situation et l'installation de leurs villages, leur extrême habileté dans tout ce qui concerne l'irrigation de leurs jardins et de leurs petites plantations; la finesse, l'éloquence, la réflexion, la maturité de leurs anciens dans les assemblées où se traitent les intérêts populaires. L'anthropophagie a disparu de plusieurs de leurs tribus, où la religion chrétienne a fait de grands progrès.

« Ils habitent des cases rondes ou carrées, en forme de ruches, cultivent le taro, l'igname, la patate pour leur nourriture et jouent de la flûte pour encourager les plantes à germer et les fruits à mûrir. Les hommes et les femmes portent autour des reins une ceinture composée d'une espèce de corde en fil de coco ou de bourao, à laquelle sont suspendues de petites tresses généralement de même nature, qui ont de 10 à 15 centimètres de long, et forment plusieurs couches, comme une épaulette.

« Pour armes, les Néo-Calédoniens ont le casse-tête, la hache, la lance et la fronde; ils connaissent l'arc et la flèche, mais ne s'en servent guère qu'à la chasse. Parmi leurs coutumes particulières, on peut signaler le *tabou*, si remarquablement caractéristique de toutes les communautés océaniennes, et que les immigrants polynésiens ont dû apporter ici avec eux. » (Vivien de Saint-Martin, *Dictionnaire de géographie.*)

On appelle *tabou* l'interdiction que les prêtres païens des îles de la Polynésie prononcent sur une personne ou sur un objet, pour lui donner une sorte de sainteté ou d'inviolabilité. C'est ainsi que les souverains sont *tabous*; les toucher, et parfois même lever les yeux sur eux, c'est encourir la mort, ou du moins une peine très sévère. Le terrain consacré à un dieu ou à la sépulture d'un grand chef est tabou. On devient aussi tabou rien qu'en touchant une personne supérieure par le rang.

Administration. — La colonie est administrée par un gouverneur général civil, et divisée en cinq arrondissements : *Nouméa*, au sud-ouest; *Oégoa*, au nord; *Touho, Houaïlou* et *Kanala*, sur la côte nord-est.

Elle forme un vicariat apostolique, confié aux Pères Maristes.

Nouméa, la capitale de l'île, dont elle est l'unique petite ville

(4000 âmes), s'élève presque à l'extrémité sud-est, sur une rade bien abritée par la presqu'île Ducos et par l'île Nou. En dehors de ses édifices publics et de son port bien aménagé, elle se compose de bicoques basses en bois et en tôle qui la rendent peu pittoresque. Dans l'île Nou se trouvent actuellement tous les établissements pénitenciers des forçats, qui étaient aussi répartis jadis entre divers autres lieux : *Bourail, la Foa* (Ouarail), etc.

L'île des *Pins*, qui prolonge la Nouvelle-Calédonie au sud-est, est volcanique, couverte de conifères auxquels elle doit son nom. En 1871, elle reçut un établissement pénitencier pour les communards parisiens.

Les îles *Loyalty*, ou Loyauté, au nord, sont au nombre de trois principales : Lifou, Maré et Ouvéa, de formation corallienne et très boisées; elles comptent 12000 indigènes convertis, qui fournissent des travailleurs appréciés à la Grande-Terre.

Dans les îlots *Huon* et *Chesterfield*, au nord-ouest, on extrait le guano et l'on chasse les tortues.

Géographie économique. — L'industrie, nulle pour les naturels, est très peu développée pour les blancs; elle consiste dans l'élevage des *bêtes à cornes* (70000), qui est en diminution; la culture d'un excellent *café*, du tabac, des légumes, et l'exploitation de riches *mines* qui font de l'île un bloc métallifère. Les exploitations minières et agricoles se trouvent notamment dans les vallées du Thio, du Diahot, du Foa. En somme, la ressource présente et future de la Nouvelle-Calédonie réside dans ses mines : conséquemment, c'est par leur active exploitation que la colonie sortira de la crise économique et financière où elle se débat en ce moment.

Les principaux minerais en extraction sont : le *nickel*, le *chrome* et le *cobalt*, pour lesquels la colonie est au premier ou au second rang dans le monde; viennent ensuite le cuivre et l'or; le fer surtout abonde, mais il est inexploité, faute de charbon pour le fondre sur place; les autres minerais devant être eux-mêmes exportés bruts. Cependant la houille existe dans l'île, mais elle est trop peu exploitée.

Or, c'est à la présence du bagne que la colonie doit son développement économique. En effet, des milliers de forçats ont été employés pendant plus de quarante ans, soit dans les chantiers et ateliers de l'État, soit dans les exploitations rurales et minières : ils ont construit les édifices et le port de Nouméa, établi de nombreuses routes et fabriqué une foule d'objets en fer et en bois propres à la marine, à l'agriculture et à l'industrie.

C'est du bagne que sont sortis les 10000 colons occupant aujourd'hui de petites propriétés. Parmi les 7000 condamnés qui achèvent de subir leur peine, ceux qui ne sont pas internés dans l'île Nou, c'est-à-dire ceux qui sont simplement surveillés, sont employés chez des particuliers

ou même cultivent pour leur propre compte des concessions agricoles. Dans quelques années le bagne n'existera plus, car la déportation est supprimée depuis 1896 ; il faudra recruter ailleurs des ouvriers mineurs et autres, ce qui a déjà lieu par l'engagement de coolies javanais.

En 1908, le commerce de la Nouvelle-Calédonie s'est élevé à 20 millions de francs, dont la moitié pour les importations, qui consistent en approvisionnements de vivres : bétail, vins, liqueurs, épiceries, ainsi qu'en articles d'habillement pour les colons et les déportés. L'exportation comprend les minerais de nickel et autres, principalement, l'huile de coco, les écailles de tortues, les bois de santal et de pin, etc.

Le seul port de commerce est Nouméa, qui est en relation régulière, par vapeurs anglais et français, avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, Taïti, San Francisco et Bordeaux. Le cabotage tient en partie lieu de routes, dont il existera bientôt un réseau complet; un fil télégraphique fait le tour de l'île, et un câble sous-marin la relie à Sydney.

ILES WALLIS ET FUTUNA

De même que les îles Loyalty et autres annexes précitées, les îles Wallis et Futuna, situées beaucoup plus loin, au nord-est, sont aussi rattachées administrativement à la Nouvelle-Calédonie.

Découvertes en 1767, par un commodore anglais qui leur donna son nom, les îles *Wallis* sont situées par 170° de longitude orientale dans l'océan Pacifique, au nord-est des Fidji, à égale distance de la Nouvelle-Calédonie et de Taïti. *Ouvea,* l'île principale, renferme avec un bon port, une population de 3 000 Maoris. De grande taille, bien faits, doux et hospitaliers, ces indigènes pratiquent la religion catholique, que le Père Bataillon et d'autres missionnaires maristes français apportèrent à l'archipel vers 1837.

Les Wallis jouissent d'un climat délicieux et sont très fertiles en produits tropicaux, surtout en bananes et noix de coco, ainsi qu'en ignames et taros, ces deux aliments essentiels des indigènes polynésiens.

Les Wallis forment un royaume dont la capitale est *Mataoutou.* Elles sont placées sous le protectorat de la France depuis le traité signé en 1887 par la reine Amélie et le contre-amiral Marc de Saint-Hilaire.

En 1888, le protectorat français a été également établi sur le groupe des îles *Futuna* et *Alofi,* situé à 200 kilomètres au sud-ouest des Wallis. Leur population, évangélisée par le bienheureux Pierre Chanel, qui y fut martyrisé en 1840, est de 1 500 habitants.

Ces acquisitions nouvelles sont dues entièrement à l'influence de nos missionnaires catholiques, qui les ont préparées depuis 1842 et maintiennent ici, comme partout ailleurs, la grande idée de la patrie, à

laquelle ils rendent les plus signalés services, sans en recevoir toujours la reconnaissance méritée.

LES NOUVELLES-HÉBRIDES. — L'archipel des Nouvelles-Hébrides s'étend, au nord-est de la Nouvelle-Calédonie, sur une longueur de 100 kilomètres, entre 13° et 22° de latitude sud, 166° et 172° de longitude orientale. Il se compose de plusieurs groupes, savoir : au nord, les îles Ababa ou Torrès et Banks; au centre, Espiritu-Santo et Mallicolo, les deux terres les plus considérables de l'archipel, Saint-Barthélemy, Aoba, Aurore, Pentecôte, Ambryn, Sandwich et Api; au sud, Erromango, Anioua, Tanna, Erronan, Annatom et autres plus petites.

La superficie totale est d'environ 13 000 kilomètres carrés, et la population de 70 000 habitants.

Les Néo-Hébridais sont des noirs mélanésiens; ils sont divisés en de nombreuses tribus indépendantes et d'ordinaire ennemies. Sur plusieurs îles, on rencontre des groupes de Polynésiens, dont quelques-uns, leur complexion l'atteste, ont conservé au milieu des noirs la pureté de leur race.

La fertilité de ces îles, moitié coralliennes, moitié volcaniques, a été hautement reconnue par tous les voyageurs. Tels Quiros, navigateur espagnol, qui découvrit en 1606 l'île qu'il baptisa du nom d'*Espiritu-Santo;* de Bougainville, qui visita en 1768 Aurore et Pentecôte, et donna à l'archipel le nom de *Grandes-Cyclades,* qu'il n'a pas conservé; Cook, qui découvrit en 1776 le reste du groupe, appelé par lui *Nouvelles-Hébrides,* du nom d'un groupe d'îles écossaises.

Comme produits ordinaires des Nouvelles-Hébrides, on peut citer : le fruit de l'arbre à pain, la noix de coco, les bananes, le sagou, la canne à sucre, l'arrow-root, la patate, l'igname, etc. Les forêts renfermant des bois de charpente sont nombreuses; de beaux pâturages pourraient nourrir d'importants troupeaux; enfin les terres arables dominent.

L'archipel renferme des ports spacieux, profonds et bien abrités, entre autres Port-Sandwich, l'un des meilleurs abris naturels connus, dans l'île Mallicolo, et Port-Résolution, dans l'île Tanna, depuis longtemps fréquenté par les navires européens. En outre, les côtes néo-hébridaises sont facilement abordables.

D'après la convention franco-anglaise du 24 octobre 1887, les Nouvelles-Hébrides forment un « territoire d'influence commune » à la France et à l'Angleterre : chaque puissance y est représentée par un haut commissaire et par un tribunal mixte; le siège de ce double gouvernement est établi à *Port-Vila,* dans l'île Vaté ou Sandwich. La France compte 300 colons possédant 900 000 hectares de terres, et l'Angleterre 200 colons avec 300 000 hectares à peine.

TAÏTI ET DÉPENDANCES

La France possède dans la Polynésie orientale plusieurs archipels, dont l'importance est généralement peu considérable. En voici la statistique :

1° Iles Taïti et Sous-le-Vent,	superf.	1 650 km carrés,	popul.	18 000 hab.
2° Iles Toubouaï,	—	285 km carrés,	—	1 780 hab.
3° Iles Touamotou,	—	900 km carrés,	—	5 000 hab.
4° Iles Marquises,	—	1 275 km carrés,	—	4 400 hab.
5° Iles Gambier,	—	230 km carrés,	—	1 400 hab.

Ce qui donne une population de 31 000 habitants, dispersés sur une centaine d'îles, dont la superficie totale est de 4 140 kilomètres carrés, équivalant à un petit département français.

Ces îles occupent, dans la région tropicale de l'océan Pacifique, un espace immense du 8e au 28e degré de latitude sud, et du 130e au 160e degré de longitude orientale de Paris, soit 3 000 kilomètres du nord au sud et 2 400 kilomètres de l'est à l'ouest.

Officiellement nommées les « Établissements français de l'Océanie », elles sont administrées par un *gouverneur* siégeant à Papéiti, capitale de Taïti, et dont dépend le résident de chaque groupe d'îles.

I. — ILES DE LA SOCIÉTÉ

Ces îles, soupçonnées en 1606 par l'Espagnol Quiros, furent réellement découvertes en 1767 par l'Anglais Wallis et explorées l'année suivante par Cook. Le nom d'îles de la Société fut donné par ce dernier, en l'honneur de la Société royale de Londres, à l'un seulement des deux groupes qui constituent l'archipel, celui des Iles sous le Vent; plus tard, il fut étendu par Forster au groupe des Iles au Vent. Actuellement son usage est moins fréquent qu'autrefois; on désigne les Iles au Vent sous le nom de Taïti, la principale d'entre elles, et l'on garde à l'autre groupe son nom distinct d'Iles sous le Vent.

Bougainville appela Taïti la « Nouvelle-Cythère » et fit une description aussi enthousiaste qu'exagérée de la nature enchanteresse de l'île, de la douceur des mœurs des habitants et de la perfection de leur régime gouvernemental, basé sur l'état de nature.

Dès 1797, des missionnaires anglais convertirent les Taïtiens au protestantisme, améliorèrent leurs mœurs, aidèrent l'un des chefs de l'île, devenu le roi Pomaré Ier, à conquérir les îles voisines et à établir une sorte de monarchie constitutionnelle avec parlement et ministres responsables.

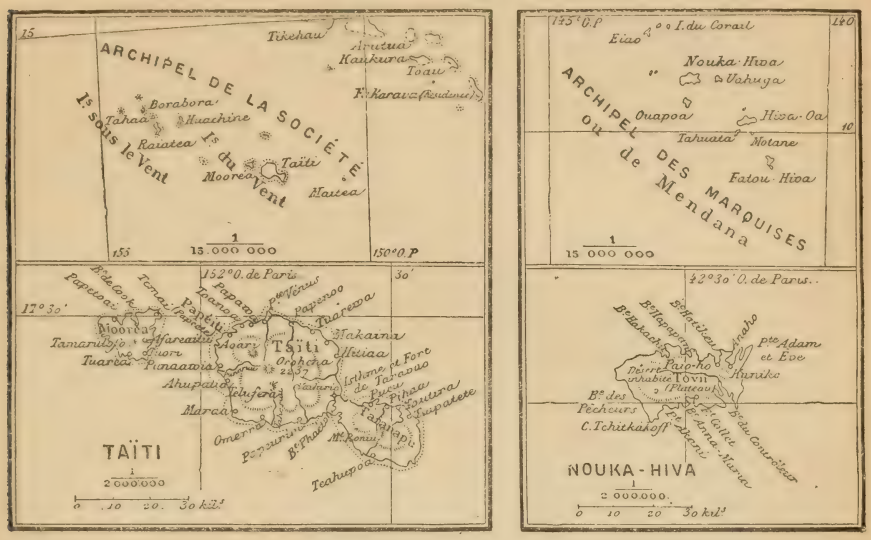

Taïti et ses dépendances.

Grâce à la rivalité qui s'établit entre eux et les missionnaires français débarqués en 1836, l'amiral français Dupetit-Thouars chercha, en 1842, à supplanter l'influence anglaise dans l'esprit de la reine Pomaré IV, qui sollicita le protectorat de la France. En face d'une protestation de la part du gouvernement anglais, le protectorat fut d'abord refusé par Louis-Philippe; toutefois, après quelques troubles et un payement d'indemnités au consul anglais Pritchard, le protectorat français sur Taïti fut établi de fait en 1847, et transformé en une annexion pure et simple en 1880, par suite de l'abdication du dernier roi, Pomaré V.

Les îles principales de l'archipel de la Société sont, au sud-est, parmi les îles AU VENT : *Taïti* et *Mooréa*, avec quelques îlots; au nord, dans le groupe SOUS-LE-VENT : *Raïatea*, *Bora-Bora*, *Huachine* et une dizaine d'autres.

L'Angleterre, qui avait avec nous, depuis quarante ans, des droits sur ces dernières îles, nous les a cédés en 1887, par un accommodement relatif aux droits de pêche que la France possédait sur les côtes de Terre-Neuve.

Au sud de Taïti, se trouve le groupe des îles *Toubouaï*, annexées

en 1874. Hautes et volcaniques, elles n'ont qu'un millier d'habitants, qui sont catholiques. Leur produit par excellence est le café. On y rattache, au sud, l'île *Rapa* ou Oparo, et, au nord, l'île *Kouroutou,* annexées en 1882 et 1900.

Taïti, ou *Tahiti-Taïarapu,* est pour ainsi dire une île double, formée de deux presqu'îles montagneuses, unies par l'isthme de Taravao, ayant

Paysage de Taïti.

à peine 14 mètres d'altitude et une largeur de deux kilomètres. Taïti, la partie la plus grande, au nord-ouest, a pour sommet l'Orohena, 2 237 mètres, formant le bord d'un immense cirque ou cratère, dit du Papenoo, volcan analogue à ceux de l'île Bourbon. Des lacs, des cascades, de nombreuses rivières torrentielles, dont la plus importante est le Papenoo, une grande fertilité sur la côte et un climat délicieux rendent le séjour de l'île enchanteur et sans danger pour les Européens.

La forme de Taïti est ronde, tandis que la presqu'île de Taïarapu est ovale. L'isthme, défendu par le fort de Taravao, protège au sud la baie

Phaéton, d'accès assez difficile. Le littoral, généralement élevé, sauf au sud, où s'étend une plaine d'un à trois kilomètres de largeur, est partout entouré de récifs coralliens très dangereux, entre lesquels s'ouvrent quelques passes navigables.

L'île *Moorea*, également montagneuse, possède les deux baies très vastes de Papetoai et de Cook.

Baie de Matavaï à Taïti.

Les îles de la Société sont peuplées d'un millier d'Européens, la plupart Français, et de 17 000 indigènes de race brune ou polynésienne, de mœurs douces, indolents, civilisés et convertis pour la plupart au protestantisme; c'est le reste d'une population autrefois bien plus considérable. Ils habitent de petits villages sur la côte et dans les vallées.

Papéiti, en anglais Papeete, ci-devant capitale de Taïti, est le chef-lieu des établissements français de l'Océanie. C'est une ville de 3 000 habitants, dont les maisons à un étage disparaissent sous la verdure.

Elle se développe sur une longueur de deux kilomètres autour d'une rade excellente. C'est le centre commercial, non seulement de l'île, mais encore de toute la région, et l'une des grandes stations navales du Pacifique.

Le trafic, d'environ 6 millions de francs, consiste surtout dans l'exportation de la nacre et des perles, du café, du rhum, de la vanille, des coprahs, amandes séchées des noix de cocos, et dans l'importation d'étoffes, de vins et comestibles.

Il se fait par navires français, surtout anglais et américains, avec San-Francisco, Auckland, Bordeaux.

Les Taïtiens. — « La race taïtienne est fort belle. Les hommes sont grands et bien proportionnés. Leur corps robuste annonce la santé, la souplesse et la force; agiles et adroits, ils excellent dans tous les exercices physiques. Les femmes ont les dents blanches et bien rangées, les yeux grands, les extrémités et surtout les mains d'une finesse remarquable. Le costume des femmes de Taïti ajoute un charme nouveau à l'ensemble de leur physionomie. Elles portent une gaule ou *tapa,* sorte de longue tunique flottante, de mousseline légère ou de calicot aux couleurs voyantes. Presque toujours nu-tête, elles laissent flotter leurs cheveux, qu'elles piquent de feuillages et de fleurs, ou bien elles se coiffent d'un petit chapeau de bambou ou de panama, orné de guirlandes légères. Leurs oreilles sont parées de fleurs. Les hommes portent aussi des couronnes; leur vêtement se compose d'un pareo tombant jusqu'aux genoux et d'une chemise flottante.

« Le caractère des Taïtiens est un peu celui de tous les enfants : ils sont capricieux, fantasques, boudeurs tout à coup et sans motif, foncièrement honnêtes, et hospitaliers dans l'acception du mot la plus complète. Les dispositions contemplatives sont extraordinairement développées chez eux, et ils se montrent sensibles aux aspects gais ou tristes de la nature. Ils sont paresseux; pourquoi travailleraient-ils? Les forêts produisent d'elles-mêmes tout ce qu'il faut pour nourrir ces peuplades insouciantes; le fruit de l'arbre à pain, les bananes, etc., croissent pour tout le monde et suffisent à chacun. La seule occupation qui plaise aux Taïtiens parce qu'elle n'est ni régulière ni forcée, c'est la pêche. Montés sur leurs pirogues légères, ils passeront des journées entières bercés par l'Océan : la mer est leur élément favori, ils s'y trouvent à l'aise, et la perfidie même des flots offre un attrait de plus à leur ardente imagination. Les goélettes qui font le cabotage entre Taïti et les îles voisines trouvent chez les indigènes de précieux auxiliaires, et les baleiniers ont souvent aussi recours à eux pour compléter leurs équipages.

« La nourriture ordinaire des indigènes consiste surtout en *mayoré,* fruit de l'arbre à pain; en *fei,* fruit d'un bananier sauvage, qui croît en abondance sur les montagnes de l'île; en poisson cru, accompagné d'une sauce appelée *miti,* que l'on obtient en râpant l'amande de la noix de

coco et en la délayant ensuite avec de l'eau de mer. Dans les festins, accompagnement obligatoire de toutes les fêtes et de toutes les cérémonies, on mange des volailles, des cochons cuits tout entiers dans le *four canaque,* des taros, des ignames, des crabes, des homards, etc. » (Hue et Haurigot, *Nos petites colonies.*)

II. — ILES TOUAMOTOU

Les **îles Touamotou,** ou *îles Basses,* découvertes par Carteret en 1767, et explorées par Bougainville en 1768, furent occupées par les Anglais de 1830 à 1855, et appartiennent à la France depuis 1859. Elles forment un immense archipel d'une centaine d'îles, dont la plupart ne sont que des attolons ou bancs de récifs coralliens; chaque attolon affecte la forme d'un anneau ou d'un croissant, et renferme au centre un *lagon* d'eau verte dans lequel se pêche l'huître perlière. L'eau de source y est totalement inconnue.

Les attolons majeurs de *Kairoa* et de *Jakarava,* ce dernier renfermant le chef-lieu, ont jusqu'à 40 kilomètres de largeur et 100 kilomètres de circuit, tandis que leur anneau a une épaisseur d'un demi-kilomètre. Les polypes ou madrépores qui les ont construits n'ont pu les élever qu'au niveau de la mer; mais, grâce à des soulèvements sous-marins, les uns ont émergé de 1 ou 2 mètres à peine, et se sont couverts d'un peu de végétation. Les naturels (5000) y ont planté en grand nombre le *cocotier,* l'arbre type de tous les établissements français de l'Océanie. C'est un beau palmier, dont les noix, étant fraîches, renferment une amande crémeuse entourée du *lait de coco,* apprécié comme boisson par les indigènes; mais c'est l'amande séchée, ou *coprah,* qui fait l'objet d'un grand commerce, car elle sert à faire du savon, de l'huile d'éclairage, des graisses, des pommades, etc.

Au sud-est de cet archipel, les îles *Gambier* ou *Mangareva,* annexées en 1844, sont au nombre de six, enfermées dans une même ceinture de coraux. Elles comptent à peine 1400 habitants, qui ont été, comme ceux des Touamotou, convertis au catholicisme par les missionnaires des Sacrés-Cœurs. La principale, Mangareva, haute et volcanique, renferme le chef-lieu Rikitea. Le commerce des Touamotou et des Gambier exporte des perles et de la nacre.

La pêche des perles aux îles Basses. — « La plonge commence dans la matinée; avant d'entamer le travail quotidien, les pêcheurs se groupent sur le bateau et chargent le plus digne ou le plus respectable d'entre eux de réciter une prière que tous suivent avec ferveur. Le bateau est sur le lieu de pêche. Les apprêts sont faits; ils ne sont pas longs. Pour tout vêtement, l'indigène a son *pareo;* pour tout outil une lunette, desti-

née à examiner, de la surface, les fonds que le plongeur doit explorer; cette lunette est assez semblable à une lunette de calfat : elle se compose de quatre planches; longues de 40 à 45 centimètres, larges de 25 à 30, formant une chambre dont l'une des deux extrémités est ouverte.

« Le plongeur tuamotu est, à bon escient, considéré comme le meilleur plongeur de la Terre. L'Indien employé aux travaux de la pêche dans le golfe Persique et à Ceylan, et qui passe, à bon droit, comme un des meilleurs fouilleurs de la mer, ne peut lui être comparé.

« Après le travail du jour, les plongeurs se mettent en devoir d'ouvrir les huîtres récoltées, se servant pour cela d'un large couteau qu'ils manient avec une grande dextérité. Du premier coup, le muscle adducteur est tranché. Chaque coquille et son contenu sont ensuite examinés avec un soin extrême, pour qu'aucune perle n'échappe à leurs méticuleuses recherches et ne passe inaperçue. Les patrons ne manquent pas d'assister à cette opération; car, bien que dénué de toute poche pour la dissimuler, le Tuamotu a vite fait d'avaler la perle qu'il vient de découvrir. Les coquilles appartenant aux pêcheurs indépendants sont, une fois vidées, déposées dans le sable humide jusqu'au jour de la vente, afin que l'évaporation ne leur fasse rien perdre de leur poids.

« La plonge se pratique d'un bout de l'année à l'autre et plus spécialement pendant les mois de novembre, décembre, janvier et février. En juin, juillet, août et septembre, elle n'a lieu que l'après-midi, la température de l'eau étant trop fraîche dans la matinée. » (*Notices coloniales.*)

III. — ILES MARQUISES

Les **îles Marquises**, ainsi appelées en l'honneur du marquis de Mendoza par l'Espagnol Mendana, qui les découvrit en 1594, appartiennent à la France depuis 1842. Situées à 300 lieues au nord-est de Taïti, on en compte 15, dont les principales sont : *Nouka-Hiva,* chef-lieu Païo-Ho, siège du résident français; *Hiva-Oa,* ou la Dominique, haute de 1 260 mètres; *Fatou-Hiva, Ouapoa, Eiao,* etc.

Toutes ces îles sont volcaniques, montagneuses, bien arrosées, fertiles en denrées tropicales. Elles sont peuplées de 4 400 indigènes ou Marquésans, de race polynésienne, convertis au catholicisme, mais aussi peu laborieux que les Taïtiens. On y compte environ 200 Français. Le commerce, d'à peine 300 000 francs, est fait par les caboteurs venant de Taïti.

L'îlot Clipperton. — Situé à l'extrémité de l'Océanie, au large de l'Amérique centrale, cet îlot est en partie de formation corallienne, isolé et inhabité; il n'a d'autres ressources que ses gisements de guano, en attendant qu'il devienne un point de relâche pour les navires, lorsque l'ouverture du canal de Panama aura développé la navigation dans ces parages.

AMÉRIQUE

GUYANE FRANÇAISE

Historique. — La Guyane est cette immense contrée de l'Amérique méridionale circonscrite entre l'Océan d'une part, le fleuve des Amazones, son affluent le Rio-Negro et l'Orénoque, d'autre part.

Politiquement, cette contrée, vaste quatre fois comme la France, est divisée en cinq parties : Guyanes *anglaise, hollandaise* et *française,* au nord-est; partie *brésilienne* au sud, et partie *vénézuélienne* à l'ouest.

Cette région, découverte par Colomb et Améric Vespuce (1498-1499), et qui devint pour les conquérants espagnols le légendaire Eldorado, le pays de l'or et des richesses par excellence, ne reçut les premiers colonisateurs français qu'au commencement du XVIIe siècle.

En 1637, des marchands de Rouen vinrent fonder un comptoir et le fort Louis dans l'île de Cayenne, mais sans grand succès. En 1652, se forma la *Compagnie de la France équinoxiale,* pour l'exploitation des terres « situées entre l'Amazone et l'Orénoque »; mais la possession de ce territoire fut disputée par les Anglais, les Hollandais et les Portugais. Le traité d'Utrecht (1713), laissant aux Portugais les deux rives du grand fleuve, n'attribua à la France que la partie comprise entre le Maroni, à l'ouest, et « la rivière de *Iapoc,* que Vincent Pinçon avait découverte en 1500 ».

Or, comme cette rivière était mal déterminée, il en résulta une longue contestation avec le Portugal d'abord, le Brésil ensuite. En 1817, après la restitution de la colonie par les Portugais, qui, aidés des Anglais, nous l'avaient enlevée, on convint de fixer provisoirement la limite orientale à l'Oyapok, laissant en litige l'espace compris entre ce fleuve et l'embouchure de l'Amazone. C'est seulement en 1900 que ladite limite provisoire est devenue définitive.

Quoi qu'il en soit, la colonie ne fit jamais de progrès sérieux, faute de colons, malgré plusieurs tentatives faites par le gouvernement.

En 1763, Choiseul y expédia 15000 Alsaciens et Lorrains, qui périrent

presque tous, tués par la faim et l'insalubrité du pays. La Convention y déporta un grand nombre de prêtres insermentés, et le Directoire, des politiciens, tels que Billaud-Varennes, Pichegru, Collot-d'Herbois, qui y mourut, etc.; le coup d'État du 2 décembre 1851 y envoya des condamnés politiques; plus tard, la Guyane reçut les condamnés pour crime de droit commun. Chaque fois une mortalité effrayante s'établit, et celle de 1867 détermina le gouvernement à expédier les forçats de peau blanche en Nouvelle-Calédonie, réservant la Guyane pour les Noirs, les Arabes d'Algérie et les Annamites.

Ces essais malheureux ont jeté, à tort ou à raison, le plus grand dis-

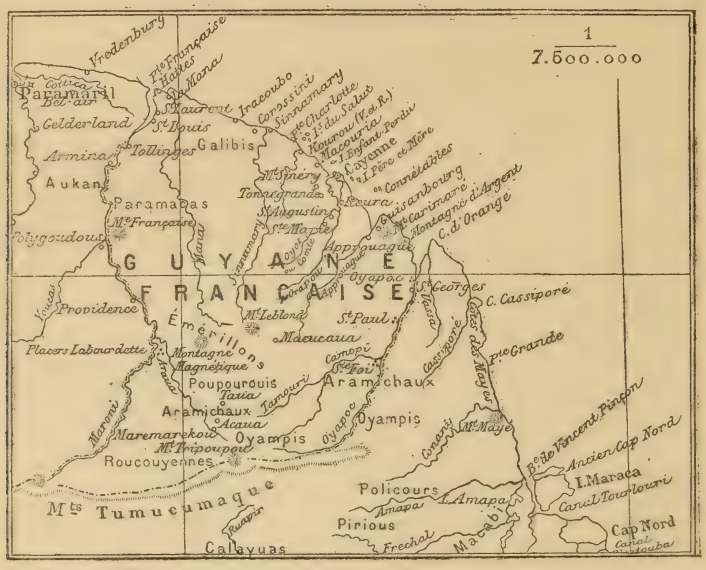

La Guyane française.

crédit sur Cayenne et la Guyane française, dont la situation économique est en effet peu brillante.

Géographie physique. — La Guyane française est bornée au nord-est par l'Atlantique; au sud-est par l'Oyapock et au sud par les monts Tumuc-Umac, qui la séparent du Brésil; à l'ouest par le Maroni, qui fait la limite de la colonie hollandaise de Surinam; elle est comprise entre 2° et 6° de latitude nord, 52° et 57° de longitude ouest de Paris.

La côte, d'un développement de 350 kilomètres, est, sauf sur quelques points, essentiellement basse, marécageuse et sablonneuse, presque à fleur d'eau; la mer y manque de profondeur pour l'accès des navires : aussi la rade de Cayenne seule peut-elle recevoir de grands bâtiments. Les embouchures de fleuves sont envasées; celle de l'Oyapock forme un grand estuaire. Le cap Mana est le plus septentrional. Les îles du Salut sont en face du cap Charlotte.

L'intérieur de la Guyane se divise en Terres-Basses et Terres-Hautes.

Les *Terres-Basses* bordent la mer et remontent les vallées de fleuves jusqu'aux premiers sauts ou rapides, qu'elles franchissent à une distance variable de 20 à 80 kilomètres. Ce sont des alluvions argileuses, les unes

Flore de la Guyane.

1. Rafflesia Arnoldi. — 2. Niphobolus putescens.
3. Phalænops amabilis. — 4. Ærides suaveolens. — 5. Cycas circinnalis.
6. Nepenthes distillatoria. — 7. Scindapsus pertusus.

sèches, nommées *savanes;* les autres marécageuses, tourbeuses et noyées, que l'on appelle *pripris,* et où croissent les forêts de manguiers et de palétuviers. Les marais tremblants sont des tourbières en formation, des amas

d'herbes flottant sur un fond de terre molle. Les *Terres-Hautes* commencent avec les premières terrasses qui bordent la plaine et se relient par plateaux étagés avec la chaîne des monts Tumuc-Umac ou Tumucumaque, situés au sud. Ces monts, qui atteignent 800 mètres d'altitude, forment le partage des eaux du bassin de l'Amazone.

Tout le pays est couvert par l'épaisse forêt tropicale, dans laquelle se cachent les sources des cours d'eau, dont les principaux sont : le Maroni, le Mana, le Sinnamary, le Kourou, la Comté, l'Approuague et l'Oyapock, qui coulent à peu près parallèlement du sud au nord ou au nord-est.

Le *Maroni,* à la frontière franco-hollandaise, long d'environ 500 kilomètres, est le plus important; formé de l'Aoua et du Tapanahoni, il sort des forêts vierges, traverse des placers aurifères et forme, comme tous les autres fleuves de la région, en descendant les plateaux, de nombreux sauts ou rapides qui interceptent la navigation. Son cours inférieur est rempli d'îles.

L'*Oyac,* ou la *Comté,* reçoit dans sa partie inférieure la rivière de Cayenne et se divise en deux bras qui, sous le nom de *Tour-de-l'Ile,* enveloppent l'île de Cayenne.

L'*Oyapock* forme au sud-est la frontière franco-brésilienne.

Le **climat** de la Guyane, très chaud et très humide, produit les fièvres; son insalubrité pour les blancs est passée en proverbe : « Cayenne est le tombeau des Européens. » Cela est vrai pour la plaine, que seule ils ont habitée jusqu'aujourd'hui; mais il est probable que les plateaux de l'intérieur sont plus sains.

La température, lourde et constante, est à Cayenne de 25° en janvier, 27° en septembre; il tombe annuellement 3 mètres d'eau. Les vents soufflent habituellement du nord-est et de l'est. En général, de décembre à août, c'est la saison pluvieuse; la saison sèche, plus courte, va d'août à novembre. Un beau temps relatif règne en février-avril sur la côte. Il y a moins d'ouragans et de raz de marée qu'aux Antilles.

Les productions naturelles y sont variées : l'or et d'autres métaux ne lui manquent pas. Comme nous l'avons dit, la Guyane est le légendaire Eldorado, le pays de l'or ou de « l'Homme doré ». Le règne végétal y est d'une puissance exceptionnelle. Notons les fromagers, les manguiers, les arbres à gomme et à caoutchouc, à pain et à lait, les palmiers, les bois de charpente, de marine, de menuiserie et d'ébénisterie : acajou, palissandre, ébène vert, bois de rose, cendré jaune, bois violet, bois d'angélique, cèdre noir.

« Des petits aux grands, des bons aux féroces, des plus laids aux plus beaux, cette misérable France équinoxiale a des animaux à foison; c'est l'homme qui lui manque : moustiques bourdonnants et suçants; mouche « hominivore » ou plutôt homicide, car elle entre dans le crâne par la bouche ou l'oreille, pond ses œufs, et l'on meurt de la méningite; fourmis qu'un ruisseau n'effraye pas, que la poudre seule fait reculer; scor-

pions et mille-pattes; l'araignée-crabe, monstre velu; le crapaud pipa, monstre pustuleux; l'anguille électrique, dont le choc terrasse; le corail, court serpent mortel à ceux qu'il pique; le boa, long de huit mètres, assez fort pour enrouler, écraser, ensaliver, engloutir et digérer les grosses bêtes qui courent dans la savane; le caïman, le jaguar, le tapir avec son rudiment de trompe; des singes sans nombre; des oiseaux de tout plumage et de toute envergure, dont l'un, l'urubu, noir vautour, est ici, comme ailleurs en Amérique torride, le grand entrepreneur de salubrité

La Montagne-d'Argent (Guyane).

publique, par la prompte expédition des charognes. » (O. Reclus, *la France.*)

Géographie politique. — La Guyane française a une population d'environ 30 000 habitants, sur un territoire évalué à 80 000 kilomètres carrés, dont un huitième est exploité. On y compte seulement 2 000 blancs, y compris les troupes et le personnel des administrations. Les créoles, au nombre de 1 000, sont de diverses nationalités. Les indigènes sont des Indiens Galibis, Approuagues, Arovacas, Émerillons, Roucouyennes, qui sont plus ou moins nomades et sauvages; des nègres marrons, descendants d'esclaves évadés vivant dans les bois; des mulâtres et quelques coolies hindous et chinois, reste de ceux qui furent engagés comme travailleurs aux mines et aux cultures. On y parle le français ou le créole. Le catholicisme domine parmi les civilisés.

Administration. — La colonie a un gouverneur civil résidant à Cayenne, ainsi qu'un préfet apostolique et une cour d'appel. Elle nomme un député à la Chambre française. Elle est divisée en quatorze *communes*, dont une *urbaine*, Cayenne; les autres sont *rurales* ou des *quartiers*.

Les centres d'habitation, à part Cayenne, méritent à peine le nom de bourg; ils se trouvent tous aux embouchures des fleuves et en portent ordinairement le nom. Tels sont : *Saint-Laurent* du Maroni, 2000 habitants, le plus florissant, ayant un grand pénitencier d'Arabes; — *Mana*, 1700 habitants, fondé en 1828 par les religieuses de Saint-Joseph-de-Cluny; — *Sinnamary*, 1500 habitants, qui date de deux siècles; — *Kourou*, avec ses pénitenciers de la côte; — les *îles du Salut*, dont l'île *du Diable*, lieu de déportation, où Dreyfus fut détenu de 1894 à 1899; — *Approuague*, 1000 habitants, ancienne station, ayant des lavages d'or; — *Oyapock*, 800 habitants, où, en 1725, le P. Fauque fonda l'établissement de Saint-Paul, et où existaient les pénitenciers de Saint-Georges et de la Montagne-d'Argent.

La Guyane est bien déchue depuis le XVIIIe siècle : la suppression de l'esclavage l'a privée de la main-d'œuvre nécessaire. Cependant sa situation s'améliore d'année en année. N'a-t-elle pas, du reste, ses forêts et ses plantations, favorisées par un sol très fertile, surtout ses *gisements d'or*, qui ont produit plus de 9000000 de francs en 1905? Malheureusement les placers sont loin dans l'intérieur; on ne pourra y attaquer les riches filons de quartz que le jour où il sera possible de transporter le matériel d'extraction; actuellement on se contente de traiter les alluvions par la *battée*, grande écuelle en bois servant au lavage. Quant aux cultures, elles n'occupent que 10000 hectares en manioc, canne à sucre, café, cacao, rocou, coton, « vivres » ou légumes, dont les produits sont même insuffisants pour les besoins des rares colons.

Les pénitenciers ne sont plus qu'au nombre de quatre : ceux de Saint-Laurent-du-Maroni, de Kourou, des îles du Salut et de Cayenne. Leur population et le chiffre des libérés atteignent environ 4500 individus.

Cayenne, chef-lieu de la Guyane, est une ville en général bien bâtie et surtout bien ombragée. Peuplée de 13000 habitants, pour la plupart nègres ou mulâtres, elle est située à l'extrémité d'une île fluviale formée par la rivière de Cayenne s'embranchant avec la rivière Oyac. Sa rade, défendue par un fort, est excellente; mais son port ne peut recevoir que des bâtiments de 500 tonneaux.

Cayenne, avec Saint-Laurent, concentre tout le commerce extérieur, qui s'est élevé en 1908 à 25 millions de francs, dont plus d'un tiers pour l'exportation de l'*or*, et seulement quelques centaines de mille francs pour celle des produits coloniaux : bois précieux, rocou, cacao, sucre, rhum, clous de girofle, phosphates, peaux brutes.

Les importations comprennent pour 12 millions de marchandises : tis-

sus et vêtements, chaussures, viandes salées et conserves, liqueurs, vins, destinés aux résidents et colons, et provenant exclusivement de France; en outre, la morue de Terre-Neuve.

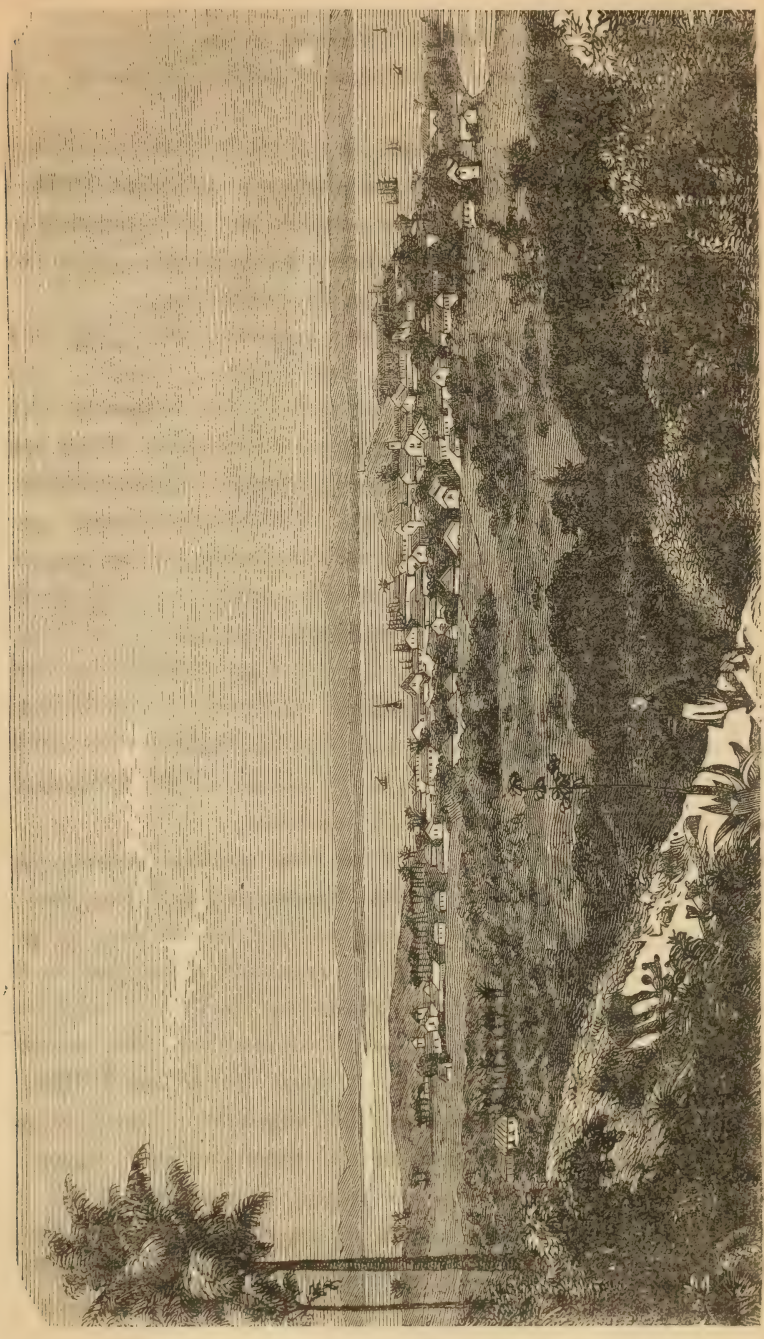

Vue de Cayenne.

La Guyane est en relations mensuelles avec la Martinique, New-York, Brest, par les transatlantiques français et anglais; c'est aussi la route suivie par un câble transatlantique.

Telle est la situation peu satisfaisante de notre Guyane après deux siècles et demi de colonisation, et ce médiocre résultat se comprend d'autant moins que les parties anglaise et hollandaise, où le climat et les conditions naturelles sont les mêmes, ont joui d'une prospérité croissante. La Guyane hollandaise compte 100 000 habitants et fait un commerce de 50 millions de francs; la Guyane anglaise, avec 300 000 habitants, produit un trafic de 150 millions.

Les Indiens Galibis. — Les Indiens Galibis habitent les côtes, surtout à l'embouchure des fleuves. On en compte à peu près 7 000, tous soumis à la France; mais cette reconnaissance de notre autorité ne se manifeste guère qu'au moment où ils élisent un capitaine chef de tribu, dont le grade est soumis à la confirmation du gouverneur.

« Les Galibis, en effet, sont encore des nomades. Se jugent-ils lésés dans l'exercice de ce qu'ils appellent leur liberté, femmes, enfants, bagages, ils embarquent tout dans une pirogue et vont construire ailleurs leur cabane. Parfois même ils déménagent par pur caprice. Il est vrai de dire que leurs frais d'installation sont médiocres, la plupart d'entre eux ayant pour demeures des *ajoupas,* toits de feuilles soutenus par des piquets fourchus, ou des *carbets,* cabanes supportées par des piquets de quatre mètres de haut. On y monte par des poteaux entaillés en forme d'échelle. Élevés ainsi en l'air, ils sont logés plus sainement et ne craignent ni les insectes dangereux ni les bêtes féroces. Leur mobilier consiste en quelques hamacs, des instruments aratoires, des bancs de bois et des pots vernissés. Nos missionnaires ont réussi à en faire des êtres doux et sociables, mais ils n'ont ni intelligence ni énergie, et jamais ils ne s'élèveront au-dessus de la satisfaction de leurs besoins matériels.

Les nègres marrons. — « En dehors des anciens esclaves nègres, aujourd'hui travailleurs libres et bientôt citoyens actifs, il nous faut mentionner un certain nombre de tribus nègres, qui mènent dans les grands bois du Maroni la vie que leurs ancêtres menaient jadis dans les forêts équatoriales. Ce sont les descendants d'esclaves évadés, de nègres *marrons,* comme on les appelait, de la Guyane hollandaise. On les désigne sous le nom générique de nègres Boshs ou Bonis. Ils seraient 17 000. C'est une sorte de fédération obéissant à un chef suprême et électif, le *grand Man.* Chaque village est commandé par un capitaine. Les villages boshs ressemblent aux villages africains. Les nègres se construisent des huttes closes et dérobent leur intimité à tous les regards. On ne voit chez eux aucun signe de travail, d'industrie et de relations utiles. Ils sont tellement revenus à la superstition de leurs ancêtres que, lorsque meurt un des leurs, les autres passent la nuit à pousser des cris sauvages, afin d'empêcher les mauvais esprits de venir enlever leur compagnon. » (Gaffarel, *les Colonies françaises.*)

ANTILLES

LA MARTINIQUE ET LA GUADELOUPE

Historique. — Les îles Antilles, si fertiles et si avantageusement situées entre les deux Amériques, furent les premières terres découvertes par Christophe Colomb en 1492 et 1493.

Exploitées ou colonisées d'abord par les Espagnols, un grand nombre d'entre elles tombèrent au XVIIe siècle aux mains des Anglais et des Français. C'est en 1625 seulement que Richelieu fonda la *Compagnie française des Indes occidentales,* et que le Dieppois Pierre Bélain, sire d'Esnambuc, « capitaine du roy dans les mers du Ponent (de l'occident), » vint occuper l'île de Saint-Christophe. On prit ensuite successivement la Guadeloupe, la Martinique, la Dominique, la Grenade, Tabago, Saint-Vincent et la plupart des îles du Vent, ainsi que la partie occidentale de la grande île Haïti ou Saint-Domingue. Malheureusement cette colonisation ne fut longtemps qu'une exploitation à outrance des hommes et des choses : les indigènes caraïbes furent massacrés, et l'on dut recourir au travail des esclaves nègres enlevés d'Afrique; des îles furent vendues à des particuliers, dont l'un, Jacques Duparquet, obtint pour 60000 livres la Martinique et Sainte-Lucie; des guerres de rivalité, des brigandages dévastèrent sans relâche ces colonies, que l'on ne considérait à cette époque que comme des entreprises purement financières.

En 1664, sous Louis XIV, Colbert constitua une seconde Compagnie des Indes occidentales, qui ne vécut que dix ans.

En 1674, la couronne racheta, pour plusieurs millions de livres, les Antilles, que l'Angleterre nous enleva plusieurs fois, de 1759 à 1814.

Après plusieurs essais infructueux de cultiver ces îles à l'aide d'*engagés* normands, on avait recouru aux noirs enlevés d'Afrique. En 1736, on comptait déjà 85000 de ces nègres dans la seule île de la Martinique, dont le mouvement commercial était de 44 millions de livres. Mais, après 1790, les noirs de Saint-Domingue, libérés trop brusquement et imprudemment par les décrets de l'Assemblée constituante, se révoltèrent et se rendirent maîtres de l'île Haïti, qui forme aujourd'hui deux États indépendants. En 1815, les Anglais nous rendirent celles des Antilles qui nous restent, c'est-à-dire la Martinique, la Guadeloupe et ses dépendances, et la moitié de Saint-Martin. L'île Saint-Barthélemy, que nous avions

cédée à la Suède en 1784, nous fut rétrocédée en 1877, moyennant indemnité financière.

Géographie physique. — Les Antilles françaises sont situées par 14°-18° de latitude nord et 63°-65° de longitude ouest; elles font partie de l'archipel des îles du Vent ou des petites Antilles orientales, qui décrit une courbe remarquable des côtes de la Guyane aux grandes Antilles.

Elles comprennent deux grandes îles : la *Martinique* et la *Guadeloupe*, séparées par la Dominique anglaise, et plusieurs petites îles, savoir : la Désirade, Marie-Galante, les Saintes, voisines de la Guadeloupe, l'île Saint-Barthélemy et la moitié de l'île Saint-Martin, situées plus au nord.

La MARTINIQUE, ainsi nommée, soit de son nom caraïbe la *Madinina*, soit par Christophe Colomb, qui la découvrit le jour de la Saint-Martin (1493), est une île de 70 kilomètres de longueur sur 30 de largeur et de 987 kilomètres carrés de superficie. De forme elliptique, elle est fortement ébréchée au sud-ouest par les deux baies de Fort-de-France et du Marin, que sépare la presqu'île du Diamant. La côte orientale projette la presqu'île de la Caravelle et dessine de nombreuses baies renfermant une multitude d'îlots appelés Cayes, de l'espagnol « cayos », rochers.

Le sol, volcanique, montagneux, est surmonté de pitons boisés et de mornes ou collines de laves; il est dominé au nord-ouest par la montagne Pelée (1 350 mètres), de sinistre souvenir, et par les pitons du Carbet; la partie sud est moins élevée et de nature plus argileuse.

Parmi les nombreux torrents, souvent à sec en hiver, qui sillonnent les flancs des montagnes, les principaux sont la rivière du Lézard et la rivière Salée.

La GUADELOUPE, découverte le 4 novembre 1497, fut ainsi baptisée par Christophe Colomb à la demande des moines du couvent de Notre-Dame de la Guadeloupe, en Estramadure. C'est une île double, formée en réalité de deux îles distinctes, séparées par la *rivière Salée*, sorte de canal maritime naturel, large de 20 à 50 mètres, qui semble creusé dans un isthme de terres basses. — L'île occidentale, de forme ovalaire, ou la Guadeloupe proprement dite, est aussi appelée la *Basse-Terre*, mais improprement, car c'est une île volcanique, montagneuse, élevée de 1 480 mètres au mont Sans-Toucher, et de 1 484 mètres au piton de la Soufrière, volcan en activité. Son cours d'eau principal est la Rivière à Goyave. L'île orientale, aussi faussement appelée la *Grande-Terre*, est la plus petite des deux : c'est une île basse de formation corallienne, sans collines, sauf quelques mornes, sans bois ni rivières, car son sol calcaire boit l'eau pluviale; elle est néanmoins très fertile et renferme les plus grandes cultures de canne à sucre.

Entre les deux terres s'ouvrent deux golfes appelés : au nord, le Grand-Cul-de-Sac-Marin, terminé par la baie de Lamentin; au sud, le Petit-Cul-de-Sac, avec la baie de Pointre-à-Pitre. La Grande-Terre, de forme trian-

gulaire, projette à l'est la longue pointe des Châteaux terminée par des aiguilles basaltiques, et s'avançant comme pour séparer l'île de la Désirade de deux îlots qui, sans doute par opposition à la Grande-Terre, ont été appelés Petite-Terre.

Comme la Martinique et la Guadeloupe sont sur le parcours de l'alizé nord-est; comme aussi la côte orientale est sans cesse battue par la houle et bordée de récifs madréporiques, c'est sur la côte ouest que se sont édifiées les villes, lesquelles y trouvent des eaux calmes et profondes.

La *Désirade*, ou la « Désirée », est la première terre que l'on aperçoit en venant d'Europe; c'est une île de forme allongée, rocheuse et peu fertile.

L'île *Marie-Galante* est ainsi appelée de la goélette de Christophe Colomb,

Les Antilles françaises.

La Martinique.

la Maria-Galanda (Marie-Gracieuse). De forme arrondie, elle est plate à l'intérieur, fertile et bien boisée.

L'archipel des *Saintes, los Santos,* est formé de six îlots volcaniques, découverts par Colomb le jour de la Toussaint.

Les îles *Saint-Barthélemy* et *Saint-Martin* sont situées à 50 lieues au nord de la Guadeloupe, au milieu d'îles anglaises et hollandaises. Saint-Barthélemy est un îlot de 21 kilomètres carrés, tellement sec que souvent il faut aller chercher de l'eau potable dans les îles voisines. L'île Saint-Martin, plus considérable que les précédentes (99 kilomètres carrés), n'appartient à la France que pour environ la moitié, ou 55 kilomètres carrés : la partie nord et ouest, avec l'îlot Tintamarre; le sud est à la Hollande.

Climat et productions. — Par leur situation intertropicale, par leur nature volcanique et leur peu d'étendue, les Antilles ont la plus grande analogie avec l'île de la Réunion. Même climat chaud, mais tempéré par les brises de mer, même température variant de 17° à 33°, même somme

de pluies abondantes (170 centimètres), torrentielles et périodiques, même succession de saisons : hiver sec et rafraîchissant, été pluvieux et chaud (car les pluies accompagnent toujours le soleil dans sa course). Il y a tou-

Consultation d'un guérisseur nègre (Martinique).

tefois cette différence que, situées dans l'hémisphère opposé, les Antilles ont l'été en même temps que l'Europe, de mai à septembre, alors que Bourbon a son hiver, et réciproquement.

Les ouragans, les raz de marée, les tremblements de terre presque

annuels, y font parfois de grands ravages. En 1839, Fort-de-France, et, en 1843, Pointe-à-Pitre, ont été complètement détruits.

Les minéraux sont presque nuls, sauf le soufre et le sel marin. — La flore est riche en espèces tropicales : palmiers, fougères arborescentes, conifères, arbre à pain, mancenillier, avocatier, muscadier, caféier, goyavier, giroflier, tamarin, campêche, acajou, térébinthe, cotonnier, cacaoyer, ananas, etc. — La faune indigène, peu considérable, est pauvre en mammifères; mais les reptiles et les serpents sont communs; le poisson abonde et l'on pêche même la baleine. Le manicou, sorte de marsupiau

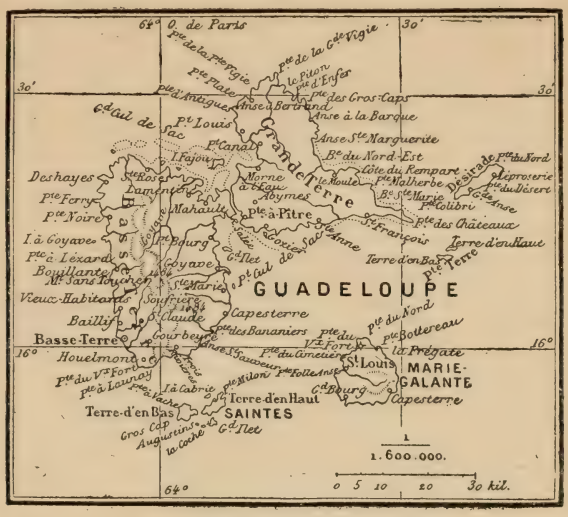

La Guadeloupe et ses dépendances.

de la Martinique, et l'agouti, rongeur de la Guadeloupe, ont une chair comestible. Les espèces domestiques ont été importées d'Europe.

Géographie politique. — La population totale des Antilles françaises est de 352000 habitants, non compris 15 à 20000 travailleurs immigrants. Leur superficie, de 2830 kilomètres carrés, n'égale que la moitié d'un département français; mais la densité de leur population est de 124 habitants par kilomètre carré : presque le double de celle de la France.

En voici le tableau statistique.

1° Martinique,	superficie	987 km carrés,	population	170000 hab.
2° Guadeloupe,	—	1600 km carrés,	—	159000 hab.
3° Désirade,	—	26 km carrés,	—	2000 hab.
4° Marie-Galante,	—	150 km carrés,	—	14000 hab.
5° Les Saintes,	—	13 km carrés,	—	1600 hab.
6° Saint-Barthélemy,	—	21 km carrés,	—	3000 hab.
7° Saint-Martin,	—	55 km carrés,	—	4000 hab.

Ces îles sont peuplées, pour un dixième, de blancs ou créoles descen-

dants de Français; pour les huit dixièmes, de nègres libérés et gens de couleur (mulâtres, quarterons, griffons, capres), résultant du mélange des deux races. Le dernier dixième comprend les Européens, soldats ou fonctionnaires, et les travailleurs immigrants hindous, africains et chinois, qui forment la population flottante.

Les mulâtres, qui constituent la masse du peuple antillien, sont intelligents, mais peu travailleurs, et leurs sympathies ne sont pas grandes pour les blancs, dont le nombre et l'influence diminuent. L'abolition de l'esclavage, décrétée plusieurs fois depuis 1790, ne fut définitive qu'en 1848.

La langue française est d'un emploi presque exclusif dans nos Antilles; elle domine aussi dans la Dominique anglaise et à Haïti. La plupart des écoles primaires sont, ou étaient naguère, tenues par les congréganistes. Le christianisme est généralement professé.

Administration. — Les Antilles françaises forment deux gouvernements, dont l'un comprend la Martinique seule, et l'autre la Guadeloupe avec ses dépendances, qui sont toutes les petites îles. Depuis 1849, époque où le suffrage universel fut accordé à des indigènes incapables et brouillons, chaque gouvernement nomme abusivement deux députés à la Chambre française.

La Martinique compte 170000 habitants; elle est divisée en deux arrondissements : Fort-de-France et Saint-Pierre, et comprend neuf cantons et trente-deux communes, qui sont beaucoup plus vastes que celles de la métropole.

Fort-de-France, 15000 habitants, est le siège du gouvernement et de la cour d'appel. Situé sur une rade superbe, son port est excellent, sa position militaire magnifique. Aussi l'a-t-on muni de forts; celui de Saint-Louis, sur une presqu'île rocheuse, le domine; dans celui de Tartenson, fut interné en 1894 l'ex-roi du Dahomey, Behanzin, qui y est mort en 1906.

L'effroyable éruption de la Montagne-Pelée qui, en 1902, a détruit instantanément *Saint-Pierre,* ville épiscopale et maritime de 25000 âmes, a fait de Fort-de-France le centre le plus important de la Martinique. Celle-ci offre encore les localités du *Lamentin,* du *Marin,* de la *Trinité* et de la *Basse-Pointe.* D'ailleurs, Saint-Pierre se reconstruit assez activement à l'endroit même où elle existait jadis, c'est-à-dire sur la côte nord-ouest.

La Guadeloupe compte 159000 habitants, et ses dépendances 25000; elles forment ensemble trois arrondissements : ceux de Basse-Terre, Pointe-à-Pitre et Marie-Galante, qui comprennent onze cantons et trente-quatre communes.

La ville de *Basse-Terre* est le chef-lieu du gouvernement, le siège de la cour d'appel et de l'évêché. Située sur la côte sud-ouest de l'île de même nom, elle n'a qu'une rade foraine, et sa population, en décroissance, n'est plus que de 8000 habitants.

Au contraire, *Pointe-à-Pitre*, qui a 20 000 âmes, est une cité florissante. Située entre les deux îles, au sud-ouest de la Grande-Terre, son port est l'un des plus beaux et des plus fréquentés des Antilles.

Le Moule (8 000 habitants) et *Port-Louis*, dans la Grande-Terre; *Sainte-Marie* et *Capesterre*, dans la Basse-Terre, sont d'autres petites villes maritimes.

Paysage de la Martinique.

La Désirade, 2 000 habitants, ne forme qu'une commune, dont le chef-lieu est le bourg de la Grande-Anse. Elle possède une léproserie.

Marie-Galante, 14 000 habitants, forme un arrondissement et trois communes. Son chef-lieu est Grand-Bourg, au sud-ouest de l'île. Elle cultive la canne à sucre et pratique la pêche.

Les Saintes, 1 600 habitants, forment les deux communes de Terre-d'en-Haut et de Terre-d'en-Bas. Rocheuses, bordées de récifs et bien fortifiées, elles sont le Gibraltar français des Antilles. Leurs habitants sont d'excellents marins et pêcheurs.

L'île Saint-Barthélemy, 3 000 habitants, forme la commune du Caré-

nage, port que les Suédois avaient appelé Gustavia, et qui fut longtemps une retraite de flibustiers.

La partie française de l'île Saint-Martin, avec 4000 habitants, forme la commune du Marigot. Elle renferme d'excellents mouillages, et ses eaux sont très poissonneuses. La partie hollandaise a d'importantes salines et pour chef-lieu Philippsburg, port actif.

Commerce. — Les Antilles sont, comme la Réunion, des *colonies à cultures* ou *à plantations* de canne à sucre, produit dominant, de cacao, de café, qui fut un instant abandonné, de coton, rocou, vanille, tabac, épices, etc. A ces cultures se joignent celles des « vivres » du pays : manioc, banane, igname, patate, arbre à pain, ananas. La canne à sucre fait la vraie richesse des Antilles, mais de moins en moins, par suite de la concurrence de la betterave sucrière; aussi les propriétaires ont-ils dû chercher une compensation dans le développement des cultures de café et de cacao. Les bois de campêche et d'acajou forment également un article d'exportation.

La pêche est une grande ressource pour l'île Marie-Galante. Saint-Martin exploite des salines. Le soufre du volcan de la Soufrière est abondant, mais inexploité.

Les routes sont assez nombreuses, et la Grande-Terre possède même quelques chemins de fer à voie étroite, qui desservent les usines à sucre.

Le commerce général a suivi la décadence de la production du sucre. Néanmoins, les efforts accomplis pour se délivrer de la monoculture sucrière ont déjà produit un relèvement du trafic. En 1908, celui-ci était de 68 millions de francs, se partageant à peu près par moitié entre la Martinique et la Guadeloupe, et aussi entre les exportations et les importations.

Les exportations consistent, pour les 4/5, en sucre et ses dérivés : rhum et tafia (eau-de-vie), sirops et mélasses, puis en cacao, café, rocou, vanille, bois d'ébénisterie. — Les importations consistent en vin, viandes salées et beurre, vêtements, objets de luxe, outils et métaux ouvrés, venant de France, morue de Terre-Neuve, farine des États-Unis, guano, houille anglaise.

Les échanges se font avec la France pour la moitié, le reste avec les États-Unis et l'Angleterre, leurs Antilles et Haïti. — Les pavillons américains et anglais prévalent pour les transports sur le pavillon français. Ce dernier correspond régulièrement surtout avec Saint-Nazaire.

Les grands marchés coloniaux sont Pointe-à-Pitre et Fort-de-France, où les transatlantiques français et anglais font relâche.

Des câbles sous-marins relient les Antilles françaises et leurs voisines à l'Europe par les États-Unis et Terre-Neuve, ainsi que par le Brésil et Lisbonne.

Ajoutons, comme termes de comparaison, que le commerce de Haïti

s'élève à 140 millions, celui des Antilles anglaises à 400 millions, et celui de Cuba, avec Porto-Rico, aux États-Unis, à près d'un milliard et demi de francs.

Le cataclysme de la Martinique (1902). — « La **montagne Pelée**, dit M. Fallex, sommeillait depuis 1851 ; un lac s'était établi dans le cratère, le sommet seul restait dénudé, une végétation luxuriante avait envahi les pentes. Le réveil fut terrible. Après de violentes détonations souterraines, après l'écoulement d'un torrent de boue et des pluies de cendres, le 8 mai 1902 une masse formidable de *gaz*, en pression sous un dôme d'intumescence dépassant de 300 mètres l'altitude primitive, déchire l'enveloppe en forme d'ampoule qui la recouvre, et lance horizontalement une *nuée ardente* dont la température dépasse 1000 degrés. » La nuée s'abat et, en un instant, plus de 30000 habitants sont asphyxiés et carbonisés. Tout à la fois est embrasé : ville (Saint-Pierre), campagne, vaisseaux de la rade, dont dix-sept coulent à pic. Et dire que si l'on avait laissé la foule suivre son instinct naturel, en prenant la fuite, le malheur eût été bien moins grand. Le 25 août, 5000 autres personnes périrent pour s'être trop hâtées de rentrer dans leurs foyers.

La nature aux Antilles. — « Terminons le tableau des Antilles par une esquisse des grands spectacles que la nature y développe. Contemplons une matinée des Antilles dans la saison des fortes rosées, et, pour en jouir complètement, saisissons le moment où le soleil, paraissant avec tout son éclat dans un ciel pur et tranquille, dore de ses premiers feux la cime des montagnes, les larges feuilles des bananiers et les touffes des orangers. Sous les réseaux de lumière qui les gazent avec délicatesse, tous les feuillages divers semblent tissus de la soie la plus fine et la plus transparente. Les gouttes imperceptibles de rosée qu'ils ont retenues ne sont plus qu'autant de perles que le soleil se plaît à colorer de mille nuances, et du centre de chaque groupe de feuilles étincelle l'insecte qui nage dans ces gouttes d'eau.

« Les prairies n'offrent pas un aspect moins ravissant : toute la surface de la terre n'est qu'une plaine de cristal et de diamant. Souvent, lorsque les rayons du soleil ont dissipé les brouillards qui couvraient le vaste miroir de l'Océan, une illusion d'optique vient en doubler les flots et les rivages. Tantôt l'on croit voir un énorme lit de sable là où s'étendait la mer, tantôt les canots éloignés semblent se perdre dans une vapeur embrasée, ou, soulevés au-dessus de l'Océan, ils flottent dans une mer aérienne, en même temps qu'on voit leur ombre s'y réfléchir fidèlement. Ces effets de mirage sont fréquents dans les climats équatoriaux. La douce température de la matinée permet à l'ami de la nature d'admirer les riches paysages de cet archipel. Quelques montagnes nues et renversées l'une sur l'autre dominent par leur élévation toute la scène inférieure. A leurs pieds se prolongent des montagnes plus basses, couvertes de forêts épaisses.

Les collines forment le troisième gradin de cet amphithéâtre majestueux; depuis leurs sommets jusqu'aux bords de la mer, elles sont couvertes d'arbres et d'arbrisseaux de la plus noble et de la plus belle structure. A chaque pas, ce sont des moulins, des plantations, des habitations qu'on voit percer à travers les branches, ou qu'on entrevoit ensevelis dans les ombres de la forêt.

« Les plaines offrent également des tableaux neufs et variés. Pour vous en former une idée, réunissez en pensée tous ces arbres et arbustes dont la magnifique végétation fait l'ornement de nos jardins botaniques; rassemblez les palmiers, les cocotiers, les plantaniers; faites-en à plaisir mille groupes différents, en y joignant le tamarinier, l'oranger et tels autres arbres dont les nuances et la hauteur leur soient proportionnées; voyez jouer, au milieu les touffes bizarres de l'épine de Jérusalem, les riches buissons de l'*oléandre* et des roses d'Afrique, l'écarlate vive et brillante des *cordia* ou sébestriers, les berceaux entrelacés du *jasmin* et de la vigne de Grenade, les bouquets délicats du *lilas,* les feuilles soyeuses et argentées de la *portlandia;* ajoutez-y la magnificence variée des champs de cannes étalant la pourpre de leurs fleurs ou le vert émail de leurs feuilles; les maisons des planteurs, les huttes des nègres, les magasins, les ateliers, la rade lointaine couverte d'une forêt de mâts.

« L'Océan même offre souvent ici, dans la matinée, un aspect rare partout ailleurs. Aucune brise n'en ride la surface; elle est si étonnamment transparente, que vous oubliez presque que les rayons de vue y soient interceptés; vous distinguez les rochers et le sable à une profondeur immense; vous croyez pouvoir saisir les coraux et les mousses qui tapissent les premiers, et vous compteriez sans peine les mollusques et testacés qui se reposent sur l'autre. » (Malte-Brun, *Géographie universelle.*)

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Historique. — Après la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, en 1492, et pendant qu'au XVIe siècle l'Espagne fondait d'immenses et riches colonies dans les parties centrales et occidentales de ce vaste continent, les Français, de même que les Anglais, portèrent leurs efforts vers l'Amérique septentrionale. En 1494, Jean Cabot, Vénitien au service de l'Angleterre, découvrit Terre-Neuve et le Labrador. En 1524, le Florentin Verrazzani, envoyé par François Ier, s'emparait de Terre-Neuve et explorait les côtes du Canada; dix ans après, Jacques Cartier, de Saint-Malo, remontait le fleuve Saint-Laurent.

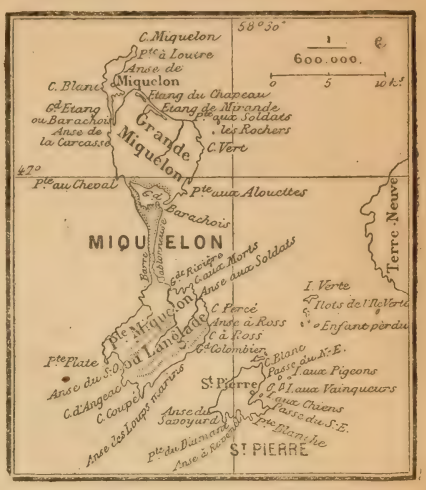

Les îles Saint-Pierre et Miquelon.

Mais c'est en 1608, avec la fondation de Québec par Champlain, que commence la colonisation du Canada ou de la Nouvelle-France, tandis que nos voisins créaient la Nouvelle-Angleterre un peu plus au sud. Les explorations des missionnaires français et de Cavelier de la Salle (1680) ajoutèrent au Canada les bassins des Grands Lacs et la vallée du Mississipi, qui reçut le nom de Louisiane en l'honneur de Louis XIV.

Au commencement du XVIIIe siècle, les colons français, au nombre de 30 à 40 milliers, occupaient en Amérique un territoire six à huit fois plus vaste que la métropole; c'était trop peu de compatriotes en présence des Anglais, déjà beaucoup plus nombreux dans le voisinage. Aussi les guerres d'Europe leur furent-elles funestes.

Dès 1713, le traité d'Utrecht nous enlevait Terre-Neuve, l'Acadie et les terres de la baie d'Hudson, et, en 1763, le traité de Paris donnait à l'Anglerre le reste du Canada, ne nous laissant que les deux îlots de Saint-Pierre et Miquelon, avec un droit exclusif d'installation de pêche et de sécherie de poisson sur la côte occidentale ou côte française (*French Shore*) de Terre-Neuve.

Toutefois, il faut remarquer que si le Canada ne nous appartient plus

politiquement, si les Anglais y sont aujourd'hui deux fois plus nombreux que les nôtres, la population des provinces de Montréal et de Québec est restée française de cœur comme d'origine, de mœurs, de religion et même d'institution; du reste, depuis 1867, le *Dominion of Canada* jouit d'une autonomie complète sous la couronne britannique, qui laisse à chaque État le soin de se gouverner. Aussi, à part la fiction de souveraineté anglaise, qui protège plutôt qu'elle ne domine ces colonies, le bas Canada, avec ses 1 700 000 Français, est-il en dehors de l'Europe la plus importante comme la plus belle, la plus florissante des expansions de la mère patrie, celle qui montre le mieux la faculté colonisatrice de notre race lorsqu'on la laisse s'épanouir en liberté.

Saint-Pierre et **Miquelon** sont deux petites îles situées à 3 700 kilomètres de Brest, près de la côte sud de Terre-Neuve, par 47° de latitude nord et 58°30′ de longitude ouest.

Peuplées de 6 500 habitants, d'une étendue totale de 245 kilomètres carrés à peine, formées de plateaux granitiques, hauts de 200 mètres et tellement stériles que les sapins n'y atteignent pas la taille d'un homme; en fait de vivres, seuls les légumes de jardins viennent bien pendant le court été; enfin, placées sous un climat brumeux et froid, qui en rend le séjour en hiver très désagréable, ces deux îles n'ont de valeur que comme rendez-vous pour nos pêcheurs durant la bonne saison.

Miquelon, neuf fois plus étendue que sa voisine, est une île double formée de deux îlots rocheux et tourbeux, réunis par une dune ou barre sablonneuse longue de 10 kilomètres, sorte d'isthme qui plus d'une fois a été coupé par la vague, et où trop souvent les navires vont s'échouer. Au nord, la Grande Miquelon renferme l'anse et la bourgade de Miquelon, ainsi que deux vastes lagunes nommées *barachois,* où les barques trouvent un abri; au sud, la Petite Miquelon, presque aussi grande que sa sœur jumelle, porte encore le nom de Langlade, mais n'a pas de port.

L'île Saint-Pierre est séparée de Langlade par un canal de 4 kilomètres de largeur; elle n'a que 7 kilomètres sur 6, soit 27 kilomètres carrés de surface; mais elle possède une vaste rade bien abritée, au fond de laquelle s'est bâtie la petite ville de *Saint-Pierre*. Chef-lieu de la colonie, siège d'un tribunal de première instance et d'une préfecture apostolique, Saint-Pierre n'a, durant son long et froid hiver, qu'une population sédentaire de 4 000 habitants, presque tous Français; mais, durant la saison de pêche, la population flottante de nos marins fait plus que tripler son importance et lui donne une activité extraordinaire. Cette ville est en effet le port de ravitaillement de nos goélettes, le port de préparation et de séchage de la morue.

La pêche. — La pêche et la préparation de la morue constituent toute l'occupation de la colonie; avec les industries qui s'y rattachent :

hôteliers, charpentiers, fabricants de doris et d'autres embarcations, de vêtements cirés, de tonnellerie, de biscuits.

La pêche se fait dans tout le golfe du Saint-Laurent, sur le banc de Saint-Pierre et sur le Banquereau situés au sud de l'île, mais principalement sur le grand banc de Terre-Neuve. Ces bancs sont des fonds cou-

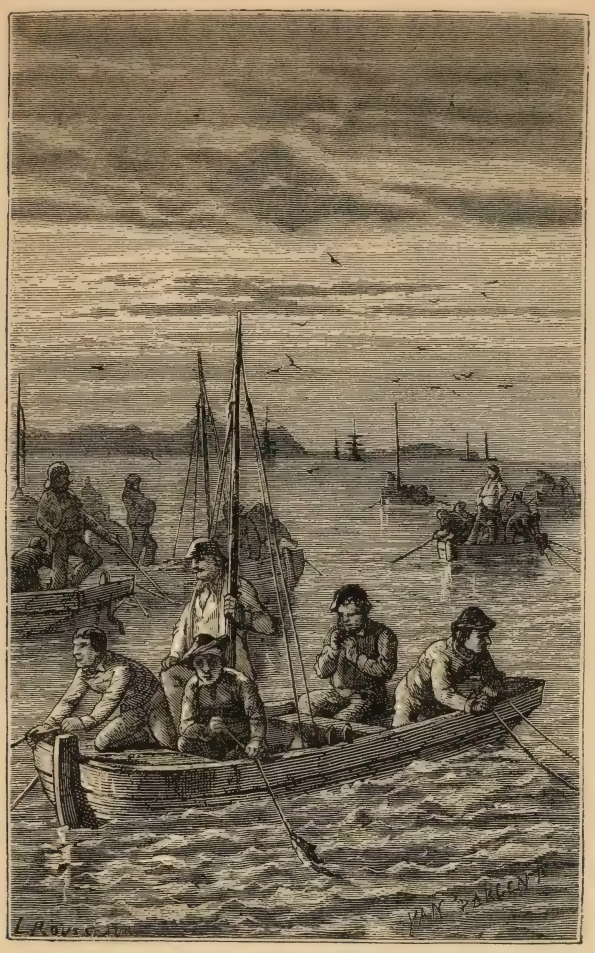

Pêche de la morue.

verts d'un énorme amas d'alluvions déposées à leur point de rencontre par les eaux chaudes du Gulf-Stream et les eaux froides du courant polaire. C'est là que se développe ou arrivent, à certaines époques fixes et en bandes innombrables, la morue, le hareng, le capelan et d'autres poissons. C'est là que, chaque année, les pêcheurs anglais, américains, hollandais et français viennent se réunir. Nos ports de l'Océan et de la Manche y envoient des centaines de goëlettes montées par environ six mille marins. Vingt millions de kilogrammes de poissons forment la part de nos pêcheurs, tandis que leurs concurrents de diverses nationalités en

prennent huit à dix fois plus : telle est l'abondance du poisson en ces parages.

La morue se prend au moyen de filets flottants, dits seines, ou de lignes de fond. Les hameçons sont amorcés avec de la *boitte*, appât formé de harengs ou capelans, de mollusques et de viande, gâtés ou salés. Chaque jour, sur le bateau, la morue prise est vidée, désossée, salée : c'est la *morue en vert*, qui, ne pouvant se conserver longtemps, est expédiée rapidement en France, aux Antilles, à Bourbon; la *morue sèche* peut se conserver indéfiniment : c'est celle qui, après la préparation du bord, a été étendue sur la côte et séchée ainsi à l'air et au soleil. Les sécheries demandent un espace considérable; celles des Français ne se trouvent plus qu'aux îles Miquelon et Saint-Pierre, depuis l'abandon de nos droits sur le French-Shore, ou la côte française de Terre-Neuve, par la convention franco-anglaise de 1904. Un autre inconvénient plus grave, c'est la diminution toujours plus grande de la morue en ces parages, si bien que le rendement de la pêche a diminué d'un tiers; ajoutons enfin le refus systématique des pêcheurs anglais de vendre aux pêcheurs français l'indispensable « boitte » ou appât. De cet ensemble de faits, il résulte que notre colonie traverse une crise des plus pénibles, dont le contre-coup retentit dans les ports de la métropole. Chaque année diminue le nombre de nos compatriotes qui font le rude métier de Terre-Neuvas, et cela malgré les primes accordées par le gouvernement, qui voit dans l'industrie de la grande pêche une école d'excellentes recrues pour notre marine de guerre et un moyen de favoriser le commerce entre la France et ses colonies.

Aussi le commerce de Saint-Pierre et Miquelon se trouve-t-il en rapide décroissance. En 1908, il n'était plus que de onze millions de francs, seulement la moitié de la moyenne de la période quinquennale précédente.

Les exportations sont, pour 7 millions de francs, toutes en morue verte, morue sèche, huile de foie de morue, rogue (œufs de morue pour appât de sardines), saumons, capelans et autres poissons, expédiés vers la France et ses colonies. Les importations consistent en vêtements, objets de consommation et ustensiles de pêche, provenant de France, des États-Unis, du Canada, des Antilles; en outre, en sel de Cadix, employé aux salaisons.

Saint-Pierre reçoit de nombreux paquebots transatlantiques. Deux câbles sous-marins viennent y atterrir : un câble anglais et un câble français, celui-ci attaché à Brest.

Terminons cette notice par quelques détails sur l'intéressant type du **pêcheur de Terre-Neuve**.

« Les trois races qui formèrent la population primitive des îles ont produit, en se mélangeant, un type qui ne présente aucune originalité, mais chez lequel on retrouve, avec un langage émaillé de vieux français, de mots bretons et basques et d'expressions normandes, les coutumes de ces

contrées. Leurs noms mêmes sont ceux que portent les vieilles familles du pays dont ils sont partis ; nous avons noté, comme les plus connus de tous, des noms fort communs en Normandie : des Aubert, des Coste, etc.

« La majeure partie des habitants sont marins. Ce sont ces rudes pêcheurs, honnêtes et robustes, qui, méprisant le danger sans cesse affronté, vont au milieu des périls sans nombre demander à l'Océan de quoi subvenir aux besoins de leurs familles; populations laborieuses qui « vivent mouillées », a dit un grand poète, et dont toute l'histoire tient entre le flot qui monte et la vague qui s'en va.

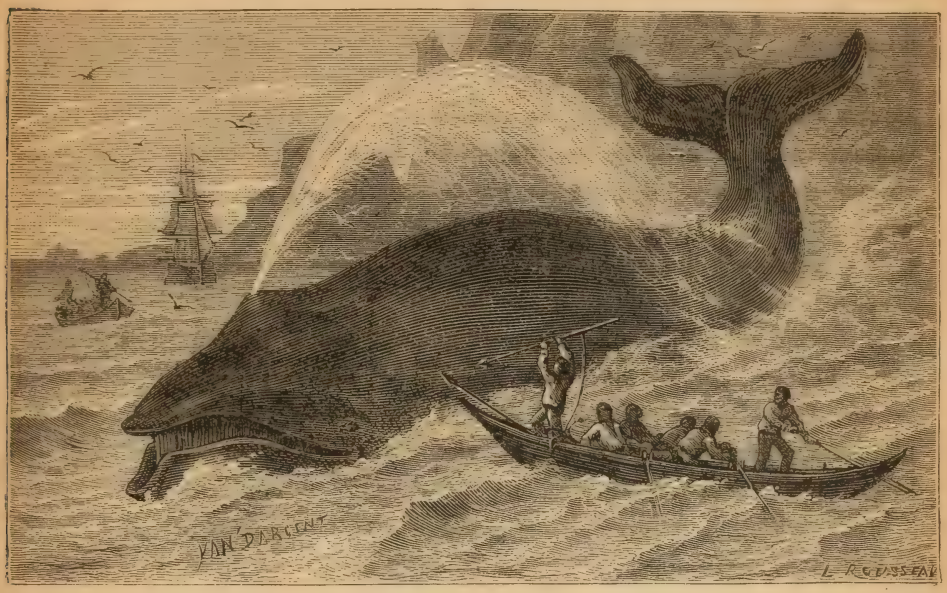

Pêche de la baleine (mers polaires).

« Quand l'hiver a suspendu tous les travaux extérieurs; quand les bateaux, désormais inutiles, dorment halés sur les grèves; quand la neige a couvert la terre d'une couche épaisse et rendu les communications presque impossibles, la femme répare les dommages éprouvés par la garde-robe pendant la rude saison qui vient de finir, tricots, bas, vareuses pour la campagne prochaine, dont on attend l'ouverture avec impatience; le mari raccommode, met en ordre les engins et fabrique ces longs filets à mailles étroites dont il se sert pour la pêche aux harengs.

« Lorsque l'été arrive, l'aspect de la rade de Saint-Pierre change tout à coup; les maisons où l'on se tenait barricadé s'ouvrent de toutes parts; les auberges qui sont en grand nombre, depuis le Lion-d'Or jusqu'au moindre cabaret, arborent à leurs fenêtres des appâts séduisants de bouteilles de tous les formats, et une multitude de navires venant du large débarquent sur le quai une population nouvelle qui arrive de tous les ports de France, depuis Bayonne jusqu'à Dunkerque, et qui fait monter le chiffre des habitants de l'île à dix, douze et même quinze mille âmes.

« Et c'est là, à sa façon, à un certain point de vue, une population très distinguée, très fière d'elle-même, qui se considère comme une espèce d'élite de la création, et qui, en vérité, n'a pas tout à fait tort. En un mot, ce sont les pêcheurs des bancs qui font là leurs provisions de vivres pour eux-mêmes, d'appâts pour le poisson qu'ils veulent prendre. Le costume de ces matelots atteint les dernières limites possibles du désordre pittoresque. Des bottes montant jusqu'à mi-cuisse, des chausses de toile ou de laine, amples comme celles de Jean-Bart sur l'enseigne des marchands de tabac, des camisoles bleues et blanches, ou rouges, ou rouges et blanches, des vestes ou des vareuses de tricot qui n'ont plus de couleur, si jamais elles en ont eu, des cravates immenses, ou plutôt des pièces d'étoffes accumulées, tournées, nouées autour du cou, des *suroits* énormes pendants sur le dos ou bien des bonnets de laine bleue enfoncés sur les oreilles, et, sortant de toutes ces guenilles, des mains comme des battoirs, des visages plutôt basanés que de couleur humaine, plutôt noirs que basanés, couverts de la végétation désordonnée d'une barbe qui depuis quinze jours n'a pas vu le rasoir : voilà l'aspect honoré, respecté, admiré, du pêcheur des bancs.

« Il reste encore un point important pour que la description soit complète. Prenez l'homme ainsi qu'il vient d'être dit, roulez-le dans la graisse de tous les poissons possibles : alors il ne manquera rien à la ressemblance. Car il faut le concevoir huileux au premier chef, sans cela ce ne serait plus le vrai pêcheur.

« Ainsi fait, il descend de sa goélette, aussitôt qu'il a mouillé, et va s'offrir avec bonhomie, mais avec le juste sentiment de ce qu'il vaut, à l'accueil chaleureux et admiratif de l'habitant. Il marche dans le sentiment de sa gloire sur ce sol qui l'appelle depuis un mois. Les mains dans les poches, la pipe à la bouche, il rappelle Adam dans le paradis terrestre, il en a l'innocence et la satisfaction d'être au monde, dont il se considère aussi, en toute humilité, comme la merveille; et, encore une fois, il a raison, car il n'est pas un homme de mer, depuis l'amiral jusqu'au mousse, qui ne pense cela de lui. » (Comte de Gobineau, *Voyage à Terre-Neuve, Tour du Monde.*)

COUP D'ŒIL SUR LE COMMERCE DES COLONIES FRANCAISES
EN 1907 ET 1908

Pour la première fois en 1907, l'Algérie-Tunisie a vu son mouvement d'affaires atteindre et dépasser le chiffre de *un milliard de francs.* Il en a été de même pour l'ensemble des autres colonies françaises.

C'est là la juste consécration de vingt-cinq ans d'efforts considérables et la meilleure réponse à faire aux détracteurs de l'expansion coloniale.

Les étapes des progrès ont été rapides; les quelques chiffres ci-dessous, relatifs à l'Algérie-Tunisie, les marquent suffisamment.

En 1880	le commerce	était de	287 550 000 francs.
1890	—	—	403 000 000
1900	—	—	757 000 000
1907	—	—	1 047 000 000

En quinze ans, notre commerce colonial a doublé. En dehors de l'Algérie-Tunisie, c'est surtout au relèvement du commerce de l'Indo-Chine que sont dus les beaux résultats.

Le reste de notre empire colonial n'a participé que très irrégulièrement au développement des transactions. Si l'Afrique occidentale, le Congo français, la Côte des Somalis et la Guyane sont dans une situation prospère, on ne saurait en dire autant des autres colonies. Pour certaines de celles-ci, la Réunion, la Guadeloupe, la Martinique, l'Océanie, l'année 1907 aura été marquée par une amélioration, un arrêt dans les difficultés où elles se débattent; mais cette amélioration ne saurait être regardée comme le terme d'une crise dont les causes n'ont pas cessé.

Quant aux autres, Madagascar et annexes, les établissements de l'Inde, la Nouvelle-Calédonie, Saint-Pierre et Miquelon, elles ont eu à subir un recul de leur commerce, pour des causes passagères, il est vrai, sauf la dernière, dont la situation économique est très mauvaise.

En résumé, en 1907, comme en 1908, sur nos quatorze possessions, neuf ont progressé, et cinq ont reculé. Dans l'ensemble, le pas en avant qui a été fait montre de quels progrès nos possessions sont susceptibles lorsque l'outillage de mise en valeur, dont on est en train de les doter, aura eu le temps de faire œuvre utile.

Pour la part de la France dans ce commerce avec ses colonies lointaines, il est certain qu'il y a encore beaucoup à gagner, notamment en Indo-Chine, où il y a énormément à faire pour délivrer notre colonie des entrepôts anglais de Hong-kong et de Singapore. Jamais l'adage : « la marchandise suit le pavillon » n'a été aussi vrai. Or, en dehors des lignes subventionnées par l'État, nous n'avons plus, sauf au Sénégal, de marine marchande nationale. Les quelques navires français qui fréquentent nos ports coloniaux ne sont pas en état de lutter, pour le prix du fret, avec leurs concurrents étrangers. C'est là une des grandes causes du peu de progrès du *commerce français* dans nos possessions.

D'après CHEMIN-DUPONTÈS.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

DES COLONIES EN GÉNÉRAL

I. — La concurrence coloniale 7
II. — Diverses sortes de colonies 11
III. Utilité et nécessité des colonies 13
IV. — Aperçu chronologique de la colonisation française 18
Tableau statistique des possessions françaises 21
V. — La croisade antiesclavagiste 23

Citations d'auteurs. — Sur l'économie politique : *Leroy-Beaulieu*, page 14. — *A. Delaire*, 15. — *J. Duval*, 16.

I. — AFRIQUE

ALGÉRIE

Chap. I. — L'histoire et la conquête 27
— II. — Géographie physique. Configuration générale. Les côtes. Les montagnes. Les cours d'eau et les lacs. Le climat et les productions . . 39
— III. — Géographie politique. — Ethnographie. — Administration 56
— IV. — Les départements, ou le Territoire du Nord 65
— V. — Les territoires du Sud 87
— VI. — Géographie économique. — Agriculture. Industrie. Commerce . . 91
Étymologies des mots arabes et berbères usités dans la géographie du nord de l'Afrique 97

Citations. — *Louis Blanc :* entrevue de la Tafna, 31. — *Csse Drohojowska :* la défense de Mazagran, 34; prise de la Smala, 34. — *Élisée Reclus :* la France algérienne, 38; Oran, 65; Alger, 71; Teniet-el-Haâd, 76; Constantine, 79; El-Kantara, 85. — *Ch. Desprez :* le simoun à Alger, 54. — *Moll :* les travailleurs en Algérie, 57. — *O. Reclus :* le jargon sabir, 58; les Berbères et les Arabes, 60. — *Guy de Maupassant :* les Juifs en Algérie, 59. — *Aug. Cherbonneau :* la djemaa en Kabylie, 61. — *X., du Magasin pittoresque :* les Bains maudits, 82.

TUNISIE

I. — Notice historique 99
II. — Géographie physique 107
III. — Géographie politique 110

Citations. — *Mgr Lavigerie :* la Tunisie, 99; Carthage et ses restes, 108, 115; saint Vincent de Paul à Tunis, par *lui-même*, 104. — *G. R. :* les Tunisiens, 111. — *Aug. Cherbonneau :* les Kroumirs, 112. — *O. Niel* et *Vivien de Saint-Martin :* Kairouan, 116.

SAHARA

I. — Notice historique 125
II. — Géographie physique 128
III. — Géographie politique 135
IV. — La France dans le Sahara 140

Citations. — *E. Reclus :* les puits sahariens, 130. — *Mairey :* le climat du Sahara, 131. — *Largeau :* les sauterelles, 132. — *Nachtigal :* le dattier dans l'oasis, 134. — *M. Wahl :* la vie nomade, 136. — *Capitaine Brosselard :* expéditions du colonel Flatters, 140.

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

COUP D'OEIL GÉNÉRAL

I. SÉNÉGAL

I. — Notice historique 146
II. — Géographie physique 150
III. — Géographie politique 154

CITATIONS. — *P. Gaffarel :* les Normands au Sénégal, 147. — *L. Muiron d'Arcenat :* les peuplades du Sénégal, 154.

II. HAUT-SÉNÉGAL-ET-NIGER

TERRITOIRE MILITAIRE DU NIGER

I. — Les premières explorations 161
II. — Expéditions militaires 166
III. — Géographie physique et économique 171
IV. — Géographie politique : ethnographie, administration, localités 178
V. — Suite des expéditions au Soudan : Crozat, Binger, Monteil 185
VI. — Conquête de Tombouctou 191

CITATIONS. — *Binger :* la ville et le pays Kong, 186. — *Monteil :* Du Sénégal au Tchad et à Tripoli, 189. — *L. Aube :* Prise de Kabara et de Tombouctou, 192. — *Capitaine Philippe :* Massacre de la colonne Bonnier, 104.

III. GUINÉE FRANÇAISE

Historique. Géographie physique, économique, politique 199

IV. COTE DE L'IVOIRE

Historique. Géographie physique, politique, économique 205

V. DAHOMEY

Historique. Géographie physique, économique, politique 208

CITATIONS. — *Gaffarel :* histoire, 199. — *Déhérain :* les rois du Dahomey; sacrifices humains, 212. — *Mattéi :* patriotisme des missionnaires, 215.

CONGO FRANÇAIS

I. — Notice historique 218
II. — Géographie physique 226
III. — Géographie politique 232
IV. — Géographie économique 236
V. — Exploration de l'Oubangui-Chari et du territoire du Tchad 239
VI. — L'exploration du Bahr-el-Ghazal 244

CITATIONS. — *De Brazza :* remise des traités à Makoko, 220. — *Mairey* et *Fallex :* le Congo économique, 236, 237. — *H. Stanley :* les vieux habits au Congo, 238.

RÉUNION

RÉUNION. — Notice historique et géographique 248

CITATIONS. — *Revue de Géographie :* les volcans de Bourbon, 250. — *Journal officiel :* le cyclone de 1879, 251.

MADAGASCAR

I. — Notice historique 256
II. — Géographie physique 264
III. — Géographie politique 266
IV. — Géographie économique 277

CITATIONS. — *Vivien de Saint-Martin :* état social des Malgaches, 268. — *P. Abinal :* superstitions des Malgaches : métamorphoses et métempsycoses, 270.

SATELLITES DE MADAGASCAR

Sainte-Marie, Nossi-Bé, Mayotte et les Comores 279
Cote française des Somalis 282

II. — ASIE

INDES FRANÇAISES

Histoire et géographie. 284

INDO-CHINE FRANÇAISE

I. — Notice historique. Les conquêtes 290
II. — Géographie physique. Climat. Productions naturelles 295
III. — Géographie politique générale 303
COCHINCHINE. Géographie politique et économique 309
CAMBODGE. » » » 313
ANNAM. » » » 315
TONKIN. » » » 319
LAOS. » » » 324
Kouang-tchéou. 325
Citations. — *Geoffroy* et *Chambost :* le massacre des chrétiens, 292. — *P. Legrand de la Lyraye :* mœurs des Annamites, 303. — *Notices coloniales :* le présent et l'avenir du Tonkin, 323.

III. — OCÉANIE

NOUVELLE-CALÉDONIE

Histoire et géographie. 326
Citation. — *Vivien de Saint-Martin :* le Néo-Calédonien, 330.
Iles Wallis et Futuna 332
Nouvelles-Hébrides. 333

TAITI

Histoire et géographie. — I. — Ile Taïti. 334
— II. — Iles Touamotou 339
— III. — Iles Marquises 340
Citations. — *Hue* et *Haurigot :* les Taïtiens, 338. — *Notices coloniales :* la pêche des perles aux îles Basses, 339.

IV. — AMÉRIQUE

GUYANE

Histoire et géographie. 341
Citations. — *O. Reclus :* faune de la Guyane, 344. — *P. Gaffarel :* les Galibis et les nègres marrons, 348.

ANTILLES

Histoire et géographie. — La Martinique et la Guadeloupe 349
Citation. — *Malte-Brun :* la nature aux Antilles, 357.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Histoire et géographie. 359
Citation. — *Cte de Gobineau :* le pêcheur de Terre-Neuve, 362.
Coup d'œil sur le commerce des colonies françaises en 1907 et 1908. 364
TABLE DES MATIÈRES. 366

33889. — Tours, impr. Mame.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

MAR 31 '76

05 OCT '84

15 OCT '84

09 OCT '84

OCT 11 1986

SEP 28 1986

CE

a39003 000450543b

CE JV 1826
.G6 1910
C02 GOCHET, ALEX FRANCE COL
ACC# 1375057

COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 06 01 11 14 14 9